A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172880 4

Digitized by Google

Digitized by Google

*DM
MERC

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE
FRANCE,
LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

25

TOME VINGT-CINQUIÈME.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT.
1806.

Digitized by Google

Digitized by Google

(N°. CCLIX.)
(SAMEDI 5 JUILLET 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

VISITE CHEZ UN GRAND HOMME.

J'ENTENDOIS autrefois vanter de grands esprits,
Dont ma province encore ignoroit les écrits,
Et j'enviois le sort de ceux qu'un bon génie
Fit naître dans Paris près de l'Académie.
Je pars. J'arrive enfin avec beaucoup de vers
Dont bientôt j'espérois étonner l'univers.
Je m'informe partout, brûlant de me produire
Chez ces auteurs fameux, que d'avance j'admire.
Il fallut pour cela de puissans protecteurs;
J'entrois chez le ministre, et non chez les auteurs.

Un jour je vais au Louvre, en un cinquième étage,
D'un grand homme à brevet implorer le suffrage.
A l'aide d'une corde, il faut, en tâtonnant,
Gravir dans ce dédale un casse-cou tournant;
Et monté dans le comble, au péril de ma vie,
Je me trouve à la fin au niveau du génie.
Dans un long corridor, où le jour ne luit pas,
Une main en avant, je marche à petits pas;
L'autre, qui suit le mur, accroche une sonnette :
Je tire; on vient : — « Monsieur, êtes-vous ce poète
Dont on parle en tous lieux, dis-je d'un air benin? »
— « Qui, moi? Fi donc, répond un homme en casaquin!

Digitized by Google

Un peintre connoît-il les gens de cette sorte ?
Allez. » Et sur mon nez il referme sa porte.

Je poursuis mon chemin dans cet obscur séjour,
Où le dieu des beaux-arts n'est pas le dieu du jour.
Guidé par une odeur de mauvaise cuisine,
J'arrive enfin : on m'ouvre une chambre mesquine,
Où la soupe aux navets, brûlant devant le dieu,
Etoit le seul encens qui parfumât ce lieu.
Le dieu dormoit encor; je l'aborde, et commence
Un petit compliment étudié d'avance.
Après quelques douceurs, qu'on veut bien recevoir,
On daigne me répondre; on me fait même asseoir :
J'en avois grand besoin; mais, hélas, sur ma chaise,
J'étois, faute d'à-plomb, encor moins à mon aise!

Vous peindrai-je ce lit où l'œil, de toutes parts,
Voit l'insulte des ans et l'ouvrage des arts ?
Le Perse industrieux nuança ce treillage;
L'insecte que Thisbé nourrit de son feuillage,
A filé dans Pékin le tissu qui revêt
Ce coussin aplati, dégarni de duvet.
Là s'élève dans l'air, sur sa double colonne,
Un dôme de damas qu'un panache couronne;
Et des quatre rideaux, un seul, encor rapé,
Pend avec sa ficelle artistement drapé.
Théâtre des plaisirs d'une heureuse sultane,
Ce grabat porte encor le chiffre de Diane;
Mais depuis le trépas du deuxième Henri,
Sans doute au garde-meuble il a long-temps pourri;
Puis il fut au laquais, et d'étage en étage,
A la fin d'un poète il devint l'héritage.
Quel contraste de voir sur ce lit fortuné,
Au lieu du blond Phébus, digne amant de Daphné,
Un étique Apollon, à l'œil terne, au teint pâle,
Etalant deux grands bras sur un linge assez sale,
Et coiffé d'un velours aux mittes échappé,
Que ceint en auréole un vieux galon fripé!

Mais où sont les crayons pour peindre une suivante,
Dont le noir tablier promet une servante,
Et dont l'œil insolent, l'air brusque et le ton haut,
Annoncent du logis la dame, ou peu s'en faut ?
Elle eut, vous le jugez, sa part de mon hommage.
Elle étoit près du lit, présentant un breuvage,

Digitized by Google

Un café noir et trouble, où l'illustre Damis
Puise ce feu divin qui brûle en ses écrits.

Ce déjeûner fini, je demande audience.
Mon cahier à la main, à peine je commence
Que la dame, à genoux sur son jupon crasseux,
Vient frotter à grand bruit un parquet raboteux.
Quel accompagnement pour les fruits de mes veilles,
Qui devoient des dieux même enchanter les oreilles!
J'avois droit de me plaindre, et je n'osois souffler.
La Mégère tout bas se met à gromeler
Contre les pieds fangeux qui font user la brosse :
Comme si les auteurs alloient tous en carosse!

Mais le ciel m'inspira pour la contrarier.
Je prends le bon parti : je roule mon cahier;
Et parlant au grand homme : « O mon juge, ô mon maître,
Lui dis-je, mes essais vous ennuieroient peut-être :
Votre temps appartient d'ailleurs à l'univers;
Donnez-moi des leçons en me lisant vos vers! »
A ces mots, sur son lit le grand homme s'incline;
Fait rentrer en jurant Mégere à sa cuisine;
Et, complaisant lecteur, me récite soudain
Un poëme en six chants, l'espoir du genre humain.
J'applaudis chaque vers. Il sourit; me répete
Qu'on n'a pas tant de goût sans être bon poëte;
Et fort content de moi, car il l'étoit de lui,
Il m'embrasse en pleurant, me promet son appui;
Et, comme Rochefort, l'interprète d'Homère,
Je fus, par son crédit, commis à la barriere.

M. ***.

LE RENARD ET LE HÉRISSON,

FABLE.

Un renard ayant traversé
Le lit d'un grand fleuve à la nage,
Près d'arriver sur le bord du rivage,
Jusqu'au ventre resta dans la boue enfoncé.
En bute aux aiguillons des insectes, des mouches,
Le corps en sang, tout écorché,
Il auroit attendri les cœurs les plus farouches :
Tel Milon gémissoit à son arbre attaché.
Un hérisson, de ses douleurs touché,

Digitized by Google

D'un ton compâtissant lui dit : « Mon pauvre frère,
» Pour te tirer d'affaire,
» Si le pouvoir ne répond à mes vœux,
» Je vais du moins chasser la horde sanguinaire
» Qui t'a réduit en cet état affreux. »
— « Ami, garde-t-en bien ! répond le malheureux.
» La troupe que tu vois ne sauroit plus me nuire :
» Elle a, depuis long-temps, rassasié sa faim;
» Mais de mouches à jeun s'il survient un essaim,
» Tout mon sang n'y pourra suffire. »

KÉRIVALANT.

A ÉLÉONORE.

Envoi des Œuvres de M. de Boufflers.

CHÈRE compagne de mes jours,
Prends et lis ce Boufflers, dont la Muse féconde
A célébré les naïves amours
D'*Aline* reine de Golconde.
Ce Boufflers papillon, amant de la beauté,
Qui seulement fidèle à l'infidélité,
Offrit à mille objets sa plume vagabonde.
Ah ! s'il eût, comme moi, pu contempler de près
Ces beaux yeux d'où l'Amour décoche tous ses traits,
Loin de brûler toujours d'une nouvelle flamme,
De prodiguer à l'univers
L'hommage de son cœur, le tribut de ses vers,
L'ingénieux, mais volage Boufflers,
N'eût chanté que l'objet qui règne sur mon ame.
Que dis-je ? Eléonore auroit fui son encens;
Peut-être eût refusé de l'entendre, et de lire
D'un trop joyeux conteur les indiscrets accens;
Ou plutôt, pour chanter des appas si charmans,
Il eût changé de ton, et de muse, et de lyre.
Ah ! si le ciel m'avoit prêté
Et son style enchanteur, et son heureux génie,
A te louer je passerois ma vie;
Je peindrois les vertus dont s'orne ta beauté,
Et, doublement vainqueur du temps et de l'envie,
Mes vers nous conduiroient à l'immortalité.

Auguste DE LABOUÏSSE.

Digitized by Google

LE BEL ÉCU DE SIX FRANCS (1).

Heureux qui, sans soucis, l'esprit, le cœur contens,
Conserve dans sa bourse un écu de six francs !
Il entend sans chagrin crier des huîtres fraîches,
Passe sans murmurer près d'un panier de pêches,
Et ne soupire pas après le vin mousseux.
Mais, avec ses amis, mon buveur amoureux,
Tout rempli des attraits de quelque belle dame,
Court au café de Foi désaltérer sa flamme.
Là, célébrant gaîment et le punch et l'amour,
Il entend raconter l'anecdote du jour;
Rit de quelque bon mot, ou bien trinque à la ronde
La brillante santé de la tendre Raimonde.
Mais moi, que la misère attend à la maison,
Moi, toujours étranger aux fruits de la saison;
Sans argent, sans amis, habitant sec et blême
D'un grenier qu'on veut bien appeler un septième;
Mourant de faim, de soif, j'avale sobrement
Quelques mauvais débris de la table d'un grand.
Plus tristement encor je sable le Surène;
Puis, lestement vêtu, tout seul je me promène.
Hélas ! mes yeux partout rencontrent des marchands,
Tout réveille à l'envi mes appétits gourmands :
Un escadron doré de superbes brioches
Ici vient m'avertir du vide de mes poches;
Là, d'un restaurateur l'étalage pompeux
Tire de longs soupirs de mon estomac creux.
On accourt aux Français pour applaudir Voltaire,
Et je ne puis avoir un modeste parterre.
Nouveau Tantale, ainsi tout me saigne le cœur;
Tandis que, sur son siége, un cocher ricaneur
M'offre son fiacre, et rit de ma triste encolure.
Enfin, je rentre à pied me coucher sur la dure.

(1) Cette pièce est une traduction ou plutôt une imitation du *Splendid Shilling* de Philips. Le traducteur a substitué des noms, des mœurs et des usages français, et a transporté la scène de Londres à Paris.

Digitized by Google

Tel et moins malheureux est ce bon Limousin
Qui, le sac sur le dos, la truelle à la main,
Va bâtir un palais et n'a point de chaumière;
Il parcourt la Bourgogne en buvant de l'eau claire,
Sans manger de dindons, il traverse le Mans,
Et, sans goûter le sucre, abandonne Orléans.
Tandis que, sans plaisirs, mort à la jouissance,
Je compte les momens de ma triste existence,
Sur la pointe des pieds franchissant l'escalier,
L'œil fauve, l'air hagard, un diable... un créancier,
Monstre affreux, détesté du ciel et de la terre,
Escalade sans bruit mon chétif belvedère.
Trois fois son pied maudit ébranle ma cloison,
Trois fois sa voix lugubre a prononcé mon nom.
A ce bruit solennel, frappé d'un coup de foudre,
Je tremble, je frémis. Où fuir, et que résoudre?
Mes cheveux sur mon front se hérissent d'horreur;
Je me sens inonder d'une froide sueur;
Je fuis dans le bûcher. O prodige! ma langue
Veut en vain essayer une foible harangue!
Soudain la porte s'ouvre et vomit à mes yeux
Sur mon plancher tremblant le monstre furieux.
Ciel! je vois dans la main du hideux personnage,
Un rouleau de papiers, informe griffonnage,
Du malheur qui m'attend funeste avant-coureur,
Où se peint en traits noirs l'ame d'un procureur.
Mais de ce monstre affreux, plus horrible ministre,
S'avance un autre monstre à la mine sinistre.
Son front chauve en tous sens roule sur son col tors,
Et les peuples tremblans l'appellent un recors.
Le ciel, pour nos péchés, arma sa main terrible
D'un magique pouvoir, d'un charme irrésistible.
A peine il a touché d'un pauvre débiteur
L'épaule infortunée, ô surprise! ô terreur!
Des anciens chevaliers trop commune aventure!
Docile, obéissant, le corps suit sans murmure;
Soudain il est jeté dans le fond d'une tour
Dont la porte d'airain se ferme à double tour
Jusqu'à ce que Pallas, en écus déguisée,
Le fasse enfin sortir de sa tour enchantée.
Prends garde, tremble, crains, malheureux débiteur,
Quand tu sors, sois prudent, redoute l'enchanteur,
Choisis les temps obscurs, jette partout la vue,
Blotti dans quelque coin, au détour d'une rue,

Digitized by Google

Il flaire son gibier; son œil perçant, malin,
Observe tous ses pas, devine son chemin,
S'élance sur sa proie, et de sa main impure
Entraîne sans pitié sa tremblante capture.
Tel Rominagrobis, l'Alexandre des chats,
L'éternel ennemi des souris et des rats,
Suspendant doucement sa griffe scélérate,
Attend qu'un souriceau lui tombe sous la patte.
Telle encore Arachné vient près de mon grabat
Tendre de ses filets le tissu délicat.
Immobile, elle attend, au fonds de sa retraite,
Qu'une mouche étourdie, une guêpe coquette,
Un bourdon maladroit, un papillon galant,
Vienne dans le panneau tomber en voltigeant.
L'insecte prisonnier veut en vain se débattre,
L'araignée à grands pas marche pour le combattre,
L'entoure de cent fils, lui déchire le cœur,
Et traînant son captif, rentre en triomphateur.
Ainsi passent mes jours; mais quand la nuit obscure
Jette sur l'univers sa froide couverture;
Quand l'aquilon glacé vient dire au genre humain
De faire du bon feu, de boire du bon vin;
Moi, sans bois tout l'hiver, tout le soir sans bougies,
Puis-je donc me livrer à de douces orgies?
Est-ce en buvant de l'eau qu'on célèbre Bacchus?
En grelottant de froid peut-on chanter Vénus?
Assis sur mon grabat, dans l'horreur des ténèbres,
Je ne trouve jamais que des rimes funèbres;
Sous un saule pleureur, sous un morne cyprès,
Triste auteur, je ne peins que de tristes objets,
Des lamentations, de mornes élégies,
Des héros enchaînés, des amantes trahies,
Ou bien un tendre amant qui, sur le bord de l'eau,
Tout près de se noyer, harangue un clair ruisseau.
Vainqueur de mes chagrins, quand le sommeil m'accable,
Dans un rêve aussitôt je crois me mettre à table:
Là sont des vins exquis et des mets délicats;
Je vide dix flacons, je mange de vingt plats,
Et déjà le dessert remplaçant deux services,
Me promettoit encor de nouvelles délices;
Je m'éveille; tout fuit; de ce brillant festin
Il ne me reste, hélas! que la soif et la faim.
Oui, tandis que Bacchus sans pitié m'abandonne,
Je vis également oublié de Pomone:

Digitized by Google

Vainement le soleil, d'un rayon bienfaisant,
Dore la Reineglaude ou le Messire-Jean;
Vainement le melon s'arrondit sur sa couche,
Rarement je les vois et jamais je n'y touche.
De mes malheurs, encor ce sont-là les plus doux :
Ma culotte, grand Dieu, qui malgré quelques trous,
De quatre grands hivers avoit bravé l'injure,
Offre d'un large trou l'immense déchirure,
Triste fente où du temps triomphe la fureur!
Fatale à ma santé, fatale à ma pudeur!

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Ainsi, voguant d'abord sur une mer tranquille,
Un navire imprudent s'approche de Sicile;
Il voit jaillir de loin les flammes de l'Etna;
Sans éviter Carybde, il tombe dans Scylla;
On tremble, on jure, on prie, on pompe, on débarrasse;
Vains efforts, le vaisseau tout-à-coup se fracasse,
Reçoit l'onde en fureur dans ses flancs entr'ouverts,
Et s'enfonce à jamais dans l'abyme des mers.

HENNET.

ENIGME.

Je suis pointu, carré, rond, long, petit ou gros,
A se servir de moi chaque jour on s'apprête;
Et soit qu'un régiment marche ou reste en repos,
On me voit toujours à la tête.

LOGOGRIPHE.

Mes cinq membres font une ville
D'un pays qui n'est pas lointain :
Transposez-les, je deviens mot latin,
Et suis à l'aveugle inutile.
Si vous ôtez mes deux extrémités,
Bien heureux avec moi qui suit le petit nombre;
En quatre, de la nuit je sais dissiper l'ombre,
Et suis un animal tout des plus entêtés.

CHARADE.

Dans l'Arabie pétrée est situé mon premier;
A l'aspect du danger naît souvent mon dernier;
Et certain poisson fait éprouver mon entier.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Lunettes*.
Celui du Logogriphe est *Paris*.
Celui de la Charade est *Four-mi*.

Digitized by Google

Œuvres complètes de Duclos, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres; recueillies pour la première fois, revues et corrigées sur les manuscrits de l'auteur, précédées d'une Notice historique et littéraire, ornées de six portraits, et dans lesquelles se trouvent plusieurs écrits inédits, notamment des Mémoires sur sa vie, des Considérations sur le goût, des Fragmens historiques qui devoient faire partie des Mémoires secrets, etc., etc. Dix vol. in-8°. Prix: 40 fr., et 55 fr. par la poste. A Paris, chez *Colnet*, libraire, quai Voltaire; *Fain*, rue Saint-Hyacinthe, n°. 25; et *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Quatrième et dernier extrait. (V. les N°s. des 3, 31 mai et 21 juin.)

Les ouvrages de Duclos dont il reste à parler, sont bien moins importans que ceux dont nous avons rendu compte dans les précédens numéros. Ils consistent en travaux académiques, et en observations sur la Grammaire générale de Port-Royal, où l'on remarque souvent la même légèreté et la même inapplication que dans les histoires composées par l'auteur. Le plus curieux de ces ouvrages est une histoire de l'Académie française depuis 1700. C'est à celui-là seul que nous nous arrêterons; il nous fournira l'occasion de remonter à l'origine de l'Académie, d'examiner l'esprit dans lequel elle a été instituée, de retracer sa conduite pendant le dix-huitième siècle, et de juger l'influence que Duclos sut y acquérir: influence dont l'effet n'a peut-être pas encore été suffisamment observé.

Quand le cardinal de Richelieu voulut fonder l'Académie française, il invita les hommes de lettres qui composoient la société établie chez Conrart, à faire eux-mêmes un exposé de ce que cette compagnie devoit être: exposé qui seroit mis en

Digitized by Google

tête des statuts. On trouve dans ce morceau qui nous a été conservé par Pélisson, l'indication de l'objet et du but que devoit avoir cette institution. Le passage suivant est remarquable. « Il ne suffit pas, disent les premiers académiciens, » d'avoir une grande et profonde connoissance des sciences, » ni une facilité de parler agréablement en conversation, ni » une imagination vive et prompte, capable de beaucoup » inventer ; mais il faut comme un génie particulier, et » une *lumière naturelle*, capable de juger ce qu'il y a de » plus fin et de caché dans l'éloquence ; il faut enfin comme » un mélange de toutes ces autres qualités, en *un tempéra-* » *ment égal*, assujetties sous la loi de l'entendement et sous » *un jugement solide*. » On voit que les premiers académiciens préféroient à tout un jugement solide, qualité rare parmi les gens dont l'imagination s'exerce continuellement, mais qui doit dominer dans une société littéraire pour qu'elle ne tombe pas dans une multitude d'écarts.

Le cardinal de Richelieu fit dresser les lettres-patentes qui établissoient l'Académie française : il falloit qu'elles fussent vérifiées par le parlement de Paris. Cette compagnie s'y refusa pendant deux ans. Son motif ne pouvoit être celui que lui ont supposé quelques écrivains modernes qui ont prétendu qu'elle craignoit les lumières, et que son système étoit de les étouffer. Le Parlement étoit alors composé de tout ce que la France avoit de plus savant et de plus dévoué aux lettres; mais guidé, par sa prudence ordinaire, il avoit prévu de quel poids pouvoit être l'Académie française, s'il se glissoit dans son sein des novateurs et de faux philosophes, et s'ils parvenoient dans la suite à y dominer. Ce pressentiment ne s'est que trop réalisé à la fin du dix-huitième siècle. Cependant le cardinal étoit trop puissant pour que la résistance fût longue. Il écrivit lui-même au premier président, et menaça de faire vérifier les lettres-patentes au grand-conseil. Le Parlement obéit; mais il mit une restriction qu'il est utile de rappeler : « A la » charge, est-il dit, que ceux de ladite assemblée et Acadé- » mie ne connoîtront que de *l'ornement, embellissement, et* » *augmentation* de la langue française, et des livres qui seront

Digitized by Google

» par eux faits, et par autres personnes qui le désireront et » voudront. »

On doit rendre cette justice aux premiers académiciens, qu'ils firent tous leurs efforts pour remplir le but qui leur étoit proposé. La révolution fut prompte. Pour l'élégance, la clarté et la pureté du langage, il suffit de comparer les ouvrages qui parurent avant 1637, et ceux qui furent publiés depuis cette époque. La perfection de la langue étoit pour les premiers académiciens un objet d'émulation et d'enthousiasme. Vaugelas fut l'un des hommes qui contribua le plus à ce grand ouvrage. La position où il se trouvoit, la justesse de son esprit, et ses études profondes l'y rendoient très-propre. Fréquentant assidument la cour où le langage est toujours noble et naturel, répandu parmi les gens de lettres et cependant très-laborieux, malgré les distractions auxquelles il étoit obligé de se livrer, Vaugelas avoit tout ce qu'il falloit pour connoître parfaitement le génie de la langue française. On lui doit la meilleure définition du *bon usage*, soit dans le style, soit dans la conversation : « C'est, dit-il, la façon de parler » de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon » d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. »

Vaugelas n'eut pas le bonheur de lire les Lettres provinciales, ni de voir les tragédies de Racine. Six ans s'étoient écoulés, depuis sa mort, quand Pascal écrivit contre les Jésuites; et quatorze ans, quand on joua les Frères ennemis. Cependant il sembla prévoir l'essor que prendroit bientôt la langue française. Quoique très-mesuré dans ses expressions, il s'abandonne à son enthousiasme quand il traite ce sujet. Sa modestie cependant l'empêche de parler en son nom; il cherche ce qu'un grand orateur pourroit dire sur les progrès futurs de la langue : « Un homme éloquent, dit-il, eût fait voir » qu'il n'y a jamais eu de langue où l'on ait écrit plus pure- » ment et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie » des équivoques et de toute obscurité, plus grave et plus » douce tout ensemble, plus propre pour toute sorte de style, » plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, » qui aime plus l'élégance et l'ornement, mais qui craigne

Digitized by Google

» plus l'affectation. Il eût fait voir comme elle sait tempérer » ses hardiesses avec la pudeur et la retenue qu'il faut avoir, » pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses où donnent aujourd'hui nos voisins, dégénérant de l'éloquence de » leurs pères. » (1) Jamais le génie de la langue française ne fut mieux défini. Etoit-il possible de prédire d'une manière plus précise les chefs-d'œuvre qui devoient bientôt rendre cette langue si célèbre? Vaugelas revient ensuite à l'Académie, dont il développe les devoirs. « Cet homme éloquent, » ajoute-t-il, n'eût pas oublié l'éloge de cette illustre compagnie qui doit être comme le palladium de notre langue, » pour la conserver dans tous ses avantages et dans ce florissant état où elle est, et qui doit servir comme de digue » contre le torrent du mauvais usage qui gagne toujours si » l'on ne s'y oppose. » L'Académie, pour son malheur, ne conserva pas long-temps cette excellente tradition.

Le temps de sa décadence commença à l'époque où Fontenelle et la Motte y brillèrent. Leurs paradoxes furent accueillis. Le premier, très-recherché dans son style, quoiqu'il affectât un air naturel, introduisit ce genre, appelé de nos jours *académique*, où l'on cherche à revêtir de tours piquans des idées fausses ou communes; genre dégradé depuis par d'Alembert, et qui fit le succès de cet académicien comme littérateur. La Motte, plus pur dans sa diction, épuisa tous les artifices de la dialectique pour établir les plus déplorables systèmes en littérature. Sa manière élégante et naturelle de s'exprimer ne fut pas imitée : on n'adopta que ses erreurs.

Duclos étoit de cette école quand il fut admis à l'Académie française. Le parti philosophique n'étoit pas encore dominant; il se trouvoit dans cette compagnie quelques partisans du vieux goût; et l'on peut voir dans les Mémoires de Marmontel la manière dont les philosophes se conduisoient avec cette partie de leurs confrères. Duclos, naturellement dur et tranchant, ne leur épargnoit pas les injures. Enfin ce reste de l'ancienne littérature fut abattu; ce fut à-peu-près l'époque où Duclos

(1) Vaugelas parle ici des Italiens.

Digitized by Google

devenu prépondérant par les fonctions de secrétaire perpétuel, fit substituer aux discours de morale proposés autrefois pour les prix, les éloges des grands hommes de toutes les conditions. C'est en quoi l'on peut dire que Duclos influa puissamment sur son siècle : cela demande des éclaircissemens.

Si l'Académie se fût bornée, comme elle le devoit, à proposer les éloges des grands poètes et des grands orateurs, elle ne se fût point écartée de l'esprit de son institution, puisque ces discours auroient pu donner lieu à des recherches curieuses et utiles sur les secrets de ces écrivains célèbres. Mais ce n'étoit pas ce que vouloit l'Académie émancipée; elle ne se contentoit plus du *département des mots* (1), auquel son fondateur et le Parlement l'avoient sagement bornée; elle voulut avoir le département des choses. Pour y parvenir, elle proposa l'éloge des rois, des ministres et des philosophes. Ce fut un champ vaste ouvert aux novateurs : sous le prétexte de remplir l'intention de l'Académie, les concurrens ne craignirent pas d'entrer dans tous les secrets du gouvernement et de l'administration; ils ne craignirent pas de mettre en question les vérités de la religion et de la morale; et leur audace fut accueillie avec transport. C'est de cette époque que date la grande affluence des séances publiques de l'Académie; cette compagnie devint alors le centre et le chef-lieu de la philosophie moderne. Si l'on n'eût pas été entraîné par un esprit de vertige, on auroit aperçu que le goût s'opposoit à cette innovation. En effet, qu'y avoit-il de plus ridicule que des particuliers sans mission, se battant les flancs pour louer un monarque ou un ministre morts depuis long-temps, leur prêtant des vues et des intentions que jamais ils n'avoient eues, et s'attendrissant froidement sur leurs malheurs et sur leur mort? Cette disconvenance est la plus grande cause du ton exagéré et emphatique de presque tous les écrivains de la fin du dix-huitième siècle.

Les Académies de province s'empressèrent de suivre l'exemple de l'Académie française. De là une multitude de petits littéra-

(1) Expression de Chamfort.

Digitized by Google

teurs, sans talent, vrais fleaux de la société, dont plusieurs se jetèrent dans la révolution, et voulurent effacer à force de crimes le mépris dont leurs vaines prétentions les avoient couverts. Robespierre avoit employé sa jeunesse à disputer des palmes académiques.

En 1772, époque de la mort de Duclos, on commençoit à s'apercevoir de la dangereuse influence que prenoit l'Académie. D'Alembert fit son apologie. Il chercha à persuader au gouvernement que son intérêt consistoit à la maintenir telle qu'elle étoit. Voici en peu de mots le fonds de son raisonnement. On le démêle facilement au milieu des phrases insidieuses sous lesquelles il l'avoit enveloppé. Vous craignez les écrivains séditieux, mais leur admission à l'Académie les calmera; ils n'oseront plus éclater en invectives; ils se borneront à vous attaquer avec plus d'adresse. Les réticences, les pensées détournées, les phrases à double entente seront employées par eux; ils ne vous dénigreront plus qu'avec toute la politesse possible. La correspondance de Voltaire offre la clef d'une multitude de ces petits artifices dont d'Alembert se vantoit d'être l'inventeur. La figure dont il se sert est curieuse : il compare les académiciens à des hommes mariés, et les littérateurs qui ne sont pas de l'Académie à des célibataires. « Celui qui se » marie, dit d'Alembert d'après Bacon, donne des otages à la » fortune; l'homme de lettres qui tient ou qui aspire à » l'Académie, donne des otages à la *décence*. » Il faudroit savoir ce que d'Alembert veut dire ici par *décence*. Est-ce le respect pour la religion, pour le gouvernement, pour les institutions, il suffit de lire ses ouvrages, ainsi que ceux d'un grand nombre de ses confrères pour savoir à quoi s'en tenir. D'Alembert quand il étoit embarrassé, ou quand il avoit peur, se croyoit très-adroit en employant ainsi des expressions vagues qu'il étoit toujours libre d'interpréter ensuite à sa manière. Mais ce reste de ménagement ne convint plus quand la révolution fut faite : on verra bientôt comment Chamfort se moqua des petites ruses de son confrère.

On se rappelle que le fondateur de l'Académie dont le but étoit de perfectionner la langue, voulut qu'une partie des académiciens

Digitized by Google

académiciens fût choisie à la cour; Vaugelas en avoit parfaitement expliqué la raison; mais d'Alembert qui vouloit enchérir sur lui, en trouva une autre qu'il énonça dans une séance publique de l'Académie. Il dit que *les hommes de la cour ayant besoin de plaire sans se livrer, étoient obligés de parler sans rien dire;* ce qui les rendoit dignes d'être académiciens. Remarquez que, quand d'Alembert se permit cette impertinence, jamais il n'y avoit eu à l'Académie plus de grands seigneurs.

D'Alembert vouloit non-seulement que le gouvernement s'aveuglât sur le danger des opinions nouvelles propagées par sa compagnie; mais il insinuoit que le devoir du gouvernement étoit de sévir contre tous les écrivains qui oseroient critiquer l'Académie ou quelques-uns de ses membres. Le morceau où se trouve ce singulier conseil est l'éloge de Boileau prononcé par l'académicien en 1774. Ce qui paroît sur-tout extraordinaire, c'est que d'Alembert insulte le ministère en sollicitant son appui. « Nous demanderons, dit-il, *modestement* et *sans amertume*, si dans les pays où la presse » n'est pas libre, c'est-à-dire où tous les rangs et tous les » états ne sont pas livrés à la censure et au ridicule, il est » plus juste de laisser outrager *un écrivain estimable* qui » honore sa nation, qu'*un homme puissant qui l'avilit.* » N'admirez-vous pas la modestie et la douceur de d'Alembert? Pouvez-vous vous méprendre sur le sens de cette phrase? D'Alembert n'est-il pas l'écrivain estimable dont il faut mettre les adversaires à la Bastille? Et l'homme puissant qui avilit la nation n'est-il pas quelque ministre qui n'a pas un assez grand respect pour la philosophie?

Nous avons dit que lorsque la révolution fut faite, l'Académie qui l'avoit préparée, fut entraînée, malgré ses services, dans la ruine de toutes les institutions. Mirabeau s'étoit chargé de faire un rapport sur les sociétés littéraires; et ce fut à Chamfort qu'il s'adressa pour avoir des renseignemens sur ces sociétés. Le choix ne pouvoit être plus judicieux. Le caractère de Chamfort le portoit à dénigrer tous ceux auxquels il avoit quelques obligations; et après avoir indigne-

Digitized by Google

ment traité ses bienfaiteurs, il ne lui manquoit plus que de répandre le fiel sur les confrères qui l'avoient adopté. C'est surtout contre les ménagemens indiqués par d'Alembert que Chamfort s'élève le plus. Il explique sans y penser le système de ceux qui, comme lui, n'entroient à l'Académie que pour prendre un masque qui les mît à l'abri de la juste surveillance à laquelle la littérature doit être soumise. d'Alembert avoit dit : « L'écrivain isolé, et qui veut toujours l'être est une » espèce de célibataire. » Chamfort observe : « C'est un » *vaurien* qu'il faut ranger en le *mariant* à l'Académie. » Nous ne répéterons pas cette qualification que Chamfort semble se donner à lui-même; mais sa conduite suffit pour marquer le sens de son observation. Astreint à une certaine retenue, tant qu'il fut académicien, il ne laissoit échapper qu'avec réserve les traits qu'il lançoit contre le gouvernement. Aussitôt qu'il eut fait *divorce*, et qu'il fut rentré dans l'état de *célibataire*, ou dans celui que nous ne voulons pas nommer, il ne garda plus aucune mesure, il imagina et répandit le mot fameux : *guerre aux châteaux, paix aux chaumières;* il égala dans ses diatribes les plus ardens révolutionnaires, etc. Ainsi l'Académie fut anéantie par les hommes qui s'étoient auparavant déclarés ses plus zélés admirateurs, par ses élèves, par ceux qui n'avoient rien négligé pour y être admis. Elle ne périt pas avec honneur, parce que sa destruction ne fut que la conséquence des principes qu'elle avoit consacrés : leçon utile pour les compagnies qui ne sauroient, sans le plus grand danger, oublier le but pour lequel elles ont été établies.

Il y auroit de la mauvaise foi à conclure de tout ce qui vient d'être dit, qu'on a voulu s'élever indirectement contre les académies actuelles. Nous l'avons dit en commençant et nous le répétons, ces institutions sont bonnes en elles-mêmes, et ne nous semblent dangereuses que, quand s'éloignant du but qui leur est prescrit, elles deviennent des foyers de faction. Au moment où nous parlons, elles ne sont plus *une puissance :* renfermées dans l'objet de leurs travaux, elles peuvent recouvrer leur ancienne gloire, si elles se préservent des erreurs qui ont égaré les compagnies qu'elles ont remplacées

Digitized by Google

Duclos, comme on a dû le remarquer, eut de l'influence sur l'esprit de son siècle, par l'usage qu'il introduisit, étant secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il reste à examiner rapidement en quoi l'esprit de son siècle a pu influer sur le sien.

Il est à croire que si Duclos eût eu le bonheur de paroître dans les beaux temps du règne de Louis XIV, il auroit composé des ouvrages beaucoup meilleurs. Cet écrivain avoit un esprit droit, un talent rare pour observer, et une franchise d'expression à laquelle il savoit souvent donner une tournure piquante et originale. S'il n'eût pas égalé la Bruyère pour la finesse des observations et les beautés du style, s'il ne se fut pas rangé à côté de la Rochefoucaut pour la précision et la délicatesse des pensées, il auroit pu occuper une place honorable après ces deux moralistes célèbres. Il est à présumer aussi que, moins livré à la dissipation, il auroit consacré plus de soins à ses productions historiques, ouvrages qui auroient pu lui faire une réputation à part. Tel qu'il est, Duclos doit passer pour un des écrivains de son temps qui a le moins donné dans les folies à la mode. Comme observateur, il mérite d'être médité par ceux qui aiment à étudier dans les mœurs les causes secrètes des événemens. P.

Guillaume le Conquérant, poëme en dix chants; par M. *Marie-Michel Belligny*. Un volume in-12. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Fournier*, frères, libraires, rue des Rats, n°. 14; et chez *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Puisque M. Belligny a eu le courage de se faire imprimer, il ne sera pas fâché d'apprendre qu'on a eu celui de lire son poëme, et qu'on l'a trouvé fort amusant. Il nous saura gré du soin que nous prenons de le faire connoître au public, et d'en revéler quelques gentillesses. Nous l'avons admiré d'un bout à l'autre; et si, dans le compte que nous allons en rendre, il

Digitized by Google

nous échappé quelques observations critiques, nous le prions de les pardonner à la force de l'habitude.

L'exposition de son sujet nous a paru heureuse : on ne l'accusera pas d'avoir pris dès le début un ton trop élevé et trop magnifique ; on ne peut être plus simple que M. Belligny :

» J'essaîrai de chanter ce duc de Normandie,
» Qui, confiant aux mers une flotte hardie,
» Guida vers Albion, l'arme de ses sujets,
» Et sut, par sa valeur, monter au trône Anglais. »

C'est bien là *cet auteur plein d'adresse*, dont parle Boileau, *qui ne promet que peu.* Tous les poètes épiques, depuis Homère, disent hardiment *je chante.* Celui-ci se contente de dire, dans son patois, *j'essaîrai de chanter.* Quel raffinement de modestie ! Et quelle simplicité d'aller prendre pour le début d'un poëme héroïque, les rimes dont l'Intimé se sert dans les Plaideurs !

« Devant le Grand Dandin l'innocence est hardie ;
» Oui, devant ce Caton de Basse-Normandie. »

Et que fit ce duc de Normandie ? *Il guida vers Albion l'arme de ses sujets.* Guider une arme paroît bien peu de chose pour faire la conquête d'un royaume ; il faut croire que c'étoit une pique très-longue, et il falloit l'exprimer.

Nous admirons dans l'invocation ce vers hardi :

» La fable ne sied bien qu'à qui peint. . . ,

parce qu'en s'arrêtant là, le son de *qu'à qui peint* a quelque chose de bien agréable, et qu'il semble d'ailleurs que ce poète parle d'un personnage qui s'appelle M. *Quipeint.* Il est fâcheux qu'il ait mis *qu'à qui peint ses héros ;* parce qu'alors cela fait une maxime qu'il faut retourner pour qu'elle offre un peu de bon sens.

« A *Guillaume Edouard* fait don de sa couronne. »

Il est bon d'observer ici que *Guillaume* n'est pas le prénom d'*Edouard,* comme on pourroit le penser ; il faut renverser la construction et entendre ainsi le premier hémistiche : *Edouard à Guillaume.*

« *Harold* est à Guillaume envoyé par son maître. »

Digitized by Google

Nos historiens l'appellent *Eralde*, mais le poète a jugé qu'Harold étoit plus convenable pour rendre un vers bien dur, et il a eu raison.

Harold donc arrive en Normandie, et il obtient une audience du duc.

En un vaste salon. . . .
Un beau fauteuil s'élève. . . .
Chaque officier s'assit. . . .

Il parle à Guillaume et lui dit :

« Vous aimez vos sujets et ne les foulez pas,
Vous ne dévorez point la sueur de leurs bras »

Cela s'appèle dire des choses claires et incontestables, car il est entendu qu'on ne foule pas ceux qu'on aime, et qu'on ne dévore jamais la sueur de personne.

Cet Harold, qui parle si clairement, consent à prêter serment de fidélité, puis il va conter à Mathilde, femme de Guillaume, l'aventure d'Emma, mère d'Edouard, laquelle, pour se justifier d'une inculpation, marcha sur des fers ardens,

« Et de son innocence alla puiser les preuves
Dans les bras déchirans des plus rudes épreuves. »

Jusqu'ici les poètes ne s'étoient pas avisés de donner des bras aux épreuves ; cette expression est énergique, elle auroit été sublime si l'auteur avoit mis :

Sur le ventre brulant des plus rudes épreuves.

O d'un ciel qui protége éclatante faveur,
L'*impuissance* des feux n'a point fait de blessure !

Il ne faut pas un grand miracle pour que *l'impuissance* ne produise rien, l'auteur a voulu dire *la puissance des feux* : c'est une petite erreur qu'on tolère aisément dans un ouvrage de longue haleine.

Lors qu'Harold eut conté cette lugubre histoire, Adèle qui l'écoutoit à côté de sa mère Mathilde, alla se coucher,

« Adèle renferma ses appas ravissans,
Et tâcha d'endormir le trouble de ses sens. »

Dans ce temps on renfermoit ses appas comme on renferme

Digitized by Google

aujourd'hui sa robe. Voilà ce qui s'appelle peindre les coutumes du siècle; c'est à de pareils traits que je reconnnois M. Belligny pour un grand poète. Il a trouvé le secret de faire rimer ces mêmes *appas* avec le mont *Ida*, et *himen* avec *main*: cet homme là a de grandes ressources!

« Harold sut remarquer son teint si pur, si blanc. »

Il en devient amoureux dans une partie de chasse où il poursuit un sanglier *d'un naturel farouche.*

« Les chiens puissent dans l'air son essor fugitif,
» Adèle a dans les bois pris un essor rapide.
» Harold étoit ravi. . . . .
» Ses amoureux desirs galopoient avec lui.
» Mais on trompe l'essor de ces ardens bourreaux,
» Et ces persécuteurs ont détourné leur route. »

Harold fait la culbute, Adèle tue le sanglier; et tout le monde s'en retourne bien joyeux,

« Adèle recueillant d'une main délicate,
» Le juste encens d'Harold qui lui doit son salut,
» L'éloge du chasseur qui lui doit son tribut. »

Il est aisé de concevoir comment on prend de l'encens avec la main; quant à l'éloge c'est une autre affaire; il faut entendre qu'il étoit écrit, et lire ainsi le dernier vers:

Et l'éloge imprimé qu'il joint à ce tribut.

En revenant de la chasse on donne un bal dans le palais de Guillaume; Harold, qui sait encore moins danser que chasser, reste debout toute la nuit.

« En proie à son extase, à son ravissement. »

Le lendemain il demande Adèle en mariage, on fait les fiançailles, il quitte la France,

» Et vogue en Albion. »

Ici les événemens se précipitent; Edouard meurt, Harold est élu roi, Adèle lui file des chemises,

« Elle apprêtoit ces lins, ces légers vêtemens
Dont se couvre l'époux dans la nuit nuptiale »

Digitized by Google

Mathilde l'entretient, et, pour l'encourager, elle lui donne à têter; car, quel autre sens peut-on donner à ce vers :

» Elle épanchoit le sein de la maternité. »

Mais Guillaume se prépare à la guerre, il reçoit l'approbation du Pape :

« Ce duc, d'un esprit sain, né pour la vérité,
» A sa juste valeur jugeoit la papauté.
» Mais par Rome il fermoit la bouche aux mécontens,
» Et mettoit à profit les préjugés du tems. »

On voit que M. Belligny prête adroitement toute sa philosophie à son héros. Toute la chrétienté lui doit des remerciemens pour l'avis qu'il veut bien lui donner.

Guillaume va faire un tour de promenade, et il s'enfonce dans l'obscurité d'une forêt où il n'y a pas un seul arbre :

« Il pénètre des bois la fraîcheur et la nuit...
» Ciel! il ne trouve plus que de minces débris,
» Nul arbre; ils sont déjà tous coupés et partis. »

Il rencontre ensuite dans ce bois, qui n'existe plus, un homme qui peut bien avoir mille à quinze cents ans; c'est un derviche qui a vu naître et tomber l'Empire romain, il fait connoître au duc toute la beauté de la religion druidismique, bien supérieure à celle des Chrétiens. Guillaume le croit, l'embrasse et il retourne à Rouen, pour y entendre prêcher Pierre *l'hermite* qui dans ce temps pouvoit bien être encore au maillot; et qui néanmoins se signaloit déjà par ses exhortations aux premiers croisés : il falloit que son discours fut bien long, puisque vingt-cinq ans après on l'entendoit encore, et que ce ne fut qu'alors qu'il produisit quelqu'effet.

« Il agitoit ses mains, déclamoit son langage;
Il appeloit les Turc, barbares Turcomans,
Et disoit : le Tabor retentit de leurs chants;
De leur ordure enfin (ce qu'on frémit d'entendre)
Ils salissent la tombe où Dieu daigna descendre. »

Le fils de Guillaume, nommé Robert, autre enfant de l'âge de Pierre, ne peut tenir à ce dernier trait de son éloquence; il prend dès-lors la résolution d'aller en Palestine, et l'histoire

Digitized by Google

qui est, comme on le voit, parfaitement d'accord avec M. Belligny, rapporte qu'en effet Robert quitta la Normandie vingt-huit ou trente ans après.

Mais ceci n'est rien encore, le duc fait une provision de chanvre, de sapins, de goudron, de voiles, d'ancres, d'avirons et de mâts :

» *Il avale le tout, et* p'ein de ces apprêts
» Pour visiter ses ports il quitte son palais. »
» Tels et bien mieux cent fois sont décrits par Virgile
» Les démarches, les soins de la belle Didon. »

La flotte des Anglais vient attaquer celle de Guillaume à Saint-Valéry,

» Chaque barque arrivant décharge à terre un groupe,
» Qui se voit assaillir par des Normands en troupe,
» Et le sable s'*amuse* à compter tous les morts. »

Les Anglais sont repoussés, mais ils échappent *par le rembarquement*,

« En élevant le flot entr'eux et le vainqueur. »

La Vertu vient se montrer à Adèle; on la voit descendre des cieux sur une nacelle :

« Sur un nuage d'or qui lui sert de nacelle. »
» Sois sans crainte avec moi, je m'appelle *vertu*,
» Dit-elle en souriant, . . . Malheur au genre humain
» Si la vertu pouvoit n'exister plus. . . . demain. »

Elle lui conseille de dessiner et de chanter pour se distraire; une belle occasion se présente, des troubadours arrivent à Rouen,

« Doux chantres de l'Amour ils séduisoient les femmes. »

Mais ils ne chantoient pas pour de l'argent; on étoit obligé, quand on vouloit les entendre, de leur donner des ames :

» Pour prix de leurs chansons ils remportoient des ames.

Ces aimables auteurs ne pouvoient pas ouvrir la bouche, sans laisser échapper une légion de petits ris ailés, qui voltigeoient partout comme des abeilles :

» De leur bouche les Ris voltigeoient sur la table »

Digitized by Google

Au moment où ils vont chanter, Adèle entre dans la salle du festin :

Elle fait un salut rempli de dignité,
Et va, dans un fauteuil, déposer sa beauté;
Son visage, plus pâle, atteste son désastre;
Mais la pâleur qu'elle offre est la pâleur d'un astre.

Nous croyons qu'il auroit fallu plus de précision dans ces derniers vers, et que l'auteur feroit bien d'adopter cette nouvelle version :

» *Son visage n'est point d'une couleur commune;*
» *Car il paroit aux yeux pâle comme la lune.* »

Les chansons héroïques de ces braves gens ne peuvent donc l'émouvoir; elle n'y trouve que de l'eau et du feu.

» Elle trouve en ces chants, pour tout autre flatteurs,
» Une *source* de peine, un *foyer* de malheurs.

Mais bientôt il font entendre des chants amoureux; et tout le monde, sans en excepter Adèle, s'attendrit comme du fer :

» Semblable à ce métal par l'aimant entraîné,
» Sur son siége chacun demeuroit enchaîné.

Les foyers de la ville se disputent ensuite pour avoir *ces aimables chanteurs :*

« Par les divers foyers chacun fut disputé :
» A ces cygnes vainqueurs plus d'une ame céda. »

Harold, qui ne vouloit rien céder, reçoit la visite de l'Ambition qui, dans ce temps, ressembloit fort à une grenouille coiffée en cheveux :

» Ainsi que la grenouille elle a le corps enflé;
» Sa longue chevelure est éparse et flottante. »
» Elle rallume en lui la soif de la puissance. »

Il se prépare à la défense, et comme il craint une défaite; il ne se contente pas de border son île de soldats, il en jonche encore la côte :

» Il en jonche la côte, il en borde son île. »

Quant à Guillaume,

» Il entasse les siens comme une masse énorme. »

Digitized by Google

Il ne dort point, et, comme Dieu lui-même, il passe toutes les nuits à créer son armée :

» Tel que dans la Genèse on peint le créateur, . .
» Consacrant nuit et jour à ses divins travaux. »

Mathilde et la jeune Adèle vont le trouver à Saint-Valery ; le prince les renvoye. Adèle est enlevée en route par des émissaires d'Harold ; ils la conduisent en Angleterre ; Mathilde, au lieu d'aller sur les traces de sa fille, retourne seule à Rouen. Guillaume reste irrésolu sur le port :

» La Gloire (puisqu'enfin il faut que je la nomme)
» La Gloire apercevant son ame ainsi flottante,
Fend les plaines de l'air et descend dans la tente. »
» Guillaume, lui dit-elle :
» D'Antoine et Cléopatre éveillant la mémoire,
» Veux-tu sur ce romain qu'on calque ton histoire ? »
» Commande à tes soldats si prompts à s'éveiller,
» Et donne à tes vaisseaux l'ordre d'appareiller. »
» Tout soldat à l'instant
» Affublé de son arme, à son bateau se rend. »

On part, toute la nature est dans l'étonnement, et le soleil revient sur ses pas pour voir la flotte de Guillaume :

» Le disque du soleil alors sortoit de l'onde.

Il reste pétrifié lorsqu'il voit que la proue des vaisseaux traîne toujours la poupe après elle :

» La proue au front pointu fendoit l'onde écumante,
» Trainant dans ses sillons la poupe obéissante. »
Les poissons ébahis les regardent passer :
Les habitans des eaux rentrent avec effroi,
» Et restent stupefaits au fond de leurs retraites,
» De voir ces corps hardis qui marchent sur leurs têtes. »

Une furieuse tempête les surprend et détruit le tiers de la flotte, l'Ambition nageoit sur les flots et crioit aux autans,

» Courage, mes amis, périsse l'orgueilleux
» Qui crut vous affronter. »

Le lendemain on vit les vaisseaux dispersés au loin ; ils étoient très-fatigués et avoient un très-grand mal de tête :

» On lisoit sur leur front la trace de leur peine. »

Digitized by Google

Guillaume les réunit et les décide à continuer leur route; les Anglais se réjouissent, mais bientôt ils voyent aborder leurs ennemis, et ils sont repoussés avec perte; les Normands s'établissent sur le rivage, et ils veillent à la garde de leurs vaisseaux. L'auteur oublie ici les traits les plus saillans de cette descente: la chute de Guillaume, et l'incendie de sa flotte.

Adèle est reléguée dans un château fort. Le désespoir la saisit,

» Et se précipitant. . . .

Il est des situations bien terribles dans la vie; et, comme le dit un Allemand célèbre: qui ne perd pas l'esprit dans de certaines circonstances, n'en a point à perdre! Adèle veut lui donner un démenti:

Et se précipitant dans les bras d'un fauteuil
» Aux habits les plus fins ne fait aucun accueil, »

Harold imagine que la possession de cette illustre prisonnière lui assure le trône, il écrit à Guillaume que le sang de sa fille répondra de ses actions, mais ce tendre père consent qu'Adèle soit égorgée pourvu qu'il règne.

» Qui donc l'auroit jamais pensé du coeur humain? »

Guillaume fait jurer à ses soldats de vaincre ou de mourir:

» Le toste cimenta la promesse civique;
» Et, se flattant déjà de cueillir des lauriers,
» Chacun alla, repu, se joindre à ses guerriers. »

Tandis que toute l'armée est ensévelie dans le sommeil, le duc prend son front et le pose sur sa main:

» Le regard immobile et le front sur la main
» Il songe à son Adèle, à son affreux destin. »

La Gloire vient lui découvrir le lieu de son emprisonnement, elle le conduit elle-même:

« Météore, comète, étoile, feu follet,
» La gloire à tant d'objets, à la fois ressembloit.
» . . . . . Il pose pied à terre. »

Il délivre sa fille après avoir tué tous ceux qu'Harold avoit

Digitized by Google

préposés à sa garde; il l'emporte comme un paquet sur son dos, et il va la poser dans sa tente.

» Guillaume alla poser sa fille dans sa tente ;
» *Elle que le coutil* recèle dans ses plis ;
» Elle qui, pour s'asseoir, trouve à peine une chaise,
» Et qui n'a maintenant qu'un gravier pour duvet,

Est enfin

» Rendue à ses parens, dont elle fut sevrée. »

Guillaume s'endort, et il voit dans un songe Henri VIII qui sévre ses sujets de la ville de Rome :

» De l'indocile Rome il sèvre ses sujets. »

Mathilde qui s'ennuyoit beaucoup, est aussi sevrée par les dames de Rouen :

» Cherchant à la sevrer de toute inquiétude,
» Elles ont entrepris de tracer les images
» De tous les chevaliers sous Guillaume partis. »

Nous avons pu voir comme elles ont réussi à les rendre ressemblans dans cette longue tapisserie, qui fut exposée au Louvre il y a quelques années, et que l'on attribue tout entière à Mathilde :

» Passant sur des époux leurs doigts pleins de fraîcheur. »

Le poëte suppose par ce vers que ce fut l'ouvrage de toutes les femmes dont les maris étoient à l'armée.

Toutes les troupes de Guillaume se mettent en marche. Harold apperçoit un météore qui lui donne de l'inquiétude : les deux armées se rencontrent; la bataille s'engage, et les soldats se battent comme des fleurs :

» Tel s'échauffe au printemps le calice des fleurs.
» Que de guerriers détruits, et sur-tout que d'Anglais !
» Les rangs des deux partis ne sont plus guère épais. »

Guillaume défie Harold; un autre guerrier se présente pour le combattre, Harold le tue,

» Son casque, à ce moment, tombe et découvre..... Adèle,
» Qui, sans le gré d'un père, avoit suivi sa trace. »

Digitized by Google

Elle est bientôt vengée. Harold tombe sous les coups de Guillaume; il lui demande la vie, mais son vainqueur lui perce le flanc :

» Et lui fit rendre l'ame avec des flots de sang. »

Toute l'armée anglaise met bas les armes, et l'auteur, triomphant de sa défaite, pose en même-temps la trompette guerrière et la trompette épique. Ainsi finit ce beau poëme, où le stile, comme on a pu le voir, le dispute tellement aux inventions qu'on ne sait à quoi donner le prix. On peut dire seulement que comme il reste quelque barbarie dans les mœurs du temps que le poëte a voulu peindre, son génie a su y approprier son stile en le rendant barbare; en sorte qu'il règne un parfait accord entre l'élocution et les pensées; et c'est ce qui en fait un chef d'œuvre de goût.

G.

Extrait d'une lettre écrite de la Nouvelle-Angleterre, sur l'état actuel des Missions dans cette contrée.

« Dans la Nouvelle-Angleterre (qui comprend les Etats de Connecticut, de Vermont, de New-Hampsire, de Massachusets et de la province du Maine, qui dépend de ce dernier Etat), il n'y a encore que trois missions établies. La principale est à Boston, et les deux autres dans la province du Maine. Celle de Boston et celle de New-Castle dans le Maine, sont très-récentes; l'autre est une mission indienne établie depuis long-temps par les Jésuites français du Canada.

» Avant la révolution américaine, la religion catholique étoit proscrite dans le Massachusets, le Connecticut, et dans presque toutes les autres parties de la Nouvelle-Angleterre; et quoique les lois pénales, dictées par la fureur puritaine, lors de l'établissement des premières colonies, eussent été un peu adoucies, elles étoient encore bien sévères, lorsque cette révolution commença; mais alors, le desir de se concilier la France et les Canadiens, et plus encore la politique, les idées philosophiques sur la tolérance (qui s'étoient développées parmi les sectaires, et auxquelles ils avoient été conduit par leurs principes), firent adopter le système d'une tolérance universelle, en vertu duquel les lois défavorables à la religion

Digitized by Google

catholique furent entièrement abolies dans quelques Etats, dans celui de Massachusets et du Maine ; et il en est resté quelques-uns qui conservent une grande supériorité aux presbytériens, qui privent les catholiques, d'une manière indirecte, de quelques priviléges civils, et occasionnent quelques difficultés dans l'exercice du ministère, en laissant néanmoins parfaitement libre la profession et l'exercice public de la religion.

» Mais lorsque l'obstacle légal fut levé, il en restoit d'autres peut-être plus puissans dans la prévention, la haine et l'horreur de la religion catholique, que les descendans de Calvin et de Knox avoient apportés et nourris, et que la politique anglaise, à cause du voisinage français dans le Canada, avoit eu soin d'entretenir. Personne ne doutoit que la religion catholique ne fût une abomination, et ceux qui la professoient, des monstres; et quoique la communication des Américains avec les Français et autres nations européennes, étendue par la révolution, eût détruit ou diminué cette fausse impression dans un certain nombre de personne, la masse du peuple la conservoit toujours, et on la retrouve encore avec toute sa force dans quelques endroits de l'intérieur. Les idées et les sentimens, qu'elle devoit naturellement produire, empêchoient les catholiques de venir s'établir dans ce pays, et ceux qui y étoient conduits par les circonstances, d'avouer leur religion; et même à l'époque de la révolution française il n'y en avoit encore à Boston qu'une poignée, qui n'étoit pas connue comme telle, composée de gens qui ne se connoissoient guère entr'eux, et dont plusieurs fréquentoient les assemblées des sectaires, pour se soustraire au soupçon d'être catholiques, et au ridicule que ce soupçon auroit pu leur attirer. Les horreurs révolutionnaires de Saint-Domingue et des autres îles françaises, ayant jeté à Boston un certain nombre de Français, ils s'avisèrent (on ne peut trop dire pourquoi, car ils n'étoient guère zélés pour leur religion), de se réunir à quelques Irlandais catholiques, et à un ecclésiastique français, aumônier d'une frégate, d'où il avoit déserté, pour célébrer publiquement l'office catholique. Mais les principes, la conduite de ces Français, et même de cet ecclésiastique qui étoit un aventurier, plusieurs différends et querelles, rendirent ces assemblées un spectacle favorable à la curiosité des sectaires, et plus propre à entretenir la prévention qu'à la détruire et à édifier. Néanmoins, ces assemblées enhardirent un peu les catholiques établis à Boston, et firent du bien à ceux qui, au fond de leur cœur, avoient toujours été attachés à la foi. Elles continuèrent sous un second ecclésiastique français,

Digitized by Google

qui, interdit par son évêque, avoit été obligé de quitter la France, s'étoit réfugié dans ce pays, lors de l'arrivée à Boston de M. Thayer, natif de cette ville, qui avoit été ministre puritain, et qui s'étoit converti à Rome. Il revenoit dans son pays comme missionnaire, instruit, zélé, courageux, menant une vie austère, et réunissoit tout ce qu'une telle mission exigeoit alors. Il annonça publiquement dans ses sermons, et dans les écrits qu'il publia, même dans les gazettes, sa conversion et les motifs qui l'avoient produite. Il défia les ministres, proposa des conférences publiques entre lui et un ministre, lequel abandonna bientôt la discussion, et d'une manière qui publioit sa défaite. Ce courage du msssionnaire, ses succès inspirerent de la confiance aux catholiques, ranimèrent leur ferveur, et opérèrent quelques conversions, malgré les calomnies et les vexations qu'il eut à éprouver.

» En 1793, M. l'abbé Matignon, professeur de théologie au collége de Navarre, à Paris, qui avoit toujours eu le projet de se dévouer aux missions, et qui s'y décida entièrement depuis les événemens de la révolution, passa en Amérique, et fut envoyé à Boston par M. l'évêque de Baltimore. Il y trouva outre M. Thayer, un ecclésiastique français d'un caractère au moins équivoque, qui fomentoit des divisions parmi le petit nombre des catholiques. et qui profitoit des préventions que le dépit des protestans contre M. Thayer tâchoit de répandre et d'entretenir. M. Thayer fut envoyé à une autre mission. Les talens distingués de M. Matignon, son zèle, sa piété tendre, son grand désintéressement, sa constance, son aménité, réunirent les esprits, firent abandonner l'autre ecclésiastique, et lui concilierent l'estime et le respect de tout Boston, et même des ministres, La ferveur et la piété parurent parmi ses ouailles; les conversions devinrent plus fréquentes, et son troupeau s'augmenta graduellement.

» En 1796, M. Cheverai, curé de Mayence, déporté, après avoir exercé le ministère avec le plus grand succès à Londres, vint en Amérique, et passa quelque temps à Boston avec M. Matignon, son ami, en y attendant une destination qu'il avoit demandée à M. l'évêque de Baltimore. Par un concours de circonstances que l'événement m'a fait regarder comme un effet particulier de la providence, les lettres se perdirent, ce qui le retint, et ensuite servit à le fixer à Boston. Depuis le moment où ces deux amis furent réunis, les grands succès ont commencé, et la mission a fait de grands pas vers l'état florissant où elle est aujourd'hui. Elle est composée maintenant de près de mille catholiques; une grande partie sont des Irlandois, les autres, des Américains convertis, et parmi les uns

Digitized by Google

et les autres, il y en a un grand nombre qui édifient par leur piété et leur ferveur.

» Ceux des Irlandais qui sont amenés dans cette ville par la situation malheureuse de leur pays natal, sont pour la plupart pauvres, ignorans, dégradés par l'abjection à laquelle ils étoient réduits, et plus encore par les vices et l'immoralité qu'entraînenta près elles toutes les rebellions; mais bientôt après leur arrivée, le zèle de ces missionnaires ranime en eux les sentimens de religion, en les instruisant les rend meilleurs, et en fait des membres utiles et respectables de la société. L'influence heureuse de leur ministère sur cette classe infortunée, est généralement reconnue, et le service important qu'ils rendent à la ville, est senti avec reconnoissance.

» Une circonstance remarquable, c'est que l'endroit où les catholiques ont commencé à s'assembler, étoit une petite chapelle qui avoit été bâtie par les protestans français qui s'étoient retirés à Boston. Cette congrégation des protestans, qui dans les derniers temps avoit décliné rapidement, se trouvoit entièrement dissoute au moment où les catholiques pensèrent à s'assembler, en sorte que leur chapelle étoit vacante. Les catholiques la louèrent, et ont continué à l'occuper jusqu'à l'automne dernier, qu'ils ont pris possession de l'église qu'ils ont bâtie.

» La construction de l'église catholique de Boston est une sorte de miracle. La congrégation est pauvre; et néanmoins, en moins de deux ans, on est venu à bout de rassembler une somme de plus de 100,000 fr., et de bâtir, sinon la plus grande, au moins la plus belle église de Boston. Près de 25,000 fr. ont été donnés par les protestans de Boston. M. Matignon y a mis ce qui lui restoit des fonds qu'il avoit apportés d'Europe. Les catholiques des Etats du sud ont donné quatre à cinq mille fr. Le reste a été fourni par les membres de la congrégation, qui ont déployé une générosité qui a excédé de beaucoup ce qu'on auroit pu espérer; et il est presqu'inconcevable comment des ouvriers, des journaliers, les gens de la classe la moins aisée, et qui font la masse de la congrégation, ont pu faire d'aussi grands sacrifices. L'église a été cocsacrée le jour de S.-Michel de l'année dernière, par M. l'évêque de Baltimore. Le concours des protestans a été prodigieux; tout ce qu'il y a de mieux à Boston y a assisté, et a traité avec la plus grande distinction notre saint prélat.

» Ce temps a été un temps de triomphe pour nos bons catholiques; et une grande croix dorée placée au sommet d'un clocher élégant, au milieu d'une ville qui étoit la capitale du puritanisme, et plus ennemie de notre religion que Genève

ne

Digitized by Google

ne l'étoit en Europe, est en effet un triomphe auquel on n'avoit guère lieu de s'attendre il y a peu d'années, et qu'on n'auroit pas cru, si on l'avoit annoncé.

» L'église est d'un bon goût, et propre dans l'intérieur, mais sans autre ornement qu'un tableau de crucifiement, fait par un peintre américain. Ce tableau a beaucoup de défauts, mais néanmoins il frappe le peuple, et laisse une impression forte dans l'ame des protestans. En remarquant cet effet, nous avons souvent desiré que les moyens de la congrégation fussent assez considérables pour en faire venir de l'Europe. Il en est de même des ornemens : on ne peut pas en avoir de beaux dans ce pays. Si l'on pouvoit en avoir provenant des églises dépouillées d'Europe, on auroit de plus la c nsolation de penser que ces dépouilles servent à établir la religion dans une partie du monde où elle étoit proscrite. Mais l'état d'épuisement où nos catholiques se sont mis, ne permet pas de penser à aucune dépense à présent.

» Avant la construction de l'église, le local resserré dans lequel on s'assembloit ne pouvoit admettre qu'un petit nombre de ceux des protestans qui desiroient assister aux offices et aux prédications. Mais à présent, tous les dimanches il y en a beaucoup. Ils sont attirés par le desir de mieux connoître notre culte, par la prédication de M. Cheverai, qu'on regarde généralement comme le meilleur prédicateur de Boston et de tous ceux qu'on connoît dans les Etats-Unis; et j'avoue que je n'en ai jamais entendu qui produisît plus d'effet. Son éloquence est brillante, aimable, pleine d'onction, et captive les cœurs. Plusieurs personnes qui étoient venues l'entendre par curiosité, ont été touchées et se sont converties. A ces talens distingués, il joint le caractère le plus aimant, le plus aimable et le plus liant, qui le rend l'idole de tout Boston, soutient et avance les progrès de son ministère. Il est jeune encore, plein de force et de zèle; mais ses travaux sont tels, que nous avons de justes raisons de craindre qu'il ne soit bientôt épuisé. Malheureusement il ne peut se modérer, et la vue du bien qu'il peut faire, ne lui permet pas d'écouter les remontrances qu'on lui fait chaque jour.

» Boston n'est pas le seul endroit où il déploie son zèle; il l'exerce encore d'une manière non moins consolante, quoique moins brillante, dans la mission de New-Castle, sur la rivière de Damascotti, dans la province du Maine; mission qu'il a établie, et qui présente des détails bien intéressans.

» Deux Irlandais catholiques, et qui avoient très peu de fortune, étoient allés s'établir dans cet endroit. Très-attachés à leur religion, ils invitèrent les ecclésiastiques de Boston à les

Digitized by Google

visiser et à leur procurer les consolations de leur ministère. M. Cheverai, plus en état de supporter la fatigue, s'y rendit tous les ans, et de-là, comme d'un centre, il alloit voir quelques familles autrefois catholiques, dispersées dans le Maine, mais qui, sans ecclésiastiques, avoient presqu'entièrement oublié leur religion. Ces visites eurent du succès, non-seulement envers ces catholiques, mais envers des protestans que la curiosité attiroit à ses prédications et instructions particulières; et par degrés il est venu à bout de former une congrégation de plus de deux cents catholiques, dont la plus grande partie sont des convertis de toutes les sectes, même de celle des quakers, les plus difficiles à ramener. Ces catholiques sont dispersés à la distance de 4, 5, 10, ou 15 et même 20 milles de la petite chapelle qui est à New-Castle. Néanmoins leur ferveur est telle, qu'ils manquent rarement, même dans les plus mauvais temps, de s'y rendre les dimanches. Je n'ai pas encore eu le plaisir de voir cette congrégation; mais d'après ce que j'en ai appris, elle présente un spectacle touchant et édifiant. M. l'évêque de Baltimore qui l'a visitée, n'en parloit qu'avec ravissement.

» La chapelle qui est a présent occupée, étoit un grand magasin qui a été converti en une chapelle proprement décorée, par l'un de ces deux bons catholiques qui ont d'abord appelé M. Cheverai. La Providence, qui semble les avoir dirigés vers cet endroit pour y fonder l'établissement de la religion, a béni leur entreprise : ils y ont fait, en douze ans, une fortune immense; et voyant que la chapelle actuelle est trop petite, pour recevoir les catholiques et les protestans qui se présentent, ils vont à leurs frais bâtir une très-belle église, un presbytère, et donner un beau terrain pour une glèbe. Je pense qu'avant un an l'église sera bâtie, et il y a apparence qu'alors la religion y fera des progrès encore plus rapides. Ils y seroient beaucoup plus prompts, si M. Cheverai pouvoit y résider constamment; mais il ne peut y être que quatre à cinq mois chaque année. Boston exige sa présence le reste du temps. Il est si aimé, si adoré, qu'il seroit impossible d'engager l'une de ces congrégations à le céder entièrement à l'autre, et qu'il ne faut pas songer à le remplacer par un autre ecclésiastique. Il y a de si grandes consolations, que lui-même ne pourroit pas se résoudre à quitter l'une ou l'autre, à moins que ce ne fût pas la volonté de Dieu, marquée par celle de ses supérieurs, et qu'il ne fait pas attention aux fatigues que lui donnent successivement ces deux congrégations. Je me propose d'aller ave lui dans cette mission, le printemps prochain, si rien ne s'y oppose.

Digitized by Google

» La troisième est à Passamaguoddi, sur les frontières des États-Unis et de la nouvelle Ecosse. Elle est pour les Indiens de cette tribu, qui sont environ deux cents, et pour quelques familles catholiques, établies dans les environs. Cette tribu a été convertie, il y long-temps, par les Jésuites. Depuis la dissolution de cette admirable société, ces Indiens n'avoient eu des missionnaires que par intervalle, et souvent avoient été plusieurs années sans voir un ecclésiastique. Malgré ce désavantage, ils demeuroient très-attachés à la religion, et en pratiquoient les devoirs avec la plus grande ponctualité, autant qu'ils le pouvoient. Dès qu'ils furent informés qu'il y avoit des ecclésiastiques à Boston, ils y envoyèrent une députation, pour les inviter à venir les visiter. M. Cheverai y fit plusieurs voyages, et passa chaque fois plusieurs mois parmi eux, y recevant de grandes consolations, admirant la foi vive, la piété ardente, et la manière touchante dont la plupart remplissoient leurs devoirs de religion. Sentant combien il seroit à desirer qu'un ecclésiastique fût fixé parmi eux, il fit venir de Londres M. Romagué, son ami, qui depuis a toujours résidé avec ces Indiens, a appris leur langue, et y vit très-content parmi eux. On est parvenu à obtenir de la législature de Massachusets, une somme annuelle de près de neuf cents livres, pour faire subsister cet ecclésiastique. De plus on a obtenu quinze cents fr. pour bâtir une église en bois, qui vient d'être achevée, et une ferme avec une maison curiale. En un mot, cette législature protestante a fait tout ce qu'on auroit à peine osé espérer d'une législature catholique, pour procurer un sort à un missionnaire, et assurer aux Indiens les moyens de pratiquer leur religion.

» On espère que cette église contribuera à fixer davantage les Indiens, à les attacher au local, et faciliter leur civilisation. L'abbé Romagué va essayer de faire apprendre aux femmes à filer, tisser, etc., et de décider les hommes à cultiver la terre. Plusieurs ont déjà fait des enclos, et commencé à planter du maïs. Ils passent une partie de l'année à la chasse et à la pêche; leur vie errante est, pour un grand nombre, une occasion de fautes graves. Il est bien à regretter qu'ils soient si près des Américains; leur voisinage introduit parmi les Indiens les désordres, et particulièrement l'ivrognerie, qui est la cause de tout le mal qu'ils font; les anciens missionnaires s'étoient principalement attachés à les prévenir contre ce vice, et l'horreur qu'ils en avoient inspirée est telle, qu'il y a un grand nombre de vieux Indiens, qui depuis bien des années, ont résisté à la passion immodérée qu'ils ont naturellement pour les liqueurs fortes, au point de n'en pas avoir bu une seule

Digitized by Google

goutte, et de ne pouvoir être tentés d'en goûter. M. Romagué est persuadé, que s'il pouvoit les avoir au milieu des forêts, et sans aucune communication avec les blancs, il auroit la satisfaction de les voir presque comme ils étoient sous leurs anciens missionnaires : mais il n'est pas possible de changer leur situation. M. Romagué est fixé à Passa-maguoddi; mais il va tous les ans visiter les indiens de Penobscott, qui habitent une île de la rivière de ce nom, à 200 milles du premier endroit. C'étoit autrefois une tribu très-considérable; la religion y étoit dans un état aussi florissant qu'à Passamaguoddi; mais vivant au milieu des blancs, ils en reçoivent plus de vices, et sont plus corrompus que l'autre tribu. Néanmoins depuis qu'ils ont régulièrement un missionnaire, ils commencent à s'amender; et M. Romagué nous mandoit, il y a quelques jours, au retour de sa visite, qu'il y avoit éprouvé plus de consolation que précédemment, et qu'il avoit pu admettre à la sainte table plus de quatre-vingts personnes. Il a introduit la vaccine parmi ces Indiens, et cet été il en a inoculé, avec succès, plus de cent cinquante.

Leur genre de vie est encore le même, quant au fond, que celui qui est décrit dans quelques-unes des lettres édifiantes relatives à des tribus d'Indiens, peu éloignées du local que celles-ci occupent. Il n'a éprouvé que les modifications inévitables, d'après un commerce plus intime, et un voisinage plus rapproché des blancs. Le chant a été un moyen efficace de faire retenir les primes à ces Indiens : quoiqu'ils aient été si long-temps presqu'abandonnés à eux-mêmes, ils avoient conservé la coutume de chanter les primes dans leur famille et en public. M. Cheverai a été surpris de les entendre chanter toutes les parties de l'office, et un grand nombre de cantiques pieux et instructifs en indien, sur la musique de l'église, avec une justesse et une précision qu'on trouveroit à peine dans les chœurs les mieux composés. Un des plus beaux airs de cantiques, à Boston, vient de ces Indiens, de qui M. Cheverai l'a appris.

Tout ce qu'on retrouve de relatif à la religion parmi ces pauvres Indiens, après avoir été si long-temps comme abandonnés à eux-mêmes, excite l'admiration pour les travaux des missionnaires Jésuites qui en étoient chargés. Si cette société eût subsisté, ses missionnaires du Maryland se seroient répandus sur tous les points de ce continent; et si elle étoit rétablie bientôt en état d'envoyer des missionnaires, tels que les anciens, il n'y a nul doute que la religion ne fît de grands progrès dans ce pays. Les divisions des sectes, l'indifférence qui en résulte, dessèchent le protestantisme : il est sans vigueur : le corps subsiste, mais ce qui l'animoit est presqu'entièrement

Digitized by Google

évaporé. Les réformés de toute dénomination, sont arrivés aux dernières conséquences, et passent aux déisme. Si un grand nombre d'hommes à talens, d'une vie exemplaire et d'un dévouement apostolique, tels qu'étoient les anciens missionnaires Jésuites, se répandoient parmi eux, ils les arrêteroient avant qu'ils pussent se précipiter dans l'abîme de l'incrédulité, et les rameneroient sur le rocher de l'Eglise. Il y a plusieurs missionnaires de ce caractère dans ce pays, mais le nombre en est bien petit, en comparaison de l'ouvrage à faire; il faut une société pour en fournir un grand nombre, tel qu'il seroit nécessaire pour donner les moyens et lever les obstacles, et cela surpasse le pouvoir d'individus isolés. Par le défaut de missionnaires, le peuple dégoûté du christianisme réformé, s'engouffre tous les jours davantage dans l'incrédulité, dont les progrès sont rapides, ainsi que ceux de la démocratie, sa compagne fidelle, et dont la réunion forme nn jacobinisme qui menace l'ordre social dans ce pays.

» Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire pour la première fois, ce jacobinisme s'et étendu dans la classe inférieure de la société; et la marche rétrograde des gens pensans et en état de réfléchir, n'a pas eu d'effet pour arrêter le torrent. Ce que je vous mandai alors sur ce point, est vrai encore, et même plus vrai aujourd'hui; seulement je vois plus de circonstances favorables à la religion catholique. Les missions dont je viens de vous parler m'étoient moins connues, et étoit moins considérables qu'elles ne le sont à présent, et la partie de ce pays que j'habitois et que je connoissois le plus, étoit la plus indisposée contre les catholiques.

Il ne m'est pas possible de vous donner des détails sur les missions des Etats du sud et de l'ouest. Je sais seulement que la religion s'y étend, et proportionnellement fait plus de progrès que les sectes, quoique ces progrès soient bien au-dessous de ce que l'on désiroit. Si M. l'abbé de Gallitzin va à Munster, il pourra vous faire connoître l'état de la religion dans ces parties; il est dans l'ouest, il y mène une vie apostolique, et Dieu couronne ses travaux par de grands succès: c'est ce que m'a dit M. l'évêque de Baltimore.

Il y a des religieuses qui ont essayé de s'établir en plusieurs villes; mais elles ont éprouvé des difficultés, qui les ont forcées de changer pour trouver mieux: elles sont aussi allées au sud; depuis long-temps je n'en aï rien appris.

Vous savez, sans doute, Monsieur, que les trappistes sont arrivés dans ce pays l'année dernière. Ils avoient eu le projet d'abord de s'établir dans la Pensylvanie; mais je crois qu'y trouvant difficilement à faire des arrangemens convenables,

Digitized by Google

ils vont essayer de faire leur établissement dans le Kentuky ; j'espère que ce pays les conservera, et qu'ils serviront à y attirer la bénédiction du ciel, et contribueront, par leur vie sainte, à l'édification et à la propagation de la foi.

Un établissement qui nous paroît devoir y contribuer beaucoup, c'est celui d'un collége à Baltimore, par M. l'abbé Dubourg. Cet ecclésiastique distingué par ses talens, sur-tout pour l'éducation de la jeunesse, et qui avoit un établissement bien intéressant à Paris, avoit formé, il y a quelques années, un collége à Baltimore pour des jeunes Espagnols et François catholiques; mais le gouvernement Espagnol ayant défendu d'envoyer des jeunes gens dans les Etats-Unis, pour y être élevés, ce premier collége se trouve dissous; M. Dubourg en a ouvert un il y a seulement huit mois, sur un plan plus étendu, et d'après lequel il reçoit les enfans des protestans. Les succès de son premier collége furent bientôt connus du public, et donnèrent de la vogue à sa maison. Le nombre des jeunes gens qui se présentoient étoit si grand, qu'ils se mit à bâtir un second corps-de-logis, qui se trouva aussitôt rempli; et à présent, il va en bâtir un troisième; et l'on assure que s'il pouvoit recevoir trois cents élèves, il les auroit aussitôt. Ses coopérateurs sont des ecclésiastiques de la communauté de S. Sulpice, à Paris, dont il étoit membre.

Toutes les personnes qui connoissent l'établissement, avouent que l'Amérique n'a rien qui puisse lui être comparé. La réputation qu'il acquiert parmi les protestans, a quelque chose d'extraordinaire. Il y a quelques jour, qu'une personne de Baltimore, déclara à un grand dîner public, donné à Boston en présence de plus de deux cent personnes, qu'un des événemens les plus heureux pour ce pays, étoit l'établissement de ce collége, et que les Etats-Unis devoient s'enorgeillir de le posséder; et il n'y eut qu'une voix parmi ceux qui le connoissoient, pour confirmer cette observation. M. Cheverai étoit présent à ce dîner, et a entendu ce témoignage.

Quoiqu'on y admette des jeunes gens de toute religion, néanmoins la religion catholique est la seule qui y soit pratiquée; les élèves ont la permission d'aller les dimanches aux assemblées de leurs sectes respectives, et, dans le cours de la semaine ils assistent aux prières avec les catholiques.

M. l'évêque de Baltimore nous avoit dit, l'année dernière, qu'il s'étoit adressé à Rome pour faire diviser son diocèse immense, qui a les mêmes limites que les Etats-Unis. Je viens d'apprendre qu'il a reçu toutes les autorisations nécessaires pour cette division; que son siége de Baltimore est érigé en archevêché; qu'il pourra ériger autant de siéges qu'il jugera,

Digitized by Google

nécessaires, les fixera où il voudra, et choisira les évêques pour les remplir. Ainsi l'église catholique d'Amérique va prendre une forme plus imposante, qui ne pourra qu'être avantageuse, plaire aux catholiques, et leur inspirer plus de confiance. Je sais que M. Matignon est désigné pour un des nouveaux évêchés; mais je doute qu'on puisse le décider à accepter : outre les autres qualités des hommes apostoliques, il a de plus cette crainte qu'ils avoient du fardeau épiscopal.

Dans mes lettres précédentes, je vous informai des événemens politiques du moment; il est inutile de les reprendre, ceux qui avoient quelque importance ayant été généralement connus en Europe long-temps auparavant.

Je vous donnai des tableaux comparatifs par lesquels vous pouviez vous former une idée des progrès étonnans de la population, de l'industrie, du commerce et des richesses de ce pays. J'ai égaré les notes que j'avois faites occasionnellement pour vous donner des détails sur cet objet, ce qui m'empêche de vous les communiquer cette fois-ci. La prospérité de ce pays passe toute idée; et si elle n'étoit accompagnée des symptômes facheux et affligeans, que présentent les principes politiques et anti-religieux, ce seroit un spectacle ravissant autant qu'il est étonnant. Il arrive toujours des émigrés en grand nombre d'Irlande, d'Ecosse, de Hollande, d'Allemagne, et depuis quelques années de la Suisse. A l'exception de quelques Irlandois, peu viennent s'établir dans les Etats du Nord. L'Etat de New-Yorck, de Pensylvanie, Maryland et Virginie, sont ceux qui reçoivent la masse des émigrés; les Allemands vont presque tous dans la Pensylvanie, et quelques-uns dans les Etats de New-Yorch. Il y a une grande partie de la Pensylvanie qui n'est peuplée que d'Allemands. Ils y conservent leur langue, leurs coutumes, et sont les plus industrieux : mais la plupart, comme presque tous les autres émigrés, embrassent le parti démocratique. L'esprit de ce parti a eu quelquefois parmi les Allemands catholiques une influence fâcheuse par rapport à la religion, en occasionnant des schismes affligeans dans plusieurs paroisses considérables.

Je me rappelle que vous me demandiez des observations sur la constitution physique des Américains. Ils sont dans le nord, des hommes forts, vigoureux, grands, endurcis aux travaux, et réunissant un air lourd et gauche à une activité et une adresse étonnante pour les travaux pénibles. Dans les parties où beaucoup d'émigrés se fixent en corps, on distingue les races d'Européens. Mais là où ils sont moins nombreux, ils se mêlent bientôt, et on ne les distingue plus.

N'ayant jamais été au sud de New-Yorck, je n'ai pas pu faire des observations qui s'appliquent aux dispositions phy-

Digitized by Google

siques des habitans des Etats qui sont au-delà; mais je sais que l'énergie décroît proportionnellement suivant la latitude et la nation européenne dont les habitans sont issus.

Vous m'aviez aussi fait quelques questions sur les chevaux. Ils sont très-nombreux dans ce pays; il est peu de familles qui n'en aient au moins un, et tous les gens un peu à l'aise ont un cabriolet. On ne sait ce que c'est que d'aller à pied quand on a plus d'un demi mille à faire. Les chevaux du pays, c'est-à-dire, provenant de ceux qui ont été importés anciennement, sont forts, durs, et ne demandent presque pas de soins. Ils vont assez vîte, et un cheval très-commun peut voyager attelé à un cabriolet à raison de 5 à 6 milles par heure, et de 30 à 40 milles par jour, pendant plusieurs jours; mais les bons chevaux font 8 à 9 milles par heure : ces chevaux ne sont point employés pour le labourage, ni pour transporter des objets pesans : on se sert de bœufs dans la Nouvelle-Angleterre. Dans le sud les chevaux sont employés pour tout. Dans la Pensylvanie et la Virginie on à la race flamande, qui donne des chevaux très-gros et très-forts. Depuis quelques années on importe d'Europe, et surtout d'Angleterre, de très-beaux étalons, et le nombre des chevaux élégans et de course augmente tous les jours. Les Américains donnent de plus en plus dans le goût anglais; mais plus particulièrement dans l'Etat de New-Yorc et ceux du sud, que dans la Nouvelle-Angleterre, où les courses de chevaux ne sont pas de mode, et sont même défendues par les lois dans quelques endroits. Ces beaux chevaux sont très-chers, et demandent beaucoup de soin. Un caractère particulier des chevaux élevés dans ce pays (comme en général de tous les animaux, tels que bœufs, taureaux, vaches, chiens, etc.), est une douceur et une docilité étonnante. Ce caractère frappe d'abord tous les Européens. Ils se laisse soigner, conduire par des petits enfants, des femmes, sans qu'il arrive d'accidens. C'est, je crois, un effet du climat, et de la manière douée dont on les traite.

J'avois également des détails très-amples que je m'étois fait donner sur cet article, et que j'avois transcris dans quelques-unes de mes lettres précédentes; mais que je ne puis plus retrouver; s'ils ne sont pas perdus, j'en ferai usage dans une des lettres suivantes.

Les mémoires que j'avois pareillement fait sur les Indiens, et qui avoient servi de matériaux pour les lettres précédentes, qui ont été perdues, et que j'avois joints aux autres, se sont égarés avec eux. Je n'ai plus les détails assez présens. Seulement je puis vous observer qu'en général ils diminuent sensiblement par mort et émigration. Ils reculent à mesure que les blancs avancent, et sont presque tous aux frontières; il en reste en-

Digitized by Google

core dans l'intérieur des terres de l'ouest, une tribu considérable. La boisson immodérée, la misère, et la réunion des vices des blancs à ceux des Indiens, amènent à grands pas la dissolution du reste des tribus qui demeurent enclavées dans les établissemens des blancs. Ceux qu'on voit vagabonder dans les Etats qui sont sur l'Atlantique, n'ont d'indien que les traits et la couleur, et sous les autres rapports, ressemblent aux individus les plus dégradés parmi les blancs : ils sont des objets de pitié. Une partie de ce qui reste des six nations est dans le haut Canada; l'autre demeure dans les parties du nord de l'Etat de New-Yorck ; ceux qui sont catholiques sont bien différens de leurs pères, et n'excitent plus le même intérêt. J'ai toujours desiré voir quelques-unes de ces tribus considérables, et si je réside encore quelque temps en Amérique, je tâcherai d'aller visiter celles qui sont vers Niagara, afin de pouvoir en même temps aller admirer cette grande curiosité du nouveau monde.

Extrait de plusieurs lettres écrites par des missionnaires du séminaire des missions étrangères de Paris, et datées de la province du Stutchuen en Chine.

La religion chrétienne continue à faire des progrès sensibles dans cette province. Cinq mille cent quatre-vingt-un de ses habitans ont embrassé la foi dans le courant de l'année dernière, et six mille trente-neuf enfans ont été baptisés. Nous les voyons se présenter d'eux-mêmes pour se faire instruire, et nous demander des livres de religion, que nous leur distribuons gratuitement, pour leur en faire connoître les dogmes et la morale. La tolérance du gouvernement, et la manière dont il se conduit à l'égard des chrétiens, nous font espérer de jouir de la paix. Sous le gouvernement du nouvel empereur, nous n'éprouvons plus de persécutions. Les mandarins ne reçoivent plus les dénonciations que l'on avoit coutume de faire contre nous pour cause de religion. Les assemblées religieuses se tiennent publiquement, et sans obstacle de la part des gouverneurs des villes.

Dans le district de Tonquin, un chrétien qui avoit refusé de donner de l'argent pour contribuer à une cérémonie du du cultes des idoles, fut chassé par les collecteurs, d'une manufacture de soieries où il travailloit pour gagner sa vie. Ce néophyte, indigné de se voir forcé d'abandonner son métier, leur intenta un procès; le mandarin jugea en faveur dn néophyte, et dit à ses adversaires : « puisque les chrétiens » ne vous demandent point d'argent pour l'exercice de leur

Digitized by Google

» religion, vous ne devez pas les forcer pour le culte de vos » idoles. »

Dans un autre district, un chrétien ayant refusé de contribuer à une comédie où les Chinois faisoient l'éloge de leurs idoles, fut frappé par les collecteurs. L'affaire ayant été portée devant le gouverneur du lieu, celui-ci ordonna d'arrêter les collecteurs, et fit donner à chacun quinze coups de houpade, pour avoir voulu, de leur autorité privée, forcer les chrétiens à contribuer à une cérémonie contraire à leur religion.

Enfin, les Néophytes tiennent publiquement leurs assemblées sans aucun obstacle de la part du gouvernement; et on prêche la religion dans les places publiques et dans les marchés, sans que la proximité des prétoires y mette obstacle. D'après une tolérance si marquée, il y auroit tout lieu d'espérer de voir le christianisme faire ici les plus grands progrès, s'il nous venoit un nombre suffisant d'ouvriers évangéliques pour prêcher la religion dans cette vaste province. Elle a trois cents lieues de l'est à l'ouest, et trois cent vingt du nord au sud; on y comte douze villes du premier ordre, dix-neuf du second, cent dix du troisième, et dix autres qu'on appelle Ting, qui sont un démembrement de celles du premier ordre; on la divise en quatre parties: celles de l'est, de l'ouest, du sud et du nord. La religion est à-peu-près également répandue dans chacune de ces quatre parties, et y fait à-peu-près les mêmes progrès. Dans la partie orientale, on compte cent dix-sept peuplades de chrétiens, cent soixante-douze dans l'occidentale, quarante-trois dans la septentrionale, et cent trente-deux dans la méridionale. Le nombre des chrétiens se monte en totalité à quarante-huit mille; il n'y en avoit que vingt-quatre en 1785. Mais il faut parcourir un pays immense pour visiter tous les néophytes et les administrer; et il y a seulement quatre missionnaires du séminaire de Paris, y compris l'évêque, et dix-neuf prêtres chinois.

On travaille, autant qu'il est possible, à former un clergé national. Les écoles où l'on enseigne publiquement la religion chrétienne ne sont point inquiétées. Les Chinois nous demandent quelquefois d'y admettre leurs enfans, pour leur apprendre à lire les livres classiques, et à écrire leurs caractères. Nous avons dans cette province soixante-quatre écoles chrétiennes, dont trente-cinq de garçons et vingt-neuf de filles. Il est fâcheux qu'on ne puisse pas multiplier suffisamment ces sortes d'institutions; la pauvreté des habitans y met obstacle dans plusieurs endroits. L'empereur a appelé à Pekin deux nouveaux missionnaires lazaristes, qui sont partis l'été dernier de Canton pour se rendre à la capitale.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— La seule nouveauté dramatique de cette semaine, est une pièce en trois actes et en prose, intitulée : *L'Espiègle et le Dormeur, ou le Revenant du Château de Beausol*, par M. Dumaniant, auteur de *Ruse contre Ruse*. Cet ouvrage, représenté sur le théâtre de l'Impératrice, a obtenu du succès; il est imité de l'allemand : c'est assez dire qu'il eût été mieux placé sur la scène de la porte Saint-Martin que sur celle du théâtre de l'Impératrice.

— On vient de publier une nouvelle édition des *Œuvres de Vauvenargues* (1) ; elle est augmentée de plusieurs ouvrages inédits et de notes critiques et grammaticales, et précédée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur; par M. Suard, secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut. L'on attribue les notes à M. l'abbé Morellet. Nous examinerons avec soin les Œuvres de Vauvenargues, la notice de M. Suard, et les notes de M. Morellet, et nous en rendrons compte très-prochainement.

— Le poëme de *la Danse*, par M. Berchoux, auteur de *la Gastronomie*, dont nous avons donné un fragment dans le dernier numéro du Mercure, sera mis en vente la semaine prochaine.

—Dimanche 29 juin (jour de Saint-Pierre), on a donné à Rouen, sur le théâtre des Arts, en mémoire du grand Corneille, né dans cette ville, *le Cid*, suivi du *Menteur*, et précédés de *la Fête de Corneille*, ou *Pierre et Thomas Corneille à Rouen*, comédie de M. Picard; terminée par un vaudeville et ornée d'une décoration nouvelle. La salle étoit illuminée comme pour un jour de bal, et le spectacle a commencé par l'*Ouverture de la Bataille d'Ivry*, et le couronnement des bustes des deux Corneille.

— Des lettres de Berlin annoncent qu'on y a mis, le 11 juin, pour la première fois, *le Docteur Luther* en scène. La pièce est de M. Werner, et elle a obtenu de très-grands applaudissemens, quoique la représentation en ait duré depuis cinq heures et demie jusqu'à onze heures. La salle

(1) Deux vol. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste.
A Paris, chez Dentu, libr., quai des Augustins; et le Normant.

Digitized by Google

étoit tellement pleine, qu'une foule de curieux n'a pu trouver de place. Ce drame héroïque est plus bizarre encore que tous ceux qui ont si vivement excité la burlesque admiration de quelques-uns de nos écrivains modernes. Le lieu de la scène y change quinze ou dix-huit fois. Luther y paroît brûlant des bulles, faisant l'amour, traduisant la Bible, se battant, la lance au point, toujours accompagné du tonnerre de l'Eternel, et finissant la pièce par ces trois mots pathétiques : *Liberté! Croyance! Dieu!*

Le célèbre Monti, poète italien, historiographe royal, membre associé de l'Institut de France, de la Légion-d'Honneur, et chevalier de la Couronne de fer, a eu l'honneur de présenter à S. A. R. le prince vice-roi d'Italie, les premiers chants de son poëme intitulé : *le Barde de la Forêt-Noire.* Ce poëme est dédié à S. M. l'Empereur et Roi, et destiné à célébrer ses triomphes en Allemagne.

— Le comité central de vaccine a fait le 12 de ce mois, à la société établie près S. Ex. le ministre de l'intérieur, pour l'extinction de la petite-vérole, son rapport sur les travaux entrepris en France pendant l'an 13, pour la propagation de la vaccine. Il résulte de ce rapport, que le nombre des individus vaccinés en l'an 13, dans 42 départemens dont les préfets ont envoyé les états, se monte à 125,992; ce qui donne pour toute la France un total à-peu-près de 400,000; et en supposant, comme en l'an 10, le nombre des naissances de 4,088,157, il s'ensuit que le tiers au moins des enfans nés en l'an 13 et l'an 14 a été vacciné.

Des contr'épreuves nombreuses ont été faites pour s'assurer de l'effet préservatif de la vaccine; et soit que l'on ait eu recours à l'inoculation de la petite-vérole sur des vaccinés, soit qu'on ait établi entre ces derniers et des varioleux un commerce intime et habituel; soit que pendant le retour des épidémies varioleuses les vaccinés aient été soumis à leur influence; soit enfin que ces trois genres d'épreuves aient été réunis sur les mêmes sujets, toujours la petite-vérole a respecté ceux sur lesquels la vaccine avoit régulièrement suivi sa marche. Un des plus importans résultats du rapport du comité est la certitude de la diminution progressive de la mortalité dans les lieux où la vaccine a été introduite, et son augmentation dans ceux où on a négligé d'y recourir. Les calculs envoyés par quelques préfets sont, à cet égard, extrêmement dignes de remarque; et si on en rapproche ceux qui établissent l'effrayant rapport des individus morts de la petite vérole, à ceux qui sont atteints de cette maladie, on sera, mathématiquement pour ainsi dire, entraîné à adopter le nouveau mode d'inoculation.

Digitized by Google

Le comité central n'a point borné à l'espèce humaine les recherches qu'il a été chargé de faire; il a étudié l'importante question de savoir si la vaccine inoculée aux moutons les préserveroit de la clavelée : ses essais tentés à Goussainville, sur le beau troupeau espagnol de M. Brunard, cultivateur à Sarcelles, et ensuite à Paris, sur un trop petit nombre d'animaux, quoiqu'ils aient parfaitement réussi, lui ont d'autant moins paru propres à résoudre la question par l'affirmative, que des essais pareils, tentés à Versailles par la société d'agriculture, avoient eu un résultat tout-à-fait différent. Le comité a donc pensé qu'il étoit nécessaire de recommencer l'expérience sur un plus grand nombre d'animaux; et malgré tout son desir de voir la vaccine s'appliquer utilement aux bêtes à laine, il ne s'est point dissimulé que puisqu'on avoit réussi autrefois à diminuer la confluence du claveau, en l'inoculant à quelques animaux, cette dernière méthode étoit jusqu'à présent plus recommandable que la vaccination. Elle a été adoptée par M. le sénateur Chaptal, pour son troupeau de race espagnole, et 760 bêtes ont été, l'été dernier, inoculées du claveau, qui n'a été confluent et mortel que pour un très-petit nombre, et pour celles seulement qui avoient reçu la contagion avant l'opération.

On rappelle au public que les vaccinations gratuites continuent à être pratiquées les lundi et vendredi de chaque semaine, à midi précis, dans une des salles de l'hospice de la vaccine, rue du Battoir, près la rue Hautefeuille, n°. 1. La correspondance et les demandes de vaccin doivent être adressées, franc de port, à M. Husson, docteur en médecine, secrétaire de la société et du comité central de vaccine, rue et Ecole de Médecine.

— En exécution du décret impérial, l'eau coule sans interruption, depuis le 1er juillet, dans toutes les anciennes fontaines de la capitale, et dans la plupart de celles dont le même décret a ordonné l'établissement.

— La place du Châtelet va être considérablement agrandie. Tous les bâtimens de la façade de l'ouest jusqu'à l'ancienne Morgue seront abattus.

— On a déjà creusé sur les deux côtés de la route de l'Etoile, à deux cents pas de la barrière de ce nom, les terrains où vont être jetées les fondations de l'arc de triomphe qu'on érige à la gloire des armées françaises. Ces terrains, creusés à la profondeur d'environ douze mètres, sont prêts à recevoir le massif de pierres qui deviendra la base sur laquelle reposera chaque extrémité de l'arc triomphal, dont le cintre doit s'élever au milieu de la route, et faire face directement à la

Digitized by Google

principale allée des Tuileries. Le chemin pavé de l'Etoile est resté intact : les voitures continuent d'y passer, entre les deux fossés, comme elles passeront sous la voute de l'arc, entre les deux piliers. On a ménagé un espace suffisant pour le passage de plusieurs voitures de front. Ce monument paroît devoir être remarquable sur-tout par sa grande dimension.

— Le commissaire-général de la marine à Bordeaux a fait publier dans cette ville une lettre de son Exc. le ministre de la marine, qui annonce que par décision du 9 juin, S. M. a ordonné la levée de l'embargo mis dans les ports de France sur les bâtimens russes, depuis que les hostilités ont commencé avec cette puissance, et leur accorde la faculté de reprendre la mer.

— Les feuilles anglaises marquent qu'un cordonnier de Fetterwort, dans le comté de Sussex, et qui se nomme Horter, a inventé une machine avec laquelle il a déjà fait, en peu de temps et debout, deux cens paires de souliers. Cette machine qui épargne le temps et les fatigues de l'ouvrier, coûte en Angleterre trente schelings, et l'inventeur a reçu de la Société des Arts de Londres une récompense de dix-huit guinées.

Abeille du Nord.

M. Brisson, membre de l'Institut, auteur d'un *Cours de Physique* estimé, de *Vables des pesanteurs spécifiques des substances minérales et végétales*, d'une très-grande utilité, et plusieurs autres ouvrages, vient de mourir dans un âge fort avancé.

Au Rédacteur du MERCURE.

Dans un ouvrage qui a fait dernièrement quelque sensation, on trouve un article qui intéresse l'histoire de la littérature, et je dois à la justice et à la reconnoissance de publier une réclamation sur l'article de Maupertuis. Ce géomètre distingué, ancien officier, président de l'Académie, aussi considéré par son savoir, que recherché par ses talens agréables, avoit épousé une fille de la cour.

Il se brouilla avec Voltaire, pour n'avoir pas voulu faire recevoir l'abbé Raynal de l'académie de Berlin ; mais il n'avoit rien imprimé contre Voltaire, lorsque celui-ci publia sa diatribe du docteur Akakia, médecin du pape. J'étois très-jeune, je faisois ma cour à tous les deux, j'en recevois des marques d'amitié. Ils me traitoient plus comme leur enfant que comme leur confrère. Je suis désintéressé dans cette affaire, et je fus témoin de tout ce qui se passa. Le roi indigné de cette agression, fit brûler la brochure par la main du bourreau, ce qui ne se faisoit jamais à Berlin, et il alla lui-même

Digitized by Google

chez Maupertuis, qui étoit malade, lui dire : Je vous apporte les cendres de votre ennemi. Il avoit besoin de Voltaire, mais il respectoit le caractère et la science de Maupertuis. Voltaire indigné demanda son congé. Le roi résista quelque temps, et il y a, à cet égard, une erreur dans les Œuvres posthumes de d'Alembert : est dit que le roi le renvoya durement. Voltaire ayant insisté pour avoir son congé, le roi lui redemanda le cordon de ses ordres, et trois volumes de ses Œuvres qu'il ne donnoit qu'à ses amis, et à condition qu'ils ne sortiroient pas de ses Etats : Voltaire ne les ayant pas rendus, le roi le fit arrêter à Francfort.

La dispute de Maupertuis contre Kœnig, occasionna de nouvelles attaques de Voltaire; mais l'Académie de Berlin la jugea solennellement. J'étois du nombre des juges; le grand Euler écrivit lui-même pour justifier ce jugement, et Maupertuis n'avoit encore aucun tort dans cette affaire.

De la Lande.

Modes *du 30 juin.*

Outre les petits toquets de crêpe, et les chapeaux de paille jaune, à petit bord, il y a, depuis quelque jours, des chapeaux de paille blanche, à la provençale, posés sur un demi-bonnet; mais la grande majorité des coiffures se compose de chapeaux de paille jaune à grand bord, et de capotes avancées. Les rubans nouveaux sont appelés boiteux; ils sont rose et blanc, gros jaune et blanc. Les fleurs sur le devant d'un chapeau, les épis sur-tout, ont les pointes inclinées. Les roses blanches et l'acacia sont encore de mode; mais ce qui est tout-à-fait récent, ce sont des roses de deux couleurs, dont une moitié est blanche, l'autre lilas, ou lilas et rose, et les pois à bouquets. On voit quelques capotes blanches brodées en couleur; les fleurs en coton et les feuilles en laine. Quelques-unes de ces manches courtes, qu'on portoit si bouffantes, sont plissées maintenant. Les pélerines plissées sont les seules que la mode admette.

NOUVELLES POLITIQUES.

Rome, 19 *juin.*

Le S. Père a accordé des indulgences à tous ceux qui assisteront aux prières pour les besoins de l'église catholique. Dans les brefs publiés à cet égard, il y est dit qu'on demande à Dieu, 1° la conservation, l'exaltation et l'agrandissement de l'église; 2° l'extirpation des hérésies et l'humiliation de ses ennemies; 3° l'esprit de paix et de concorde entre les princes chrétiens; 4° lumières, soulagement, défense et assistance au souverain Pontife pour bien gouverner l'église.

Londres, 25 *juin.*

Samedi dernier, à dix heures et demie du matin, M. Wilbraham, qui étoit prisonnier en France depuis le commencement de la guerre, a débarqué à Douvres. Il étoit porteur de dépêches de M. Talleyrand, pour M. Fox, et il s'est mis

Digitized by Google

immédiatement en route pour Londres. Il est maintenant hors de doute qu'une négociation est entamée, et qu'elle se suit directement entre M. Fox et M. de Talleyrand. Lorsque certaines bases auront été arrêtées entre eux, les deux gouvernemens nommeront des négociateurs. Il est possible que M. Wilbraham ait rapporté ses passeports nécessaires pour le nôtre. Non-seulement nous croyons qu'il existe une négociation, mais nous ne serions pas surpris que les préliminaires de la paix fussent bientôt signés. Comme il est très-vraisemblable que le gouvernement français exigera avant tout que nous consentions aux changemens qu'il a faits sur le continent, nous sommes persuadés que M. Fox est disposé à céder ce point préliminaire. (*The Courrier.*)

PARIS.

S. A. I. la princesse Stéphanie, et S. A. S. le prince électoral de Bade, sont partis le 30 juin de Saint-Cloud pour Carlsruhe.

— Un courrier du cabinet anglais, qui étoit arrivé à Paris samedi soir, a été réexpédié pour Londres, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. A son départ de Londres, la santé de M. Fox n'étoit pas bonne. Ses jambes étoient enflées; on craignoit un commencement d'hydropisie.

FONDS PUBLICS

Du samedi 28. — C p. o/o c. J. c. du 22 mars 1806 64f. 70c. 80c. 85c 90c. 80c. 85c 95c. 90c 95c 90c. 85c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 61f. 80c. 62f.
Act. de la Banque de Fr. 1138f 75c. 1140f

Du lundi 30. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 64f. 95c 65f. 65f. 15c 20c. 25c 20c 15c 65f 10c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 62f.
Act. de la Banque de Fr. 1140f. 1142f. 50c. 1140f.

Du mardi 1er *juillet.* — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f. 50c 60c 70c 60c. 65c. 70c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 62f. 70c
Act. de la Banque de Fr. 1142f 50c. 1143 75c 1142f. 50c

Du mercredi 2. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f 90c. 66f 25c 66f 66f 25c. 20c. 15c. 66f 20c 66f 66f 20c. 66f
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806.
Act. de la Banque de Fr. 1145f 47f 50c 46f 25c 43f 75c. 42f 50c. 1143f. 75c.

Du jeudi 3.—C p. o/o J. du 22 mars 1806. 66f 66f 10c 50c 66f 65f 90c 66f
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f 62c 90c.
Act. de la Banque de Fr. 1142. 50c. 1143f 75 1145f.

Du vendredi 4. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 30c. 60c. 70c. 60c 65c. 60c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f 60c 80c.
Act. de la Banque de Fr. 1155f 00c 0f 000. 0000. 00c 0000f

Digitized by Google

(N°. CCLX.)
(SAMEDI 12 JUILLET 1806.)

DÉP. DE LA SEINE. 5. CEN.

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

D'un poëme intitulé LA DANSE, *ou* LES DIEUX DE L'OPÉRA.

Début du Ier. Chant.

NAGUÈRE du Parnasse abordant les chemins,
Inspiré par Comus, j'ai réglé les festins.
La France s'est instruite aux leçons de ma lyre :
A ma voix foible encore elle a daigné sourire.
Dois-je cesser mes chants, et mourir satisfait
D'un peu de gloire acquise à mon heureux banquet ?
Embouchons à mon tour la trompette héroïque.
La danse, les ballets sur la scène lyrique
Offrent à mon génie un sujet important.
Heureux l'homme qui peut varier son talent !
Heureux quand il dédaigne une action vulgaire,
Et s'empare des noms que respecte la terre !
Le sien, digne d'amour, survit avec orgueil
A la foule des noms qu'engloutit le cercueil.
Aux héros de ses chants le poète s'égale.
Entre eux le préjugé ne met plus d'intervalle.
Le chantre d'Ilion, siége de tant d'exploits,
Voit comparer sa gloire à la gloire des rois ;

Digitized by Google

Homère, vagabond, est le rival d'Achille,
Et le pieux Enée est moins grand que Virgile;
Celui qui délivra le berceau des Chrétiens,
Voit les lauriers du Tasse accompagner les siens.
La renommée unit, par d'égales louanges,
Les noms d'Eve, d'Adam, de Milton et des anges....
Mais en nommant Milton, mon audace s'accroît.
J'aspire à l'égaler, n'en ai-je pas le droit?
Comme lui, m'emparant d'une mine féconde,
De la chute d'un Dieu je vais remplir le monde,
Et dans mes vers pompeux et mes chants solennels,
D'une grande infortune occuper les mortels;
Je vais montrer ce Dieu déchu de sa puissance,
Forcé de renoncer au sceptre de la danse,
De le remettre aux mains d'un mortel, d'un enfant
Sorti d'un grand combat vainqueur et triomphant.
O Milton! prête-moi cette plume sublime
Qui nous peint des enfers l'épouvantable abyme;
Qui place les remords, la haine, les vautours
Près du riant tableau des premières amours;
Qui, par un beau contraste, enfant de ton génie,
Oppose du Très-Haut la grandeur infinie
Au déplorable sort du rebelle Satan,
Tantôt hideux crapaud et tantôt cormoran;
Soutiens ma voix novice aux jeux de Calliope,
Des poètes grossiers brise en moi l'enveloppe,
Fais-moi paroître enfin dans les rangs glorieux
De ces chantres brillans que protégent les Dieux.

J. Berchoux.

LE JUGEMENT DERNIER,

ODE.

Par de pompeux accords, sur les pas de la Gloire,
Qu'on guide nos soldats aux champs de la victoire,
Qu'on célèbre le nom des rois et des héros,
Ma lyre va chanter le jour épouvantable
Où ce globe coupable
Rentrera pour jamais dans le sein du chaos.

Une profonde horreur couvre la terre entière,
Le soleil pâlissant refuse sa lumière,

Digitized by Google

Et sans cesse la foudre éclate dans les airs :
C'en est fait, nous touchons à ce moment terrible
Où l'Eternel visible,
La balance à la main, va juger l'univers.

La trompette céleste a frappé mon oreille;
Dans les bras de la mort le monde se réveille,
La cendre se ranime et quitte le tombeau :
A son destin fatal victime abandonnée,
La nature étonnée
Attend dans la terreur ce spectacle nouveau.

Le souverain des cieux, que la gloire environne,
Prompt comme les éclairs abandonne son trône,
Armé de ses carreaux, suivi de la terreur,
Il ne consulte plus sa clémence ineffable :
C'est un Dieu formidable
Qui va lancer les traits de sa juste fureur.

Les ministres sacrés de sa volonté sainte
Déposent leur couronne et reculent de crainte.
Il prononce déjà ses suprêmes arrêts :
Le ciel ouvre à grand bruit ses portes immortelles
A ces hommes fidèles,
Qui du Verbe éternel ont rempli les décrets.

De la religion volontaires victimes,
Bienfaiteurs des humains, monarques magnanimes,
Qui êtes avec vous régner la vérité,
Vos vœux sont accomplis : formant avec les anges
Un concert de louanges,
Possédez le trésor de l'immortalité.

Les cruels oppresseurs de la foible innocence,
Qui, sous les dures lois d'une injuste puissance,
Firent couler les pleurs des peuples abattus,
De triomphes brillans et de carnage avides,
Les guerriers intrépides,
En ce terrible instant que sont-ils devenus ?

Où sont ces monumens, ces superbes ouvrages,
Qui menaçoient le ciel, qui bravoient les orages ?
A peine l'Eternel a tonné dans les airs,
Les flammes s'élançant au son de sa parole,
De l'un à l'autre pôle,
Dans un affreux désordre ont plongé l'univers.

Digitized by Google

Ces globes radieux, dont la marche féconde
Parcouroit tous les ans le grand cercle du monde,
Sont rentrés dans l'horreur de l'éternelle nuit.
Majestueux soleil qui doras ces montagnes,
Enrichis les campagnes,
D'un mot Dieu te créa, d'un mot il te détruit.

De l'enfer pour jamais les portes sont fermées;
De ses gouffres profonds les voûtes enflammées
Retentissent au loin des cris de la fureur.
Traînant le désespoir, vengeresse inflexible,
L'éternité terrible,
Redouble de ces lieux l'épouvantable horreur.

DAYDÉ.

LA RÉPUBLIQUE DES ANIMAUX,

APOLOGUE.

(Frimaire an VIII.)

Avec la liberté confondant la licence,
Et d'un joug qui pesoit à leur impatience,
Les animaux, un jour, se croyant affranchis,
Osèrent usurper la suprême puissance.
Tout fut bouleversé, l'on se crut tout permis;
Les droits les plus sacrés dans l'oubli furent mis.
Le loup, qui du trésor eut la surintendance,
Prit les plus fins renards pour ses premiers commis.
Par la taupe jugés, loin des regards de l'aigle,
Des comptes frauduleux furent trouvés en règle.
Plus de propriété : l'audacieux frêlon
De l'abeille pilla l'odorante moisson;
Le bouc lascif, des mœurs exerça la police;
Le tigre fut chargé de rendre la justice,
Et la fureur dicta ses iniques arrêts.
De l'amour conjugal, édifians modèles,
Vos nœuds furent brisés, sensibles tourterelles!
Et vous, foibles agneaux, qui demandiez la paix,
Ce bien si précieux, vous ne l'eûtes jamais.
Il fallut s'exiler. Trop fidèle à son maître,
Le chien fut, sous ses yeux, égorgé comme un traître.
Le roi des animaux, par la ligue accusé
Du trouble qu'elle avoit elle-même causé,
Succomba sous les coups de cette horde atroce.
C'est alors que l'enfer, pour venger l'innocent,
De ses gouffres vomit une hyenne féroce,
Qui s'abreuva de pleurs et nagea dans le sang.
Rien ne fut épargné, ni le sexe, ni l'âge :
Pas un être vivant ne seroit échappé,
Si le monstre, à son tour, n'avoit été frappé.
Sa mort fut comme un calme après un long orage,

Digitized by Google

Calme trop court, hélas ! qui n'étoit qu'apparent :
La tyrannie encore survécut au tyran.
De la lange sortie, une hydre insatiable,
De cinq têtes armée, en sa rage effroyable,
Durant cinq ans entiers alla tout dévorant.
Incessamment en proie au tourment de la crainte,
Chacun s'interdisoit la plus légère plainte :
Pour surcroît de douleurs, des ours, des léopards,
Et des antres du Nord les habitans sauvages
Exerçoient à l'envi, les plus affreux ravages,
Quand le murmure éclate enfin de toutes parts.
Tous demandent un chef d'une voix unanime.
Cependant un jeune aigle, au cœur fier, magnanime,
Du regard et du vol pénétrant dans les cieux,
De la patrie entend les regrets et les vœux.
Des bords, où les méchans, envieux de sa gloire,
Avoient, en l'éloignant exilé la victoire,
Il vole, et voit sur lui se fixer tous les yeux.
De l'Etat chancelant il a saisi les rênes;
Des innocens captifs il a rompu les chaînes;
Les sinistres complots soudain sont découverts,
Et l'épouvante enfin a gagné les pervers.
L'ordre se rétablit. Avec la confiance,
Le crédit renaissant ramène l'abondance;
Au-dedans, au-dehors, il n'est plus d'ennemis.
Chacun des animaux, à la raison soumis,
Avouoit, grace aux lois d'un parfait équilibre,
Que jamais il ne fut plus heureux, ni plus libre.

ÉPITAPHE (1).

Arrête-toi passant, vois Marie Recouvre,
Que Dieu, ces jours passés, voulut avoir à soi;
Mais ce n'est que son corps que cette lame couvre,
Son esprit dans le ciel fut porté par la Foi.

Nous vécûmes conjoints d'une amitié si rare,
Que, passant avec moi jusqu'à six fois six ans,
Dieu de notre union, que la Parque sépare,
Gages de notre amour, fit naître dix enfans.

Deux sont allés à Dieu, et les huit sont en vie,
Qui, pour me consoler, s'efforcent bien souvent
De cacher le regret de leur perte infinie,
Cessant le deuil du mort pour plaindre le vivant.

Agréables objets qui charmeroient ma peine,
Si rien que la mort seule en avoit le pouvoir;
Mais de me consoler l'espérance est si vaine
Que ma douleur s'accroît du plaisir de les voir.

(1) On lisoit cette épitaphe dans l'église de l'abbaye de Barbeau, sur le tombeau de feue honorable dame Marie Recouvre, femme de noble homme Jean de Hory, peintre ordinaire et valet-de-chambre du roi, laquelle mourut le dernier jour d'avril 1607.

Digitized by Google

Tu peux donc voir ici la moitié de moi-même,
Qui de son autre part attend l'assemblement :
Je suis l'autre moitié que la bonté suprême
Fait vivre pour plorer la morte incessamment.

Que dis-je, vivre? Hélas! quel devin me transporte?
En disant que je vis, je me trompe bien fort :
Non, non, je ne vis plus en celle qui est morte;
Mais elle vit en moi, qui suis mort en sa mort.

ENIGME.

On me voit, en tous lieux, jusque dans la chaumière,
Et près de moi l'on aime à trouver le repos.
Le pauvre avec transport souvent me considère,
Le riche vient souvent pour me tourner le dos.
J'ai bon cœur; j'ai reçu plus d'une confidence :
Le plaisir que je fais, semble toujours nouveau.
Je ne me cache point, cependant, par prudence,
Jamais, en aucun temps, je ne suis sans manteau.

LOGOGRIPHE.

J'ai de tous côtés grand renom,
Une syllabe fait mon nom;
Mais a-t-on rien vu de semblable?
Depuis qu'on mit sur moi le juste et le coupable,
En m'ôtant les deux bouts j'ai le pouvoir en main;
De différens climats je suis le souverain
Et me rends souvent formidable.

CHARADE.

Ce que l'on voit enclore
Les beaux présens de Flore,
C'est mon premier.
Une utile machine
Sépare la farine
De mon dernier.
Quelquefois en voyage
On cherche de l'ombrage
Sous mon entier.

---

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Bonnet.*

Celui du Logogriphe est *Melun*, où l'on trouve *lumen*, *élu*, *lune* et *mule.*

Celui de la Charade est *Tor-peur.*

Digitized by Google

Les notes suivantes n'étoient pas destinées au public, comme on le verra facilement par le caractère particulier des réflexions qu'elles contiennent. Les gazettes ont annoncé une nouvelle éruption du Vésuve; alors on a pensé que cet événement pouvoit donner quelque intérêt à ces notes. Elles ont été écrites au crayon, en montant à la cime du volcan. On y parle tantôt au passé, tantôt au présent, suivant que l'auteur se rendoit compte de ce qu'il voyoit ou de ce qu'il venoit de voir. On n'a rien voulu corriger au style de cette espèce de journal, de peur d'ôter quelque chose à la vérité; mais aussi, et par cette raison, le lecteur est prié de le lire avec indulgence.

Voyage au Mont-Vésuve, jeudi 5 janvier 1804.

AUJOURD'HUI 5 janvier, je suis parti de Naples à sept heures du matin; me voilà à Portici. Le soleil est dégagé des nuages du Levant, mais la tête du Vésuve est toujours dans le brouillard. Je fais marché avec un *cicerone*, pour me conduire au cratère du volcan. Il me fournit deux mules, une pour lui, une pour moi, et nous partons.

Je commence à monter par un chemin assez large, entre deux champs de vignes appuyées sur des peupliers. Je m'avance droit au levant d'hiver. J'aperçois, un peu au-dessous des vapeurs abaissées dans la moyenne région de l'air, la cime de quelques arbres: ce sont les ormeaux de l'hermitage. De pauvres habitations de vignerons, se montrent à droite et à gauche, au milieu des riches ceps du *lacryma christi*. Au reste, partout une terre brûlée, des vignes dépouillées, entremêlées de pins en forme de parasols,

Digitized by Google

quelques aloès dans les haies, d'innombrables pierres roulantes, pas un oiseau.

J'arrive au premier plateau de la montagne. Une plaine nue s'étend devant moi. J'entrevois les deux têtes du Vésuve; à gauche la *Somma*, à droite la bouche actuelle du volcan : ces deux têtes sont enveloppées de nuages pâles. Je m'avance. D'un côté la *Somma* s'abaisse; de l'autre je commence à distinguer les ravines tracées dans le cône du volcan, que je vais bientôt gravir. La lave de 1766 et de 1769 couvre la plaine où je marche. C'est un affreux désert enfumé, où les laves jetées comme des scories de forge, présentent sur un fond noir leur écume blanchâtre, tout-à-fait semblable à des mousses desséchées.

Suivant le chemin à gauche, et laissant à droite le cône du volcan, j'arrive au pied d'un coteau ou plutôt d'un mur formé de la lave qui a recouvert Herculanum. Cette espèce de muraille est plantée de vignes sur la lisière de la plaine, et son revers offre une vallée profonde occupée par un taillis. Le froid devient très-piquant.

Je gravis cette colline pour me rendre à l'hermitage que l'on aperçoit de l'autre côté. Le ciel s'abaisse, les nuages descendent et volent sur la terre comme une fumée grisâtre, ou comme des cendres chassées par le vent. Je commence à entendre mugir les ormeaux de l'hermitage.

L'hermite est sorti pour me recevoir. Il a pris la bride de ma mule, et j'ai mis pied à terre. Cet hermite est un grand homme de bonne mine, et d'une physionomie ouverte. Il m'a fait entrer dans sa cellule, il a mis lui-même le couvert, et m'a servi un pain, des pommes et des œufs. Il s'est assis devant moi, les deux coudes appuyés sur la table, et s'est mis à causer tranquillement tandis que je déjeûnois. Les nuages s'étoient fermés de toutes parts autour de nous; on ne pouvoit distinguer aucun objet par la fenêtre de l'hermitage. L'on n'entendoit dans ce gouffre

Digitized by Google

de vapeurs que le sifflement du vent, et le bruit lointain de la mer sur les côtes d'Herculanum. N'est-ce pas une chose assez remarquable que cette scène paisible de l'hospitalité chrétienne, placée dans une petite cellule au pied d'un volcan, et au milieu d'une tempête?

L'hermite m'a présenté le livre où les étrangers qui vont au Vésuve ont coutume de noter quelque chose. Dans ce livre, je n'ai pas trouvé une pensée qui méritât d'être retenue; les Français seulement, avec ce bon goût naturel à notre nation, se sont contentés de mettre la date de leur passage, ou de faire l'éloge de l'hermite qui les a reçus. Quoi qu'il en soit, ce volcan n'a inspiré rien de remarquable aux voyageurs: cela me confirme dans une idée que j'ai depuis long-temps: c'est que les très-grands sujets, comme les très-grands objets sont moins propres qu'on ne pense à faire naître de grandes idées: leur grandeur étant pour ainsi dire en évidence, tout ce qu'on ajoute au-delà du fait, ne sert qu'à le rapetisser. Le *nascitur ridiculus mus* est vrai de toutes les montagnes.

Je pars de l'hermitage à deux heures et demie; je remonte sur le coteau de laves que j'avois déjà franchi: à ma gauche est la vallée qui me sépare de la *Somma*, à ma droite, la plaine du cône. Je marche en m'élevant sur la crête du coteau. Je n'ai trouvé dans cet horrible lieu, pour toute créature vivante, qu'une pauvre jeune fille, maigre, jaune, demi-nue et succombant sous un fardeau de bois coupé dans la montagne.

Les nuages ne me laissent plus rien voir; le vent soufflant de bas en haut les chasse du plateau noir que je domine, et les fait passer sur la crête de la chaussée de laves que je parcours: je n'entends que le bruit des pas de ma mule.

Je quitte le coteau, je tourne à droite et redescends dans cette plaine de lave qui aboutit au cône du volcan, et que j'ai traversée plus bas, en montant à

Digitized by Google

l'hermitage. Même en présence de ces débris calcinés, l'imagination se représente à peine ces champs de feu et de métaux fondus, au moment des éruptions du Vésuve. Le Dante les avoit peut-être vus, lorsqu'il a peint dans son Enfer ces sables brûlans où des flammes éternelles descendent lentement et en silence, *come di neve in Alpe sanza vento :*

Arrivammo ad una lande
Che dal suo letto ogni pianta rimove.
. . . . . .
Lo spazzo er' un' arena arida e spessa
. . . . . .
Sovra tutto'l sabbion d' un cader lento
Pioven di fuoco di latata, e falde,
Come di neve in Alpe sanza vento.

Les nuages s'entr'ouvrent maintenant sur quelques points; je découvre subitement, et par intervalles, Portici, Caprée, Ischia, le Pausilyppe, la mer parsemée des voiles blanches des pêcheurs, et la côte du golfe de Naples, bordée d'orangers : c'est le Paradis vu de l'Enfer.

Je touche au pied du cône; nous quittons nos mules; mon guide me donne un long bâton, et nous commençons à gravir l'énorme monceau de cendres. Les nuages se referment, le brouillard s'épaissit, et l'obscurité redouble.

Me voilà au haut du Vésuve, écrivant assis à la bouche du volcan, et prêt à descendre au fond de son cratère. Le soleil se montre de temps en temps à travers le voile de vapeurs qui enveloppe toute la montagne. Cet accident, qui me cache un des plus beaux paysages de la terre, sert à redoubler l'horreur de ce lieu. Le Vésuve, séparé par les nuages des pays enchantés qui sont à sa base, a l'air d'être ainsi placé dans le plus profond des déserts, et l'espèce de terreur qu'il inspire n'est point affoiblie par le spectacle d'une ville florissante à ses pieds.

Je propose à mon guide de descendre dans le cratère. Il fait quelque difficulté, pour obtenir un peu plus

Digitized by Google

d'argent. Nous convenons d'une somme qu'il veut avoir sur-le-champ. Je la lui donne. Il dépouille son habit; nous marchons quelque temps sur les bords de l'abyme, pour trouver une ligne moins perpendiculaire et plus facile à descendre. Le guide s'arrête et m'avertit de me préparer. Nous allons nous précipiter.

Nous voilà au fond du gouffre (1). Je désespère de pouvoir peindre ce chaos.

Qu'on se figure un bassin d'un mille de tour et de trois cents pieds d'élévation, qui va s'élargissant en forme d'entonnoir. Ses bords ou ses parois intérieurs sont sillonnés par le fluide de feu que ce bassin a contenu, et qu'il a versé au-dehors. Les parties saillantes de ces sillons ressemblent à ces jambages de briques dont les Romains appuyoient leurs énormes maçonneries. De grands rochers sont suspendus dans quelques parties du contour, et leurs débris mêlés à une pâte de cendres, couvrent le fond de l'abyme.

Ce fond du bassin est labouré de différentes manières. A-peu-près au milieu sont creusés trois larges puits ou petites bouches nouvellement ouvertes, et qui vomirent des flammes pendant le séjour des Français à Naples, en 1798.

Des fumées s'élèvent de divers endroits du gouffre, sur-tout du côté de *la Torre del Greco*. Dans le flanc opposé, vers *Caserte*, j'aperçois une flamme. Quand vous enfoncez la main dans les cendres, vous les trouvez brûlantes à quelques pouces de profondeur sous la surface.

La couleur générale du gouffre est celle d'un charbon éteint. Mais la Providence sait répandre, quand elle veut, comme je l'ai souvent observé, des graces jusque sur les objets les plus horribles. La lave en quelques endroits est peinte d'azur, d'outre-mer, de

(1) Il n'y a que de la fatigue et bien peu de danger à descendre dans le cratère du Vésuve. Il faudroit avoir le malheur d'y être surpris par une éruption.

Digitized by Google

jaune et d'oranger. Des blocs de granit, tourmentés et tordus par l'action du feu, se sont recourbés à leurs extrémités, comme des palmes et des feuilles d'acanthe. La matière volcanique, refroidie sur les rocs vifs autour desquels elle a coulé, forme çà et là des roses, des girandoles, des rubans; elle affecte aussi des figures de plantes et d'animaux, et imite les dessins variés que l'on découvre dans les agates. J'ai remarqué sur un rocher bleuâtre, un cygne de lave blanche, si parfaitement modelé, que vous eussiez juré voir ce bel oiseau dormant sur une eau paisible, la tête cachée sous son aile, et son long cou alongé sur son dos comme un rouleau de soie.

Ad vada Meandri concinit albus olor.

Je retrouve ici ce silence absolu que j'ai observé autrefois, à midi, dans les forêts de l'Amérique, lorsque, retenant mon haleine, je n'entendois que le bruit de mes artères dans mes tempes et le battement de mon cœur. Quelquefois seulement des bouffées de vent, tombant du haut du cône au fond du cratère, mugissent dans mes vêtemens ou sifflent dans mon bâton; j'entends aussi rouler quelques pierres que mon guide fait fuir sous ses pas, en gravissant dans les cendres. Un écho confus, semblable au frémissement du métal ou du verre, prolonge le bruit de la chute, et puis tout se tait. Comparez ce silence de mort aux détonations épouvantables qui ébranloient ces mêmes lieux, lorsque le volcan vomissoit le feu de ses entrailles, et couvroit la terre de ténèbres.

On peut ici faire des réflexions bien philosophiques, et prendre si l'on veut en pitié les choses humaines. Qu'est-ce en effet que ces révolutions si fameuses des empires, auprès de ces accidens de la nature qui changent la face de la terre et des mers? Heureux du moins si les hommes n'employoient pas à se tourmenter mutuellement le peu de momens qu'ils ont à passer ensemble! Mais le Vésuve n'a pas ouvert une seule fois ses abymes pour dévorer les

Digitized by Google

cités, que ses fureurs n'aient surpris les peuples au milieu du sang ou des larmes. Quels sont les premiers signes de civilisation, les premières marques du passage des hommes que l'on a retrouvés de nos jours, sous les cendres éteintes du volcan? Des instrumens de supplice, des squelettes enchaînés! (1)

Les temps varient, et les destinées humaines ont la même inconstance. « *La vie*, dit la chanson grecque, *fuit comme la roue d'un char.* »

Τροχὸς ἅρματος γὰρ οἶα
Βίοτος τρέχει ἀνάβολος.

Pline a perdu la vie pour avoir voulu contempler de loin le volcan dans le cratère duquel je suis tranquillement assis! Je regarde fumer l'abyme autour de moi. Je songe qu'à quelques toises de profondeur, j'ai un gouffre de feu sous mes pieds, je songe que le volcan pourroit tout-à-coup s'ouvrir, et me lancer en l'air avec ces quartiers de marbres fracassés.

Quelle Providence m'a conduit ici? Par quel hasard les tempêtes de l'océan américain, m'ont-elles jeté aux *Champs de Lavinie* : *Lavinaque venit litora.* Je ne puis m'empêcher de faire un retour sur les agitations de cette vie *où les choses*, dit saint Augustin, *sont pleines de misères et l'espérance vuide de bonheur.* « Rem plenam miseriæ, spem beatitu- » dinis inanem. » Né sur les rochers de l'Armorique, le premier bruit qui a frappé mon oreille en venant au monde est celui de la mer; et sur combien de rivages n'ai-je pas vu depuis se briser ces mêmes flots que je retrouve ici? Qui m'eût dit, il y a quelques années, que j'entendrois gémir au tombeau de Scipion et de Virgile, ces vagues qui se dérouloient à mes pieds sur les côtes de l'Angleterre ou sur les grèves du Canada? Mon nom est dans la cabane du Sau-

(1) A Pompéïa.

Digitized by Google

vage de la Floride. Le voilà sur le livre de l'hermite du Vésuve. Quand déposerai-je à la porte de mes pères le bâton et le manteau du voyageur?

O patria ! o divùm domus Ilium !

Que j'envie le sort de ceux qui n'ont jamais quitté leur patrie, et qui n'ont d'aventures à conter à personne ! DE CHATEAUBRIAND.

Note de l'éditeur. On sent en lisant ces dernières lignes qu'elles sont l'expression d'un sentiment vrai, et que celui qui les a écrites ne sera véritablement heureux que lorsqu'il aura *déposé à la porte de ses pères le bâton et le manteau du voyageur.* Mais (aujourd'hui son absence nous permet de le dire sans offenser sa modestie), au bonheur même il préfère la gloire, cette gloire qui ne s'acquiert que par des ouvrages dignes de la postérité. Il est digne de remarque que celui de tous les écrivains que la nature a doués de la plus riche imagination, ne se permette jamais de rien décrire qu'il ne l'ait vu. Avant de peindre les déserts de l'Amérique, les cabanes et les mœurs des Sauvages, M. de Châteaubriand avoit parcouru ces déserts, vécu avec les sauvages, habité leurs cabanes. Occupé aujourd'hui d'un ouvrage dans lequel la scène sera presque toujours en Grèce, il vient de partir pour visiter ce pays de *forte et ingénieuse mémoire.* Ne se proposant pas d'étudier les mœurs des Grecs modernes, il ne veut que voir les lieux illustrés par tant de grands hommes et par des événemens dont le souvenir ne périra point : quelques mois lui suffiront. Pendant ce court espace, il ne sera pas étranger à la rédaction du *Mercure* : D'Athènes, de Thèbes, de Constantinople, de la plaine de Troie, il doit écrire à un de ses amis, qu'il a autorisé à nous communiquer ses lettres, pour les imprimer dans ce journal.

Les Tombeaux de l'Abbaye Royale de Saint-Denis; par M. Treneuil.

Profanation des Tombes Royales de Saint-Denis, en 1793; par Mad. de Vannoz, née Sivry. — A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

DE tout temps l'élégie a fait entendre sa voix parmi les tombeaux : c'est peut-être aujourd'hui la première fois qu'elle

Digitized by Google

gémit sur leur profanation. Et ce ne sont pas les outrages éprouvés par des cendres vulgaires qui lui inspirent ses chants de douleur : elle pleure la violation de l'asile commun où reposoient tant de grands monarques, qui dans leur vaste royaume n'ont pu conserver l'étroite demeure que la religion de tous les peuples assure au dernier des hommes. On s'étonnera peut-être que la poésie ait attendu jusqu'ici à s'emparer d'un sujet si triste et si touchant : je pense, pour moi, que les ouvrages dont je vais rendre compte auroient beaucoup perdu à paroître plus tôt. Les cendres royales, si indignement outragées, n'étoient pas apaisées encore, et le tableau de ces profanations non réparées eût été plus propre à flétrir l'ame, qu'à lui donner ces émotions mélancoliques dont elle est si avide. En effet, l'élégie, comme tout autre genre de poésie, se plaît dans les contrastes; elle aime à mêler aux sombres couleurs dont elle compose ses tableaux, quelques teintes plus douces où l'œil puisse se reposer; elle veut verser elle-même un baume bienfaisant sur la blessure qu'elle a faite; en un mot, c'est au moment où les autels expiatoires s'élèvent sur les lieux mêmes souillés de tant de sacriléges, qu'il convenoit à l'élégie d'élever sa voix pour dévouer toutes ces impiétés à l'indignation de la postérité.

Nous devons donc féliciter doublement M. Treneuil et Mad. de Vannoz d'avoir senti les premiers tout l'intérêt d'un si beau sujet, et d'avoir publié leurs ouvrages si à-propos. C'est la poésie qui devoit être l'interprète de la reconnoissance des Français pour un décret également cher à la morale et à la religion. Le succès qu'ont obtenu ces deux élégies suffit pour montrer que le goût du plus noble des arts s'est ranimé parmi nous avec les idées religieuses où il puisa toujours ses beautés les plus touchantes. Quel intérêt auroit pu faire naître un poëme sur la violation des tombes royales, si on n'avoit vu dans ces outrages inouis qu'un déplacement de matières à jamais insensibles? C'est parce que ces dépouilles illustres furent habitées par des ames immortelles; c'est parce que la foi nous apprend qu'elles doivent elles-mêmes se ranimer un jour, que leur profanation a inspiré à la poésie des plaintes si pathétiques et si touchantes : nouvelle preuve de l'erreur grossière où sont tombés ces écrivains cyniques, qui n'ont pas vu combien il étoit dangereux, même pour le seul intérêt des lettres, d'oser rompre l'antique alliance qui unit la religion et les arts.

Je parlerai d'abord du poëme de M. Treneuil, qui a été publié le premier. Ceux même qui ne l'ont pas encore lu, en ont pu voir dans les journaux les morceaux les plus remarquables.

Digitized by Google

En voici un que je ne me rappelle pas d'avoir vu cité nulle part, et qui me paroît pourtant le plus touchant de l'ouvrage :

Louis, des souverains le plus infortuné,
Par la mort de ton frère au trône condamné,
Lorsque tu recueillois tous les vœux de la France,
Par tes vertus encor plus que par ta naissance,
Qui l'eût dit que, déchu d'un empire si beau,
On dût à ta misère interdire un tombeau,
Ton nom à notre voix, à nos yeux ton image;
Et qu'en ce jour de sang, de deuil et d'esclavage,
La seule piété, fidèle à tes malheurs,
Viendroit furtivement te donner quelques pleurs?
Reçois-en le tribut : ah! trop digne d'envie
Celui qui, s'arrêtant sur le seuil de la vie,
T'abandonna le trône, et, détournant les yeux,
Prit un rapide essor vers le trône des cieux!
Mais ton destin me touche et doit peu me surprendre :
La mort même sembloit avoir proscrit ta cendre;
Du sépulcre, peuplé des princes de ton sang,
Ton aïeul, plus heureux, ferma le dernier rang.
Quand, pour le saluer de tes adieux funèbres,
Tu vins de cet abyme aborder les ténèbres,
Ton regard aperçut, sans doute avec effroi,
Qu'il ne s'y trouvoit pas une place pour toi.
Qui sait, qui me dira si de ce noir présage
Ta sagesse entendit le sinistre langage?
Cet oracle, rendu par la voix de la mort,
T'aura-t-il révélé que le torrent du sort
Entraîneroit bientôt ton empire et ta race?
Ainsi de la grandeur le fantôme s'efface.
La France a vu briller sur le trône des lis,
Le sang de Charlemagne et celui de Clovis,
La race de Capet.... Une race nouvelle
La remplace, fleurit, et doit passer comme elle.

La plupart des critiques qui ont parlé de cet ouvrage, l'ont loué sans restriction. Après y avoir reconnu avec eux de beaux détails, il doit m'être permis de relever les défauts que je crois y voir, avec cette franchise que réclame l'intérêt de l'art, et l'estime même inspirée par le talent de l'écrivain.

M. Treneuil suppose que dans le temps où la France gémissoit sous le joug de la terreur, *le besoin d'oublier Paris et ses tyrans* le conduit à l'abbaye Saint-Denis. Des hurlemens partis du temple, le frappent de surprise et de crainte. Il approche, il voit une troupe de forcenés occupés à mutiler les tombeaux des rois, et à faire subir mille outrages à leurs cadavres. Le poète décrit toutes les fureurs dont il fut témoin. Il y a plusieurs traits frappans dans cette peinture; mais il auroit dû sentir qu'en se plaçant en présence d'un pareil spectacle, il se trouvoit dans la nécessité, ou de le retracer d'un pinceau foible et sans énergie, ou d'offrir un tableau hideux

Digitized by Google

hideux et révoltant. De plus, c'étoit se mettre dans le cas de s'interdire toutes les idées accessoires qu'il vouloit faire entrer dans son plan. Après avoir exprimé son horreur pour un pareil attentat, après avoir appelé la colère de Dieu sur ceux qui l'ont commis, il n'avoit plus rien à dire: il ne lui restoit plus qu'à fuir ce spectacle d'impiétés. Est-il vraisemblable en effet, même poétiquement parlant, qu'au moment où ses yeux étoient effrayés de tant de profanations, où les cris de l'impiété retentissoient à son oreille, il ait cru voir, comme il nous l'assure, un chœur d'anges chantant sur l'orgue et la cithare des prières propices au repos des manes *solitaires*, consolant ce qu'il appelle assez improprement *l'exil et l'abandon de nos rois*, et implorant le pardon de leurs *assassins*? Se rappelle-t-il bien d'avoir cru ensuite voir *planer sur la France avilie le génie affreux de l'impiété*; et son imagination auroit-elle oublié le spectacle terrible qui frappoit ses regards, pour lui faire entendre les gémissemens de Buffon, de Penthièvre, de Sévigné, dont les cendres furent aussi dispersées par un crime affreux, sans doute, mais qui dans cet instant devoit bien moins l'occuper que celui qui se commettoit sous ses yeux? Est-il naturel sur-tout que *la voix du temps* ait choisi ce moment pour lui *répéter l'origine et la gloire de ce temple sacré*, et qu'il se soit livré alors à toute une dissertation savante sur la fondation et l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis? Je pense qu'exposer de pareilles conceptions, c'est en faire assez la critique; et tout le monde sentira que, fussent-elles rendues en très-beaux vers, elles paroîtroient toujours très-froides, parce qu'elles sont incompatibles avec la situation où se suppose le poète. On n'approuvera pas davantage cette autre digression, qui n'est guère mieux liée au sujet:

> Verra-t-on en ces lieux ramper les courtisans?
> Viendront-ils de leur Muse y vendre les présens,
> Ces poètes flatteurs, *race avide et frivole,*
> *Pour qui toute la gloire est dans l'or du Pactole;*
> Ces lâches qui, *d'un vers ingrat et clandestin,*
> Ont, le soir, outragé l'idole du matin;
> Et qu'ensuite on a vus, dans *leurs chants magnanimes,*
> Honorer les bourreaux, insulter aux victimes;
> Fiers et bas tour-à-tour, *politiques serpens,*
> *Par instinct à la fois et par calcul rampans,*
> Qui traînent, d'un parti dans le parti contraire,
> L'opprobre d'un talent servile et mercenaire?

Outre que ces vers ne sont pas bons, un lieu commun aussi usé ne doit plus trouver place dans un poëme, que quand il est nécessairement amené par le sujet; ce qui n'est sûrement pas dans ce cas-ci.

Digitized by Google

J'ai vu les vers suivans cités avec éloge dans un journal :

Mais quelles sont ces fleurs qu'un vent religieux
Amène sur son aile et dépose en ces lieux ? —
Quoi ! tu quittes le temple où vivent tes racines,
Pieuse giroflée, amante des ruines,
Et ton tribut fidèle accompagne nos rois !
Ah ! puisque la terreur a courbé sous ses lois
Du lis infortuné la tige souveraine,
Que nos jardins *en deuil* te choisissent pour reine,
Triomphe sans rivale, et que *ta sainte fleur*
Croisse pour le tombeau, le trône et le malheur !

Expressions et pensées, presque tout est maniéré dans ces vers; et pour que les derniers eussent quelque sens, il faudroit que la giroflée eût servi quelquefois d'emblême pour désigner le tombeau et le trône, comme l'ont souvent désigné le lis et le cyprès réunis : or, je ne crois pas que jamais on en ait fait un signe allégorique.

On conçoit aisément que le spectacle de la violation des tombes royales ait fait naître dans l'ame du poète une foule de sentimens et d'idées. La grande difficulté et le point essentiel étoit de savoir choisir; car le moyen de ne faire aucune impression, c'est de vouloir en produire à la fois un trop grand nombre. On veut avec raison que l'action soit une dans l'épopée et la tragédie. Il y a une sorte d'unité qui n'est peut-être pas moins nécessaire dans l'élégie : c'est l'unité de sentiment. La douleur et la mélancolie se nourrissent d'un petit nombre d'idées, et elles ramènent tout à l'objet qui les occupe. Le poète doit donc saisir ce caractère; et qu'il ne craigne pas que l'espèce de monotonie qui pourroit résulter de ce retour fréquent des mêmes pensées et de cette teinte sombre dont elles sont toutes empreintes, fasse naître l'ennui. Le langage de la vérité et de la nature se fait nécessairement entendre à l'ame du lecteur. L'esprit est séduit dès que le cœur est touché, et le but de l'art est atteint.

J'ai dit que l'auteur avoit méconnu le moyen d'y arriver, en supposant qu'il avoit été témoin de la profanation des cendres de nos rois. La véritable manière de traiter ce sujet, étoit de placer dans l'éloignement cette scène plus propre à inspirer l'horreur qu'à toucher. L'élégie doit laisser à la tragédie les situations trop violentes. Pour elle, ce qu'elle aime sur-tout à peindre, ce sont les rêveries tristes qui succèdent aux égaremens d'une longue douleur; ce sont encore les sentimens mélancoliques qui s'emparent de l'ame, à l'aspect des ruines et des ravages que le temps et les bouleversemens politiques ont laissés après eux. En un mot, si la peinture vouloit la caractériser dans une allégorie juste et

Digitized by Google

ingénieuse, il me semble qu'elle ne devroit pas la représenter sous les traits d'une femme au désespoir, se meurtrissant le sein sur la tombe d'un objet chéri, ou disputant sa cendre à des ennemis implacables : ce seroit plutôt cette mère dont parle M. Delille,

Qui visitant d'un fils la dernière demeure,
S'assied, croise les mains, baisse la tête et pleure.

Telle est l'idée que Mad. de Vannoz paroît s'être faite du poëme élégiaque. Ses vers respirent bien cette tristesse rêveuse et recueillie qui doit caractériser ce genre de poëme. La marche qu'elle a suivie est simple et naturelle. Tandis que la terreur pèse sur la France, elle va chercher des consolations au pied des autels; elle entre à l'abbaye de Saint-Denis; elle suppose que la nuit règne : cela lui donne occasion de peindre des effets qui préparent l'ame du lecteur aux sensations mélancoliques qu'elle veut y faire naître. Rien de plus vrai que la description du cloître gothique où pénètrent d'espace en espace quelques rayons de la lune; rien de mieux senti que les pensées tristes et l'espèce de terreur involontaire que causent le silence de la nuit et le voisinage des tombeaux. Le lecteur me saura gré de lui mettre sous les yeux les principaux traits de ce tableau :

Je marche en hésitant : le cloître abandonné
D'abord s'offre à mes yeux, de mousse couronné;
Quelques arbres épars entourent ses portiques;
L'orfraie au loin gémit sous leurs rameaux antiques;
La plante usurpatrice entr'ouvre ces arceaux,
Et le temple ébranlé menace les tombeaux.
De son disque attristé la lune pâlissante
Laisse à peine échapper un rayon vacillant;
A travers les vitraux il entre en se brisant,
Va frapper au hasard, et l'ogive tremblante,
Et des frêles pilliers le gothique ornement;
Ou, quelquefois, tombant sous ces arcades sombres,
Par un trait lumineux semble épaissir leurs ombres.
Vers le temple entr'ouvert j'avance avec respect,
Et dans l'obscurité, sans soutien et sans guide,
Sur les marbres sacrés je porte un pas timide.
Je crains d'interroger ce lieu sombre et muet;
Mais dans l'air ébranlé le vent gémit et gronde.
A peine il a troublé ce repos effrayant,
Sous ces cloîtres le bruit s'éloigne en résonnant;
Et, réveillant l'écho de la voûte profonde,
Au milieu du silence, il revient jusqu'à moi
Par des sons imprévus redoubler mon effroi.
Fantôme de grandeur qui remplis cette enceinte,
Tu frappes tous mes sens de respect et de crainte!
Ce temple saint, d'un Dieu me peint la majesté;

Digitized by Google

Sous mes pieds le trépas entasse ses victimes.

. . . . . .

Les règnes et les noms, l'un par l'autre effacés,
Comblent ce gouffre immense, et dans leurs rangs pressés
L'impitoyable mort ne laisse plus de places.
Tous ces héros fameux, ces monarques divers,
Que dans l'étonnement adoroit l'univers,
De leur trône au tombeau sont forcés de descendre;
L'urne étroite sans peine a contenu leur cendre.
Tant de palais en vain attestoient leur splendeur,
Vainement sous son poids leur char triomphateur
Dans sa course brillante a fatigué la terre;
L'heure a sonné : déjà leur grandeur passagère
Au souffle de la mort, et tombe et se détruit,
Comme, au souffle des vents, cette toile légère
Que suspend à leur tombe un insecte éphémère.

Tout-à-coup le poète sent des débris sous ses pas. Que va-t-il découvrir, et quels nouveaux forfaits cette destruction lui annonce-t-elle? Un vieillard qui prioit parmi ces ruines entend sa voix, et lui raconte les crimes dont il a été témoin. Cette forme dramatique introduit dans l'élégie une heureuse variété. Le discours du vieillard est tout ce qu'il devoit être. Point de déclamation, point de fausse sensibilité; rien d'exagéré, rien d'étranger au sujet. Aussi est-il d'autant plus touchant, que l'auteur s'y est plus oublié lui-même. Je voudrois pouvoir le rapporter tout entier, afin de justifier cet eloge; dans la nécessité de me prescrire des bornes, je ne citerai que le morceau suivant :

O vous dont ces brigands ont cru flétrir la gloire,
Manes, consolez-vous! De vos noms immortels
Un forfait inouï conserve la mémoire :
Votre asile est détruit, vous aurez des autels.
L'univers indigné vengera vos injures;
Partout l'homme honorant la cendre des aïeux,
Sous les parvis sacrés plaça leur sépulture,
Et le culte des morts touche à celui des Dieux.
C'est toi qui l'ordonnas, ô justice suprême!
Ce mortel, de ton souffle animé par toi-même,
Tu ne le laissas point, au bord du monument,
Seul, avec la douleur, attendre le néant.
Il chancelle en sortant du palais de la vie;
Mais la Religion, sur le dernier degré
Se place, et, lui montrant sa dernière patrie,
Couvrit ce corps éteint de son manteau sacré:
Et lorsqu'au pur séjour des clartés éternelles
L'ame s'élève enfin, et rejette au néant
Son voile de poussière, *étranger vêtement*,
La Foi protège encor nos dépouilles mortelles,
Bénit le sol pieux qui reçoit ces dépôts,
Consacre leur asile, et veille à leur repos.
De la destruction la mort n'est point suivie;

Digitized by Google

La tombe est un chemin qui ramène à la vie :
C'est d'un être immortel l'asile respecté,
La limite du monde et de l'éternité.

Mad. de Vannoz, trompée par cette défiance de soi-même qui accompagne presque toujours le vrai talent, dit dans une note qu'elle a cru s'apercevoir que ce dernier morceau n'entroit pas dans la marche naturelle du récit du vieillard : j'oserai ici plaider pour elle contre elle-même. Il me semble qu'il n'y a rien dans ces vers qui n'appartienne non-seulement au sujet, mais même au caractère de celui qui parle. L'homme sur le bord de la tombe éprouve le besoin de se remettre sans cesse devant les yeux ces idées d'immortalité qui le consolent, et il saisit volontiers l'occasion d'en parler. C'est encore le propre des vieillards d'aimer à moraliser, et de se livrer à des digressions dans leurs discours. Cette observation n'a pas échappé aux grands poètes. Aussi le sage Nestor oublie-t-il assez souvent le but de ses harangues, pour le plaisir de raconter et d'instruire ?

Le seul reproche que je me permettrai de faire à Mad. de Vannoz (car il ne faut pas parler de quelques vers foibles, de quelques expressions vagues ou négligées qu'elle corrigeroit d'un trait de plume), c'est d'avoir supposé que Louis XI avoit été inhumé à Saint-Denis, tandis qu'il le fut à Notre-Dame de Cléry. Je conviens avec elle qu'une semblable transposition de lieu est permise dans la poésie ; mais c'est seulement quand il en résulte quelque beauté. Elle feint que les profanateurs se jetèrent d'abord sur les tombeaux de Louis XI et de Charles IX. Ce n'étoit pas la peine d'altérer la vérité historique pour leur prêter dans leurs fureurs une sorte de justice dont ils étoient bien incapables. On sait que le premier cercueil qu'ils rencontrèrent fut celui qui renfermoit Louis XIV ; et cette circonstance est assez frappante, pour qu'on doive s'étonner que l'auteur n'en ait pas fait usage.

Mad. de Vannoz dit dans l'avant-propos, qu'elle compte sur l'indulgence qu'on accorde aux femmes : je l'ai assez citée, pour persuader le lecteur qu'elle n'a pas besoin de cette indulgence. Je ne sais quel poète, voulant apparemment réduire le beau sexe à la lecture de ses vers, lui interdisoit, il y a quelques années, le droit d'en composer lui-même. Je n'oserois assurer à Mad. de Vannoz que son élégie puisse convertir ce rival jaloux ; mais on peut du moins lui promettre le suffrage de tous les juges désintéressés : ils applaudiront tous à un ouvrage qui, par la sensibilité douce et vraie et les sentimens pieux qui l'ont dicté, est si digne d'une femme, et n'honore pas moins son cœur que son talent.

Digitized by Google

Il paroîtroit peut-être naturel de terminer cet article en comparant entr'eux les ouvrages dont on vient de parler; mais je crois avoir mis le lecteur en état de prononcer. Un parallèle plus détaillé ne seroit propre qu'à blesser l'un des deux écrivains, sans être d'aucune utilité pour l'un ni pour l'autre, ni d'aucun intérêt pour le public. C.

Poétique anglaise; par M. *Hennet*, membre de la Légion-d'Honneur. Trois volumes in-8°. Prix : 15 fr., et 20 fr. par la poste. A Paris, chez *Théoph. Barrois*, libr., quai Voltaire; et chez *le Normant*, impr.-libr., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

S'IL s'agissoit encore de décider laquelle vaut mieux de la poésie française ou de la poésie anglaise, si ce grand procès n'étoit pas jugé depuis long-temps au tribunal de tout ce qu'il y a de gens de goût en Europe, je dirois que cet ouvrage est un excellent recueil de mémoires en faveur de la dernière; et, pour achever son éloge, j'ajouterois qu'on y reconnoît la sagesse et le talent d'un auteur français. Je le dis très-sérieusement : quoique M. Hennet ait consacré son travail à la gloire des poètes anglais, il a fait un très-bon ouvrage : on ne peut montrer plus d'esprit et plus de connoissances en soutenant une mauvaise cause, ni défendre avec plus de goût des hommes sans goût.

Pour le prouver, il me suffiroit de jeter un coup-d'œil sur ses trois volumes. Le premier contient les règles de la poésie des Anglais, le second l'histoire de leurs poètes, le troisième des traductions de leurs plus beaux morceaux. Or, il résulte de ces règles que la poésie des Anglais n'a point de règles; de cette histoire, que leurs poètes ne sont estimables qu'autant qu'ils se rapprochent des nôtres; et de ces traductions, que leur auteur lui-même a désespéré de nous faire admirer les poètes Anglais tels qu'ils sont, et que pour y parvenir, il s'est cru obligé de leur prêter la grace et la raison française. Ne voilà-t-il pas un singulier éloge de la poésie anglaise? et n'ai-je pas eu raison de dire que M. Hennet a fait un excellent ouvrage? Mais il l'a composé de très-bonne foi; et si l'éloge qu'il fait de cette poésie est si peu flatteur, c'est qu'à un auteur plein de goût, il eût été impossible de le faire autrement.

Tâchons maintenant de donner une idée plus étendue de ces trois volumes.

Digitized by Google

Le premier commence par un pompeux éloge de la langue anglaise. On a souvent dit que cette langue est très-riche, parce qu'elle a souvent cinq ou six mots pour exprimer la même chose. Mais on n'a pas dit que sa poésie aussi est très-riche, parce que ces mots sont presque tous des monosyllabes; et cette idée vraiment neuve est celle que que M. Hennet entreprend de développer. « On sent, dit-il, qu'avec des mots si » courts, il est facile de renfermer beaucoup de pensées en » peu de lignes. » *On sent*, dites-vous? Non vraiment, je ne le sens pas. Est-ce qu'une ligne qui renferme vingt mots contient nécessairement deux fois plus de pensées qu'une autre qui n'en renferme que dix? *On sent*! et non encore fois : on sent que des vers pareils sont fort durs, et voilà tout. Mais quand on le sentiroit, que s'ensuivroit-il en faveur de la poésie anglaise? Il y a des hommes qui parlent toujours de précision et d'énergie, comme si la précision et l'énergie étoient tout, et que l'harmonie et le bon goût ne fussent rien. Il s'agit bien de faire des vers énergiques; il s'agit d'en faire qui plaisent; et excepté dans quelques cas assez rares, les vers composés de monosyllabes ne plaisent pas.

Les Sauvages sont par caractère les plus énergiques des hommes, et je ne doute point que par paresse, ils ne fussent toujours très-précis dans leurs expressions, si leurs langues imparfaites leur permettoient de l'être. Voudroit-on nous faire admirer la précision énergique des Sauvages? Et lorsque nous avons un langage doux, clair, harmonieux, un langage qui a contribué à nous rendre le peuple le plus civilisé de la terre, espère-t-on de nous faire regretter cet heureux temps où l'on parloit dans la Gaule à la manière des Hurons et des Iroquois? On croit en effet être revenu à ces temps, lorsqu'on entend proposer comme des modèles, des vers pareils à celui-ci :

(1) What dust we doat on, when' tis man we love?
POPE. *Eloïsa ta Abelard.*

« Comment rendre, s'écrie ici M. Hennet, l'énergique pré- » cision de ce vers? » Comment? nous n'y songeons pas, nous serions même bien fâchés que nos plus méchans poetes eussent les moyens d'en faire d'aussi mauvais. *What, we, when, we! dust, doat, on t'is!* Je suis persuadé que si nous

(1) « De quelle poussière nous sommes épris, quand c'est l'homme que nous aimons! » (Trad. de M. Hennet.) Mais pour suivre le génie de la langue anglaise, il faudroit pouvoir dire : Quelle poussière nous attachons à notre affection, quand c'est l'homme que nous aimons.

Digitized by Google

voulions à plaisir renfermer dans un espace donné des syllabes aussi sourdes et aussi dures, et en former un sens quelconque, nous n'en viendrions pas à bout. Il n'y a que la langue anglaise qui soit capable de faire ces choses-là.

Je conviens cependant que ceux de nos poètes qui ont pris les Anglais pour modèles, ont quelquefois malheureusement réussi à s'en rapprocher; et s'il falloit en donner la preuve, je la trouverois dans d'autres vers cités par M. Hennet. « Comment, dit-il encore, rendre la vivacité de ces quatre » vers, dont trois sont monosyllabiques, et qui sur quarante » syllabes contiennent trente-huit mots?

No, fly me, fly me far as pole from pole
Rise Alps between us, and whole ocean roll!
Ah! come not, write not, think not once of me
Nor share one pang of all i fell for thee.
POPE. *Eloïsa to Abelard.*

» Colardeau, continue toujours M. Hennet, traduit ou » plutôt imite ainsi ce passage :

Mais, non, fuis, cède au ciel Héloïse mourante;
Fuis, et mets entre nous l'immensité des mers.
Habitons les deux bouts de ce vaste univers.
. . . . . .
Ne viens point, cher amant, je ne vis plus pour toi;
Je te rends tes sermens; ne pense plus à moi.

» Ce sont de beaux vers, sans doute (c'est toujours M. Hennet » qui parle); mais ce ne sont pas les vers anglais. » Et moi : j'ose dire que ces vers ne sont pas beaux. Ils le seroient peut-être s'ils contenoient trente-huit mots sur quarante syllabes.... Il faut que je compte à mon tour..... Vraiment ils en contiennent quarante-six; c'est huit de plus qu'à l'original, comment se fait-il donc que ces vers soient si foibles? Ne seroit-ce pas parce qu'ils en ont trop? Eh! que sert de compter? Ne voyez-vous pas que ce sont de ces vers que vous appelez monosyllabiques, et que s'ils sont mauvais, c'est précisément parce qu'ils ressemblent trop à des vers anglais?

Mais achevons de détailler les avantages que la langue anglaise donne à ses poètes. Nous employons quatre mots pour dire *privé de son père*, *privé de son épouse*. En anglais on n'en emploie qu'un : *fatherless*, *vifeless*. Au moyen de ces quatre lettres *less*, on formeroit mille mots pareils. Cet avantage est grand, et M. Hennet ne manque pas de le faire server; mais ce qu'il ne dit pas, c'est que les Anglais emploient ces mots à propos de tout, c'est qu'ils ont des *dou-*

Digitized by Google

leurs veuves et des *détresses orphelines*; et M. Hennet trouve ces expressions admirables. « Comment, dit-il, rendre en » français ces vers si expressifs et si touchans :

(1) Our fatherless distress was left un moan'd
Your widow doulours likewise be unwept.
SHAKESPEARE. *Richard III.*

Comment? dirai-je à mon tour; je vous le demande à vous-même. Si vous voulez que nous les rendions, tâchez d'abord de nous les faire comprendre. *Hoc opus.*

En général, il me semble que M. Hennet n'est pas assez prudent dans le choix des passages qu'il cite pour faire admirer ses poètes. « Thomson, dit-il quelque part, vous » montre ce que cent fois vous avez vu dans la campagne d'un » œil inattentif; il vous peint l'oiseau

With bill ungulpht
Shaking the sounding march.

Avec un bec engouffré,
Ebranlant le marais qui retentit.

Il auroit dû dire que Thomson peint ce qu'on n'a jamais vu; car qui a jamais vu *un bec engouffré*, *ébranlant un marais et le faisant retentir?*

Autre avantage. Les Anglais prennent des mots partout, et avec ces mots ils en font d'autres. Par exemple, ils ont pris dans notre langue le mot *rendez-vous*, et ils en ont fait *rendevouser*. Imaginez la grace que cela donne à leur poésie, et combien nos pièces légères seroient plus légères, et par conséquent plus agréables, si nos poètes y pouvoient, comme les Anglais, *rendevouser* leurs Iris. Ce n'est pas assez. Avec les mots de leur propre langue, ils en font de nouveaux. C'est ainsi qu'avec *unthougthfull*, *sans pensées*, ils font *unthougthfullness*, *cet état où on ne pense pas.* Unthougthfullness! Comme ce mot est énergique! Aussi il contient dix-sept lettres, sur lesquelles quatre voyelles. Sans cela je lui préférerois *thougthlessness*, qui a le même sens, et qui se termine d'une manière plus agréable : *lessness*! Comme cela est joli! C'est un mot qui rime avec lui-même. Mais quoi! celui-ci contient une lettre de moins.

Eh bien! presque toute la langue anglaise est composée de mots pareils. Qu'on se figure donc des pages entières remplies

---

(1) Notre détresse orpheline de père resta ingémie :
Que vos douleurs veuves soient également implorées.
Traduction de M. Hennet.

Digitized by Google

d'*unthougthfullness*, *thougthlessness*, *what*, *ve*, *when*, *dust*, *doat*, *t'is* ; et qu'on nous dise ensuite s'il est possible de faire en français quelque chose de si harmonieux, de si doux, de si ravissant. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec M. Roscomon dans je ne sais quel poème sur l'art de traduire.

(1) Vain are our neighbours' hopes, and vain their cares.
The fault is more their languages than theirs.

Veut-on savoir enfin ce qui donne aux poètes anglais une supériorité si incontestable sur les nôtres, ou, comme le dit la suite des vers que je viens de citer, et que M. Hennet a placé si à-propos à la tête de son ouvrage, pourquoi la poésie anglaise ressemble à *un bon gros lingot bien lourd*, tandis qu'on ne peut comparer la nôtre qu'à *un fil délié de métal*?

(2) The weighty bullion of one sterling line
Drawn to french wire, would thro' wholeshine pages.
ROSCOMON. *On translated verse.*

C'est Pope, le sage Pope qui, en deux vers cités à la page suivante de M. Hennet, nous en donnera la raison; et la voici : C'est que les Anglais sont libres, et que nous sommes esclaves ; c'est qu'il n'y a ni bon sens, ni raison, ni même de rime qui les gouverne, et que nous, nous obéissons aux règles, aux rimes, et même à la raison.

(3) The rules a nation, born to serve, obeys;
But we, brave Britons, foreign laws despisd.

La patience échappe. Eh! de quoi s'avise un M. Roscomon? Que veut-il dire lorsqu'il assure que *le pesant lingot d'une ligne sterling*, *alongé en fil de métal français brilleroit dans des pages entières*? Quel est le sens enfin de cette lourde phrase? Que l'esprit anglais est pesant? Nous en convenons. Que notre langue est plus souple, plus maniable; et notre esprit de meilleur aloi? Tout cela est vrai. Je n'en voudrois même, s'il le falloit, apporter d'autres preuves que ces deux vers. Qu'est-ce qu'*une ligne sterling*, pour dire une *ligne anglaise*? et qu'est-ce qu'*un fil de métal* qui *brille à travers des pages*?

---

(1) Vain est l'espoir de nos voisins, vain leurs efforts.
La faute en est plus à leur langage qu'à eux.

(2) Le pesant lingot d'une ligne sterling,
Alongé en métal français, brilleroit dans des pages

(3) Une nation née pour servir obéit aux règles;
Mais nous, braves Bretons, dédaignons les lois étrangères.

Digitized by Google

Mais s'il a voulu dire que les auteurs anglais sont plus précis et plus solides que les nôtres; que leurs livres sont mieux faits, et qu'il y a plus de pensées dans Shakespeare, Young ou Thomson, que dans Corneille, Racine ou Boileau, jamais une absurdité pareille n'a été soutenue en littérature, excepté cependant parmi nous, pendant la dernière moitié du dernier siècle; et à mon gré cela même seroit une preuve de son absurdité.

Et que veut dire Pope avec ses *nations esclaves?* Esclaves, de quoi? du bon sens, et des observations qu'elles ont faites sur ce qui réussit toujours et sur ce qui ne réussit jamais? Oh! heureuse servitude! On diroit, à l'entendre, que les lois du goût sont des lois de caprice que les Anglais seuls ont osé braver. Ne voilà-t-il pas de quoi les rendre bien fiers? Les Grecs, les Latins, les Français, les Italiens, les Espagnols, tous les peuples ont connu et connoissent des règles dont ils ne s'écartent jamais : les Anglais seuls se sont réservés le droit de n'avoir pas le sens commun. Tel est le sens des deux vers de Pope, où ils n'en ont point. Et j'en conclus que ce ne sont point ces deux vers qui l'ont fait placer à côté de Boileau.

Continuons. En effet, les Anglais connoissent fort peu des règles, puisqu'ils en ont à peine pour la versification. Ils ont des vers de toutes les mesures, d'une, de deux, de trois, etc., de neuf, de onze, de douze syllabes; et comme ils sont libres de compter ou de ne compter pas les syllabes muettes; comme ils suppriment les autres, quand ils veulent, par contraction ou par élision, il est clair qu'ils font aussi leurs vers aussi longs et aussi courts qu'ils veulent. De sorte qu'excepté une loi, d'ailleurs assez peu gênante, qui les oblige à placer en certains lieux des syllabes accentuées, on peut dire que toutes leurs règles s'évanouissent par les exceptions et par les licences, et qu'il n'y a pas dans le monde entier de nation aussi libre que celle des poëtes anglais.

Ils ont des rimes; mais s'ils veulent ils ne riment que pour les yeux, et s'ils veulent aussi ils ne riment que pour les oreilles; d'autres fois ils ne riment *ni pour les oreilles, ni pour les yeux.* De dire comment cela peut se faire, c'est ce qui me seroit difficile; mais M. Hennet, tome 1, page 62, parle de rimes véritables qui ne sont ni pour les oreilles, ni pour les yeux, et j'ai dû en parler aussi d'après lui. Enfin ils se dispensent quelquefois de rimer. « La poésie non rimée a, » dit M. Hennet, excepté le rythme des spondées et des » dactyles, tous les caractères de la poésie latine. Les inver- » sions sont plus hardies, *les épithètes plus accumulées*..... » La fin d'une période est rejetée au commencement du vers

Digitized by Google

» suivant; c'est un enjambement prolongé du vers sur le » vers. On en voit dix, vingt, trente se suivre sans alinéa, et » ce long enchaînement a rempli la page avant que la ligne » et le sens aient une fin commune. »

Et de cette accumulation d'enjambemens, d'épithètes, de désordres, de superfluités, de licences de toute espèce que la poésie non rimée se permet, M. Hennet conclut que cette espèce de poésie est beaucoup plus difficile que l'autre. « Que » l'on ne croie pas, dit-il, que les vers blancs soient plus fa- » ciles à faire que les autres. La rime ne paroît une difficulté » qu'à ceux qui ne font pas de vers; mais elle n'a jamais em- » barrassé ni les bons poètes, ni les mauvais versificateurs. » C'est-à-dire, qu'elle n'embarrasse personne. Il faut donc croire que Boileau *n'avoit point fait de vers*, lorsqu'il disoit de la rime:

> En vain, pour la trouver, je travaille et je sue.
> Souvent j'ai beau rêver, du matin jusqu'au soir.

Et lorsqu'il ajoutoit:

> De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
> Triste, las et confus, je cesse d'y rêver.

Je suis vraiment fâché de trouver ici M. Hennet d'un avis entièrement opposé à celui de Boileau; car, d'ailleurs, c'est ici que commence la partie vraiment intéressante de son ouvrage; et je dois avouer que ses réflexions sur la poésie rimée et la poésie non rimée des Anglais, sont très-sages, et d'un auteur qui a bien étudié son sujet.

Après les réflexions sur la poésie, viennent celles sur les diverses espèces de poëmes. M. Hennet ne compte que sept poëmes épiques: *l'Iliade*, *l'Enéide*, *la Lusiade*, *la Jérusalem delivrée*, *l'Araucana*, *le Paradis perdu*, et *la Henriade*. Pourquoi ne parle-t-il pas de *l'Odyssée?* Pourquoi dit-il qu'entre tous ces poëmes il mettroit le Paradis perdu *au dernier rang pour la sagesse du plan, et au premier pour le sublime de la pensée et de l'expression?* Pourquoi est-il tenté de mettre Pope entre les poètes épiques? Quoi! parce que Pope a fait une traduction d'Homère toute surchargée de monosyllabes anglais, de l'énergie anglaise, et de tout le luxe imitatif des Anglais? Mais, dites-vous, cette traduction est un chef-d'œuvre... Oui, pour les Anglais. Les Français ont un traducteur qui a, j'ose le dire, mieux fait que Pope en s'exerçant sur d'autres sujets; et pourtant toutes ses traductions, j'ose le dire encore, ne sont pas regardées comme des chefs-d'œuvre... Mais la traduction que Pope a donnée de l'Iliade est aussi

Digitized by Google

courte que ce pëme.... Oui encore, pour ceux qui ne comptent que les lignes; mais pour ceux qui les lisent, c'est autre chose : ceux-ci s'aperçoivent aisément que lorsque Pope rend dix vers par dix vers, c'est qu'il en a omis deux ou trois de son original; et je pourrois le prouver par un des passages même qu'en cite M. Hennet, qui pourtant ne cite pas le grec. Enfin, dans la suite de ses réflexions sur les poëmes, pourquoi M. Hennet appellect-il la jolie élégie de Gray, sur un cimetière de village, le *nec plus ultrà* de la poésie? Pourquoi fait-il de Thomson *le poëte-peintre par excellence*, et d'Young *le Newton de la poésie*? Pourquoi tout cela? C'est que M. Hennet fait le panégyrique de la poésie anglaise, et que, dans un panégyrique on s'est de tout temps permis des exagérations. D'ailleurs, il sait très-bien que ce Thomson, souvent gonflé d'épithètes, et cet autre toujours noirci de toutes les ombres de la mort et de la nuit, ne sont pas les modèles de tous les poètes : il sent, comme nous, que dans cette énergie, cette abondance, cette pompe anglaise, il entre beaucoup de galimatias; et la preuve qu'il le sent, la voici : Il dit, dans son second volume, que « Ronsard fut sur le point de faire » prendre a la langue française une direction tout-à-fait différente de celle que lui avoit donnée Marot, et qu'elle a » réellement suivie; qu'il voulut y introduire les inversions, » les épithètes grecques et latines. Notre idiome, ajoute-t-il, » se seroit alors rapproché de l'anglais..... notre poésie auroit » eu un autre genre de beautés. » Imaginez maintenant, si vous pouvez, quel seroit ce genre de beautés que l'exemple de Ronsard, s'il eût été suivi, auroit procuré à notre poésie, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite *des beautés* de la poésie anglaise : car avec cela nous n'aurions fait que nous en *rapprocher;* il falloit plus que Ronsard pour nous y faire arriver.

J'en demande pardon à M. Hennet; mais je crois que nous y arriverions aussi vîte, quoique par un autre chemin, si on permettoit à des auteurs aussi estimables que lui, de créer tous les jours des mots, et de changer à leur gré notre langue. Non, je ne passerai point, sans les faire au moins remarquer les licences qu'il s'est permises. Avant de conseiller à un de nos plus estimables poëtes (je crois que c'est M. de Fontanes) d'*angliser* un peu plus ses traductions, je voudrois qu'il se fût occupé lui-même à franciser un peu plus ses traités. Je ne l'excuse pas d'avoir parlé de l'*improsodie* de notre langue, et de la concision *antithésée* de Pope, ni d'avoir dit de ce poëte qu'il *harmonisa* la langue anglaise par sa traduction d'Homère, et qu'il *reversifia* deux satires de Donne. Je ne lui

Digitized by Google

pardonne pas de s'être occupé un peu trop de ses *lectrices* et pas assez de ses lecteurs. Je voudrois que *dans ses lignes élaborément correctes*, il n'eût pas employé des expressions qui sont tout au plus supportables dans le langage le plus familier; et par exemple, celle de *bel oncle* pour dire le mari d'une tante. Non, je *n'indulgerai pas le goût* décidé qu'il a pour le néologisme. J'ai vu avec étonnement, mais non pas *avec un étonnement admiratif*, cet amas d'expressions nouvelles dans un livre d'ailleurs si bien fait, et je me fais un devoir de dire que j'en ai été *désappointé*. (1)

Nos lecteurs seront sans doute surpris de me voir sans cesse louer cet ouvrage, et sans cesse le censurer en détail. C'est que les fautes d'un auteur sont toujours saillantes par elles-mêmes, et qu'un critique est obligé de les relever, pour qu'elles ne deviennent pas des autorités. Au contraire, et sur-tout dans un livre de la nature de celui-ci, les réflexions sages ne paroissent jamais assez piquantes pour donner l'envie de les citer. Mais ici ma tâche commence à devenir moins pénible; je puis louer sans tant de restrictions; et au défaut des réflexions qui n'amuseroient peut-être pas assez nos lecteurs, et sur-tout nos *lectrices*, je citerai des anecdotes qui plairont probablement aux uns et aux autres.

Les vies que M. Hennet nous a données de ses poètes chéris, dans son second volume, ne ressemblent en aucune manière à ces vies longues et lourdes que les éditeurs anglais ne manquent jamais de mettre à la tête de leurs ouvrages. Dans celles-ci, comme on sait, le poète est pris au maillot; on le suit à l'école, delà dans les tavernes de Londres; on compte chacun de ses vers, et on finit par les épitaphes qui ont été faites pour lui. M. Hennet, au contraire, ne parle que des principaux ouvrages de chacun d'eux, et il les juge avec sagesse; ou s'il raconte quelque anecdote, elle est ordinairement si singulière et si intéressante, qu'on seroit bien fâché de la voir supprimer. Il y a même tel de ces poètes dont la vie est formée d'événemens si extraordinaires qu'on en pourroit faire un roman; et je citerois comme un exemple de ce genre, celle de Savage; mais elle seroit trop longue à citer, et elle perdroit trop à être abrégée. Je me borne donc à transcrire ici le portrait de Pope, une anecdote de la vie de Swift, et une autre de la vie de mylord Lyttleton.

« Pope, dit M. Hennet, est entre quarante à cinquante

(1) On m'assure que le mot *désappointé* se trouve dans la prétendue nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie. Tant pis pour cette édition. Ce n'est point celle que je consulte.

Digitized by Google

» ans, et demeure chez le lord Oxford. Un domestique » couche dans sa chambre : celui-ci a déjà réveillé son » maître, et le réveille encore. Pope prend du café, demande » une plume, écrit deux beaux vers sur l'enveloppe d'une » lettre, et s'endort.

» Sa bonne entre, et lui met trois paires de bas qui n'em- » pêchent pas sa jambe d'être à-peu-près aussi mince que sa » canne. Au-dessus d'une fourrure qu'il ne quitte jamais, on » lui passe une chemise de toile très-épaisse, puis un corset » garni de fortes baleines, qu'on lace très-serré. Alors son » corps ayant acquis une sorte de consistance, il se lève, met » son gilet de flanelle, son habit noir, sa perruque nouée et » sa petite épée, et le voilà aussi propre que peut l'être un » homme qui ne sauroit se laver les mains tout seul. Il sort, » va voir un de ses amis; c'est l'heure du déjeûner. Il pour- » roit dire tout uniment qu'il a faim, mais cette manière » simple n'est pas de son goût; c'est l'homme aux petites » ruses, il lui faut une périphrase, une circonlocution. *Pope*, » dit Johnson, *n'a jamais bu de thé qui ne lui ait coûté un* » *stratagème*. Lady Bolinbroke disoit que Pope jouoit le po- » litique pour des choux et des navets.

» Rentré dans son cabinet, il reçoit et lit quelques lettres, » en déchire les feuilles blanches, attache ensemble tous ces » feuillets inégaux, et le voilà qui écrit sur ce cahier qua- » rante à cinquante vers, tels qu'ils jaillissent de sa tête.... Il » a fini un poëme, il le serre dans son secrétaire. Ce poëme » sera bien souvent relu et corrigé, et ne verra le jour que » dans deux ans.

» A dîner, on lui a choisi la chaise la plus haute, et le » voilà juché au niveau de la table.... Il mange peu, mais » il est friand..... Au reste, sa foible santé lui laisse prendre » beaucoup de liberté; et s'il a sommeil, il dort, quoique le » prince de Galles soit du dîner, et parle de littérature.

» On apporte les journaux; il va, dit-il, s'amuser; il lit, » tombe sur un article dirigé contre lui; sa figure change, » le dépit contracte ses traits, humecte ses yeux, et le jeune » Steele dit en sortant à son père : *me préserve le ciel de* » *m'amuser comme M. Pope!* »

« Le soir, il entre au café Button, où quelques gens de » lettres se rassemblent. On est embarassé sur un passage grec. » Un jeune officier demande la permission de jeter les yeux sur » le livre. *Messieurs*, dit Pope d'un air moqueur, *donnez le* » *livre au jeune gentilhomme*. Celui-ci examine, et dit qu'il » manque sans doute un point d'interrogation, et qu'en le » mettant la phrase devient intelligible. *Et s'il vous plaît*, re-

Digitized by Google

» prend Pope en souriant, *qu'est-ce que c'est qu'un point d'inter-*
» *rogation? C'est*, répond l'officier, *une petite chose crochue*
» *qui fait des questions.*

C'est Pope lui-même qui est supposé raconter l'anecdote concernant Swift. « J'allai, dit-il, un jour avec Gay rendre
» une visite à Swift. — Eh! messieurs, nous dit-il, par
» quel hasard quittez-vous le grand monde, pour venir voir
» un pauvre doyen? Allons, puisque vous voilà, il faut bien
» vous donner à souper. — Mille remercîmens, nous avons
» soupé. — A huit heures du soir, cela ne peut être. — Ce-
» pendant rien n'est plus vrai. — N'importe, si vous n'aviez
» pas soupé, il vous auroit fallu deux houmards (quarante
» sols), une tourte (vingt sols); mais du moins vous boirez
» un verre de vin, puisque vous avez soupé de si bonne
» heure, uniquement pour ménager ma bourse.—Non, nous
» venons pour causer et non pour boire — Soit: mais si vous
» aviez soupé chez moi, comme vous le deviez en conscience,
» vous auriez bu une bouteille (quarante sols). Deux et deux
» font quatre, et un font cinq; juste, cinq francs. Voilà chacun
» cinquante sols. — Alors il tire sa bourse d'un air si sérieux.
» qu'en dépit de tout ce que nous pûmes lui dire, il fallut
» prendre l'argent. »

« Tout auteur a sa manie: celle de Lyttleton étoit que ses
» ouvrages fussent parfaitement ponctués. Il avoit vendu
» l'Histoire d'Henri II à un libraire, qui fit les frais de l'im-
» pression; mais la ponctuation exigea tant de changemens,
» qu'il fallut souvent réimprimer les feuilles trois, quatre,
» jusqu'à cinq fois. Cette édition coûta mille guinées à l'au-
» teur. A la seconde édition, un nommé Reid, qui con-
» noissoit son foible, prétendit avoir le secret de la ponc-
» tuation par excellence, et Lyttleton lui abandonna le
» bénéfice de l'ouvrage. Il en fit une troisième édition; mais
» Reid n'existoit plus. Un docteur fut chargé de revoir les
» épreuves, et s'en acquitta si mal, qu'il fallut, à la fin des
» trois volumes, *mettre*, dit Johnson, *ce que le monde n'a*
» *jamais vu, un errata de dix-neuf pages de points et de*
» *virgules.* »

J'oubliois un fait trop curieux pour n'être pas cité. Lansdown, poète anglais, né en 1667, et mort en 1735, fit pour mettre au bas d'une statue de l'Amour, les deux vers suivans:

> Whoe'er thou art, thy lord and master see,
> Thou wast my slave, thou art, or thou shalt be.

Ce distique pourroit être littéralement traduit par cet autre qui est assez connu:

Qui

Digitized by Google

DÉPÔT DE LA SEINE 5.

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

VOLTAIRE.

Par ce petit nombre de traits que j'en ai cités, on peut juger que ces Vies des poètes sont non-seulement instructives, mais d'une lecture agréable; et que, sans déroger, nos désœuvrés pourroient se permettre de les parcourir au lieu d'un roman. Mais je suis fâché que M. Hennet n'ait pas relu et corrigé lui-même cette partie de son ouvrage, et qu'il n'en ait pas fait disparoître, je ne dis plus seulement les mots nouveaux et les expressions extraordinaires, mais les incorrections et les solécismes; car il y en a, et je ne puis pas les passer tous sous silence.

Par exemple, il dit que *Fairfax traduisit, jeune encore, la Jérusalem délivrée, du Tasse, qui eut dans son temps une grande réputation.* Elle l'a, ou il l'a encore; c'est la Jérusalem ou le Tasse que je veux dire. Mais comme M. Hennet vouloit probablement parler de l'ouvrage de Fairfax, il auroit dû dire que cet auteur *traduisit, jeune encore, la Jérusalem délivrée du Tasse, et que sa traduction,* etc.; alors il auroit parlé français. Il dit ailleurs que *Littleton n'eut rien de commun avec le lord Lyttleton; celui-ci étoit docteur en théologie.* Qui ne croiroit que c'est le lord qui fut le docteur? et pourtant c'est l'autre qui fut honoré de ce titre. Il parle en quelqu'endroit d'*une dame philosophique et poétique;* ce qui veut dire que ce fut une *femme philosophe et poète.* Je cite de mémoire; et je me souviens très-bien qu'en rapportant un passage anglais qu'il trouve foiblement traduit par un de nos grands poètes, il ajoute que la traduction *lui fait mal.* Quel mal cela peut-il lui faire? Quant à moi, je dis franchement que je n'aime pas à voir employer dans les livres des expressions qui sont ridicules dans les salons.

Mais voici bien une autre négligence. Il raconte que Shadwell ayant concouru avec Dryden pour la place de poète *laureat*, eut le malheur de l'emporter sur son rival, et que celui-ci s'arma contre lui de tous les traits que put lui fournir le *genus irritabile vatum;* c'est-à-dire sans doute *le génie irascible des poètes.* Cependant, comme *genus* ne signifie pas *le génie*, il est permis d'être embarrassé à trouver le sens que M. Hennet peut avoir voulu lui donner.

Heureusement, si M. Hennet appelle souvent la critique par les négligences qui déparent son premier et son second volume, il est sûr de plaire par les vers dont il a rempli le troisième. Quels sont ceux que je citerai? Ils sont presque tous également bons: tous annoncent un talent distingué. Dans

Digitized by Google

l'embarras du choix, j'ouvre au hasard le livre, et je tombe sur un morceau traduit de Milton. C'est un discours de Satan :

Adieu, séjour brillant, asile du bonheur,
Salut, séjour affreux, vaste abyme d'horreur.
Enfer, gouffre de feu, reçois ton nouveau maître,
Ses destins sont changés ; mais son cœur ne peut l'être.
Il peut encor placer, du sein de ses revers,
Les enfers dans les cieux, les cieux dans les enfers.
Qu'importe le séjour, si je reste le même ;
Si je suis dans les fers digne du diadème ?
Je te rends grace encor, Dieu cruel ; si ton bras
M'a plongé pour jamais dans ces brûlans climats ;
J'y suis loin de tes yeux ; j'y suis libre, et ta haine
Ne m'envîra jamais ce funeste domaine.
Je règnerai du moins, et certes il vaut mieux
Régner dans les enfers que servir dans les cieux.

Il me semble que ces vers ne craignent aucun parallèle, et qu'en disant cela, j'en fais le plus grand éloge qu'on puisse en faire. Ajoutons que, dans tout ce troisième volume, on ne trouveroit peut-être aucune de ces fautes que j'ai fait observer avec tant de regret dans la prose de M. Hennet, et qu'on y rencontre souvent des beautés qu'on admireroit dans les ouvrages de nos meilleurs poètes. *Que n'écrit-il* toujours *en vers,* ou que ne soigne-t-il mieux sa prose !

GUAIRARD.

VARIÉTES.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Le dernier article de M. de Bonald, inséré dans le Mercure du samedi, 21 juin, a donné lieu à des interprétations très-éloignées de l'intention de l'auteur. Ses observations ne portent que sur des temps dont nous sommes déjà loin, et d'ailleurs n'ont évidemment point le sens qu'on leur a prêté. Personne ne rend plus que lui justice aux soins désintéressés, au zèle généreux des membres des comités de bienfaisance.

— La classe des sciences mathématiques et physiques a tenu sa séance publique, le 7 juillet 1806 ; elle étoit présidée par M. Legendre.

Voici quel a été l'ordre des lectures :

1. Annonce du prix de mathématiques, proposé pour le mois de janvier 1809.

Digitized by Google

2. Notice des travaux de la classe, depuis le 1er messidor an 13, jusqu'au 1er juillet 1806. Partie physique, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel.

3 Notice des travaux de la classe pendant le même espace de temps. Partie mathématique, par M. Delambre, secrétaire perpétuel.

4. Mémoire sur l'affinité des corps, pour la lumière, par M. Biot.

5. Mémoire sur l'adhésion des molécules de l'eau entre elles, par M. le comte de Rumford, associé étranger.

6 Eloge historique de M. Cels, par M. Cuvier.

Notice des prix proposés au concours, dans la séance publique du 7 juillet 1806.

SUJET DU PRIX DE MATHÉMATIQUES.

Donner la théorie des perturbations de la planète Pallas, découverte par M. Olbers.

Les géomètres ont donné la théorie des perturbations avec une étendue et une exactitude suffisantes pour toutes les planètes anciennement connues, et pour toutes celles qu'on pourra découvrir encore, tant qu'elles seront renfermées dans le même zodiaque, et qu'elles n'auront qu'une excentricité peu considérable. Mercure étoit jusqu'à nos jours la plus excentrique de toutes les planètes, et en même temps celle qui avoit la plus forte inclinaison ; mais son peu de masse et sa position à l'une des limites du système planétaire, la rendent peu propre à causer des altérations bien sensibles dans les mouvemens des autres planètes. Uranus, découvert, il y a vingt-cinq ans, par M. Herschell, se trouve à l'autre limite du système. Avec peu de masse et une excentricité médiocre, il a encore la plus petite de toutes les inclinaisons connues ; en sorte que les formules qui avoient servi pour Jupiter et Saturne, ont été plus que suffisantes pour cette planète moderne. Cérès, découverte il y a cinq ans, par M. Piazzi, ayant, avec une excentricité assez considérable, une inclinaison de 10° 38', doit être sujette à de fortes et nombreuses inégalités. Il paroît cependant que tous les astronomes qui ont travaillé à les déterminer, se sont contentés des formules connues, dont le développement ne passe pas les produits de trois dimensions des excentricités et des inclinaisons. Ceux de cinq dimensions ont été employés dans la *mécanique céleste* pour un cas particulier, d'après une formule de M. Burckhardt. Le même astronome a depuis présenté à l'Institut le développement général et complet des troisième, quatrième et cinquième ordres; mais ce degré de précision ne suffiroit pas encore pour Pallas, dont l'excentricité est plus forte même que celle de Mercure, et l'inclinaison de 34° 38', c'est-à-dire, cinq fois plus grande que celle d'aucune planète ancienne. Il est même difficile de conjecturer quelles seront les

Digitized by Google

puissances et quelles seront les dimensions des produits qu'il sera permis de négliger : ainsi les calculs pourroient être d'une longueur, et les formules d'une complication telles qu'elles pourroient effrayer les géomètres et les astronomes les plus en état d'exécuter un pareil travail.

Cette considération avoit déterminé, il y a deux ans, la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, à proposer ce sujet pour le prix qu'elle devoit distribuer dans sa séance publique du premier lundi de messidor an 14; le terme ayant paru trop court et le nombre des planètes s'étant encore accru par la découverte de la Junon de M. Harding, dont l'excentricité paroît encore un peu plus forte que celle de Pallas, et l'inclinaison de 13° surpasse de beaucoup celle de toutes les autres planètes, Pallas exceptée, la classe a cru devoir proposer de nouveau le même sujet avec quelques modifications et un prix double. En conséquence elle invite les géomètres et les astronomes à discuter complétement tous les points de cette théorie, de manière à n'omettre aucune inégalité qui puisse être sensible; et comme ces inégalités ne peuvent être bien déterminées si les élémens elliptiques ne sont parfaitement connus, il est indispensable que les concurrens ne se bornent pas à donner les coefficiens numériques des équations : ce sont les formules analytiques qu'il importe sur-tout de connoître; afin que l'on puisse successivement y substituer les valeurs plus exactes de la distance moyenne de l'excentricité, du périhélie et de l'inclinaison, à mesure que ces élémens se perfectionneront. Les concurrens pourront même se dispenser de donner aucune valeur numérique, pourvu que les expressions analytiques soient présentées d'une manière assez détaillée, pour qu'un calculateur intelligent puisse en suivre le développement et les réduire en tables.

Il résultera de ces formules générales un autre avantage : c'est que les planètes Cérès, Pallas et Junon étant à des distances du soleil si peu différentes, qu'à peine on peut aujourd'hui décider avec quelque certitude laquelle des trois est la plus voisine ou la plus éloignée, la formule donnée pour Pallas pourra servir également pour les deux autres, ainsi que pour toute planète que l'on pourroit découvrir par la suite, et dont l'excentricité et l'inclinaison se trouveroient renfermées dans les mêmes limites.

La classe espère que la question paroîtra assez intéressante aux géomètres, pour qu'ils y donnent des soins proportionnés à la difficulté du sujet. Le prix qui sera proclamé dans la séance publique du premier lundi de janvier 1809, sera une médaille d'or de la valeur de 6000 fr.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er octobre 1808. Ce terme est de rigueur.

Digitized by Google

Conditions du concours.

Toute personne, à l'exception des membres de l'Institut, est admise à concourir.

Aucun ouvrage envoyé au concours ne doit porter le nom de l'auteur, mais seulement une sentence ou devise : on pourra, si l'on veut, y attacher un billet séparé et cacheté, qui renfermera, outre la sentence ou devise, le nom et l'adresse de l'auteur ; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce aura remporté le prix.

Les ouvrages destinés au concours peuvent être envoyés au secrétariat de l'Institut, en affranchissant le paquet qui les contiendra ; le commis au secrétariat en donnera des récépissés. On peut aussi les adresser, francs de port, au secrétaire perpétuel de la classe des sciences mathématiques et physiques.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours.

Les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

La commission administrative de l'Institut délivrera la médaille d'or au porteur du récépissé ; et dans le cas où il n'y auroit point de récépissé, la médaille ne sera remise qu'à l'auteur même, ou au porteur de sa procuration.

La médaille fondée par M. Lalande, pour être annuellement décernée par l'Institut, à l'auteur de l'observation la plus intéressante, ou du mémoire le plus utile à l'astronomie, vient d'être adjugée à M. Jons Svanberg, de l'Académie royale des sciences de Suède, et directeur de l'observatoire de Stockholm, auteur d'un ouvrage intitulé : *Exposition des opérations faites en Laponie, pour la détermination d'un arc du méridien*, en 1801, 1802 et 1803; Stockholm, 1805. Cet ouvrage, intéressant par les détails qu'il donne sur une opération très-importante et très-difficile, ne se recommande pas moins, soit par les formules que l'auteur a imaginées pour calculer différentes parties du travail auquel il a tant contribué comme observateur, soit par les démonstrations de formules déjà connues qu'il fait découler presque toutes avec autant de simplicité que d'élégance d'un principe unique, qui est le *Théorème de Taylor*.

☞ Les examens pour l'admission à l'école impériale polytechnique, seront ouverts dans les villes et aux époques ci-après ; savoir :

Paris. . . . . le 1er septembre 1806.

TOURNÉE DU SUD-OUEST.

Villes d'Examen.	*Date de l'ouverture des Examens.*
Marseille.	le 1er septembre 1806 ;
Montpellier.	le 7 septembre ;

Digitized by Google

Toulouse. . . . . le 15 septembre;
Bordeaux. . . . . le 22 septembre;
Poitiers. . . . . le 1er octobre;
Orléans. . . . . le 9 octobre.

TOURNÉE DU NORD-OUEST.

Rennes . . . . . le 1er septembre 1806;
Caen. . . . . le 6 septembre;
Rouen. . . . . le 12 septembre;
Douay. . . . . le 18 septembre;
Bruxelles. . . . . le 24 septembre;
Mayence. . . . . le 2 octobre;
Strasbourg. . . . . le 6 octobre;
Metz. . . . . le 11 octobre.

TOURNÉE DU SUD-EST.

Gênes. . . . . le 1er septembre 1806;
Turin. . . . . le 6 septembre;
Grenoble. . . . . le 14 septembre;
Lyon. . . . . le 19 septembre;
Genève. . . . . le 24 septembre;
Besançon. . . . . le 2 octobre;
Dijon. . . . . le 9 octobre.

Le programme des connoissances exigées pour l'admission à l'Ecole impériale polytechnique, a été arrêté par le conseil de perfectionnement, et approuvé par le ministre de l'intérieur, ainsi qu'il suit :

1°. L'arithmétique et l'exposition du nouveau système métrique : 2°. L'algèbre, comprenant la résolution des équations des deux premiers degrés; celle des équations indéterminées du premier degré; la composition générale des équations; la démonstration de la formule du *binome de Newton*, dans le cas seulement des exposans entiers positifs; la méthode des diviseurs communs; la résolution des équations numériques par approximation, et l'élimination des inconnues dans deux équations d'un degré quelconque à deux inconnues. 3°. La théorie des proportions, des progressions; celle des logarithmes et l'usage des tables. 4°. La géométrie élémentaire; la trigonométrie rectiligne, et l'usage des tables de sinus. 5°. La discussion complète des lignes représentées par les équations du premier et du deuxième degré à deux inconnues; les propriétés principales des sections coniques. 6°. La statique appliquée principalement à l'équilibre des machines simples. 7°. Les candidats seront tenus d'écrire, sous la dictée de l'examinateur, plusieurs phrases françaises, et d'en faire l'analyse grammaticale, afin de constater qu'ils savent écrire lisiblement, et qu'ils possèdent les principes de leur langue. 8°. Ils seront enfin tenus

Digitized by Google

de copier une tête d'après l'un des dessins qui leur seront présentés par l'examinateur. Tous ces articles sont également obligatoires.

A compter de l'an 1807, les candidats devront être assez instruits dans la connoissance de la langue latine pour expliquer *les Offices de Cicéron*.

Quoique cet article ne soit point obligatoire pour le concours de l'an 1806, néanmoins la préférence sera donnée, à égalité de mérite, à ceux des candidats qui auront satisfait à cette condition.

Nota. Conformément au vœu du conseil de perfectionnement, approuvé par le ministre, et dans la vue d'empêcher que les élèves de l'école impériale polytechnique ne soient exposés à y apporter ou à y recevoir la contagion de petite-vérole, les candidats seront tenus de produire un certificat authentique, constatant qu'ils ont eu cette maladie, ou qu'ils ont été vaccinés.

— On assure que le décret sur la nouvelle organisation de l'instruction publique, va bientôt paroître. Il n'y aura en France qu'un seul corps enseignant, sous le titre d'Université impériale; cette Université sera régie par un grand-maître, à la nomination de l'Empereur. L'Université se composera de vingt-huit académies pour toute l'étendue de l'Empire; et chaque académie comprendra quatre facultés, de médecine, de droit, de sciences physiques et mathématiques, et des lettres. Les grades, dans chaque Académie, seront au nombre de trois, bachelier, licencié et docteur; ces grades ne donneront pas le titre de membre de l'Université; mais, pour l'obtenir, il faudra les posséder. Les professeurs qui se voueront à l'instruction seront astreints à la vie commune et au célibat; mais cette dernière condition cessera à mesure qu'ils occuperont des fonctions dans un ordre plus élevé. Il y aura une école normale où passeront les sujets distingués qui veulent à leur tour se vouer à l'instruction; cette même maison servira de retraite à ceux qui auront consacré leur vie à instruire : idée heureuse qui ne peut qu'affermir l'émulation des jeunes, et attirer sur les anciens ce respect, cette considération dus à des travaux utiles. On assure même que cette retraite sera ouverte aux membres des anciennes congrégations enseignantes qui ont atteint l'âge de soixante ans. Dans ce projet tout est combiné pour que les meilleures méthodes d'enseignement qu'on pourroit découvrir ne soient point perdues, sans cependant que l'envie d'innover puisse se glisser

Digitized by Google

dans l'instruction d'une manière dangereuse. Le grand-maître de l'Université aura un conseil; il jouira de l'honneur d'être admis dans le cabinet de S. M. I. Tous les membres de l'Université porteront l'habit noir, avec une palme brodée sur la partie gauche de la poitrine; cette palme sera en soie, en argent, en or, selon la gradation des titres. Les professeurs, dans leur chaire, seront en robe noire.

— Jamais les travaux publics n'ont été poussés avec plus d'activité. Les 65 fontaines publiques existantes à Paris, ont commencé, dès le 1er de ce mois, à couler sans interruption, jour et nuit, ainsi qu'il avoit été prescrit par le décret impérial du 2 mai; de plus les cours d'eau ont été également établis sur chacun des points indiqués pour les 15 nouvelles fontaines dont le même décret a ordonné la construction. En attendant que les monumens qui doivent y être placés aient pu être élevés, l'eau coule du moins par des bornes qui ont été provisoirement établies, afin que rien ne retarde pour le public la jouissance du bienfait de S. M. Ainsi les habitans de Paris voient ajouter à tous les embellissemens que reçoit cette capitale, un agrément qui est entièrement nouveau pour elle, qui ajoutera tout ensemble à sa propreté et à sa salubrité. Il a fallu à cet effet doubler la masse d'eau distribuée dans différentes fontaines, et établir environ 6,000 mètres de conduits ou d'embranchemens. Cette opération, qui exigeoit une suite de travaux sur tous les points de la ville, a été exécutée en moins de deux mois. On doit des éloges à l'activité et à l'exactitude de l'ingénieur hydraulicien du département, qui en a conduit les détails. De nombreux ouvriers travaillent sans relâche au monument qui doit orner la place de l'Etoile. L'arc de triomphe de la place du Carrousel a déjà trois assises posées. La plus grande partie des maisons qui doivent être abattues, pour l'ouverture de la rue qui communiquera du Carrousel à la place du Louvre, sont déjà évacuées. L'aqueduc destiné à conduire les eaux de la place du Palais-Royal à la rivière, en passant sous la rue Froidmanteau, la place et le guichet du Louvre, est commencé depuis plusieurs jours. On a aussi

Digitized by Google

commencé à gratter à neuf la grande galerie du Louvre : par cette restauration, elle se trouvera en harmonie avec la façade du côté de l'eau, que l'on achève en ce moment. On a repris la construction du quai du Louvre, interrompue pendant dix-huit mois. Ce quai sera exhaussé dans toute la longueur du port Saint-Nicolas; et le pont des Arts, auquel on n'arrive de ce côté qu'en montant douze ou quinze marches, sera, comme à son autre extrémité, presque de niveau avec le quai. Et ce n'est pas seulement dans la capitale que les travaux publics sont poussés avec cette prodigieuse activité. Dans toutes les parties de l'empire, de vastes projets d'une utilité générale ou locale, sont mis à exécution. Les marais du Cotentin, ceux des environs de Rochefort, ne tarderont pas à être entièrement desséchés. Des millions de bras y sont occupés sans relâche. La route du Mont-Cénis est achevée; celle du Simplon est sur le point de l'être, et déjà l'on y passe en voiture. Les canaux commencés se continuent; d'autres qui n'étoient qu'en projets vont s'ouvrir : celle de Niort à la Rochelle l'a été le 16 du mois dernier. Tout ouvrier qui se présente pour ce travail est immédiatement reçu.

— La représentation au bénéfice de M. Philippe, acteur retiré du Théâtre Feydeau, sera donnée incessamment sur le Théâtre de l'Académie Impériale de umsique. Elle se composera d'une comédie nouvelle en un acte, jouée par les comédiens français, d'un nouvel opéra comique en trois actes, et de la remise du ballet de la Rosière.

— On annonce comme prochaine la première représentation d'une tragédie nouvelle intitulée *Octavie*. Sénèque chez les anciens, et le célèbre Alfieri chez les modernes, ont traité ce sujet. Mademoiselle Contat quitte décidément le théâtre. Sa démission est acceptée. Le jeune Thenard doit débuter lundi prochain dans l'emploi des jeunes premiers. Il a déjà joué avec succès, dit-on, sur le théâtre de Versailles.

— *Monsieur Bref* est le titre d'une nouvelle comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, mercredi dernier, sur le Théâtre de l'Impératrice. Cette nou-

Digitized by Google

veauté, qui a été la seule de la semaine, n'a point été sifflée. Ce n'est assurément pas faute de l'avoir mérité. Les acteurs ont joué d'une manière digne de l'ouvrage, dont l'auteur, M. Lemaire, est heureusement fort jeune. Les Bouffons vont reprendre très-incessamment. Ils annoncent la reprise d'*Il Matrimonio Secreto*. Le nouveau *tenore*, M. Eliodoro Bianchi débutera par le rôle de *Paolino*, et madame Crespi, mère de la jeune cantatrice de ce nom, par celui de la tante. On assure que Picard se dispose à quitter la salle de la rue de Louvois, destinée aux répétitions de l'Opéra, et qu'en attendant la restauratiou complète de l'Odéon, il transportera les deux troupes qu'il dirige dans l'ancienne salle de la Comédie Italienne.

— On promet pour la semaine prochaine la publication du poëme de *la Danse*, ou *les Dieux de l'Opéra*, par l'ingénieux auteur de la Gastronomie, M. Berchoux, et celle d'un nouveau roman de madame Cottin, intitulé : *Elisabeth*. On a pu lire dans le Mercure plusieurs fragmens du premier de ces ouvrages. (*Voy., dans ce Numéro, la première pièce de vers.*)

— On voyoit à l'Hôtel-Dieu de Paris, il y a un mois, une femme de 44 ans, d'une dimension extraordinaire, et telle que deux hommes pourroient à peine l'enlacer. Elle a été modelée en plâtre, et elle est conservée au cabinet de l'Ecole; elle pesoit 325 livres; sa tête est enfoncée dans ses épaules; son ventre et ses mamelles sont monstrueuses; le sein droit a 27 pouces de circonférence; le gauche a quelques érosions. Sa taille étoit de 4 pieds 10 pouces. Elle a dû sa mort à son excès d'embonpoint.

Modes *du 5 juillet.*

La mode des capotes de perkale se soutient; mais on porte moins de chapeaux de paille jaune. Sur la passe des capotes de perkale, les torsades, à chaque coin, sont assez généralement disposées en équerres, au nombre de huit à dix. Sur les chapeaux de paille, le ruban est presque toujours blanc. On fait, dans la forme avancée, des capotes de perkale, des capotes blanches, moitié crêpe blanc, moitié comètes, rayées dans toute l'étendue de la passe, et garnies d'un tulle. On fait au si, à-peu-près dans le même genre, des capotes moitié ruban ou crêpe, moitié paille ouvragée. Cette paille est jaune. Tantôt elle figure un ruban large à gros grains, tantôt une dentelle, un feston, des palmettes ou des bâtons rompus.

Digitized by Google

Il est rare qu'un chapeau de paille blanche n'ait pas pour accessoire un diminutif de bonnet. Avec les chapeaux suisses, le bonnet paroissoit sur le côté; c'étoient les chapeaux à la Lisbeth : aujourd'hui, le bonnet se montre par-devant; ce sont des chapeaux à la provençale. Quelquefois ces chapeaux n'ont pas du tout de calote, on les appelle des plate-formes. Si un ruban, posé dessus, ne les faisoit incliner vers l'une et l'autre aile, ce seroient des auréoles. Les chapeaux sans bord se portent aussi souvent en paille à jour que pleins; ils ont, sur le devant, ou un nœud de ruban, ou des fleurs. On porte dans ce moment-ci beaucoup de pois à fleurs. Comme dans la nature, une même branche a des pois de plusieurs couleurs. On voit quelques réseaux; ils sont en soie fine, de couleurs tendres, et ornés de rubans.

On continue de plisser les manches bouffantes, tantôt perpendiculairement, tantôt en biais, quelquefois en travers. Toutes les pélerines sont plissées. Au lieu de dentelle, c'est une garniture de mousseline plissé, qui borde le corsage des robes décolletées. Dans un négligé élégant, les souliers sont de prunelle blanche, montans et lacés. On ne porte plus les schalls à la main, pliés en paquets, mais sous le bras, ou suspendus au col. Il faut excepter de cette disposition, les schals *de Bagnères*, qui sont légers, peu communs à Paris, et qu'on a grand soin d'étendre. Il y a de ces schalls en cerise, en ponceau, orange, aurore, capucine, et en blanc.

Du 10 *juillet.* Le nombre des chapeaux à forme haute et plate comme celle des chapeaux d'homme, et à très-petit bord, avec une grosse cocarde par devant, est augmenté. Il y a aussi incomparablement plus de capotes rayées, en paille et rubans, en crêpe et rubans, et même en tissu soie et paille, que la semaine dernière. Tantôt les raies de ces capotes sont droites, tantôt en biais.

Le rose a repris faveur; il n'est cependant pas aussi commun que le blanc.

On porte, parmi des épis, de petits œillets rose, des pois à fleurs couleur de rose, de l'aubé-épine rose, et, isolément, des boules d'hortensia dans leur maturité, c'est à-dire, rose.

Quoique les capotes de perkale ne soient pas de fraîche date, des femmes très-élégantes en portent, et, chaque jour, à quelques légères variations, on s'aperçoit qu'il en entre de nouvelles dans la circulation.

Les plis longs et réguliers sont tellement à la mode, qu'outre les pélerines plissées, les manches plissées, les collerettes plissées, on veut encore des corsages plissés. Il y a donc des robes dont tout le corsage est plissé.

Les plus beaux éventails sont de tulle brodé en lames, et les sacs ou *ridicules* les plus élégans sont de taffetas brodé en acier.

Non-seulement les schalls qui portent le nom de *Bagnères*, sont venus de cette partie éloignée de la France, mais ils sont sortis d'une fabrique méridionale; Paris n'en est pas encore bien approvisionné. En attendant, on porte des *mérinos*, schalls tout unis, très-fins, très-souples, mais un peu plus épais que les crêpons de Bagnères.

Les cachemires sont presque tombés; mais un autre article de commerce du Levant s'est introduit, c'est celui des parfums. Vous ne voyez sur l'étalage des bijoutiers, des marchandes de modes, des papetiers, des libraires même, que boîtes en losange, en croissant, en cœur, avec des caractères arabes, persans, chinois.

Frascati n'avoit pas encore été aussi brillant que jeudi dernier. Les trois premières salles et une partie de la quatrième étoient occupées par

Digitized by Google

des femmes; parées comme on l'est au spectacle. Là, on pouvoit remarquer que tous les peignes ont, maintenant, la plaque d'or, figurant une corbeille bordée en perles. Dans les demi-toilettes on distinguoit des canezous à pattes, boutonnés par devant. Quelques capotes, brodées en blanc, étoient doublées de rose, d'autres de bleu pâle. Autour des chapeaux à haute forme c'étoit, près du petit-bord, une guirlande d'épis couchés, et de petites fleurs.

NOUVELLES POLITIQUES.

Rome, 16 *juin*.

Une partie des troupes françaises et italiennes arrivées ici, il y a trois jours, du royaume de Naples, est allé occuper Civita-Vecchia et différens points des côtes, pour empêcher tout accès aux vaisseaux anglais et russes. Le pavillon français flotte maintenant sous le pavillon pontifical. Il est passé par cette capitale d'autres troupes qui se rendent, dit-on, à Livourne. La division du général Lechi doit être arrivée à Ancône. Il n'y a pas un soldat français à Rome, et tout y est dans l'état accoutumé.

Le 7 de ce mois le nommé Thomas Robilenzi, âgé de 28 ans, boucher de profession, rencontra deux Français dans la rue du Cours, et sans avoir été ni provoqué, ni excité, il s'empare d'un couteau dans une boucherie voisine et en porte un grand coup dans le dos de l'un des deux Français. Cet attentat excita une vive rumeur parmi le peuple, et a paru au gouvernement devoir être puni comme un crime d'état; en conséquence, le coupable, arrêté sur-le-champ, a été jugé prévôtalement, et exécuté le 9 sur la place de Saint-Ange.

Naples, 24 *juin*.

L'éruption que vient de faire le Vésuve a été des plus violentes. La partie supérieure de la montagne est entièrement crevassée, les bords du cratère sont totalement fendus, et l'on croit même que les parois de la montagne s'écrouleront dans peu. Les cendres se sont accumulées jusqu'à un et deux pieds de hauteur dans les endroits qui avoisinent le pied du volcan; la lave forme trois larges fleuves; la colonne de feu et de fumée au-dessus du cratère est trois à quatre fois plus haute que la montagne même. La quantité de pierres ardentes que le Vésuve vomit, ne permet pas de s'en approcher sans danger. Environ cent maisons et biens de campagne, une grande quantité de vignobles, et beaucoup de terres ensemencées ont été dévastées. Il paroît que le volcan renferme

Digitized by Google

encore beaucoup de matières combustibles, car le bruit souterrain qui se fait entendre, semblable à celui du tonnerre, est effrayant; il s'élance de temps en temps des éclairs terribles du milieu des nuées de fumée.

Saint-Sébastien, 25 juin.

La goëlette espagnole *l'Espérance*, qui vient d'arriver de Caracas à Saint-Ander, a apporté des nouvelles de la fameuse expédition de Miranda. Les lettres de Caracas sont du 2 mai; en voici l'extrait :

« Une goëlette armée en ce port, rencontra dans le courant de mars, à Jacquemel, l'expédition de Miranda, composée de la corvette *le Léandre*, et de deux goëlettes. Miranda et le capitaine de la corvette à bord de laquelle il étoit, conçurent des soupçons et des craintes à l'égard de la goëlette espagnole; et pour empêcher son retour à Caracas, ils résolurent de s'en emparer : ce qu'ils exécutèrent, malgré les menaces du capitaine d'une corvette de Baltimore, qui connoissant le subrécargue de la goëlette, vouloit la protéger contre cette violence. Cependant, pour soustraire le capitaine et le subrécargue aux vexations de toute espèce qu'on leur faisoit subir, le capitaine de Baltimore les prit à son bord. Le 27 mars, Miranda désespéré de n'avoir pu séduire aucun nègre de Saint-Domingue, où il avoit crû trouver des renforts, appareilla avec ses seules forces. La corvette de Baltimore sortit à la même époque de Jacquemel, et déposa aux Cayes, en passant, le subrécargue qui, avec un petit bateau, gagna notre côte, et donna, comme témoin oculaire, les détails de tout ce qui s'étoit passé à Jacquemel jusqu'au 27 mars.

« Instruit du projet de Miranda, nous l'attendions sans crainte, lorsque le 23 avril, on fut informé que sa flottille avoit été vue à peu de distance. On fit aussitôt sortir de la Guayra et de Puerto Cabeilla, un brick et deux goëlettes de guerre, qui la rencontrèrent sur la côte de Chonori; il s'engagea un combat très-vif, qui dura six heures, et se termina à notre avantage.

» Le 28, à une heure, les deux goëlettes de Miranda furent amarinées; la corvette *le Léandre* prit la fuite. Trois individus se jetèrent à la mer; un d'eux refusa les secours qu'on lui portoit, les deux autres les acceptèrent et furent recueillis et conduits à Puerto Cabello, où ils entrèrent le même jour 28, à neuf heures du soir. Nos bâtimens, avec un équipage de 150 hommes chacun, sont à la poursuite de la corvette. Nos habitans sont très-contens; mais ils le seroient davantage si l'on parvenoit à atteindre Miranda. Nous avons eu un homme tué

Digitized by Google

et deux blessés sur le brick. Les prisonniers sont en route pour Léon : on croit qu'ils seront tous décapités sans miséricorde. Le même sort attend Miranda et les autres aventuriers qui sont avec lui sur la corvette *le Léandre*, si elle tombe au pouvoir des nôtres. »

Stralsund, le 2 juillet.

Voici la traduction exacte du décret par lequel le roi de Suède a dissous les Etats de la Poméranie, et anéanti la constitution de ce pays.

Ce décret est adressé au gouverneur-général, baron d'Essen.

« Déjà depuis long-temps nous avons vu avec chagrin que toutes les peines et les sollicitudes que nous nous donnions pour la prospérité de nos fidèles sujets poméraniens, rencontroient dans l'exécution des difficultés inattendues, qui, ou nous empêchoient de remplir nos vues bienfaisantes, ou en retardoient les effets par de continuels délais et par le recours, à chaque occasion, à d'anciens priviléges. Nous nous sommes encore mieux convaincus des défauts de la constitution actuelle, en comparant les progrès rapides de l'industrie et l'augmentation de la population dans les pays où ont cessé tous les obstacles qui, jusqu'à présent, ont fermé à nos Etats allemands les sources de prospérité si nécessaires à un état bien organisé. Nous avons eu dernièrement encore une nouvelle preuve des conséquences dangereuses des institutions annuelles. Notre ordre sur la levée de la milice poméranienne, a été, par une interprétation très-inconvenante, renvoyé par les Etats à l'examen des tribunaux de l'Empire, et cela dans un temps où l'ennemi menaçoit les frontières du pays.

» La considération de ces motifs importans, les derniers événemens qui ont eu lieu, et le desir de consolider la sûreté du pays, nous ont conduit à la nécessité de déclarer que la constitution qui a, jusqu'à présent, régi nos Etats allemands, cesse dès ce jour : les Etats du pays et les Etats provinciaux sont dissous, et toutes les dispositions et institutions y relatives, abolies pour toujours.

» Mais si, d'une part, nous sommes forcés de prendre cette résolution, d'une autre part, nous avons pensé ne pouvoir donner une preuve plus convaincante que notre unique dessein est de soigner la prospérité future de nos sujets allemands, et non de nous attribuer des droits oppressifs, en introduisant dans nos Etats allemands la constitution suédoise. Comme roi d'un peuple libre, et n'obéissant qu'à la loi, nous éprouvons la satisfaction particulière de préparer par ce changement un avenir plus heureux pour nos sujets de la Poméranie

Digitized by Google

et de Rügen. Egaux, et dans leurs devoirs envers nous, et dans leurs immunités et priviléges, protégés par des lois justes, ils ne seront plus une partie séparée du peuple suédois; mais ils jouiront au contraire dans une fraternelle union d'une constitution qui a assuré, depuis des siècles, la prospérité de ce peuple.

» Nous ordonnons par cet acte que la forme de gouvernement du royaume de Suede du 21 auguste 1772; les actes d'union et de sûreté, des 21 février et 3 avril 1789; les priviléges et immunités accordés à chacun des quatre États de la Suede, et la loi du royaume de Suede, soient à l'avenir les lois fondamentales et constitutionnelles de nos États allemands; nous ordonnons que toutes les dispositions nécessaires soient faites pour l'exécution de cet acte.

» Nous assurons toutes fois, dans cette occasion, et cela de la manière la plus solennelle, à nos sujets de la Poméranie, qu'ils ne seront jamais soumis, ni pour le présent, ni pour l'avenir, au paiement des dettes du royaume de Suede, ni aux impôts qui y ont rapport. De plus, s'il arrive quelque chose qui regarde uniquement et proprement la Poméranie et Rugen, et sur quoi, conformément à la constitution suédoise, on doive entendre les humbles suppliques des représentans du pays, nous les convoquerons, dans le pays même, en diète générale. Cette convocation, par laquelle nous donnerons des ordres ultérieurs, aura lieu incessamment, et ce sera pour notre cœur une douce satisfaction de voir rassemblé devant notre trône un peuple fidèle, qui, n'étant plus méconduit par une constitution compliquée, et en observant ses devoirs de sujets, secondera par son assistance nos efforts paternels pour sa prospérité, dans laquelle nous trouvons notre plus grande récompense.

» Vous ferez traduire cet acte en allemand; vous le ferez connoître par la voie de l'impression, lire dans les chaires, afin que tous ceux que cela regarde en soient instruits et aient à s'y conformer.

» Sur ce, nous prions Dieu, etc.

» Au quartier-général-royal de Greifswald, le 26 juin 1806. »

Signé, GUSTAVE-ADOLPHE.

Par le roi,

GUSTAVE DE WETTERSTEDT.

PARIS.

— MM. Vischer, Molé, Portalis, Jannet, Chadlas, Pasquier, maître des requêtes, et MM. Regnier, Dupont, Delportes, Treilhard, Vincent, Maurice et Pétiet, auditeurs, viennent

Digitized by Google

d'être nommés par S. M. pour former la commission des requêtes, présidée par le grand-juge, qui doit porter les affaires contentieuses au conseil d'état.

— M. le général Junot, premier aide-de-champ de S. M., gouverneur des Etats de Parme et de Plaisance, est à Paris depuis quelques jours. M. le sénateur Beurnonville, ambassadeur en Espagne, est aussi arrivé de Madrid.

— M. d'Oubril, envoyé de Russie, est arrivé à Paris le 6 juillet à trois heures après midi : il est descendu à l'hôtel Grange-Batelière.

— Le comte de Metternich, ambassadeur d'Autriche, a dû partir de Vienne pour Paris un des premiers jours de ce mois : on l'attend ici du 15 au 20.

— M. Latour-Maubourg, auditeur au conseil-d'état, est nommé second secrétaire d'ambassade à Constantinople.

— S. Ex. le sénateur ministre de la police générale a arrêté le 27 mai dernier, dans son conseil de police, 1°. qu'il sera établi un mode uniforme dans la délivrance des passeports pour l'intérieur de l'Empire ; 2°. que ces passeports seront imprimés à Paris, sur du papier au filigrane de la règle impériale du timbre. Les maires de tout l'Empire devront faire connoître aux préfets la quantité qu'ils croiront nécessaire pour leurs communes, pendant le cours de l'année prochaine.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE JUILLET.

Du samedi 5. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806 66f. 75c. 80c. 75c. 85c. 50c. 60c 60c. 60c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f. 85c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1156f 25c. 1157f 50c 1160f 25c 1155f.

Du lundi 7. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 66f. 10c. 5c 66f. 65f. 95c 00c 00c 00f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 63f. 50c
Act. de la Banque de Fr. 1150f. 1147f. 50c. 1146f. 25c.

Du mardi 8. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 65f 90c 80c. 60c. 70c. 70c 70c 60c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1142f 50c. 1145 00c 0000f. 00c.

Du mercredi 9. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f 65c. 55c. 60c 60c 70c. 80c. 75c. 70c 75c 65c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f 10c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1150f 1151f 25c 00c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.

Du jeudi 10. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f 90c 85c 80c 75c 80c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1152. 50c. 00f 00c. 0000f.

Du vendredi 11. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f. 90c. 66f 65f 90c 66f. 65f. 90c 66f 5c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1157f 50c. 1155f 0000. 00c 0000f.

Digitized by Google

(N°. CCLXI.)
(SAMEDI 19 JUILLET 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

*De l'*ESSAI SUR L'HOMME, *de* Pope, *traduit de l'anglais.*

Ne l'oublions jamais : l'arbitre souverain
Par des moyens divers tend vers la même fin.
Lui seul dans l'univers connoît l'indépendance.
Tous sont faits pour le tout. Nageant dans l'abondance,
Enivré de grandeurs, regorgeant de santé,
Souviens-toi jour et nuit de cette vérité;
. . . . . .
. . . . . .
Vois de la terre au ciel le monde inanimé,
Vois comme pour s'unir tout est mu, tout formé;
Vois pour ce grand dessein travailler la nature,
Chaque être s'approcher d'une autre créature,
Chaque atôme attirant, attiré tour-à-tour,
Et l'univers entier enchaîné par l'amour.
Regarde en même temps la matière vivante
Vers le bien général suivre la même pente,
Les végétaux dissous nourrir les animaux,
Les animaux détruits renaître en végétaux.
Une forme en mourant par une autre est suivie;
Nous passons tour-à-tour de la mort à la vie.

Digitized by Google

Tout change : la matière est une vaste mer
Où, comme cette bulle, enfant léger de l'air,
Qui se gonfle et se brise, et s'engloutit dans l'onde,
Tout naît, meurt et retourne à la masse féconde,
Et l'on voit chaque jour, sous mille aspects divers,
De ses vastes débris renaître l'univers.
Rien n'est indépendant : une main souveraine
D'innombrables anneaux forme une vaste chaîne.
Tout donne et tout reçoit, tout jouit et tout sert;
Et le foible et le fort agissent de concert.
La bête vit pour l'homme, et l'homme pour la bête.
Tout est uni. Qui sait où la chaîne s'arrête ?
Homme aveugle ! Crois tu que Dieu borne ses soins
A contenter tes vœux, ton luxe et tes besoins ?
Cet innocent agneau, né pour ta nourriture,
Pour lui voit tous les ans renaître la verdure.
Crois-tu que pour toi seul, variant ses concerts,
L'alouette en chantant s'élève dans les airs.
Non, non, la douce joie embellit son ramage,
La douce volupté soulève son plumage.
Est-ce pour ton plaisir que de sa tendre voix
Le jeune rossignol fait retentir les bois ?
En sons harmonieux exhalant son ivresse,
Il chante ses plaisirs, il chante sa tendresse.
Ce coursier bondissant, fier de vaincre sous toi,
Partage le plaisir de répandre l'effroi.
Le bœuf traîne le soc; mais cet esclave utile
Tire un juste tribut du champ qu'il rend fertile.
Le sauvage animal, dans les bois élevé,
Vient se nourrir du grain qu'il n'a point cultivé;
Et l'oiseau qui sans soin vit du fruit de ta peine,
Ose du roi du monde infester le domaine.
Le ciel à ses enfans partage ses secours;
La fourure des rois a revêtu des ours.
Pour moi, dit l'homme altier, pour moi seul tout s'empresse.
L'homme vit pour moi seul, dit l'oison qu'on engraisse.
L'un et l'autre s'abuse, et le maître des cieux
Les fit pour l'univers, non l'univers pour eux.

. . . . . .

J. Delille.

Digitized by Google

ADIEUX DE CHLOÉ A SON MIROIR,

ODE ANACRÉONTIQUE.

O toi qui vis mes premiers charmes
Accrus et ravis par le temps,
Miroir, je t'arrose de larmes
En rêvant à mes doux printemps.

Cent fois contre l'amour volage
Tu me prêtas d'heureux secours;
Mais on ne peut ramener l'âge
Comme on ramène les amours.

Tu vois l'âge en argent funeste
Changer l'or de mes blonds cheveux,
Et sillonner ce front céleste,
Jadis objet de tant de vœux.

Tu le vois, d'une main barbare,
Courber ces membres délicats :
Ma voix tremble, mon pied s'égare,
Et tu chancelles dans mes bras.

Ces yeux, qui défioient l'Aurore,
Se couvrent de voiles jaloux;
Ces lèvres, où respiroit Flore,
Ont perdu leur parfum si doux.

Ils ne sont plus ces jours d'ivresse,
De triomphe et de volupté,
Où tes conseils et mon adresse
Enchaînoient tout à ma beauté.

Alors je t'ornois de guirlandes,
Tribut de mille cœurs connus!
Plus de vœux, d'encens, ni d'offrandes!
Mes amans sont à peine amis.

Miroir, qui me rendois si vaine,
Doux présent que me fit Vénus,
Hélas, tu reconnois à peine
Ces traits qu'Amour a tant connus!

Digitized by Google

T'offrir ce que l'âge me laisse,
C'est tous les deux nous outrager,
Et je te rends à la déesse
Dont les traits ne peuvent changer.

M. Le Brun, *de l'Institut.*

MON CARACTÈRE.

De m'enrichir
Onc n'eus l'envie,
A réfléchir
J'use ma vie.
J'ai du loisir,
Et je compose,
Pour mon plaisir,
Ou vers ou prose;
Je n'en fais pas
Un fort grand cas :
Qu'on me censure,
On le peut bien,
Je vous l'assure,
Je ne dis rien.
Si l'on me loue,
J'en suis pourtant,
Je vous l'avoue,
Assez content.
D'autrui l'ouvrage
(Et c'est raison),
Quand il est bon,
A mon suffrage.
Si l'écrivain
Se montre vain,
Il me fait rire,
Sans contredit;
Mais je l'admire
Dans son écrit.
Douce maîtresse
Me tint lié;
De sa tendresse
Gratifié,
Lui fus fidèle....
Mais, ô Destin!

Digitized by Google

Perte cruelle !
J'ai vu sa fin :
Proche est la mienne,
Sans que me vienne
A ce sujet,
Aucun regret. M. GUICHARD.

FRAGMENT D'UNE LETTRE
A M. DE CHOISEUL.

Fréjus, le 25 février 1758.

UN obstacle imprévu me force
De renoncer à mes projets.
Je reviens en pensant que le héros français
Est aussi bon à voir que le héros de Corse (1).
A toute gloire il a des droits ;
Tout s'anime sous ses auspices.
Gai comme le plaisir, sage comme les lois,
Il a l'art de faire à la fois
Nos affaires et nos délices.
Il veut le bien de ses amis ;
Il fait le bien de son pays ;
Sa politique est sans mystère :
Du soleil l'aigle ne craint rien.
Il a deux passions, dont l'une est de bien faire,
Et l'autre de faire du bien.
En quittant son travail il est sujet à dire
Plus de bons mots qu'il n'en entend :
Il sait gouverner, il sait rire,
Deux choses qu'un ministre ignore assez souvent.

M. DE BOUFFLERS.

ENIGME.

AVEC deux doigts on me saisit ;
Il y faut mettre un peu d'adresse :
Garçon de moi se garantit ;
Un enfant aisément s'y blesse ;
Il m'appartient plus d'un emploi :
Le temps s'annonce par mes signes ;
Le marin ne peut rien sans moi,
Et l'on me trouve en ces huit lignes.

(1) Paoli.

Digitized by Google

LOGOGRIPHE.

A la prolixité je dois mon existence :
Lecteur, je suis de mots une surabondance.
Combine mes neuf pieds, tu trouves sans effort
Ce que cherche un héros en affrontant la mort,
Et qu'au prix de son sang fort souvent il achète :
Des oiseaux le plus vain; la plus stupide bête;
Un morceau délicat, logé dans son étui,
Qu'Anubis en jappant dit n'être dû qu'à lui;
Une terme injurieux, piquant et satirique,
D'Iris en négligé trop mordante critique;
Celui qui, disposant d'un souffle impétueux,
Elève et sait calmer des flots tumultueux;
Un royaume d'Espagne, un grand pape, une ville
Connue à l'embonpoint d'un peuple volatile.
Dans mon sein, j'en rougis, je porte un scélérat,
Le plus parfait qui fut sous le triumvirat;
Un discours mesuré, sublime, harmonieux,
Appelé mille fois le langage des Dieux;
Ce qui fait d'un concert toute la mélodie.
C'en est fait. Je finis par une maladie.
O malheureux effet de son impression !
Je me trouve sans voix, sans respiration.

CHARADE.

Haute ou basse au concert on entend mon premier;
Plus d'un filou prudent se cache mon dernier.
En sortant du spectacle on reçoit mon entier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Cheminée.*
Celui du Logogriphe est *Croix*, où l'on trouve *roi.*
Celui de la Charade est *Buis-son.*

Digitized by Google

Les Douze Césars, de Suétone, traduits par M. *de La Harpe*; nouvelle édition revue et corrigée. Deux vol. in-8°. Prix : 15 fr. et 18 fr. par la poste. A Paris, chez Gab. Warée, libraire, quai de Voltaire; et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

SUÉTONE, ami de Pline le jeune, et secrétaire de l'empereur Adrien, avoit composé un grand nombre d'ouvrages, *sur la grammaire*, *sur les jeux des Grecs*, *sur les spectacles des Romains*, *sur les lois et coutumes de Rome*, *sur les préteurs*, etc. (1) Il ne nous reste qu'un abrégé *de la Vie des Grammairiens* et *l'Histoire des douze premiers Empereurs de Rome*. Ce dernier ouvrage, qu'on appelle ordinairement *les Douze Césars de Suétone*, n'est pas une histoire de leur règne, mais de leur vie particulière. L'auteur n'étend pas ses regards, comme Tacite, sur tout l'Empire romain; il s'attache uniquement à la personne des Empereurs, observe leur esprit, leur caractère, leurs mœurs et leurs habitudes; les suit pas à pas dans leur conduite journalière, au sénat, au Capitole, au barreau, au cirque, aux bains publics; recueillant leurs moindres paroles et leurs moindres actions avec la plus scrupuleuse exactitude, observant même leur taille, leur visage, leurs gestes, leur habillement; jusqu'à remarquer qu'Auguste se servoit d'une chaussure un peu haute afin de paroître plus grand, et qu'Othon ajustoit si bien ses faux cheveux, qu'on ne s'apercevoit pas qu'il portoit une perruque.

On a prétendu qu'il avoit exagéré les atrocités de Tibère, de Caligula, et de ces autres monstres qui, suivant l'expression de

(1) Tertullien cite celui *sur les spectacles*, et saint Jérôme celui *sur les hommes illustres*, à l'exemple duquel il a composé le sien.

Digitized by Google

Racine, n'avoient conservé que la figure d'homme. Linguet, dans ses *Révolutions de l'Empire romain*, va jusqu'à dire qu'il suffit qu'un fait soit rapporté par Suétone, *pour qu'on soit dispensé d'y ajouter foi.* Heureux le temps où l'on devoit naturellement refuser d'ajouter foi aux trop grandes barbaries; où l'on ne pouvoit se persuader que Caligula, dans un seul arrêt, condamnât quarante accusés, et qu'il s'amusât à les plaisanter en les exterminant; où l'on étoit tenté de regarder comme une fiction historique, le bateau à souspape dans lequel Néron entreprit de faire périr Agrippine. Une trop cruelle expérience ne nous permet plus aujourd'hui cet heureux et honorable pyrrhonisme; et tout ce que nous avons vu nous impose la malheureuse et humiliante nécessité de tout croire.

C'est avec aussi peu de fondement qu'on accuse Suétone de raconter « sans paroître prendre intérêt à rien, (1) sans » donner aucun témoignage d'approbation ou de blâme, » d'attendrissement ou d'indignation, sans aimer ni haïr les » hommes dont il parle. » Lorsque dans la vie de Caligula, voulant passer du récit de ses actions indifférentes à celui de ses crimes, il dit : *Hactenus quasi de principe : reliqua ut de monstro narranda sunt.* « J'ai parlé jusqu'ici d'un prince : » je vais parler d'un monstre. » Cette belle transition ne renferme-t-elle aucun témoignage d'approbation ou de blâme? Et lorsqu'il dit au sujet de la mort de Titus : *Inter hæc morte præventus est, majore hominum damno quam suo.* « C'est » au milieu de ses soins qu'il fut enlevé par une mort prématurée, bien plus fatale à ses peuples qu'à lui-même. » Est-ce là le langage d'un homme qui ne prend aucun intérêt à ceux dont il parle?

Je conviens qu'on ne trouve pas chez lui comme dans Tacite, ces réflexions mâles et vigoureuses, ces pensées pro-

(1) M. de La Harpe, préface de la traduction de Suétone.

Digitized by Google

fondes, qui frappent si fortement le lecteur, mais il y supplée par certaines anecdotes qui laissent d'aussi fortes impressions dans l'esprit; et quand on a lu le trait suivant, qui peint si bien l'extrême avilissement des Romains sous les successeurs d'Auguste, *dextrum Messalinæ socculum inter togam tunicasque gestavit assiduè, nonnunquam osculabundus. Narcissi quoque et Pallantis imagines aureas inter lares coluit. Defunctum senatus publico funere honoravit, item statuâ pro rostris, cum hâc inscriptione:* PIETATIS IMMOBILIS ERGA PRINCIPEM. « Le père de Vitellius portoit assiduement sous sa » robe le brodequin droit de Messaline, femme de Claude (1), » et le baisoit de temps en temps. Il avoit placé parmi ses » dieux domestiques les statues d'or de Narcisse et de Pallas. » Lorsqu'il fut mort, le sénat lui fit faire des funérailles aux » dépens de l'état, et lui érigea une statue devant la tribune » aux harangues, avec cette inscription : MODÈLE D'UNE PIÉTÉ » INVARIABLE ENVERS CÉSAR; » quand on a lu ce trait, on dispense aisément l'auteur de toutes les réflexions dont il auroit pu l'accompagner.

Ce qu'on ne peut justifier dans Suétone, c'est le cynisme révoltant de son style et la dégoutante obscénité de certains tableaux. S. Jérôme se plaint avec raison de ce qu'il est aussi libre et aussi infâme dans sa narration, que les empereurs dont il parle l'avoient été dans leur conduite, et Ruald se plaint aussi de ce qu'il apprend les plus grandes obscénités en les rapportant. Nous avons dit que Suétone étoit secrétaire de l'empereur Adrien. Il conjectura peut-être que ces peintures obscènes ne blesseroient pas les regards d'Adrien et d'Antinoüs. Il paroît du moins qu'elles ne blessoient pas ceux de notre Diogène français : J. J. Rousseau avoit une prédilection particulière pour cet historien, et regrettoit *qu'il n'y eut*

(1) Il avoit demandé à Messaline, comme la plus grande grace qu'elle pût lui faire, la permission de la déchausser et de lui ôter son brodequin droit.

Digitized by Google

plus de Suétone. Après avoir fait ses Confessions, il formoit le desir bien naturel de pouvoir lire celles des autres; mais, à cet égard, il avoit de quoi se satisfaire, car dès le temps où il vivoit, la corruption du siècle n'avoit déjà que trop multiplié ces Mémoires licencieux, ces monumens scandaleux des foiblesses des grands et des particuliers, où l'on vâ chercher des leçons qui apprennent le crime, et des exemples qui l'autorisent.

La première traduction française que nous ayons de Suétone, est de l'année 1628, sans nom d'auteur. Il en parut une seconde en 1661, par du Teil, avocat au parlement. Ces deux traductions étoient également oubliées et avec raison; lorsque M. de La Harpe donna la sienne en 1770 : elle étoit précédée d'une épître dédicatoire à M. le duc de Choiseul, dans laquelle on lisoit que cet ouvrage avoit été *entrepris pour lui plaire.* Cette épître ne se trouve pas dans la nouvelle édition. Je ne sais pour quels motifs on l'a supprimée. Il y en avoit de plus forts pour la conserver. D'abord elle sert à faire entendre cette phrase de l'auteur dans sa préface, *on a vu quel motif m'a déterminé à entreprendre cette traduction.* En second lieu, elle nous apprend la confiance dont le duc de Choiseul honoroit M. de La Harpe; et c'est une particularité qui n'est pas indifférente pour la mémoire de l'un et de l'autre. Enfin, on peut y trouver une excuse pour les fautes graves et nombreuses commises par le traducteur contre la langue latine et contre la langue française; car la précipitation que l'auteur dut mettre dans son travail, pour s'empresser de répondre aux desirs de M. de Choiseul, sert à expliquer comment un littérateur aussi distingué que M. de La Harpe, parut dans cette traduction avoir oublié trop souvent et le latin et le français.

L'Année Littéraire ne manqua pas de saisir avec empressement la meilleure occasion qui se fût jamais présentée d'humilier un de ses plus redoutables adversaires. Il s'engagea de

Digitized by Google

part et d'autre un petit combat, aujourd'hui peu intéressant, mais très-utile dans le temps à ceux qui vouloient entendre à fond leur Suétone ; et très-amusant pour un certain public qui aime beaucoup ces jeux littéraires dans lesquels les journalistes cherchent à le divertir aux dépens les uns des autres. Parmi toutes les fautes relevées par Fréron, je ne rapporterai que les principales. Le premier contre-sens se trouvoit dans le passage suivant : (p. 98, t. 1 de la nouvelle édition) *Campum stellatem majoribus consecratum, agrumque Campanum ad subsidia reipublicæ vectigalem relictum, divisit extra sortem, ac viginti millibus civium, quibus terni pluresve liberi essent.* « La *plaine étoilée*, consacrée aux » Dieux par nos ancêtres, et les champs de la Campanie dont » les revenus étoient affectés au besoin de l'état, furent dis- » tribués, par ordre de César, à vingt mille citoyens de la » classe de ceux qui avoient *deux ou trois enfans.* »

Il y avoit trois fautes dans cette seule phrase. 1°. Le texte porte *stellatem* et non *stellatum.* Ce mot *stellatem* n'est point un adjectif, mais un nom propre. Il falloit donc traduire le *champ stellate*, et non la *plaine étoilée.*

2°. *Extra sortem* est tout-à-fait oublié ; c'est une circonstance qu'il ne falloit pas omettre. Elle marque que dans cette distribution de terres, les parts ne furent point tirées au sort selon l'usage ordinaire. 3°. *Terni pluresve liberi* n'est point rendu par deux ou trois enfans ; le texte dit expressément que César fit distribuer ces terres, non à ceux qui *avoient deux ou trois enfans*, mais aux citoyens qui en avoient au moins trois, et qui jouissoient à Rome du privilége, *jus trium puerorum.* Ces pères de famille, entr'autres distinctions, avoient celle d'occuper aux spectacles une place plus honorable.

Dans la nouvelle édition, on a corrigé ainsi ce passage : « Le *champ stellate* consacré aux Dieux par nos ancêtres, et » les champs de la Campanie dont les revenus étoient affectés

Digitized by Google

» aux besoins de l'état furent distribués par ordre de César, » sans tirer au sort, à vingt mille citoyens de la classe de ceux » qui avoient au moins trois enfans. » *Des champs qui sont distribués sans tirer au sort*, présente une espèce d'équivoque : on eût pu l'éviter en disant, *furent distribués par ordre de César*, et sans qu'on *tirât au sort selon l'usage ordinaire, à vingt mille citoyens*, etc.

Le passage suivant renferme une faute plus considérable : *Comitia cum populo partitus, ut exceptis consulatûs petitoribus de cætero numero candidatorum, pro parte dimidiâ, quos populus vellet, pronuntiarentur; pro parte alterâ quos ipse edidisset. Et edebat per libellos circum tribus missos, scripturâ brevi : Cæsar dictator illi tribui. Commendo vobis illum et illum, ut vestro suffragio suam dignitatem teneant.* « *Les comices furent partagés* entre lui et le peuple. On con- » vint que le peuple nommeroit une moitié des magistrats, » et César l'autre. Les consuls furent exceptés de ce partage. » La formule de recommandation pour ceux qu'il vouloit faire » élire, étoit écrite sur des tablettes envoyées dans toutes les » tribus, et conçue en peu de mots : Moi, César dictateur, » *j'ai accordé* telle charge à un tel. Je vous le recommande, » afin qu'il obtienne cette dignité par vos suffrages » Ici le traducteur prend *tribui* qui est le datif de *tribus*, pour le prétérit *tribui* du verbe *tribuere* qui signifie *donner, conférer, accorder*. Il traduit en conséquence, *moi, César dictateur, j'ai accordé telle charge à un tel*. Au lieu que *Cæsar dictator illi tribui*, veut dire : *César, dictateur à telle tribu*. Et c'est ainsi qu'on a corrigé cet endroit dans la nouvelle édition; mais on a laissé subsister cette expression impropre : *les comices furent partagés entre lui et le peuple*. Je suis étonné que Fréron, en critiquant ce passage, n'ait pas relevé une si forte incorrection; car les *comices* signifient *l'assemblée du peuple*. Or l'on ne peut pas dire *que l'assemblée du peuple fût partagée entre César et le peuple*. L'éditeur auroit dû mettre que,

Digitized by Google

dans les *comices le droit d'élection fût partagé entre César et le peuple.*

Dicebat (p. 192) *nihil esse rempublicam, appellationem modò sine corpore et specie, Syllam nescisse litteras, qui dictaturam deposuerit.* « La république, disoit-il, n'est qu'un » nom sans réalité. Sylla en étoit encore *à l'abc*, puisqu'il » a abdiqué la dictature. » Fréron eut raison de condamner cette expression triviale *d'être encore à l'abc;* mais il auroit dû ajouter que ces mots, *un nom sans réalité*, ne rendoient pas l'énergie de ces expressions latines, *nihil esse rempublicam, appellationem modò sine corpore et specie. Que la république n'étoit qu'une chimère, qu'un nom sans réalité, qu'un mot entièrement vide de sens.* Ici l'exactitude étoit d'autant plus nécessaire que Suétone rapporte ce propos de César, comme une des causes de la conspiration qui se forma contre lui. Dans ce passage, l'éditeur a seulement corrigé l'expression d'*abc* de la manière suivante : *Sylla en savoit bien peu, puisqu'il a abdiqué la dictature.* Cette tournure n'a pas la vivacité du latin, et ne rend pas assez le ton méprisant de ces paroles : *Nescisse litteras, qui dictaturam deposuerit.* « C'est-à-dire : Sylla me fait pitié, quand je lui » vois abdiquer la dictature. » L'éditeur n'a pas mieux réussi dans le passage suivant : *Immolantem haruspex Spurinna monuit, caveret periculum, quod non ultra martias idus proferretur.* La Harpe avoit dit : « L'augure Spurinna l'avertit, » dans un sacrifice, qu'il étoit menacé d'un *danger qui ne* » *passeroit pas les ides de mars.* » L'éditeur a mis : « l'augure » Spurinna l'avertit, dans un sacrifice, *qu'il étoit menacé d'un* » *danger auquel il seroit exposé avant les ides de mars* » Cette expression est encore plus vicieuse que celle M. de La Harpe; car, *qu'il étoit menacé d'un danger auquel il seroit exposé*, est la même chose que, *qu'il étoit menacé d'un danger dont il étoit menacé*, ou bien *qu'il seroit exposé à un danger auquel il seroit exposé.* D'ailleurs il falloit rendre le mot

Digitized by Google

caveret, qui marque l'attention avec laquelle l'augure Spurinna recommandoit à César de veiller sur sa personne, et *d'avoir toujours les yeux ouverts sur un péril, qui ne cesseroit qu'après les ides de mars.*

Consilia igitur dispersim antea habita, et quæ sæpe bini ternive cœperant, in unum omnes contulerunt. « Ce » qui n'avoit été qu'une délibération particulière entre » deux ou trois hommes, devint une conspiration géné» rale. » Ce n'est point la pensée de Suétone. Il ne dit pas, que ce qui n'avoit été d'abord que le complot de quelques particuliers, devint une conspiration générale de tous les Romains; mais *que les conjurés n'ayant pu d'abord s'assembler que séparément, deux à deux, ou trois à trois, ils se réunirent tous, et tinrent un conseil général.* La correction que l'éditeur a faite dans ce passage est exacte.

Quare in brevi spatio tantum amoris favorisque collegit ut cum profectum eum Ostiam periisse ex insidiis nuntiatum est, magnâ consternatione populus, et militem quasi proditorem et senatum quasi parricidam, diris execrationibus incessere non ante destiterit, quam unus atque alter et mox plures a magistratibus in rostra producti, salvum et appropinquare confirmarent. « Aussi Claude *se fit-il aimer en peu* » *de temps au point que* le bruit s'étant répandu *que* dans un » voyage à Ostie on l'avoit fait périr par trahison, le peuple » consterné accabla de malédictions les soldats et le sénat, » qu'il appeloit traîtres et parricides, *jusqu'à ce que les* » *magistrats montant dans la tribune aux harangues*, assu» rèrent que Claude vivoit et qu'il approchoit. » Le texte ne dit pas que les magistrats *montèrent eux-mêmes dans la tribune aux harangues.*

Plures a magistratibus n'est pas la même chose que *plures ex magistratibus*, plusieurs d'entre les magistrats. *A magistratibus* est le régime de *producti*, et il faut construire, *plures viri producti a magistratibus*, c'est-à-dire, « que les

Digitized by Google

» magistrats firent paroître successivement à la tribune aux » harangues plusieurs personnes, qui assurèrent que Claude » vivoit, et qu'il alloit arriver. » Il seroit trop long de relever les autres incorrections de ce passage. L'éditeur s'est contenté de corriger le contre-sens.

Cum orantibus familiaribus dempsisset cuidam appositam notam, litura tamen, inquit, extet. « Il *réhabilita*, à la prière » de ses amis quelqu'un qu'il avoit *dégradé : je veux cepen-* » *dant*, dit-il, *que la note subsiste.* » Ce peu de mots renferme deux contre-sens. Un citoyen pouvoit être *noté* sur les rôles du censeur (dont Claude remplissoit les fonctions) sans être *dégradé* et sans avoir besoin de réhabilitation. Ces notes, chez les Romains, n'étoient point une flétrissure, et ne rendoient pas inhabiles à posséder les charges. *Je veux cependant*, dit-il, *que la note subsiste*, c'est le second contre-sens. L'empereur effaça la note, mais en ajoutant, *je veux cependant que la rature subsiste.* C'est ce que veut dire, *litura*, *inquit*, *extet.* Ces deux contre-sens ont été corrigés par l'éditeur.

Cantante eo, ne necessariâ quidem causâ recedere theatro licitum erat; itaque et enixæ quædam in spectaculis, et multi tædio audiendi laudandique, clausis oppidorum portis aut furtim desiluisse de muro, aut morte simulatâ funere elati. « Lorsque Néron chantoit, il n'étoit pas permis de sortir de » l'assemblée *pour quelque cause que ce fût :* aussi plusieurs » femmes accouchèrent, et beaucoup de spectateurs ennuyés » d'écouter et d'applaudir, sautèrent par-dessus les murs » de la ville, parce que les portes étoient fermées, ou fei- » gnirent d'être morts, *et sortirent pour être enterrés.* » Il est ridicule de prêter à des gens qui se portoient bien, et qui faisoient semblant d'être morts, l'action *de sortir*, et de plus, l'intention d'être enterrés. M. de La Harpe répondit que cette tournure n'étoit qu'une plaisanterie qui rouloit sur le mot *sortir.* « Néron, dit-il, vouloit les empêcher de sortir,

Digitized by Google

» et ils sortoient du moins pour être enterrés. » Il ajouta que cette tournure étoit plus vive, que s'il eût dit simplement qu'on les tira de l'assemblée comme pour les enterrer. Sans doute elle l'est davantage ; mais néanmoins il est trop plaisant de voir quelqu'un qui feint d'être mort, se mettre lui-même en chemin pour aller se faire enterrer. L'éditeur a corrigé de la manière suivante : « Ils feignirent d'avoir perdu la vie » *pour qu'on les fît sortir sous prétexte* de les enterrer. *Pour qu'on les fît sortir*, suppose une action de la part de gens qu'on devoit croire morts, et *sous prétexte* semble marquer une intelligence entre ces prétendus morts, et ceux qui les transportoient hors de la salle. L'éditeur eût évité ces fautes en suivant de plus près le latin, *morte simulatâ funere elati.* « Ils firent semblant d'avoir perdu la vie, et furent enlevés » comme morts. »

Hortante Phaonte ut interim in specum egestæ arenæ concederet. « Phaon voulut persuader à Néron d'entrer dans une » caverne remplie de sable. » La chose n'est pas aisée, aussi le latin dit tout le contraire : *in specum egestæ arenæ*, signifie une caverne d'où l'on avoit tiré du sable. *Et tamen non defuerunt qui per longum tempus vernis æstivisque floribus tumulum ejus ornarent.* « Cependant il y eut des citoyens qui » allèrent encore, long-temps après sa mort, (la mort de » Néron) orner son tombeau de fleurs, *en hiver* et en été. » Ces mots *vernis æstivisque floribus*, signifient des fleurs de printemps et d'été. Le traducteur avoit pris *vernis* pour *hybernis.*

Prandebat ad satietatem, ut non temerè super cœnam præter matianum malum, et modicam in ampullâ potiunculam sumeret. » Domitien mangeoit beaucoup à dîner, en sorte « que le soir il ne prenoit souvent qu'une pomme de matius, » et un *petit potage* dans une phiole. » *Potiuncula* signifie *une petite potion* et non *un potage.* Fréron triomphoit dans cet endroit, et s'amusoit beaucoup de ce que M. de La Harpe transformoit

Digitized by Google

transformoit Domitien en cicogne, en lui faisant manger sa soupe dans une phiole.

Après la mort de Domitien, le sénat s'assembla et flétrit sa mémoire. L'auteur latin ajoute : *scalas etiam inferri clypeosque et imagines ejus coram detrahi et ibidem solo affligi juberet.* « Le sénat voulut qu'on *le traînât aux Gémonies*, » qu'on mutilât et qu'on renversât ses statues. » *Clypeos et imagines coram detrahi et affligi solo*, ne signifie pas *qu'on mutilât ses statues ;* mais la faute la plus grave est dans ces mots : *scalas inferri.* « Qu'on le traînât aux Gémonies. » Suétone a dit plus haut que la nourrice de Domitien, après avoir brûlé son corps, avoit mêlé ses cendres avec celles de Julie, fille de Titus. Le sénat ne pouvoit donc pas ordonner qu'un cadavre réduit en cendres fût traîné aux Gémonies. C'étoit un lieu élevé où l'on traînoit le corps des suppliciés. Les Gémonies s'appeloient, il est vrai, *Gemoniæ scalæ*, *Gemonii gradus ;* mais *scalæ* seul ou *gradus* n'a jamais signifié *les Gémonies ;* il ne faut donc pas construire *scalas inferri* comme s'il y avoit, *ut corpus inferretur ad scalas Gœmonias*, mais comme s'il y avoit *ut scalæ afferrentur.* « Le sénat ordonna qu'on apportât des échelles » pour détacher les écussons et les portraits de ce prince. » L'éditeur substitue à la phrase de M. de La Harpe celle-ci : « Le » sénat ordonna qu'on apportât des échelles pour détacher les » écussons et les portraits de ce prince, les jeter à terre, et » les fouler aux pieds. » Cette phrase, que l'éditeur a copiée mot à mot dans l'Année Littéraire, n'est pas tout-à-fait exacte. Ici Fréron est tombé dans les défauts qu'il reproche à M. de La Harpe. D'abord le mot *coram*, qui est essentiel, n'est pas rendu. En second lieu on apporta les échelles *pour détacher*, mais non *pour fouler aux pieds.* Elles étoient nécessaires pour la première action, mais non pour la seconde. Enfin, *ordonna qu'on apportât des échelles pour détacher*, etc., est une tournure défectueuse, en ce que *pour détacher*, etc., étant une phrase

Digitized by Google

incidente, le verbe *ordonna* devient le verbe principal de la phrase, et l'action accessoire qu'il exprime est présentée comme l'action principale, tandis que les verbes *détacher*, *jeter et fouler*, étant mis en phrase incidente, les actions principales qu'ils expriment ne sont présentées qu'en forme d'actions accessoires. Il étoit aisé d'éviter tous ces défauts en disant : « Le sénat fit apporter des échelles, et voulut qu'en » sa présence même les écussons et les portraits de ce prince » fussent détachés, jetés à terre, et foulés aux pieds. »

Comme l'énumération de tous les autres contre-sens nous mèneroit trop loin, je me bornerai au contre-sens géographique du passage suivant : *Lucium Domitium qui Corfinium præsidio tenebat, in deditionem redegit.* « Il prit à discré- » tion Lucius Domitius, qui s'étoit enfermé dans *Corfou.* » On lit dans le texte *Corfinium;* c'est une ville de l'Abruzze citérieure, au royaume de Naples, appelée aujourd'hui *San Pelino.* Corfou ne se dit pas en latin *Corfinium*, mais *Corcyra*, génitif *Corcyræ.* L'éditeur a corrigé cette faute dans ce passage-ci, parce que l'Année Littéraire, qu'il suit pas à pas, l'en avoit averti; mais l'Année Littéraire n'ayant pas averti que cette faute se trouve repétée dans un autre passage, (chap. 2 de la vie de Néron)..... *Ad Corfinium captus est*, on lit dans la nouvelle édition, *il fut pris dans Corfou.*

A la vue de tant de fautes si graves et si nombreuses, tout autre traducteur que M. de La Harpe auroit perdu contenance : il n'y avoit que deux partis à prendre, celui d'un silence modeste, ou d'un généreux aveu de ses fautes; mais le temps des rétractations n'étoit pas encore arrivé pour lui; l'heure des sacrifices n'étoit pas encore sonnée pour son amour-propre : de cent quatre fautes relevées par l'Année Littéraire, dans vingt-cinq ou trente pages tout au plus, il n'en reconnut que six, encore ce n'étoient que *des inadvertances faciles à réparer dans un errata.* « Il est presqu'impossible, disoit-il, » que dans le cours d'un travail long et peu agréable, il

Digitized by Google

» n'échappe pas quelqu'inattention à un traducteur, surtout » à celui qui, par une vivacité involontaire, lit d'autant » plus rapidement qu'il est plus versé dans la lecture des » auteurs latins. C'est par une suite de cette facilité entraî- » nante que j'ai traduit *Corfinium* comme s'il y avoit eu » *Corcireum*.» Il suivroit d'un pareil raisonnement, que pour bien traduire le latin il ne faut pas le savoir trop bien : ainsi M. Binet et M. Gueroult doivent être médiocrement versés dans la lecture des auteurs latins ; mais M. de La Harpe se réfute ici lui-même, car, en voulant se justifier sur *Corfinium*, il tombe, *par une suite de cette facilité entraînante*, dans une nouvelle faute aussi considérable que celle dont il s'excuse. « Vous avez, lui disoit Fréron, traduit *Corfinium* comme » s'il y avoit eu *Corcireum ;* mais *Corcireum* n'a jamais » signifié Corfou. Cette île s'appelle en latin *Corcyra*, *æ*, » ou *Corcyrus;* et votre *Corcireum* est le neutre de l'adjectif » *Corcyræus*, *a*, *um*. De plus, il ne faut pas écrire, comme » vous faites *Corcireum*, mais *Corcyræum*. » On peut dire que ce *Corfinium* étoit aussi fatal à M. de La Harpe qu'à Domitius, et qu'il y étoit pris à discrétion par Fréron, comme autrefois Domitius par César. Peut-être méritoit-il cette petite disgrace par le peu de bonne foi qui règne dans toute sa défense. D'abord on croira difficilement qu'il eût été trompé par la ressemblance de *Corfinium* avec *Corcyræum*. Il avoit été plutôt séduit par la ressemblance de *Corfinium* avec le mot français Corfou. Ensuite il soutenoit que *morari* en latin signifie seulement *demeurer ;* tandis qu'en ouvrant seulement le dictionnaire de Boudot, on trouve *morari* (avec la première syllabe brève) *demeurer*, etc., et *morari* (avec la première syllabe longue), *faire le fou*, *faire des extravagances*. « Il » soutenoit encore que le mot *conventus* signifioit *une assem-* » *blée de commerce*, qu'il avoit cette signification dans le » septième livre des lettres de Cicéron à Atticus, dans tous les » commentateurs de Suétone, dans le deuxième livre des

Digitized by Google

» Commentaires de César. » Et dans le septième livre des lettres de Cicéron à Atticus, on ne trouve pas une seule fois le mot *conventus*, non plus que dans tous les commentateurs de Suétone; on le trouve dans le deuxième livre des Commentaires de César, mais là, il signifie très-évidemment une assemblée de troupes.

L'éditeur s'est borné à corriger plus ou moins heureusement les fautes relevées dans l'Année Littéraire; mais il en est beaucoup que Fréron avoit passées sous silence, soit qu'il ne voulût pas multiplier les articles, soit qu'il se ménageât le plaisir de les relever dans une seconde édition, où il s'attendoit à les retrouver. Si l'éditeur eût voulu prendre la peine de reconfronter le texte avec la traduction, il auroit aisément découvert ces fautes, même en supposant qu'il *lise aussi rapidement* les auteurs latins que M. de La Harpe. Voici, par exemple, un contre-sens non moins extraordinaire que tous ceux qu'on a déjà rapportés : dans le dernier chapitre de la vie de Titus, Suétone après avoir parlé de la consternation que la mort de ce prince répandit dans toute la ville, ajoute : *senatus tantas mortuo gratias egit laudesque, quantas congessit ne vivo quidem unquam atque præsenti.* On lit dans la nouvelle édition comme dans l'ancienne : « le sénat donna au » prince mort plus d'éloges qu'il n'avoit jamais prodigué de » flatteries à aucun de ses *prédécesseurs.* » Vivo unquam et præsenti ne signifie pas *aucun de ses prédécesseurs.* Il paroît que *par une suite de cette facilité entraînante*, dont on a parlé plus haut, M. de La Harpe a traduit *præsenti* comme s'il y avoit eu *præcedenti*, et que *vivo unquam* lui a semblé l'équivalent de *vivo ulli principi* au lieu que *vivo* (sous entendu *Tito*) est opposé à *mortuo*, et le latin signifie : « Le » sénat donna au prince mort plus d'éloges qu'il ne lui en avoit » jamais prodigué pendant sa vie et en sa présence. »

Le principal défaut de cet ouvrage, défaut capital, et qui subsiste dans la nouvelle édition, c'est le style incorrect et

Digitized by Google

négligé dont il est écrit depuis le commencement jusqu'à la fin. M. de La Harpe dit dans sa préface, que Suétone est un écrivain *sans génie* et *sans coloris*. C'est à cette fausse opinion qu'il faut attribuer sans doute la négligence avec laquelle le traducteur défigure les plus beaux endroits de l'original, tels que ce portrait de Germanicus, digne du pinceau de Tacite:

Omnes Germanico corporis animique virtutes, et quantas nemini caiquam, contigisse satis constat : formam et fortitudinem egregiam, ingenium in utroque eloquentiæ doctrinæque genere præcellens, benevolentiam singularem, conciliandæque hominum gratiæ ac promerendi amoris mirum et efficax studium. Formæ minus congruebat gracilitas crurum ; sed ea quoque paulatim repleta assiduâ equi vectatione post cibum. Hostem sæpe cominus percussit; oravit causas etiam triumphalis ; atque inter cætera studiorum monumenta reliquit et comœdias græcas ; domi forisque civilis, libera ac fœderata oppida sine lictoribus adibat. Sicubi clarorum virorum sepulcra cognosceret, inferias manibus dabat. Cæsorum clade Variunâ veteres ac dispersas reliquias uno tumulo humaturus, colligere suâ manu et comportare primus aggressus est. Obtrectatoribus etiam, qualescunque et quantâcunque de causâ nactus esset, lenis adeo et innoxius, ut Pisoni decreta sua rescindenti, clientelas diu vexanti, non prius succensere in animum induxerit, quam veneficiis quoque et devotionibus impugnari se comperisset: ac ne tunc quidem ultrâ progressus, quam ut et amicitiam ei more majorum renuntiaret, mandaretque domesticis ultionem, si quid sibi accideret.

« Germanicus *avoit* toutes les qualités du corps et de l'es-
» prit dans un degré *où* personne ne les *eût* jamais: une beauté
» et une valeur *singulières*, un *génie éminent pour les lettres*
» grecques et latines, et pour l'éloquence des deux langues,
» une bonté d'*ame admirable*, *la plus grande envie* de

Digitized by Google

» plaire et d'être aimé, et *les plus grands talens pour y* » *réussir*. Son seul défaut corporel étoit *d'avoir* les jambes » un peu trop menues; mais il y remédia par l'habitude de » monter à cheval après *le* repas. *Il tua plusieurs ennemis* » de *sa main*. *Il* plaida des causes dans le barreau, même » après *avoir eu* les honneurs du triomphe; entr'autres monu- » mens de ses études, *il* nous reste de lui des comédies grec- » ques. *Il* étoit également affable dans sa vie privée et publi- » que. *Il* entroit sans licteur dans les villes libres et alliées. » *Il honoroit les tombeaux des grands hommes*; *il recueillit* » *de ses mains*, *et renferma dans un sépulcre*, les ossemens » des soldats tués dans la défaite de Varus. *Il* n'opposoit *que* » la douceur à ses envieux et à ses ennemis, quelques outrages » *qu'il* en eût reçus. *Il* ne témoigna de ressentiment à Pison, » *qui* avoit *méprisé* ses décrets et *maltraité* ses cliens, *que lors-* » *qu'il* se vit *en butte* à ses maléfices et à ses embûches; et » alors même *il* se contenta, selon l'ancienne coutume, de » renoncer publiquement à son amitié, et de confier aux siens » le soin de sa vengeance, s'il lui arrivoit quelque malheur. »

Sans parler de ces *il*, *il*, *il*, etc., qui commencent chaque phrase, de ces expressions familières *la plus grande envie*, *les plus grands talens*, *bonté d'ame admirable*, et de quelques autres incorrections, je m'arrête à ces deux phrases: *il honoroit les tombeaux des grands hommes*; il *recueillit de ses mains et renferma dans un sépulcre les ossemens des soldats tués dans la défaite de Varus*. Le mot *honorer* est vague. On ne sait de quelle manière Germanicus *honoroit* ces tombeaux: Suétone nous l'apprend en mettant le mot *inferias* qui signifie les sacrifices qu'on offroit aux mânes. Le traducteur a passé entièrement cette phrase incidente *sicubi cognosceret*, qui marque l'empressement avec lequel Germanicus se transportoit aux tombeaux des grands hommes. *Il recueillit les ossemens*. Le traducteur a omis ces deux épithètes essentielles *veteres ac dispersas* qui marquent la dispersion de ces malheureux restés

Digitized by Google

dans la plaine, et le temps depuis lequel ils languissoient sans sépulture; enfin, il se contente de rendre *colligere primus aggressus est* par *il recueillit*, omettant cette belle épithète *primus* qui termine si bien cette phrase, et marque le zèle religieux avec lequel Germanicus travailla *le premier à recueillir de sa propre main ces ossemens épars*. Ensuite il bouleverse tout l'ordre de cette phrase pittoresque, (1) dans laquelle il falloit suivre exactement la marche du latin : *cæsorum clade Variana veteres ac dispersas reliquias uno tumulo humaturus colligere suâ manu et comportare primus aggressus est*, c'est-à-dire, « lors-qu'il » eût résolu de rendre les derniers devoirs aux soldats » tués dans la défaite de Varus, et de réunir dans un seul » tombeau leurs ossemens épars dans la plaine, et privés » depuis si long-temps de la sépulture, on le vit lui-même » le premier recueillir de sa propre main ces malheureux » restes, et les porter jusqu'au tombeau destiné à les » recevoir. »

Si le traducteur n'étoit qu'un auteur ordinaire, je ne pousserois pas plus loin les citations; mais quand on porte un jugement sévère sur l'ouvrage d'un écrivain tel que M. de La Harpe, on ne sauroit trop motiver un pareil jugement. Je me contenterai de citer ici le français, sans aucune comparaison avec le latin :

« Tibère s'arrêta dans une maison de campagne de Lucullus, » *et y* mourut dans la soixante dix-huitième année de son » âge. Quelques-uns ont *cru que* Caïus Caligula lui *avoit* » donné un poison lent; d'autres *que* dans un moment où la » fièvre *l'avoit* quitté, on lui *avoit* refusé à manger; d'autres » enfin *qu'on l'avoit* étouffé avec des matelas, *comme* il » redemandoit son anneau *qu'on* lui *avoit* ôté pendant sa

(1) Je suis étonné que Fréron n'ait rien dit de cette phrase dans sa critique.

Digitized by Google

» défaillance. Sénèque a écrit *que* sentant sa fin approcher, » il *avoit* tiré son anneau de son doigt, *comme* pour le donner » à quelqu'un, *qu'il l'avoit* tenu quelque temps, et *qu'*ensuite » il *l'avoit* remis, *et étoit* resté immobile, et la main gauche » fermée, *que* tout-à-coup il *avoit* appelé ses esclaves, et *que* » *comme* personne ne lui répondoit, il s'*étoit* levé; mais *que* » les forces venant à lui manquer, il *étoit* tombé mort auprès » de son lit. » Ce qui choque le plus dans ce morceau, outre les *qui*, les *que*, les *comme*, c'est le perpétuel retour du verbe *avoir*. Il revient presque à chaque phrase dans tout le cours de la traduction, et c'est sur-tout dans cet ouvrage que ce verbe mérite le nom de verbe auxiliaire.

J'ai déjà parlé de certaines causes auxquelles il faut attribuer la foiblesse étonnante de cette traduction; mais la principale se trouve dans le passage suivant de la préface : « J'offre au » public une traduction que je crois *exacte* et *claire;* c'est » là tout mon travail, et peut-être étoit-il assez grand pour » un homme *occupé d'études fort différentes.* » Ces mots *occupé d'études fort différentes*, expliquent pourquoi cette traduction n'est ni *exacte* ni *claire*. Quand l'auteur entreprit cet ouvrage, il avoit rompu depuis long-temps tout commerce avec les Muses latines. Ces Muses sont extrêmement jalouses et n'aiment pas qu'on les abandonne; leurs plus chers favoris ne les quittent pas impunément; on est pour elles un étranger, un Barbare, quand on revient après une longue absence : ce n'est que par des assiduités fréquentes, par un culte journalier qu'on parvient à se remettre avec elles en bonne intelligence, et à rentrer dans le secret de leurs savans mystères. M. de La Harpe revint à elles avec des manières brusques et tranchantes, s'imaginant leur faire beaucoup d'honneur de leur consacrer les momens qu'il déroboit à *des études fort différentes.* Il en agit avec elles comme s'il eût dû les trouver toujours à ses ordres; mais elles furent sourdes pour lui. Quand il se fut engagé dans le dédale des tours latins,

Digitized by Google

elles ne lui prêtèrent aucun fil *pour en développer l'embarras incertain;* elles le laissèrent s'égarer d'erreurs en erreurs, tomber de précipice en précipice, et poussèrent la vengeance jusqu'à lui ôter quelquefois, pendant qu'il fournissoit cette pén ble carrière, l'usage de sa langue maternelle.

On s'aperçoit dans le *Cours de Littérature* que M. de La Harpe n'avoit pas entretenu un commerce assez suivi avec les anciens. La littérature grecque et latine n'y est pas traitée avec la même force et le même développement que la littérature française. Il n'y a qu'une demi-page sur Théocrite, tandis qu'il y en a deux cents sur la vie et les aventures de Beaumarchais. M. de Landine, ami de M. de La Harpe, dit lui-même, *dans le Dictionnaire des Hommes illustres*, « que la » négligence avec laquelle il a traduit, dans son cours de » Littérature, plusieurs morceaux de Cicéron, est plutôt » d'un écolier que d'un professeur de goût. »

Je conclus à regret que cette traduction de Suétone n'est pas digne du nom justement célèbre de l'auteur. En la réimprimant, on a fait aussi peu d'honneur à sa mémoire, que si l'on s'avisoit de réimprimer ses tragédies de *Pharamond*, de *Gustave*, de *Timoléon*, des *Barmecides* et de *Menzikof*. Je me suis abstenu de rien dire sur la préface, malgré l'étonnement dont j'ai été frappé quand j'y ai lu *que Bossuet n'a jamais prétendu faire une histoire universelle;* que l'essai sur l'histoire générale par Voltaire est *le tableau le plus vaste que l'éloquence ait jamais offert à la raison; qu'il ne faut chercher les mœurs romaines ni dans Tite-Live, ni dans Tacite, ni dans Salluste; que Rollin est un compilateur sans ordre, et que sa morale n'est bonne que pour les enfans; que la tragédie de* Didon, *de Lefranc de Pompignan, ne doit son succès qu'à une centaine de vers traduits de Virgile*, etc. etc. Je me tais sur tout cela, et ne saurois mieux prouver mes égards pour la mémoire de M. de La Harpe.

Il existe une autre traduction de Suétone par M. Ophellot de la

Digitized by Google

Pause. (1) Le style en est meilleur celui de la traduction de M. de La Harpe; mais M. Ophellot s'est donné la liberté de retrancher des phrases entières, quelquefois même des passages de quinze à vingt lignes, sous prétexte que ces endroits sont des inutilités, des redites, des longueurs, des remarques inutiles qui nuisent à la rapidité de la narration. Il est vrai que ces passages sont rétablis dans les notes, *parce qu'il vaut mieux*, dit le traducteur, *ennuyer ses lecteurs dans des notes que dans le texte*. Le mieux est d'épargner ces deux genres d'ennui au lecteur, qui ne s'accommode pas plus de l'un que de l'autre. Cette traduction parut en 1771; et l'auteur y joignit quelques paragraphes philosophiques, où l'on reconnoît cet esprit de vertige et d'orgueil dont une secte dangereuse étoit alors animée, et que les événemens ne paroissent pas avoir entièrement détruit. « On » accuse, dit M. Ophellot, la philosophie d'être contraire » à l'art de régner; et où en serions-nous si les philosophes » n'avoient fait les rois, et si les rois ne protégeoient les » philosophes? Faites asseoir le philosophe aux pieds des » trônes, et vous ne verrez point de crimes. Le philosophe » est le seul qui ait droit aux hommages de la terre, qui mérite » de régner ou d'être le précepteur des rois. » L'auteur s'est réfuté lui-même de la manière la plus complète et la plus humiliante pour la philosophie. Car après avoir dit dans un endroit que *l'empereur Vespasien bannit de Rome tous les philosophes*, il dit dans un autre que *Vespasien étoit l'ami des hommes et avoit le talent de les gouverner*. D'où il suit qu'un prince qui est l'ami des hommes, est l'ennemi des philosophes. R.

(1) On a prétendu que M. Ophellot de la Pause étoit le même que M. Delille de Salle membre actuel de l'Institut.

Digitized by Google

Bataille d'Hastings, ou l'*Angleterre conquise*, poëme en dix chants, par M. Dorion. Un vol. *in*-8°. Prix : 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste. A Paris, chez le Normant, impr.-libr., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit dans un numéro précédent sur le plan du poëme de M. Dorion. Cet ouvrage a justifié, sous plus d'un rapport, l'idée que nous nous en étions formée : il ne reste qu'à examiner quels écueils le poète avoit à surmonter, et à considérer combien il risquoit à s'égarer après un siècle où toutes les saines idées sur la poésie épique furent méconnues, et où l'on voulut y substituer des systèmes qui auroient absolument dénaturé le genre.

Les ouvrages d'esprit doivent se juger, non-seulement d'après le mérite réel, mais d'après le goût dominant à l'époque où ils furent composés. Une tragédie régulière ne passoit point, et ne devoit point passer pour un effort de génie dans l'intervalle qui sépara la mort de Racine des premiers succès de Voltaire. La route étoit tracée, on n'avoit plus qu'à la suivre. *Amasis, et Ino et Mélicerte*, de la Grange, dont les connoisseurs firent peu de cas quand elles parurent, seroient presque regardées comme des chefs-d'œuvre, si elles eussent été composées avant la *Médée*, de Corneille.

Il est peut-être moins difficile, quand le goût n'est pas formé, de produire des ouvrages estimables, que d'obtenir le même résultat quand le goût est dépravé. En politique, en morale et en littérature, les commencemens de toutes choses portent des germes de vigueur et de justesse, que ne peuvent plus avoir leur décrépitude et leur décadence. La fougue de la jeunesse s'élance avec ardeur dans la bonne route si elle a été assez heureuse pour la trouver; la langueur de la vieillesse, au contraire, ne tend qu'à s'affoiblir; et son expérience même ne lui est plus d'aucune utilité, si dans sa longue carrière elle s'est imbue de mauvais principes. La littérature se trouvoit dans cet état d'affoiblissement et de dégénération quand M. Dorion conçut le plan de son poëme. Combien d'obstacles n'avoit-il pas à surmonter pour revenir à la bonne route? Quelques réflexions sur les fausses doctrines littéraires du dix-huitième siècle seront le plus digne éloge du poète qui a su s'en préserver.

Les premiers signes de la décadence du goût peuvent être fixés à la seconde dispute sur les anciens et les modernes. La cause des modernes décriée par les noms seuls de ses premiers

Digitized by Google

défenseurs, Perrault et Desmarets, contre lesquels Boileau remporta de si grands avantages, fut reprise par quelques beaux esprits qui lui donnèrent une face nouvelle. Les défenseurs des anciens eurent alors moins de talent et d'esprit que de science ; et ce qu'il eût été ridicule de soutenir sous Louis XIV, devint, avec l'adresse de Fontenelle et de la Motte, une doctrine qui, par son absurdité, s'allia très-bien aux erreurs de la philosophie moderne qui commencèrent à percer dans le même temps.

Ce fut Fontenelle qui, le premier parmi nous, appliqua le jargon philosophique à la littérature : dans sa digression sur les anciens et les modernes, il veut réduire la question à un point d'histoire naturelle. « Si les anciens, dit-il, avoient » plus d'esprit que nous, c'est donc que les cerveaux de ce » temps-là étoient mieux disposés, formés de fibres plus » fermes ou plus délicats, remplis de plus d'esprits animaux ? » Les arbres auroient donc été aussi plus grands et plus » beaux; car si la nature étoit alors plus jeune et plus vigou- » reuse, les *arbres* aussi bien que *les cerveaux des hommes* » auroient dû se sentir de cette jeunesse. » Ces réflexions n'ont pas besoin de commentaire ; il suffit de les citer pour en faire la critique. En effet, quel rapport peut avoir la végétation des arbres qui ne change jamais, avec les circonstances morales, politiques et locales qui permettent à un grand poète de donner l'essor à son génie, qui lui fournissent les trésors de son art, et qui le soutiennent dans ses travaux ? Fontenelle avoit trop d'esprit pour ne pas prévoir cette observation ; mais il connoissoit bien le public de son temps : ce public étoit amateur de résultats courts et clairs, vouloit tout réduire à des axiomes faciles à concevoir et à retenir, et fuyoit trop l'application et le travail pour desirer une solide instruction. Après avoir dit qu'il ne citera pas des *traits d'histoire*, qu'il ne s'ennuiera pas à chercher les *passages* favorables ou défavorables à chaque parti, Fontenelle ajoute : « J'ai cru que *le plus* » *court* étoit de consulter un peu sur tout ceci la *physique* » qui a le secret d'abréger bien des contestations que la rhé- » torique rend infinies. » Sans doute c'étoit le plus court ; et cela devoit plaire aux beaux esprits qui n'aimoient pas à pâlir sur des livres. Mais on voit au premier coup-d'œil qu'en appliquant la physique aux spéculations littéraires, on dessèche la poésie, et l'on fait méconnoître son véritable objet. Quand de tels sophismes sont en faveur, la décadence est prochaine, et ne peut être que très-rapide : l'expérience l'a prouvé.

On pourroit croire que Fontenelle badinoit en tranchant

Digitized by Google

ainsi la question des anciens et des modernes ; mais rien ne le fait soupçonner. Sa digression est étendue, et paroît d'autant moins une plaisanterie qu'elle a pour objet de faire excuser les défauts de ses pastorales. Sa manie de ramener tout à des rapports physiques, se fait encore plus sentir dans un passage qui va être cité. En le lisant, on a peine à concevoir que ce passage soit échappé à un esprit aussi juste que Fontenelle. « Les différentes idées, dit-il, sont comme des plantes et des » fleurs qui ne viennent pas également bien en toutes sortes de » climats. Peut-être notre terroir de France n'est-il pas pro- » pre pour les raisonnemens que font les Egyptiens, non plus » que pour leurs palmiers; et sans aller si loin, peut-être les » orangers, qui ne viennent pas aussi facilement ici qu'en » Italie, marquent-ils qu'on a en Italie un tour d'esprit que » l'on n'a pas tout-à-fait semblable en France. » Ainsi les *palmiers* et les *orangers* marquent le *tour d'esprit* des différens peuples. Il seroit inutile de relever ces singuliers paradoxes, si, dans le dix-huitième siècle, ils n'avoient pas donné lieu à des systèmes généraux sur l'influence des climats; influence tellement exagérée, qu'on a voulu y trouver les grandes causes politiques et morales qui en sont absolument indépendantes. On sait que l'illustre Montesquieu ne fut pas exempt de cette erreur, dont La Motte un jour se moqua très-finement, quoiqu'il eût un penchant très-marqué pour ces sortes de sophismes : *Voilà donc*, dit-il, *selon cette idée, les poëmes d'Homère qui sont l'effet d'un coup de soleil.*

La Motte avoit beaucoup d'esprit : on remarque dans ses dissertations littéraires un ton de politesse et de modération qui fait le charme des discussions de ce genre. Presque jamais il ne tombe dans le faux bel-esprit ; son style est élégant et naturel, et sa dialectique est le plus souvent pleine de clarté et de méthode ; l'amour-propre trompé rendit dangereuses de si heureuses dispositions. Il voulut faire des odes ; mais celles de J. B. Rousseau lui montrèrent sa foiblesse : il voulut faire des tragédies, mais leur succès passager ne l'éblouit pas sur leurs défauts, qui consistoient moins dans des combinaisons extravagantes, que dans une absence absolue de talent pour la poésie. La carrière épique étoit encore plus difficile à parcourir pour un homme qui n'avoit que de l'esprit. Désespérant d'atteindre Homere, il résolut de le rabaisser à son niveau. Cela explique le projet peu sensé de réduire l'Iliade, projet qui eut beaucoup de partisans au moment où il fut exécuté, et dont on ne peut expliquer la vogue passagère que par la manie des nouveautés et des systèmes qui s'étoit emparée de toutes les têtes.

Digitized by Google

La Motte ne se contenta pas de demander qu'on ne fît plus qu'en prose les tragédies et les odes, il voulut aussi dénaturer le genre épique. Irrité contre des combinaisons sublimes qu'il étoit hors d'état d'imiter, il chercha à prouver que l'admiration des hommes pour ces chefs-d'œuvre avoit été surprise. Le tour de son esprit étoit très-propre à donner une apparence spécieuse à ces paradoxes; il écrivoit à l'époque où leur succès paroissoit le plus assuré. Tout le monde sait que les procédés d'analyse que l'on emploie dans les sciences exactes ne peuvent jamais être mis en usage pour juger la poésie : ce fut de ces procédés que La Motte se servit. D'après des règles étrangères au sujet qu'il traitoit, il examina froidement les productions du génie; et son esprit étroit s'efforça de limiter l'immense carrière qu'avoit parcourue Homère. Son humeur s'exhala souvent contre *le beau idéal* qu'il lui étoit aussi impossible de concevoir que de peindre. « Quoiqu'en dise Aristote, observe-t-il, il ne faut point faire les hommes plus » beaux qu'ils ne sont. » Cette idée est fausse de tout point dans les arts d'imitation. Qu'on en examine les conséquences, et l'on verra qu'elle a produit les drames bourgeois, les romans insipides, et tous ces avortons poétiques qui n'ont eu un moment d'éclat que pour tomber ensuite dans une éternelle obscurité.

Quoique Voltaire ait souvent relevé avec succès les erreurs de La Motte, on peut présumer que, jeune encore, il fut séduit par ce système : l'idée et le plan de la Henriade suffisent pour le prouver. Son poëme étant fait, il aima mieux en tirer tout le parti possible que de travailler sur un autre sujet. Quoiqu'il ne l'avoue pas expressément, on voit souvent dans ses ouvrages percer le regret de n'avoir pas assez réfléchi sur l'idée première de la Henriade. Le *beau idéal* ne peut se trouver dans une époque trop rapprochée; la poésie épique a besoin de remonter dans la nuit des temps pour créer des héros supérieurs au commun des hommes. Cette création est impossible, si une tradition récente nous empêche de nous prêter à cette espèce de merveilleux. « On peut dire, observe » Racine, que le respect que l'on a pour les héros de l'anti- » quité augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous. » *Major e longinquo reverentia.* Le défaut dont on parle a été justement reproché à la Pharsale et à la Henriade; il est une des conséquences inévitables du système de La Motte. La Henriade d'ailleurs a mérité d'être distinguée des poëmes de cette école par une élégance soutenue, par quelques belles descriptions, et par les détails du récit de Henri IV. Il est à remarquer que ce dernier morceau, le plus beau de la Henriade, est

Digitized by Google

absolument dans le genre ancien : l'idée en est puisée dans le 2e et dans le 3e livre de l'Enéïde.

M. Dorion a mérité les éloges que nous avons donnés au plan de son poëme dans un premier extrait. Il a eu le courage d'abandonner les doctrines modernes qui pouvoient lui procurer une vogue passagère, pour se livrer à un genre qui lui assurera des succès moins brillans, mais plus solides. Nous ne ferions que nous répéter, si nous observions que son héros réunit les qualités qui peuvent conduire au *beau idéal*, que l'époque est bien choisie, que l'action est grande et digne de l'épopée. Il est plus convenable de donner une idée de la manière de l'auteur. Nous choisirons une scène du dénouement de son poëme, très-bien combinée, et traitée avec cette simplicité antique qui a tant de charme pour les vrais connoisseurs.

Eralde, compétiteur de Guillaume, a été frappé mortellement à la bataille d'Hastings. Elfride, sa femme, tourmentée par des présages sinistres, a le courage d'aller sur le champ de bataille. Cette démarche inspire d'autant plus d'intérêt que l'auteur a donné à Elfride toutes les vertus de son sexe :

Elle court. Quel spectacle, ô Dieu, pour une femme!
Des casques, des harnois et des glaives brisés;
De lances et de dards des écus hérissés;
Parmi des troncs meurtris et des têtes livides,
Des coursiers dans le sang couchés avec leurs guides.
Amis, ennemis, tous subissent même sort,
Les vainqueurs, les vaincus, le mourant près du mort,
S'agitent sous le fer dont le poids les oppresse.

Quelque temps ses recherches sont vaines; enfin,

Elle avance, elle accourt. Qui paroît? Son époux,
Son époux expirant, le corps percé de coups.
Grand prince, il est donc vrai! Ton funeste courage,
D'un trépas ignoré t'a fait subir l'outrage.
Qu'ont servi les efforts de ta mâle valeur?
Ton sein conserve à peine un reste de chaleur.
Pour la dernière fois, rendus à la lumière,
Tes yeux cherchent la main qui ferme ta paupière.
Vois ton Elfride...., il veut lui parler; mais sa voix
Sur sa lèvre glacée expire par deux fois.
Il reprend quelque force; il nomme son Elfride.
Il redemande Wolf, il redemande Algide;
De ses peuples vaincus pleure l'oppression,
Et retombe et s'écrie : Albion! Albion!
« Arrête, dit Elfride, efforce-toi de vivre,
» Pour voir à quels regrets ton amante se livre!
» Objet de tous mes vœux, si tu quittes le jour,
» Que la mort un instant te cède à mon amour.
» D'un regard, d'un seul mot que les douloureux charmes
» A jamais de ta veuve alimentent les larmes.

Digitized by Google

» Celle dont tu chéris la tendresse et la foi ;
» Oui, la mère de Wolf, Eralde, est devant toi.
» Que dis-je ? Quel délire égare ma pensée ?
» Tu te tais. Sous mes mains je sens ta main glacée ;
» L'ombre voile ta vue, ô regrets superflus !
» Il ne peut me revoir ; il ne m'entendra plus.
» Insensible aux regrets d'une amante éplorée,
» Son ame, des mortels pour jamais séparée,
» N'a plus rien qui l'attache à ces terrestres lieux,
» Rejette ma prière, et n'aspire qu'aux cieux.
» Eh bien ! par tant d'amour à ton sort enchaînée,
» Au-delà du trépas prolongeons l'hymenée.
» Entraîne-moi : la mort est un bien qui m'est dû.
» Subirai-je la vie après t'avoir perdu ? »
Elle tombe, et le jour échappe à sa paupière.
Mais déjà le héros ne voit plus la lumière.
Consacrant à Dieu seul son temps et son amour,
Un saint auprès d'Hastings a choisi son séjour.
Sa couche est un rocher, son vêtement la haire ;
En sa main est toujours la croix et le rosaire.
De ceux dont les bienfaits redoutent les témoins,
Les charitables dons sont soumis à ses soins.
Jusqu'au fond des cachots sa piété sublime
Rassure le malheur, force au remords le crime.
Même à la cour d'Eralde il osoit pénétrer,
Dès que pour l'indigence il falloit l'implorer.
Et la reine en secret de son luxe fragile,
Lui réservoit l'épargne, en aumônes fertile.
Lorsqu'il porte aux mourans des soins religieux,
Elfride et son époux frappent l'homme pieux.
Ah ! comme son esprit vers les élus revole !
Qu'il foule aux pieds la terre et son éclat frivole !
Depuis qu'il l'abjura, six lustres sont passés.
Que de palais détruits ! que d'honneurs effacés !
D'illustres favoris, des princes, des monarques,
De leur passage à peine ont laissé quelques marques.
Ceux de qui le vulgaire adoroit la splendeur,
Laissent pour monument de leur vaste grandeur
Des titres à leur nom, à la tombe leur gloire.
Le voilà ce héros, ce fils de la victoire !
Voilà l'illustre sort et la condition
Des mortels qui faisoient le destin d'Albion !
Deux souverains si grands, si révérés naguère,
Inconnus, oubliés, gissent sur la poussière.
Quand l'hermite à genoux, pour l'ame du héros,
Chante l'hymne de mort, et l'hymne du repos, etc., etc.

L'idée de cette scène est d'un grand intérêt dramatique.

La critique auroit peu de prises sur l'ensemble du poëme ; les détails pourroient être traités avec plus de sévérité. Mais on doit considérer qu'un poète rempli de son sujet est presque dans l'impossibilité de faire des corrections minutieuses, quand il n'a pas laissé écouler un grand espace de temps entre l'époque de la composition et celle de l'impression. Une première édition

Digitized by Google

tion d'un poëme épique doit être regardée comme un essai que fait l'auteur sur le goût du public : si le fond est approuvé, il ne craint plus de perdre son temps à corriger les défauts de détail. On peut se rappeler la différence qui existe entre la première édition de la Henriade et celles qui ont suivi : Voltaire passa une grande partie de sa vie à épurer le style de cet ouvrage ; il est à présumer que M. Dorion donnera les mêmes soins à un poëme qui peut lui procurer une réputation distinguée. P.

Examen de plusieurs ouvrages nouveaux.

Tandis que beaucoup de nos poètes célèbrent à l'envi les grands événemens qui commencent le dix-neuvième siècle, et qu'ils nous annoncent le retour du règne d'Auguste ; que d'autres se contentent de chanter le printemps, les amours et les fleurs ; que tous se flattent d'un avenir où leur Muse paisible ne sera plus troublée par le bruit de la discorde et des combats, une voix sinistre se fait entendre pour nous prédire *la fin du monde.* (1) Grand Dieu ! que vont donc devenir tant d'écrivains qui ne travaillent que pour la postérité, si l'Univers doit s'écrouler demain ? Faudra-t-il donc que le poëme qui vient de paroître sur la bataille d'Austerlitz (2) reste sans lecteurs ? Est-ce donc pour être enseveli dans *la poussière des soleils* que M. Alexandre de Ferrière vient de faire imprimer *son Voyage à Versailles* ? (3) Le poëme des *Vers à Soie* de M. de Guilhermier (4) n'auroit-il qu'une existence plus frêle et plus incertaine que celle de l'insecte qu'il a chanté ? M. Mallet n'aura-t-il plus assez de temps pour achever sa *traduction en vers français de la Jérusalem délivrée* dont il vient de nous donner *les cinq premiers chants* ? (5) Et les *Inscriptions morales* de M. Didot l'aîné (6), viennent-elle

---

(1) Deux feuilles in-8°. Prix : 60 cent. A Paris, chez Ch. Villet ; et chez le Normant.

(2) Un vol. in-8°. Prix : 2 fr. et 2 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez Allais ; et le Normant.

(3) Un vol. in 8°. Prix : 80 cent., et 1 fr. par la poste. A Paris, chez Clémendot ; et le Normant.

(4) Trois feuilles in-8°. Prix : 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez le Normant.

(5) Un vol. in-8°. Prix : 1 fr. 80 cent, et 2 fr. 40 cent. par la poste. A Paris, chez le Normant.

(6) Un vol. in-12. Prix : 1 fr., et 1 fr. 20 cent. par la poste. A Paris, chez Didot, l'aîné ; et le Normant.

Digitized by Google

trop tard pour le salut du genre humain ? Cela seroit bien piquant, et la petite vanité de tous ces messieurs n'y trouveroit guère son compte. Mais quoi ! l'auteur de cet effrayant opuscule sacrifie lui-même à cette vanité mondaine, et tout en annonçant la fin de toutes les vanités, il recherche la gloire littéraire, qui ne sera com ptée pour rien au jour solennel qu'il nous prédit ! Est-ce qu'il ne croit pas à sa prophétie ; et son ouvrage, tout sérieux qu'il a voulu le faire paroître, n'est-il encore qu'un enfant de la folie et de l'orgueil ?

L'auteur du poëme d'Austerlitz nous paroît avoir craint plus sérieusement que le temps ne vînt à lui manquer. La précipitation avec laquelle il a fabriqué plus de trois mille vers, montre bien qu'il croit la fin du monde très-prochaine, à moins cependant que, par cette précipitation, il n'ait voulu imiter la rapidité de l'action qu'il avoit à représenter ; mais nous ne pensons pas que tel ait été son dessein, parce qu'il y avoit un moyen bien plus simple de le rendre sensible. Il ne s'agissoit pas de composer dix chants de trois cents vers en se tenant sur un pied comme dit Horace, *stans pede in uno*. Il falloit s'appliquer à dire de grandes choses en peu de mots ; mais c'est ce que l'auteur de ce nouveau poëme est hors d'état de pouvoir faire, et même de jamais comprendre, tant il est resté au-dessous de son sujet.

Que peut-on attendre en effet d'un poète qui force le lecteur de lire près de cent cinquante pages d'impression pour lui raconter un seul fait, et qui le tient à l'attache pendant plus de temps qu'il n'en a fallu pour exécuter ce même fait ? Il seroit bien inutile d'entrer ici dans les détails du plan d'un ouvrage qui ne doit obtenir aucune réputation, et qui ne sera même pas lu. Il suffira de dire, pour en donner une idée convenable, que l'auteur a voulu mettre en vers les bulletins de la Grande-Armée, et qu'au lieu d'ajouter quelque chose à leur concision historique, il en a délayé le style dans un amas insupportable de phrases oiseuses, de tournures forcées et gigantesques ; qu'il court sans cesse après la rime, et qu'il ne l'attrape que par sauts et par bonds.

« Tel on voit. . . . . .
» Un météore en feu, traversant l'atmosphère,
» Retracer à nos yeux *un globe de la sphère*. »

Un météore qui retrace un globe est assurément une chose bien singulière à voir ; mais *un globe de la sphère* est tout ce qu'il y a de plus incompréhensible.

» Par-tout *des murs géans, renversés, rétablis*,
» L'air avec liberté circule dans Paris. »

Digitized by Google

Ce n'est pas parce qu'on rétablit des murs gênans qu'on fait circuler l'air avec plus de liberté ; mais il falloit une rime à *Paris*, et bon gré malgré *rétablis* lui en servira.

« Iront-ils dans Paris, dans nos vastes provinces,
» Crier comme autrefois, *plus de rois, plus de princes*,
» *Abhorrez les tyrans, aimez la liberté.* »

Il seroit difficile d'imaginer la note qui suit cette espèce d'imprécation contre *les amis de la liberté*, il faut le voir pour le croire : « *O liberté que ta loi seroit douce et chérie, si les gouvernans savoient s'y conformer aussi bien que les gouvernés !* Cet auteur raisonne comme un poète et versifie comme un logicien. En attendant la fin du monde, nous avons souvent le plaisir de voir le monde renversé.

On peut se délasser de l'insipide lecture de ce poëme, en allant à Versailles avec M. de Ferrière, dans un de ces modestes phaëtons qui garnissent le quai des Tuileries, quoiqu'assurément il n'y ait rien de moins doux qu'une pareille voiture ; son cocher est un bon réjoui qui se moque de sa misère :

« Il chante, il siffle, il rit tout bas,
Et sûr du gain de sa journée,
Il ne voudroit peut-être pas
Contre toute autre destinée,
Changer son utile cabas.
Il est content de son partage !
Ce cabriolet précieux,
Jusques à lui par héritage
Est venu d'âge en âge,
Et d'ayeux en ayeux ;
Et cet éternel équipage,
Après lui doit en apanage
Passer encore à ses neveux. »

M. de Ferrière mêle agréablement la prose et les vers pour conter les choses les plus communes ; car son voyage n'offre aucun incident remarquable. Il se rend à Versailles avec un peintre de ses amis, pour y chercher un point de vue propre à saisir les effets du soleil couchant ; et tandis que son ami barbouille sa toile, il compose lui-même un petit morceau qui ne manque pas de fraîcheur. « Tout-à-coup, dit-il, » les sons lointains d'une flûte frappent nos oreilles. »

« Lorsque la nuit, au cours silencieux,
A versé le repos sur toute la nature,
Lorsque des airs que la fraîcheur épure,
Le calme s'embellit du bruit harmonieux
De l'onde qui fuit et murmure,
Ou du zéphyr capricieux, »

Digitized by Google

Qui folâtre sur la verdure;
Rappelez-vous le sentiment
Qu'excite dans l'ame attendrie,
La simple et tendre mélodie
De la voix ou d'un instrument.
Rappelez-vous sur-tout comme le charme augmente,
Comme il captive tous nos sens;
Lorsque la romance touchante
Fait entendre ses doux accens,
Et que du vent du soir l'haleine caressante,
Malgré nos efforts impuissans,
A notre oreille impatiente
Ne transmet que des sons faibles et languissans. »

On peut cependant reprocher à M. de Ferrière, d'avoir fait entrer dans son léger ouvrage quelques traits beaucoup trop libres pour être offerts à des lecteurs délicats; et l'on sera étonné que voulant le dédier à une dame dont le cœur est, dit-il, doué de toutes les vertus, il ne l'ait pas purgé de tout ce qui peut alarmer la pudeur et blesser le bon goût.

La jeune Muse de M. de Guilhermier est plus chaste, et si son poëme sur *les Vers à soie*, n'est pas un ouvrage parfait, il annonce du moins un esprit sage qu'on peut encourager; c'est une satisfaction que nous n'avons pas souvent. Son poëme en deux chants, d'environ quatre cents vers chacun, n'est pas d'une étendue hors de proportion avec le sujet qu'il traite, mais c'est un de ces ouvrages descriptifs qui, n'étant pas soutenus par l'intérêt d'une action, exigent d'autant plus de perfection dans le style. M. de Guilhermier n'a pas encore assez travaillé le sien, pour pouvoir se produire avec succès, à côté des grands maîtres sur les traces desquels il essaie de marcher; son invocation même au premier poète français qui a trouvé le secret de nous faire lire dans notre langue de la poésie purement descriptive, peut servir à justifier notre opinion.

« *Delille*, inspire-moi, souffre-moi ton *délire?*
Qu'avec toi, plus hardi, je puisse sur ma *lyre*
Dire, etc. »

Delille et *délire*, *lyre* et *dire* sont des consonnances trop choquantes, et, qu'avec un peu plus d'expérience, M. de Guilhermier n'auroit point hasardées; il n'auroit pas dit non plus:

« Dans mes sens *ébahis* la surprise est empreinte. »

Il auroit su qu'on dit encore moins:

« . . . . . *Ne croyez pas*
De prodiguer vos soins à d'animaux ingrats. »

Digitized by Google

Ni, en parlant d'un vaisseau, qu'il est *retenu par son ancre et par la sûreté*. La sûreté est un état passif; l'ancre retient et met en sûreté. Mais voici, quelques vers d'un goût plus heureux, quoique la rime soit un peu foible pour ce genre de poésie.

« L'architecte doué d'une santé brillante,
Ne vous laissera pas dans une triste attente,
. . . . . .
Il commence à l'instant ses pénibles travaux,
. . . . . .
Sans relâche il travaille à son superbe ouvrage,
On l'entrevoit encore sous un léger nuage;
Semblable à la bonté qui, d'un monde trompeur,
Fuit le séjour bruyant, le souffle corrupteur.
Il nous fait ses adieux. Bientôt plus insensible
Il semble traverser l'élément invisible,
Et d'un globe brilant conducteur orgueilleux,
Paroît jeter sur nous des regards dédaigneux. »

M. de Guilhermier peut donc continuer de faire sa cour aux Muses: avec le temps et beaucoup de travail, son goût s'épurera, et ses efforts produiront de doux fruits.

M. Mallet, qui vient de nous donner la traduction en vers des cinq premiers chants de la Jérusalem délivrée, demande s'il a réussi dans son entreprise et s'il peut la continuer? Le doute du succès dans l'esprit d'un auteur n'est pas commun, il annonce toujours une modestie qui est ordinairement la compagne du talent. Le travail de M. Mallet répond assez bien à cet heureux augure. Il traduit avec facilité, sa versification est aisée et quelquefois elle a de la chaleur; mais, puisqu'il ne craint pas la vérité, nous ne blesserons point son amour propre, en lui faisant remarquer qu'il n'a pas toujours rendu avec précision la pensée de son auteur, et qu'il y a plusieurs négligences notables dans son style: nous ne citerons qu'un petit nombre de passages pour appuyer notre observation.

Nous trouvons dans le premier chant, qui est le moins intéressant de tous, et qui, par cette raison même devroit être le plus soigné, plusieurs constructions pénibles, comme celle qui se fait sentir dans ces vers:

« Alors *que l'Eternel*, élevé sur son trône,
Que du jour le plus pur la splendeur environne,
Et *qui* domine autant tous les globes des cieux,
Que le gouffre infernal s'abaisse devant eux,
Regarde et, d'un coup d'œil plus vaste *que* l'espace,
Contemple l'Univers, etc. »

Les verbes *regarde* et *contemple* sont ici beaucoup trop

Digitized by Google

éloignés de nous; et toutes les phrases incidentes, exprimées par le *que* et le *qui relatifs*, jettent sur le tout une confusion que l'esprit a de la peine à débrouiller.

Dans le second chant nous rencontrons cette réflexion de l'auteur, lorsque l'image de la vierge est enlevée de la mosquée :

« Fut-ce un ange, indigné que la reine du ciel
Souffrit dans son image un affront si cruel,
Dont la main des enfers abaissa l'insolence ? »

Il est d'abord impossible de dire à quoi se rapporte cette *main*, si c'est celle des enfers, celle de la reine du ciel, ou celle de son image; il faut une certaine attention pénible pour découvrir qu'elle appartient à l'ange, et ce défaut vient encore de la phrase intermédiaire que le traducteur a placé mal-à-propos entre l'ange et la main.

Voyons maintenant comment M. Mallet s'est écarté de son modèle, et prenons pour exemple le discours touchant d'Olinde sur le bûcher :

« Est-ce avec ces liens que devoit, Sophronie,
S'attacher à tes jours la trame de ma vie ? »

La *trame de ma vie* est une expression bien apprêtée et bien sèche pour un moment où le cœur seul doit parler. Le Tasso a dit avec bien plus de simplicité : *Est-ce donc là le lien qui devoit m'attacher à toi pour la vie ?*

Questo dunque è quel laccio, ond'io sperai
Teco accopiarmi in compagnia di vita ?

Sont-ce donc là les feux dont les vives ardeurs
Durent, je l'espérois, embraser nos deux cœurs ?

Ce *je l'espérois*, transporté du premier vers de l'original au quatrième de la traduction, est une véritable cheville qui rallentit bien mal-à-propos un mouvement plein de passion.

Amour m'avoit promis des chaînes fortunées :
Le sort bien autrement unit nos destinées.
Toujours sa cruauté se plaît à séparer
Ceux qu'il joint aujourd'hui, mais pour les dévorer.

Ce dernier hémistiche est d'une dureté d'expression qui n'est point du tout dans la couleur du morceau, et le vers français est d'ailleurs bien éloigné de rendre le vers italien :

« *Ma duramente or ne congiunge in morte.*

Dans ses rigueurs, pourtant, il m'est encore propice,
S'il m'a ravi ta main, j'ai part à ton supplice.
Aussi n'est-ce que toi dont je plains le malheur,
Mourant à tes côtés je mourrai sans douleur.
Que dis-je ? ô doux martyre, ô mort délicieuse !
D'un destin misérable, ô fin trop glorieuse !

Digitized by Google

Si, comme toi, percé par un trait assassin,
Il m'eût été permis d'expirer sur ton sein,
Si mon dernier soupir en exhalant une flamme
Sur ta bouche mourante eût rencontré ton ame! »

Il est fâcheux que ces deux derniers vers se trouvent dans la compagnie de ceux qui les précèdent; le *trait assassin* sur-tout qui est de l'invention du traducteur, et qui ne convient pas à la situation, tue véritablement la douce émotion que ce petit discours devroit produire; mais ce qui n'est pas assez senti et ce qui devoit l'être par-dessus tout, c'est le regret qu'Olinde témoigne d'être lié dos à dos et de ne pas voir Sophronie en mourant, ce qu'il exprime si bien par ce vers:

« S'impetrerò che giunte seno à seno. »

Voilà ce qu'il falloit absolument rendre, et le trait qui va droit au cœur.

Il nous seroit sans doute plus aisé de citer beaucoup d'autres morceaux dans lesquels le traducteur s'est mieux soutenu. Le discours de Satan et celui d'Armide, dont toutefois nous n'avons pas vérifié l'exactitude, sont écrits avec plus de suite; les idées y sont mieux rendues, et la couleur du sujet nous a paru mieux conservée. On nous annonce une traduction en vers des huit premiers chants de ce poëme par M de La Harpe; c'est un nouveau motif pour exciter l'émulation de M. Mallet: mais ce qu'il doit avoir toujours présent à l'esprit, c'est qu'il est obligé d'égaler la traduction en prose pour la clarté, et de la surpasser en vigueur et en harmonie.

Nous ne dirons qu'un mot des *Inscriptions morales* de M. Didot l'aîné: ses quatrains sont bien faits; la mesure du vers, la rime et même la raison s'y rencontrent; on y trouve un peu de tout, excepté le principe qui rend obligatoire l'observation de ces préceptes. Voici ce que c'est que sa morale:

« La Morale, la fille auguste
De la sublime Vérité. »

Voici ce que c'est que *la sublime Vérité*.

« La Vérité n'est qu'une, elle commande au Temps.
Rien ne peut l'ébranler, sa base est éternelle. »

Quelle est cette base? M. Didot ne s'explique pas là-dessus. — C'est peut-être *Dieu*? — *L'Etre-Suprême*, voulez-vous dire?

« Tout s'unit pour le révéler;
Mais sa nature est un mystère.
Ce seroit orgueil d'en parler,
Il faut adorer et se taire. »

Taisons-nous donc, et sur-tout admirons, si nous pouvons, la morale de ce petit livre. G.

Digitized by Google

VARIÉTES.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

On promet, pour lundi prochain, le concert annoncé depuis si long-temps, dans lequel on doit entendre mad. Catalani. Cette célèbre cantatrice chantera trois airs qui lui permettront de déployer toute l'étendue et toute la souplesse de sa voix. —L'ouverture de l'Opéra-Buffa est remise à mercredi. —L'indisposition de mademoiselle Georges retarde le début du jeune Thénard, à la Comédie Française. — On a donné cette semaine au théâtre Feydeau, la première représentation d'un opéra comique intitulé les *Maris garçons*. Les paroles sont de M. Nanteuil, et la musique de M. Berton. L'ouvrage a obtenu le succès le plus brillant. La musique est charmante, et la pièce très-bien jouée par Elleviou, Martin et mesdames Saint-Aubin et Gavaudan.

— Une souscription volontaire pour faire jeter en bronze la statue équestre de S. M. I. et R., et transmettre ainsi à la postérité un gage impérissable de l'attachement qu'ils portent à leur auguste souverain, a été ouverte le 26 mars 1806 par un grand nombre d'habitans distingués du département de la Seine. L'hommage de ce monument a été présenté à S. M. l'Empereur; l'opération est en pleine activité; la statue équestre, dont le modèle est achevé, sera exécutée par un artiste distingué, et d'après une décision de S. Ex. le ministre de l'intérieur, élevée sur la place désignée par le vœu des souscripteurs. En conséquence, les souscripteurs invitent les grands-dignitaires de l'Empire, les magistrats supérieurs, les fonctionnaires civils, militaires et judiciaires, et toutes les classes de citoyens, à se joindre à eux pour acquitter un tribut de reconnoissance qui honore également les sujets qui le rendent et le souverain qui le reçoit.

Mode et conditions de la souscription.

Les souscripteurs soussignés appellent tous les habitans du

Digitized by Google

département de la Seine à concourir avec eux à l'érection d'une statue équestre de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie. Les souscriptions ne sont point limitées; elles pourront être depuis la plus petite jusqu'à la plus forte somme. Les souscriptions seront reçues, à Paris, par messieurs les notaires, et dans les cantons ruraux, par messieurs les maires de chaque commune. Par quelques personnes et dans quel lieu que les souscriptions soient reçues, elles ne pourront être acquittées qu'entre les mains et sur le reçu d'un notaire pour Paris, et d'un maire dans les cantons ruraux.

Tous les procès-verbaux relatifs à la construction et à l'inauguration du monument, ainsi que les noms des souscripteurs, seront imprimés, et il en sera délivré, par le secrétaire du comité, sur la présentation de la quittance de souscription, un exemplaire à toute personne qui aura souscrit pour une somme de *vingt-quatre francs* au moins. Les dépenses du monument une fois acquittées, l'excédant des sommes provenant des souscriptions, sera remis à l'administration des Hospices pour être appliqué aux besoins des indigens. Il sera rendu compte tous les quinze jours, par la voie des journaux, de l'état de la souscription et des opérations relatives à l'exécution du monument.

Les souscripteurs ont nommé pour former le comité chargé d'opérer en leur nom : MM. le maréchal de l'Empire Kellermann, sénateur, membre du grand-conseil de la Légion-d'Honneur; Moreau de Saint-Méry, conseiller d'état, commandant de la Légion-d'Honneur; Cazela-Bove, législateur; L. Montmorency; Dubos, sous-préfet à Saint-Denis; Houdeyer, sous-préfet à Sceaux; de Saintot, membre du collége électoral du département de la Seine; Dubos, notaire; Dumas, propriétaire; F. P. A. Leger-Darance, professeur de littérature; Legrand, architecte des monumens publics; Cadet-Gassicourt, pharmacien de l'Empereur; Petit-de-Gatines, avocat; Sureau, pharmacien; Landon, peintre; Ponce, graveur et littérateur; Hoüel, peintre; Thury, propriétaire, ancien fondeur.

Digitized by Google

— Une lettre arrivée à Londres le 9 juillet, et datée de la rivière de Gambie, rapporte que le célèbre voyageur Mungo-Parke et sa suite, à l'exception de deux ou trois personnes, ont été massacrés dans l'intérieur des terres, par les naturels. La vérité de ce rapport est constatée par le retour à Widah, des personnes échappées au massacre.

— Les dernières gazettes de Bombay annoncent que lord Valentia, chargé d'une mission par la société qui s'est formée aux Indes, *pour explorer les côtes d'Afrique et celle de l'Arabie*, a reçu du roi d'Abyssinie l'invitation d'envoyer une ambassade à Gondar, capitale de cet empire. Lord Valentia a fait choix, pour cet emploi, de M. Salt, qui doit résider quatre mois dans le pays, et a tout le talent nécessaire pour en étudier les mœurs et la situation. C'est de ce voyageur qu'il faut attendre aujourd'hui la confirmation ou la réfutation de tout ce que Bruce a écrit sur l'Abyssinie.

Modes *du 15 juillet.*

Le blanc mat et le rose pâle sont à la mode, comme de coutume. Comme de coutume, on porte les capotes très-saillantes. Les capotes de perkale ont leurs torsades accoutumées; mais les ornemens des capotes, soie et paille, crêpe et rubans, tissu et paille, varient beaucoup. Toutes ces capotes sont rayées, mais de mille différentes manières.

Les pélerines plissées ont été, ces jours derniers, un peu moins communes : on leur a substitué quelques-uns de ces fichus-guimpes, en mousseline claire, qui semblent n'être étendus sur la gorge que pour la dessiner et la faire remarquer.

On adapte à beaucoup de corsages, à ceux même qui sont froncés à l'enfant, de petites pattes tantôt en pointes, tantôt arrondies.

Les manches courtes sont trop amples, pour former des plis; elles bouffent. Les tabliers à la mode sont des robes qui ont une fente depuis la ceinture jusqu'au bas du jupon.

Le grand genre, quand on est à la promenade, est de se montrer dans la plus grande parure, et d'affecter le plus grand négligé. Ainsi, sur la plus belle robe, on fronce de la Malines en façon de robe, on même on porte, au lieu de robe, un tablier qui, à la vérité, a des manches, un corsage, dont les deux lez se rapprochent, mais qui n'en est pas moins un tablier.

Digitized by Google

La batiste écrue, qu'on n'avoit encore employée qu'à faire des gants, se porte maintenant en capotes, même en robes, mais à la campagne seulement, ou en ville, pendant qu'on s'exerce à danser ou à peindre.

Le nombre des livrées et des voitures étrangères est, depuis un mois, augmenté d'une manière très-sensible. Les voitures faites dans l'étranger sont moins bombées que les nôtres. Les caisses, comme chez nous, ont des filets de métal blanc; mais en général le fond des caisses est moins clair.

NOUVELLES POLITIQUES.

Philadelphie, 11 juin.

Les rapports que l'on nous fait relativement à Miranda sont tellement remplis de contradictions, que l'on a peine à démêler la vérité à travers des bruits si confus. Nous allons cependant essayer de rassembler les faits que l'on peut croire avec quelque confiance. Il est bien connu que Miranda, en partant de Jacquemel, se rendit à la petite île d'Aruba, située à peu de distance, et sous le vent de Curaçao; il partit vers le 16 avril avec le *Leander* et ses deux goëlettes, et cherchoit à effectuer un débarquement dans la province de Coro, lorsque sa petite escadre fut reconnue par deux corsaires espagnols, l'un de 14 et l'autre de 12 canons, qui avoient été équipés à Laguira, par le gouvernement de Caracas. Le *Leander*, après avoir cherché à s'engager avec le plus hardi des deux, se retira tout-à-coup de la mêlée, fit force de voiles et s'échappa. Les deux goëlettes, abandonnées à elles-mêmes, se défendirent encore quelques instans, et finirent par se rendre au plus foible des corsaires. Deux jeunes espagnols qui étoient à bord des goëlettes, prévoyant le sort qui les attendoit, se jetèrent à la mer. Le reste fut pris et conduit dans les prisons de Porto-Cabello. Quelques-uns des chefs, et nommément le jeune Smith, ont été conduits à Caraccas. Ces bâtimens étoient chargés de munitions de toutes espèces, et d'une grande quantité de proclamations imprimées en espagnol et conçues en des termes bien analogues au but de l'expédition. Le châtiment de ceux de ces aventuriers qui ont été pris sera sans doute très-rigoureux, le gouvernement espagnol ne pouvant les considérer que comme des pirates et des séditieux. (*United-States Gazette.*)

Boston, le 12 juin.

L'expédition de Miranda est entièrement manquée. Les

Digitized by Google

rapports qui nous donnent ces nouvelles paroissent venir directement: on ajoute que les prisonniers ont été condamnés à une mort ignominieuse. (*Idem.*)

Pétersbourg, 20 *juin*.

La Gazette de la Cour contient la lettre suivante adressée par le capitaine Krusenstern à M. l'académicien Schubert.

Au port Saint-Pierre et Saint-Paul, le 8 juin 1805.

Nous avons heureusement terminé notre voyage au Japon. Avant-hier nous avons jeté l'ancre ici.

Le 7 décembre 1804, nous fîmes voile du Kamschatka; la saison étant avancée, je ne songeai qu'à conduire le plus tôt possible l'ambassadeur à Nangasacki. Cependant je visitai durant cette traversée la contrée où, sur quelques cartes, on a marqué deux groupes d'îles, sous le nom d'*Isles de* 1664 et 1714. Je me portai précisément dans cette direction, et je ne trouvai aucune terre. Enfin nous aperçûmes les côtes du Japon. Une tempête violente nous en éloigna d'abord; lorsqu'elle fut apaisée, je m'en approchai de nouveau; mais alors un typhon nous surprit de la manière la plus violente; nous ne pouvions être sauvés que par un changement subit du vent; il arriva; c'est un miracle. Trois heures plus tard, c'en étoit fait de nous. Le plus beau temps suivit cette tourmente, et nous permit de visiter la côte sud-ouest du Japon.

Je fis voile à travers le détroit de Van Diemen, qui est tracé sur les cartes françaises et anglaises d'une manière absolument différente; je trouvai que les unes et les autres sont défectueuses.

Nous avons levé cette partie de la côte du Japon avec une exactitude qui ne laisse rien à desirer. Plus de mille angles ont été mesurés. Nous avons trouvé cinq îles dans le détroit de Diemen, on ne peut imaginer combien toutes les cartes de cette partie du Japon sont fautives.

Nous avons découvert en outre plusieurs îles ainsi que des bancs de rochers très-dangereux; leur position a été fixée par nous avec la plus grande exactitude, ainsi que la latitude et la longitude de celles des îles Gottro qui sont situées au sud-ouest. Le cap Gottro, qui forme la pointe sud-ouest de toutes les possessions japonaises, n'a été fixé avec moins de précision.

Le 8 octobre, nous jetâmes l'ancre à Nangasacky; nous y sommes restés jusqu'au 18 avril 1805. Pendant ces sept mois, j'ai joui de la plus grande tranquillité, et j'ai mis à profit ce loisir.

Digitized by Google

Je crois de mon devoir de vous faire un récit succinct de mes occupations. Je travaillai d'abord de concert avec le docteur Horner à déterminer la longitude de Nagasacki, par les distances de la lune. Chacun de nous a mesuré plus de 500 distances. Le terme moyen de toutes donne pour la latitude du centre de cette ville (connue depuis 200 ans, mais dont nous avons les premiers déterminé la position), 230 d. 8 m. à l'est du méridien de Grenville, et pour la latitude, 32 d. 44 m. 50 s.

Dans la connoissance des temps et presque sur toutes les cartes, on trouve 228 deg. 18 min. de longitude, et 32 deg. 32 min. de latitude. Les Hollandais n'ont rien publié sur la longitude et la latitude de Nangasacki.

Nos montres se sont parfaitement maintenues; l'une d'elles, après un aussi long voyage, n'avoit qu'une erreur d'une minute dans le temps. J'ai aussi fait pendant mon séjour des observations météorologiques, que je vous enverrai lorsque je les aurai mises au net. Les mois d'octobre, de novembre et décembre ont été superbes; le temps étoit doux et jamais orageux. L'hiver commença au mois de janvier; le vent étoit souvent assez violent. Le thermomètre descendit souvent au point de congèllation; il tomba aussi quelquefois de la neige, mais en petite quantité. Au mois de mai, on éprouva des vents du sud; cependant les vents du nord continuèrent à dominer. Le temps étoit nébuleux et les orages assez fréquens.

Le 26 mars, nous essuyâmes une tempête des plus fortes; quoique l'intérieur du port de Nangasacki soit très-bien abrité, nous dûmes jeter notre troisième ancre. J'ai pris note six fois par jour de la hauteur du thermomètre, du baromètre et de l'hygromètre. La plus avantageuse des observations que j'ai faites, m'a paru être celle du flux et reflux. La hauteur de la marée a été mesurée avec la plus grande exactitude par mon pilote, sous mon inspection.

Pendant les six dernières semaines (de jour comme de nuit), j'ai fait souvent 8 à 10 observations par heure. La plus haute marée, qui fut de 11 pieds 5 pouces, eut lieu le 2 avril, deux jours après la nouvelle lune. La lune dans sa plus grande proximité de la terre, le vent soufflant foiblement du nord. La plus basse marée fut seulement d'un pied deux pouces; elle eut lieu le 20 mars, deux jours après la quadrature, trois jours après l'éloignement de la terre et l'équinoxe, la lune se trouvant à l'équateur, le vent soufflant foiblement du nord.

Je me suis assuré, par la mesure de différentes hauteurs correspondantes des temps où les plus hautes et les plus basses marées ont lieu. A la nouvelle et à la pleine lune, la plus

Digitized by Google

haute marée a lieu à 7 h. 47 m. Je ne connois pas d'endroit plus favorable à l'observation des marées, non-seulement parce que l'alternative est très-régulière, mais encore parce que la mer est presque continuellement calme, et n'est agitée que par les plus violentes tempêtes.

Les Japonais m'ont beaucoup aidé dans la confection du plan très-exact que j'ai levé du port de Nangasacki. Notre voyage, depuis l'entrée jusque dans la partie intérieure du port, a duré trois mois; nous nous sommes arrêtés à cinq endroits, et ces cinq stations ont singulièrement favorisé nos vues.

Le lieutenant Lowenstern a rassemblé une superbe collection de dessins des différens bâtimens que nous avons vus avec leurs pavillons et ornemens. Chez les Japonais, chaque personne de distinction a son pavillon et ses décorations particulières. Le baron de Billingshausen a fait plusieurs modèles de bâtimens japonais, ainsi que le dessin très-exact d'une jonque chinoise. Le conseiller Tilesius a fait une collection nombreuse de dessins de poissons, d'oiseaux, de plantes et autres productions de la mer. Le docteur Langdorf a embaumé la plupart de ces poissons et oiseaux.

La Haye, 12 *juillet*.

L'amiral Verhuell est nommé membre du Conseil-d'Etat de S. M.

Madame de Boubert est nommée gouvernante des enfans de LL. MM.

Le roi vient de nommer dames du palais de S. M. la reine : Mesdames de Villeneuve, Darjuzon, Adèle Augnié, Heeckeren de Gloese, de Hogendorp, née Bosset. Sont nommées dames honoraires : Mesdames de Viry (dame d'honneur); Mollien, de Lery, de Seyssel, dames du palais.

Le roi a aussi nommé chambellans de la reine : MM. de Villeneuve, premier chambellan, et d'Aylva. Ecuyers de la reine : MM. Turgot, Devaux, et le général-major Broux.

M. de Boucheporne est nommé préfet du palais; M. Mesangere, trésorier de la couronne; MM. le capitaine d'artillerie Rode, et le major Bruno, aides-de-camp.

EMPIRE FRANÇAIS.

Mayence, 13 *juillet*.

La gazette de cette ville contient aujourd'hui l'article qui suit :

« Suivant des bruits que nous ne garantissons pas, le gé-

Digitized by Google

» néral Bellegarde qui avoit fait voile avec un corps de » troupes autrichiennes pour les Bouches du Cattaro, qui » devoient lui être remises par les Russes, les a trouvées » occupées par les Anglais, auxquels les Russes les avoient » livrées. »

PARIS.

S M. vient de nommer, à l'évêché de Metz, M. Jauffret, vicaire-général de la grande-aumônerie; à l'évêché de Montpellier, M. l'abbé Fournier, prédicateur et chapelain de S. M.; à l'évêché d'Autun, M. Imbertie, oncle de M. le maréchal Bessières, curé de Montauban.

— Le général Rapp a été nommé commandant de la division militaire de Strasbourg.

— M. d'Oubril a déjà eu quelques conférences relatives à l'échange des prisonniers.

— Le lord Yarmouth attendoit hier un courrier qui devoit, dit-on, lui porter une réponse décisive.

— M. Siméon fils, secrétaire de légation à Rome, est nommé chargé d'affaires de S. M. près le roi de Wirtemberg. Il est déjà parti depuis plusieurs jours pour sa nouvelle destination.

— M. Guillemardet, préfet de la Charente Inférieure, est nommé à la préfecture du département de l'Allier, vacante par la mort de M. de Lacoste. M. Richard, ci-devant préfet de la Haute-Garonne, remplace M. Guillemardet dans la préfecture de la Charente-Inférieure.

— M. Lamarre, second secrétaire de légation à Constantinople, est nommé vice-consul à Warna.

— Un décret du 4 porte que lorsque le cadavre d'un enfant, dont la naissance n'aura pas été enregistrée, sera présenté à l'officier de l'état civil, cet officier n'exprimera pas qu'un tel enfant est décédé, mais seulement qu'il lui a été présenté sans vie. Il recevra de plus la déclaration des témoins, touchant les noms, prénoms, qualités et demeures des père et mère de l'enfant, et la désignation des an, jour et heure auxquels l'enfant est sorti du sein de sa mère. Cet acte sera inscrit à sa date sur les registres des décès, sans qu'il en résulte aucun préjugé sur la question de savoir si l'enfant a eu vie ou non.

— S. M. vient de permettre l'exportation des grains par le port de Nantes. Le préfet de la Loire-Inférieure arrêtera le 15 et le dernier jour de chaque mois, le prix moyen des mercuriales du département. Si ce prix vient à s'élever à 24 fr.

Digitized by Google

le myriagramme, l'exportation sera prohibée dans les vingt-quatre heures. Néanmoins les vaisseaux qui ayant déjà payé les droits, se trouveroient encore dans le port au moment de la prohibition, auront la liberté d'en sortir.

— On dit que M. Fox, en accordant au général Lapoype et à deux autres militaires de marque la faveur de rentrer en France sur leur parole, a demandé à S. M. I. la même grace pour cinq prisonniers anglais auxquels il s'intéresse, et qu'il n'a pas été refusé. On dit également que le docteur Jenner, si célèbre par la découverte de la vaccine, s'étoit directement adressé à l'Empereur pour obtenir la liberté du docteur Windham et de M. Williams, tous deux ses amis, et prisonniers à Verdun. La requête du docteur Jenner a été long-temps égarée: aussitôt qu'elle a été mise sous les yeux de S. M., l'ordre de liberté a été accordé : ces deux Anglais partent sous peu de jours pour Morlaix, où ils doivent s'embarquer; enfin, on cite un autre prisonnier anglais, fils d'un habile astronome, et lui-même livré entièrement à l'étude des sciences, qui vient d'obtenir la liberté de rentrer dans sa patrie. On ajoute que plusieurs membres de l'Institut se sont vivement intéressés à ce jeune savant anglais, et que leurs sollicitations ne lui ont pas été inutiles.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE JUILLET.

Du samedi 12. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 10c. 66f. 65f. 60c. 70c. 60c 00c. 00c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f. 00c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1155f 1152f 50c. 00c 0000f 00c 0000f.

Du lundi 14. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f. 25c. 50c. 30c 25c 30c. 25c 00c 00c 00f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 62f. 50c
Act. de la Banque de Fr. 1150f. 0000f. 00c. 0000f. 00c.

Du mardi 15. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f. 10c 25c 30c. 35c. 30c. 35c 30c 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1147f 50c. 0000f 00c 0000f. 00c.

Du mercredi 16. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f 25c. 30c 35c 30c 35c. 30c. 20c. 00c 00c 00c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1147f 50c 1148f 75c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.

Du jeudi 17.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f 15c 65f 65f 10c 5c. 10c. 20c 25c 20c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 62f 25c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1147. 50c. 0000f 00c. 0000f.

Du vendredi 18. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f. 10c. 15c 65f. 65f 10. 5c. 65f 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 62f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1147f 50c. 0000f 00c 0000. 0000f.

Digitized by Google

(N°. CCLXII.)
(SAMEDI 26 JUILLET 1806.)

DÉPT DE LA SEINE
5. cen

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

VERS

*Tirés de la traduction en vers de l'*ESSAI SUR L'HOMME, *par M.* de Fontanes.

CEPENDANT, des mortels souveraine volage,
Errante à nos regards sur un léger nuage,
L'Opinion, qui charme et qui trompe toujours,
De ses rayons changeans vient embellir nos jours.
Au défaut du bonheur l'homme en a l'apparence;
Ses vœux sont ses trésors; l'invisible Espérance,
Qui daigne à nos côtés voyager ici bas,
Veille encor près de nous au moment du trépas.
C'est elle qui, sans cesse au banquet de la vie,
Telle qu'un hôte aimable en riant nous convie,
Et verse en notre coupe un délire éternel :
Le rêve du bonheur est un bonheur réel.

Vois l'abeille, avec art sur l'herbe envenimée,
Pomper, en voltigeant, sa liqueur parfumée.
Vois ourdir l'araignée : elle vit à la fois
Dans tous les fils tremblans qu'entrelacent ses doigts.

Si de l'ange un moment l'homme usurpe les droits,
L'insecte nous atteint; la nature est sans lois;

Digitized by Google

Sa marche avec terreur s'arrête interrompue :
Qu'un anneau se détache, et la chaîne est rompue.
S'il est diverses lois pour les globes divers,
Un seul en s'écroulant fait crouler l'univers.
Que la terre, au hasard de son orbe élancée,
Par l'air qui la soutient ne soit plus balancée,
Mars, Saturne, Vénus, le Soleil étonné,
S'égarent en désordre ; et l'ange détrôné
Laisse échapper d'effroi leurs rênes vagabondes ;
Et les mondes brisés retombent sur les mondes.

Que ton œil, protégé de sa triple enveloppe,
S'éclaire tout-à-coup du perçant microscope
Qu'a donné la nature au léger moucheron :
Tu perds l'immensité pour fixer un ciron ;
Aiguise ton toucher : des douleurs plus subtiles
Vont blesser le tissu de tes nerfs plus fragiles ;
Du rapide odorat si l'aimant est plus fort,
Dans l'haleine des fleurs tu respires la mort ;
Et si tu peux entendre, en leur marche infinie,
Tonner des cieux roulans l'effrayante harmonie,
Ne regrettes-tu pas le doux bruit des ruisseaux,
Et le Zéphir du soir qui caresse leurs eaux ?

Pourquoi les feux du ciel brillent-ils ? Et pourquoi
Ce monde est-il formé ? L'orgueil dit : « C'est pour moi :
» Pour moi naît le printemps ; c'est à moi que la terre
» Prodigue de ses fruits le luxe tributaire ;
» Pour moi la rose entr'ouvre un bouton parfumé,
» Et la grappe ruisselle en nectar embaumé ;
» D'un or qui m'appartient la mine se féconde ;
» Les mers, pour me porter, aplanissent leur onde ;
» Un soleil se promène autour de mon palais :
» Cette terre est mon trône, et le ciel est mon dais. »

LES PREMIÈRES AMOURS,

ÉLÉGIE.

Reçois tous mes baisers, lettre divine et chère !
Quoi ! tes vœux sont remplis, si ma flamme est sincère !
Mais toi ! peux-tu douter encor de mon amour ;
Toi que Vénus forma pour embellir sa cour ?

Digitized by Google

Songes-tu que mes yeux ont vu croître tes charmes;
Que tes yeux sur mon cœur ont essayé leurs armes;
Que j'ai de tes regards senti les premiers feux,
Quand tu m'associois à tes folâtres jeux ?

O douce liberté qui naît de l'innocence !
Plaisirs simples et purs de la naïve enfance,
Que vous avez d'attraits pour les cœurs ingénus !
C'est pour toi, c'est par toi que je les ais connus !

Heureux le coin discret, où, libre de contrainte,
Fuyant d'un cercle oisif la gaîté triste et feinte,
Genoux contre genoux, j'allois subir tes lois
Au jeu par qui nos mains s'entrelacent neuf fois !
C'est alors que souvent ton heureuse imprudence
M'ordonna d'un secret la douce confidence.

Zélis ! ah ! tu sais bien quels furent mes aveux :
Je te nommai l'objet de mes plus tendres vœux.
Quand ta main sur mes yeux mit ce léger nuage,
Du bandeau de l'Amour intéressante image,
Tu vis toujours mes pas inquiets, suspendus,
Guider vers toi mon cœur et mes bras étendus :
Ma main te saisissoit; et du voile folâtre
J'ombrageois tes yeux noirs et ce beau front d'albâtre,
Que ma bouche au milieu du tumulte et des ris,
Effleuroit d'un baiser rapidement surpris.

Te souvient-il du soir où, fuyant sous l'ombrage,
Tu fis voler sur moi les débris du feuillage ?
Ma vengeance craintive expira sur ton sein,
Et ton cœur palpita sous ma tremblante main.
Ah ! qu'en ce doux moment tu fus intéressante !
Je te vis à la fois timide et caressante :
Ta voix demandoit grace, et ton œil plein de feux
Sut donner et combattre un espoir amoureux.
Tu riois, tu jouois, tu n'aimois pas encore.

Ton seizième printemps en ton cœur vient d'éclore;
L'inconstante Phébé, te marquant ses retours,
Dans les fastes des mois te fait suivre son cours.
Ton front s'est coloré d'une rougeur timide,
Tes regards sont voilés d'une langueur humide,
Ta voix tremblante laisse expirer ses accens.
Rêveuse, tu parcours à pas muets et lents

Digitized by Google

Les bois où s'égayoit ta jeunesse enfantine.
Les jeux ont disparu; ton ame lit Racine :
Monime t'intéresse, et tes desirs secrets
Demandent à l'Amour un autre Xipharès.
Tu goûtes des beaux vers la charmante énergie;
Ta beauté m'encourage à la tendre élégie;
Tu veux que tes faveurs soient le prix de mes chants;
Ton cœur ne peut céder qu'à de nobles penchans.
Le doux nom de Tibulle a chatouillé ton ame,
Tu veux être Délie, et brûler de sa flamme :
Tu veux qu'un jeune amant, dans ses doctes loisirs,
Aux fastes de Vénus consacre tes soupirs.
Oh ! que j'adore en toi cet amour de la gloire !
Oh ! quel charme d'unir sa vie et sa mémoire !
Oui, le sein d'une amante est pour moi l'Hélicon;
Ivre des feux d'Amour et des feux d'Apollon,
Est-il un sort plus doux, une gloire plus belle,
Que mourir dans tes bras, et te rendre immortelle ?

M. Le Brun, *de l'Institut.*

ODE

SUR LA CAMPAGNE DE L'AN XIV.

Lorsqu'au souffle des vents, au fracas des tempêtes,
Des nuages affreux s'assemblent sur nos têtes,
Et font gronder la foudre au milieu des éclairs,
Armé de tous ses feux, l'astre du jour s'avance;
Tout fuit à sa présence,
Et le calme avec lui monte au trône des airs.

Ainsi nous avons vu la perfide Angleterre,
Allumant de nouveau les torches de la guerre,
Menacer d'embraser nos superbes remparts:
Napoléon se lève; et son bras redoutable,
D'une ligue coupable
Renverse d'un seul coup les bataillons épars.

« Eh quoi ! dit Albion, un prince que j'abhorre,
» Des rives du couchant aux portes de l'aurore,
» M'osera de Neptune enlever le trident !
» Ah ! plutôt que ces mers, à ma loi disputées,
» De morts ensanglantées,
» Roulent les vils débris de son trône fumant.

Digitized by Google

» Mille vaisseaux, pour moi, fendent le sein de l'onde;
» Pour moi les feux du jour, dans les champs de Golconde,
» Ont mûri ces trésors entassés dans mes mains.
» Achetons des soldats qui servent ma vengeance;
» Armons contre la France,
» Et le Scythe féroce et les braves Germains. »

Soudain a retenti la trompette guerrière;
Du temple affreux de Mars on r'ouvre la barrière :
Russes, Germains, tout s'arme et s'ébranle à la fois.
Le Nord vomit sur nous ses phalanges barbares;
Et cent peuples avares
D'un or avilissant vont souiller leurs exploits.

Mais le héros puissant qui protège la France,
Franchissant en un jour une carrière immense,
Au Danube effrayé porte ses étendards.
Son aigle, dont l'essor menaçoit la Tamise,
Jusqu'à Vienne soumise
A déjà foudroyé l'aigle altier des Césars.

Banni de tes palais, sans États, sans couronne,
Suivi de ta douleur, du deuil qui t'environne,
François, mets donc enfin un terme à ces combats.
Jusques à quand, dis-nous, à l'Anglais en furie,
Vendras-tu ta patrie,
Tes ports, tes arsenaux, le sang de tes soldats?

C'est en vain qu'un héros, d'une main généreuse,
Donnoit à ses malheurs une paix glorieuse;
Des bataillons vaincus ralliant les débris,
Il recule. Du Nord mille hordes sauvages,
Loin de leurs froids rivages,
Unissoient leurs drapeaux dans les champs d'Austerlitz.

Là cent mille Français couvrent au loin la plaine;
Sur cent mille ennemis flotte l'aigle romaine;
Alexandre et César y guident leurs soldats :
Napoléon conduit ses guerriers à la gloire;
Et, sûr de la victoire,
Il paroît un moment redouter les combats.

A ces signes trompeurs, poussant des cris de joie,
Et déjà dans les fers croyant tenir sa proie,
L'ennemi, de la guerre a donné le signal.
Dieux! nos braves Français ont-ils connu la crainte?
Cachés dans leur enceinte,
La peur les couvre-t-il sous son voile fatal?

Digitized by Google

Ah ! sortez.... Mais que dis-je ! affamés de batailles,
Leur ame impatiente accuse ces murailles
Où le héros prudent enchaîne leur valeur ;
Mais bientot l'ennemi, qu'enivre l'assurance,
Avec orgueil s'avance ;
Soudain il rend l'essor à leur bouillante ardeur.

Comme un lion fougueux, délivré de sa chaine,
Rugissant de courroux, s'élance dans l'arène ;
Comme le fier coursier, qui, du sein des troupeaux,
Entend tonner l'airain, voit sa brillante foudre,
Part à travers la poudre,
Et vole sous un maître à des combats nouveaux :

Ainsi nos bataillons, franchissant leurs barrières,
Renversent sous leurs coups ces phalanges guerrières,
Qui poussèrent trop tôt des cris victorieux.
Fuyant de mille traits la tempête brûlante,
Et tremblant d'épouvante,
L'ennemi se dérobe à ce carnage affreux.

Tel fuit cet imprudent qui, dans ses pas rapides,
Foule un dragon caché sous les sables arides ;
Lorsque le monstre horrible, élancé dans les airs,
Vomissant ses poisons par cent gueules béantes,
Suit ses traces sanglantes,
Et de longs sifflemens remplit les noirs déserts.

Quel spectacle effrayant ! Sur l'une et l'autre armée,
Lançant avec la mort les feux et la fumée,
L'airain s'enflamme, tonne, et moissonne les rangs ;
Le plomb siffle ; dans l'air les glaives resplendissent,
Et les monts retentissent
Des cris de la fureur et des cris des mourans.

Je vois Napoléon, au milieu du carnage,
Du soldat intrépide échauffant le courage,
Terrible, se mêler aux horreurs des combats ;
Il agite en ses mains sa foudroyante épée ;
Et la foule trompée
A cru voir le dieu Mars, a cru sentir son bras.

Tout tombe sous les coups du héros indomptable ;
Nul n'ose soutenir son aspect redoutable ;
Devant ses pas ont fui les nombreux bataillons :
Tel l'Aquilon s'avance ; et, dans sa marche altière,
D'une vile poussière
Dispersé devant lui les obscurs tourbillons.

Digitized by Google

Vingt mille combattans expirent sur le sable;
D'autres, pour éviter la mort inévitable,
Courent sur les glaçons dans les flots suspendus;
Mais, sous l'horrible poids, la glace éclate, crie;
Et l'abyme en furie
Engloutit, à grand bruit, les soldats éperdus.

Alors, en oubliant leur fatale démence,
Le héros aux vaincus fait sentir sa vengeance,
Même à ses ennemis prodigue ses bienfaits,
Démasque aux yeux des rois la perfide Angleterre;
Il enchaîne la guerre,
Et le monde surpris reçoit enfin la paix.

Oui, grand Napoléon, le souverain du monde
A répandu sur toi sa sagesse profonde;
La victoire préside à tes nobles travaux;
Tu parles; et les vents, les ondes t'obéissent,
Tes ennemis frémissent,
Et le poids de ton nom accable tes rivaux.

C'est en vain qu'Albion, se levant tout entière,
Remplit les vastes mers sous une flotte altière;
Sa rive s'épouvante au seul nom des Français.
Bientôt elle verra sa rage combattue,
Sa puissance abattue,
Et l'Océan soumis publier tes succès.

Ah! poursuis à jamais ta brillante carrière;
Joins l'olivier paisible à la pompe guerrière;
Rends heureux les mortels à ton pouvoir soumis;
Et, tandis qu'à tes lois les nations fidelles
Reposent sous tes ailes,
Fais redouter ton glaive à leurs fiers ennemis.

Par F. Negrel (de Marseille).

ANECDOTE DRAMATIQUE.

Loin du théâtre, en loge close,
Un spectateur, nouveau Jourdain,
Disoit un soir à son voisin:
« Est-elle en vers, est-elle en prose
» La pièce qu'on vient de jouer? »
— « Monsieur, il faut vous l'avouer,
» Répondit celui-ci, je n'ose
» D'aussi loin décider la chose. »

Kérivalant.

Digitized by Google

ENIGME.

Les quatre élémens réunis
Composent ma plate existenee.
On me voit dans bien des pays,
Et plus communément en France :
Je fréquente peu les châteaux.
Mais dans les villes, les hameaux,
Pour me rendre utile on m'accroche :
En me voyant à tout moment,
Je crois que de moi rarement
Très-peu de mes lecteurs s'approchent.
Au poste où l'on veut me placer,
Je suis toujours en compagnie ;
Et quand je veux l'abandonner,
Alors avec raison, de moi l'on se défie.

LOGOGRIPHE.

En six lettres, lecteur, mon vrai nom est compris,
Alors mort ou vivant je vaux toujours mon prix.
Des six, ôte-m'en une, ou deux, ou trois, ou quatre,
Transpose, et mets sur-tout les bonnes dans leurs lieux,
Et soudain je deviens un Protée à tes yeux ;
Ou bien si de ces six tu ne veux rien abattre,
Transpose-les aussi, combine pour le mieux ;
Pour en juger toi-même, écoute et sois habile,
Tantôt je suis ma mère, et tantôt je suis ville ;
Sous un nom je parois devoir être cruel,
Sous un autre en chimie on me tient pour utile.
Soumis aux lois de l'Eternel,
Je me prête à la terre, immobile ou mobile ;
Je couronne les vœux d'un joueur téméraire ;
Mais aussi mon refus fait sa confusion.
En adverbe changé, je ne puis que déplaire
A celui qui se livre à son ambition.
J'ai place entre les mets où l'on fait bonne chère ;
Enfin je suis pronom, de plus, conjonction.
Je me tais : développe à présent le mystère.

CHARADE.

Tous les ans mon premier naît avec la verdure,
Mais il meurt avec elle et cède à l'aquilon ;
Et pour un doux concert les enfans d'Apollon
Recherchent mon dernier autant que la mesure :
Mon entier qui souvent te fait rire, lecteur,
Fait faire la grimace alors à maint auteur.

C. B.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Aiguille.*
Celui du Logogriphe est *Pléonasme.*
Celui de la Charade est *Contre-marque.*

Digitized by Google

DE L'UNITÉ RELIGIEUSE EN EUROPE.

LA philosophie a r'ouvert, la première, la lice qu'on avoit fermée; et l'Institut de France, en proposant, l'année dernière, pour sujet de prix, la question *de l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différens Etats de l'Europe*, non-seulement a ramené l'attention publique sur des matières que, depuis long-temps, on ne pouvoit agiter sans être taxé de peu de philosophie, et peut-être de quelque chose de pire; mais il a encore indiqué le point de vue sous lequel on pouvoit aujourd'hui les considérer.

Cette compagnie célèbre n'est pas sans doute *un tribunal de la Religion et de la Politique*, comme le lui dit poliment l'auteur de l'*Essai* (1) qu'elle a couronné; mais placée près du gouvernement et à la source de toutes les lumières comme de tous les grands desseins, elle a jugé que la réformation commencée par Luther, après avoir été, dès sa naissance et dans ses progrès, liée de si près à la politique de l'Europe, ne pouvoit pas rester étrangère aux événemens publics, aujourd'hui qu'ils prennent un cours si nouveau et si décisif; et qu'à l'époque où les gouvernemens de la chrétienté s'élèvent de toutes parts à la dignité du système monarchique, il étoit d'une sage politique de considérer quels doivent être à l'avenir leurs rapports avec le système populaire, ou presbytérien de religion : pensée d'une haute philosophie, digne assurément de fixer les regards des dépositaires de l'instruction publique, et dont le développement peut préparer les esprits aux arrangemens que la politique, de concert avec la

(1) *Essai* sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, *ouvrage qui a remporté le prix*, etc. A Paris, chez Henrichs, libr., rue de la Loi, n°. 1231; et le Normant.

Digitized by Google

religion, médite dans les contrées qui ont été le berceau de la réformation luthérienne, et où elle a encore son principal établissement!

L'Institut, en proposant cette question délicate, s'exposoit au danger de voir ses intentions méconnues. Il n'a pu éviter cet écueil; et comme s'il eût voulu par un appel imprudent aux discussions religieuses, rallumer des feux mal éteints, ou faire revivre des opinions surannées, les ouvrages qui ont remporté ou disputé le prix, ceux du moins qui sont venus à la connoissance du public, ont tous, ce me semble, et quelques-uns avec un peu d'exagération et même d'aigreur, relevé les avantages réels ou prétendus que la société a retirés de la réformation de Luther. L'institut, forcé de prononcer, n'a donc pas eu à choisir entre des considérations opposées sur l'influence du luthéranisme, et n'a pu prononcer qu'entre des talens divers. Mais il n'en a pas moins atteint son but, et plus sûrement peut-être, en couronnant l'ouvrage qui a porté le plus loin les avantages de cette influence. L'événement religieux et politique, le plus mémorable des temps modernes, a été remis sous les yeux du public *de par* l'autorité du premier corps littéraire de l'Europe. Il a été permis de considérer l'effet de la réformation sans s'exposer à aucun reproche; et la politique a pu, à son tour, examiner dans leurs résultats ces opinions orageuses que la théologie avoit discutées dans leurs principes.

Graces donc soient rendues *à l'Institut* pour avoir pensé que tout ce qui est important dans l'ordre public, est du ressort d'une philosophie aussi avancée que la nôtre; et que lorsqu'un grand peuple, dissipé par le luxe des arts et même par la gloire des armes, paroît disposé à retenir dans l'âge mûr les goûts frivoles de la jeunesse, c'est alors que ses *anciens* et ses sages doivent le ramener à ces discussions sérieuses, à ces pensées fortes et graves qui forment le génie d'une nation, décident son caractère, et peuvent seules mériter à la nôtre l'honneur d'être le modèle de l'Europe par sa raison, comme elle en est l'arbitre par sa force.

Digitized by Google

Et certes, ce seroit un métier bien inutile à la société que la noble profession des lettres, si les lettres n'avoient pour objet que d'exercer les loisirs des uns ou d'amuser l'oisiveté des autres. Je mets à un plus haut prix l'honneur de les cultiver; et, sans exagérer ni diminuer leur importance, sans croire qu'elles donnent des droits à la domination, encore moins à l'infaillibilité, pas même à *l'indépendance*, je pense qu'elles ne s'élèvent à toute la hauteur de leur dignité naturelle, que lorsqu'elles embrassent les grands intérêts de la société. Il est juste de reconnoître que les gens de lettres du dernier siècle ont beaucoup plus que ceux du siècle précédent dirigé leurs études et leurs travaux vers des objets d'ordre public; et il n'est pas douteux que la société n'en eût retiré de grands avantages, si ces écrivains, « possédés de la manie de l'antique, » comme dit Leibnitz, n'eussent pris pour base de leurs théories politiques, les systèmes populaires des gouvernemens de l'antiquité, quelquefois les rêves de leur imagination.

Sans doute, celui qui approfondit sérieusement les grandes questions de religion ou de politique, cesse bientôt de croire aux opinions indifférentes; mais en même temps il apprend des efforts même qu'il a faits pour s'instruire, combien peu de chose sépare dans nos foibles esprits une opinion de l'opinion opposée; et il n'en est que plus disposé à tolérer dans les autres des sentimens qui ne s'accorderoient pas avec ceux qu'il a embrassés. La vérité est une, mais les esprits sont différens; et le fruit de toute instruction solide doit être cette bienveillance qui comprend tous les hommes, plus encore que la lumière qui fait discerner la vérité.

Ceux qui liront cet article n'auront pas oublié, sans doute, la profession de foi de l'auteur sur la tolérance des opinions, consignée à dessein dans un numéro précédent de ce journal. Il a donc droit d'espérer que cet article sera lu dans le même esprit de vraie charité et avec la même simplicité d'intention qu'il a été composé. Ces considérations générales ne peuvent offenser personne, parce qu'elles ne s'appliquent qu'à la société et jamais à aucun individu. Tout est impénétrable dans le cœur de l'homme et souvent dans ses actions, et

Digitized by Google

de là vient qu'il nous est défendu de nous juger les uns les autres; mais tout est à découvert, tout est extérieur et visible dans la société, soit dans ses principes, soit dans leurs effets; et toutes vérités ne sont bonnes à dire qu'à la société, parce qu'on ne connoît avec certitude de vérités morales que celles qui concernent la société. Au reste, ce n'est pas la faute de l'auteur, si en répétant littéralement les éloges que l'*Essai* a donnés à la réformation, quelques personnes les prennent pour des censures; et à cet égard, il peut assurer qu'il s'abstiendra de profiter de tous ses avantages.

L'auteur de l'*Essai*, qui vouloit relever une opinion et déprimer une opinion contraire, a pu se permettre un peu d'exagération : le sujet que je traite me commande plus de modération et d'égards. Que la réformation ait été un bien, comme il le prétend, il est encore plus certain que l'unité est un mieux; et je pense avec cet écrivain que bien loin que *le mieux soit l'ennemi du bien*, c'est toujours au mieux possible, c'est-à-dire, à la perfection que les hommes doivent tendre, parce que c'est là seulement qu'ils peuvent s'arrêter, suivant l'ordre qu'ils en ont reçu du maître suprême de tous les hommes, qui leur a dit d'être parfaits, *perfecti estote*.

J'entre donc dans la pensée de l'*Institut*, et mieux, je crois, que ceux qui m'ont précédé dans la même carrière. Je ne viens pas relever les avantages du schisme luthérien qui pourroient être un sujet de contestation, mais faire sentir l'incontestable nécessité d'une réunion entre Chrétiens. Je laisse la théologie discuter les dogmes de la réformation, et me contente de considérer en politique la situation actuelle, et les facilités qu'elle présente pour parvenir à l'*unité* du christianisme; et si je suis assez heureux pour en convaincre les hommes éclairés et sans passion, rares dans tous les partis, j'aurai aussi remporté un prix, le seul auquel il me fut permis de prétendre, et que je fusse jaloux d'obtenir.

Depuis que la société chrétienne s'est divisée en plusieurs communions, elles ont, toutes, fait un continuel effort pour se réunir; parce que la division est un état de mort pour la

Digitized by Google

société qui, considérée dans l'ordre moral, *est la réunion des êtres intelligens pour leur perfection mutuelle;* comme elle est, considérée dans l'ordre physique, *le rapprochement des corps pour leur production et leur conservation réciproques.*

Les prédications des ministres des diverses communions, les écrits des controversistes, les lois pénales des gouvernemens n'ont jamais eu d'autre objet que de réunir, par la persuasion ou par la force, une opinion à l'opinion opposée. Tout est dit aujourd'hui de part et d'autre, et tout est fait. Les uns n'auront pas de missionnaires plus éloquens que Fénélon, Fléchier, ou Bourdaloue (1); ni de plus savans controversistes que Bossuet, Arnaud et Nicole. Les autres n'auront pas de plus grand orateur que Saurin; ni des défenseurs plus habiles que Claude, Daillé, Pajon, etc. Les gouvernemens ne prendront pas contre les réformés des mesures plus violentes que celles que prit contr'eux Louis XIV sur la fin de son règne; ou ne porteront pas contre les catholiques des lois pénales plus cruelles que celles qu'ont portées en Angleterre Henri VIII et ses successeurs. Toutes les voies de persuasion et de rigueur sont donc épuisées, et par les deux partis; et quand ils en sont à ce point, comme la division ne sauroit être éternelle, puisqu'elle est directement contraire à la nature et à la fin de la société, la réunion ne sauroit être très-éloignée: car c'est toujours lorsque les hommes sont au bout de leurs efforts, que la nature commence son ouvrage.

Bossuet et Leibnitz dignes plénipotentiaires de ces deux hautes puissances, au niveau, s'il est possible, d'aussi grands intérêts par leur génie et leur réputation, entreprirent, à la demande de quelques princes des deux communions, de réunir les deux églises. Leur correspondance est un modèle de raison, de savoir, de modération et de politesse. Bossuet y déploie un grande puissance de raisonnement; Leibnitz un art infini de discussion. Et lorsqu'on remarque avec quel respect et quelle gravité, Leibnitz, le génie peut-être le plus

(1) Ces trois orateurs furent employés en Poitou, en Saintonge et en Languedoc, à réunir les protestans à l'église catholique.

Digitized by Google

vaste et sûrement l'esprit le plus cultivé qui ait paru parmi les hommes, traite de la religion chrétienne, et avec quelle légéreté, quel ton amer et méprisant, presque toujours avec combien d'ignorance et de mauvaise foi, des poètes, des médecins, des artistes, des romanciers, des écrivains souvent sans talent, même pour le genre frivole, en ont parlé et en parlent encore tous les jours, on se demande si ces beaux esprits auroient découvert sur ces hautes matières quelque chose, qui eût échappé aux profondes méditations du philosophe.

Mais le moment de la réunion n'étoit pas venu. Les négociations de ces deux grands hommes furent sans succès. La cause, au moins apparente, de la rupture fut la discussion sur le concile de Trente, dont M. Bossuet ne pouvoit abandonner l'autorité, et dont son adversaire s'obstinoit à décliner la juridiction. Mais après que M. Bossuet et le savant *Molanus* abbé Luthérien de *Lockum*, qui d'abord, lui avoit été opposé, se furent rapprochés sur tant d'autres points, la roideur de Leibnitz à ne pas céder aux raisons puissantes que fait valoir M. Bossuet, et même sur la fin, l'humeur qui perce dans ses réponses, pourroient faire soupçonner la secrète influence de considérations politiques, toujours puissantes en Allemagne sur le système religieux, et donnent à penser qu'on cherchoit un prétexte pour rompre une négociation qui alarmoit d'autres intérêts que ceux de la religion.

Quoi qu'il en soit, ces différends que la théologie n'a pas terminés, la politique peut en faire entrevoir la fin. Je veux dire (car je me hâte d'expliquer ma pensée de peur qu'on ne croie que je veuille soumettre la religion au magistrat), je veux dire, qu'il est des questions que la théologie a traitées par le raisonnement, et que la politique peut décider par des faits; et que ces opinions que la première a considérées dans leur conformité ou leur opposition aux principes de la religion chrétienne, l'autre peut aujourd'hui, après la longue expérience que l'Europe en a faite, les considérer dans leur influence sur l'ordre et la stabilité des sociétés humaines. Je crois même que ce moyen de jugement est moins sujet que

Digitized by Google

tout autre à discussion, et qu'on peut affirmer, en général, qu'une erreur politique ne peut être une vérité religieuse.

Et qu'on ne m'accuse pas de faire de la religion une *affaire de politique*, dans l'acception qu'on donne communément à cette expression. Sans doute, je fais de la religion une affaire de politique, et même la première et la plus importante affaire de la politique, parce que je fais de la politique une grande et importante affaire de la religion. Je ne considère la religion en homme d'Etat, que parce que je considère la politique en homme religieux, et que regardant la religion comme le pouvoir suprême (par ses lois et non par ses prêtres) et le gouvernement comme son ministre, je pense qu'ils doivent être indissolublement unis comme l'époux et l'épouse, pour concourir ensemble à la fin unique de la grande famille, qui n'est pas tout-à-fait, comme l'enseignent une politique de comptoir et une morale de théâtre, de multiplier les hommes et de leur procurer des richesses et des jouissances, mais, avant tout, de faire les hommes bons pour les rendre heureux.

Il ne faut pas croire que la saine politique soit indifférente à la grande question de l'unité religieuse; il n'y a pas un seul homme d'Etat, s'il est digne de ce nom, qui ne pense que l'unité des diverses communions chrétiennes est le plus grand bienfait que l'Europe puisse attendre de ses chefs, parce qu'elle est le seul moyen de sauver même la religion chrétienne en Europe, et avec elle la civilisation et la société. L'ennemi le plus dangereux de toute société, l'athéisme spéculatif ou pratique, est aux portes du christianisme; et déjà la profession publique de cette doctrine monstrueuse, ou plutôt de cette absence de toute doctrine, n'est plus qu'un sujet de ridicule. Le matérialisme, conséquence inévitable de l'athéisme, est enseigné sous de beaux noms et dans des systèmes spécieux. Autrefois on prenoit dans l'homme moral des motifs de détermination pour l'homme physique, et des lois pour ses actions, comme on trouvoit dans l'intelligence suprême la raison de l'univers; aujourd'hui on cherche dans l'homme physique la raison de l'homme moral, et dans *l'énergie de la matière*, la cause première de tout ce qui existe.

Digitized by Google

« Une éternelle nuit menace l'univers. » (1)

L'athéisme, sans doute, seroit la fin du monde moral, la fin de toute société; et où seroit alors, même dans les seules notions d'une saine philosophie, la *raison* de la durée du monde matériel (2)? Il n'y a que l'union entre les différentes communions chrétiennes; non cette union qui vient d'une indifférence générale, mais celle qui vient de l'unité de croyance, qui puisse les défendre d'un fléau qui les menace toutes. Au temps de Bossuet et de Leibnitz, il s'agissoit de la religion catholique et de la religion réformée, parce qu'il y avoit encore des réformés et des catholiques. Mais aujourd'hui que les indifférens l'emportent, c'est la religion chrétienne qu'il faut défendre; c'est la civilisation de l'Europe et du monde qu'il faut conserver; c'est l'ordre, la justice, la paix, la vertu, la vérité, tout ce qu'il y a de moral, c'est-à-dire de grand et d'élevé dans l'homme comme dans la société, dans les mœurs comme dans les lois, dans les arts même comme dans la littérature; et sous ce rapport, et sans entrer dans aucune discussion, même philosophique, sur la vérité des croyances respectives des diverses communions, je ne crains pas de dire, en général, que la doctrine la plus forte, la plus inflexible, la plus positive, la plus ennemie de l'indifférence, est celle, quelle qu'elle soit, qu'il faut préférer,

---

(1) *Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.* VIRG.
Traduct. des *Géorg.*, par M. Delille.

(2) Cette considération de philosophie *léibnitienne* s'accorde avec les croyances de la religion chrétienne, qui met au nombre des signes avant-coureurs des derniers jours de l'univers, l'extinction de la foi et le refroidissement de la charité. Ainsi la mort de la société seroit comme celle de l'homme, absence de lumière et de chaleur. « Un peu de philosophie, » a dit Bacon, nous éloigne de la religion; beaucoup de philosophie nous » y ramène. » Ce mot est d'une profonde vérité: la religion chrétienne, à le bien prendre, n'est que la plus haute philosophie rationnelle; et tout le monde en conviendroit, si elle n'exigeoit pas la pratique de ses croyances spéculatives.

comme

Digitized by Google

comme dans l'état politique, le système de gouvernement le plus fort, le plus absolu, le plus répressif de toutes les passions populaires, est le plus capable d'assurer la paix et la liberté des peuples.

Mais si l'unité religieuse entre les Chrétiens est un bien, et le premier de tous, ce bien est-il interdit aux hommes, ou plutôt est-il quelque bien auquel la société ne doive tendre, de tous ses efforts, et auquel elle ne puisse parvenir? Et si la religion nous enseigne que l'homme peut tout ce qui est bien avec le secours de la grace, la raison ne dit-elle pas que la société peut tout ce qu'il y a de mieux avec le secours des événemens? Car, heureux ou malheureux, les événemens publics, même les révolutions, sont des moyens dont le pouvoir suprême des sociétés se sert pour corriger les désordres où elles sont tombées, et les ramener aux lois naturelles de l'ordre; comme les accidens de la vie sont des moyens que le père des hommes emploie pour les retirer du vice et les conduire à la vertu.

Nous allons donc jeter un coup-d'œil rapide sur les circonstances religieuses et politiques où se trouve l'Europe, et sur les facilités qu'elles présentent à la réunion des diverses communions chrétiennes.

La cause, le prétexte, l'occasion, comme l'on voudra, de la réformation, furent divers griefs plus ou moins fondés; car dans la révolution religieuse qui s'opéra alors, comme dans notre révolution politique, on s'en prit aux choses des défauts des hommes, et l'on détruisit lorsqu'il eût suffi de corriger.

On reprochoit au clergé de l'ancienne Eglise le nombre excessif de ses ministres, le ursgrandes richesses, leurs dominations temporelles; on lui reprochoit les fêtes multipliées, les vœux monastiques, la pompe du culte, etc., etc. Vrais, faux ou exagérés, tous ces griefs ont disparu: car il faut remarquer que les législateurs du 18e siècle ont rempli tous les vœux des réformateurs du 15e. Les institutions monastiques, les fêtes multipliées ont été abolies ou extrêmement réduites, en France, en Bavière, dans plusieurs endroits d'Italie, et sont partout menacées. Et pourvu que le peuple

Digitized by Google

gagne de l'argent, on s'occupe assez peu de tout ce qu'il peut perdre en motifs ou en secours de religion. Le clergé a perdu en France tous ses biens; en Allemagne, ses souverainetés temporelles; en Italie, et même en Espagne, on travaille à le dépouiller de son superflu : moyen dont on s'est, en France, servi avec succès pour lui ravir jusqu'au nécessaire. Ce n'est pas cependant que, malgré les richesses et le luxe qu'on lui a si amèrement reproché, le clergé de France n'ait offert, dans la révolution, de grands exemples de toutes les vertus de son état, et même des vertus les plus difficiles. On peut même assurer que la conduite édifiante et résignée des prêtres français émigrés ou déportés dans les pays étrangers, a sensiblement affoibli les préventions qu'on avoit inspirées aux peuples réformés contre les ministres de l'Eglise catholique; et cette circonstance doit entrer dans le calcul des probabilités d'une réunion. Le nombre des ministres a diminué avec les moyens de subsistance; et loin qu'il y ait aujourd'hui des ministres inutiles, il n'y a plus, à beaucoup près, tous ceux qui seroient indispensablement nécessaires; et déjà les papiers publics ont retenti des plaintes des premiers pasteurs sur la diminution progressive, et bientôt le manque absolu de coopérateurs. Les paroisses se réduiront à mesure que les prêtres deviendront plus rares; et il est bon d'apprendre à ceux qui pensent qu'on peut faire la morale d'un peuple avec des *feuilles villageoises et des almanachs*, que la privation de tout secours religieux dans les campagnes, ou, ce qui revient au même, la trop grande difficulté de se les procurer par l'éloignement des églises et la rareté des pasteurs, porteroit un coup mortel aux mœurs, et même à l'agriculture, par l'abrutissement où tomberoit le bas peuple, privé de tout moyen d'enseignement (1), et par la désertion d'un grand nombre

(1) La Société d'Agriculture du département de l'Aveyron a proposé un prix au meilleur Mémoire sur les *moyens de rendre aux propriétaires l'autorité sur leurs domestiques.* Cette question fait honneur aux lumières et au bon esprit de cette société, mais elle prouve l'excès du mal. L'insubordination des domestiques vient de causes religieuses; je l'ai dit ailleurs:

Digitized by Google

de riches propriétaires qui se retireroient dans les villes où le culte se soutiendroit plus long-temps. D'ailleurs, si l'on peut, à force de moyens de police, surveiller et contenir un peuple nombreux entassé dans l'espace borné d'une ville, même considérable, et tout entier sous les yeux et sous la main de l'administration; s'il est aisé, dans les mêmes lieux, de protéger des propriétés qui consistent presque toutes en maisons ou en *effets au porteur*, ces mêmes moyens de police, quelque multipliés qu'on les suppose, sont absolument insuffisans (1) sans la religion, et à peine suffisent-ils même avec son secours, pour mettre les propriétés champêtres à l'abri des attentats de la ruse ou de la force, là où l'héritage du pauvre est contigu à celui du riche, et où les habitations sont isolées et les hommes rares et dispersés; là sur-tout où l'exemple de grands déplacemens de propriété a rendus incertains les principes de morale qui étoient l'unique sauve-garde des propriétaires. Je reviens à mon sujet.

Tout ce qui excita le zèle ardent des premiers réformateurs a donc disparu de la société; et si, à la longue, quelque chose de tout ce qui a été détruit étoit rétabli, on peut assurer qu'il le seroit par la seule nécessité des choses, et indépendamment de la volonté des hommes.

La faculté du divorce fut un autre motif de séparation. Aujourd'hui le divorce est jugé même par la politique, qui, tout en le tolérant, l'a pour jamais déshonoré. Des noms

---

on sera forcé d'écrire les mœurs, comme on a écrit les lois : en vain cherche-t-on des remèdes locaux à des maux qui tiennent à des causes générales.

(1) Il n'y a pas long-temps que j'ai lu, dans un journal accrédité, que le roi de Prusse, Frédéric II, étoit trop habile pour s'appuyer dans le gouvernement de ses Etats, du secours de la religion, lorsqu'il avoit à sa disposition des troupes, des tribunaux et des potences : c'est comme si l'on disoit d'un instituteur, qu'il se garde bien de faire usage, pour contenir ses élèves, des sentimens d'honneur et d'émulation, lorsqu'il peut employer les férules et les verges. Les journaux, aujourd'hui, ne sont plus de simples gazettes; et il faut les regarder comme un moyen d'instruction.

Digitized by Google

célèbres dans la réforme (1) l'ont attaqué sans que personne se soit présenté pour le défendre. Cette faculté malheureuse est regardée, même en Angleterre, comme un joug insupportable, que le gouvernement cherche depuis long-temps à secouer; et j'ose dire, sans crainte d'être désavoué par les réformés honnêtes et éclairés, que la réunion ne tiendra jamais à la tolérance du divorce dont ils n'usent pas plus, en France, que les catholiques à qui la loi civile l'a permis.

Il est vrai que dès le commencement, les esprits se divisèrent sur des questions en apparence plus subtiles. On disputoit de la *grace*, de la *justice*, de la *prédestination*, du *libre arbitre*, de *l'autorité* de l'Eglise : questions théologiques ou philosophiques, selon les expressions dont on se sert, et les autorités qu'on allègue; questions même politiques, lorsqu'on considère leurs effets sur l'esprit des peuples; mais questions du plus haut intérêt, puisqu'elles décident de la moralité des actes humains, des rapports de l'homme à Dieu, et des fondemens de la société.

Mais, quelle que soit, sur ces points importans, la différence des croyances des uns aux croyances des autres, et quoi qu'enseigne la doctrine des premiers réformateurs, par ses principes ou par leurs conséquences, sur la *prédestination rigide*, l'impossibilité du libre arbitre, *l'inamissibilité* de la justice chrétienne, l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut, l'indépendance de toute autorité extérieure en matière de foi, etc., etc, ces opinions un peu dures se sont extrêmement adoucies dans les écoles de théologie protestante. Les ministres de la religion réformée prêchent aujourd'hui la morale qui nous est commune, beaucoup plus que les dogmes qui leur sont particuliers; et les réformés eux-mêmes se rapprochent des catholiques dans la pratique, là où ils en diffèrent dans la spéculation. Ainsi, ils déferent, quoique sans y être obligés, à l'autorité ecclésiastique de leurs pasteurs et de leurs synodes; ils implorent la miséricorde divine, comme

(1) Madame, et par conséquent M. Necker. L'auteur a entendu, dans des pays protestans, des personnes très-recommandables louer avec enthousiasme la doctrine de l'Eglise catholique sur le mariage.

Digitized by Google

s'il n'y avoit pas de prédestination ; ils pratiquent les bonnes œuvres comme si elles étoient indispensables pour le salut ; ils ne s'inquiètent plus autant, comme les Anglais au temps de leurs troubles (1), de savoir s'ils sont sanctifiés ; mais ils travaillent à devenir saints. Même sur le dogme fondamental du christianisme-catholique, sur le dogme de *la réalité*, il ne faut pas croire qu'il y ait dans le fonds, d'une communion à l'autre, autant d'éloignement que voudroit le faire croire un parti qui a toujours attisé entr'elles les divisions, pour les accabler plus sûrement toutes les deux : et ici il me paroît d'autant plus nécessaire d'entrer dans quelques détails, que les deux partis sont en général beaucoup plus instruits de ce qui les divise que de ce qui peut les rapprocher. La plus ancienne, la plus nombreuse, et même la plus savante partie de la réforme, les Luthériens ont retenu la substance du dogme, quoiqu'ils l'expliquent d'une manière qui leur est particulière, et qui est blâmée par les calvinistes, beaucoup plus conséquens dans leurs opinions. L'Eglise anglicane, que Jurieu appelle l'honneur de la réforme, a, selon Burnet, historien célèbre de la réformation, « une telle modération sur le dogme » de *la réalité*, que n'y ayant aucune définition positive de » la manière dont le corps de J. C. est présent dans le sacre- » ment, les personnes de différent sentiment peuvent prati- » quer le même culte, sans qu'on puisse présumer qu'elles » contredisent leur foi. » Ce même historien dit ailleurs : « Le dessein de la reine Elisabeth (qui donna la dernière » forme à l'Eglise anglicane) étoit de faire concevoir ce » dogme avec des paroles un peu vagues, parce qu'elle trou- » voit fort mauvais que par des explications si subtiles, on » eût chassé du sein de l'Eglise ceux qui croyoient la pré- » sence corporelle..... Son dessein étoit de dresser un office » dont les expressions fussent si bien ménagées, qu'en évitant » de condamner la présence corporelle, on réunît tous les » Anglais dans une seule et même Eglise. » Il ne s'agit pas d'examiner si ce projet étoit praticable, et si la religion peut

(1) Voyez l'Histoire des Stuarts, par M. Hume.

Digitized by Google

s'accommoder des expressions *vagues* et de *ménagemens* politiques; mais enfin il est évident que l'on ne vouloit pas alors porter les choses à l'extrême, et que l'on évitoit de condamner formellement ce qu'on n'étoit pas décidé à rejeter absolument. Calvin lui-même emploie, pour expliquer ce dogme, des expressions que les Catholiques n'auroient pas désavouées; et si dans la suite il parut s'éloigner davantage des sentimens de ses adversaires, il est connu que ce fut pour ne pas heurter les Suisses, premiers auteurs et partisans intraitables du *sens figuré*, abhorré par Luther.

Je ne recherche pas si plus tard l'on ne s'est pas écarté, dans la réforme, de cette modération dans les sentimens; et l'on ne doit pas supposer qu'il puisse y avoir, pour les réformés, une autorité plus grave que celle du père de la réformation.

Les Eglises d'Angleterre, de Suède, de Danemarck, de Saxe, ont retenu, les unes l'épiscopat, les autres des autorités ecclésiastiques qui s'en rapprochent sous des noms différens. On retrouve chez les unes ou chez les autres, partie de l'ancienne Liturgie ou même de la messe, des biens et des dignités ecclésiastiques; même dans quelques parties de l'Allemagne Luthérienne, quelques vestiges de confession; et cette dernière pratique, mais seulement comme œuvre de conseil et de haute piété, n'est pas entièrement inconnue aux Calvinistes. Mélanchton, la lumière de la communion Luthérienne, alarmé des divisions qui s'élevoient dans son parti, ne voyoit que l'autorité des évêques qui pût remédier aux maux de l'Eglise; et Leibnitz Luthérien, et l'honneur de l'Allemagne, parle fréquemment de la nécessité de prééminence du Pape, et reconnoît qu'aucun trône de l'Europe n'a été occupé par un plus grand nombre de princes éclairés et vertueux. Le Pape n'est plus regardé comme l'Antechrist; et les princes de la communion réformée entretiennent des relations avec la cour de Rome. La messe ne passe plus pour une idolâtrie, puisque, soit curiosité, soit devoir attaché à des fonctions politiques dans certaines cérémonies publiques, des réformés attachés à leur croyance, et particulièrement depuis la révolution, ne se font pas de scrupule d'être présens à cet acte auguste du culte catholique.

Digitized by Google

Ainsi les opinions dures se sont adoucies d'un côté, en même temps que les voies rigoureuses ont été supprimées de l'autre; et il est utile d'observer, à l'honneur des Etats Catholiques, qu'il n'y a aujourd'hui en Europe, dans les pays mi-partis des deux religions, d'intolérance légale qu'en Angleterre, où il a été plus aisé de changer l'ordre de la succession, où l'on aura plus tôt aboli la traite des noirs, *malgré le progrès des lumières et de la liberté de penser*, que les lois pénales portées contre les Catholiques. L'administration, plus humaine que la constitution, suspend, il est vrai, l'exécution des unes ou tempère l'exécution des autres; mais il en résulte que le citoyen est obligé d'implorer la pitié de l'homme contre l'inimitié de la loi, au lieu qu'il doit, dans un Etat bien constitué, pouvoir invoquer la protection de la loi contre l'injustice de l'homme.

La réforme elle-même, a dès ses commencemens, posé les pierres d'attente de la réunion, lorsqu'elle a enseigné qu'on pouvoit être agréable à Dieu dans la religion catholique, comme ayant retenu les fondemens de la Foi Chrétienne. « Quand Henri IV, dit M. Bossuet, pressoit les Théologiens, » ils lui avouoient de bonne foi, pour la plupart, qu'avec » eux l'Etat étoit plus parfait, mais qu'avec nous il suffisoit » pour le salut. La chose étoit publique à la cour. Les vieux » seigneurs qui le savoient de leurs pères nous l'ont raconté » souvent; et si on ne veut pas nous en croire, on en peut » croire M. de Sully, qui, tout zélé réformé qu'il étoit, non» seulement déclara au roi qu'il tient infaillible qu'on se sauve » étant catholique, mais nomme à ce prince cinq des prin» cipaux ministres protestans qui ne s'éloignoient pas de ce » sentiment. » (1)

La Faculté de Théologie de l'Université protestante d'Helmstadt, au pays de Brunswick, interrogée à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth-Christine de Brunswick-Volffembutel, luthérienne, avec l'archiduc catholique, sur cette question: « une princesse protestante destinée à épouser un prince

(1) Mémoires de Sully.

Digitized by Google

» catholique, peut-elle, sans blesser sa conscience, embrasser la » religion catholique? » après avoir débattu les croyances respectives des deux communions, répondit par son avis doctrinal du 27 avril 1707 : « Nous avons donc démontré » que le fondement de la religion subsiste dans l'Église catho- » lique romaine; en sorte qu'on peut y être orthodoxe, y bien » vivre, y bien mourir, y obtenir le salut, et il est aisé de » décider la question proposée. Partant : *La sérénissime prin-* » *cesse de Wolfembuttel peut, en faveur de son mariage,* » *embrasser la religion catholique.* »

Cette décision a fait loi en Allemagne, où l'on voit dans des maisons souveraines qui professent la religion réformée, des princesses de la même famille, élevées dans des communions différentes ou dans l'indifférence de telle ou de telle communion, devenir grecques, réformées, ou catholiques, suivant la religion de l'époux qu'elles prennent et de la cour où elles entrent. Même des princes protestans, en épousant des princesses catholiques, reçoivent la bénédiction nuptiale de la part des ministres de cette dernière communion; et nous en avons vu un exemple récent au mariage du prince royal de Bade, béni à Paris par le légat du Saint-Siége.

Je ne crains pas de le dire, tout annonce depuis long-temps, de la part des réformés les plus éclairés et qui ont conservé un véritable attachement pour la religion chrétienne, les dispositions les moins équivoques à sa réunion (1). Ils commencent à s'apercevoir que les divisions entre Chrétiens n'ont fait

---

(1) On peut citer entr'autres le célèbre *Lavater*, qui regardoit la réunion des communions chrétiennes comme le résultat infaillible de la révolution. Il est vrai que *Lavater* fut accusé, et je crois, avec quelque raison, par des savans de Berlin, de pencher vers le catholicisme; mais quels que fussent ses sentimens particuliers sur la religion, il n'en a pas moins été un des hommes de son temps les plus aimables, les plus vertueux et les plus éclairés, malgré quelques opinions physiologiques, vraies dans le fonds, forcées dans les détails.

Il y a peu d'années qu'un des hommes les plus instruits, et l'un des premiers poètes de l'Allemagne, le comte *Frédéric de Stolberg*, qui

Digitized by Google

qu'ouvrir la porte aux erreurs ennemies de toute religion révélée, et ils regardent le christianisme comme une place assiégée investie de toutes parts, et où il faut, sous peine de périr, que les habitans se réunissent pour la défense commune.

Sans parler ici des dogmes de la réformation, dont quelques-uns, pour relever la grandeur et la puissance de Dieu, ont ruiné le libre arbitre de l'homme ; dont quelques autres, en mettant l'inspiration particulière à la place de l'enseignement public, ont détruit ou compromis la paix de la société, les plus éclairés d'entre les réformés accusent leur culte de trop de nudité, d'une simplicité trop austère, de n'être pas en un mot assez *sensible* (1), je veux dire assez extérieur pour des êtres *sensibles;* et l'auteur de l'*Essai* ne s'éloigne pas de ce sentiment. Sans doute, un culte tout matériel et qui ne parleroit qu'aux yeux, pourroit faire des idolâtres; mais une religion qui n'occuperoit que le pur intellect, et feroit une continuelle abstraction des sens, risqueroit, des gens grossiers de faire des fanatiques, et des hommes d'esprit, des illuminés.

Les hommes d'une imagination belle et ornée regrettent ces temples magnifiquement décorés, ces cérémonies pompeuses, ces chants, ces feux, ces parfums, ces chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. « Cette Vierge, modèle de toutes » les mères, dit l'auteur de l'*Essai*, patronne de toutes les » ames tendres et ardentes, *intercessatrice* de graces entre » l'homme et son Dieu, être *élysien*, auguste et touchant, » dont aucune autre religion n'offre rien qui approche. » Ils

---

tenoit le premier rang à la cour du prince de Lubeck, embrassa, ainsi que sa femme, la religion catholique, et fut obligé de renoncer à ses emplois.

J. J. Rousseau a dit : « Qu'on me prouve que je dois soumettre ma raison » à une autorité, et dès demain je suis catholique. » La preuve (et il y en a d'autres) de la nécessité d'une autorité se tire des extravagances, des variations, des oppositions des systèmes inventés par la raison humaine. Dans ce genre nous sommes riches ; et J. J. lui-même y seriroit.

(1) *Sensible*, dans le langage philosophique, signifie qui a des *sens*, qui est extérieur et matériel; et de là vient, sans doute, que dans un siècle de *matérialisme* on ne parle que de *sensibilité*.

Digitized by Google

Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, depuis son origine jusqu'à la pacification de 1800; par *Alphonse Beauchamp*. Trois vol. in-8°. Prix: 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans; et chez *le Normant*.

Avant de tracer l'histoire d'une guerre civile, l'écrivain qui se propose de juger les événemens et les hommes, doit considérer attentivement deux choses: la religion et l'état politique de la société dont il veut écrire les malheurs, parce que c'est sur les principes fondamentaux de l'ordre public que son opinion doit se former. S'il veut chercher ailleurs la règle de son jugement, il pourra bien être fidèle dans le récit des faits; il pourra même dispenser avec une certaine impartialité la louange et le blâme qui sont dus à la vaillance et à la lâcheté; mais, lorsqu'il s'agira de prononcer sur le fonds des choses, il s'égarera toujours; et, au lieu de se montrer le défenseur de l'intérêt général, il ne pourra jamais paroître que l'avocat d'une secte ou d'un parti. Pour prévenir cet inconvénient, les philosophes avoient imaginé un principe qu'on peut regarder comme une des plus singulières inventions de leur doctrine. Ils vouloient que l'historien se considérât comme un homme sans lois, sans religion, sans patrie, qu'il fut, en un mot, sans aucune affection. Ils espéroient prouver par là qu'eux seuls étoient capables d'écrire l'histoire d'une manière impartiale. Ils ne voyoient pas que s'il étoit possible à un homme de se dépouiller à ce point des plus légitimes sentimens de la nature humaine; par cela même il s'ôteroit le droit de juger les actions qui prennent leur source dans ces sentimens.

Mais si l'historien ne peut ni ne doit rester indifférent au vice et à la vertu, il doit donc connoître plus profondément que qui que ce soit les principes de l'ordre; et, sans les discuter jamais, il en fera sentir la rectitude dans tous ses jugemens. Cette obligation, de ne s'attacher qu'aux vrais principes qui constituent l'état social, pour en faire la base de tous ses raisonnemens, est encore d'une plus rigoureuse observation, lorsque les hommes, qui ont figuré dans les troubles civils, n'appartiennent pas encore tous à l'histoire, parce qu'il vaut mieux qu'ils soient jugés par les principes que par l'opinion d'un contemporain, qui a pris nécessaire-

Digitized by Google

ment quelqu'intérêt aux événemens qu'il raconte, et qui peut toujours être soupçonné de vouloir soutenir la cause qu'il affectionnoit le plus. Ce ne sont pas les hommes qu'il faut défendre, ce sont les principes.

Avant donc d'écrire l'Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, il auroit été nécessaire, non pas de discuter publiquement, mais d'examiner en soi-même *si la résistance active à l'établissement des principes de la Convention étoit légitime?* Je suis convaincu que, dans l'ordre social, il n'y a d'action légitime que celle qui est commandée par l'autorité publique, et qu'aucun particulier n'a le droit de s'élever contr'elle, fût-il excité par les sentimens les plus généreux. Il faut donc qu'il n'y ait aucune autorité établie et reconnue, pour que les citoyens puissent d'eux-mêmes entreprendre quelque chose dans l'Etat; et c'est ce qui ne peut arriver que dans les convulsions rares et passagères de l'anarchie. La guerre de la Vendée doit-elle être comprise dans cette exception? L'auteur dit, à la fin de son ouvrage, *que la république n'étoit qu'une monstrueuse chimère.* C'est ainsi qu'on en a jugé après douze ans d'une cruelle expérience; mais ceux qui, dès l'origine, protestoient, les armes à la main, contre son établissement, et qui soutenoient de tout leur pouvoir l'antique institution de la monarchie, trouvoient-ils dans la nature des circonstances qui les pressoient, un motif capable de justifier leur conduite? La question pourra paroître délicate; mais quand on publie les événemens d'une guerre désastreuse, il est assez dans l'ordre qu'on se demande quelles ont été les causes de cette guerre, et qu'on cherche à reconnoître de quel côté se trouvoient la raison et la justice. L'auteur a cru devoir éviter d'approfondir cette question: il se contente de rapporter les raisons des partis opposés, et il pense que les haines sont encore trop récentes pour que les opinions puissent se rapprocher; il ne dissimule pas cependant, malgré son extrême réserve, qu'à la naissance de cette guerre, l'opinion publique se prononçoit contre l'anéantissement de la royauté: ce qui fait connoître assez clairement ce qu'on peut penser des hommes violens, qui l'attaquoient alors avec le fer et le feu.

Cette rigueur extrême des chefs de partis qui venoient de s'emparer de toute l'autorité, ne laissoit plus que le choix de la soumission ou de la mort. Il y eut un mouvement général d'indignation; mais l'Etat se trouvoit sans chef, et ses défenseurs naturels l'avoient abandonné. Toute la France se soumit en frémissant. Quelques provinces de l'Ouest, dégarnies de troupes, et qui se trouvoient plus à portée de recevoir dans

Digitized by Google

leur sein les héritiers dépossédés du pouvoir, pensèrent qu'elles pourroient résister avec succès, et se crurent obligées d'y employer tous leurs efforts. Le marquis de la Rouarie fomenta l'insurrection de la Bretagne; mais trahi par un des siens et poursuivi de tous côtés, il mourut avant d'avoir pu tirer le glaive. Sa mort déconcerta les royalistes de ces contrées; et, faute de chefs intelligens, ils attendirent des conjonctures plus favorables pour éclater. Treize conjurés périrent sur l'échafaud: Angélique Désille, sœur du jeune Désille, mort à l'affaire de Nancy, étoit du nombre; elle fut condamnée pour sa sœur, et n'éclaira point le tribunal révolutionnaire sur sa méprise!

De l'autre côté de la Loire, l'Anjou et le Poitou n'attendoient qu'un chef et qu'une occasion pour se déclarer. L'ardeur de se signaler étoit telle, qu'avant même l'explosion générale, les forêts de Bressuire furent le théâtre d'un combat meurtrier *livré*, dit M. Alphonse Beauchamp, *sous les bannières du double fanatisme de la religion et de la liberté*. Cet écrivain prétend ici que les prêtres de ce pays opposèrent à leurs persécuteurs des moyens surnaturels, et qu'à l'aide de prestiges, ils émurent les esprits déjà disposés à l'enthousiasme et au merveilleux. Cette légéreté dans l'emploi du mot *fanatisme*, qui a été si souvent un cri de proscription, mérite d'être relevée, parce que M. Beauchamp l'emploie trop volontiers dans le cours de son ouvrage, et d'une manière qui n'est pas digne d'un esprit aussi sage que le sien. Pour justifier son expression, l'historien s'appuie d'une assertion bien étrange: car de quels moyens surnaturels et de quels prestiges veut-il parler? « De miracles, dit-il. Ici la Vierge » avoit apparu en personne pour sanctifier un autel provi- » soire élevé dans les bois; là, c'étoit le fils de Dieu qui » étoit descendu lui-même des cieux pour assister à une bé- » nédiction de drapeaux. A Chemillé, on avoit vu des anges » parés d'ailes brillantes, annonçant la victoire aux défenseurs » de l'autel et du trône. »

On sera sans doute surpris que M. Beauchamp, qui a parcouru tout le théâtre de cette guerre, et qui, par conséquent, a vu de près les mœurs simples des habitans, qui les a même fort bien jugés dans le petit tableau qu'il en a fait, qui partout ailleurs découvre un grand fonds de prudence, de modération et de justice, qu'un écrivain impartial, en un mot, affecte de confondre dans la même condamnation les idées religieuses avec l'extravagante et sanguinaire idée de la liberté, et qu'il veuille faire croire que les prêtres de ces contrées séduisoient le peuple par des mensonges odieux, comme s'ils n'avoient pas eu cent raisons plus fortes les unes

Digitized by Google

que les autres pour les engager à se défendre. Qui ne voit que les prestiges dont il parle ne sont que des bruits populaires, trop communs dans les troubles civils, où chaque parti ne manque jamais d'intéresser le ciel au succès de ses armes, et d'espérer quelque miracle en sa faveur? Mais, au surplus, ce peuple qu'on accuse d'être fanatique, et parmi lequel j'ai aussi vécu pendant deux ans, depuis la guerre, ne m'a jamais paru que sincèrement attaché à la foi de ses ancêtres. J'ai marché sur les ruines de Chemillé; aucun homme ne m'a jamais dit avoir vu des anges descendre du ciel; mais, moi, j'en ai vu sur la terre: c'étoient des veuves et des orphelins ruinés par la guerre, et priant Dieu à la porte d'une grange à demi-brûlée.

L'occasion que les Vendéens attendoient ne pouvoit leur manquer: on étoit en guerre avec toute l'Europe; il falloit créer de nouvelles armées, et il n'étoit pas possible d'exempter de la réquisition le moindre village, à plus forte raison des provinces populeuses qui pouvoient fournir à elles seules des contingens considérables. La publication du décret sur la levée extraordinaire de trois cent mille hommes fut le signal, et peut-être la seule cause du soulèvement général. Tout ce que j'ai pu recueillir de lumières à ce sujet dans le pays où j'ai voyagé, se rapporte parfaitement avec ce que M. Beauchamp vient d'en écrire: je puis confirmer de mon témoignage les principales circonstances de cet intéressant et lamentable récit. Le tocsin se fit entendre dans toute la Vendée, et dans les départemens voisins jusqu'aux bords de la Loire: neuf cents communes se soulevèrent à la fois, et demandèrent l'exemption de la milice nationale; le jour même où la loi sur la réquisition devoit être exécutée, vit couler le sang dans plusieurs paroisses, et notamment à Saint-Florent-le-Vieil. Cathelineau, premier chef des insurgés, n'étoit alors qu'un fileur de laine: cet homme se mit à la tête des réquisitionnaires; et, parcourant la campagne jusqu'à Chemillé, il défit deux ou trois postes républicains, enleva plusieurs coulevrines, des fusils, des munitions, et fit près de deux cents prisonniers; en trois jours il se trouva chef de plus de deux mille combattans qui se réunirent à lui de toutes les communes environnantes. Il marcha sur Chollet, le 15 mars 1793; Stofflet l'y joignit à la tête d'une cinquantaine de forgerons de Maulevrier: de simple garde-chasse, il se fit général. Chollet emporté, les magasins de la république furent pillés; les insurgés y trouvèrent des ressources pour continuer leurs attaques; ils déployèrent le drapeau royal, et méditèrent des victoires plus importantes. L'impérieuse nécessité de se

Digitized by Google

séparer entièrement des républicains, de rallier toutes les opinions vers un même but, et de montrer à toute l'Europe l'objet de leurs vœux et de leurs efforts, fit naître aux insurgés le dessein de rétablir sur le trône un prince fugitif.

Pour l'exécution d'un dessein si difficile, il falloit à ces insurgés quelques chefs plus instruits que Cathelineau et que Stofflet qui n'étoient qu'intrépides, et qui ne montroient encore que d'heureuses dispositions. D'Elbée, ancien lieutenant dans le régiment Dauphin cavalerie, parut alors parmi les royalistes victorieux : c'étoit un riche propriétaire retiré dans sa terre de Beaupréau. Secondé par Cathelineau et Stofflet, il se porta sur Vihiers, qu'il prit et quitta le même jour. Artus de Bonchamp, ancien officier dans le régiment d'Aquitaine, fut élu chef des insurgés dans l'arrondissement de Saint-Florent, par ceux qui n'avoient pas suivi Cathelineau : c'étoit un homme de mérite, plus fait pour combattre les ennemis du dehors que pour paroître avec succès dans une guerre civile. Sa douceur contrastoit avec le caractère bouillant de d'Elbée; mais celui-ci auroit pu servir la cause royale plus utilement, si le courage de tous les chefs avoit été dirigé par une seule autorité légitime et incontestable.

En même temps que l'insurrection se propageoit dans le Bas-Anjou, les royalistes se levoient dans toute la Vendée, et ils vengeoient cruellement à Machecoul leur défaite de Bressuire. Athanase Charette de la Contrie, lieutenant de vaisseau, retiré près de Garnache, fut choisi pour commander dans ce canton à cinq ou six mille paysans, qui n'avoient pas plus de sept cents fusils; il jura sur l'Evangile qu'il périroit les armes à la main plutôt que d'abandonner son parti; il fit faire le même serment à toute la multitude qui l'écoutoit, et il marcha à la victoire. Pornic fut emporté, livré au pillage; et les royalistes y trouvèrent ce qui leur manquoit : des fusils et des canons.

Toute la Bretagne considéroit avec une secrète envie ces coups d'essai, qu'elle auroit voulu pouvoir imiter; mais la tentative que Laberillais venoit de faire pour exempter le pays de la réquisition, n'avoit pas été heureuse : cet homme avoit cru que c'étoit une affaire qu'on pouvoit négocier avec les autorités républicaines de Nantes. On l'avoit amusé jusqu'au moment où il fut possible de lui répondre avec des baïonnettes. Les vingt mille paysans à la tête desquels il se trouvoit furent bientôt dispersés : il fut pris, acquitté, repris et condamné à mort. Nul autre chef n'osa se montrer; et l'apparence de la soumission couvrit encore l'espoir de la vengeance. Ce pays étoit cependant le rendez-vous général de tous les agens secrets du

Digitized by Google

du prétendant, et le foyer de toutes leurs intrigues; mais il falloit autre chose que de la ruse et de l'intrigue pour profiter des dispositions de tant d'esprits irrités.

La Roche-Jaquelin prit alors le commandement près de Châtillon; il alla délivrer son ami Lescure, détenu dans les prisons de Bressuire; et le jour même où celui-ci vit rompre ses fers, il fut mis à la tête d'une armée. La Roche-Jaquelin étoit fils de l'ancien colonel de Royal-Pologne; Lescure étoit un riche propriétaire des environs de Parthenay: tous deux jeunes, ardens et nés pour les combats. Unis à Bonchamp, à Cathelineau et à la division de Bernard de Marigny, autre chef distingué des insurgés, ils battent les républicains à Thouars, où ils font six mille prisonniers; ils se portent à Fontenay, où huit jours avant ils avoient été battus, et ils y vengent complètement leur défaite. C'est-là que tous les chefs victorieux rédigèrent une adresse aux Français, afin de les exciter à s'armer pour la défense du trône et de l'autel.

Tous les généraux républicains, envoyés par la Convention pour arrêter ce torrent, avoient été défaits; et les insurgés étoient maîtres de tout le pays compris entre Fontenay, les bords de la Loire, Thouars et les rivages de l'Océan: en moins de trois mois ils avoient balayé plus de cent vingt lieues de circonférence.

Rien n'étoit fait encore; mais par leurs premiers succès les Vendéens s'étoient mis dans la nécessité d'en obtenir de plus grands: ils occupoient une vaste contrée, mais ils n'avoient aucun poste soutenable. Ils résolurent de se rendre maîtres de la barrière qui les séparoit du Haut-Anjou, du Maine et de la Bretagne: la Loire pouvoit les garantir d'une surprise, et Nantes étoit une place qui pouvoit recevoir le prétendant. Ils attaquèrent Saumur, et l'emportèrent à la baïonnette. C'est-là que Cathelineau fut nommé généralissime des armées catholiques et royales: savoir celle de Charette, restée dans les environs de Mortagne; celle de Stofflet, qui gardoit le centre du pays; et celle de l'Anjou et du Poitou, dans laquelle se trouvoient alors la Roche-Jaquelin, Bonchamp, d'Elbée, Lescure, Sapinaud, Marigny, Scepeaux, le prince de Talmont, et quelques autres dont la réputation n'est pas encore fixée.

Le moment de la prise de Saumur, par cette grande armée, fut le dernier de sa puissance. La postérité s'étonnera de l'immobilité des provinces voisines de ce mouvement électrique, et surtout de l'inaction de la Bretagne.

Nous achèverons, dans un prochain numéro, de jeter un

Digitized by Google

coup-d'œil rapide sur les opérations qui suivirent la prise de Saumur, et nous dirons ensuite ce que nous pensons du travail de M. Beauchamp, considéré comme ouvrage littéraire.

G.

Dictionnaire des Sciences et des Arts, contenant l'étymologie, la définition, et les diverses acceptions des termes techniques usités dans l'astronomie, la physiologie, etc., etc., etc.; par M. *Lunier*. Trois vol. in-8°. Prix : 24 fr., et 28 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17; et chez *H. Nicolle*, libraire, rue des Petits-Augustins, n°. 15.

Ce Dictionnaire est un ouvrage très-estimable, et qui est d'un bout à l'autre écrit en français. Cette dernière qualité est, comme on sait, devenue très-rare dans les ouvrages nouveaux, et je n'ai pas voulu perdre l'occasion de la faire remarquer dans un de nos auteurs.

Quand je dis que cet ouvrage est estimable, ce n'est point parce qu'il promet l'explication des mots de *soixante et quatorze Sciences*, etc., etc. Cette promesse ne me paroît au contraire qu'une sorte de charlatanisme qui est tout au plus digne d'être excusé dans un livre dont c'est à-peu-près le seul tort. Je le dis, parce que les définitions qu'il donne de tous ces mots, sont ordinairement suffisantes, et sur-tout, parce qu'elles ne contiennent rien de trop; car il faut louer un Dictionnaire, plus encore pour ce qu'il n'explique pas, que pour ce qu'il explique: et j'en connois que l'on met entre les mains des enfans, qui sont très-loin de mériter à cet égard la confiance des pères. Mais après avoir donné ces éloges à celui de M. Lunier, je dois prouver que je l'ai lu, au moins comme on lit un Dictionnaire, c'est-à-dire, en parcourant un assez grand nombre d'articles; et je le prouverai à ma manière, en faisant quelques observations critiques.

Je trouve à l'article *charlatan* que ce mot vient de l'italien *ciarlare, parler beaucoup*, et qu'il désigne un vendeur de drogues, etc., etc. Jusque-là je n'ai rien à dire. Mais M. Lunier veut ensuite expliquer les diverses acceptions de ce mot dans les diverses sciences, et je trouve qu'il babille lui-même un peu trop. Par exemple, lorsqu'il emploie une demi-page à nous dire ce qu'on entend par charlatan en médecine, ne doit-on pas lui faire observer que c'est une demi-page mal employée? Et lorsque passant *aux jardins*, il ajoute : « le jardinage a

Digitized by Google

» aussi ses charlatans. En 1751 un nommé Vitry se fit annon-
» cer comme médecin des arbres; il leur faisoit, disoit-il,
» prendre médecine, en leur donnant des purgations pour
» leur procurer des évacuations copieuses »; il me semble que cette anecdote est un peu déplacée dans un Dictionnaire de définitions. Que cherche-t-on en effet dans un pareil livre, si ce n'est l'acception commune des mots? Et peut-on dire qu'un fait isolé, qui s'est passé en 1751, ait donné lieu à une acception nouvelle pour le mot charlatan? Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que M. Lunier après avoir parlé du charlatanisme dans la *médecine*, dans le *jardinage*, dans la *peinture* et la *gravure*, ne dit rien du tout sur le charlatanisme en philosophie, qui est aujourd'hui le plus commun de tous.

Parmi les étymologies qu'il donne des mots, quelques-unes m'ont paru suspectes. Par exemple, je ne crois pas que le mot *brave* viennent du latin *probus*; car s'il en venoit, il faudroit convenir qu'il *auroit bien changé sur la route*. J'aime mieux rapporter son origine au seul mot grec Βραβεῖον, *prix de la victoire*.

Je ferai encore une observation critique, parce qu'elle servira à prouver l'utilité dont peuvent être les étymologies pour fixer l'orthographe, et quelquefois le sens des mots. « Les » *acolytes* sont des clercs promus à l'un des quatre ordres » mineurs, et dont l'office est de porter les cierges, de pré- » parer le feu, etc., etc. » Voilà la définition du mot *acolyte*, telle que je la trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, et c'est sa véritable acception. Certainement l'église n'a pas voulu faire d'un ordre de clercs un ordre de *valets*, de *suivans*. Ce dernier sens est pourtant celui que M. Lunier a adopté. « *Acolythe*, dit-il, vient du grec ακολουθος, *suivant*, *valet*. » Si M. Lunier avoit écrit ce mot sans *h*, comme il doit en effet s'écrire, il l'auroit fait venir non plus d'ακολουθος, mais d'ακολυτος, *solutus*, *liber*; c'est-à-dire *libre*, *sans engagement*; et alors il auroit vu que les acolytes ne sont point faits pour être dans l'église des espèces de *valets*, mais qu'ils doivent seulement être comme tous les ecclésiastiques, libres de tout autre engagement, et uniquement occupés des soins de leur ministère.

Ce petit nombre d'observations et de critiques n'est applicable qu'à quelques articles, heureusement très-rares, et ne doit pas empêcher de regarder ce Dictionnaire, comme le meilleur de ce genre. Sur un grand nombre de matières, il contient des notions qu'on chercheroit en vain dans l'Encyclopédie. Les articles se trouvent réduits à de simples définitions très-claires; ils ne contiennent en général que les

Digitized by Google

faits indispensablement nécessaires à la parfaite intelligence des mots; et ils ont, surtout, le mérite d'être dégagés des ennuyeuses déclamations, et des principes détestables, qui font, du Dictionnaire de Diderot et de d'Alembert, la plus mauvaise des compilations.

GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Madame Catalani a parfaitement soutenu sa grande réputation. Malgré l'extraordinaire beauté de sa voix, elle n'a pu empêcher les moins connoisseurs de s'apercevoir que ses deux premiers airs étoient mal choisis. Le second sur-tout, quoique de Cimarosa, n'a produit aucun effet; mais dans le troisième, qui est tiré de l'opéra de Sémiramis, par Nazolini, madame Catalani a excité des transports d'admiration. Aussi, dans un second concert qui sera donné d'ici à douze jours, elle se propose de chanter une seconde fois ce bel air, et de substituer à celui de *Mithridate* et à celui des *Horaces*, deux morceaux d'un genre différent. Madame Catalani a certainement la plus belle voix du monde, et une méthode parfaite. Pour obtenir un succès digne de son talent, il ne s'agit pour elle que de bien choisir dans les innombrables chefs-d'œuvre de la musique italienne. Qu'elle se persuade que des sons gracieux, que d'harmonieuses périodes, telles que celle de Cimarosa, *Queste pupille tenere*, etc., n'obtiendront jamais un très-grand succès sur nos théâtres. Même, dans un concert, les Français veulent de la musique dramatique.

— Le début du jeune Thenard, dans le rôle d'Hyppolite, a été heureux; on ne lui reproche que des défauts dont, avec du travail, il est possible de se corriger. Il grasseye, et gesticule trop, mais il a de l'intelligence et de l'ame : à la longue, et

Digitized by Google

avec d'aussi précieuses qualités, on doit triompher de tous les obstacles. On s'occupe à ce théâtre de l'étude et des répétitions d'*Omasis* ou *Joseph en Egypte*, par M. Baour-Lormian. On assure que cette pièce sera représentée dans quinze jours. Le rôle de Joseph sera joué par Talma, celui de Siméon par Damas, et celui de Benjamin par Mlle Mars.

— Le ministre de l'intérieur a écrit, le 21 de ce mois, la lettre suivante à M. le maréchal Kellermann :

Monsieur le Maréchal,

« Conformément à vos desirs, j'ai entretenu S. M. du monument que la société dont vous êtes membre projette de lui élever. L'Empereur a été touché de cette preuve d'attachement de beaucoup de citoyens estimables, parmi lesquels il vous a vu avec plaisir, vous, Monsieur le Maréchal, également distingué par votre rang et par les services que vous avez rendus. Mais les principes de S. M. ne lui permettent pas d'accepter une pareille offre, quoique dictée par un sentiment libre autant que pur, d'amour, d'admiration et de reconnoissance. Cet hommage de ses sujets, l'Empereur veut le mériter par sa vie entière. Il ne consentira donc point à ce que, de son vivant, des monumens lui soient élevés par des particuliers. C'est de la postérité qu'il attend cette honorable récompense de tant de travaux. Après sa mort, les Français pourront reconnoître, par un hommage dont l'intention ne pourra être contestée, le bien qu'il aura fait à la nation qu'il gouverne, et dont la prospérité et la gloire, sujet continuel de ses méditations et de ses veilles, est aussi l'unique ambition de l'objet de toute sa vie.

» En vous transmettant ces intentions de S. M., que je vous prie de faire connoître à vos co-souscripteurs, je joins, Monsieur le Maréchal, mes regrets aux vôtres sur une décision si contraire à vos vœux, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération. » *Signé* Champagny.

Digitized by Google

N. B. Pareille décision a été prise relativement à un projet de colonne, formé par M. Poyet, architecte, et pour lequel on avoit déjà réuni un grand nombre de souscriptions considérables. Elle a été notifiée, par le ministre de l'intérieur, à MM. les souscripteurs.

— On vient d'afficher dans Paris des placards pour l'adjudication des travaux du pont de l'Ecole-Militaire. Ces travaux vont commencer incessamment, sous la direction de M. Dellon, ingénieur en chef. On dit que le pont sera en fer, et composé de cinq arches égales, chacune de près de 90 pieds de largeur. Il sera formé à l'entrée de ce pont, du côté de Chaillot, une place à laquelle aboutira un chemin praticable aux voitures, et conduisant jusqu'aux boulevards extérieurs.

— Le 10 juin, le bureau d'administration de l'école spéciale de droit de Toulouse, a pris l'arrêté suivant :

« 1°. Une statue en marbre de S. M. I. et R. formera le principal ornement de la salle destinée aux actes publics et aux cérémonies de l'école spéciale de droit. 2°. Les frais seront pris sur sur la caisse de l'école. 3°. Il sera procédé sans délai à la confection de la statue, afin qu'elle puisse être placée au premier instant où la salle à laquelle elle est destinée sera mise en état de la recevoir. »

— On écrit de Milan que, le 1er. juillet, le préfet du département de l'Adige, au nom du vice-roi, a posé, à Rivoli, la première pierre du monument arrêté en mémoire de la victoire célèbre remportée dans ces lieux, le 24 nivose an 5.

— Le tombeau actuel de Voltaire, dans l'église Sainte-Geniève, sera incessamment remplacé par un monument en marbre, qui sera adossé à l'un des murs de la chapelle sépulcrale. Le célèbre sculpteur M. Houdon est chargé de l'exécution.

— Un paysan de la commune de Rouède, département de Lot et Garonne, a trouvé dernièrement, en labourant

Digitized by Google

son champ, une médaille d'or, de la valeur de 19 francs, parfaitement frappée, et très-bien conservée. D'un côté, on voit une très-bonne tête de Vespasien, avec ces mots : *Imp. Cæs. Vespasianus. Aug.* Le revers présente une femme assise dans l'attitude de la douleur, les mains attachées derrière le dos, et enchaînée à un palmier. L'exergue porte le mot *Juda.*

— Le professeur Brunacci, recteur de l'université de Pavie, a fait présenter à la reine d'Etrurie l'ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *Cours de Mathématiques transcendantes.* S. M. lui a fait remettre une médaille qui porte, d'un côté, l'effigie des souverains d'Etrurie, et, de l'autre côté, une couronne de chêne, au milieu de laquelle on lit ce mot : *Merentibus.*

— L'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris a été invitée, par les ingénieurs de Hollande, à donner son avis sur les travaux qui ont été exécutés pour porter à la mer les eaux du *vieux Rhin.* On sait qu'une branche de ce fleuve, qui ne laisse pas d'être considérable à Utrecht, et même encore à Leyde, se perdoit au-dessous de cette dernière ville, près d'un village nommé Katwyk. C'étoit-là, qu'après avoir formé, à une petite distance de Leyde, une espèce lac, ses eaux disparoissoient entièrement, sans qu'on pût distinguer de quelle manière elles se perdoient. Seulement l'humidité des prairies et des sables des environs, indiquoit qu'elles s'y répandoient et y séjournoient.

Il s'agisoit de retirer ces eaux du terrain qui en étoit imbibé, à une certaine étendue, et de les attirer dans la mer. Pour cela, on a ouvert un canal d'environ une demi-lieue de longueur, qui communique d'un bout à la dernière branche un peu considérable du vieux Rhin, et de l'autre à la mer. Ce canal, qui n'a qu'environ vingt pieds de largeur, est terminé par une écluse, qu'on regarde com[illegible] plus beaux ouvrages de ce genre. On pense

Digitized by Google

bien qu'elle doit avoir une grande solidité, pour résister à la fureur des vagues; elle présente, de ce côté, un angle d'environ 40 degrés, contre lequel les lames viendront se briser; elle est construite de manière à ce que les marées la tiennent d'autant mieux fermée qu'elles peseront plus fortement contr'elle; et à marée basse, les eaux du canal, la poussant du côté opposé, la tiennent ouverte. Le projet de cette entreprise existoit depuis long-temps. On en avoit toujours différé l'exécution, par la crainte de ne pas opposer une écluse assez solide à la force et au poids des marées; il paroît que cette inquiétude n'étoit pas fondée. A présent que tous les travaux sont achevés, on ne tardera pas à en apprécier la solidité.

— Le corps impérial des ponts et chaussées vient de perdre M. Gauthey, inspecteur général, vice président du conseil des ponts et chaussées et membre de la légion d'honneur. Il étoit né à Châlons-sur-Saône en 1732. Parmi les nombreux monumens qu'il laisse de ses talens, on distinguera le *canal du centre*, ou du Charolais, qu'il a commencé et achevé en entier sous l'administration des Etats de Bourgogne. Ce canal, qui joint la Saône à la Loire, traverse toute l'étendue de pays qui sépare Châlons et Digoin, c'est-à-dire un espace de 80 milles. On compte sur son cours 81 écluses, 71 ponts et 03 aqueducs.

—*Les instrumens de chirurgie en gomme élastique* dont on use si fréquemment, reçoivent chaque jour un nouveau degré de perfection par les travaux de MM. Hauchecorne et Féburier. C'est à leur zèle et à leur habileté qu'on doit l'invention de plusieurs instrumens très-utiles à la pratique. L'école de médecine qui sent toute l'importance du perfectionnement des instrumens de chirurgie en gomme élastique, a témoigné sa satisfaction à MM. Hauchecorne et Féburier par un arrêté du 10 avril 1806, dont voici l'extrait : « L'école a » adopté les conclusions du rapport de M. le professeur

Digitized by Google

» Thillaye, dans lequel il a reconnu l'utile emploi qu'on » peut faire des instrumens que MM. Hauchecorne et Fébu- » rier, fabriquent en résine élastique; et donné des éloges à » la manière dont ils sont confectionnés. » (*Bulletin de l'école de médecine de Paris et de la société établie dans son sein, du* 10 *octobre* 1806, *inséré dans le Journal de Médecine, de MM. Corvisart et Boyer.*)

L'on peut s'adresser, soit à M. Hauchecorne, apothicaire, rue de la Juiverie, n°. 20; ou à M. Fébarier, orfèvre, rue Saint-Louis, au Palais, n°. 2; chez lequel l'on continuera de trouver toute espèce d'instrumens de chirurgie en or, argent et acier, tant anciens que modernes.

— On lit dans un journal allemand un appel de *la Société de la Bible* de Berlin, à tous ses frères en Jésus-Christ. Elle annonce que la société, qui porte le même nom à Londres, et dont le but est de ramasser de l'argent pour distribuer des Bibles *gratis*, a déjà recueilli pour cet objet une somme évaluée à 360,000 francs. C'est d'après cet exemple que la société de Berlin s'est établie; le roi lui a déjà fait un don de vingt frédérics d'or, et elle engage les fidèles à contribuer aussi par des dons volontaires à l'accomplissement de ses pieux desseins.

— M. Carbon de Flins, procureur-impérial au tribunal de Vervins, vient de mourir dans cette ville, après une maladie très-courte, et qu'on ne croyoit pas dangereuse. Son *Réveil d'Epiménide* et sa *Jeune Hôtesse*, ont servi de modèles à plusieurs ouvrages qu'on a beaucoup plus loués, et qui supposent beaucoup moins d'esprit et de talent. Il laisse un poëme inédit, *Agar et Ismaël*, dont la lecture avoit obtenu les suffrages les plus illustres, et dont on espère que le public ne sera point privé.

— C'est à Cologne que florissoit principalement l'art de la peinture sur verre, il étoit en honneur dès l'an 1260; il fut porté au plus haut degré vers 1430, et commença à décliner

Digitized by Google

dès 1600 jusqu'à 1730, où il parut entièrement perdu. Les nombreux monastères, les magnifiques églises que possédoit Cologne, étoient remplis de vitraux qui sont des chefs-d'œuvre en ce genre; les peintres sur verre apportoient un si grand soin à former de bons éleves, que l'apprentissage de ceux-ci duroit au moins six ans, et quelquefois neuf. Ils passoient graduellement du dessein à la peinture et à la fonte des couleurs. Cette dernière partie étoit considérée comme la plus difficile, et le complément de l'instruction de l'apprentif. Ce bel art sembloit tombé pour jamais dans l'oubli, lorsqu'un artiste distingué de cette même ville, M. Birrenbacha eu l'idée de diriger ses recherches sur cet art. Plusieurs essais font concevoir les plus hautes espérances pour l'avenir.

—Conformément à la décision de S. Exc. le ministre de l'intérieur, la distribution des prix du concours général des Lycées de Paris de l'an 1806, se fera le 7 du mois d'août dans la nef de l'église Sainte-Génevieve. Cette cérémonie sera présidée par M. le conseiller d'état, préfet du département de la Seine.

— On vient de mettre en vente, chez Fain, libraire, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, et chez le Normant, un ouvrage ayant pour titre : *La Bataille d'Austerlitz* (*), par un militaire témoin de la journée du 2 décembre 1805. Le titre porte que cette relation, qui a paru à Vienne, est faite par le général-major Stutterheim, et peut être regardée comme la relation officielle de la bataille d'Austerlitz par les Autrichiens.

— La société royale *Jennérienne*, établie à Londres pour l'extinction de la petite vérole, avoit arrêté dans sa séance du 20 juin dernier, de publier le rapport du conseil de médecine sur la vaccine, et que ses membres seroient invités à apporter leurs signatures à ce rapport. Nous croyons utile de faire connoître en France ce recueil d'observations faites par des hommes très-habiles. Elles nous paroissent propres à faire

(*) Brochure in-12. Prix : 1 fr., et 1 fr. 30 c. par la poste.

Digitized by Google

cesser enfin toutes les préventions, sur-tout quand on les aura comparées à celles du comité de vaccine de Paris, que nous avons publiées dans un précédent numéro du Mercure. Le rapport qu'on va lire est signé par les cinquante-neuf membres qui composent la société Jennérienne, et par le docteur Jenner lui-même, auquel l'humanité est redevable de ce grand bienfait.

Le conseil de médecine de la société royale Jennérienne, informé que divers cas excitoient des préjugés contre l'*inoculation de la vaccine*, et tendoient à arrêter, dans ce royaume, les progrès de cette importante découverte, nomma un comité de vingt-cinq de ses membres pour rechercher non-seulement la nature et la véracité des cas allégués, mais aussi pour s'assurer s'il y avoit des exemples certains que des personnes eussent été attaquées deux fois de la petite vérole.

En conséquence, le comité s'occupa immédiatement de savoir s'il y avoit eu des exemples que la vaccine n'eût pu prévenir la petite vérole, et si une personne, après avoir eu la pétite vérole naturelle ou inoculée, avoit pu être attaquée une seconde fois de cette maladie. Dans le cours de leurs recherches, les membres du comité ayant eu connoissance des opinions et des assertions répandues dans le public, qui tendent à établir que la vaccine expose les sujets à des maladies particulières, d'une nature effrayante, et jusqu'ici inconnues, et jugeant que de telles opinions attaquoient le principe de la vaccine, crurent de leur devoir d'examiner l'authenticité de ces allégations.

Après le plus scrupuleux examen sur ces matières, ils soumirent, au conseil de médecine, le résultat de leurs recherches, et d'après la compte rendu par ce comité, il paroit :

1°. Que la plupart des cas allégués comme des preuves de l'inefficacité de la vaccine contre la petite verole sont dénués de fondement ou présentés sous de fausses couleurs;

2°. Que quelques-uns de ces cas ont été reconnus mal exposés par ceux là même qui les avoient produits;

3°. Que les circonstances de quelques-uns de ces cas, telles qu'on les a publiées, ont été, pour la plupart, examinées par divers écrivains qui les ont discutées avec sagacité et complétement réfutées;

4°. Que nonobstant les preuves incontestables que ces cas ont été exposés sous de faux indices, quelques médecins ont affecté de les reproduire devant le public, dans le but pervers et hypocrite d'exciter des préjugés contre la vaccination;

5°. Que dans plusieurs ouvrages contre la vaccine, leurs auteurs n'ayant point d'exemples certains pour soutenir leurs

Digitized by Google

opinions, ni d'argumens raisonnables à opposer, ont traité ce sujet avec une légéreté révoltante, comme si la question du bonheur ou du malheur de l'humanité pouvoit jamais devenir un sujet de sarcasme et de raillerie ;

6°. Que quand l'usage de la vaccine fut introduit par le docteur Jenner, un grand nombre de personnes qui n'avoient jamais vu les effets du virus *fluide vaccine* sur le corps humain, qui ignoroient entièrement la manière de vacciner, les symptômes caractéristiques du véritable vésicule, et les précautions nécessaires pour en faire usage, qui, par conséquent, ne pouvoient décider si les malades étoient bien ou mal vaccinés, se hasardoient néanmoins à inoculer par la vaccination ;

7°. Qu'un grand nombre de personnes déclarées duement vaccinées l'ont été négligemment et avec ignorance; et que l'opérateur discontinuant de voir les malades, ne pouvoit s'assurer si l'insertion avoit réussi, et qu'il faut attribuer à ces causes la plupart des exemples cités contre l'inefficacité de la vaccine ;

8°. Que plusieurs cas ont été exposés au comité, sur lesquels il ne peut former d'opinion positive, faute d'instruction sur la régularité de l'opération, ou sur la preuve certaine du retour de la petite-vérole ;

9°. Que le comité avoue avoir trouvé un très-petit nombre d'exemples de personnes attaquées de la petite-vérole, qui, en apparence, avoient été bien vaccinées ;

10°. Qu'il a trouvé également des exemples assez authentiques de personnes, qui, après avoir eu la petite-vérole naturelle ou inoculé, avoient été attaquées de cette maladie une seconde fois ;

11°. Que dans la plupart des cas dans lesquels la petite-vérole reparoissoit après l'inoculation ou la maladie naturelle, ce retour étoit plus grave et souvent funeste ; qu'au contraire si cette maladie revenoit après la vaccination, elle étoit généralement si foible qu'elle n'avoit presque aucun symptôme, et que même son existence paroissoit quelquefois douteuse;

12° Que c'est un fait bien avéré, que si l'on fait usage de la vaccine ou de la matière variolique sur certains tempéramens et dans certaines circonstances, l'inoculation n'occasionnera qu'une maladie légère sans que le corps en soit affecté; que néanmoins la matière extraite de telle autre vaccine locale ou pustule variolique, peut occasionner une maladie complète et générale ;

13°. Que si une personne qui porte des marques non suspectes de petite-vérole, étoit de nouveau inoculée, il peut

Digitized by Google

naître des boutons dont la matière communiquera cette maladie à ceux qui n'en auroient jamais été attaqués;

14°. Que quoiqu'il soit difficile de déterminer le nombre d'exceptions à l'usage de la vaccine, le conseil de médecine est persuadé qu'il est très-peu de cas dans lesquels la vaccine ne puisse empêcher la déclaration de la petite-vérole;

15°. Que dans le grand nombre de personnes vaccinées à l'armée, sur les vaisseaux, en différentes parties des trois royaumes, et dans les autres parties du globe, l'on a à peine produit au comité quelques exemples de cas où la vaccine ait manqué de succès, et que ceux qu'on a rapportés se sont passés dans la capitale ou dans le voisinage;

16° Que le conseil de médecine est pertinemment sûr que dans beaucoup de villes où la petite vérole exerçoit le plus de ravages, les progrès du mal ont été promptement arrêtés, et que la maladie même a été entièrement exterminée dans plusieurs cités populeuses par l'usage de la vaccine;

17°. Que lorsque l'usage de l'inoculation s'introduisit en Angleterre, il rencontra de grands obstacles, et eut beaucoup de peine à s'établir à cause des faux rapports, des argumens mal fondés qu'on employa pour la bannir, ainsi qu'on le fait pour celui de la vaccine, de sorte qu'il fallut plus de cinquante années pour le rendre général;

18°. Qu'en consultant les listes de mortalité, il paroît que par suite du peu de cas qu'on fait de la vaccine et des préjugés qui subsistent contre cette découverte, l'on peut, avec juste raison, attribuer la mort de plus de deux mille personnes aux ravages de la petite-vérole dans cette seule capitale, pendant le cours de la présente année;

19°. Qu'on ne doit pas considérer comme des motifs suffisans pour faire négliger la vaccine ou l'inoculation quelques exemples très-rares de leur peu de succès, mais qu'on doit les regarder comme des exceptions au cours ordinaire des choses;

20°. Que si l'on fait une comparaison entre les effets préservatifs de la vaccine et ceux de l'inoculation, il faut prendre en considération le plus grand nombre de personnes vaccinées dans un temps donné, parce qu'il est probable que dans les sept dernières années il a été inoculé avec le virus vaccin un nombre de personnes au moins égal à la totalité de ceux qui ont reçu l'inoculation variolique depuis que l'usage en est établi dans ce royaume;

21°. Que d'après tous les faits recueillis par le conseil de médecine, l'effet de la vaccine est, en général, peu dangereux, et que le petit nombre d'exemples, cités contre cette

Digitized by Google

vérité, doit être attribué à la disposition particulière du tempérament;

22°. Qu'on a présenté comme l'effet de la vaccine beaucoup de maladies cutanées bien connues, et quelques maux scrophuleux qui, au fonds, avoient une toute autre cause, et qui, souvent, se déclaroient très-long-temps après la vaccination, que même ces sortes de maladies ont été moins fréquentes après la vaccine qu'après la petite vérole naturelle ou inoculée;

Après avoir établi ces faits et rédigé ces observations, le conseil de médecine croit devoir terminer son rapport sur un objet aussi important par la déclaration suivante:

Que d'après son opinion, fondée sur l'expérience personnelle de chacun de ses membres, et les lumières qu'ils ont obtenues de tous côtés, le genre humain a déjà retiré des avantages incalculables de la découverte de la vaccine, et que les grandes espérances, qu'a fait naître cette découverte, seront à la fin parfaitement remplies.

Président, EDWARD JENNER, Médecin-Docteur.

Ont signé les cinquante-cinq membres de la société.

MODES *du 20 juillet.*

Toutes les fleurs en bouquet ont la pointe inclinée. On porte maintenant deux grosses roses chiffonnées et quelques boutons, du réséda et de l'héliotrope. Il y a quelques chapeaux de paille blanche qui ont pour rebord une guirlande de très-petites roses.

On porte peu de voiles. Peu de femmes, à moins d'être très-parées ou très-jeunes, sont coiffées en cheveux. Un bandeau lisse, bien large abaissé transversalement sur un des sourcils, et laissant de l'autre côté voir un angle du front, caractérise la coiffure des jeunes personnes.

La mode des tabliers va croissant; ils sont à corsage, à manches, et presque fermés. Leur garniture est tantôt une dentelle, tantôt une bande de mousseline plissée à petits plis, quelquefois un simple froncis.

Pour la cour, on brode des robes de taffetas en laine et coton.

Sans être en parure, on met, pour aller au spectacle, un très-gros bouquet.

Les petites robes de perkale à carreaux rose sont plus communes que jamais; elles ont toutes des manches bouffantes.

Les robes habillées font le cœur par devant, et laissent voir les deux globes; par derrière, elles sont échancrées à deux doigs de la taille.

Du 25. On exécute encore des coiffures *à la Ninon*; la belle assemblée du 21 à l'Opéra, en fait foi. Tantôt, pour lier les cheveux par-derrière, ce sont des fleurs en guirlande, tantôt des diamans, quelquefois un simple ruban. De chaque côté, deux mèches flottantes, prenant naissance derrière l'oreille, vont parfois aboutir jusque sur le sein.

Dans une demi-toilette, on porte des résilles en paille avec des crevés au fond. Ces crevés sont remplis en taffetas ou en organdie. Au lieu de touffe d'organdie ou de taffetas, ce sont quelquefois des fleurs entassées, du muguet, par exemple.

Sous quelques chapeaux, on voit pendre de grandes boucles de cheveux d'un côté, ce qui indique un peigne posé de travers, et, sur le front, un bandeau lissé.

Digitized by Google

On fait, depuis quelques jours, des capotes en basin : elles avancent comme celle de perkale; mais les unes sont arrondies, les autres quarrées Ces capotes n'ont point de garniture.

La mode des grands tulles festonnés pour les capotes de perkale, se soutient.

Non-seulement on met tout autour du corsage des robes parées, un rang de pattes au bas de la taille; mais deux rangs de pattes, droites ou couchées, garnissent le bord inférieur de la robe.

NOUVELLES POLITIQUES.

Naples, 4 juillet.

S. M. voulant assurer les fonds nécessaires au paiement des créanciers de la cour, vient d'ordonner, par un décret, la mise en vente, jusqu'à la concurrence de 10,000,000 de ducats, de biens provenant de fondations pieuses, laïques, de bénéfices et abbayes à patronage royal. Ces biens seront vendus libres de toute espèce de droits personnels ou féodaux. L'estimation en sera faite à 5 p. °/₀ sur le prix des baux actuels, sans déduction des charges publiques. Les biens seront vendus par simple soumission. Les paiemens seront effectués par quart; le premier dans l'année courante.

PARIS.

— Le ministre de la marine vient d'écrire dans les ports une circulaire, par laquelle il annonce que la paix a été signée le 20 de ce mois, à Paris, entre la France et la Russie, par M. le général de division Clarke, conseiller d'état et du cabinet, et par M. le conseiller intime d'Oubril, plénipotentiaires respectifs; et qu'en conséquence, il est ordonné aux amiraux, aux commandans des ports, et à ceux des vaisseaux de S. M., de traiter les bâtimens russes comme amis.

(*Monieur.*)

—Des ordres avoient été expédiés dans l'intérieur de l'Empire, pour mettre en mouvement les différens dépôts des corps et les envoyer à la Grande-Armée, afin de porter tous les régimens au grand complet; mais immédiatement après la signature de la paix avec la Russie, l'Empereur a écrit un billet au ministre de la guerre, pour lui faire connoître que tous les mouvemens de troupes de l'intérieur vers l'Allemagne, devoient être suspendus. (*Journal officiel.*)

— Les fêtes qui avoient été annoncées pour le mois d'août, n'auront lieu que dans la dernière quinzaine de septembre; ce délai étant jugé nécessaire pour que la Grande-Armée puisse être arrivée. (*Idem.*)

—Le fête du 15 août sera annoncée la veille par une décharge d'artillerie. Tous les théâtres seront ouverts au public, qui

Digitized by Google

sera admis sans billets. Le 15, à six heures du matin, de nouvelles salves d'artillerie seront tirées; à neuf heures, il y aura grand lever à Saint-Cloud, et ensuite messe et *Te Deum*; il y aura procession et *Te Deum* dans toutes les églises de Paris. Toutes les autorités assisteront au *Te Deum* de la métropole. Le palais des tuileries sera illuminé, et il y aura concert dans le jardin; LL. MM. tiendront cercle à Saint-Cloud dans les grands appartemens; les eaux joueront à Saint-Cloud et à Versailles. (*Journal officiel.*)

— Par décret de S. M., rendu au palais de Saint-Cloud, le 19 juillet 1806, le général de division Junot, grand-officier de l'Empire, colonel-général des hussards, est nommé gouverneur de Paris.

— M. Redon fils, est nommé auditeur au conseil d'état, section de la marine.

— M. d'Oubril est parti pour Pétersbourg peu d'heures après la signature du traité de paix entre la France et la Russie; on dit qu'il doit voyager jour et nuit, et qu'il espère n'être pas plus de quinze jours en route. Avant son départ, M. d'Oubril s'est occupé de chercher un hôtel pour le nouvel ambassadeur russe

FONDS PUBLICS DU MOIS DE JUILLET.

Du samedi 19. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 64f. 80c. 90c. 80c 90c. 80c. 90c 00c. 00c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1141f 25c. 1140f 1141f 25c 00e0 0000f.

Du lundi 21. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 65f. 60c. 80c. 90c 66f 10c. 00c 00c 00c 00f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 00f. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1148f. 75c. 0000f. 0000f. 00c.

Du mardi 22. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 20c 50c 40c. 30c. 25c. 50c 35c 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f. 75c.
Act. de la Banque de Fr. 1152f 50c. 0000f 00c 0000f. 00c.

Du mercredi 23. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f 80c. 75c 70c 75c 70c. 00c. 00c. 00c 00c 00c 00c 00c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f 30c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1157f 50c 0000f 00c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.

Du jeudi 24.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 20c 25c 40c 25c 30c 25c. 30c 40c 30c 20c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1157. 50c. 0000f 00c. 0000f.

Du vendredi 25. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 25c. 35c 30c 10c. 20c. 10c 67f 80c 90c 80c 67f
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 6 f 30c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1156f 25c. 1155f 1153f 75c 1151f 25c.

Digitized by Google

(N°. CCLXIII.)
(SAMEDI 2 AOUT 1806.)

5. cen

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

DÉBUT DE L'ILIADE.

MUSE, chante avec moi la colère implacable
Qui, servant des destins l'arrêt irrévocable,
Dans les champs d'Ilion, sous ses fameuses tours
Livra tant de héros à la faim des vautours,
Du jour que s'enflamma la querelle homicide
D'Achille, fils des dieux, et du superbe Atride.

Quel dieu vint les armer ? Apollon, ce fut toi
Qui fis payer aux Grecs le crime de leur roi.
Le fier Agamemnon, par un refus sinistre,
Avoit du Dieu vengeur insulté le ministre;
Lorsque des fils d'Atrée abordant les vaisseaux,
Un sceptre en main, le front ceint d'augustes bandeaux,
Chrysès vint demander aux princes de la Grèce
Une fille, l'espoir de sa triste vieillesse.

« Atrides, et vous Grecs, généreux combattans,
» Puissent enfin les dieux, de l'Olympe habitans,
» Vous ramener vainqueurs au sein de la patrie !
» Mais daignez rendre, hélas ! une fille chérie
» A mes dons, à mes pleurs, au ministre sacré
» Du dieu dont l'arc terrible est au loin révéré. »

N

Digitized by Google

Il dit. L'or qu'il présente, et les larmes d'un père,
Et d'un prêtre des dieux l'auguste caractère,
Font pencher tous les Grecs au conseil le plus doux :
Mais Atride lui seul, inflexible et jaloux,
Comblant ses durs refus de menaces, d'outrages :
« Téméraire vieillard, fuis loin de ces rivages ;
» Si dans mon camp jamais tu hasardes tes pas,
» Le sceptre de ton dieu ne te sauveroit pas ;
» Et soumise à mon lit, au fuseau destinée,
» A vieillir dans Argos ta fille est condamnée.
» Fuis ! » Le vieillard s'éloigne à ces mots foudroyans.
Silencieux, il marche au bord des flots bruyans,
L'œil en pleurs vers les cieux, le désespoir dans l'ame.
« Dieu de Chrysès, c'est toi que ma douleur réclame ;
» Toi, fils de Jupiter, puissant roi de Délos ;
» Toi, dont l'arc immortel veille sur Ténédos,
» Si, couvrant tes autels de victimes sanglantes,
» Je me plus à t'offrir leurs entrailles fumantes,
» Arme-toi, venge-nous ! Que tes traits courroucés
» Fassent payer aux Grecs les pleurs que j'ai versés. »

Apollon, à ses cris, du haut des cieux s'élance,
L'arc en main, et le cœur enflammé de vengeance,
Sur l'épaule du dieu ses flèches en fureur
Font rendre au carquois d'or un son plein de terreur.
Tel que la nuit, il marche entouré d'un nuage ;
A l'écart des vaisseaux, il s'assied au rivage ;
Et courbant sur les Grecs son arc étincelant,
Un trait rapide vole, et fend l'air en sifflant.

M. Le Brun, *de l'Institut.*

ÉPITRE

A MA CHIENNE.

Nous voilà vieilles toutes deux :
Consolons-nous, chère Zémire.
Mon œil s'éteint, et dans tes yeux,
Où brilloit l'amoureux délire,
On ne voit plus les mêmes feux.
Tu perds ta grace, ta folie,
Mon esprit perd son enjouement ;
Du jour tu dors une partie,
Et moi je rêve tristement.

Digitized by Google

Hélas ! pour tous ceux qui vieillissent,
Il est peu de jours, de momens
Où quelques plaisirs ne s'éclipsent.
Tu vois fuir bien loin les amans,
Et mes amis se refroidissent.
Mais laissons là les inconstans;
Contr'eux, ni plainte, ni satire.
Ne les imitons pas, Zémire :
Chéris-moi comme en ton printemps.
L'amitié fait couler la vie;
Elle embellit tous nos instans,
Et qui ne peut aimer s'ennuie,
Même à l'aurore de ses ans.
Tu ne peux parler; quel dommage!
Ton embarras me fait pitié :
De nos mots que n'as-tu l'usage!
Tout ce qui ressent l'amitié
Devroit avoir même langage.
Je serois heureuse avec toi,
Ma tendre et sincère Zémire,
Si tu t'exprimois comme moi :
Lorsque la confiance inspire,
On jase du soir au matin.
Etant du sexe féminin,
Il nous faudroit parfois médire.
Nous ririons des pauvres humains,
Foibles, petits, et toujours vains;
Je t'instruirois de nos usages,
Quelquefois fous, quelquefois sages,
De nos travers, de nos erreurs.....
Enfin nous médirions, Zémire :
Ne faisant grace qu'aux bons cœurs;
Combien de choses à nous dire !....
Mais quand j'y fais réflexion,
Si jamais tu pouvois m'entendre
Et répondre à notre jargon,
Serois-tu toujours aussi tendre?
Des humains tu prendrois le ton.
Devant toi je parle sans feindre,
De mes chagrins, de tous les maux
Que j'éprouve ou que je dois craindre;
Et je n'oserois plus me plaindre,
De peur de troubler ton repos.
Achève tes jours sans alarmes;

Digitized by Google

Sans songer que tu dois mourir,
Tu ne vois rien dans l'avenir,
Le présent t'offre encor des charmes.
Oui, l'on envieroit tes plaisirs
S'il te restoit de ta jeunesse
Quelques aimables souvenirs,
Les seuls trésors de la vieillesse.

Mad. LA FÉRANDIÈRE.

ENIGME.

LECTEUR, je suis de forme ronde,
D'or ou d'argent, ou de cuivre ou de fer,
Suivant l'emploi que dans ce monde
On a voulu me destiner.
On me place en la chambre, on me donne à l'église;
On me voit dans les ports, et l'on m'observe aux cieux.
C'est selon ma valeur que le fripon me prise.
Je suis, pour le beau sexe, un objet précieux :
Soit qu'on s'endorme, ou qu'on s'éveille,
De mon utilité souvent on s'aperçoit.
Fillette à moi prête l'oreille,
Et puis après me montre au doigt.

LOGOGRIPHE.

LA nuit j'habite sur la terre,
Et le jour je remonte aux cieux.
J'éblouis les regards d'un éclat radieux;
Mais je n'ai qu'un matin pour plaire.
Cinq lettres font mon nom : supprimez la première,
Je suis un prophète fameux;
Je deviendrai la fleur que l'on aime le mieux,
En retranchant l'avant-dernière.
Otez-les toutes deux, j'offre un mot précieux
Dont l'Amour même fait mystère,
Et qu'à l'amant qui sait lui plaire
L'amante ne dit que des yeux.

CHARADE.

MON premier est un gouffre où des feux dévorans
Consument nuit et jour mille objets différens;
Mon second est un mal affreux et redouté;
Et mon tout aux bestiaux est de nécessité.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE, *insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N° est *Tuile.*
Celui du Logogriphe est *Poulet.*
Celui de la Charade est *Feuille-ton.*

Digitized by Google

DE L'UNITÉ RELIGIEUSE EN EUROPE.

(SUITE. *Voyez le numéro du samedi 26 juillet.*)

Les circonstances politiques présentent des symptômes de réunion encore plus décisifs et plus multipliés que ceux que nous ont offert les circonstances religieuses. Ceux-ci paroissent tenir aux dispositions des hommes, les autres naissent de la tendance générale de la société. Mais pour en sentir l'importance, et en observer la direction, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

L'auteur de l'*Essai* fait honneur, entr'autres choses, à la réformation de Luther de toutes les révolutions politiques qui ont éclaté en Europe depuis la naissance du luthéranisme. Il lui donne une grande part, même dans la révolution française; et il avance littéralement, et développe, sous toutes les formes, ce principe que l'autorité littéraire a consacré, et qui n'a été contredit par personne: « Que l'esprit du protestan- » tisme est étroitement lié à l'esprit de républicanisme, » comme l'esprit du catholicisme est favorable au gouverne- » ment monarchique (1). »

Grotius et Erasme, qui ne peuvent pas être suspects, avoient aperçu, dès l'origine, que la doctrine des réformateurs soulevoit les peuples contre l'autorité des souverains.

(1) « Si vous voulez décatholiser la France, il faut la démonarchiser, » disoit l'homme le plus profond en science révolutionnaire; et l'événement a prouvé la justesse de l'observation.

Digitized by Google

Leibnitz observe : « Que la plupart des auteurs de la reli-
» gion réformée, qui ont fait en Allemagne des systèmes de
» science politique, ont suivi les principes de *Buchanan* et
» de *Junius Brutus*, » qui sont, comme l'on sait, les partisans les plus exagérés de l'état populaire.

M. de Montesquieu a remarqué aussi l'étroite liaison du gouvernement populaire avec la religion presbytérienne; mais, fidèle au titre de son ouvrage, cet auteur célèbre cherche la raison naturelle de cette loi générale dans quelques motifs secondaires; et les réflexions qu'il fait à cet égard sont plus ingénieuses que solides.

Enfin, M. de Saint-Lambert dans son *Catéchisme universel*, dernière production de la philosophie du dernier siècle, dit plus formellement encore : « Le livre de Calvin
» parut... le Chrétien de Calvin est nécessairement démocrate. »

On remarquera, sans doute, que je n'ai pris mes autorités que parmi les réformés eux-mêmes, ou parmi les philosophes modernes.

On peut donc regarder la liaison intime des principes presbytériens et des principes populaires, comme un fait certain, avoué, convenu entre tous les publicistes; et l'auteur de l'*Essai* se plaint que cette opinion a gagné même les cabinets des souverains. Mais on ne peut en rien conclure contre les particuliers qui ont été zélés royalistes, quoique réformés, ou républicains ardens, quoique catholiques, parce que les hommes sont rarement conséquens à leurs opinions, et que les uns sont meilleurs, les autres plus mauvais que leurs principes. Et c'est ici le lieu d'appliquer cette vérité trop peu connue : la morale peut régler la conduite de l'individu; mais le dogme seul forme l'esprit général d'une société.

Un effet général et constant, suppose toujours une cause générale; et c'est effectivement en remontant au principe général des sociétés, et aux dogmes particuliers de la réforma-

Digitized by Google

tion, que nous découvrirons le levain de toutes les révolutions qui ont agité l'Europe depuis la naissance du luthéranisme. La société domestique, ou la famille, élément naturel de toute société publique, avoit été jusqu'à Luther, chez les peuples Chrétiens, conforme à l'ordre naturel des sociétés, et constituée monarchiquement. La religion, d'accord avec la nature, avoit consacré dans l'homme l'unité de pouvoir; la femme, premier ministre de l'homme pour la formation et la conservation de la famille, étoit subordonnée à son époux, recevoit de lui l'autorité qu'elle exerçoit sur la maison; et l'indissolubilité du lien conjugal, érigée en dogme religieux et politique, rendoit, du vivant des époux, cet ordre immuable, et la société indestructible. Luther fit révolution dans la famille, en y introduisant le système démocratique : je veux dire, l'égalité légale de droits entre le mari et la femme, le fort et le foible, puisqu'il permit à la femme de se constituer juge de la conduite de son époux, et de se soustraire par le divorce à son autorité, pour se donner un autre maître du vivant du premier, et former ailleurs une nouvelle société. C'étoit aller beaucoup plus loin que le législateur des Juifs, qui ne donnoit qu'au mari la faculté de répudiation; et bien loin de diminuer l'autorité maritale, ne faisoit par-là que la rendre plus absolue, et même excessive. Aussi, comme je l'ai dit dans le *Divorce considéré au dix-neuvième siècle*, « la répudiation, chez les Juifs, étoit » un acte de juridiction, même lorsqu'elle n'étoit pas un acte » de justice. » D'ailleurs on ne pouvoit pas donner, chez des Chrétiens, pour motif à la faculté du divorce, la dureté du cœur comme chez les Juifs, parce que sous la loi nouvelle il n'y a point de cœurs durs que la Grace ne puisse amollir; et que pour parler le langage de la politique, les lois foibles et imparfaites ne conviennent qu'aux peuples enfans (1).

(1) C'est dans ces idées judaïques qu'il faut chercher la raison de cette

Digitized by Google

La religion chrétienne avoit été jusqu'à Luther constituée monarchiquement, soit dans les rapports intellectuels qu'elle établit entre Dieu et l'homme, soit dans son régime extérieur. Le divin fondateur de cette société en étoit le chef invisible, pour agir invisiblement par sa Grace sur l'homme intérieur; et il avoit dans l'univers extérieur un lieutenant ou représentant visible, pour agir par la parole et les autres moyens extérieurs sur l'homme *sensible*, et maintenir la paix et l'ordre dans la société par l'uniformité extérieure de doctrine et de discipline. Ce fut cette monarchie extérieure de la société religieuse, tempérée néanmoins par des lois fixes et fondamentales, comme dans tout Etat naturellement constitué, que Luther traita de despotisme intolérable, et qui devint le texte favori de sa fougueuse éloquence, et le mot de ralliement de ses sectateurs. Luther fit donc révolution dans la religion. « Il ramena, dit l'auteur de l'*Essai*, l'Eglise » saxone à la démocratie du premier âge; et les Eglises qui » ont suivi Calvin, sont constituées plus démocratiquement » encore. » Le droit d'examen et d'interprétation des divines Ecritures, que les diverses communions s'accordent à regarder comme le code commun de toutes les sociétés chrétiennes, fut laissé à la raison ou à l'inspiration de chacun; et c'est, pour le dire en passant, à ce droit d'examen des vérités religieuses, que l'Europe doit, suivant l'auteur de l'*Essai*, le progrès de toutes les sciences profanes, et même de la géométrie et de la statistique.

Dès que chacun put interpréter le sens des lois, il n'y eut

---

passion du trafic, qui saisit tout-à-coup les peuples réformés; de leur doctrine plus facile sur le prêt à intérêt; de la préférence qu'ils donnoient, dans le commencement, aux prénoms hébreux; de leur goût pour l'ancien testament, pour le style oriental et prophétique; et même un parti échappé de la réforme, voulut, en Angleterre, constituer l'état civil absolument sur le modèle de la république judaïque.

Digitized by Google

plus de loi fixe, ou plutôt il y eut autant de lois différentes que d'interprétations diverses. Chacun fut juge, chacun fut l'arbitre de sa propre croyance, et chercha à le devenir de la croyance des autres. De là le nombre prodigieux de sectes différentes, ou même opposées, qui sortirent de cette tige féconde; car les beaux esprits théologiques de ce temps, voulurent chacun faire une constitution religieuse, comme les beaux esprits philosophiques du nôtre ont voulu chacun faire une constitution politique (1).

Dès que les particuliers, dont la collection forme le peuple, pouvoient être juges et législateurs dans l'état religieux, à plus forte raison pouvoient-ils être législateurs et juges dans l'état civil et politique. La conséquence étoit inévitable, ou plutôt le principe étoit le même, et la démocratie devoit passer, de la famille et de la religion dans le corps politique, dont la famille est l'élément, et dont la religion est la base. Aussi ce fut de l'école réformée que sortit ce principe fondamental de toutes les démocraties passées, présentes et futures; ce principe proclamé par Jurieu, et répété dans les mêmes termes dans l'Assemblée constituante, à la séance où comparut le président de la Houssaye. « Le peuple est la » seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider » ses actes. » Wicleff, le premier, avoit mis dans les esprits le germe de la souveraineté populaire, lorsqu'il avoit avancé: « Qu'une femmelette en état de grace, a plus de droit au

(1) On peut citer, entre mille autres, un exemple singulier de cette correspondance, et exactement le même dans les deux cas. Luther, préoccupé de son système d'*imputation*, enseigna que les bonnes œuvres sont inutiles au salut. *Amsdorff*, un de ses disciples, alla jusqu'à soutenir qu'elles sont pernicieuses, et fit secte. Dans notre révolution, on a commencé par avancer, en faveur de Mirabeau, qu'on peut être un homme très-déréglé et être un bon et vrai *citoyen*; et l'on a fini par proscrire les *honnêtes gens* comme une faction dangereuse.

Digitized by Google

» gouvernement qu'un roi pécheur (1). » Aussi la réformation naquit de préférence aux lieux où elle trouva des germes de républicanisme et des formes populaires de gouvernement; et elle s'affermit dans les lieux où elle put établir le mode d'état populaire; et tantôt la réforme commença au sein de la démocratie, et tantôt la démocratie au sein de la réforme. Ici nous pouvons abandonner le raisonnement, et avancer à l'aide de l'histoire.

La doctrine de Wicleff, aïeule de celle de Luther, commença donc en Angleterre, au sein de cette société irrégulière, où le pouvoir du peuple avoit toujours été en guerre ouverte avec le pouvoir du roi. Bientôt la réformation s'y introduisit, et s'y modifia; et à cette constitution politique, populaire dans le fond, monarchique dans les formes, s'assortit à la fin, après de sanglans débats et de fréquentes variations, cette constitution religieuse qu'on appelle la religion Anglicane, presbytérienne dans ses formes, et, à quelques égards, catholique dans ses rites.

Luther s'éleva en Allemagne, à la faveur de cette démo-

---

(1) Les illuminés, *les Jésuites de la philosophie*, selon l'auteur de l'*Essai*, et qu'il fait sortir de la réformation, comme la franc-maçonnerie, « sont, dit-il, les apôtres d'une secte politique, dont la croyance est » fondée sur ce beau rêve, que ce sont les vertus et les talens qui doivent » avoir la préséance de l'autorité parmi les hommes. » Ce principe est exactement le même que celui de Wicleff, mais traduit en langage philosophique. Il y a de beaux rêves en amour et en ambition; mais il n'y en a pas en politique. C'est une folie que d'arrêter sa pensée sur des spéculations impraticables et fausses par conséquent, et un crime que de tenter de les mettre à exécution. Les illuminés sont donc des Wicleffites philosophes, et toute cette doctrine finit comme elle a commencé. Au reste, ce rêve n'est qu'un syllogisme de l'amour-propre. « Les vertus et les talens doivent » gouverner les hommes : or, nous et nos amis possédons exclusivement » les vertus et les talens, donc, etc., etc. » Quand la *majeure* d'un argument est une erreur, et la *mineure* une passion, il est à craindre que la *conclusion* ne soit un forfait.

Digitized by Google

cratie de princes, rois, ducs, marquis, comtes, évêques, abbés, couvens, villes mêmes, membres aussi de cette confédération de souverains, souveraines elles-mêmes dans leur banlieue. Là, de petits princes laïques réparèrent leurs finances épuisées, à l'aide de la dépouille du clergé romain; ici, des princes ecclésiastiques se mirent au large dans la vie séculière; ailleurs, des bourgeois, de marguilliers de leur paroisse, devinrent chefs et directeurs de l'Eglise. La liberté *évangélique* du mariage pour les personnes vouées au célibat, ou du divorce pour les personnes engagées dans le mariage, eut aussi de nombreux partisans. La politique, selon l'auteur de l'*Essai*, eut beaucoup de part à la réformation; et toutes ces libertés firent à cette époque des luthériens fervens, comme elles ont fait de nos jours de zélés républicains. Sans doute elles ne furent pas les premières causes de la réformation; mais elles en furent les causes secondes, et en hâtèrent merveilleusement les progrès.

Les Etats prépondérans d'Allemagne, tels que l'Autriche et la Bavière, plus monarchiques que les autres, restèrent attachés au catholicisme, ou même aidèrent à le maintenir dans quelques petits Etats séculiers, et dans les principautés ecclésiastiques, où le pouvoir politique même, renforcé du pouvoir religieux, n'auroit peut-être pas été assez fort pour s'opposer au torrent des nouvelles opinions.

La doctrine de Zwingle, chef de la seconde réforme, qu'on appelle *sacramentaire*, naquit au sein de la démocratie helvétique. Les grands cantons, les seuls qu'il faille considérer, lorsqu'il est question de la Suisse comme corps politique, embrassèrent presque tous les opinions de la réforme, qui furent discutées contradictoirement devant les magistrats, entre les anciens et les nouveaux docteurs. Les petits cantons, plus populaires que les autres, restèrent cependant attachés à l'ancienne religion : exception unique, que l'auteur de l'*Essai* attribue à leur jalousie contre les grands cantons qui

Digitized by Google

vouloient les dominer, et sur-tout à leur ignorance, et dont il faut, avant tout, faire honneur à la vertueuse simplicité de ces habitans des montagnes, cultivateurs laborieux, plutôt que citadins désœuvrés, qui en savoient autant sur la religion, que les marchands de Zurich, et peut-être la pratiquoient mieux.

La république des Provinces-Unies commença avec la réforme, et par la réforme; et comme le choc des partis, la force des circonstances, les discordes civiles, les intrigues étrangères, les prétentions nouvelles, les anciennes habitudes, donnèrent à cet Etat politique cette forme compliquée, mixte à-peu-près de toutes les formes de gouvernement, il admit aussi à la fin toutes les opinions religieuses, et même les plus bizarres; et les divisions les plus furieuses éclatèrent bientôt entre tous les partis religieux, comme entre tous les partis politiques.

Il n'y eut pas jusqu'aux dogmes de Socin, dégénération de la réforme, qui, après avoir essayé de s'établir sous l'aristocratie de Venise (1) laquelle n'étoit au fond qu'une démocratie de nobles, trouvèrent quelqu'asile sous la démocratie royale de Pologne, où même les Sociniens formèrent des établissemens. En sorte que s'il y a une vérité attestée par des faits récens et nombreux, c'est que partout une attraction mutuelle, produite par la secrète analogie des principes, a porté, l'un vers l'autre, le système presbytérien de religion, et le système populaire de gouvernement, soit que la religion réformée, introduite dans un Etat déjà populaire, ait

(1) L'aristocratie ou le patriciat est proprement une démocratie de nobles; et la démocratie, une aristocratie bourgeoise. J. J. Rousseau en fait la remarque. Partout où le pouvoir est *multiple*, il y a démocratie. Quelle que soit la partie du peuple qui l'exerce, la démagogie ou la démocratie poussée à l'extrême, est, autant que cela peut être, le pouvoir de tous sur tous.

Digitized by Google

travaillé à le rendre encore plus populaire, comme en Angleterre et en Suède, soit qu'elle ait fait dégénérer en états populaires des pays anciennement monarchiques, comme Genève et les Provinces-Unies.

En France même, où la constitution monarchique s'étoit affoiblie par divers changemens introduits sous les Valois, et remarqués par Mézerai, les nouvelles opinions se propagèrent avec rapidité. La France fut dès-lors menacée de tomber en république : le projet en fut conçu, l'exécution commencée ; et sans doute elle eût été suivie d'un plus heureux succès, si le principe monarchique qui animoit la France depuis douze siècles, n'eût été encore assez fort, même pour ramener à l'ancienne croyance le prince né Calviniste, que le droit de succession appeloit au trône.

Ce ne fut pas sans de grands troubles et des maux affreux pour l'humanité ; et l'auteur de l'*Essai* en convient, que la réformation s'introduisit dans les Etats, et que les peuples passèrent, ou voulurent passer de la monarchie à la démocratie, ou de la démocratie à la démagogie. Cette *tragédie luthérienne*, comme l'appeloit le plus bel-esprit de ce temps, eut son intrigue et ses catastrophes. La guerre s'alluma en Angleterre, en Bohême, en Hongrie, en Allemagne, en Suède, en Hollande, en Suisse, en France, entre les divers partis politiques et religieux. Là même où le catholicisme et la monarchie furent abattus, la guerre continua d'épée ou de plume, entre les différentes sectes nées de la réformation : Episcopaux contre Puritains ; Arméniens contre Gomaristes ; Luthériens contre Sacramentaires ; Anabaptistes contres tous les autres. Ceux-ci furent les *enragés* de cette révolution, hautement désavoués par Luther, comme les *enragés* de la nôtre l'étoient par les premiers constituans. « On retrouve » en effet chez eux, dit l'*Essai*, les mêmes prétentions à la » liberté et à l'égalité absolues, qui ont causé tous les excès » des *Jacobins* de France. La loi agraire, le pillage des riches,

Digitized by Google

où elle est abolie, il reste beaucoup plus d'hommes et d'argent à la disposition des souverains. Aussi les Etats réformés qui ont peu de force de stabilité, ont tous montré, dans leur premier âge, une grande force d'agression. Leur constitution, là où elle ressemble à une monarchie, est en général toute militaire, et même despotique; et soit qu'ils aient fait la guerre pour leur propre compte, soit qu'ils aient vendu leurs hommes pour des querelles étrangères, forts ou foibles, ils ont presque tous fait un usage immodéré de leurs moyens. Le Luthérien Gustave Adolphe fut le créateur de la tactique; le philosophe Frédéric II perfectionna cet art meurtrier; et cet équilibre politique qui a coûté à l'Europe des guerres de trente ans, des guerres de sept ans, ou plutôt une guerre de trois cents ans qui se sont écoulés depuis la réformation, n'a été, à le bien prendre, que la lutte secrète des partis religieux. « De la réformation, dit toujours mon auteur, résulta » ce double malheur, que les guerres qui survinrent prirent » un caractère religieux et fanatique, par conséquent plus » animé, plus terrible, plus sanguinaire que celui des au- » tres guerres; que les controverses des théologiens acquirent » une importance politique, une universalité qui en rendit » les effets plus funestes, plus prolongés, plus étendus que » ceux de toutes les nombreuses controverses qui jusque-là » avoient agité l'Eglise chrétienne..... Et c'en est assez pour » être forcé de convenir que depuis le débordement des » peuples du Nord sur l'empire romain, aucun événement » n'avoit encore provoqué en Europe des ravages aussi longs » et aussi universels que la guerre allumée au foyer de la » réformation. »

Jusqu'au milieu de l'autre siècle, les Etats populaires et réformés n'avoient joui en Europe que d'une existence locale, et, en quelque sorte, tacite. Ils reçurent une existence politique et constitutionnelle au traité de Westphalie, « chef- » d'œuvre de la sagesse et de la politique humaine, » selon l'auteur

Digitized by Google

l'auteur de l'*Essai*, le plus solennel de tous les traités par le nombre et la dignité des parties, par la multiplicité et l'importance des intérêts; mais au fond le plus illusoire de tous, parce qu'il voulut, malgré la nature et la raison, constituer le système populaire, c'est-à-dire, fixer la mobilité, et régler la division. Traité toujours et en vain invoqué par les foibles; toujours et impunément violé par les forts; époque de l'infériorité de l'Allemagne, relativement à la France; traité qui n'a pu défendre l'Empire Germanique, ni contre ses voisins, ni contre ses membres; qui n'a pu assurer presqu'aucun des intérêts qu'il a garantis, et qui, en voulant établir l'équilibre politique, a puissamment hâté les progrès de l'*indifférentisme* religieux.

Les événemens ont protesté bien plus haut, que Rome et ses décrets, contre cette transaction temporaire, palliatif impuissant aux maux de l'Europe. Tout cet échafaudage populaire dont on crut affermir la frêle existence, a croulé en un instant. Cette constitution Germanique, encensée par tant de publicistes; ces tables de la loi de l'Europe, écrites sur la pierre fragile, ont été brisées du premier choc. Le pouvoir politique de l'ordre ecclésiastique, l'aristocratie de l'ordre équestre, la démocratie des villes soi disant libres, l'immédiateté de tous ces souverains de quelques villages, l'autorité des Etats provinciaux, tout a fini; et des gouvernemens naturels, je veux dire véritablement monarchiques, où il y aura un *pouvoir* unique, des *ministres* et des *sujets* unis entr'eux par des rapports naturels, s'élèvent de toutes parts à la place de ces foibles et anarchiques institutions.

La confédération des Provinces-Unies, faisceau mal lié que tenoit un lion depuis long-temps désarmé, qui avoit pu défendre son territoire contre les fureurs de l'Océan, mais non sauver ces institutions de la fureur des partis, cette *terre classique de la liberté*, où la foiblesse passoit pour prudence, et l'opulence pour la force, qui a colporté dans toute l'Eu-

Digitized by Google

rope le poison de ses presses comme les épiceries de ses Colonies, ébranlée par ses propres divisions, et hors d'état de se gouverner elle-même, a reçu un chef (1), et bientôt va saluer un maître. Cette confédération Helvétique, *gouvernement éternel*, selon Montesquieu, et, suivant tous nos philosophes, patrie de toutes les vertus républicaines, perdue de commerce et de fausse philosophie, a été, par le peu d'accord de ses membres, au-devant du sort qui l'attendoit, et déjà elle est surmontée d'un magistrat unique, lien nécessaire de tant d'intérêts opposés, de tant de divisions cachées. Venise, Gênes, Genève, la Pologne, la Suède, les grandes aristocraties comme les petites démocraties, ont passé sous le gouvernement monarchique; et l'ordre immuable de la nature triomphe partout des vains systèmes de l'homme. La France n'a pu se tirer de l'abyme de la démagogie, qu'en revenant à l'unité de pouvoir. Les états populaires, sous quelque forme qu'ils le soient, une fois chancelans sur une base incertaine, ne peuvent reprendre leur assiette première, ouvrage du hasard et des passions, que le hasard ne sauroit reproduire.

Ainsi l'industrie de l'homme peut bien, à force de soins, faire vivre quelques jours dans un vase fragile ces plantes exotiques dont l'art a fait jusqu'à la couche de terre qui les nourrit, que l'art abrite, qu'il couvre, qu'il défend des injures des saisons et des moindres variations de l'air; mais la nature seule a semé une fois sur le sommet des montagnes ces chênes altiers que l'homme n'a jamais cultivés, qui bravent, pendant des siècles, les vents et les orages; et s'ils succombent

(1) C'est une chose digne de remarque, même après une révolution, que le même homme qui a été le plus ardent promoteur de l'état populaire en Hollande, en ait été le magistrat suprême premier nommé, et n'ait occupé un moment cette place que pour faire passer son pays sous le gouvernement monarchique. C'est le dernier chapitre de son ouvrage : *De Imperio populari rectè temperato*, mais ajouté par une autre main.

Digitized by Google

enfin à l'effort du temps, des rejetons sortis de leur tige, et appuyés sur leurs antiques racines, les reproduisent, et leur donnent une sor e d'immortalité.

Que sont devenus ces vertus exaltées, ce *patriotisme brûlant*, cette énergie, cette fierté républicaine que des écrivains, enthousiastes peu réfléchis de l'antiquité, croyoient retrouver dans les républiques modernes ? Les passions qui s'étoient développées à leur origine, bientôt épuisées, comme toutes les passions, les ont laissées sans défense. Tous ces Etats populaires, qui n'auroient pas survécu, même à leur naissance, si l'ascendant des monarchies voisines n'y eût étouffé par l'amitié ou par la crainte les dissentions toujours au moment de les déchirer, tous ces Etats appeloient depuis long-temps le pouvoir monarchique comme le garant de la vraie liberté, qui consiste dans l'ordre et la paix ; et, s'il faut le dire, ce n'est que dans quelques cantons de pâtres, et encore catholiques, qu'on a trouvé un courage et des vertus dignes des plus beaux jours de Rome et de la Grèce, ou plutôt dignes de la cause qu'ils défendoient : car ces hommes éclairés dans leur simplicité, et vertueux malgré leurs mœurs incultes, se battoient pour leur religion, qu'un gouvernement fanatique d'athéisme avoit juré d'anéantir.

Et qu'on ne pense pas que je juge ici par l'événement, ou que je veuille flatter le Gouvernement Français. Depuis long-temps pénétré de cette idée que je crois éminemment philosophique, qu'il est des lois pour l'ordre moral ou social, comme il est des lois pour l'ordre physique, des lois dont les passions de l'homme peuvent bien momentanément retarder la pleine exécution, mais auxquelles tôt ou tard la force invincible de la nature ramène nécessairement les sociétés ; que la première de ces lois est l'unité même physique de pouvoir, masculine, héréditaire, etc., etc., j'avois osé, au temps du républicanisme de la France ou plutôt de l'Europe le plus débordé, annoncer la conversion de toutes les

Digitized by Google

républiques, et de la France elle-même en Etats monarchiques (1). Toutes ces républiques ont fini, non par la force de la France, mais par leur propre foiblesse, et parce que la France, au temps de ses désordres, hors d'état de les protéger, puisqu'elle avoit perdu tout pouvoir sur elle-même, y a rendu à toute leur violence les passions populaires dont elle contenoit l'explosion. Elle n'y a pas détruit le système populaire, qui se détruit toujours de lui-même; mais une fois revenue à l'unité de pouvoir, elle a partout secondé la nature dans le rétablissement de cette autorité tutélaire dont l'Europe ne pouvoit plus se passer. Le président Hénaut, dit en parlant d'une autre époque : « Encore un siècle de guerres » privées, et c'étoit fait de la France. » Et l'on peut dire aujourd'hui : « Encore un siècle de républicanisme et de » philosophie, et c'étoit fait de l'Europe. »

Les républiques politiques, ou les Etats populaires ne sont plus; et puisqu'il faut le dire, et en venir à la conclusion du tableau que nous venons de présenter, les républiques religieuses, ou la religion presbytérienne, considérée politiquement, n'a plus de patrie, et elle est comme exilée de l'Europe politique. Je ne dis pas qu'il n'y ait encore long-temps dans les Etats monarchiques, des particuliers qui professent la religion réformée, comme il se trouvoit des catholiques dans les Etats populaires; je veux dire seulement qu'en vertu d'une autre loi du monde social que je crois générale, l'harmonie renaîtra à la longue entre les principes des deux sociétés, et que tôt ou tard l'unité politique ramenera l'unité religieuse. Ainsi nous avons vu à la naissance de tous les Etats de l'Europe, le catholicisme et la monarchie, et plus tard les principes opposés de popularisme et de presbytéranisme s'unir étroitement; et même nous voyons encore en

(1) *Théorie du Pouvoir politique et religieux dans la société civile*, composé en 1793, imprimé en 1795.

Digitized by Google

Angleterre, en Suède, et dans quelques autres Etats du Nord, la religion réformée, moins presbytérienne dans ses formes à mesure que le pouvoir politique, quoique partagé, est plus monarchique dans les siennes (1). L'Angleterre elle-même long-temps protectrice intéressée de la religion réformée chez ses voisins, et qui, pour cette raison, gêne encore le catholicisme dans ses Etats; l'Angleterre, puissance artificielle, qui porte sur deux étais également périssables, ses vaisseaux et sa banque, exposés l'un et l'autre à l'inconstance des vents, et à l'inconstance du peuple; l'Angleterre tend à un changement politique, qui amenerait infailliblement un changement religieux. La Prusse, considérée comme puissance indépendante et hors de la confédération Germanique, professe moins la religion de Luther ou de Calvin, que la religion de Frédéric II. La Prusse avec sa constitution toute militaire..... ; mais quand la force d'un grand Etat est un secret, sa destinée est un problême (2). La jalousie de l'Angleterre contre la France, les craintes que la maison d'Autriche inspiroit aux princes Germaniques, tous ces motifs qui ont été, suivant l'auteur de l'*Essai*, un puissant véhicule de la réformation, bientôt n'existeront plus, ou emploieront d'autres armes que des dissensions religieuses. Je le répète, la réforme, considérée dans son état public et politique, n'a plus de sol natal qui soit approprié à sa nature. Et qu'on y prenne garde, il n'y a au monde, et sans doute il ne peut y avoir que la religion Judaïque qui subsiste d'elle-même, indépendante, bientôt depuis vingt siècles, de tout gouvernement,

(1) Pour parler avec précision, le luthéranisme est plus analogue à l'aristocratie, le calvinisme à la démocratie, comme le catholicisme à la monarchie.

(2) *Voyez* les lettres de Mirabeau sur la Prusse. Cet homme fameux, juge partial et passionné des hommes, est, presque toujours, un exact et profond observateur des choses.

Digitized by Google

et même malgré tous les gouvernemens. Dieu a dérogé pour cette société unique à la loi générale des causes secondes, qui place une religion une fois établie sous la protection d'un gouvernement an logue; et lui seul, sans le ministère des hommes, et souvent contre la volonté des hommes, s'est chargé de son existence. C'est-là le miracle perpétuel de la durée de l'Etat religieux des Juifs, tout aussi étonnant pour l'observateur politique, que le seroit pour un naturaliste, la végétation d'une plante dont les racines ne toucheroient point à la terre, et nageroient dans le vague de l'air.

Si la réformation de Luther a été, comme le veut l'auteur de l'*Essai*, utile aux progrès de toutes les sciences, même des sciences les plus étrangères à la religion, toutes les sciences sont aujourd'hui partout connues, et cultivées dans tous les partis; et l'*obscurantisme* de la religion catholique, pour me servir d'une des expressions de cet écrivain qui n'est pas trop claire, permet d'examiner les sciences physiques, et même d'en apprécier l'importance et l'utilité : et que font, après tout, toutes ces connoissances à la stabilité de la société, et que sont-elles auprès de l'union entre les hommes ? Car la réformation, en rompant l'unité religieuse entre les Chrétiens, a affoibli l'union polit que qui doit exister entre les enfans d'une même patrie; et l'auteur que je cite toujours, dit, d'après *Schiller*, historien de la guerre de trente ans : « Les » intérêts, qui jusqu'à la réformation avoient été nationaux, » cessèrent de l'être à cette époque..... Un sentiment plus » puissant sur le cœur de l'homme, que l'amour même de » la patrie le rendit capable de voir et de sentir hors des » limites de cette patrie. Le réformé Français se trouva plus » en contact avec le réformé Anglais, Allemand, Hollandais, » Genevois, qu'avec son compatriote catholique..., On pro- » digua avec zèle à un compagnon de sa croyance des secours » qu'on n'eût accordé qu'avec répugnance à un simple » voisin... » S'il y a des vertus personnelles et domestiques

Digitized by Google

chez les réformés, il y en a aussi chez les catholiques; mais on ne trouve que chez ceux-ci ces institutions publiques, qui prescrivent pour premier devoir le dévouement entier et sans réserve à tous les sacrifices personnels, qu'exigent les différents besoins de la société, et qui y consacrent leurs membres par un engagement indissoluble. S'il est sorti de l'école réformée d'excellens ouvrages pour la défense de la religion chrétienne, il est sorti de l'école catholique des hommes courageux, qui ont été, au péril de leur vie, porter la foi chrétienne et les bienfaits de la civilisation aux peuples barbares, et jusqu'aux extrémités de l'univers. Quand la religion réformée conviendroit autant que la catholique à l'homme purement intellectuel, celle-ci conviendroit mieux que la réformée à l'homme extérieur et sensible, parce qu'elle est elle-même plus sensible et plus extérieure. Si l'une convient autant à l'homme sans passions, parce qu'elle enseigne la même morale, l'autre convient mieux à l'homme passionné, parce qu'elle lui oppose plus de freins, et s'environne de plus de secours, et de secours plus présens. Elle convient mieux à la société monarchique, parce qu'elle est plus monarchique : mieux pour les rois contre les peuples, parce qu'elle a plus d'autorité; mieux pour les peuples contre les rois, parce qu'elle a plus d'indépendance (1).

Tout annonce donc aux véritables amis de l'humanité que l'unité religieuse, *ce seul et grand besoin de la société civi-*

---

(1) On voit fréquemment dans le premier âge des nations chrétiennes, les papes excommunier des rois à demi barbares, pour avoir contracté des mariages illégitimes dont l'exemple pouvoit faire rétrograder vers la grossiéreté de leurs premières mœurs, des peuples encore mal affermis dans les voies étroites du christianisme. Luther, Melanchton et cinq autres des plus fameux docteurs du parti, permirent au landgrave de Hesse malgré leur répugnance, d'épouser une seconde femme, tout en continuant de vivre avec la première. Le même scandale s'est renouvelé en Prusse à l'égard du dernier roi. *Voyez l'histoire de Frédéric-Guillaume, par M. de Ségur.*

Digitized by Google

DE LA SEINE

lisée, renaîtra dans la chrétienté, et sans doute par la France, premier ministre de la Providence dans le gouvernement du monde moral, toujours heureuse tant qu'elle a rempli cette glorieuse destination, toujours punie quand elle s'en est écartée. « Luther, a dit M. de Saint-Lambert, n'étoit pas un » homme de génie, et il a changé le monde. » A Dieu seul il appartient de le changer, parce que seul il connoît le besoin, le moment et les moyens du changement; et quand il le faut, il les revèle aux hommes de génie. Il faut le dire : la gloire du génie guerrier est épuisée; mais la gloire du génie religieux, restaurateur de l'ordre moral encore entière, peut tenter un caractère élevé. « Si nous étions assez heureux, dit » Leibnitz, pour qu'un grand monarque voulût un jour » prendre à cœur d'étendre l'empire de la religion et de la » charité, on avanceroit plus en dix ans pour la gloire de » Dieu et le bonheur du genre humain, qu'on ne fera autre- » ment en plusieurs siècles; » et pour citer des paroles de ce beau génie, encore plus appropriées au sujet de cet article : « La réunion de tous les esprits constitue *la Cité de Dieu*, et » le monde moral dans le monde physique. Rien dans les » œuvres du Créateur de plus sublime et de plus divin. C'est » la monarchie vraiment universelle, et l'état le plus parfait » sous le plus parfait des monarques. » Cette réunion, que le temps a commencé, et que des gouvernemens éclairés peuvent hâter, pourvu qu'ils ne la pressent pas, le temps seul la consommera; et le tombeau qu'une admiration politique élève, après trois siècles, à Luther (1) dans les lieux qui le virent naître, sera tôt ou tard, on peut en accepter l'augure, le tombeau de la division dont il fut le premier auteur.

DE BONALD.

---

(1) On a ouvert en Saxe une souscription pour élever un monument à Luther; et tout récemment on en a fait, en Allemagne, le héros d'un drame.

« *Tarda nimis pietas vanos moliris honores !* »

Digitized by Google

Œuvres choisies et posthumes de M. de La Harpe, de l'Académie française; avec le portrait de l'auteur. Quatre vol. in-8°. Prix : 24 fr., et 30 fr. par la poste. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, faubourg-Saint-Germain, n°. 20; et chez *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

M. de La Harpe n'est pas du nombre de ces écrivains qui, appuyant un peu de talent sur beaucoup d'intrigues, parviennent quelquefois à usurper une renommée précaire, pour retomber dans un oubli profond, du moment où il sont abandonnés à leur seul mérite. L'auteur de *Philoctète* et de *Warwick*, ainsi que tous les bons écrivains, sera d'autant plus apprécié qu'on le lira davantage. Déjà depuis long-temps le public, en adoptant presque toutes ses décisions, l'a vengé des implacables adversaires que lui avoient fait l'indépendance et la franchise de ses critiques; cependant telle fut l'orageuse destinée de cet écrivain, que même après sa mort, il devoit compter des ennemis dans les partis opposés qui divisent la littérature. Les uns, et ce sont les plus acharnés, n'ont pu lui pardonner d'avoir abjuré avec tant de courage les erreurs funestes qu'il avoit partagées long-temps avec eux. Les autres, au contraire, par une suite de la prévention que leur avoient inspirée ces mêmes erreurs, s'efforcent encore tous les jours de diminuer une renommée qui les importune. Car telle est la foiblesse de l'homme, qu'il porte souvent dans le parti de la vérité, l'aveuglement et les passions qui ne devroient jamais défendre que la mauvaise cause. La postérité sera plus juste : si elle se rappelle les premières opinions de M. de La Harpe, ce sera pour louer la noble franchise avec laquelle il les condamna, et pour relire les éloquentes rétractations qu'il en fit jusqu'au moment où la mort vint l'enlever à la belle cause dont il étoit devenu l'un des plus fermes soutiens.

Parmi les différens genres où s'exerça la plume laborieuse de M. de La Harpe, celui où il obtint la supériorité la plus marquée fut sans doute la critique littéraire; mais ce n'est pas son seul titre à une renommée durable. Les succès que lui valurent des travaux d'un ordre supérieur, furent plus contes-

Digitized by Google

tés, il est vrai, mais ne forment pas la moindre partie de sa gloire, et suffiroit encore à celle d'un autre. Ce sont ces travaux que l'on met aujourd'hui sous les yeux du public, et c'est comme orateur, et sur-tout comme poète, que nous allons montrer à nos lecteurs celui qui, comme écrivain polémique et critique, fit long-temps la réputation de ce journal.

Je sais que ce titre de poète qu'il est si rare de mériter comme lui, ne lui est pas accordé par tout le monde. Quelques écrivains qui ont leur raison pour ne pas vouloir qu'un style énergique, mais toujours pur et sur-tout naturel, suffise à la poésie, en accordant à M. de La Harpe la raison et le goût, qui apprennent à connoître tous les ressorts de l'art, s'obstinent à lui refuser ce génie vigoureux et créateur qui sait les mettre en œuvre. On conviendra sans peine avec eux, que M. de La Harpe n'a pas égalé les grands maîtres; et il le sentoit bien lui-même, lui qui mieux que personne savoit apprécier leurs chefs-d'œuvre ; mais l'équité veut qu'on ajoute en même temps que ceux-là même qui traitent son talent poétique avec un dédain vraiment curieux, sont encore bien plus éloignés de l'auteur de *Warwick* et de *Philoctète*, qu'il ne l'est lui-même de ces grands hommes dont il s'est montré souvent l'heureux imitateur.

Au reste, nous ne prétendons pas dissimuler que les travaux poétiques de M. de La Harpe, sur-tout dans le genre du théâtre, ne présentent pas tous un égal mérite. Après avoir promis à la scène française une nouvelle époque de gloire, en donnant *Warwick* à vingt-quatre ans, il ne produisit plus pendant plusieurs années que des ouvrages foibles, peu dignes d'un début si brillant. Et même lorsque l'âge et la réflexion, et sur-tout plusieurs disgraces consécutives, eurent mûri son talent, s'il s'éleva à des beautés d'un ordre supérieur, peut-être, à celles de son premier ouvrage, il ne retrouva jamais un ensemble aussi complétement heureux. L'impatience qu'il avoit de produire, le desir de multiplier ses succès, ne lui permettoient pas de s'arrêter assez long-temps sur un sujet, d'en apprécier toutes les difficultés, d'en étudier toutes les ressources. Il s'abandonna trop à la facilité qu'il avoit reçue de la nature, présent dangereux, qui d'ailleurs exclut presque toujours un certain degré de force et de profondeur. Il se laissa séduire par l'exemple que lui avoit donné l'auteur de Zaïre et de Tancrède; mais quelques dispositions qu'il eût reçues de la nature, il n'étoit donné qu'à Voltaire d'unir à une composition si rapide ces riches développemens et cette vigueur d'expressions et de pensées qui font les chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

Parvenu à l'âge où l'imagination se glace et s'épuise, et où presque tous les hommes ne deviennent que plus aveugles sur la foiblesse de leurs productions, M. de La Harpe sentit au contraire se ranimer le feu de ses plus belles années; et il redoubla de sévérité pour ses ouvrages. Dans les derniers temps de sa vie, il travailloit à un grand poëme qui devoit mettre le sceau à sa réputation. Les beautés sublimes de l'Ecriture et des Prophètes, qu'il avoit trop méconnues dans sa jeunesse, sembloient avoir prêté une force nouvelle à son génie, qui jamais n'avoit pris un essor aussi élevé. Dans les momens que lui laissoit cette grande composition, il revoyoit avec des yeux sévères ses anciennes productions, décidé à supprimer toutes celles qui ne lui paroîtroient pas dignes des regards de la postérité. La mort, en le frappant au milieu de ces travaux, vint frustrer les amis des lettres des grandes espérances qu'ils avoient conçues. Mais du moins on a suivi avec scrupule toutes ses intentions, relativement à ceux de ses ouvrages qu'il a laissés en état d'être offerts au public. M. Petitot, connu par plusieurs écrits où respirent les vrais principes de littérature que M. de La Harpe a constamment défendus, étoit digne de présider à l'édition de ses œuvres; et il a montré dans le choix qu'il en a fait tout le goût et le discernement que l'auteur lui-même auroit pu y apporter. Nous allons parcourir les différens ouvrages qui composent cette collection, dont la plupart, déjà connus, reparoissent avec des corrections importantes, faites sur les manuscrits de l'auteur, et dont quelques autres sont absolument nouveaux. Le théâtre, qui en forme une des parties les plus intéressantes, va d'abord passer sous nos yeux; mais nous ne parlerons ni de *Philoctète*, ni de *Warwick*, pièces dont le mérite généralement reconnu, a été éprouvé par un assez grand nombre de représentations, pour qu'on puisse se dispenser de les remettre encore en discussion.

Mélanie, qui parut sept ans après *Warwick*, ne fut pas représentée, et n'en eut peut-être que plus de vogue: on sait avec quelle emphase Voltaire la promettoit à *l'Europe*; les philosophes surent en faire un ouvrage de parti, et lui procurèrent un très-grand succès. M. Petitot, dans les *Mémoires sur la vie de M. de La Harpe* (1), peint d'une manière pi-

(1) *N. B.* Ces Mémoires n'ont aucun rapport avec la notice sur cet écrivain, qu'on lit dans le *Répertoire du Théâtre français*, et qui a été composée aussi par l'éditeur; en effet, il falloit les écrire sur un plan différent. Dans *le Répertoire*, M. Petitot ne présentant que trois pièces de M. de La Harpe, s'est étendu assez sur ses autres ouvrages pour en

Digitized by Google

quante les lectures que l'auteur en faisoit dans les sociétés : « D'Alembert ne manquoit pas d'accompagner M. de La » Harpe ; il avoit un air sérieux et composé qui fixoit d'abord » l'attention : au premier acte, il faisoit remarquer les aper- » çus philosophiques de l'ouvrage, ayant soin d'en outrer » les conséquences ; ensuite, profitant du talent qu'il avoit » pour imiter, il *pleuroit* toujours aux mêmes endroits ; ce » qui imposoit, aux femmes sur-tout, la nécessité de s'attendrir. » De quelle froideur n'auroient-elles pas été accusées si elles » avoient eu les yeux secs au moment où un philosophe pleu- » roit ? Cette comédie souvent répétée, valoit à d'Alembert » de grands éloges sur sa sensibilité ; elle donnoit en même » temps à *Mélanie* toute la vogue d'une mode nouvelle. » Il n'en faut pas davantage pour conclure que ce drame dut une grande partie de l'enthousiasme qu'il excita à des circonstances tout-à-fait étrangères à son mérite. Mais s'il n'eût pas offert en effet des beautés réelles, il y a long-temps qu'il seroit tombé dans un profond oubli, avec toutes les déclamations sophistiques dont la révolution nous a si complétement désabusés. *Mélanie* a résisté à cette épreuve décisive : elle réussit toujours au théâtre, et plus encore à la lecture. Ce succès durable est fondé sur l'intérêt du sujet qui attaque un abus odieux que la Religion a toujours condamné, mais dont on a vu plusieurs fois de cruels exemples ; il est dû sur-tout à la beauté du style, que Voltaire loua trop sans doute, lorsqu'il le compara à celui de Racine ; mais qui, par le naturel, l'élégance continue, et l'art avec lequel les plus petits details y sont ennoblis, fait du moins reconnoître l'un des plus dignes élèves de ce grand poète. Le principal défaut de l'ouvrage, qui pourtant en faisoit tout le mérite aux yeux de ses fanatiques partisans, c'étoient les lieux communs philosophiques que l'auteur avoit mis dans la bouche du curé, au lieu de ce langage, tantôt simple et affectueux, tantôt noble et ferme, qui convenoit à son caractère. M. de La Harpe, peu de temps avant sa mort, a fait disparoître entièrement ce défaut. Le rôle, grâce à ces corrections, est devenu plus naturel et plus touchant ; et ceux qui auroient le malheur de ne pas sentir combien les discours pleins d'onction du vrai ministre de l'Evangile, sont plus persuasifs et plus pénétrans que toute l'éloquence de la philosophie humaine, sauront du moins gré

---

donner une juste idée aux lecteurs. Aujourd'hui qu'il leur met sous les yeux la collection de ses œuvres, il a dû ne les entretenir que de l'écrivain lui-même : et il a obtenu à cet égard de ceux qui l'ont connu, les renseignemens les plus exacts et les plus curieux.

Digitized by Google

à M. de La Harpe de s'être conformé au premier principe de l'art dramatique, celui de donner aux différens personnages un langage analogue à leurs caractères et à leurs mœurs.

Jeanne de Naples, représentée en 1781, sans exciter, à beaucoup près, le même enthousiasme que *Mélanie*, fit cependant honneur au talent du poète. Voici en peu de mots le sujet et la marche de cette tragédie :

Jeanne première, reine de Naples, trop foible pour résister aux séductions du prince de Tarente, a permis le meurtre d'André de Hongrie, son époux. Montescale, grand justicier du royaume, a fait le procès aux assassins; et fidèle en même temps à ce qu'il devoit au monarque et à la reine, il les a fait périr du dernier supplice, en couvrant leurs dépositions du plus profond secret. Louis, roi de Hongrie, frère d'André, est accouru du sein de ses Etats pour le venger. Tout a ployé devant lui : son armée est campée aux portes de Naples. A la faveur d'une trève, que les Etats assemblés ont conclue malgré la reine, il entre dans la ville, suivi de mille soldats. Cependant le prince de Tarente, qui n'avoit feint une violente passion pour sa souveraine qu'afin de s'assurer l'impunité de son crime, n'est pas plutôt venu à bout de son dessein, qu'il s'est à peine astreint à dissimuler avec elle. Ce n'est pas tout : par la plus odieuse trahison, il se propose de la faire déposer par les Etats remplis de ses partisans, et de mettre la couronne sur sa tête, en épousant Amélie, princesse du sang royal, que ses droits appellent au trône après Jeanne. Mais Louis aime Amélie et en est aimé, et il déclare hautement qu'il ne consentira pas à cet hymen. Tarente, poussé à bout, achève de développer son détestable caractère. Il forme le dessein de surprendre et d'accabler Louis, tranquille sur la foi de la trève, et il ose le confier à la reine. Le cœur noble et généreux de cette princesse est révolté d'une pareille trahison : elle vient elle-même la dénoncer à son ennemi; mais sans en nommer l'auteur, qu'elle ne peut s'empêcher d'aimer malgré tant de perfidie et de bassesse. Cette scène a le double défaut de rappeler beaucoup trop celle où Cornélie va révéler à César la conspiration de Ptolomée, et de lui être prodigieusement inférieure. En effet, ce qui rend sublime la conception de Corneille, c'est le beau caractère qu'il a donné à son héroïne. Elle a déclaré hautement à César toute la haine qu'elle lui porte; elle a juré en sa présence de venger sur lui le malheur de Pompée; mais à peine a-t-elle appris qu'on veut servir son ressentiment par des moyens indignes d'un grand cœur, qu'elle va elle-même dévoiler à l'ennemi qu'elle veut poursuivre les armes à la main, tout ce qu'on trame contre lui. Cette no-

Digitized by Google

blesse de sentimens si naturelle dans une ame généreuse, ne manque jamais de faire éclater des transports d'admiration de quelque manière que cette scène soit représentée. Le fond de la situation est le même chez M. de La Harpe. Mais la reine de Naples est bien petite en comparaison de Cornélie. Certaine qu'elle est trahie elle-même par le vil objet de son amour, il devient à craindre pour elle beaucoup plus que le roi de Hongrie lui-même. Elle ne fait donc pas une action bien sublime, en découvrant à ce prince les piéges qui lui sont tendus. Aussi cette scène produit-elle très-peu d'effet.

Au cinquième acte, les États sont rassemblés; le roi de Hongrie, après un assaut terrible, les a fait consentir à lui accorder Amélie : à ce prix, il retourne dans ses États, et laisse couronner le prince de Tarente. Montescale proteste hautement contre ce traité; la reine elle-même vient révéler le crime de Tarente et le sien. Louis indigné envoie ce traître mourir sur le tombeau de son frère: content de son supplice, il veut laisser la reine sur le trône; mais elle se punit en se poignardant.

On peut voir par ce seul exposé que cette tragédie présente plusieurs belles conceptions : une reine indignement trahie par celui-là même qui l'a précipitée dans le crime, est un exemple frappant des suites d'une passion criminelle. Malheureusement, et c'est là le vice capital qui empêchera que cet ouvrage ne reparoisse au théâtre avec un véritable succès, il est impossible d'excuser une passion inspirée par un homme aussi méprisable que ce prince de Tarente. On plaint une femme livrée à un amour coupable, quand celui qui en est l'objet a des qualités propres à séduire une belle ame ; mais un choix honteux avilit le plus noble caractére et le déshonore à tous les yeux.

Le roi de Hongrie arrivant en vainqueur, *avec ses drapeaux noircis de l'appareil du deuil*, pour venger la mort de son frère, sans aucune vue d'ambition, sans aucun desir de conquête, respectant les peuples, et n'apportant la guerre qu'aux coupables, présente un caractère aussi noble qu'original. On est fâché que le froid amour qui lui est inspiré par Amélie, paroisse entrer pour quelque chose dans les motifs qui lui ont fait prendre les armes. Ajoutons que cette princesse, qui voit sans aucune inquiétude sa patrie entourée d'ennemis qu'elle devroit s'accuser d'y avoir attirés, et qui d'ailleurs n'est pas un seul moment en danger, ne peut inspirer aucune espèce d'intérêt.

Le rôle le mieux fait, et l'un des plus beaux qu'un poète tragique pût tracer, est celui de Montescale. Ce digne citoyen

Digitized by Google

qui remplit tous les devoirs de magistrat incorruptible et de sujet fidèle, qui vient seul au sein des Etats révoltés et jusque sous le glaive du prince de Tarente, protester courageusement contre le coupable traité qui va se conclure; cet *homme juste et ferme dans ses principes*, qu'aucune menace ne peut effrayer, qu'aucune promesse ne pourroit séduire, paroît tracé sur le modèle de ces anciens magistrats, qui figurent si honorablement dans nos annales. Rien de plus beau que ses réponses au roi de Hongrie, quand ce prince cherche à lui faire avouer le crime de la reine :

Les meurtriers sont morts : ceux qui les ont armés
Par leur voix expirante avoient été nommés.
Suffit-il d'immoler ces vulgaires victimes?
C'est à de grands ressorts que tiennent ces grands crimes.
D'où vient qu'on étouffa par un secret effort,
La vérité qui parle au moment de la mort.

MONTESCALE.

Le ministère auguste où mon devoir m'enchaîne,
Ne doit compte qu'au ciel et qu'à ma souveraine.

LE ROI DE HONGRIE.

Et s'il faut qu'elle-même, auteur d'un noir projet....

MONTESCALE.

Je ne suis point son juge, et je suis son sujet.

LE ROI DE HONGRIE.

. . . . . .
. . . . . Les Etats désormais
Sont d'accord avec moi pour punir ses forfaits.
Du trône, un juste arrêt va la faire descendre.

MONTESCALE.

Au lieu de la juger, ils l'auroient dû défendre.

LE ROI DE HONGRIE.

On croit qu'elle est coupable, on l'abandonne.

MONTESCALE.

Et moi,
Sans rien examiner, je lui garde ma foi.
C'est un foible secours, mais il est pur et ferme.

LE ROI DE HONGRIE.

Dans le silence en vain ce zèle se renferme.
Je saurai par quel ordre ou bien sur quel espoir.....

Digitized by Google

MONTÉSCALE.

Pensez-vous que jamais j'eusse pu recevoir
D'un ordre, quel qu'il fût, l'excuse illégitime?
Nul pouvoir n'a le droit de commander le crime.
Quand le maître au sujet prescrit des attentats,
On présente sa tête, et l'on n'obéit pas.
Mais vous, ignorez-vous les droits de vos semblables?
C'est au ciel à punir quand les rois sont coupables.
Les Etats aujourd'hui sont dans l'oppression;
Quoi que vous attendiez de leur soumission,
Il n'est rien qui m'effraie et rien qui me surprenne:
Mon ame est à Dieu seul, mon cœur est à ma reine;
Ma vie est en vos mains.

Cette scène n'est pas la seule qui mérite d'être admirée. On en trouve encore plusieurs autres que les grands maîtres n'auroient pas désavouées. Telle est celle où le roi de Hongrie déclare au prince de Tarente que la main d'Amélie sera une des conditions de la paix.

. . L'ambition n'a point armé mon bras,
Et le trône de Naples est pour moi sans appas.
Tout m'y rappelleroit une image trop chère:
Il est trop près, hélas! du tombeau de mon frère.
Enfin, il me suffit d'enlever à ces lieux
Leur trésor le plus rare et le plus précieux:
C'est-là l'unique bien qu'il faut que l'on me livre.
Je ne veux qu'Amélie: elle est prête à me suivre.
Point de paix qu'à ce prix.

LE PRINCE DE TARENTE.

Et nous pouvons penser
Qu'on épouse ses droits afin d'y renoncer?
Ces droits si dangereux en des mains étrangères,
Ces droits, source éternelle et de trouble et de guerres,
Naples vous les verroit porter dans vos Etats?
Vain espoir! vains détours! Ne vous abusez pas,
Sire, on n'a vu dans vous qu'un guerrier magnanime,
Que le vengeur d'un frère et l'ennemi du crime.
Mais ne présumez rien d'un pouvoir passager:
Nous avons trop gémi sous un joug étranger;
Nous ne souffrirons plus qu'il pèse sur nos têtes.
Non: jouet des traités, victimes des conquêtes,
Naples, n'en doutez point, ne veut plus voir son sort
Flotter entre les mains de ces enfans du Nord,
De nos heureux climats déprédateurs avares,
Et qu'enfin l'Italie appelle encor barbares.
Ce mot m'est échappé.....

LE ROI DE HONGRIE.

Qu'entends-je? vous n'osez

Combattre

Digitized by Google

Combattre vos vainqueurs, et vous les méprisez !
Il vous sied d'insulter à la vertu guerrière,
De vanter de vos mœurs la douceur mensongère,
Vos arts efféminés, votre luxe pervers !
Esclaves corrompus, orgueilleux dans les fers,
Leur superbe mollesse est encore bercée
Du chimérique orgueil d'une grandeur passée.
Et qu'est donc ce pays, jadis si renommé;
Du feu des factions je le vois consumé.
Le sacerdoce altier lutte contre l'empire;
Le plus fort est tyran, le plus foible conspire.
On rampe, ou l'on opprime; en ce peuple abattu
Le crime est sans courage, et même la vertu.
Je vois trente cités qu'asservissent des prêtres,
S'agiter sous le joug, mais, pour changer de maîtres,
Arborer tour-à-tour sur leurs tristes remparts,
Ou les clefs du pontife, ou l'aigle des Césars.
L'Europe a retenti de leurs longues querelles.
Ils ont couvert de sang ces régions si belles.
La haine héréditaire, au sein de vos Etats,
Enfante dans la nuit ces obscurs attentats,
Ces timides forfaits que la fourbe étudie,
Armes de la foiblesse et de la perfidie.
Et l'on nous charge ici d'un titre injurieux !
Ils t'ont assassiné, mon frère; et dans ces lieux
Leur insolent mépris devant moi se déclare !
Hélas ! en t'immolant ils t'ont nommé barbare !

Quelqu'imparfait que soit le plan de *Jeanne de Naples*, on voit aux beautés mâles et sévères qui brillent dans cette tragédie, que l'auteur étoit dans la force de l'âge et du talent quand il la composa. Aussi donna-t-il *Philoctète* deux ans après, c'est-à-dire en 1783, et *Coriolan* en 1784.

Rien n'est plus connu que le sujet de ce dernier ouvrage : avant M. de La Harpe, il avoit déjà été mis au théâtre plus souvent qu'aucun autre, et toujours sans succès. Le poète s'attachant moins exactement à l'histoire que tous ses devanciers, suppose que le camp des Volsques est assis sous les murs de Rome. On voit dans les deux premiers actes la condamnation et le bannissement de Coriolan : son arrivée chez les Volsques et l'extrémité où il réduit les Romains, font le sujet des trois derniers. Cette disposition fournit à M. de La Harpe plusieurs belles scènes qui ne pouvoient entrer dans le plan des autres tragédies de Coriolan; mais aussi elle défigure étrangement l'histoire et le héros Je ne parle pas de l'impossibilité absolue que tant d'événemens se pressent dans l'espace de vingt-quatre heures; mais d'abord c'est avoir méconnu l'un des principaux caractères de l'histoire romaine, que de supposer Coriolan victime de la haine du peuple, et banni de Rome au moment où l'armée des Volsques la menace de si

Digitized by Google

près : car on sait que la présence de l'ennemi commun faisoit taire toutes les dissentions intérieures, et que tous les partis se réunissoient aussitôt pour le repousser. Cette supposition a encore un inconvénient plus grave, c'est de rapetisser le héros. Ce n'est plus ce Coriolan, qui des murs d'Antium conduit son armée victorieuse jusqu'au pied du capitole, qui apprend à Rome (1) qu'elle étoit moins forte par ses armées que par ses généraux, et qui fait croire long-temps à ses citoyens effrayés, que son génie est passé dans le camp ennemi avec le grand homme qu'ils ont outragé. Un exil de quelques heures, une victoire, un ressentiment presqu'aussitôt apaisé que conçu, voilà à quoi se réduit, chez M. de La Harpe, toute l'histoire de Coriolan. En accumulant, dans sa tragédie, tant d'événemens divers, il s'est mis dans l'impossibilité d'approfondir aucune situation : enfin, par un vice inhérent au sujet, l'intérêt change tout-à-coup de nature au troisième acte, et le danger de Rome succède à celui de Coriolan, qui d'abord avoit vivement ému le spectateur. Il ne falloit pas moins que l'énergie du style et la beauté simple et antique de plusieurs situations pour faire pardonner tous ces défauts. Le nouveau succès que cette pièce vient d'obtenir tout récemment, prouve qu'elle doit réussir toutes les fois qu'il se trouvera un acteur capable de faire valoir le rôle de Coriolan, lequel, quoique bien moins imposant que dans l'histoire, est susceptible d'un très-grand effet au théâtre.

M. de La Harpe termina sa carrière dramatique par *Virginie*. C'est, selon nous, la meilleure tragédie qu'il ait faite depuis *Warwick*, si l'on en excepte *Philoctète*, qui, comme il le dit lui-même, *appartient à Sophocle*. Elle se distingue principalement par la fidélité des couleurs locales, et par une vigueur de style et de pensées, que l'auteur n'avoit porté nulle part à un dégré aussi remarquable. Le rôle de Valérius est heureusement imaginé. Ce personnage, cher à la fois aux plébéiens et aux nobles, veut profiter de la haine que les deux partis portent aux décemvirs, pour les réunir contre ces oppresseurs. Malheureusement après qu'il a donné lieu à deux belles scènes d'exposition, on le perd de vue dans tout le cours de la pièce : il apporte au cinquième acte le décret du sénat qui condamne Appius ; mais Virginie vient d'être sacrifiée, et il semble qu'il a laissé exprès au décemvir le temps de soulever par un grand crime l'indignation publique, afin de l'attaquer sans danger. Une politique

(1) *Ducibus validiorem quam exercitu rem romanam esse.* Tit. Liv.

Digitized by Google

si honteuse rendroit odieux un personnage qui doit être noble et intéressant; mais la punition d'Appius satisfait le spectateur, et ne lui laisse pas le temps de la réflexion. Un défaut plus grand, parce qu'il nuit à l'effet, est la foiblesse du 4e. acte. Il n'offre guère d'autre action que l'arrivée de Virginius dans sa famille, incident qui n'ajoute presque rien à la situation. La belle scène du 5e acte devroit être plus développée : les angoisses du spectateur pourroient y être prolongées davantage; mais M. de La Harpe n'a rien fait d'aussi fort que le dénouement. C'est un des plus tragiques qu'il y ait au théâtre, et le style est digne de la situation. Appius veut faire saisir Virginie par ses licteurs. Virginius la tient serrée dans ses bras :

Qui de vous, ô Romains,
Peut souffrir tant d'horreurs? Qui de vous n'est pas père ?
Si mes mains ne gardoient une tête si chère,
Mes mains de ce tyran déchireroient le cœur.....
Avez-vous des enfans? Sentez vous mon malheur?
Tranquilles et muets, vous voyez ce spectacle!

(*Aux licteurs.*)

Non, barbares, jamais.....

APPIUS.

Ecartez tout obstacle,
Obéissez, licteurs.

VIRGINIUS.

O Dieux! qui l'ordonnez,
Je sauve son honneur que vous abandonnez.

(*Au moment où sa fille va lui être arrachée, il met la main sur un poignard caché sous ses habits.*)

Reçois de mon amour la marque la plus chère.....
Meurs vertueuse et libre, et de la main d'un père :
Meurs.

VIRGINIE.

J'expire.

PLAUTIE.

Ah! grands dieux! Cruel! qu'avez-vous fait?

ICILIUS.

Malheureux!

VIRGINIUS (*allant vers le tribunal.*)

La voilà, monstre! Es-tu satisfait?
Par ce sang qu'a versé cette main paternelle,
Je dévoue aux enfers ta tête criminelle.

Digitized by Google

Romains ! voyez ce sang ! C'est moi.... non, par ma main,
Appius a plongé le poignard dans son sein !
C'est lui, lui.....

Telles sont les tragédies que, d'après l'intention de l'auteur, M. Petitot a conservées dans ses *Œuvres choisies*. On lit, à la suite, dans des extraits raisonnés, et qui décèlent une parfaite connoissance de l'art, les morceaux les plus remarquables de celles qui ne réussirent pas au théâtre, ou dont le suffrage des connoisseurs n'a pas confirmé le succès. Ces tragédies sont assez nombreuses, et elles ont servi plus d'une fois de texte aux épigrammes et aux satires. Cela devoit être, puisque l'auteur s'étoit fait, par son mérite et par ses critiques, un grand nombre d'ennemis. Mais ce seroit se tromper que de croire que ces tragédies aient pu porter une atteinte réelle à sa réputation. D'abord elles ne l'empêchent pas d'avoir fait ses bons ouvrages ; et de plus, elles offrent elles-mêmes assez de beautés pour faire honneur à un écrivain qui n'auroit pas de titres de gloire plus solides. On ne trouveroit dans aucune tragédie moderne une tirade comparable à celle que le poète met dans la bouche de Menzicoff, dans la tragédie de ce nom:

Que ne peut du pouvoir la soif impérieuse !
Je ne m'excuse point, mais songe au moins, mon fils,
Quel avenir brilloit à mes yeux éblouis !
Quel chemin de la fange où j'avois pris naissance,
Jusqu'au rang dont j'osai concevoir l'espérance ;
Et quel champ de lauriers je crus voir devant moi !
Près du trône placé, je n'eus dans mon emploi
Rien qu'une autorité subalterne et précaire :
Il faut pour la garder une éternelle guerre ;
L'on tourne malgré soi contre ses ennemis
Les soins et les talens qu'on doit à son pays.
De mes fautes, hélas ! telle fut l'origine.
Contre des concurrens ligués pour ma ruine,
J'armai tout le crédit entre mes mains remis,
Et pour ne pas tomber, tout me parut permis.
Le prince à ces dangers ne se voit point en butte ;
Il parle, on obéit ; il veut, on exécute ;
Et d'un génie heureux si les cieux l'ont orné,
Dans son brillant essor il n'est jamais borné.
J'embrassois dans le mien une carrière immense.
Possesseur une fois de la toute-puissance,
Jusqu'au grand nom du Czar je voulois m'élever,
Et ce qu'il commmença je voulois l'achever.
Que n'eût point fait, grand Dieu ! sous l'œil de mon génie
De ce peuple naissant la première énergie ;
Ce peuple qui se croit sous la garde du sort,
Et s'avance sans crainte au-devant de la mort ;
Cette terre du Nord, en héros si féconde,
Qui toujours enfanta les conquérans du monde !

Digitized by Google

Je voulois, menaçant les murs de Constantin,
Maître des bord d'Asoph, dominer sur l'Euxin;
De là faire trembler le Bosphore barbare,
Et contre l'Ottoman déchaîner le Tartare;
Sur-tout venger du Pruth l'affront encor récent:
Le Danube couvert des débris du Croissant,
Eût sous un joug nouveau roulé ses eaux captives;
Bizance même eût vu nos vaisseaux sur ses rives,
Insulter l'Hellespont de sa honte indigné,
Et fouler en vainqueurs l'Archipel étonné.
Alors, si quelque tache eut flétrie ma mémoire,
Mes fautes se couvroient de l'éclat de ma gloire.

» Cette magnifique description, dit M. Petitot, avoit alors » un mérite de circonstance indépendant du mérite poétique. » M. de La Harpe mettoit dans la bouche de Menzicoff tous » les projets que Catherine II venoit d'exécuter : rarement » la louange a été plus délicate. »

Assurément la critique doit au moins quelque estime à des ouvrages qui offrent tous plusieurs morceaux de cette force. En général, l'idée qui doit résulter d'un examen réfléchi du théâtre de M. de La Harpe, c'est que s'il n'approfondit pas assez les situations, s'il se contente de belles esquisses au lieu de présenter des tableaux soigneusement finis dans toutes leurs parties, du moins ses conceptions sont variées, et toujours avouées par la raison et par le goût; sa diction est constamment pure et correcte, souvent éloquente et tragique; en un mot, sous le rapport de l'invention, M. de La Harpe sera placé à la tête des tragiques du second ordre; les beautés de style l'approchent quelquefois du premier; du moins, sans prétendre déprécier ce qu'on a pu faire d'estimable après Voltaire, il est inconstestablement le seul qui, depuis ce grand poète, ait su écrire la tragédie.

P. S. Au moment où nous terminons cet extrait, il nous tombe sous la main un article de *la Revue philosophique*, ci-devant *la Décade*, où sont annoncées les *Œuvres choisies et posthumes de M. de La Harpe*. Si cet article ne contenoit que de mauvais raisonnemens, nous ne l'aurions pas remarqué; mais comme on y trouve des faits absolument faux qui pourroient induire le public en erreur, une courte réponse ne sera pas déplacée ici. Cet article n'est d'abord annoncé que comme une simple note sur les différentes éditions des ouvrages de M. de La Harpe. Mais bientôt le bel-esprit se montre à côté du bibliographe; et tandis que l'un avance de petits mensonges, l'autre les assaisonne de plaisanteries et d'épigrammes. « Pourquoi, dit M. X, donner une nouvelle édition de M. de

Digitized by Google

La Harpe, puisqu'on en a déjà publié deux il y a environ trente ans? »

Faut-il répondre sérieusement à cette belle question? Faut-il dire que ces deux éditions, nécessairement très-incomplètes, étoient épuisées depuis long-temps; qu'il étoit naturel de réunir dans un même recueil tous les ouvrages de l'auteur, imprimés séparément; que d'ailleurs la plupart de ces ouvrages étoient devenus très-rares, et qu'il y en a plusieurs dont on a eu beaucoup de peine à se procurer des exemplaires pour les réimprimer.

« Mais, continue M. X, cette édition est faussement intitulée choisie et *posthume* : tout ce qu'elle contient dans les trois premiers volumes avoit été imprimé du vivant de l'auteur. »

Il oublie qu'il vient de parler des changemens faits à *Mélanie*; il ne dit pas que le premier acte de *Jeanne de Naples* est refait presqu'en entier, que l'*Eloge de Fénélon* reparoît avec des corrections importantes, qu'un rédacteur de *la Décade* peut fort bien ne pas approuver, mais qui seront probablement goûtées du public parce que malgré la perfectibilité, le dix-neuvième siècle rétrograde tous les jours. Il ne parle pas de beaucoup d'autres corrections, ni même du poëme intitulé, *les Talens des femmes*, dont on ne connoissoit encore que deux fragmens.

« Je veux bien ajoute-t-il, regarder comme posthume *la* » *Jérusalem Délivrée*; je ne l'avois vue que dans le *Mercure*, » dans l'*Almanach des Muses*, et dans une douzaine de re- » cueils imprimés du vivant de l'auteur. »

Il veut dire qu'il avoit vu dans ces recueils tout au plus deux ou trois fragmens, des huit chants que contiennent les œuvres choisies et *posthumes*.

« Il n'en est pas de même de la *Pharsale* qui a été impri- » mée dans tous les journaux. »

Il veut dire que les journaux ont publié environ deux cents vers des deux chants qui paroissent aujourd'hui pour la première fois.

« Le premier et le septième chant se trouvent dans l'édi- » tion de 1778. L'éditeur, *qui savoit le latin*, avoit même » fait mettre le texte en regard. »

Cette phase signifie apparemment que le nouvel éditeur ne sait pas le latin; d'où il faut conclure que M. X, qui lui reproche sa prétendue ignorance, est très-savant dans cette langue : or il falloit bien trouver le moyen de le faire connoître au public.

« Quant à l'*Apologie de la Religion*, c'est, à la vérité,

Digitized by Google

» un ouvrage nouveau, mais il sera peu lu. Qui est-ce qui » liroit aujourd'hui un ouvrage théologique? Quelques hom- » mes pieux, quelques vrais chrétiens déjà persuadés. »

Il faut avouer qu'ici M. X fait preuve de candeur : il est impossible de dire plus naïvement que les philosophes sont si décidés à avoir raison, qu'ils se gardent bien d'ouvrir les livres où ils pourroient apprendre qu'ils ont tort.

En voilà assez pour faire apprécier la bonne foi et le bon esprit de M. X. S'il n'étoit pas si persuadé de l'étendue de ses lumières, on pourroit lui exposer le plan de M. Petitot, qu'il paroît ne pas comprendre : on pourroit lui dire qu'il n'a voulu faire entrer dans son édition que des ouvrages propres à honorer, sous tous les rapports, la mémoire de M. de La Harpe, bien différent du commun des éditeurs qui ne songeant qu'à multiplier les volumes, entassent dans des *collections complètes*, des productions informes que l'auteur ne destinoit pas à voir le jour, et qui trop souvent déshonorent à la fois l'homme et l'écrivain. M. X répondra peut-être que c'est précisément le choix fait par le nouvel éditeur, qui ne lui plaît pas, et qu'en un mot il ne fait aucun cas de son travail. C'est un grand malheur sans doute. M. Petitot s'en consolera, puisqu'il n'a fait que ce que vouloit faire M. de La Harpe lui-même. Quel meilleur guide auroit-il pu suivre?

C.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

On a donné mercredi dernier sur le Théâtre des Arts, la représentation extraordinaire, annoncée depuis long-temps, au bénéfice de M. Philippe, ci-devant acteur de l'Opéra-Comique, et retiré après ving-cinq ans de service. Les trois premiers théâtres de la capitale concouroient à cette représentation. L'affluence étoit considérable. Outre ce motif de satisfaire à la reconnoissance pour un acteur estimable, comment résister à la curiosité de voir dans une seule et même soirée une comédie nouvelle, *la Capricieuse*, un opéra comique nouveau, *la Sultane*, et *le ballet de la Rosière*, de Gardel l'aîné, entièrement refait, et réduit à un acte, dans lequel devoient danser Vestris et Duport?

Digitized by Google

Sur trois pièces nouvelles, on devoit s'attendre à quelque chute. Le prix double des places avoit doublé la sévérité des spectateurs; mais les deux premières pièces étoient si mauvaises, qu'on n'eût pas été plus indulgent, quand même M. Philippe eût laissé entrer tout le monde gratis. La comédie nouvelle, *la Capricieuse*, n'avoit qu'un seul acte. Ce cadre étoit bien étroit pour le développement d'un caractère, qui peut assurément fournir, n'en déplaise aux dames, cinq actes bien complets. Aussi l'acte unique, qui forme toute la pièce, n'étoit qu'une simple exposition du sujet, suivie assez brusquement d'un mariage im-promptu que le public a cassé avec les plus violens murmures. La pièce ne fût pas même arrivée jusqu'à ce singulier dénouement, sans le talent de Fleury, dont le jeu a suspendu jusqu'à la fin l'explosion du mécontentement public. Il a sauvé l'honneur de son corps; et la Comédie Française lui est redevable de ce que la toile n'est tombée qu'après les salutations ordinaires des acteurs à l'assemblée.

La belle voix de Martin n'a pu obtenir cette foible consolation pour l'opéra comique. Le premier acte de *la Sultane* a été entendu avec assez de patience, et même de faveur. La musique étoit agréable; quelques airs de Martin ont été applaudis. On paroissoit curieux de savoir ce que deviendroit la Sultane dont l'aga des janissaires a conspiré la ruine, afin d'élever au rang de sultane sa propre fille. Mais le style plat et trivial du dialogue, les allusions fréquentes de Martin à son rôle de principal eunuque. *Mon état.... ma position.... quand je serai mort, que fera-t-on de moi dans le paradis de Mahomet..* un stratagême ignoble par lequel l'âge avilit sa fille, ont fait éclater enfin au milieu du second acte le funeste sifflet. La plus grande partie des spectateurs s'est levée aussitôt, comme si la pièce eût été finie. Quelques réclamans ont appelé de cette sentence. Le parterre s'est rassis avec bonté. Il a montré encore de l'attention et de la patience; mais comme on abusoit encore de l'une et de l'autre, il a demandé à grands cris le ballet, et qu'on baissât la toile. La toile obéissante est aussitôt descendue; la Sultane, Mlle Pingenet ainée, paroissoit fâchée de se voir détrônée si-tôt: elle disputoit sa couronne au parterre avec autant d'obstination que sa rivale; elle ne s'apercevoit pas que la toile ennemie s'abaissoit perpendiculairement sur sa tête. On lui crioit en vain de se sauver. Elle n'a cédé à cet avis officieux, qu'au moment où elle alloit être coiffée d'un voile trop pesant pour sa tête. Ce léger incident a fait rire les spectateurs, qui avoient grand besoin d'un peu de gaieté.

Digitized by Google

Jusqu'ici on peut dire que le spectacle n'étoit pas encore commencé. Le Théâtre des Arts se trouvoit en quelque sorte chargé d'acquitter à lui seul la dette de trois théâtres; c'est ce qu'il a fait aussi complètement que s'il eût été solidaire pour les deux autres. Ce nouveau ballet de la *Rosière* soutient dignement la réputation de Gardel; il ne le cède qu'en un point à celui de Paul et Virginie. Celui-ci a trois actes, et le ballet de la *Rosière* n'en a qu'un. Mais d'ailleurs toutes ces bergères d'humeur différente, discrètes, enjouées, timides, folâtres, fuyant devant leurs bergers, poursuivies, atteintes, s'échappant encore, ratrappées, résistant plus ou moins, cédant enfin, et finissant par danser avec leurs bergers, toutes ces humbles pénitentes, si confuses, si repentantes et désormais impeccables, une valse d'une forme nouvelle, et présentant des figures simples, agréables et variées, les heureux efforts de Vestris et de madame Gardel, et de tous les autres coryphées de la danse, pour ajouter à leur réputation et aux plaisirs du public, les nouveaux prodiges de Duport et de sa sœur qui, en paroissant après les autres, ont encore trouvé le moyen d'arracher des applaudissemens aux spectateurs las d'admirer et d'applaudir, enfin, tous les agrémens enchanteurs de la *Rosière* ont amplement consolé le parterre des rigueurs de la *Capricieuse* et de la *Sultane*.

Ce qui a rendu la fin de ce ballet très-piquante, c'est qu'au moment où tout sembloit fini, Vestris, sans s'inquiéter de l'impression qu'avoit laissée son jeune rival, s'est remontré hardiment et fièrement sur la scène après Duport. Sans doute il a voulu faire voir au public que s'il est vaincu et terrassé dans les images du poëme de la Danse, il est toujours debout et inébranlable sur la scène; et c'est ce qu'il a fait voir en effet, en rappelant, avec le plus grand succès, la vigueur et la souplesse de ses premières années.

Un avantage particulier à cette représentation extraordinaire, c'est qu'on est sorti plutôt même qu'aux représentations ordinaires, à la faveur des fortes coupures que le parterre avoit faites dans l'opéra-comique. On assure que les deux pièces sont du même auteur, de M. Hoffman. Avec le talent qu'on lui connoît, il lui étoit facile, sans montrer moins de zèle pour les intérêts de Philippe, de ne pas négliger si fort les siens et ceux du public. La recette n'a été, dit-on, que de quatorze mille francs; celle de la représentation donnée au bénéfice de madame Catalani, a été de trente-trois mille francs.

— L'Opéra-Comique a r'ouvert samedi dernier, par la première représentation de la reprise d'*Il Matrimonio Segreto*. Ce chef-d'œuvre de Cimarosa et de tous les opéras-

Digitized by Google

comiques, avoit attiré une foule extraordinaire. Heureusement pour la gloire du musicien, elle n'a plus rien à redouter des chanteurs. Mademoiselle Crespi, qui joue le rôle de Caroline, a constamment chanté faux, et on peut assurer que quand elle parviendroit à chanter juste, cette musique si vive, si expressive, si mélodieuse, restera toujours au-dessus de ses moyens. On ne peut louer Mad. Crespi la mère, chargée du rôle de la tante, que de ce qu'elle a été jadis; et nous ne pouvons qu'acquitter la dette des Vénitiens. Mais puisqu'elle est très-bonne musicienne, elle devroit bien faire observer à sa fille, que si par extraordinaire on peut se permettre dans *l'opéra-sérieux* le *hurlo francese*, on doit sévèrement se l'interdire dans l'opéra-comique. Le nouveau tenore Bianchi, n'a ni une grande étendue ni un grand agrément dans la voix; mais il possède une qualité qui assurera toujours son succès : l'expression. Encore quelques mois de séjour à Paris, et il sera un fort bon acteur. Barilli est très-plaisant dans le duo du second acte; il exprime avec énergie et même avec noblesse la colère d'un père : cependant il semble que la réputation de Rafanelli dans ce role l'intimide : il n'a pas joué avec la verve accoutumée. Tarulli a de nombreux partisans : nous conviendrons qu'il sait le métier; mais il professe toujours; et cette manière de chanter, excellente au piano d'un élève, n'est point théâtrale. On diroit que la musique ne produit sur ce chanteur d'autre effet que celui de la mesure, et cependant il paroît attacher une si grande importance à la musique, qu'il ne se donne pas la peine de prononcer les paroles. Les instrumens ne sont faits que pour imiter, suppléer ou soutenir la voix humaine, Tarulli semble s'efforcer d'imiter, de suppléer ou de soutenir les bassons de l'orchestre.

— Voici le tableau exact des prix proposés par les différentes classe de la société royale des Sciences de Gœttingue :

Classe des Mathématiques : L'influence qu'exercent l'oxigène, l'azote et les autres espèces de gaz sur la production de l'électricité par le frottement.

Classe d'Histoire : Quelle étoit la nature et l'étendue du commerce de Constantinople du temps des croisades, de même qu'avant et après la conquête par les Francs?

Ces deux prix sont chacun de cinquante ducats. Le terme du premier est fixé au mois de novembre 1806, et celui du second à la même époque 1807. Les mémoires doivent parvenir à l'Académie au commencement de septembre de 1806 et 1807.

Classe des Sciences économiques. — I. L'histoire de l'emploi des domaines en Allemagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

II. L'influence des impositions sur le bien général d'un Etat.

Ces deux derniers prix sont de douze ducats chacun. Le

Digitized by Google

terme du premier est fixé au mois de novembre 1806, et celui du second au mois de juillet 1807. Les mémoires seront envoyés au mois de septembre pour le premier, et au mois de mai pour le second.

—La Société *Littéraire* batave de Leyde à proposé les deux prix suivans :

I. Quelles sont les règles à observer en admettant des mots et des phrases étrangères dans la langue hollandaise?

II. Explication des synonymes hollandais?

Le prix est une médaille d'or de cent cinquante florins. Les mémoires seront écrits en langue hollandaise ou latine, et doivent parvenir à la Société avant le 1er janvier 1807, francs de port, à l'adresse du professeur Siengenbek, ou à celle de M. Tydeman, à Leyde.

— La Société Teylérienne à Harlem avoit proposé pour l'année 1804 :

« Le résultat des expériences et phénomènes connus, sur » l'analogie qu'on prétend exister entre la lumière et le ca- » lorique. »

Aucun des mémoires envoyés n'ayant paru satisfaisant, la Société a prolongé le terme du concours jusqu'au 1er avril 1807. Le prix consiste en une médaille d'or de 400 florins.

— L'Université de Wilna a proposé, le prix suivant :

« Quelles sont les maladies principales des plantes, et quelle » analogie existe entre ces maladies et celles des animaux? »

Le prix est de cent ducats, et les mémoires, écrits en latin, français ou polonais, seront adressés, avant le 1er septembre 1808, au recteur de l'Université, sous couvert des banquiers Reiser ou Kurner. Le prix sera adjugé au mois de janvier 1809.

Au Rédacteur du Mercure.

Lorsque j'étois à la tête des almanachs, je mettois quelque importance à mettre les saints à leur place, et saint Napoléon m'intéressoit spécialement. M. le cardinal légat vient de publier, au nom du Saint-Siége, un mandement où il place cette fête au 15 août, réunie à celle de l'Assomption, avec une oraison particulière pour saint Napoléon. Il nous apprend que ce fut un martyr d'Alexandrie, sous la fin du règne de Dioclétien. Les Bollandistes placent au 2 de mai S. Neapolo; mais les Italiens du moyen âge employèrent beaucoup la terminaison *one*; Pietro étoit *Pietrone*; Jean de Colonne *Giovannone*, et Neapolo devint *Napoleone*. On lit dans l'histoire de Fleury qu'en 1220 S. Dominique ressuscita un Napoléon; ainsi ce nom a toujours été connu et révéré dans l'église.

DE LA LANDE.

MODES *du 30 Juillet.*

Les grandes capotes sont toujours en majorité; on en fait de tant d'espèces! Cependant des femmes très-élégantes leur préfèrent un cha-

Digitized by Google

peau de paille jaune, à petit bord; d'autres, sur un fond de crêpe, portent une plate-forme de paille blanche, une demi-provençale; d'autres enfin mettent, et c'est le dernier goût, un bonnet à la paysanne, d'organdie ou de crêpe, qui a deux barbes plates, couchées au-dessus du front, et dont le fond prend exactement la rondeur de la tête.

Rose et blanc continuent d'être à la mode, non-seulement pour les rubans, le taffetas et le crêpe, mais pour les fleurs; en sorte qu'aux roses ordinaires, par exemple, on mêle de la tubéreuse, et au jasmin simple des pois à fleurs rose.

NOUVELLES POLITIQUES.

Naples, 19 *juillet*.

La nouvelle de l'occupation de Gaëte par les troupes françaises vient d'arriver dans cette ville, et y a excité la plus vive joie. Les seize mille Français qui faisoient le siége de cette place vont se trouver disponibles pour marcher sur la Calabre. On a pu juger dans cette circonstance de l'attachement des Napolitains pour leur roi et pour les Français.

Voici les articles de la capitulation de Gaëte :

Articles de la capitulation demandée par la garnison de la place royale de Gaëte, après un siége de cinq mois et jours, et deux brèches ouvertes.

Demande. — Art. Ier. Le culte de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, sera respecté et conservé.

Réponse. — Accordé.

D. — II. Toute la garnison pourra s'embarquer avec ses armes, bagages, vivres, et tout le train de campagne existans dans la place.

R. — Attendu la valeureuse défense faite par la garnison de Gaëte, il lui est accordé de s'embarquer avec ses armes et bagages; bien entendu que les corps qui la composent ne pourront porter les armes ni servir contre la France et ses alliés, ni celles de S. M. le roi Joseph Napoléon pendant un an et un jour, ni sur le continent, ni dans les îles. Il est accordé à la garnison huit pièces de canon de campagne; le reste de l'artillerie de campagne, celle de la place, et tous les magasins, tant de munitions que de vivres et autres effets militaires, seront remis fidèlement à l'armée française, sans qu'il puisse en être rien distrait. Il est également accordé à la garnison des vivres pour dix jours.

D. — III. Tous les blessés qui restent dans la place, ainsi que les malades, jouiront de tous les droits de l'hospitalité, et seront traités chacun selon son grade. Tout ce qui sera nécessaire sera fourni par l'armée française.

R. — Accordé.

D. — IV. Tous les employés royaux, tels que le gouverneur civil, l'auditeur de l'armée, l'économe royal, et tous les membres du petit tribunal, seront respectés dans leurs personnes, leurs propriétés et leurs familles. Tout individu qui voudra sortir de la place pour changer de pays, ne pourra en être empêché, ni lui, ni sa famille. Les individus dans ce cas devront, pour leur sûreté, se munir des passeports nécessaires.

Digitized by Google

R. — Accordé.

D. — V. Vingt-quatre heures après la ratification de la présente capitulation, temps pendant lequel les troupes napolitaines s'embarqueront, les troupes françaises pourront entrer dans la place. Dans cet intervalle un officier d'artillerie de la place, conjointement avec un officier d'artillerie français, procéderont à la remise de la place en ce qui concerne l'artillerie, les munitions et autres effets.

R. — Le 19 juillet, à huit heures du soir, toutes les troupes composant la garnison de Gaëte devront être embarquées. Néanmoins le même jour, à cinq heures précises du matin, la porte principale de la ville, la poterne du bastion de la Breccia, en avant de la fortification, seront remises aux troupes françaises; aucun soldat français ne pourra entrer ni dans la ville, ni dans la citadelle, à l'exception des officiers et commissaires chargés de recevoir l'artillerie et les magasins de la place. A huit heures du soir, la ville, tout son front du côté de la mer et la citadelle seront occupés par les troupes impériales et royales.

Fait, convenu et souscrit, du côté de la garnison de Gaëte, par MM. Louis Bardet, lieutenant-colonel du génie, et Gaëtano Barone, capitaine commandant le premier corps franc, munis des pleins-pouvoirs de M. le colonel Francesco Hotz, commandant, et par intérim gouverneur de la place; et du côté de S. Ex. M. le maréchal d'Empire Massena, commandant le corps d'armée de siége devant Gaëte, par M. le général de brigade Franceschi, commandant de la Légion-d'Honneur, chef de l'état-major-général du premier corps de l'armée française dans le royaume de Naples, muni des pleins-pouvoirs et autorisation de M. le maréchal.

Le 18 juillet 1806, à onze heures du soir.

(*Suivent les signatures.*)

Londres, 24 juillet.

La chambre des pairs s'est assemblée hier un peu avant trois heures. Les communes s'étant rangées devant la barre,

Le lord chancelier, au nom des commissaires, a prononcé le discours suivant, adressé aux membres des deux chambres :

« Milords et Messieurs,

» Sa Majesté ne perdant pas de vue le rétablissement de la paix à des conditions justes et honorables, a entamé des négociations pour parvenir à ce but si desirable. Leur réussite doit dépendre des dispositions de l'ennemi. En tout événement, S. M. espère avec la plus grande confiance qu'elle trouvera toujours dans toutes les classes de la nation, l'union et l'esprit public, qui peuvent seuls donner l'énergie pendant la guerre, et la sécurité pendant la paix. »

La commission pour la prorogation du parlement ayant été lue, le chancelier a dit :

« Milords et Messieurs,

» En vertu de la commission de S. M., scellée de son grand

Digitized by Google

sceau, et adressée à nous et aux autres lords, laquelle vient de vous être lue au nom de S. M.; et par obéissance à ses commandemens, nous prorogeons le parlement au jeudi 28 du mois d'août prochain, jour où il doit se rassembler ici; en conséquence le parlement est prorogé au 28 du mois d'août prochain. »

D'après l'avis des personnes les mieux informées, le parlement qui vient d'être prorogé, ne se rassemblera plus : sa dissolution doit être incessamment prononcée.

PARIS.

— MM. Molé, Portalis et Pasquier, maîtres des requêtes, sont nommés commissaires, à l'effet de traiter toutes les affaires concernant les Juifs.

— M. Jauffret, vicaire-général de la grande aumônerie, nommé à l'évêché de Metz, est nommé aumônier de S. M., et continuera ses fonctions de vicaire-général de la grande-aumônerie. M. Fournier, évêque de Montpellier, est aussi nommé aumônier de S. M.

— Le Journal officiel du 28 juillet annonce la nomination de M. l'abbé Boulogne, en qualité de chapelain de S. M.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE JUILLET.

Du samedi 26. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 67f. 10c. 66f 90c. 80c. 85c 90c. 67f 66f 90c. 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f. 30c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1153f 75c. 0000f 000 0f 00c 0000 0000f.
Du lundi 28. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 67f. 10c. 40c 20c 25c. 15c 20c 25c 00f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 00f. 00c
Act. de la Banque de Fr. 1157f 50c. 1156f. 25c. 1157f. 50c 1156f 25c
Du mardi 29. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 25c 40c 50c. 40c. 30c. 40c 35c 50c. 45c 30c 40c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f. 80c.
Act. de la Banque de Fr. 1158f 75c. 1157f 50c 1160f. 00c.
Du mercredi 30. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 68f 68f. 15c 68f 68f. 15c. 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c 0 f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1168f 75c 0000f 00c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.
Du jeudi 31.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 68f 10c 67f 85c 90c 80c 6 c 50c 60c. 70c 60c 75c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f 50c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1167. 50c. 1165f 00c. 0000f.
Du vendredi 1er août. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 68f. 5c. 67f. 80c. 95c. 00c 00c 00c 00c 00f
Idem Jouiss. du 22 septembre 1806. 6 f 90c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 0000f 00c. 0000f 0000f 00c 0000f 00c.

ASSEMBLÉE DES JUIFS.

Extrait des procès-verbaux des séances des 26 et 29 juillet 1806.

Samedi 26 juillet, les députés français professant la religion

Digitized by Google

juive, appelés à Paris en vertu du décret de S. M. I. et R. du 30 mai dernier, se sont réunis, à 11 heures du matin, dans une salle attenant à l'Hôtel-de-Ville, sur l'invitation qui leur en a été faite par la circulaire de son excellence le ministre de l'intérieur, du 23 de ce mois, à l'effet de nommer un président, deux secrétaires et trois scrutateurs.

Pour faire cette élection, l'assemblée s'est constituée sous la présidence de M. Salomon Lippmann, comme doyen d'âge, et de MM. Mozes Levy et Henri Castro fils, comme secrétaires.

Elle a commencé ses opérations par l'appel de ses membres. En même-temps il a été procédé, au scrutin, à la nomination du président. M. Abraham Furtado ayant réuni la majorité absolue des suffrages, a été proclamé président par le doyen d'âge.

L'assemblée ayant procédé ensuite, par un seul scrutin, à la nomination de deux secrétaires, MM. J. Rodrigue fils, et Samuel Avigdor ont réuni la majorité relative des suffrages. En conséquence le nouveau président les a proclamés secrétaires, et ils ont de suite pris place au bureau en cette qualité. Il a été procédé, enfin, à la nomination de trois scrutateurs, et la majorité relative des suffrages s'étant réunie sur MM. Olry Hayen Worms, Théodore Cerf-Beer, et Emilie Vitta, M. le président les a proclamés scrutateurs. Ils ont, en conséquence, pris leur place au bureau.

Du 29 juillet. — Les commissaires de l'Empereur, pour traiter les affaires relatives aux Juifs, se sont rendus le 29 juillet, selon les instructions qu'ils en ont reçues de S. Exc. le ministre de l'intérieur, à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine, pour porter à l'assemblée des députés Juifs la série des questions qui doivent faire le sujet des délibérations de cette assemblée, d'après les ordres de S. M. Ils y sont arrivés à trois heures après midi; l'assemblée, prévenue de leur arrivée, a envoyé au-devant d'eux une députation, à la tête de laquelle étoit son bureau.

Au moment où les commissaires de S. M. ont été introduits dans la salle, elle a retenti trois fois des cris de *vive l'Empereur!*

M. Molé a porté la parole, et prononcé le discours suivant:

« Messieurs,

» S. M. l'Empereur et Roi, après nous avoir nommés ses commissaires pour traiter des affaires qui vous concernent, nous envoie aujourd'hui pour vous faire connoître ses intentions. Appelés des extrémités de ce vaste Empire, aucun de vous cependant n'ignore l'objet pour lequel S. M. a voulu vous réunir. Vous le savez, la conduite de plusieurs de ceux de votre religion, a excité des plaintes qui sont parvenues au

Digitized by Google

pied du trône. Ces plaintes étoient fondées, et pourtant l'Empereur s'est contenté de suspendre le progrès du mal, et il a voulu vous entendre sur les moyens de le guérir. Vous mériterez sans doute des ménagemens si paternels, et vous sentirez quelle haute mission vous est confiée. Loin de considérer le gouvernement sous lequel vous vivez comme une puissance de laquelle vous ayez à vous défendre, vous ne songerez qu'à l'éclairer, à coopérer avec lui au bien qu'il prépare; et ainsi en montrant que vous avez su profiter de l'expérience de tous les Français, vous prouverez que vous ne vous isolez pas des autres hommes.

» Les lois qui ont été imposées aux individus de votre religion, ont varié par toute la terre : l'intérêt du moment les a souvent dictées. Mais, de même que cette assemblée n'a point d'exemple dans les fastes du Christianisme, de même, pour la première fois, vous allez être jugés avec justice, et vous allez voir, par un prince chrétien, votre sort fixé. S. M. veut que vous soyez Français; c'est à vous d'accepter un pareil titre, et de songer que ce seroit y renoncer que de ne pas vous en rendre dignes.

» On va vous lire les questions qui vous sont adressées : votre devoir est de faire connoître sur chacune d'elles la vérité toute entière. Nous vous le disons aujourd'hui et nous vous le répéterons sans cesse : lorsqu'un monarque aussi ferme que juste, qui sait également tout connoître, tout récompenser et tout punir, interroge ses sujets, ceux-ci, en ne répondant pas avec franchise, se rendroient aussi coupables qu'ils se montreroient aveuglés sur leurs véritables intérêts.

» S. M. a voulu, Messieurs, que vous jouissiez de la plus grande liberté dans vos délibérations. A mesure que vos réponses seront rédigées, votre président nous les fera connoître. Quant à nous, notre vœu le plus ardent est de pouvoir apprendre à l'Empereur qu'il ne compte parmi ses sujets de la religion juive que des sujets fidèles et décidés à se conformer en tout aux lois et à la morale que doivent suivre et pratiquer tous les Français. »

Il a été ensuite donné lecture par le secrétaire de l'assemblée, des questions proposées par S. M.

Les commissaires de S. M. ont demandé acte de la remise des questions qu'ils déposoient sur le bureau.

Le président leur en a donné acte.

Ils ont alors jugé convenable de se retirer, conformément aux instructions qu'ils ont reçues de S. Exc. le ministre de l'intérieur, quoique divers membres de l'assemblée manifestassent le desir d'être entendus par eux. Ils sont sortis aux cris de *vive l'*Empereur! et ont été reconduits par la députation qui les avoient introduits.

L'assemblée est jusqu'à présent composée de 95 membres.

Digitized by Google

(N°. CCLXIV.)
(SAMEDI 9 AOUT 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

DISCOURS EN VERS

SUR LA MORT,

Précédé d'une Epître à ma Sœur.

Toi, que j'aimai dans ton berceau;
Toi, dont je caressai l'enfance;
Toi, dont l'aimable adolescence
Fit luire à mes yeux le flambeau
De la plus flatteuse espérance,
Quand, profitant de la saison,
Où, plein d'ardeur, l'esprit s'élance
Dans le vaste et bel horizon
Qui s'ouvre à son intelligence,
Je cultivois à l'unisson
Ton cœur, ton esprit, ta raison;
Lorsque je voyois chaque aurore
Embellir d'un nouvel éclat
La fleur que j'avois fait éclore,
Doux charme de mon odorat,
Et qui me promettoit encore

Digitized by Google

La saveur d'un fruit délicat !
Toi, mon aimable Virginie,
Ma sœur, ma fille et mon amie,
Tu n'as pas trompé mes desirs :
Bonne, spirituelle et sage,
Tu m'as donné tous les plaisirs
Que m'avoit promis ton jeune âge.
Que j'ai passé de doux momens
Entre toi, Clarice et mon frère,
Et cette épouse tendre et chère
Loin de laquelle, dans ce temps,
Je perdis un si long printemps !
Cette perte fut passagère ;
Mais ce qui n'a passé jamais,
Ce sont les merveilleux attraits
D'un esprit et d'un caractère
Que le ciel, je crois, pour me plaire,
Daigna composer tout exprès.
Si, pendant cette triste absence,
Qui nous fit verser tant de pleurs,
Le printemps fut pour moi sans fleurs,
Combien d'hivers, en récompense,
Dont elle charma les rigueurs
Par le charme de sa présence !
Aujourd'hui même que les ans
Surchargent ma tête blanchie,
Tous mes hivers sont des printemps
Près de cette adorable amie ;
Et je crois que, pour moi, le Temps
A posé sa faulx ennemie,
Puisque je cueille à tous momens,
Dans les plus tendres sentimens,
Les plus belles fleurs de la vie.
Mais, laissons ce vague propos :
Le Temps, quoi que j'en puisse dire,
Quand je jouis d'un doux repos,
Travaille sans cesse à détruire ;
Et quand du plus lourd des fardeaux
Je sens qu'il me courbe le dos,
Comment, hélas ! puis-je t'écrire
Qu'il m'a soustrait à son empire ?
Sans trop écarter cet objet,
Je veux entamer un sujet
Qui puisse l'instruire et me plaire :

Digitized by Google

La mort.... Quoi, la mort! Oui, ma sœur;
Repousse une injuste terreur :
Tu peux t'en fier à ton frère,
Ce sujet est plein de douceur;
Non pour l'impie atrabilaire,
Qui, dans le fond du monument,
Ne voit que poussiere et néant;
Mais lorsque la Foi nous éclaire,
A la clarté de son flambeau,
On ne voit plus dans le tombeau
Qu'une grotte fraîche et fleurie,
Qui, par le chemin le plus beau,
Nous mène à l'éternelle vie.
C'est là que nous retrouverons
Tous ceux qu'ici-bas nous pleurons.
Notre père si vénérable,
La mère la plus adorable,
Un frère qui, loin de nos bras,
Mourut dans de lointains climats;
Et ces neuf sœurs, fruits éphémères,
Qui ne sortirent du berceau
Que pour entrer dans le tombeau.
Oui, c'est là qu'exempts de misères,
Nous serons à jamais unis
A nos parens, à nos amis,
A cette intéressante Adèle,
Si jeune, si sage, si belle;
A sa mère, qui maintenant
Sourit à cette aimable enfant,
Entrant dans la gloire éternelle.
Je vois aussi, dans ces beaux lieux,
Se réunir à ma famille
Celle que j'adoptai pour fille,
Henriette.... Pourquoi mes yeux,
Au souvenir de tant de charmes,
Se mouillent-ils encor de larmes?
Ah! sois heureuse dans les cieux;
Mais qu'on accorde à ma tendresse
De pouvoir te pleurer sans cesse,
Jusqu'au doux moment où mes vœux
Obtiendront le sort glorieux
Dont tu jouis loin de ton père.
O fille aussi tendre que chère,
Du jour qui te vit expirer

Digitized by Google

Je n'ai plus su que soupirer!
Et quand ma Muse solitaire
Entreprend un chant funéraire,
C'est toi qui le viens inspirer.

DISCOURS EN VERS

SUR LA MORT.

Nous naissons pour mourir. Cette loi générale,
En corrigeant du sort la balance inégale,
Range tous les mortels sous le même niveau.
Quelques jours d'existence, un éternel tombeau,
Voilà notre destin. L'obscurité, la gloire,
Le fatal tombereau, le char de la victoire,
Le flambeau du génie, ou la pâle clarté,
Dont l'instinct guide à peine un esprit hébêté,
Tout n'est rien. Vainement dans un si court espace,
De vertus, de talens, nous laissons quelque trace;
Vainement le pinceau, le ciseau, le burin,
Semblent de nos héros prolonger le destin:
Tout est fini pour eux; et leur cendre endormie
Ne se réveille point dans une académie
Au merveilleux récit de leurs nobles exploits.
Que sert à l'orateur de renforcer sa voix?
Quand elle égaleroit les éclats du tonnerre,
Ne mourroit-elle pas sur cette froide pierre
Où viennent expirer et nos cris et nos pleurs?
Et quand même le temps, sous ses pas destructeurs,
Ne devroit pas briser leurs fragiles images,
En jouiroient-ils mieux des stériles hommages
Que la postérité rendroit à leurs vertus?
Non: rien n'existe, hélas, pour qui n'existe plus!
Dans ce marbre glacé, qu'anima le génie,
Je ne vois que la mort qui contrefait la vie.
Ce sauvage Rousseau qui, dans ses vains écarts,
Pour nous humaniser, vouloit tuer les arts,
Et, d'un style enflammé par l'amour de la gloire,
Menaçoit de brûler le temple de Mémoire;
Ce superbe ennemi de toute instruction,
Qui nous donna ses lois sur l'éducation,
Et qui, pour affermir sa sublime morale,
De ses Confessions étala le scandale;
D'orgueilleuses vapeurs à la fin enivré,
D'un monument public voulut être honoré;

Digitized by Google

Et sa folle fierté se montrant toute nue,
Osa de son vivant briguer une statue.
Jean-Jacques avoit raison : il savoit que l'orgueil
Avec l'homme enfoui s'éteint dans le cercueil;
Et qu'insensible aux vœux des mortels d'un autre âge,
Il ne pourroit jouir de leur tardif hommage.
Que m'importe en effet, dans la tombe où je dors,
Ce respect des vivans, qui n'est rien pour les morts,
Et ce pompeux éclat d'une gloire suprême,
Qui, dans la nuit des temps, doit s'éteindre elle-même?
Que de noms par la gloire à jamais consacrés
L'insatiable temps n'a-t-il pas dévorés?
Celui d'Hercule encor vit dans notre mémoire;
Trente siècles, d'Achille ont respecté la gloire;
Et les chantres divins de leurs faits éclatans
Ont résisté comme eux au ravage des ans;
Mais ils n'en sont pas moins dévoués aux ténèbres
Où sont ensevelis tant d'autres noms célèbres.
Rien n'échappe à l'oubli; tout a le même sort :
L'immortalité même est soumise à la mort.
Puisque tout par degrés se détruit et s'efface;
Puisque tout doit périr sans laisser nulle trace;
Puisque le temps lui-même, en sa course arrêté,
Doit s'éclipser un jour devant l'éternité,
Quel démon ennemi de la nature humaine
De projets en projets sans cesse nous promène,
Et ne permet jamais à nos vagues desirs
De se désabuser des frivoles plaisirs
Où l'on croit tour-à-tour trouver le bien suprême?
O mortel aveuglé, ce bien est en toi-même,
Et non dans les objets que poursuit ton erreur!
Rentre pour un moment dans le fond de ton cœur!
Consulte ta raison; et sa pure lumière
Te montrera bientôt la céleste carrière
Qui seule peut conduire au bonheur souverain.
La Foi, que la Raison t'amène par la main,
Doit y guider tes pas. Suis sa trace fidele :
Quitte, avant de mourir, ta dépouille mortelle;
Deviens l'homme nouveau qui plaît à l'Eternel,
Et d'avance ici-bas tu jouiras du ciel.

Digitized by Google

CONSEIL

AUX TRADUCTEURS EN VERS.

Gardez-vous bien du mot à mot :
Horace et le goût le renie.
Tout pédant traduit comme un sot ;
Evitez sa lourde manie.
C'est la grace, c'est l'harmonie,
Les images, la passion,
Non le mot, mais l'expression,
Que doit rendre un libre génie.
Le plus fidelle traducteur
Est celui qui semble moins l'être.
Qui suit pas à pas son auteur,
N'est qu'un valet qui suit son maître.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

MA CABANE (1).

Ma cabane de la tempête
Ne craint point le souffle odieux ;
L'arbre planté par mes aïeux
Au loin en ombrage le faîte ;
A ses pieds roule avec douceur
D'un ruisseau l'onde diaphane :
Zéphire y porte la fraîcheur.
Ah ! combien j'aime ma cabane !

Ma cabane, de Philomèle
Entend les accords amoureux ;
C'est là que soupire ses feux
La trop sensible tourterelle :
Loin de la ville et des jaloux,
C'est là qu'à l'ombre d'un platane,
Ma lyre rend des sons plus doux.
Ah ! combien j'aime ma cabane !

(1) Cette petite pièce de vers est de M. Flins, qu'une mort presque subite vient d'enlever aux lettres, dans un âge qui lui promettoit encore une longue carrière.

Digitized by Google

Mais vers une rive étrangère
Mes yeux se tournent malgré moi;
La beauté qui reçut ma foi
Vit loin de mon toit solitaire;
Le temple qu'habitent les Dieux
Loin d'elle est un séjour profane :
Mes amours sont loin de ces lieux;
Non, je n'aime plus ma cabane.

M. Flins.

LA RÉSISTANCE VAINCUE.

Vieux fournisseur à sa jeune maîtresse
Disoit hier : — « Pourquoi cette froideur?
» Comment, jamais d'un seul mot de tendresse
» Tu n'as payé ma générense ardeur?
» Jamais un *tu* n'est sorti de ta bouche,
» Toujours un *vous* glacial et farouche
» M'a témoigné dégoût, tristesse, ennui;
» Qu'il soit banni d'entre nous aujourd'hui!
» Tu veux avoir une robe de soie,
» Et des mouchoirs de Mazulipathan,
» Voici tout : mais il faut qu'on me tutoie,
» Autrement rien. » — « Mon Dieu! donne et va-t-en. »

M. Pons (de Verdun.)

ENIGME.

Je suis pointue et suis une merveille :
Sans ame en action je sais parler aux yeux;
Je n'ai point le talent de parler à l'oreille.
Quoi qu'il en soit, en moi tout tient du merveilleux.
Dans tout ce que l'on fait, en juge impartiale,
Je décide du plus ou du moins de lenteur.
Si je parois quelquefois inégale,
C'est sans caprice et sans humeur.

LOGOGRIPHE.

Si tu veux me connoître, approche, ami lecteur,
Et de mon sort vois la bizarrerie :
Ce n'est qu'en m'arrachant et la tête et le cœur
Qu'on me fait jouir de la vie.
J'étois, avant cela, muet, inanimé;
Maintenant je te vois, je t'entends, ô merveille!
De ma taille élégante on est même charmé :
Mes accens flattent ton oreille;
Mais si tu m'as chez toi, qu'on me tienne enfermé;
Que ton œil méfiant me garde et me surveille;

Digitized by Google

Car à voler je suis accoutumé :
J'assure ainsi mon existence.
Si tu me rends la liberté,
Tu me verras, méprisant la potence,
Dans ta maison, en ta présence,
Voler avec témérité.
Mais quoi ! t'entends-je dire, il me fait son histoire,
Et ne dit point son nom; me croit-il un sorcier ?
Sans l'être, ami lecteur, tu peux le deviner;
Et peut-être déjà t'en faisois-tu la gloire.
Mais qu'importe : ce nom, dans son état premier,
(Possédant son cœur et sa tête),
N'avoit que huit pieds seulement,
Dans lesquels tu pourras trouver un élément
Qu'agite souvent la tempête;
Ce qui s'en remplit quelquefois;
Une ville dont, autrefois,
Alexandre fit la conquête;
L'instant qui de Phébus devance le retour,
Et voit encor la nuit lutter avec le jour;
Un vent dont on craint la froidure;
Un continent, qui, selon l'Écriture,
Du genre humain fut le berceau;
De Jupiter une maîtresse;
Celui qui pour un plat vendit son droit d'aînesse;
Un oiseau de rapine; un certain arbrisseau
Qui prête aux jardins sa verdure,
Et devient, au gré du ciseau,
Une symétrique bordure;
D'un insecte ouvrier le merveilleux tissu;
Une rivière en France; une note en musique;
Un oiseau, bon nageur, sur nos tables reçu;
Et jusqu'au bout, s'il faut que je m'explique,
Ba, be, bi, bo, bu;
Sa, se, si, so, su.

Par Decampe *fils, typographe de Narbonne.*

CHARADE.

On risque souvent son aisance
Quand on pousse trop mon premier;
On ne fait point par violence
Ce qu'on fait avec mon dernier;
Dans plus d'une vaine science
On cherche à prendre mon entier.

---

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade, *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Anneau.*
Celui du Logogriphe est *Rosée,* où l'on trouve *Osée, rose, ose.*
Celui de la Charade est *Four-rage.*

Digitized by Google

Un Jeu de la Fortune, ou les Marionnettes, comédie en 5 actes et en prose, par M. Picard, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Impératrice, le 14 mai 1806, et à Saint-Cloud, devant LL. MM. II. et RR., le 22 du même mois. A Paris, chez *Martinet*, libraire, rue du Coq, n°. 15. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste; et chez *le Normant*, libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

En partageant les sentimens du public sur le mérite de M. Picard, nous croyons devoir hasarder quelques réflexions sur les ressources qui restent aujourd'hui pour donner à la comédie le caractère qu'elle doit avoir. Cet examen ne sauroit mieux trouver sa place qu'au moment où nous avons à parler d'une production du meilleur poète comique que nous possédions. La pièce dont il est question est celle du théâtre de M. Picard, où le comique tiré des mœurs soit le plus fort et le plus vrai. Habitué à ne saisir que le côté plaisant de quelques travers, à ne peindre que légérement les ridicules attachés aux différentes situations et aux différens caractères, l'auteur n'avoit pas encore cherché cette profondeur d'observation qui n'appartint qu'à Molière. *Un Jeu de la Fortune* annonce l'intention, et indique la possibilité de se rapprocher de ce grand maître. M. Picard a donc fait un progrès marqué dans son art.

On a dit que la littérature étoit l'expression des mœurs : cette vue générale nous paroît devoir s'appliquer plus particulièrement à la comédie. En effet, rien ne peint mieux les mœurs d'un peuple que son théâtre comique: vainement cherchera-t-on dans les historiens, les voyageurs et les moralistes, des renseignemens certains sur cette partie pleine d'importance et d'intérêt; on n'y trouvera

Digitized by Google

jamais ce qu'Aristophane nous a appris des Grecs, ce que Plaute nous a appris des Romains, ce que Cervantes et Congrève nous ont appris des Espagnols et des Anglais, et ce que Molière nous a transmis sur les Français du siècle de Louis XIV.

Le théâtre comique est et doit être la source la plus certaine où l'on peut puiser des détails de mœurs; l'objet de la comédie est d'amuser le public de ses propres ridicules : pour qu'elle y parvienne, il faut que personne ne puisse s'y reconnoître absolument, et que cependant les peintures frappent assez le spectateur pour qu'il y voie la vérité. Il résulte de cette obligation difficile imposée au poète comique, que ses observations toujours générales ne tombent point dans l'inconvénient des particularités et des exceptions; et qu'on ne peut en révoquer en doute l'exactitude, parce que le succès du poète tient à ce que les observations soient confirmées par le public, seul juge dans cette partie dont on ne peut contester la compétence.

Sans rappeler les distinctions qui ont été faites plusieurs fois entre les pièces de caractère, d'intrigue, etc., on peut dire qu'il y a trois genres de comédies relativement aux mœurs; celles où le poète peint sans ménagement les foiblesses de l'humanité, mais ne dissimule pas les qualités et les vertus qui les balancent ou les font excuser. Molière est le modèle de ce genre : dans presque toutes ses pièces, un homme raisonnable est opposé aux personnages ridicules d'où le comique est tiré. Le second genre consiste à se borner à divertir le spectateur, en flattant ses goûts passagers : c'est le genre qui eut le plus de vogue à la fin du dix-huitième siècle; alors, comme il a été observé souvent, la comédie renforce les mœurs au lieu de les corriger. M. Collin d'Harleville n'a pas été à l'abri de ce défaut, dont il ne s'est préservé que dans le *Vieux Célibataire*. Le troisième genre est celui où le mépris des travers qui dégradent l'humanité, est le mobile principal de

Digitized by Google

l'auteur comique : dans ce genre, qui exige beaucoup de talent, les turpitudes, les vices les plus bas sont présentés gaiment : on rit de ceux qu'on méprise ; et la peinture des mœurs les plus dépravées est loin d'être aussi dangereuse qu'on a paru le croire dans les derniers temps ; elle l'est beaucoup moins que les sentimens romanesques de nos drames, qui ne tendent qu'à amollir le cœur, et qu'à donner aux jeunes gens la plus fausse idée du monde. *Turcaret* est une des meilleures pièces de ce genre.

La pièce dont nous avons à parler s'en rapproche beaucoup. On a fait des reproches à l'auteur sur la hardiesse de ses tableaux ; mais il a trouvé sa justification dans l'état actuel des mœurs. A la première représentation, on trouvoit les traits beaucoup trop forts ; cependant on observoit aussitôt après que la vérité s'y trouvoit : vérité *effrayante*, il est vrai, mais qu'il étoit impossible de méconnoître.

Si au bout d'un siècle, un observateur vouloit se faire une idée juste des mœurs de ce temps, s'il la cherchoit dans les comédies, que trouveroit-il dans le *Jeu de la Fortune* ? Un jargon philosophique et *sentimental* qui ne sert qu'à couvrir la plus basse cupidité, une prétention à la bienfaisance qui n'a rien de vrai ni de solide, et qui n'empêche pas de s'exposer à faire des banqueroutes ; les spéculations les plus viles sur un homme qui vient de faire fortune ; deux femmes qui se le disputent ; et des frères, dont l'un affecte beaucoup de hauteur, l'autre une sensibilité hypocrite, conseillant à leurs sœurs d'employer tous leurs charmes, de faire toutes les avances pour séduire un homme qui un moment auparavant étoit maître d'école de village.

Le succès de cette comédie, l'aveu involontaire des spectateurs, qui trouvoient d'abord de l'exagération dans les peintures, ne prouvent que trop qu'elle est l'expression des mœurs.

Dans les siècles corrompus, les poètes comiques et les mo-

Digitized by Google

ralistes ont deux partis à prendre : l'un, de s'élever avec rigueur contre les vices; l'autre, de s'en moquer, et d'apprendre aux hommes à se défier des fausses apparences dont ils se couvrent.

Le premier parti a beaucoup d'inconvéniens. Il est difficile de soutenir, sans ennuyer, ce ton grave et triste qui ne convient qu'à la morale dogmatique. Quelquefois une vive indignation augmente le talent; et comme Juvénal, on peut tracer des tableaux hideux, mais pleins d'une énergie qui plaît. Ces tableaux, le plus souvent, ne réussissent que parce qu'ils sont exagérés; et quiconque prendroit les satires de Juvénal pour l'expression des mœurs de Rome à cette époque, se tromperoit beaucoup: c'est une faute dans laquelle sont tombés un grand nombre d'historiens modernes, et principalement Gibbon. Cette manière de traiter la morale du monde a aussi l'inconvénient d'exalter la tête des jeunes gens, et de leur inspirer pour les hommes une aversion qui est toujours un défaut essentiel, même quand elle se joint à la vertu. D'ailleurs, ces satires chagrines ne peuvent procurer une satisfaction soutenue; quelque goût qu'on ait pour ce genre, il est rare qu'on lise de suite les ouvrages de Juvénal.

L'autre parti, au contraire, est conforme au caractère général des hommes : on ne craint pas en le prenant de tomber dans l'exagération; on estime les choses à leur juste valeur; et s'il est vrai que le théâtre puisse être de quelque utilité en morale, ce n'est qu'en se renfermant dans ce genre qu'il y parviendra. Molière, qui ne s'en écarta jamais, eut une grande vue que ses successeurs n'ont pas assez suivie : au lieu de ces contrastes presque toujours forcés qui font ordinairement le comique de nos pièces modernes, il introduisit dans presque tous ses grands ouvrages, un homme raisonnable, tel qu'il s'en trouve souvent dans la bonne compagnie, qui fronde les ridicules sans fiel, et dont la conduite mesurée les fait ressortir. M. Picard, dans son Théâtre, s'est presque toujours abstenu

Digitized by Google

de ces contrastes forcés, qui ne produisent qu'un effet momentané; mais il n'a pas suffisamment cultivé cette partie dont nous venons de parler, et dans laquelle Molière a excellé. Du reste, toutes ses pièces, même celles que le public a accueillies avec le moins de faveur, sont dans ce bon genre dont nous avons essayé de donner une idée. Il s'élève avec esprit, grace et naturel contre toutes les espèces de charlatanisme : il ne les fronde pas avec aigreur; il se borne à les montrer sous le voile qui les cache ordinairement.

La plus grande difficulté qu'éprouve le poète comique, c'est de lever, sans violer les lois de la vraisemblance, ce voile dont, sur-tout dans le siècle où nous vivons, les hommes savent couvrir leurs penchans les plus vils. La philantropie, la philosophie, la bienfaisance, la sensibilité, sont aujourd'hui les manteaux dont on se sert pour cacher l'égoïsme, la cupidité et la débauche. M. Picard a très-bien saisi cette physionomie du siècle. On peut remarquer que dans toute ses bonnes pièces, les hommes dont les vices sont immolés au ridicule, ont ce jargon qui, s'il passe un jour de mode, aura dû en grande partie son anéantissement au Théâtre de M. Picard. C'est par les mêmes moyens que Molière, dans le siècle de Louis XIV, détruisit pour jamais les ridicules des précieuses, et les prétentions de l'hôtel de Rambouillet. Pour réussir dans cette vue vraiment grande, il ne suffisoit pas de l'avoir conçue. Il est plus difficile qu'on ne croit de placer les hommes dans des situations qui les forcent à lever le masque, et d'arracher aux plus dissimulés l'aveu naïf de leurs foiblesses. C'est cette difficulté surmontée qu'on n'a peut-être pas assez appréciée dans le Théâtre de M. Picard. L'*Entrée dans le Monde* en offre plusieurs exemples; le caractère hypocrite de Dorival, dans *Médiocre et Rampant*, en seroit un modèle, si le sujet étoit plus approfondi; la *Petite Ville* et *le Collatéral* la présentent dans presque tous les caractères; et dans la pièce nouvelle, la fortune subite de Marcellin le livre à des folies qu'on n'auroit

Digitized by Google

jamais pu prévoir, et qui cependant paroissent toutes naturelles.

Le reproche le plus grand que nous ayons entendu faire à M. Picard, relativement à la pièce dont nous parlons, porte sur le dénouement. On a prétendu qu'il étoit trop rapide, et que les moyens n'en étoient ni piquans, ni bien préparés. Cette critique nous paroît peu fondée. L'idée qu'on s'est formée, pendant le dix-huitième siècle, des dénouemens de comédie, tient à un mauvais système dont il est facile de marquer l'origine, et de montrer la fausseté. Lorsque dans des pièces attendrissantes on eut banni le comique, l'unique ressource fut d'exciter l'intérêt. Pour y parvenir, il fallut des plans combinés avec plus de soin que ceux de Molière. Ce grand poète s'étoit borné à placer ses caractères en scène, à imaginer des incidens qui pussent les faire ressortir; ne se proposant nullement de faire naître un intérêt bien vif, il crut que les dénouemens, quelque négligés qu'ils fussent, passeroient toujours, si du reste l'ensemble de la pièce avoit produit l'effet qu'il s'étoit proposé. En cela, Molière jugea son art en homme de génie et en grand maître. La nécessité qu'on s'est imposée depuis de concevoir le plan d'une comédie comme celui d'un drame, a dû nuire à l'art, et le priver d'une grande partie du comique. Il a fallu que les auteurs oubliassent leur principal but, qui est de faire rire et de saisir les ridicules et les travers, pour s'occuper péniblement d'arranger les fils d'une intrigue. Combien de sacrifices n'ont-ils pas dû s'imposer pour remplir cette obligation! Qu'on cherche à imaginer pour l'*Avare* un dénouement plus régulier que celui qui existe, et l'on verra qu'il faudra retrancher une grande partie du comique des derniers actes. Nous l'avons souvent observé en voyant représenter cette pièce justement considérée comme un des chefs-d'œuvre de Molière: le public ne s'occupoit nullement des explications données par Anselme; il ne songeoit qu'à s'amuser des derniers traits d'avarice d'Har-

Digitized by Google

pagon. Quelques esprits trop délicats se sont élevés contre les tours que l'on joue à l'avare pendant cette dernière scène ; ils ont prétendu que c'étoient des *charges* inventées par les comédiens : nous avons eu lieu de nous convaincre par nous-mêmes que ce sont des traditions qui remontent à Molière. Il ne dissimuloit pas la foiblesse de son dénouement, mais il n'y attachoit aucune importance : il croyoit qu'il suffisoit d'occuper pendant ces explications le public par des *lazzis*. On voit qu'en voulant perfectionner la comédie, on l'a au contraire dénaturée ; et M. Picard ne nous paroît mériter aucun reproche, lorsqu'il trouve le moyen de s'affranchir de cette contrainte inutile.

Sa pièce nous semble avoir des défauts plus réels : tout ce que nous avons dit sur le talent de M. Picard prouve notre estime pour lui ; et nous croyons lui en donner un nouveau témoignage, en nous exprimant franchement sur ce que ses combinaisons peuvent avoir de répréhensible. M. Picard travaille trop vîte : dès qu'il a conçu une idée vraiment comique, il se met à l'ouvrage ; et n'ayant pas assez réfléchi sur toutes les parties de son sujet, il manque souvent les accessoires. Dans *Un Jeu de la Fortune*, il n'y a guère que les rôles de Marcellin et de Georgette dont l'auteur ait tiré tout le parti possible : les autres caractères ne sont en quelque sorte qu'esquissés. Le rôle de M. Dorvilé est foible et sans couleur ; il s'annonce assez bien dans le commencement, mais ensuite il tombe dans des sentimens communs et dépourvus de comique. Sa situation, quoique assez théâtrale, n'amuse pas ; on le méprise sans se moquer de lui : défaut essentiel dans les rôles de ce genre. Le rôle de Valberg mérite le même reproche, surtout à la fin de la pièce : la manière dont l'auteur le présente d'abord est très-comique. Il étoit difficile de tirer un meilleur parti de l'affectation de *sensibilité* dont quelques hommes se servent pour arriver à leur but. Mais M. Picard devoit réfléchir que le comique de ce rôle ne peut se varier : vers la fin

Digitized by Google

de la pièce, on devine tout ce qu'il va dire, tant on est familiarisé avec ses phrases banales. Il falloit n'employer ce personnage qu'au commencement, et le faire disparoître au moment où son comique auroit été épuisé. On pouvoit aussi ne le montrer que dans les derniers actes, sur lesquels son apparition auroit pu répandre beaucoup de comique. Le rôle de Mad. de Saint-Phar est mieux fait : elle se trouve dans une situation fort délicate; et l'auteur a su lui conserver cette fierté et cette décence, qui ne fait que mieux ressortir le peu de délicatesse de ses projets. Cependant on regrette encore que ce caractère ne soit pas assez prononcé ; l'esquisse en est agréable, combien ne plairoit-il pas s'il étoit fini !

Ces défauts ne sauroient nous empêcher de convenir que la pièce renferme des vues comiques, auxquelles nous croyons que M. Picard ne s'étoit pas encore élevé. Nous ne saurions trop l'engager à persister dans ce genre, et à continuer d'approfondir les caractères qu'il mettra en scène. Il est à l'époque où son talent doit être formé; et les petits succès sont désormais peu dignes de lui : en travaillant plus lentement, il ne pourra manquer d'obtenir l'heureux résultat que nous espérons.

P.

Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, depuis son origine jusqu'à la pacification de 1800; par *Alphonse Beauchamp*. Trois vol. in-8°. Prix : 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans; et chez *le Normant*.

Deuxième Extrait. (*Voyez le* N°. *du* 26 *juillet.*)

C'est une source féconde d'instruction et d'intérêt, dans ces grandes catastrophes de la société qu'on appelle les révolutions, de considérer toute l'étendue des conséquences que la violation d'un seul principe entraîne après elle. Il n'y a pas une page de cette déplorable Histoire qui ne démontre, que l'autorité unique d'un souverain légitime est fondée sur la nécessité impérieuse

Digitized by Google

DE LA

rieuse de l'ordre ; et cette grande leçon est écrite en caractères de sang dans les annales de tous les peuples. Cette guerre effroyable de la Vendée fut une terrible réponse à la Déclaration des droits de l'homme ; et ce fut pour le monde civilisé un étrange spectacle de voir des législateurs qui avoient fait de l'insurrection le plus saint des devoirs, punir une insurrection par la destruction totale d'une province. Mais ce grand principe de l'autorité paroît peut-être plus nécessaire encore dans la conduite des chefs de la Vendée, dans leurs entreprises incohérentes, dans leurs jalousies secrètes, surtout dans leur indépendance, qui a détruit le concert de tant de bras levés pour la même cause, rendu tant de courage inutile, et assuré la perte de la plus belliqueuse et de la plus florissante population. Le tableau des circonstances les plus capitales de cette guerre, est très-propre à mettre cette vérité dans tout son jour, et je me hâte d'en reprendre la suite. Dans un sujet si douloureux, il seroit trop pénible de s'appesantir sur les réflexions. Eh ! quelles réflexions peuvent instruire mieux que les faits ?

La prise de Saumur détermina l'évacuation d'Angers. L'armée royale ne fit que passer dans cette dernière ville pour s'en assurer. Elle se porta aussitôt sur Ingrande, Ancenis ; et, de concert avec la division de Charette, qui étoit de l'autre côté de la Loire, elle alla faire une tentative sur Nantes. L'attaque et la défense furent meurtrières. La ville, ouverte de toutes parts, soutint les efforts de toute l'armée de Cathelineau et de celle de Charette, qui faisoit une diversion utile au Pont-Rousseau. Les généraux républicains *Canclaux*, *Beysser*, *Bonnoust*, et le maire de la ville, nommé *Baco*, répondirent à sept attaques différentes dans le même temps. *Baco* seul fut blessé. Plusieurs postes furent emportés, malgré la vigoureuse résistance des assiégés ; et Nantes alloit tomber au pouvoir des Vendéens et de quelques Bretons qui venoient de se réunir à eux ; déjà même les plus déterminés avoient pénétré jusque sur la place Viarme, lorsque le généralissime Cathelineau, qui les conduisoit à la victoire, fut atteint d'un coup mortel. A l'instant le découragement se glisse dans les rangs des royalistes ; ils abandonnent leur conquête : d'Elbée, Bonchamp et le prince de Talmont s'épuisent vainement pour les ramener au combat. Ils se voient contraints de faire leur retraite sur Angers, et ils repassent la Loire. Cathelineau meurt à Saint-Florent, et la masse de l'armée se retire pour aller faire la moisson.

On a dit dans le temps, et M. Beauchamp le répète aujourd'hui, que la prise de Nantes auroit pu entraîner la chute de la république ; mais il est plus certain qu'un échec devant

Digitized by Google

cette ville devoit détruire toutes les espérances des insurgés, et que si quelqu'esprit sage avoit su profiter du mauvais succès de cette excursion, la guerre civile auroit pu être étouffée à cette époque. Il étoit facile d'achever la séparation de toute l'armée et de ses chefs par une amnistie générale ; mais on les réunit au contraire par le fameux décret d'extermination contre tout le pays. Toutes les propriétés devoient être livrées aux flammes, les combattans détruits; les femmes, les vieillards et les enfans devoient être transportés dans l'intérieur. En sorte que quand même ils auroient été dans la disposition de ne plus combattre pour le prétendant, on les forçoit de s'armer de nouveau pour leur propre défense. Les Vendéens s'organisèrent : ils choisirent d'Elbée pour leur nouveau généralissime, et ils formèrent un conseil d'administration pour gouverner le pays. Charette donna dès-lors un signe de mécontentement, en ne participant point à la nomination du général en chef, ni à la composition du conseil supérieur.

La nécessité de se défendre fit trouver de nouvelles forces dans les provinces proscrites et déjà dévastées : tous les hommes devinrent guerriers ; les femmes mêmes intéressées au succès de leurs armes, enflammoient le courage des moins résolus par leurs discours ou par leur exemple; plusieurs suivirent leurs époux ou leurs frères. Un esprit martial passoit dans tous les cœurs.

Pour exécuter l'horrible décret de la Convention, il falloit des armées d'incendiaires. La France en étoit couverte dans ces temps malheureux : tous ceux que renfermoient les prisons et les galères avoient obtenu leur liberté. On les réunit; et comme des troupeaux de bêtes féroces, on les lâcha sur leur proie pour la dévorer.

Attaqués sur cinq points différens, les Vendéens se défendirent avec chaleur; et le désespoir leur donnant une force extraordinaire, d'assaillis qu'ils étoient ils devinrent bientôt assaillans. L'armée de Mayence, et quelques corps de volontaires, pour lesquels il faut faire une honorable exception, se firent hacher en combattant; tout le reste prit la fuite.

Quelqu'importante que fût cette victoire, elle devint fatale aux insurgés. Les chefs se crurent à la veille d'obtenir le prix de leurs efforts; et chacun d'eux se promettant d'y contribuer plus que son voisin, et d'attirer sur lui seul les regards et la reconnoissance de la postérité, ne voulut plus combattre en commun. Charette se tint tout-à-fait à l'écart, et laissa supporter à la grande armée de l'Anjou et du Poitou le poids accablant des plus rudes attaques.

Enflammés par leurs revers, les généraux et les proconsuls

Digitized by Google

de la Convention réunirent toutes leurs forces, et se portèrent d'abord sur Châtillon, qui étoit défendu par Lescure. Après divers succès, Westermann chassa devant lui les royalistes; et s'étant emparé de la ville, il y trouva tous les papiers du conseil supérieur, qui venoit de se retirer précipitamment vers Chollet.

Dès le lendemain, Bonchamp qui accouroit au secours de Lescure, fondit avec impétuosité sur les républicains, et reprit en un moment tout ce qui avoit été perdu la veille. Toute l'artillerie, les bagages, les vivres et le trésor des conventionels lui furent abandonnés. Ses soldats voulant célébrer cette victoire, s'enivrèrent avec de l'eau-de-vie; et n'écoutant plus la voix de leurs chefs, ils se répandirent en désordre, pour chercher le repos ou pour se livrer à de nouveaux excès. La nuit paroissoit devoir les sauver du danger de cette indiscipline, lorsque Westermann, revenant sur ses pas à la tête d'une nouvelle troupe, égorge les premiers postes qu'il surprend au cri de *vive le roi*; il arrive dans Châtillon, et fait main-basse sur tout ce qu'il rencontre. Les chefs royalistes eurent à peine le temps de monter à cheval et de se sauver. Le général républicain les poursuivit; mais ne pouvant les atteindre, il revint aussitôt dans la ville qu'il trouva encore évacuée par les siens. Irrité par toutes ces vicissitudes, et se laissant aller au sentiment d'une aveugle colère, ou plutôt à sa férocité naturelle, il ordonna la destruction entière des habitations et le massacre de tout ce qui respiroit encore : à l'instant toute la ville fut embrasée, et peu de momens après elle n'offroit plus qu'un monceau de ruines et de cadavres.

Les Vendéens, qui avoient eu le temps de se recueillir et de se rallier pendant cette horrible exécution, se présentèrent de nouveau pour rentrer dans la ville; mais ne trouvant plus qu'un vaste sépulcre ils reculèrent d'effroi. La stupeur, la rage et la vengeance se succédèrent rapidement dans leurs cœurs, et ils passèrent au-delà pour se replier sur Mortagne : l'armée républicaine les suivit de près, les débusqua, et Mortagne fut encore livrée aux flammes. Continuant ensuite sa marche sur Chollet, elle fut arrêtée à Saint-Christophe par l'armée royale, qui fit les plus grands efforts pour l'empêcher de passer outre. C'est là que Lescure fut blessé à mort, et qu'il fut tiré sanglant de la mêlée par ses officiers. On le transporta sur-le-champ à Beaupreau; et l'armée fit encore sa retraite sur Chollet.

Une bataille générale devenoit inévitable; mais l'issue paroissoit fort douteuse : deux défaites successives, la mise hors de combat d'un chef distingué, et, par-dessus tout, l'isolement de Charette, ne laissoient plus d'espoir de salut qu'en se

Digitized by Google

dévouant tous à vaincre, ou à mourir sur la place. D'Elbée jugea parfaitement sa position; mais le prince de Talmont pensa qu'il étoit prudent de se ménager une retraite de l'autre côté de la Loire : c'étoit s'avouer vaincu. Il promettoit que toute la Bretagne se leveroit en masse à l'approche de ses libérateurs, et que l'Angleterre feroit passer des secours considérables en hommes, en munitions et en argent. Illusions d'un courage abattu, qui n'avoit plus la force d'affronter le danger présent, et qui se flattoit de vaincre en fuyant! Bonchamp partagea son opinion, ou plutôt céda par déférence, car il n'étoit pas timide, et on envoya quelques détachemens s'emparer de Varades à la vue de Saint-Florent. Cette précaution prise, on se jeta dans Chollet pour y attendre les républicains.

Ceux-ci qui venoient de bivouaquer sur des tas de morts, et qui étoient victorieux, furent encore renforcés par toutes les divisions qui accouroient pour prendre part à l'action. Toute l'armée, commandée par le général Léchelle, se mit en mouvement dès la pointe du jour pour attaquer; mais elle fut prévenue par l'armée royale, qui vint fondre sur elle avec une fureur désespérée. Le centre et l'aile droite furent d'abord enfoncés par Bonchamp, d'Elbée, la Roche-Jacquelin et Stofflet; mais l'égalité du combat ayant été rétablie, les deux armées se pressent, les bataillons s'approchent, la mêlée devient générale, on se serre corps à corps, et des deux côtés il se fait des prodiges de valeur. Mais, tandis que d'Elbée et Bonchamp tombent percés de coups dans la foule des morts, le prince de Talmont détermine la retraite en fuyant vers la Loire. On enlève les deux généraux mourans; ils sont encore poursuivis jusqu'à Beaupréau : toute l'armée les suit en poussant des cris d'admiration, de douleur et de rage; d'Elbée la quitte et cherche une retraite hors de ses rangs; elle arrive à Saint-Florent, et, furieuse, elle veut venger sa défaite par le massacre des six mille prisonniers qui étoient en son pouvoir. C'est dans cette circontsance que Bonchamp, sentant approcher sa fin, voulut illustrer sa mort par un acte d'héroïsme qui malheureusement ne pouvoit être utile à son armée. Il demanda la grace de tous les prisonniers; et comme il étoit impossible de les transporter au-delà du fleuve, ils furent tous remis en liberté. Cela fit six mille hommes de plus que les Vendéens eurent à combattre par la suite. Au moment même où l'armée royale traversoit la Loire, Bonchamp eut la douleur, avant de mourir sur le rivage opposé, d'entendre des coups de canon tirés sur les siens par ceux qu'il venoit de sauver.

C'est du 16 au 20 octobre 1793 que se fit le passage de la

Digitized by Google

Loire. L'armée royale traînoit à sa suite les femmes, les vieillards et les enfans qui avoient pu échapper au fer des républicains. Cette réunion formoit en tout environ soixante mille ames; mais il n'y avoit guère que quarante mille combattans. La division de Charette, que le danger du corps de l'armée n'avoit pu faire changer de système, étoit restée dans son ancien quartier de Légé.

Aussitôt après la mort de Bonchamp, la Roche-Jacquelin fut nommé généralissime, et toute l'armée marcha sur Laval. Elle n'étoit plus commandée alors que par le général en chef, par Stofflet et par Bernard de Marigny. Lescure la suivoit; mais il étoit mourant. L'armée du général Léchelle, qui venoit aussi de traverser la Loire, arriva devant Laval le 25 octobre; et sans donner le temps aux royalistes de se reconnoître, il fut résolu qu'on les attaqueroit dès le lendemain. Ce qui arriva alors prouve bien ce qui seroit arrivé à Chollet sans le conseil fatal du prince de Talmont. L'armée vaincue battit complétement l'armée victorieuse, uniquement parce qu'il falloit vaincre ou mourir : tant l'unité de vue et de sentiment donne de force, et tant la nécessité de se tirer d'une position périlleuse, donne au courage une invincible énergie!

Cette armée fugitive devoit cependant succomber dans un pays où elle ne trouvoit pas même tout ce qu'il falloit pour réparer le dommage qu'occasionne toujours une bataille gagnée. La victoire de Laval montra combien les promesses du prince Talmont avoient été légères, puisqu'elle ne parut pas aux Bretons un gage assuré pour de nouveau succès, et qu'ils se tinrent encore en repos devant ceux dont ils admiroient les exploits. Abandonnée à ses propres forces, qui diminuoient tous les jours, l'armée traversa toute la Bretagne sans recevoir aucun secours, et elle alla devant Granville montrer l'impuissance où elle se trouvoit de s'ouvrir un passage pour recevoir les secours qu'on lui promettoit de l'étranger. L'échec qu'elle éprouva devant cette place, attaquée sans moyens de succès probable, la réduisit à la défensive, et désormais il ne lui fut plus possible de combattre que pour reculer sa perte, devenue dès-lors inévitable.

C'est dans ce dessein qu'après avoir quitté Granville, elle vint encore fondre sur les républicains, qui lui coupoient la retraite à Pontorson et à Antrain. La victoire indécise ne céda qu'aux cris des femmes Vendéennes qui réchauffèrent le courage de leurs défenseurs, et qui les renvoyèrent sur le champ de bataille. Tout plia devant eux, et ils dispersèrent ou culbutèrent tout ce qui s'opposoit à leur passage. Ce fut là leur

Digitized by Google

dernier succès. Toute l'histoire de cette funeste expédition, n'est plus qu'une suite de défaites et de désastres. Revenus vers les bords de la Loire, ils tentèrent vainement d'emporter la place d'Angers pour se procurer des bateaux et repasser sur la rive gauche. Fugitifs sur la route du Mans, et pressés de toutes parts, ils se jettent dans la ville, s'y barricadent, et soutiennent quelque temps l'attaque de toute l'armée; ils y sont bientôt forcés, taillés en pièces. Le soldat républicain y fait une horrible boucherie de toutes les foibles victimes de la guerre, qui suivoient l'armée par le seul instinct de leur conservation. Tout est fusillé sans distinction d'âge, de sexe, et même de parti. Sept ou huit mille hommes, restes malheureux de toute cette multitude, s'échappent du carnage, et sont ralliés par les chefs. Ils fuient par Laval, et arrivent exténués à la vue d'Ancenis. A l'aspect des rives qu'ils avoient quittées si imprudemment, leur courage se ranime encore. On assemble rapidement quelques bois pour en former des radeaux. La Roche-Jacquelin et Stofflet passent le fleuve au moment où le canon républicain tonnoit déjà sur les travailleurs. Quelques centaines de leurs soldats se précipitent et abordent heureusement de l'autre côté. Tout le reste se retire en désordre sur la route de Nantes. Ces tristes débris sont bientôt joints à Savenay, où ils trouvent enfin un dernier refuge et un tombeau. Carrier exerçoit alors dans la ville de Nantes sa froide cruauté. Ceux mêmes qui avoient mis bas les armes à Savenay, et qui avoient crié *vive la république*, furent tous exterminés par ses ordres. Ainsi disparut toute cette population moissonnée par l'ignorance ou la barbarie de quelques hommes pervertis par de faux principes, et qui malheureusement pouvoient disposer de toute la force publique pour les établir.

M. Beauchamp met en doute si la postérité ratifiera les éloges donnés par la Convention à quelques-uns de ces hommes : cela est fort douteux en effet; mais ce qui ne l'est nullement, c'est que la postérité qui ratifieroit tant de massacres inutiles, ne vaudroit pas mieux que la Convention.

De tous les chefs royalistes qui avoient passé la Loire, la Roche-Jacquelin, Stofflet et Bernard de Marigny, furent les seuls qui rentrèrent dans la Vendée. Lescure étoit mort de ses blessures à quelques lieues de Laval. Le prince de Talmont fut pris après la déroute du Mans, traîné dans les prisons de Rennes et conduit à l'échafaud. Lorsque ce prince se vit entre les mains de ses ennemis, il monta son courage au niveau de sa situation, et il mourut en héros.

Du côté des républicains, tous les généraux qui avoient fait

Digitized by Google

preuve de valeur, reçurent une mort ignominieuse pour prix de leurs services; et les vainqueurs, dans cette lutte terrible, furent encore traités plus cruellement que les vaincus.

G.

(*La fin incessamment.*)

Le Spectateur Français au 19e Siècle, ou *Variétés Morales, Politiques et Littéraires*, recueillies des meilleurs écrits périodiques. Tome III. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. L'ouvrage complet, trois vol., prix : 15 fr. et 19 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez le *Normant*.

Le *Spectateur Français* est un recueil d'articles choisis dans ce journal même, dans celui de l'Empire, et dans ce petit nombre de feuilles dont les rédacteurs, après avoir annoncé les nouvelles vraies ou fausses de chaque jour, consacrent du moins leur dernière page à soutenir, à propos d'un nouveau livre, les anciens, les immuables principes de la raison et du goût. Ces sortes d'écrits, quelque bien faits qu'ils puissent être, ne sont point comptés parmi les ouvrages que, selon Horace, on relit jusqu'à dix fois avec un nouveau plaisir : *Decies repetita placebunt*. Semblables, au contraire, à ces feuilles de chêne qui remplissoient l'antre de la Sibylle de Cumes, leur sort est de contenir quelquefois des vérités utiles, d'exciter toujours une curiosité assez vive, et de se dissiper au moindre vent dans les airs. C'est pour les soustraire à cette destinée que ce recueil a été entrepris.

L'éditeur a pensé que parmi les morceaux de littérature qui échappent tous les jours à la plume de nos journalistes, plusieurs méritoient d'être conservés, et il les a réunis en quelques volumes dont celui que j'annonce est le troisième. Je ne puis ni louer, ni désapprouver le choix qu'il a fait : lié par mes sentimens, autant que par mes principes avec presque tous les critiques dont les articles ont formé son recueil, il me conviendroit peu de faire leur éloge, et encore moins leur censure. Mais comme en défendant les mêmes vérités, je partage aussi tous les torts qu'ils se donnent aux yeux d'un certain parti, il doit m'être permis, puisque j'en trouve l'occasion, de faire du moins leur apologie.

Et d'abord, ce n'est point eux qu'il faut accuser d'avoir voulu faire lire une seconde fois leurs articles; car l'éditeur n'a point jugé à propos de les consulter, avant de réimprimer leurs ouvrages. En second lieu, j'avoue que ce recueil ne res-

Digitized by Google

semble en rien à celui qui porte en Angleterre le même titre. C'est un autre style, et une manière toute différente de considérer les objets; mais aussi ses auteurs se sont proposé un bien autre but. Pourquoi nous parle-t-on sans cesse de cette critique aimable et légère, et de ces plaisanteries innocentes qui firent le mérite et le succès du journal anglais? Pourquoi voudroit-on que nous cherchassions à nous en rapprocher? Eh! qu'a de commun le siècle où nous écrivons avec celui où vécurent les Stéele et les Addisson?

Lorsque le Spectateur anglais parut, l'Angleterre commençoit à respirer de ces longs orages qui, pendant un demi-siècle, n'avoient cessé de la bouleverser: voilà l'unique ressemblance entre ce qu'elle étoit alors, et ce qu'est la France aujourd'hui. Du reste, le bon goût y régnoit; les arts et les lettres y étoient cultivés avec gloire: c'étoit le temps de Pope, de milady Montague, d'une foule d'autres auteurs que les Anglais citent encore avec orgueil; c'étoit le temps de leur bonne littérature, et, si on peut s'exprimer ainsi, leur siècle de Louis XIV. De là vient que ce journal contient très-peu de critiques amères: ce qu'on y rencontre, ce sont des plaisanteries plus ingénieuses que piquantes, des portraits singuliers, des censures légères et fines des mœurs, tout ce qu'un esprit délicat et poli peut imaginer pour amuser ses lecteurs; mais aussi tout ce qui annonce un observateur qui est à son aise, et qui, ne trouvant dans les défauts de ceux qui l'entourent rien qui puisse l'affecter profondément, compose pour son plaisir des tableaux capables, non pas de corriger, mais seulement d'égayer ceux qui les verront.

Nous sommes venus dans des circonstances bien différentes. Le siècle de Louis XIV est fini: il y a un siècle, il y en a dix entre cette époque et celle où nous écrivons. Où sont-ils ces auteurs qui, par leurs ouvrages, doivent nous commander, sinon l'admiration, du moins les égards? *Apparent rari nantes in gurgite vasto:* on peut m'en citer quelques-uns; mais combien leur nombre est petit! Et où sont ces talens estimables que l'on nous accuse d'avoir découragés? Que sont-ils devenus ces bons livres qu'à leur naissance on nous reprochoit d'avoir injustement censurés? Je sais bien que les presses gémissent, et que bientôt la foule des imprimeurs ne pourra plus suffire à celle des écrivains; mais les siècles où l'on écrit le plus ne sont pas ceux où l'on écrit le mieux; et je demande ce qui restera après un petit nombre d'années de tout ce que l'imprimerie ne cesse d'enfanter tous les jours? Nous disons que notre littérature est en décadence; nos descendans diront plus encore; et si la postérité s'étonne des plaintes que nous

Digitized by Google

ne cessons de faire contre les mauvais auteurs, c'est que leurs noms même ne parviendront pas jusqu'a elle.

Nous regrettons la perte de quelques secrets qui étoient connus des anciens ; nous sommes fâchés de n'avoir plus l'art de peindre sur le verre ; nous ne savons plus, disons-nous, composer le feu grégeois. Misères, que tout cela ! Il y a un secret bien plus précieux que nous avons perdu, et auquel nous ne songeons pas. Nous ne savons plus lier des pensées, les disposer dans un ordre convenable, les appuyer les unes par les autres, en former un ensemble qui attache et qui intéresse des lecteurs ; en un mot, nous ne savons plus faire un livre. Cet art célèbre, qui fut autrefois particulier aux Français, et qui commença leur gloire, a fini par se perdre comme tant d'autres arts.

Grands écrivains du dernier siècle, qu'avez-vous fait du dépôt qui vous fut confié ? Que sont devenus dans vos mains les principes de ce bel art qui immortalisa les Bossuet et les Boileau ? Je n'ai dans ce moment ni la prétention, ni la volonté de juger vos chefs-d'œuvre ; trop de passions et d'intérêts s'éleveroient contre moi ; mais la postérité les jugera, et elle trouvera peut-être que ce siècle, si fastueusement appelé par vous le siècle de lumières, seroit à plus juste titre nommé celui des Dictionnaires, et qu'enfin vous avez mieux connu le secret d'empiler des pensées que celui de les ordonner. Que sont en effet vos meilleurs poëmes et vos meilleurs discours ? Des répertoires de pensées, de faits et de descriptions ; des Encyclopédies d'éloquence et de poésie. Mais des livres bien faits, mais des suites naturelles de beaux tableaux et de belles pensées, il faut remonter un siècle plus haut pour en rencontrer. Et on trouve que nous traitons trop sévèrement les auteurs !

Mais eux-mêmes comment traitent-ils leurs lecteurs ? Ils veulent qu'en jugeant leurs livres nous observions une certaine mesure, et ils n'en connoissent point pour les composer. Ils trouvent mauvais que nous nous écartions de certaines règles qui, après tout, ne sont pas sans exception, et ils s'affranchissent de celles du goût, de celles de la raison, de celles de la grammaire. Je puis me tromper en quelque chose ; mais il y a un fait qu'on ne sauroit me contester, et dont je suis en état de fournir la preuve : depuis trois ou quatre années, que, non par goût, mais pour remplir les fonctions dont je me suis chargé, je lis les ouvrages nouveaux, il ne m'en est encore parvenu aucun qui fût d'un bout à l'autre écrit en français : je n'en excepte point, pas même ceux dont les auteurs passent

Digitized by Google

pour veiller sur la langue, parce qu'en effet leurs prédécesseurs furent établis pour cela. Des rapsodies cousues de solécismes, voilà presque tous les livres du jour. Des jeunes gens, des hommes qui savent à peine parler, voilà presque tous nos auteurs, voilà ceux qui se plaignent de nos censures dans les autres journaux; et alors même qu'ils se plaignent, ils ne savent pas se plaindre en français.

On nous accuse d'étouffer les talens ! Mais qu'on nous dise donc quel est le talent véritable que nous n'avons pas cherché à encourager; quel est l'ouvrage avoué par la raison et le goût que nous n'avons pas loué; et de ce tas de livres qui sont tombés successivement les uns sur les autres dans ces dernières années, quel est celui que nous avons censuré, et qui s'est trouvé n'avoir pas mérité nos censures; que nous avons condamné, et que tout le monde ne condamne pas aujourd'hui ? Que disons-nous enfin à tous les auteurs, si ce n'est ce que Boileau leur a dit un siècle avant nous ? *Avant que d'écrire, apprenez à penser* ? Et est-ce notre faute si nous sommes obligés d'ajouter : *Apprenez aussi, apprenez à parler.*

Tel est l'état où nous avons trouvé la littérature. Nos grands hommes avoient disparu, et le siècle de Louis XIV étoit déjà loin de nous; ce n'est pas assez dire : ces grands hommes n'avoient pas laissé de disciples; et c'est dire encore peu, leur gloire elle-même n'étoit plus : Bossuet, Racine, Boileau avoient été détrônés; tous ces grands noms dont la France s'honore, avoient été livrés aux insultes de la populace des écrivains. Les grands hommes de tous les siècles et de tous les pays avoient été appelés, jugés et presque toujours condamnés au tribunal de je ne sais quelle philosophie; et cette puissance, vraiment révolutionnaire, auroit effacé, si elle avoit pu, jusqu'au souvenir des anciens chefs-d'œuvre. Se souvient-on de l'empire qu'elle exerçoit encore il y a sept ou huit ans, et de ce dédain avec lequel elle prononçoit les noms des législateurs de notre littérature, et de ces préfaces astucieuses, de ces commentaires perfides dont elle accompagnoit leurs ouvrages, pour les décréditer, et de ces éditions mensongères dans lesquelles au moyen de certains passages, interposés, tronqués, altérés, elle présentoit comme étant eux-mêmes des philosophes, ceux qu'elle ne pouvoit autrement diffamer ? Ce n'étoit pas assez que Corneille ne fût qu'un radoteur sublime, Boileau un versificateur, Pascal un visionnaire, Bossuet un déclamateur : Pascal étoit un athée, et Bossuet étoit marié !

« Bossuet et Fénélon (s'écrie l'éditeur de cet ouvrage, en » traçant le tableau de notre littérature, au moment où les

Digitized by Google

» articles qu'il a recueillis parurent pour la première fois), » Bossuet et Fénélon sont calomniés dans leur croyance, et » une vie entière toute consacrée à la défense aussi bien qu'à » la pratique de la religion, devient inutile à la mémoire de » ces grands hommes. Celle de Leibnitz et de Bacon est expo- » sée à un semblable outrage. Les écrits de Pascal, d'Euler, » de Montaigne même, sont falsifiés; et l'art des faussaires, » perfectionné par les ennemis du christianisme, devient leur » arme favorite contre la vérité et contre les grands noms » qui écrasent leur orgueil, et déconcertent leurs décisions » impies. Fleury, le bon Rollin, Fénélon lui-même se voient » oubliés en matière d'éducation; et leurs ouvrages immor- » tels, relégués au rang des livres surannés, comme l'apa- » nage des radoteurs, sont remplacés par les romans d'un » sophiste orgueilleux. »

Et on veut que les critiques respectent des auteurs qui n'ont rien respecté ! Ils ont tout osé pour l'erreur; ils l'ont osé dans des livres qu'ils adressent à la postérité; et nous..... Ah ! ce n'est pas sur des feuilles légères, ce n'est pas même dans des livres, c'est sur la pierre et l'airain que nous voudrions graver leurs excès; et si nous le pouvions, nous aurions dû le faire.

Lorsque le champ de la littérature est en plein rapport, lorsqu'il se couvre tous les ans de nouvelles fleurs, alors il faut que le critique se garde bien de fouler d'un pied trop pesant le terrain qui doit les porter; alors, tout ce qu'on peut lui permettre, c'est de s'armer de la baguette du ridicule, et de secouer légérement les chenilles qui pourroient les flétrir. Mais lorsqu'elles ont tout dévoré, lorsque ce champ ne produit plus que des ronces et des poisons, c'est le fer alors qu'il faut employer; alors il faut déchirer le sein de la terre, la forcer à recevoir de nouvelles semences, et la préparer ainsi à nous enrichir de productions plus utiles. C'est ce que nous avons fait. Nous avons arraché les ronces; nous avons signalé les poisons; nous avons indiqué les sources bienfaisantes qui doivent ramener sur ce champ la fécondité. Venez maintenant, jardiniers habiles; faites-lui porter des fruits et des fleurs que nous puissions admirer. Nous ne vous envierons ni vos richesses, ni votre gloire; nous en jouirons même avec vous; et le plaisir de vous louer un instant nous consolera de dix ans de peines.

Que de fausses opinions, que d'erreurs dangereuses nous avons eu à renverser ! Ce n'est pas seulement le goût et la grammaire, ce n'est pas même la gloire de nos grands hommes qu'il s'agissoit de défendre contre les auteurs de ce siècle

Digitized by Google

Je cherche autour de moi quelle est la vérité qu'ils n'aient pas attaquée, et je n'en trouve point; quelle est l'erreur qu'ils n'aient pas soutenue, et je ne saurois en imaginer. Je cherche ensuite quelle est la vérité que leurs coryphées n'aient pas poursuivie avec fureur, quelle est l'erreur qu'ils n'aient pas cherché à propager par tous les moyens, et je n'en trouve pas davantage. Il ne s'agit de rien moins que de savoir s'il existera encore quelque religion, quelque autorité, quelque frein de quelque espèce qu'il soit parmi les hommes : c'est là ce qu'il faut décider entre nous, et Voltaire, Diderot, Helvétius, Condorcet, d'Alembert, etc., etc., et la troupe vulgaire de leurs disciples. Quelques-uns de ces noms sont imposans; plusieurs de ces écrivains sont connus par de bons ouvrages; et nous, nous ne faisons que des articles de journaux! Mais s'ils ont raison, c'en est fait de l'Europe et du monde entier; et quelque foibles que nous soyons, nous ne refuserons jamais le combat, pour prouver qu'ils ne l'ont point. Et ils se plaignent de la manière dont nous combattons! Et ils voudroient nous prescrire jusqu'à la manière dont nous devons nous défendre et les attaquer! Certes, ce n'est pas un vain spectacle que nous voulons donner au public, et ce n'est pas un jeu que le combat où nous nous trouvons engagés contre ceux qui, pendant si long-temps, se sont fait un jeu de tromper ce même public.

Ils nous accusent de les attaquer! C'est bien à eux de nous faire un pareil reproche! D'où sont partis ces cris séditieux au bruit desquels l'univers s'est ébranlé? Qui amoncela toutes ces ruines? Qui a répandu ces funestes doctrines, et ces méthodes, plus funestes encore, d'éducation? Qui a corrompu la génération actuelle, et s'est flatté de corrompre de même la génération à venir? Ce ne sont pas les journaux, ce sont les livres. Ce n'est pas nous qui avons donné le signal de l'attaque, ce sont les auteurs; ce sont eux encore qui ont donné celui de la destruction. Et parce que nous osons le dire, et que nous le prouvons tous les jours, ils disent que nous sonnons le tocsin! Oui, nous le sonnons, et c'est pour éteindre l'incendie qu'ils ont allumé.

Nous allons trop loin! Mais, eux-mêmes, jusqu'où n'ont-ils pas été? Le trône, l'autel, le ciel même, ils ont tout attaqué; non pas tous ensemble, mais par escadrons; quelquefois même par des enfans perdus, qu'ils ont ensuite désavoués. Cependant tous ensemble ils se reconnoissent à ce cri de ralliement : *Philosophie*. Ils se sont donc armés de toute leur puissance; ils ont réuni tous leurs moyens et toutes leurs forces, ceux qui ont sapé, avec ce mot, les fondemens de

Digitized by Google

l'ordre public : ils ont embouché la trompette; ils ont de toutes parts appelé leurs ouvriers pour tout renverser; et lorsque nous faisons le même appel aux hommes honnêtes, pour les exciter à tout reconstruire, ils disent que nous allons trop loin, et que nous ne savons pas nous modérer ! Il n'y a donc plus que la vérité toute seule qu'on n'ait pas le droit de défendre avec quelqu'énergie; il n'y a plus que l'erreur qu'il faudra ménager en la combattant.

La vérité, disent-ils, n'a pas besoin d'être ainsi défendue. Seule, elle se suffit; elle est à elle-même sa propre force et son plus bel ornement: plus aimable mille fois lorsqu'elle se présente dans toute sa simplicité, qu'environnée de tout l'éclat et de toutes les pompes de l'éloquence humaine. C'est aussi ce que nous disons tous les jours. Nous dirons même plus : nous pensons que la vérité seule peut plaire et intéresser constamment. Non, nous ne croyons pas que ce soit au talent particulier avec lequel certains journaux sont rédigés, qu'il faille attribuer cette faveur dont ils jouissent dans le public : ce qui les fait lire avec tant d'avidité, c'est qu'ils ne disent que ce qui est bon, ce qui est vrai, ce qui est utile. Vous prétendez que leurs rédacteurs parlent autrement qu'ils ne pensent, et qu'ils mentent tous les jours au public ! Prenez-y garde, on en conclura que ce qu'ils disent doit donc être bien vrai, puisqu'en le disant sans y croire, ils trouvent encore le moyen d'attirer et de conserver tant de lecteurs.

Mais que veut-on dire, quand on nous accuse de mentir au public pour flatter les passions et les opinions d'un parti? Les principes que nous soutenons sont-ils donc si extraordinaires, qu'on ne puisse les soutenir sans se faire soupçonner de mensonge? Quoi! parce que nous préférons Corneille et Racine à Voltaire, Bossuet et Rollin à Rousseau, Pascal à Condorcet; parce que nous disons que sans religion il n'y a point de morale, et que sans morale et sans religion il ne peut exister de société, nous flattons les opinions d'un parti! Il y a donc un parti d'Homère et de Virgile, il y a un parti de l'Évangile et de Jésus-Christ. Si cela est, nous avouons franchement que c'est le nôtre, et que nous le suivons, comme il a été suivi, depuis tant de siècles, chez tous les peuples, excepté seulement dans le siècle dernier par quelques individus. Nous cédons à l'impulsion d'un parti, nous! Eh bien voilà un livre qui contient l'abrégé de toute notre doctrine : je demande que ce soit sur ce livre qu'on veuille bien nous juger. S'il ne suffit pas, qu'on parcoure toutes nos feuilles, et qu'on nous dise quelle est la page et le jour où nous avons soutenu une maxime que nous n'eussions pas également soutenue dans

Digitized by Google

tout autre pays et dans tout autre temps; je veux dire dans ceux où il y a eu des lois, et quelque sûreté à dire la vérité : car pour les temps où la vérité étoit proscrite, et où l'on répondoit à ses défenseurs avec des supplices, je pense qu'on me permettra de les excepter. Et si on trouve enfin que ce que nous disons se réduit à ce qu'ont dit et pensé les hommes sages de tous les siècles, si nos maximes ne sont que celles du sens commun, pourquoi nous accuse-t-on sans cesse de céder à l'impulsion d'un parti?

Ainsi la question a changé d'objet entre les philosophes et nous, et depuis quelque temps ils ont adopté une autre manière de nous répondre. Nous ne sommes plus des ignorans, parce que nous défendons contre les novateurs les maximes éternelles de la raison et du goût; des fanatiques, parce que nous voudrions persuader aux peuples qu'il leur importe surtout de conserver leurs principes religieux; des ennemis des lumières, parce que nous osons dire que l'éducation ne doit pas se borner à faire des corps robustes, mais qu'elle doit surtout développer l'esprit et s'adresser au cœur; des ennemis des talens, parce que nous cherchons à décourager les auteurs sans talens. Ce qu'ils disent maintenant, c'est que nos journaux ne sont propres qu'à perpétuer parmi nous l'esprit de parti; qu'ils tendroient à troubler la paix, si la paix pouvoit encore être troublée; que nous agitons des questions imprudentes, et, par exemple, que les *opinions religieuses* ne devroient pas être débattues dans les journaux; qu'enfin nos journaux étant plus lus que leurs livres, devroient par ce motif seul être écrits avec plus de retenue que les livres. Ce n'est donc plus pour eux, c'est pour l'Etat qu'ils réclament : les voilà devenus tout-à-coup les amis de l'ordre et de la paix, que nos journaux, et non plus leurs livres, tendent sans cesse à troubler. Rassurons-les, ou pour mieux dire, rassurons les hommes simples que leurs objections auroient pu séduire.

Nous troublons la paix! Oui, des philosophes, qui voudroient bien qu'on les laissât comme autrefois débiter paisiblement leurs poisons; oui, des auteurs qui ont de l'audace et qui n'ont point de talens; oui, de ceux mêmes qui ont des talens et qui voudroient en faire un perfide usage. Nous troublons leur paix; mais ils ont commencé par troubler la nôtre, en renversant les bases de toute morale et de toute vérité. Nous troublons la paix! Ce n'est peut-être pas celle des hommes religieux auxquels nous rappelons tous les jours les vérités qu'ils aiment; ni des bons pères de famille, que nous entretenons sans cesse de la nécessité de bien élever leurs enfans; ni des citoyens vraiment paisibles, auxquels nous ne manquons pas une occa-

Digitized by Google

sion de présenter les avantages inestimables, non d'une liberté folle, mais d'une sage subordination; ni des magistrats qui veillent à la sureté intérieure de la patrie, ni des héros qui la défendent au-dehors et qui étendent au loin sa gloire; car on sait que nos feuilles ne sont pleines que du récit de leurs actions et de leurs exploits. Nous troublons la paix! nous agitons des questions dangereuses! Quoi! aurions-nous trouvé mauvais qu'on relevât nos autels et qu'on rétablît nos temples? Aurions-nous été fachés de voir disparoître les monumens du vandalisme, et en aurions-nous témoigné nos regrets? Serions-nous en secret les ennemis de ces plans consolateurs d'éducation qui nous promettent dans une génération nouvelle, des hommes qui sauront maintenir et consolider tout le bien qui a déja été fait? De qui donc troublons-nous la paix? Quels sont les torts que l'on nous reproche? Que faut-il faire enfin pour avoir la paix avec les philosophes? Car on voit bien que c'est avec eux seuls que nous ne l'avons pas.

La religion, disent-ils, n'est pas faite pour être défendue dans les journaux: c'est dans les temples et aux pieds des autels qu'il faut prêcher ses vérités; car c'est là seulement qu'elles paroissent touchantes: partout ailleurs on les profane; on fait plus, on les rend odieuses en cherchant à les démontrer. Oh. les bons chrétiens! C'est par respect pour la religion, qu'ils veulent nous réduire au silence. Qu'ils cessent donc de publier des impiétés, et nous cesserons de les combattre. Qu'ils avouent du moins que, s'il ne convient pas à des journalistes de s'ériger en défenseurs de la religion, il convient encore moins aux auteurs de l'outrager indignement dans leurs livres. Quoi! ils éleveront tous les jours contre nos autels un nouveau tas d'insipides brochures, et il ne nous sera pas permis de souffler dessus pour le renverser! Ils travailleront sans cesse à rallumer l'incendie qui a consumé nos temples, et il nous sera défendu de crier au feu! Ils auront fait le mal, et nous ne pourrons pas en indiquer le remède!

Mais, ajoutent-ils, le remède est pire que le mal même: car nos journaux étant beaucoup plus répandus que leurs livres, sont par cela même plus propres, non-seulement à propager les troubles, mais même à propager jusqu'aux erreurs que nous réfutons. Cette objection est spécieuse; et il est aisé de voir pourquoi ils y reviennent si souvent: il s'agit ici d'un bien autre intérêt que l'intérêt public. Nos journaux sont plus répandus que leurs livres! J'en conclus que leurs livres ne valent pas nos journaux: j'en conclus encore qu'ils n'ont donc pas le droit de montrer tant de mépris pour les journalistes. Nos feuilles sont lues de tout le monde, et leurs livres

Digitized by Google

ne trouvent plus qu'un petit nombre de lecteurs! Eh bien, c'est une raison pour répéter sans cesse dans nos feuilles les vérités qui importent à tout le monde, et pour y réfuter sans cesse les erreurs qui sont funestes à tout le monde; mais ce n'en est pas une pour changer de ton, ni pour adopter une autre manière de nous défendre et d'attaquer leurs livres : car alors (et ils le savent bien ceux qui nous recommandent tant la prudence), il est probable qu'on nous liroit beaucoup moins.

Les philosophes font grand bruit de certains articles dans lesquels ils prétendent que nous n'avons pas montré assez de modération. Ont-ils été modérés eux-mêmes lorsque leurs ouvrages étoient lus de tout le monde, et qu'ils étoient les plus forts? Ne se souviennent-ils plus des vers horribles de Diderot, et des injures dégoûtantes dont leur coryphée ne cessa de poursuivre tous ceux qui osèrent relever ses erreurs? Certes, nous nous garderions bien de souiller nos feuilles de toutes les expressions dont ils n'ont pas craint de remplir quelquefois leurs livres. Il n'étoit pas modéré dans l'attaque ce Voltaire, dont la vie entière ne fut qu'un blasphème continuel; mais il étoit prudent dans la défense; il l'étoit lorsqu'il désavouoit ses blasphèmes, lorsqu'il calomnioit tous ses ennemis, et lorsqu'après les avoir diffamés, il sollicitoit encore contre eux l'appui des lois et du gouvernement; de ces lois qu'il bravoit sans cesse, de ce gouvernement dont lui-même, sans le vouloir, préparoit la chute. Il faut bien que nous le disions, puisque c'est nous qu'on accuse maintenant d'intolérance : les philosophes se sont arrogé pendant vingt ans le droit de nous insulter, sans nous laisser celui de leur répondre; et parce que nous usons enfin du pouvoir et du droit de nous faire entendre, ils disent que nous abusons de nos avantages, et que nous ne parlerions pas ainsi, si nous ne nous sentions pas les plus forts. Est-ce à nous qu'ils doivent s'en prendre, s'ils n'ont plus que des écrivains sans talens, et si leurs livres sont assez mauvais, pour qu'on pût se dispenser de les réfuter? Est-ce notre faute enfin, s'ils sont les plus foibles? Mais du moins nous ne les réfutons et nous ne les combattons que par écrit; et si nous abusons de la force que la vérité et la faveur du public nous donnent, nous n'en abusons pas comme ils en abusoient. Ont-ils donc oublié que dans ce même temps où ils crioient contre le despotisme, ils ne vouloient de liberté que pour eux; et que le seul journaliste qui osa leur résister perdit plusieurs fois la sienne, uniquement pour avoir osé écrire ce qu'il pensoit contre ceux qui réclamoient avec tant de rage le droit de tout dire et de tout penser?

Résumons.

Digitized by Google

Résumons. Lorsque j'entends les crieurs publics faire retentir nos places du récit d'un crime nouveau et d'un attentat jusqu'à présent inoui, je me dis : ce ne sont point les principes que nous soutenons dans nos journaux qui ont disposé la jeunesse à cet excès de dépravation. Je ne sais si les fauteurs des nouvelles maximes et des nouvelles méthodes pourroient en dire autant. Je vais plus loin, et j'ose me dire encore que s'il avoit été permis de soutenir plus tôt ces principes, cette jeunesse auroit été mieux élevée; et alors que de suicides, que de forfaits auroient été prévenus ! Ne nous laissons donc pas décourager par les cris qui s'élèvent autour de nous; ne cessons de rappeler la génération nouvelle aux anciennes maximes, aux anciennes vertus, à l'ancienne morale; mettons-lui sans cesse devant les yeux les exemples d'un meilleur siècle; qu'elle-même transmette à la génération future les leçons utiles qu'elle aura reçues; sur-tout qu'elle lui inspire l'horreur de ces leçons fastueuses et mensongères qui ont fini par amener tous les excès dont le dernier siècle a été souillé; et qu'enfin la postérité toute entière apprenne d'elle à dire, ce que nous disons tous les jours dans nos feuilles : Méfiez vous, hommes honnêtes; c'est une maxime, c'est un livre, c'est une édition du dix-huitième siècle.

GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Le second et dernier concert de madame Catalani aura lieu lundi prochain, 11 août.

— Saint-Prix et Saint-Fal, que leur santé avoit momentanément éloignés de la scène française, y reparoîtront incessamment. C'est probablement pour la rentrée de Saint-Prix que l'on voit toujours sur l'affiche, *en attendant Athalie.*

— Deux nouveaux débutans se sont présentés à ce théâtre; l'un dans le rôle de Thésée, l'autre dans celui d'Hyppolite de la Phèdre de Racine. M. Rosambo, qui s'étoit chargé de *consoler les mortels de l'absence d'Alcide,* a été impitoyablement sifflé, et ne se représentera certainement plus. M. Saint-Eugène, dans le rôle d'Hyppolite, a été accueilli avec faveur. Puisse-t-il avoir le bon esprit de sentir que les applaudissemens qu'on lui a prodigués ne sont que des encouragemens !

— *L'Homme en deuil de lui-même,* donné cette semaine

Digitized by Google

sur le Théâtre de l'Impératrice, a obtenu quelque succès. Cependant cet ouvrage n'a pas même le seul mérite que le genre permette, la vraisemblance des incidens, ou, pour mieux dire, des aventures : l'intrigue est extrêmement compliquée, et trop resserrée dans l'espace d'un acte. L'idée du sujet appartient à M. Henrion. M. Dumaniant, habitué à de nombreux succès en ce genre, a arrangé les scènes et fait le dialogue.

— La reprise des Cantatrici Villane, par les Comédiens Italiens du même théâtre, a été beaucoup plus heureuse que la reprise du *Mariage Secret*, de *Cimarosa*. La musique est plus appropriée aux moyens des chanteurs. Le public a dédommagé Mlle. Crespi, par de nombreux applaudissemens, de la rigueur avec laquelle elle avoit été traitée dans le *Mariage Secret*.

— La distribution des prix du concours général des lycées de Paris, a été faite, le 7 août, par M. le conseiller d'état, préfet du département de la Seine. Les élèves du Lycée Napoléon (1) ont obtenu 90 nominations, dont 23 prix; ceux du Lycée Impérial 67, dont 21 prix; ceux du Lycée Charlemagne 47, dont 8 prix; et ceux du Lycée Bonaparte 14, dont 8 prix. Le prix d'honneur a été remporté par le jeune Le Clerc, élève du Lycée Napoléon, qui a aussi obtenu les premiers prix de vers latins, de version latine et de version grecque.

— Son Eminence le cardinal Maury et M. de Fontanes, ont reçu des lettres de maître ès Jeux Floraux.

— M. Dutens vient de publier un nouvel ouvrage, en trois volumes in-8°. intitulé. *Mémoires d'un Voyageur qui se repose*. Le dernier de ces volumes a pour titre *Dutensiana*: c'est un recueil de faits détachés, d'anecdotes, de pensées. Nous rendrons compte de l'ouvrage entier; et nous désirons sincérement que les deux premiers volumes soient plus intéressants que le dernier. Ce que nous y avons trouvé de plus remarquables, ce sont deux lettres de Voltaire que nous croyons devoir citer avec les réflexions qui les précèdent et qui les suivent:

«J'allois autrefois souvent à Paris, dit M. Dutens, je voyois beaucoup ce qu'on appeloit alors *les philosophes*. C'étoit sur-tout chez madame Geoffrin, chez le baron d'Holback, et chez M. d'Alembert, qu'étoient leurs principaux rendez-vous. C'étoit là que l'on tramoit sourdement la destruction de la Religion, du Clergé, de la Noblesse, du Gouvernement. Dès l'année 1766 je disois aux Evêques liés avec eux : « Ils vous détestent; » aux grands Seigneurs qui les protégeoient : « Ils ne peuvent

(1) Le Lycée Napoléon reçoit des pensionnaires depuis deux mois : et déj on en compte 120.

Digitized by Google

soutenir l'éclat de votre rang, qui les éblouit »; aux Financiers qui les prônoient : « Ils envient vos richesses. » On continuoit à les admirer, à les flatter, à les prôner. En 1769 je tentai d'alarmer la société sur les progrès qu'ils faisoient : je publiai, à Rome une brochure, intitulée le *Tocsin*, qui fut ensuite réimprimée à Turin et à Paris. J'y dévoilois leurs desseins destructeurs. L'année suivante ayant eu occasion de voir Voltaire à Genève, il me prit à partie sur cette publication; mais je crois que je ne me tirai pas mal de cette attaque. Je passai les années 1774, 1775 et 1776 à Paris, et fis paroître le *Tocsin*, sous le titre de l'*Appel au Bon Sens*, toujours n'en voyant pas moins les philosophes, car on les trouvoit dans toutes les compagnies : j'allois même quelquefois chez M. d'Alembert; et comme je leur avois déclaré guerre ouverte, je n'avois pas de duplicité à me reprocher. Ils me ménageoient cependant, non que j'eusse rien en moi qui pût leur en imposer; mais j'avois le bonheur d'être bien vu de feu M. le prince de Conti, de feu M. le duc de Choiseul, et de plusieurs autres personnes qu'ils craignoient. Malgré cela, ils ne perdoient pas l'occasion de me dénigrer. Condorcet, sous le nom d'un théologien, écrivant contre l'abbé Sabatier, qui m'avoit loué, en prit occasion de me critiquer. Le chevalier de Châtellux, qui étoit dévoué aux soi-disant philosophes, m'avoit fait beaucoup de politesse en 1774; il désira même être lié d'amitié avec moi, du moins il me le dit. Il publia un ouvrage, *De la Félicité publique*, où il fait mention honorable de moi; mais ayant envoyé son livre à Voltaire, celui-ci, choqué de me voir loué par un de ses sectateurs, lui en fit de sanglans reproches dans une lettre conçue en termes injurieux contre moi. Ce même chevalier de Châtellux, qui m'avoit demandé mon amitié, fut lire cette lettre dans les cercles, entr'autres chez la maréchale de Luxembourg et chez madame de Trudaine, deux maisons où j'allois souvent, et dans lesquelles je n'en fus pas moins bien reçu. Un de mes amis fit sentir au chevalier de Châtellux combien une telle conduite étoit peu digne d'un homme bien né, et exigea de lui une sorte de réparation de sa faute : ce qu'il fit; mais deux ou trois ans après il n'en donna pas moins cette lettre à l'impression. Quand Beaumarchais invita ceux qui avoient des lettres de Voltaire, à les lui envoyer pour les publier, je fus informé de cela; et du moins, à mon corps défendant, je crus devoir communiquer aux éditeurs de Voltaire deux lettres que j'avois de M. de Voltaire lui-même, qui pouvoient servir de contre-poison au tort qu'il vouloit me faire; mais Condorcet, le principal éditeur, ne les inséra pas, quoiqu'elles valussent bien cent autres qu'il a publiées.

Digitized by Google

La première me fut adressée, lorsque je lui écrivis pour le consulter sur l'édition que je voulois donner de toutes les œuvres du célèbre Leibnitz. Voici sa réponse :

Au Château de Ferney, par Genève,
6 *novembre* 1764.

« MONSIEUR,

» Vous rendez un grand service à tous les amateurs des » sciences, en faisant une collection complète des Œuvres » du célèbre Leibnitz. Près de la moitié étoient éparses » comme les feuilles de la Sybille; et il y a même bien des » choses qui ressemblent assez aux oracles de cette vieille : » c'est-à-dire, qu'on ne les entend guerre. Vous les enrichi- » rez sans doute, Monsieur, de vos judicieuses remarques. » Je suis malheureusement peu à portée de vous servir; je » commence même à désespérer de pouvoir lire ce recueil » intéressant, car je suis en train de perdre entièrement la » vue. L'état où je suis ne me permet pas de vous écrire de » ma main; je n'en suis pas moins sensible à l'honneur que » vous me faites, j'en sens tout le prix. J'ai l'honneur d'être » avec la plus parfaite estime,

» MONSIEUR,

» Votre très-humble et très-
obéissant serviteur,
» VOLTAIRE,
« Gentilhome ord. de la Chambre du Roy. »

La signature, (de près d'une ligne) toute entière de Voltaire, est de sa main, et assez s'ingulière; j'en dirai un mot, après avoir rapporté l'autre lettre qu'il m'écrivit, pour me remercier du présent que je lui avois fait d'un exemplaire de mon édition de Leibnitz, en 6 vol. *in*-4°. très-bien relié.

» MONSIEUR,

» Vous rendez un grand service aux lettres, et vous me » faites un présent dont je sens tout le prix. Vous êtes comme » Isis, qui rassembla tous les membres épars d'Osiris, et qui le » fit adorer. Je croirai posséder Leibnitz chez moi, si jamais » vous me faites l'honneur de venir dans mon hermitage.

» Pardonnez à un vieux malade, s'il ne vous remercie pas » plus au long; je n'en suis pas moins pénétré de reconnois- » sance et de tous les sentimens que je vous dois.

» J'ai l'honneur d'être,

» MONSIEUR,

» Votre très-humble et très-
obéissant serviteur,
» VOLTAIRE,

Au Château de Ferney, ce 9 *juin* 1768.

Digitized by Google

« Le contraste entre ces lettres et la lettre injurieuse qu'il écrivoit contre moi au chevalier de Châtellux, est on ne peut pas plus frappant, et n'a pas besoin de commentaire. Ce que j'avois à dire de la signature de la première lettre est ceci : J'avois vu plusieurs lettres de la main de Voltaire, et j'avois remarqué dans toutes un défaut d'orthographe. J'étois bien éloigné de conclure qu'il l'ignoroit ; mais j'observois cela en compagnie. Quelqu'un me soutint que je me trompois, et paria que je ne pourrois pas produire une faute d'orthographe dans une lettre de Voltaire. Je dis que j'en avois deux, et les proposai pour pari ; on l'accepte, je les vais chercher ; mais comme il y avoit plus de vingt ans que je ne les avois lues, j'avois oublié qu'il n'y avoit que la signature de sa main. Cependant, dans la signature de la première lettre il se trouva une faute d'orthographe, et même à la rigueur deux, en sorte que je gagnai mon pari. Je n'ai pas besoin de les indiquer : elles sautent aux yeux. »

— La statue colossale du général Desaix sera dans le courant de l'année prochaine, élevée sur la place des Victoires. — La place Vendôme sera prochainement décorée de la colonne d'Austerlitz. Cette colonne de 120 pieds de haut, sera revêtue de bronze depuis la base jusqu'au sommet. Les événemens de la mémorable campagne de 1805, seront retracés dans des bas-reliefs, dont les sujets sont déjà distribués aux artistes. Le piédestal de cette colonne s'élève en ce moment. La profondeur et l'immensité des fondations que l'on creuse à l'Etoile, donnent une grande idée du monument qui ornera ce bel emplacement. — On fait de grands travaux sur la partie de la rive gauche de la Seine qui domine le nouveau quai Bonaparte. — La berge, jusqu'ici encombrée de matériaux, de monceaux de terre et de débris, est maintenant aplanie, et sera bientôt transformée en un beau port. On établit, dans toute la longueur du port, une jetée à fleur d'eau, composée de grosses poutres placées sur pilotis, retenues par des liens de fer, et flanquées de pierre de taille, scellées à chaux et à ciment. Les terrains, retenus par cette chaîne de mur, seront ensuite revêtus d'un pavé où seront déchargés les gros bateaux marchands, qui n'iront plus débarquer au port Saint-Nicolas.

— La Collection portative des Voyages traduits de différentes langues orientales et européennes, par M. Langlès, membre de l'Institut, se continue toujours avec le succès le mieux mérité. Le sixième volume, contenant un *Voyage chez les Mahrates*, et le septième, le *Voyage de*

Digitized by Google

deux Arabes aux Indes et à la Chine, dans le neuvième siècle, traduit de l'arabe et accompagné du texte, sont sous presse. En attendant que nous parlions plus en détail de ces cinq volumes, voici le texte des matières qu'ils renferment :

Voyage de l'Inde à la Mekke, par A'bdoût-Râyus, favori de Tahmàs-Qouly-Khân; extrait et traduit de ses Mémoires; écrit en persan, avec des notes géographiques, littéraires. Tome premier.

Voyage de la Perse dans l'Inde, et du Bengale en Perse; le premier fait pendant les années 845, 846, 847 et 848 de l'hégire (1443 et 1444 de l'ère vulgaire); par A'bd-Oûtrizaq, ambassadeur de Châh-Rokh, quatrième fils de Tymoûr (Tamerlan), auprès du roi de Bisnagor; extrait et traduit d'un manuscrit persan de la Bibliothèque Impériale. Le second en 1787 et 1788, par M. Will. Franklin, avec une Notice sur les révolutions de la Perse, un Mémoire historique sur Persépolis et des notes. Tomes second et troisième.

Voyage Pittoresque de l'Inde dans les années 1780 *et* 1783; par M. William Hodges: traduit de l'anglais, et augmenté des notes géographiques, historiques et politiques. Tomes quatrième et cinquième.

Le prix des cinq volumes qui paroissent actuellement est de 18 fr. en papier fin; 36 fr. papier vélin, fig. avant la lettre.

Le *Voyage Pittoresque de l'Inde*, avec un atlas in-8°. de 14 gravures, se vend séparément 9 fr., et 18 fr. papier vélin, chez Firmin Didot, rue de Thionville; Delance, rue des Mathurins; Treuttel et Wurtz, rue de Lille, faub. S. G., et chez le Normant.

— La Société des Sciences et des Arts de Montauban propose trois prix, qu'elle distribuera dans sa séance du 15 mai 1807. Le premier est destiné à l'auteur qui, au jugement de la section des Sciences, aura le mieux traité le sujet suivant :

« Assigner les rapports qui existent entre l'Electricité, le » Magnétisme et le Galvanisme, et déterminer principale- » ment le rôle que joue le calorique dans les phénomènes » qui en résultent. »

Les deux autres prix, proposés par la section de Littérature, seront décernés, l'un au meilleur discours sur ce sujet :

« Combien la critique amère est nuisible aux progrès des talens. »

L'autre, à un éloge en prose de M. de Saint-Lambert, de l'Académie française.

Les auteurs qui travailleront à cet éloge sont invités à examiner quel est le mérite et le rang qu'on doit assigner à la poésie descriptive.

Les ouvrages destinés au concours seront adressés, franc de port, à l'archiviste de la société, avant le 20 mars. Les auteurs écriront leurs noms dans un billet cacheté, qu'ils joindront

Digitized by Google

au manuscrit; ils mettront en tête de leur ouvrage une épigraphe ou une sentence, qui sera répétée sur le billet cacheté. Ce billet ne sera ouvert qu'après le jugement de l'ouvrage qui aura réuni les suffrages. Chaque prix sera, suivant l'usage, une médaille d'or portant, d'un côté le type de la société, et de l'autre le nom de l'auteur couronné, avec l'époque à laquelle le prix lui aura été accordé.

— M. Durivoire, ancien capitaine au régiment de Rohan-Soubise, annonce qu'il a fait la découverte d'un nouveau genre de voitures, pour lesquelles il a obtenu un brevet d'invention. Il assure que ces voitures sont beaucoup plus douces, plus solides et plus légères que celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, qu'elles ne peuvent ni accrocher, ni verser, ni casser; enfin, qu'elles offrent aux voyageurs l'avantage de pouvoir échapper à tout danger en sortant de la caisse, lors même que les chevaux prendroient le mors aux dents. Pour justifier toutes ses promesses, l'inventeur va commencer par établir un roulage sur les routes de S. Germain : les voitures qui en feront le service s'appelleront de son nom, des *Durivoires*, comme les diligences établies sous M. Turgot, s'appelèrent des *Turgotines*.

— La société libre des sciences physiques et médicales de Liége a, dans sa séance du 12 juin 1806, proposé pour sujet d'un prix, la question suivante : « *Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies.* » La société desire que l'on s'attache sur-tout à indiquer les rapports particuliers qui existent entre certaines affection de l'ame et naissance de certaines affections physiques. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 fr., qui sera décernée dans la séance publique du mois de juin 1807. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et seront adressés, franc de port, à M. Saveur, secrétaire de correspondance, avant le 1er avril.

— Nous n'avons point encore parlé avec détails de la dernière éruption du Vésuve, quoiqu'elle ait été si violente qu'elle a déplacé le cratère même du volcan. Nous manquions de renseignemens certains. On lira avec intérêt la lettre suivante, qui, au mérite de l'authenticité, joint celui d'une grande clarté. Tout ce que les journaux avoient publié jusqu'ici étoit absolument inintelligible. Ceux qui n'ont point vu ce terrible volcan, et qui, avant de lire cette lettre, voudroient s'en former une idée juste, peuvent avoir recours au *Voyage de M. de Châteaubriand au Vésuve*, qu'il a publié dans ce jour-

Digitized by Google

nal. (Voyez le Mercure du 12 juillet.) La description est d'une exactitude parfaite.

Resina (1), 15 juillet.

« Le 31 mai dernier, vers les 10 heures du soir, au moment où j'allois me mettre au lit, j'entendis un bruit semblable à un grand coup de vent, qui m'étonna d'autant plus qu'un instant auparavant j'avois observé que le temps étoit serein. Cependant, je ne pris pas la peine de m'assurer de la cause de ce changement. Mais une personne que j'avois envoyée à Naples, étant arrivée un quart-d'heure après, je me levai pour aller au-devant d'elle. Etant près de l'escalier de ma maison, j'aperçus à travers les arbres d'un bosquet, une flamme extrêmement vive qui s'élevoit du Vésuve, et dont la hauteur pouvoit être de 100 toises. Cette flamme montoit et baissoit alternativement, et ressembloit à ces belles gerbes de feu que l'on voit dans les feux d'artifice les mieux exécutés. C'étoit un composé de pierres et de matières inflammables lancées du cratère du volcan, et qui, dans leur chute, paroissoient être fluides. Il y avoit en ce moment deux dangers à craindre, celui du tremblement de terre qui précède d'ordinaire l'éruption, et l'éruption elle-même du côté où la lave prendroit son cours. Je passai la nuit à observer cette gerbe de feu qui augmentoit continuellement, et qui répandoit une telle clarté, qu'à une lieue à la ronde, on pouvoit facilement lire une lettre. Je cherchois à deviner dans quelle autre partie de la montagne il pourroit se faire une nouvelle éruption, lorsqu'à quatre heures précises du matin, le volcan commença à vomir des matières enflammées par trois nouvelles bouches, sans que l'éruption eût été précédée de tremblement de terre. Ces bouches étoient assez voisines l'une de l'autre, et se trouvoient à environ cent toises du sommet de la montagne. La lave qui s'en échappoit couloit du côté de la *Torre del Greco* et de l'*Anunziatta*, près de Portici, sur la route de Naples à Pompéïa. J'allai le soir au pied du Vésuve afin d'examiner un torrent de lave qui avoit déjà quitté la montagne. C'étoit le plus petit, et cependant il n'avoit pas moins de cinquante palmes de largeur sur huit de profondeur. C'étoit un véritable torrent de feu.

» Le 2 juin, entre six et sept heures du matin, la fumée commença à sortir avec plus de violence que la veille. Elle étoit aussi plus épaisse. On entendit toute la journée un bruit semblable à celui que font deux armées qui combattent

(1) Resina est à quatre milles de Naples, au pied de la montagne qu'il faut gravir, avant d'arriver au bas du cône qui forme le volcan.

Digitized by Google

et dont l'artillerie et la mousqueterie sont bien servies. Je m'approchai le soir du grand torrent de lave. Il couloit lentement. Sa largeur étoit de près de deux cents pieds sur quinze d'élévation. Toute cette masse ressembloit à un mur de verre en fusion ; il en sortoit, de temps en temps, des éclairs, suivis d'une détonation aussi forte que celle d'un canon de gros calibre. Tout ce qui se rencontroit sur le passage de la lave, vignes, arbres, maisons, étoit à l'instant ou renversé on dévoré. J'arrivai au moment où la lave sappoit les fondemens d'un mur, en avant duquel se trouvoit le lit d'un torrent de trente à quarante pieds de profondeur. Je vis le mur tomber, et la lave se précipiter en cascade de feu, presque perpendiculaire, dans le lit du torrent. C'est un spectacle à la fois bien magnifique et bien effrayant, que celui de cette espèce de mer enflammée qui occupe 3 mille du terrain le plus fertile, et qui ne forme qu'une seule masse depuis la bouche d'où elle sort, jusqu'au point où elle s'arrête. Le 3 juin, la lave couloit lentement et par une seule ouverture. La matière qui sortoit, la veille, des autres, s'étoit arrêtée au pied du Vésuve. Le soir, la masse entière étoit arrêtée, et déjà les bords étoient refroidis, quoique le milieu fût encore brûlant. On entendoit quelques détonations, mais plus rarement que la veille. La montagne continuoit à fumer.

» Le 4 et le 5 juin, le bruit sourd qui se faisoit entendre dans l'intérieur de la montagne, étoit beaucoup plus fort et plus continuel que les jours précédens. Ce mugissement s'entendoit également à Naples et à Portici, quoique ces deux villes soient éloignées de deux lieues. Une fumée épaisse s'échappoit alors de tous les points du cratère. Bientôt des nuages de cendres s'élevèrent et retombèrent dans les environs ; la lave suivit. Elle s'échappoit de la même bouche par laquelle étoit sorti le torrent le plus considérable. Elle suivit la même direction. Le 6 et le 7, le volcan jetta beaucoup de cendres : *Portici*, *Resina*, la *Torre del Greco*, en étoient couverts ; mais le bruit intérieur diminua. Il redevint très-fort le 8. Le 9, Porticci et Resina reçurent une pluie noire et épaisse, d'une espèce de boue remplie de parties sulfureuses. Les jours suivans, le bruit intérieur commença à ne plus se faire entendre que de loin à loin ; il sortoit toujours de la fumée de la montagne, mais moins épaisse ; quelques cendres aussi s'élevoient et retomboient dans le cratère.

» Le 1er juillet, supposant enfin l'éruption terminée, quoique la montagne fumât toujours, je suis parti avec quelques personnes pour me rendre au Vésuve. A dix heures du soir, nous étions à l'Hermitage, nous y restâmes jusqu'à minuit.

Digitized by Google

alors nous nous remîmes en route. Il fallut grimper beaucoup plus souvent que marcher. Cependant à une heure et demie, nous parvînmes au sommet. Il étoit extrêmement difficile de monter; l'éruption avoit détruit l'ancien sentier. Il fallut en suivre un nouveau du côté opposé, et qui se trouvoit presqu'à pic. Ce sentier étoit composé de cendres mêlées de pierres, et on y enfonçoit jusqu'aux genoux. Nous trouvâmes la montagne totalement changée. Les parties qui étoient jadis remplies de laves et de roches, et où l'on ne pouvoit parvenir que difficilement et au risque de se blesser, sont devenues une plaine très-unie, où l'on pourroit faire manœuvrer une armée. Quelques collines de distance en distance pourroient être cultivées ainsi que la plaine, si le volcan étoit éteint; mais sans doute il est bien loin de cet état.

» L'ancien cratère a disparu, il est rempli de cendres et de lave, et il s'en est formé un nouveau dans la partie orientale de la montagne Celui-ci a cent toises à-peu-près de profondeur, et autant de largeur à l'ouverture. Nous descendîmes jusqu'à moitié de cette profondeur, sans oser aller plus avant. Nous étions déjà très-voisins des flammes, et nous éprouvions une chaleur très-violente. Nous restâmes dans cette position pendant une demi-heure, admirant le spectacle qu'offre la lave liquide qui bouillonne au fond du cratère, et qui ressemble à de la matière en fusion dans le fourneau d'une verrerie. Les pierres que nous y jetions étoient aussitôt fondues. La montagne s'est beaucoup abaissée, et s'est fendue en deux endroits vis-à-vis la *Torre del Greco*, et l'autre en face de *Rasina*. On craint beaucoup une éruption nouvelle, tant à cause de la grande quantité de matière qui se trouve en fusion dans le cratère, qu'à cause du grand nombre de crevasses qu'on remarque dans la montagne. Ces crevasses ne sont pas dans le cratère, il y en a qui en sont éloignées d'un mille, la plus considérable arrive à peine au sommet. »

« Les dommages occasionnés par l'éruption du Vésuve sont considérables. Le gouverneur de la Torre del Greco a fait à ce sujet un rapport au roi. Ce tableau a vivement ému le cœur de S. M.; la désolation de tant familles, la plupart des paysans, qui ont perdu toute la récolte de cette année, l'a engagé à aller à leur secours. Déja toutes les propriétés, dont le fond ou la récolte ont soufferts, ont été exemptées de tout impôt quelconque. Depuis, il a été résolu que la commission de bienfaisance établiroit un secours destiné à l'avenir à indemniser les propriétaires ou fermiers voisins du Vésuve, qui éprouveroient quelques dommages par les éruptions du volcan; et quant au moment actuel, il sera proposé un plan

Digitized by Google

de secours à accorder immédiatement à ceux qui ont essuyé des pertes. Ce secours sera distribué à chacun à raison du dommage qu'on aura souffert. »

Modes *du 5 Août.*

On fait les tailles un peu plus courtes ; pour cela, les corsages ne sont pas moins échancrés. Il y a autour de presque tous les corsages, outre les rubans froncés, un rang de pattes qui descendent. Les robes, en toilette, sont un peu moins rondes : quelquefois même on aperçoit une naissance de queue. Cela, sur-tout, se fait remarquer aux robes de crêpe noir.

On porte beaucoup de robes de crêpe ; elles sont toutes garnies de rubans très-larges. Beaucoup de ceintures forment le double X sur le dos. Les colleretes, aux tabliers à corsage, ne passent pas l'épaule, et laissent ainsi nu le dos de la robe.

En négligé, on porte des gants de renne avec de petits bracelets pareils, ou des gants de batiste écrue. En parure, ce sont des gants blancs qui laissent voir le coude.

Presque toutes les coiffures en cheveux sont ornées de fleurs : quelquefois il y en a sur le front, mais toujours à la place du peigne, sur le sommet, ou sur le derrière de la tête.

Les capotes de perkale se font maintenant à coulisses d'un bout à l'autre.

On cite comme très-nouveaux des chapeaux en rubans de taffetas blanc, avec des liserets d'une très-petite comète ponceau. La reine-marguerite est, de toutes les fleurs nouvellement adoptées, celle qu'on a employée en plus grande quantité

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 29 juillet.

Les communications suivantes ont été faites hier au lord maire par l'amirauté :

Bureaux de l'amirauté, 27 juillet.

« Aujourd'hui à midi, est arrivé sir Edward Berry avec des dépêches du vice-amiral Cochrane, datées de la baie de Carlisle, à la Barbade, 29 juin, et annonçant que les vaisseaux français ci-après nommés étoient entrés à la Martinique en quatre jours différens, savoir :

» Première arrivée : *le Vétéran*, ayant à bord Jérôme Bonaparte, de 74. — Deuxième arrivée : *l'Eole*, de 74 ; *l'Impétueux*, de 74. — Troisième arrivée : *le Foudroyant*, amiral Willaumez, de 80 ; *le Valeureux*, de 44. — Quatrième arrivée : *le César*, de 74 ; *le Patriote*, de 74.

Digitized by Google

» Lorsque sir Edward Berry quitta sir Alexandre Cochrane, les vaisseaux qui se trouvoient rassemblés près de lui, étoient *le Northumberland*, de 74; *l'Eléphant*, de 74; *le Canada*, de 74; *l'Agamemnon*, de 64; *l'Ethulion*, de 36; et sir J. Warren mit à la voile de Spithead le 4 juin, avec ordre de marcher droit à la Barbade sans s'arrêter nulle part. Il avoit sous ses ordres *le Foudroyant*, de 80; *le Namur*, *l'Hero*, *le Ramillies*, *le Fama*, *le Courageous* et *l'Amazone*.

» Sir Edward nous a de plus informé que la flotte sous l'escorte de *l'Eléphant* étoit heureusement arrivée, ainsi que les bâtimens convoyés par *la Santa-Margaretta*, et qu'enfin, le départ de la flotte d'Europe avoit été différé en conséquence de la venue de l'escadre de l'amiral Willaumez dans ces parages. »

La gazette de la cour contient l'article suivant :

Downing-Street, le 26 juillet.

« S. M. a ordonné que son principal secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, le très-honorable Charles-James Fox, signifiât aux ministres des puissances amies et neutres, résidant près de cette cour, qu'elle avoit jugé nécessaire de faire établir le blocus le plus sévère devant le port de Venise, et de maintenir et de renforcer ce blocus selon les usages de guerre suivis en pareil cas. Cette mesure étant un acte de protection envers ses sujets et d'hostilité envers ses ennemis, S. M. déclare, en conséquence, que le port de Venise doit être considéré dès à présent comme en état de blocus; et que tous les moyens autorisés par les droits des nations, et les traités respectifs entre S. M. et les différentes puissances amies ou neutres, seront adoptés et mis à exécution à l'égard des vaisseaux qui tenteroient de violer ledit blocus. »

La maladie de M. Fox prend une tournure plus fâcheuse qu'on ne l'avoit cru d'abord. On va jusqu'à dire qu'on désespère de l'en tirer. Les médecins viennent de lui interdire toute espèce de travail.

Du 31. — *Fonds publics.* — Trois pour cent consolidés, 63 1/8, 1/4. — Réduits, 63 3/4. — *Omnium*, 8 1/4.

Un bruit général couroit hier que M. Fox avoit donné sa démission; le déplorable état de sa santé rend cet événement fort probable. Il étoit un peu mieux hier, cependant pas assez bien encore pour rassurer ses amis. On nomme déjà quelques personnages distingués pour lui succéder; mais nous ne risquerons aucune opinion à ce sujet. (*Times.*)

Vienne, 24 *juillet.*

Notre cour vient de nommer M. d'Ultz son ambassadeur

Digitized by Google

près la cour d'Espagne. On dit que les instructions de cet ambassadeur, si elles étoient un jour imprimées, seroient propres à faire connoître à la postérité l'ineptie et la perfidie de ceux qui les ont rédigées. On ajoute que l'empereur d'Allemagne en étant instruit, a voulu s'en faire rendre compte, et a été indigné du rôle qu'on lui faisoit jouer. Si cela est vrai, M. de Stadion est bien mal habile, et trahit son son pays et son maître. Au reste, tout le monde est mécontent de la marche tortueuse et insensée de notre cabinet; l'empereur seul ne veut pas s'en apercevoir. Comment en effet conserver au ministère un homme qui a été démasqué si complettement par l'impression de la correspondance anglaise, qui a joué le principal rôle dans la troisième coalition, et qui paroît très-fervent dans le même système? Au reste, toutes ces perfidies ne tourneront que contre leur auteur. Ne seront-il donc pas temps que la cour de Vienne marchât d'une manière franche et loyale? Que diable peut-elle encore espérer? (*Journal de l'Empire.*)

PARIS.

— M. Bacher, chargé d'affaires de France, a remis, le 1er août, à la diète de Ratisbonne, par ordre de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, une note dont nous ne pouvons donner aujourd'hui que les résultats :

« Leurs Majestés le roi de Bavière et de Wurtemberg, les » princes souverains de Ratisbonne, de Bade, de Berg, de » Darmstadt, de Nassau, et les autres principaux princes du » midi et de l'ouest de l'Allemagne ont pris la résolution de » former entr'eux une confédération qui les mette à l'abri de » toutes les incertitudes de l'avenir, et ils ont cessé d'être Etats » de l'Empire.

« S. M. l'Empereur et Roi déclare qu'il ne reconnoît plus » l'existence de la constitution germanique, en reconnoissant » néanmoins la souveraineté entière et absolue de chacun des » princes, dont les Etats composent aujourd'hui l'Allemagne, » et conservent avec eux les mêmes relations qu'avec les » autres puissances indépendantes de l'Europe.

» S. M. l'Empereur et Roi a accepté le titre de *protecteur* » *de la confédération du Rhin.* »

Nous publierons, dans le prochain numéro du *Mercure*, le texte de cette pièce importante.

—Lord Lauderdale est arrivé à Paris le 5 août; il est descendu à l'hôtel de l'Empire, rue Cérutti.

—Les négociations avec l'Angleterre sont commencées mais ne sont pas encore terminées. C'est sans fondement que quelques journaux ont annoncé que lord Lauderdale avoit été

Digitized by Google

présenté à S. M. : cette présentation ne pouvant avoir lieu, selon l'usage, qu'après la signature du traité de paix.

— M. le comte de Metternich, ambassadeur d'Autriche, est arrivé le 3 à Paris.

— La sainte couronne d'Epines, qui fut donnée à Saint Louis, en 1238, par Baudouin, empereur de Constantinople, et qui a été, heureusement, conservée au milieu des profanations religieuses de 1793, sera transférée solennellement, dimanche prochain, 10 août, dans l'église métropolitaine de Paris. S. Em. Mgr. Spina officiera pontificalement dans cette cérémonie. Le sermon sera prononcé par M. Fournier, aumônier de S. M. La relique sera exposée à la vénération des fidèles, dans une belle châsse en cuivre doré d'or moulu. Cette châsse représente le globe terrestre surmonté d'une croix, aux pieds de laquelle est le lion de la tribu de Juda, avec cette inscription : *Vicit leo de tribu Juda.*

— Par décret du 16 juillet, il sera immédiatement établi au trésor public une nouvelle caisse, sous le nom de *Caisse de service.* Elle sera principalement chargée d'opérer avec célérité, dans les départemens, l'application locale des recettes aux dépenses; elle dirigera les excédens de recettes vers les lieux où les recettes seroient insuffisantes pour les dépenses. La caisse de service se prévaudra sur les receveurs-généraux, pour les paiemens auxquels elle les chargera de pourvoir, soit en ses mandats tirés sur eux, soit dans les valeurs du trésor public, payables par eux, et qui lui auront été remises. Elle ouvrira des comptes courans à tous les receveurs-généraux : ces comptes seront crédités des avances qu'ils pourroient lui avoir faites, soit par les paiemens auxquels ils auroient pourvu, d'après ses ordres, dans les départemens, soit par les versemens qu'ils lui auront faits à Paris, et ils jouiront, sur ces avances, d'une bonification d'intérêt, dont le taux sera réglé chaque trimestre. La caisse de service acceptera les mandats tirés sur elle par les receveurs-généraux, jusqu'à concurrence du montant du crédit de leurs comptes courans, en principal et intérêts. La situation du compte courant de chaque receveur-général à la caisse de service, sera mise, tous les mois, sous les yeux de l'Empereur.

— Le sénatus-consulte du 2 vendémiaire an 14 avoit mis à la disposition du gouvernement la conscription de 1806. La troisième coalition se présentoit sous de telles apparences, que cette levée de 80,000 hommes paroissoit alors nécessaire pour soutenir la gloire du trône, et défendre les intérêts les plus chers de la patrie. Mais avant la fin du mois de vendémiaire, les succès d'Ulm avoient donné un tel avantage à nos

Digitized by Google

armes, que l'Empereur considéra l'appel de la conscription de 1806 comme inutile, et se borna à l'appel de la réserve.

Aujourd'hui, sur les 80,000 hommes de la conscription de 1806, l'Empereur a jugé que l'appel de 50,000 étoit nécessaire. Si, comme tout porte à l'espérer, les affaires du continent s'arrangent, ces 50,000 hommes seront le remplacement des soldats qui obtiendront des congés, et qui retourneront dans leurs familles. Si au contraire, ce que l'on n'est point fondé à penser, le moment du repos du continent n'étoit pas encore arrivé, les 50,000 hommes, en élevant les corps au grand complet de guerre, porteront l'armée française à son plus haut degré de force. Dans tous les cas, cet appel est donc nécessaire. Lors même que nous eussions été en pleine paix, on auroit toujours appelé, sinon 50,000, au moins 40,000 hommes. Depuis les dernières revues, 20,000 hommes ont été renvoyés chez eux, et, par le résultat des revues de cette année, il est probable qu'un pareil nombre rentrera encore dans ses foyers.

On ne doit donc rien inférer ni pour la guerre, ni pour la paix, de cette opération à peu près annuelle : on la fait à l'époque ordinaire; assez tard pour que les récoltes soient terminées; assez tôt pour que les jeunes gens puissent rejoindre leurs corps avant la mauvaise saison, et s'instruire pendant l'hiver. (*Journal officiel.*)

— C'est le 3 de ce mois que S. M. a rendu un décret pour la levée de la conscription de l'an 1806. Il contient les dispositions suivantes:

1. Cinquante mille conscrits, pris sur les quatre-vingts mille, dont la mise en activité est autorisée par le sénatus-consulte du 2 vendémiaire an 14, sont appelés et seront répartis entre les départemens, conformément au tableau annexé au présent décret.

2. Trente mille conscrits formeront la réserve.

3. Toutes les opérations relatives à la levée ci-dessus prescrite, seront exécutées conformément aux dispositions du décret du 8 fructidor an 13, relatif à la levée de la conscription de l'an 14.

4. Il sera prélevé sur le contingent de chaque département, 1°. pour les carabiniers, deux hommes d'élite parmi ceux qui seront les plus forts, et dont la taille sera supérieure à cinq pieds six pouces; 2°. pour les cuirassiers, douze hommes d'élite, ayant également une taille supérieure à 5 pieds 6 p.; 3°. pour nos régimens d'artillerie à pied et à cheval, vingt-cinq hommes d'élite, de la taille de 5 pieds 3 pouces 6 lignes, et au-dessus.

Digitized by Google

5. Les listes générale et alphabétique de chaque canton, qui, en exécution de l'article 6 du décret précité, doivent être formées par les sous-préfets, et affichées dans toutes les municipalités du canton, seront terminées et affichées le 20 du présent mois d'août. Les opérations relatives à la vérification des listes commenceront, dans tout l'Empire, le 30 du présent mois d'août. Les conseils de recrutement s'assembleront le 5 du mois de septembre suivant. Le premier envoi de chaque département sera mis en marche le 20 du même mois, au plus tard; les autres se succéderont d'un jour à l'autre.

6. Les 50,000 conscrits de l'an 1806, appelés par le présent décret, seront répartis entre les différens corps de l'armée, conformément aux tableaux annexés au présent décret.

7. Les 30,000 hommes restés des 80,000, dont la masse en activité a été autorisée par le sénatus-consulte du 2 vendémiaire, formeront la réserve de l'an 1806. On continuera à observer pour lesdits conscrits en réserve, et pour ceux des années antérieures, ce qui a été prescrit par les arrêtés du 18 thermidor an 10, 29 fructidor an 11, et par notre décret du 8 nivose an 13. On se conformera, pour les conscrits en dépôt, aux actes précités, et notamment au décret du 8 fructidor an 13.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

Du samedi 2. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 68f. 67f. 90c. 68f 20c. 25c. 10c 68f 15c 5c. 68f 68f 15c. 68f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f. 25c. 50c.
Act. de la Banque de Fr. 1167f 50c. 1166f 25c 1167f 50c 0000f.

Du lundi 4. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 80c. 70c. 60c 50c 70c. 80c 60c 70c 80c 75c. 70c 75c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 65f. 10c 65f
Act. de la Banque de Fr. 1165f. 1167f. 50c. 1166f. 25c 0000f 00c

Du mardi 5. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 68f. 68f 10c 15c, 10c. 15c. 68f 68f 10c. 50 68f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f. 25c.
Act. de la Banque de Fr. 1170f 00c. 0000f 00c 0000f. 00c.

Du mercredi 6. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 90c. 68f 68f 10c. 68f. 00c 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f 25c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1172f 50c 1171f 25c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.

Du jeudi 7. —C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 68f 67f 90c 80c 90c 80c 85c 00c 00c. 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1172. 50c. 0000f 00c. 0000f.

Du vendredi 8. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 85c. 80c. 75c, 70c. 80c. 70c 00c 00c 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f 25c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1167f 50c. 1165f 1167f 50c 1165f 00c.

Digitized by Google

(N°. CCLXV.)
(SAMEDI 16 AOUT 1806.)

DEPT DE LA S
5. CEN

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA RAISON ENIVRÉE PAR L'AMOUR,

ODE ANACRÉONTIQUE.

La Raison sous une treille
Vit un jour l'enfant allé,
Qui de sa coupe vermeille
Choquoit la coupe d'Eglé.

« Mes enfans, craignez, dit-elle,
» Craignez les dons de Bacchus;
» Par sa liqueur infidelle
» Bientôt vous seriez vaincus. »

« Ma bonne, répond l'espiègle,
» Vous parlez bien; grand merci:
» Vous serez toujours ma règle;
» Mais buvez un coup aussi. »

En vain la grondeuse élude,
Amour la presse en riant;
Et d'étourdir une prude
Bacchus est impatient.

La Raison, prenant un verre
Plein du nectar ennemi,
De si près lui fait la guerre
Qu'elle le vuide à demi.

T

Digitized by Google

Dans sa docte véhémence
Contre un jus pernicieux,
Elle achève et recommence,
Trouvant qu'elle en parloit mieux.

Grace au breuvage perfide,
La Raison, toujours parlant,
Heureuse qu'Amour la guide,
S'en retourne en chancelant.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

FRAGMENT

D'UN ESSAI SUR LA SATIRE.

Boileau.

De Regnier parmi nous Despréaux fut vainqueur.
Gloire au grand Despréaux ! Son génie et son cœur
Au vrai qu'il adora furent toujours fidèles :
Ce modèle à jamais formera les modèles.
Parmi tous les talens qu'éleva Port-Royal,
Seul entre ses rivaux, l'ingénieux Pascal,
Pliant à tous les tons sa facile éloquence,
De sa prose classique enrichissoit la France.
Despréaux, s'illustrant par de nouveaux succès,
Assura les honneurs de l'Hélicon français ;
Dans ses vers épurés polissant le langage,
De l'élégant Malherbe il consomma l'ouvrage ;
Des chefs-d'œuvre d'Horace atteignit la hauteur,
Et du premier des arts fut le législateur.
Que dis-je ? Il détrôna ces faux rois du Parnasse
Dont l'hôtel Rambouillet encourageoit l'audace,
Et qui, des pensions faisant sur-tout grand cas,
Vendirent à Colbert l'esprit qu'ils n'avoient pas :
Cotin, de plats sonnets importunant les belles,
Parlant, rimant, prêchant sur le ton des ruelles ;
L'âpre et dur Chapelain, qui sans goût et sans art,
Tenta de rajeunir la rouille de Ronsard ;
Montfleury, qui se crut l'émule de Molière ;
Cet ignoble Pradon que vantoit Deshoulière,
Pradon, sans la satire, à jamais ignoré,
Mais au divin Racine un moment préféré

Digitized by Google

En ces jours où d'Agnès la simplicité pure
Des Marivaux du siècle obtenoit la censure;
Où le sublime Alceste essuyoit des mépris,
Et du contemplateur les vers étoient proscrits;

. . . . . .

. . . . . .

Quand de Britannicus les vers mélodieux,
Et Tacite embelli par la langue des Dieux,
Languissoient désertés sur la scène avilie;
Quand d'ineptes lecteurs dédaignoient Athalie,
Les cris injurieux d'un public abusé
A l'oracle du goût n'en ont pas imposé;
Despréaux, signalant un utile courage,
Au jugement vulgaire opposa son suffrage,
Et payant au génie un tribut mérité,
Prononça les décrets de la postérité.

M. Chénier, *de l'Institut.*

VERS

Adressés à M. Delille, *à un dîner.*

Ce n'est point des Jardins le chantre harmonieux;
Ce n'est point le rival des Miltons, des Virgiles,
Que je chante en ces vers, qu'on pourroit faire mieux,
Et qu'un peu plus de temps eût rendus plus faciles :
C'est le convive aimable, et brillant de gaîté,
Qui semble embarrassé de sa célébrité;
C'est cet esprit léger qui s'échappe en saillie,
Qui captive toujours, et jamais n'humilie;
Dont la douce simplicité,
Naturelle en sa bouche, ainsi que l'harmonie,
Forceroit l'envieux, de sa gloire irrité,
A lui pardonner son génie.
Laissons donc là ses droits à l'immortalité :
Oui, Delille, aux lieux où vous êtes,
Le plus charmant convive, et le plus souhaité,
Fait toujours oublier le plus grand des poètes.

De Coriolis.

ENIGME.

Six membres font mon nom, je suis de tout pays;
L'injustice souvent préside à ma naissance;
Si par un sort heureux, quelques-uns j'enrichis,
J'en réduis un grand nombre à l'extrême indigence.

Digitized by Google

Redoute-moi, lecteur, autant que le décès :
J'altère la santé, le repos et la bourse ;
Et si tu ne m'éteins dans mon premier accès,
Rarement pourras-tu m'arrêter dans ma course.

LOGOGRIPHE.

Je pose sur huit pieds, j'offre à la brute engeance,
Lecteur, un végétal utile à l'existence.
Tu trouves dans mon être, en le décomposant,
Le terme qu'un cocher profère à tout passant ;
Deux métaux, et de plus deux élémens contraires ;
Deux notes de musique ; un mal des plus sévères ;
Le fardeau qui nous pèse et s'accroît tous les jours ;
L'enclume de Vulcain, et qui sert aux amours ;
Ce dont la coquette se sert avec usure,
Pour imiter l'éclat de la simple nature ;
Une pluie abondante ; un abyme profond ;
Un premier végétal ; un creux plus large au fond ;
Le jouet inconstant qui conduit la Fortune ;
Un enfant de Momus ; une route commune ;
Un meuble grossier ; un instrument confus ;
Un oiseau d'un long col ; l'adjectif aux vertus ;
Celui qui sur la Chine a le pouvoir suprême.
Devine-moi, lecteur, ou malheur à moi-même !

CHARADE.

Mon premier, mon second, sont deux frères jumeaux
D'une parfaite ressemblance ;
Deux pieds, même longueur, en tout ils sont égaux ;
Le terme de leur existence
Est seulement parfois sujet à différence.
Mon dernier a deux pieds ; de plus il a trois frères,
Dont un point isolé change les caractères :
Tous sont de même aloi,
Servent au même emploi ;
Qui sait les réunir fait de bonnes affaires.
(*Un siècle philosophe engendre les beaux-arts,*
Et du plus mince objet fait jaillir sa lumière !!!)
C'étoit au temps jadis l'ouvrage du hasard ;
Ce hasard aujourd'hui n'est plus qu'un savoir faire.
Mais à quoi bon
Cette digression ?
Il est temps de finir cette longue charade.
Je ne dis plus qu'un mot ; saisis-le, camarade ;
Mon dernier par tes mains a passé plus souvent
Qu'à coup sûr mon entier n'a passé sous ta dent.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Aiguille.*

Celui du Logogriphe est *Boisseau,* où l'on trouve *oiseau, eau, seau, Suse, aube, bise, Asie, Io, Esaü, buse, buis, soie, Oise, si, oie.*

Celui de la Charade est *Dé-tour.*

Digitized by Google

N. B. Un ouvrage annoncé par les journaux sous le titre de *Memnon*, ou *le Jeune Israélite*, dans lequel la vie de celui que les Chrétiens révèrent comme le fondateur du christianisme, est travestie sous les fictions du roman, défigurée par les aventures les plus bizarres, et empoisonnée par les allusions les plus malignes, a fait croire à l'auteur de cet article qu'il pouvoit hasarder dans ce journal un morceau sur le même sujet, mais d'un genre opposé, tiré d'un discours préliminaire qu'il avoit destiné à précéder une nouvelle édition de la vie de Jésus-Christ, par le P. de Ligny, et qui, pour divers motifs, n'a pas été imprimé. D'ailleurs on trouvera dans ce fragment quelques idées, qui, dans le moment actuel, peuvent n'être pas inutiles même à la politique.

Oh! qui pourroit raconter *la Passion* de cet Homme-Dieu, source intarissable, après deux mille ans, de leçons et de réflexions; cette sanglante tragédie, ou, dans l'espace de quelques heures, sont mis en action tous les accidens, tous les désordres d'une société en dissolution par la révolte des sujets contre le pouvoir; et la mobilité de la faveur populaire; et les chants de bénédiction et de louanges que suivent de si près les cris de fureur et de mort; et la trahison des amis; et l'ingratitude des serviteurs; et la rage des ennemis; et la foiblesse des juges; et les conspirations des grands; et l'hypocrisie d'hommes dévoués au service des autels; et l'indifférence des rois; et la vertu succombant sous de fausses accusations; et l'insulte prodiguée au malheur; et le fiel et le vinaigre ajoutés à la souffrance; et la patience de l'homme juste; et la force de l'amour dans le sexe foible; et la foiblesse de la raison dans le sexe fort; et au milieu de cette scène de désolation et d'horreur, de cette couronne d'épines qui couvre un chef sacré, de ce manteau de pourpre jeté sur des plaies douloureuses,

Digitized by Google

de ce sceptre fragile que tiennent des mains captives; ce mot profond, *voilà l'homme*, lancé comme un éclair au milieu d'une nuit ténébreuse; mot de l'énigme de l'homme avec ses honneurs qu'empoisonnent des peines cruelles; sa dignité qui cache de si honteuses foiblesses; sa royauté sur l'univers qui ne peut lui assujettir ses propres penchans! Oui, *voilà l'homme;* ou plutôt, *voilà toute l'humanité*, présentée dans un seul homme qui, chargé du fardeau de ses douleurs, arrive à la mort par le sentier roide et pénible de la vie. Que resteroit-il à nous apprendre? Un seul être nous a montré la nature morale dans toute la force de la vertu divine, et la nature physique dans toute l'infirmité de la condition humaine; les rapports de l'homme avec Dieu sont développés; la société est fondée; l'attente des nations remplie; la vérité a parlé; la sagesse a paru; tout est expliqué à qui veut comprendre; tout est prescrit à qui veut obéir; tout est promis à qui veut espérer: *tout est consommé*, s'écrie de cette voix puissante qui ébranle le ciel et la terre, le médiateur expirant: *tout est consommé*; mot sublime, parole inépuisable qui fixe à jamais les incertitudes de l'homme et les destinées de l'univers. C'en est fait, Dieu n'a plus rien à donner aux hommes, et le monde n'a plus rien à attendre....., et cependant les Juifs attendent encore! Entêtés de l'espérance ambitieuse d'un libérateur conquérant et dominateur, aigris par les malheurs qui ne cessèrent de les accabler à l'approche des jours du Messie, ou qui suivirent sa mort, ils oublièrent que ces malheurs mêmes, et leur asservissement à des maîtres étrangers, étoient un signe et une condition de sa venue. Ils ne voyoient que le joug des Romains, qu'ils brûloient de secouer; et ils fermèrent les yeux au joug bien plus pesant de l'erreur et de la licence, que le Messie étoit venu briser. Ils voulurent que le roi qui leur avoit été promis régnât par la force des armes, et non par la force infinie de la vérité,

Digitized by Google

Cette méprise funeste, cette invincible obstination fut cause de leur entière ruine. Toujours prêts à se révolter à la voix du premier imposteur qui s'annonçoit pour le libérateur qu'ils attendoient, ils furent enfin chassés sans retour de leur terre natale par l'empereur Adrien, après un carnage effroyable, et exilés dans les régions éloignées d'où ils ne sont plus revenus.

« Cependant, pourrions-nous leur dire, si de » malheureuses préventions ne fermoient pas dans » leur cœur tout accès à la vérité, vous lisez, clai- » rement annoncées, les humiliations du Messie dans » les mêmes Ecritures, et presque dans les mêmes » passages qui annoncent ses grandeurs et son triom- » phe; et dans votre embarras de concilier ensemble » des prophéties si opposées en apparence, vous » avez été jusqu'à admettre deux Messies : *un Messie* » *souffrant et un Messie plein de gloire; un Messie* » *mort et ressuscité; l'autre toujours heureux et* » *toujours vainqueur; l'un à qui conviennent tous* » *les passages où il est parlé de foiblesse, l'autre à* » *qui conviennent tous ceux où il est parlé de gran-* » *deurs* (1), et cependant ouvrez les yeux. Voulez- » vous un Messie humilié? Ah! ce Messie des Chré- » tiens a été humilié jusqu'à la mort, et jusqu'à la » mort de la croix. Voulez-vous un Messie glorieux » et triomphant? Reconnoissez encore à ces traits » celui que les Chrétiens adorent. Jetez les yeux sur » les nations soumises à sa loi :

» Regardez dans leurs mains l'empire et la victoire. (2)

» Voyez les nations chrétiennes, puissantes parce » qu'elles sont civilisées, civilisées parce qu'elles sont » chrétiennes, soumettre tous les autres peuples et » vous-même à l'incontestable supériorité de leurs

(1) M. Bossuet, discours sur l'Histoire Universelle.

(2) Racine, *Frères Ennemis*.

Digitized by Google

» lumières et de leurs armes, et ce petit nombre de
» Chrétiens dominer, même politiquement, le reste
» du monde. C'est le Messie qui règne par elles,
» parce qu'elles sont fortes par lui, par leur obéis-
» sance à sa loi, qui les constitue dans l'ordre, où est
» la véritable force de tous les êtres..... Regretteriez-
» vous encore *ces ruisseaux de lait et de miel*,
» promis à votre enfance et à la foiblesse de votre
» imagination ? Vous retrouvez cette promesse
» accomplie dans la perfection toujours croissante
» de tous les arts sous l'influence salutaire du chris-
» tianisme, et sur-tout de l'art nourricier des hommes,
» celui de l'agriculture. *Voyez le lion bondir avec*
» *l'agneau dans le même bercail;* c'est-à-dire dans
» la chrétienté, entre les différens Etats, dans chaque
» société chrétienne, entre tous les hommes, la
» force converser paisiblement avec la foiblesse; les
» lumières avec l'ignorance; la richesse avec la
» pauvreté; toutes les inégalités disparoître devant
» d'égales lois, et une fraternité universelle qui sub-
» siste même au milieu des divisions passagères des
» nations, faire une seule république de tous les
» Etats, et un seul corps de tous les hommes. Qu'at-
» tendez-vous encore pour reconnoître celui que
» vous cherchez depuis si long-temps? Espérez-vous
» que la Divinité forçant toutes les barrières qui la
» séparent de notre nature mortelle, apparoisse à
» l'Univers sous une forme surnaturelle, et telle que
» les hommes ne puissent la méconnoître? Et vous
» qui avez autrefois conjuré l'Etre-Suprême de ne
» pas vous parler lui-même, de peur que sa voix ne
» vous frappât de mort, croiriez-vous aujourd'hui
» pouvoir supporter l'éclat de sa présence? Ne
» voyez-vous pas que si le Messie se montroit à tous
» les yeux tel que votre imagination se le figure,
» l'homme n'existeroit plus, puisqu'il auroit perdu
» son libre arbitre, et la faculté de croire ou de
» rejeter, d'obéir ou de refuser? Abjurez, il en est

Digitized by Google

» temps, ces idées charnelles, et ce sens matériel » et grossier qui ne convient plus à l'âge de votre » société. Reconnoissez le Messie conquérant et » dominateur que vous attendez, dans le triomphe » de sa doctrine sur toutes les doctrines, et dans la » puissance des nations qui obéissent à sa loi. Re- » connoissez son règne à la profession publique que » les gouvernemens civilisés font du christianisme; » et dites avec notre grand Bossuet : « Jésus-Christ » règne là où son Eglise est autorisée dans l'Etat (1). »

DE BONALD.

Elisabeth, ou *les Exilés de Sibérie*, suivie de *la Prise de Jéricho*, poëme; par Mme. *Cottin*. Deux volumes in-12. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

PLUSIEURS critiques se sont récemment élevés contre les romans historiques, qu'ils ont voulu tous proscrire, comme un genre réprouvé par le goût. Cette opinion, comme toutes celles qui sont énoncées trop généralement, est vraie sous un point de vue, et fort exagérée sous plusieurs autres. Sans doute on a eu raison de condamner les ouvrages où l'imagination de l'auteur, s'ouvrant une trop libre carrière, défigure les caractères des personnages célèbres, et prête aux grandes actions des motifs qu'elles n'ont jamais eus. Le lecteur instruit se révolte contre des fictions trop étrangères aux idées justes et saines qu'il a puisées dans l'étude de l'histoire. Il ne peut s'accoutumer à voir *Caton galant et Brutus danseur*.

---

(1) Sermon sur les devoirs des rois.

Digitized by Google

C'étoit le défaut des romans de Mlle de Scudéri, et de toutes ces interminables narrations, qui en dépit d'une longue vogue et du suffrage de Mad. de Sévigné, ainsi que de plusieurs beaux-esprits de son temps, n'ont pu survivre au ridicule dont Boileau les a frappés.

Mais il y a des romans historiques d'un autre genre : tels sont ceux où l'auteur donne à ses personnages des proportions héroïques, embellit leur caractère sans toutefois le dénaturer, et augmente encore l'éclat des grandes actions où ils ont réellement figuré. Condamner généralement ces sortes de fictions, ce seroit proscrire en même temps l'épopée et la tragédie, où l'histoire n'est pas respectée davantage. Si l'auteur a su peindre les mœurs de l'époque où il a placé la scène, s'il a choisi cette époque dans des temps assez reculés pour que les récits historiques se trouvent mêlés de traditions incertaines et fabuleuses que l'imagination puisse enrichir à son gré, je crois qu'il a satisfait à tout ce qu'un goût éclairé a le droit d'attendre, et que le lecteur le plus sévère peut s'abandonner sans scrupule à l'intérêt de ses récits. C'est ce qu'a fait le Tasse dans *la Jérusalem Délivrée*; et sans prétendre comparer un roman au seul poëme épique que les modernes puissent opposer aux chefs-d'œuvre de l'antiquité, c'est aussi ce qu'a fait Mad. Cottin dans *Mathilde*. Elle a montré du goût en choisissant pour ses principaux personnages, un guerrier qui ne joue dans l'histoire qu'un rôle fort secondaire, et une princesse qui n'y est guère que nommée. C'étoit se donner le droit d'inventer, sans trop violer la vérité historique. Ce n'est pas que je prétende la justifier pleinement sur cet article. Si Mad. Cottin étoit libre d'embellir à son gré les caractères de Malek-Adhel et de Mathilde, elle ne l'étoit pas de rapetisser ou d'avilir ceux dont les traits nous ont été transmis par l'histoire. Il faut également passer condamnation sur plusieurs autres fautes que la critique a relevées, soit dans la conduite de la fable, soit dans le style. Il faut avouer, parce

Digitized by Google

que ce défaut se retrouve encore quelquefois dans le petit ouvrage dont nous allons rendre compte, il faut avouer, dis-je, que ce style, plein de verve et de sensibilité dans les situations fortes ou touchantes, manque trop souvent de simplicité dans le cours du récit, et que l'auteur abuse quelquefois de son talent pour décrire la nature ; mais on doit aussi rendre hommage à une foule de beautés qui rachètent bien ces imperfections. Je ne sais si on a été tout-à-fait juste à cet egard, et sur-tout si on a assez remarqué le mérite du dernier volume, et principalement des dernières pages de Mathilde. Il me semble pour moi, qu'il y a peu d'ouvrages modernes où l'imagination ait déployé des tableaux aussi touchans et aussi riches, et ce n'est peut-être pas trop les louer que dire qu'il a fallu plus que du talent pour les écrire.

C'est encore un fait véritable qui est le sujet de la Nouvelle que Mad. Cottin offre aujourd'hui au public. Les gazettes parlèrent, il y a environ un an, du courage extraordinaire d'une jeune fille qui vint du fond de la Sibérie implorer la clémence de l'empereur Alexandre, en faveur de son père. Ainsi les lecteurs en s'attendrissant sur une action qui honore l'humanité, auront encore le plaisir de savoir qu'ils ne s'intéressent pas à une fiction. Tout le mérite de Mad. Cottin dans ce nouvel ouvrage est d'avoir élevé son imagination et son style à la beauté de son sujet ; en un mot, d'avoir dignement parlé de la vertu. Je n'entreprendrai point ici de la suivre dans son récit. Ce seroit ôter à ses lecteurs une partie du plaisir qui les attend : je me bornerai à citer presque sans ordre quelques traits propres à donner une idée du talent qu'elle y a déployé.

Un des mérites qui distinguent les ouvrages de Mad. Cottin, c'est l'art avec lequel elle met ses personnages en scène : elle établit si bien leurs caractères dès les premières pages, que toutes leurs actions n'en sont plus que la suite nécessaire. Ce talent si précieux se retrouve encore dans Élisabeth, Stanislas

Digitized by Google

Potowsky, sous le nom supposé de Springer, est exilé depuis douze ans dans les déserts de la Sibérie. Il y a été suivi par sa femme Phédora. Elisabeth, leur fille unique, fait toute la consolation de ces infortunés. Quelques mots sur l'éducation qu'ils lui donnent, suffisent pour les faire connoître l'un et l'autre. « Les longues soirées étoient employées à l'instruction » d'Elisabeth ; souvent assise entre ses parens, elle leur lisoit » tout haut des passages d'histoire ; Springer arrêtoit son » attention sur tous les traits qui pouvoient élever son ame, » et sa mère Phédora, sur tous ceux qui pouvoient l'atten- » drir : l'un lui montroit toute la beauté de la gloire et de » l'héroïsme, l'autre tout le charme des sentimens pieux et » de la bonté modeste : son père lui disoit ce que la vertu a » de grand et de sublime, sa mère, ce qu'elle a de consolant » et d'aimable ; le premier lui apprenoit comment il la faut » révérer, celle-ci comment il la faut chérir..... » On peut tout attendre d'une élève formée sur de pareilles leçons : le dévouement d'Elisabeth en est comme la conséquence naturelle ; et sans doute l'épouse qui avoit suivi son époux jusque dans les glaces de la Sibérie, qui s'étoit obstinée pendant douze ans à l'y consoler, étoit bien digne d'avoir une fille qui sût le tirer de ce lieu d'exil. La grande difficulté du sujet étoit d'amener d'une manière vraisemblable la cruelle situation d'Elisabeth traversant à pied des déserts immenses, et n'ayant pour subsister que le pain qu'elle étoit réduite à mendier. Comment des parens si tendres permettront-ils à leur fille unique de s'exposer pour eux à cette affreuse extrémité ? On va voir avec quel art Mad. Cottin a su, pour ainsi dire, leur arracher leur consentement. Le gouverneur de Tobolsk qui est informé de l'héroïque résolution d'Elisabeth, veut la favoriser en secret, au risque de se perdre à la cour. Par ses soins, un saint missionnaire retournant de la Chine dans sa patrie, vient demander l'hospitalité à Springer. Il est muni des présens du gouverneur, et il se charge d'accompagner la jeune

Digitized by Google

fille jusqu'à Pétersbourg. Ses exhortations, ses promesses, l'autorité de la religion et de son saint ministère déterminent enfin ces deux époux à la lui confier. Ceux qui connoissent le talent de Mad. Cottin croiront sans peine que rien n'est plus touchant que les différentes scènes qui précèdent ce départ. Voici un trait qui ne pouvoit se trouver que sous la plume d'une femme : « A chaque pas qu'Elisabeth faisoit dans la » chambre, sa mère la suivoit des yeux, et souvent la retenoit » brusquement par le bras, sans oser lui adresser une ques- » tion, mais *lui parlant sans cesse de soins à prendre pour » le lendemain, et lui donnant des ordres pour divers ouvra- » ges à faire à quelques jours de là.* Ainsi elle cherchoit à » se rassurer par ses propres paroles, mais son cœur n'en » étoit pas plus tranquille. »

Parvenu à la moitié de la route, le missionnaire succombe sous le poids des ans et de la fatigue. L'argent dont il étoit dépositaire tombe entre des mains infidèles qui en gardent la plus grande partie. Voilà donc Elisabeth seule et sans appui, loin du terme de son voyage, n'ayant bientôt plus d'autres secours que ceux qu'elle obtient de la pitié, et ne sachant répondre aux questions qu'on lui fait quand elle la réclame, que ces mots si simples : « Je viens de par-delà Tobolsk, » et je vais à Pétersbourg demander la grace de mon père. » Il y a dans ces paroles, je ne sais quel charme pénétrant qui remplit les yeux de douces larmes. Il faut sans doute en chercher la cause dans leur simplicité même, et dans la naïveté de celle qui les prononce. Une action comme la sienne, n'a besoin que d'être énoncée pour paroître ce qu'elle est; et cette jeune fille parle comme elle agit, sans se douter qu'elle ait aucun droit à l'admiration.

Dès ce moment l'intérêt est porté au plus haut degré, et il ne fait que s'accroître jusqu'au dénouement. C'est peu des scènes touchantes où l'auteur place successivement son héroïne, il sait mettre à profit les circonstances les plus simples. C'est le

Digitized by Google

propre d'une sensibilité vive et naturelle de se répandre ainsi sur toutes les parties d'un ouvrage, d'en animer et d'en vivifier tous les détails. Elisabeth aperçoit une forêt de chênes : « Elle » ne les connoissoit pas, dit l'auteur; et quoiqu'ils eussent » déjà perdu une partie de leur parure, ils pouvoient être » admirés encore; mais, quelque beaux qu'ils fussent, Elisa- » beth ne pouvoit aimer ces arbres d'Europe; ils lui faisoient » trop sentir la distance qui la séparoit de ses parens, elle » leur préféroit beaucoup le sapin; le sapin étoit l'arbre de » l'exil, l'arbre qui avoit protégé son enfance, et sous l'ombre » duquel ses parens se reposoient peut-être en cet instant. » Que ces sentimens sont naturels et touchans! C'est qu'en effet nous aimons bien moins les objets mêmes qui nous frappent, que les souvenirs qu'ils nous rappellent. C'est toujours aux lieux où nous avons connu le bonheur, où vit tout ce qui nous est cher, que la nature est belle à nos yeux.

Enfin, après les fatigues les plus pénibles, à travers des dangers de toute espèce, Elisabeth parvient au pied du trône; elle obtient la grace de son père. Elle retourne à l'instant en Sibérie : déjà elle touche au seuil de sa cabane. Comment peindre ce que ses parens vont sentir en la revoyant? Quelles expressions pourront seulement en donner une foible idée? Ecoutons Mad. Cottin : « La voilà, s'écrie celui qui accompagne Eli- » sabeth, la voilà qui vous apporte votre grace; elle a triomphé » de tout, elle a tout obtenu! » *Ces mots n'ajoutent rien au bonheur des exilés ; peut-être ne les ont-ils pas entendus.* « Absorbés dans la vue de leur fille, ils savent seulement qu'elle » est revenue, qu'ils l'ont retrouvée, qu'ils la tiennent, qu'ils » ne la quitteront plus; ils ont oublié qu'il existe d'autres » biens dans le monde. » Ces infortunés reçoivent, après douze ans d'exil, la nouvelle de leur délivrance, et ils n'y font seulement pas attention. Ce seul mot en dit plus que le récit le mieux circonstancié et le plus pathétique. Voilà la vérité; voilà la nature.

Digitized by Google

La plupart des romanciers, après avoir conduit le héros au terme de ses aventures, ne manquent pas de lui assurer le bonheur le plus parfait pour le reste de ses jours : comme si la vertu finissoit nécessairement par être heureuse sur la terre! Mad. Cottin est plus vraie. Après avoir peint la joie pure d'Elisabeth, l'ivresse de ses parens, celle de l'amant à qui elle va être unie : « Arrêtons-nous ici, dit-elle, reposons-nous sur » ces douces pensées : ce que j'ai connu de la vie, de ses in- » constances, de ses espérances trompées, de ses fugitives et » chimériques félicités, me feroit craindre, si j'ajoutois une » seule page à cette histoire, d'être obligée d'y placer un mal- » heur. » Cette triste vérité pourroit sembler hors de propos partout ailleurs, puisqu'elle ne seroit propre qu'à flétrir l'ame, sans aucune utilité pour la morale; mais Mad. Cottin vient de prouver, ou plutôt de faire sentir au lecteur que l'accomplissement des devoirs, quelque pénibles qu'ils soient, est toujours la source des plaisirs les plus purs dans la prospérité, et la consolation la plus efficace au sein du malheur. Il n'en faut pas davantage pour donner du prix à la vie, et pour nous en faire supporter toutes les amertumes.

On a accusé plus d'une fois les romans d'être dangereux pour la jeunesse, en lui donnant de fausses idées sur la vie et sur le bonheur. On a eu souvent raison, puisque les romanciers même qui affichent la morale la plus sévère, ne manquent guère de détruire d'une main ce qu'ils élèvent de l'autre, et s'accordent presque toujours à montrer la félicité au sein des passions. On ne fera pas ce reproche à Elisabeth. Une histoire où il est à peine question d'amour, et où le lecteur se sait gré de sentir ses yeux mouillés de larmes au tableau touchant de la vertu luttant avec le malheur, ne sauroit être nuisible. Disons mieux : elle sera plus utile que bien des gros livres qui affichent la prétention d'instruire. On voit souvent de graves penseurs mépriser les ouvrages d'imagination, et nous renvoyer chercher une pénible science dans leurs

Digitized by Google

volumes philosophiques. Et qui apprenons-nous? Que l'intérêt personnel est le mobile de toutes nos actions, et que les vertus les plus héroïques ne sont que le résultat d'un vil calcul. Ah! puissions-nous plutôt avoir souvent à lire des ouvrages frivoles comme Elisabeth, où le lecteur attendri, trouve dans une émotion pleine de charmes, la réfutation la plus éloquente de ces tristes systèmes, et de ces *désolantes doctrines!* C.

Héro et Léandre, poëme en quatre chants, suivi de poésies; par *P. Denne-Baron*. Un volume *in*-12, papier vélin, avec une jolie gravure. Prix : 3 fr. 75 cent., et 4 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *le Normant*, imp.-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

L'ANTIQUITÉ n'offre guère de sujets plus gracieux et plus touchans que l'aventure de Léandre et d'Héro.

Une jeune vierge, belle de son innocence et de ses dix-sept ans, renfermée dans une tour bien sombre que baigne le rivage de la mer, et qui n'en sort qu'une fois l'an pour célébrer dans un temple voisin la fête de Vénus; un beau jeune homme, que sa dévotion sans doute amène au pieux sacrifice, mais que le culte de la déesse occupe malgré lui un peu moins que les charmes de la prêtresse; un amant passionné, qui promet de l'être toujours, et qu'on croit sur parole, tant il est doux de croire ce qu'il est doux même de desirer; une mer profonde, passée et repassée à la nage dans le silence des nuits, au milieu des ténèbres et de leur solitude, muets témoins des craintes et des plaisirs de deux amans; du haut des murs où veille la sensible Héro, la pâle clarté d'un fanal aidant seule dans le lointain le périlleux trajet de l'amoureux Léandre, clarté foible et tremblante qu'un caprice des vents peut éteindre; après des nuits fortunées, hélas! et trop courtes, une nuit affreuse, éternelle; les aquilons déchaînés bouleversant les ondes; le flambeau de Sestos, ce phare de l'amour, éteint et renversé par l'orage; dans le désordre des élémens, Léandre luttant avec courage contre les vents et les flots, mais vaincu par la tempête, mais brisé dans l'ombre contre les pointes des rochers, et, le matin, jeté sanglant, livide, aux pieds de la tour

Digitized by Google

tour solitaire ; à cet horrible spectacle, Héro pâle de douleur et d'effroi ; Héro ne pouvant survivre à celui qui mourut pour elle, et, dans son désespoir, se précipitant tout-à-coup sur ces restes inanimés des charmes qu'elle adora vivans, et que n'a pu détruire tout entiers la laideur même de la mort ; Héro pressant en vain contre son cœur, ce cœur qui ne bat plus pour elle, et morte, hélas ! au bonheur avant de l'être à la vie ; l'infortunée exhalant son dernier soupir sur un cadavre aimé !... Voilà l'histoire abrégée de deux amans célèbres, modèles des amans d'autrefois.

Ceux d'aujourd'hui, qui n'aiment plus apparemment comme on aimoit jadis, trouvent à cette histoire je ne sais quel air de conte. « Elle est fort belle à lire, disent-ils, mais difficile à » croire. Où sont, de nos jours, les amans qui se noient ? Où » sont les vierges inconsolables ? »

Par bonheur, des savans d'une foi robuste ont répondu d'avance à ce doute scandaleux. Ils ont mesuré tout exprès la largeur de l'Hellespont, à l'endroit où Léandre le traversoit à la nage : cette largeur, à ce qu'ils nous assurent, est juste de six cent quatre-vingt-dix-neuf pas, plus, une légère fraction ; et si c'est bien peu pour une mer, ce n'est pas non plus beaucoup pour un habile nageur. Au reste, ajoutent-ils, une vieille médaille porte gravés les noms de Léandre et d'Héro : on y voit le jeune amant à la nage, précédé d'un amour qui, la torche à la main, le guide vers une tour obscure où la tendre Vestale passe la nuit en sentinelle : or, quel incrédule tiendroit contre l'autorité d'une vieille médaille ? Ce n'est pas tout : Strabon, Martial, Lucain, Silius, Stace, Pomponius Méla, Servius, Antipater de Macédoine, Virgile sur-tout, Virgile un peu plus célèbre qu'Antipater, n'ont-ils pas semé dans leurs ouvrages plusieurs traits pathétiques de cette aventure ? Méconnoît-on Léandre à ces vers élégans, où le chantre des Géorgiques latines peint avec tant de feu le pouvoir de l'Amour ? Virgile nous permettra de le citer en français : interprété par M. Delille, Virgile n'y perdra rien ; et les dames y gagneront, les dames, juges compétens en fait d'amour :

Que n'ose un jeune amant qu'un feu brûlant dévore ?
L'insensé, pour jouir de l'objet qu'il adore,
La nuit, au bruit des vents, aux lueurs de l'éclair,
Seul, traverse à la nage une orageuse mer ;
Il n'entend ni les cieux qui grondent sur sa tête,
Ni le bruit des rochers battus par la tempête,
Ni ses tristes parens de douleur éperdus,
Ni son amante, hélas ! qui meurt s'il ne vit plus.

Quelle que soit en apparence la force de ces argumens, la critique, n'en déplaise aux érudits, pourroit infirmer sans

Digitized by Google

scrupule le double témoignage et des livres et des médailles. Il prouve, j'y consens, l'existence d'une tradition ancienne; mais que de fausses traditions! En général, les livres ont moins pour but d'instruire que de plaire; et les médailles mentent aussi bien que les livres.

Mais qu'importe, après tout? Quand même l'aventure de Léandre et d'Héro ne seroit qu'une fable, en seroit-elle moins intéressante? Or, qu'exigent de plus que l'intérêt, les arts d'imitation? Le cœur, l'imagination, les sens, voilà leur domaine. Le premier de ces arts, la poésie ne fut appelée le langage des Dieux que parce qu'elle est éminemment le langage de l'ame: qui lui parle, a toujours raison.

La vérité peut être bonne dans l'histoire: on seroit fâché de ne pas voir Séjan puni, de ne pas voir Titus heureux; mais la vérité n'est pas toujours vraisemblable: Scylla meurt dans son lit, César meurt assassiné. Plus sage dans ses fictions, la poésie veut avant tout la vraisemblance; et la vraisemblance se trouve quelquefois bien plus dans le mensonge que dans la vérité. La vraisemblance morale exige une peine pour la faute, un prix pour l'innocence: cette vraisemblance morale fait la vérité poétique; et sans elle, point d'intérêt: en peignant la vertu sans récompense et le crime sans châtiment, l'historien diroit la vérité peut-être, le poète révolteroit.

Quel doit donc être l'art caché du poète? Il y a deux mille ans et plus qu'Aristote l'enseignoit aux Grecs. Voici, en deux mots, l'abrégé de sa doctrine:

Le dénouement de toute action est heureux ou malheureux. S'il est heureux, le personnage qu'on veut rendre intéressant peut être persécuté; mais il doit être vertueux, et triompher de ses ennemis ou du sort. L'action, au contraire, se dénoue-t-elle par une catastrophe? Celui qui en est la victime ne doit paroître, pour nous attendrir, ni tout-à-fait criminel, ni tout-à-fait innocent: tout-à-fait criminel, il exciteroit la haine, et non pas la pitié; tout-à-fait innocent, il feroit naître en nous moins de compassion pour lui que de colère contre la cause de son malheur; et les tableaux indiscrets du poète, en montrant la vertu la plus pure livrée à l'opprobre, à la mort, exposeroient le ciel même aux murmures de la terre, et la Sagesse éternelle aux reproches de la témérité humaine.

Ainsi se touchent la morale et le goût; ainsi naissent l'un de l'autre la vraisemblance et l'intérêt.

Cette belle poétique d'Aristote, qui semble ici venir un peu de loin, s'applique naturellement à l'histoire de Léandre et d'Héro. Infortunés amans! le crime ne les a point souillés;

Digitized by Google

mais leur vertu même n'est pas sans quelque tache. Ils s'aiment, et leur amour est pur apparemment; mais ils se cachent pour aimer. Prêtresse de Vénus, Héro soupire sans offenser peut-être la Déesse de l'Amour; mais plus sévère que Vénus, une mère prévoyante avoit dit à l'aimable vierge : « Gardez-vous d'écouter, ma fille, les soupirs des amans; » l'Amour vient paré de roses, sous ces roses sont des épines. » Léandre suit, sans avoir à rougir sans doute, le doux penchant qui l'entraîne vers Héro; mais il franchit, avec plus d'ardeur que de prudence, les barrières qui la séparent de lui; il expose, pour un moment d'ivresse, et ses jours et ceux de la beauté qu'il aime; il condamne, s'il périt, à d'éternels regrets sa famille éperdue, dont il est l'ornement et l'appui. C'est ce mélange d'erreurs et d'infortune qui fait le charme des fictions élégiaques et leur utilité. Sans la foiblesse un peu coupable de Léandre et d'Héro, leur fin tragique pourroit exciter dans notre ame une dangereuse indignation; sans l'innocence de leurs mœurs jusque dans leur foiblesse, leur malheur nous arracheroit moins de larmes. Ces savantes combinaisons de la fable et de la poésie valent bien la vérité de l'histoire.

Aussi, sans trop s'embarrasser de l'authenticité du fait, les poètes anciens et modernes se sont emparés à l'envi d'un sujet vraiment poétique. S'il n'étoit fait pour eux, ils étoient faits pour lui. Le poëme grec de Léandre et d'Héro est justement célèbre. Les deux Musée se le disputent : l'un, vieux contemporain d'Orphée et son disciple chéri; Virgile le met dans l'Elysée, à la tête des poètes pieux dont les chants ont été dignes d'Apollon : l'autre, moins vénérable par son antiquité, mais ornement d'un siècle à demi barbare; Casaubon le place sous le règne de Théodose II, quelque temps avant Coluthus et Thryphiodore. Rien de plus recommandable pour un auteur qu'une renommée de trois mille ans, et plus d'un livre aujourd'hui fameux n'aura de bon un jour que sa vétusté; mais n'est-ce pas un peu légèrement peut-être que Jules Scaliger, Jean Vatelle, Alde Manuce et Guillaume de Mara, veulent dater de si haut les titres de Musée? Sans porter l'auguste empreinte de trente siècles entassés, les vers de notre poète ont leur noblesse; sa diction est exacte, son style pur et délicat, son expression choisie; le mérite distinctif de sa composition est une douceur pleine d'élégance qui ne se dément jamais. Tel est le jugement d'un savant académicien, M. de la Nauze, dans ses remarques sur l'histoire de Léandre et d'Héro.

Leurs amours ont séduit les Muses latines de notre âge;

Digitized by Google

Septimius Florens, André Papius, David Withford, ont reproduit Musée dans la langue de Virgile. Les Muses françaises, non moins galantes, se sont plu à prêter au récit du poète grec l'agrément de nos rimes : Clément Marot a, le premier, donné l'exemple; et sa traduction moitié française, moitié gauloise, *dans son vieux style encore a des graces naïves.* Soutenu d'un idiôme plus formé, Bernis fut pourtant depuis moins heureux : chantre des *Quatre Parties du Jour,* il a consacré la *Nuit* à l'aventure de Léandre et d'Héro; et le tableau qu'il en offre est, selon l'expression d'un grand critique, plutôt enluminé que colorié. Il y a dans les images de Bernis plus d'abondance que de choix, plus de luxe que de richesses; il prodigue trop les fleurs, et ne les varie pas assez : c'est pour cela que Voltaire l'appeloit, en badinant, *Babet la bouquetière.* Phrosine et Mélidore sont évidemment dans Bernard, souvent semblable à Bernis, une copie de Léandre et d'Héro : moins de sentiment que d'esprit, une recherche pénible d'élégance et de précision, un feu qui pétille sans échauffer, des portraits plutôt jolis que gracieux, voilà les défauts brillans qui ont fait donner à l'auteur de *l'Art d'Aimer* le surnom de *gentil Bernard;* et tous ces défauts se retrouvent dans Phrosine et Mélidore.

Récemment deux autres imitateurs de Musée, MM. Cournand et Mollevaut, en ont donné chacun une traduction nouvelle, qu'on assure être également bonne l'une et l'autre; je le crois, puisqu'on l'assure; et j'en dirois du bien sans doute, si je les avois lues.

Après tant de rivaux plus ou moins dangereux, voici qu'un jeune auteur, un poète de vingt ans, un savant presqu'imberbe, présente aussi d'un air modeste son poëme imité du grec, aux beaux esprits amis des vers, aux ames tendres qu'intéressent les malheurs des amans; je dirois aux érudits même, s'il ne sembloit un peu grotesque peut-être de placer sur la même ligne les amans et les érudits.

Le culte de l'antiquité n'est pas, chez le nouveau chantre de Léandre et d'Héro, un culte d'idolâtrie. Je ne sais même si son respect se pique assez de scrupule. En touchant à son modèle, sa main demi-téméraire ne le réforme pas, mais prétend l'orner quelquefois, et, comme sans y songer, jette de temps à autres sur la simplicité du fond la broderie des détails.

Du moins, les fleurs dont le sujet se montre ici paré ne lui sont point étrangères. L'auteur les trouve sans paroître les chercher, et les répand sans prétention, comme il les cueillit sans efforts.

Digitized by Google

Tantôt c'est par le nombre et l'harmonie, que ses vers flattent agréablement l'oreille :

Cent peuples à Vénus apportent leur encens.
L'azur des mers blanchit sous les rames nombreuses;
Emblèmes fortunés des chaînes amoureuses,
Des myrtes en festons aux mâts sont suspendus;
Des nuages d'encens dans les airs sont perdus,
Et de mille rameurs les hymnes se confondent;
Les antres de l'Hémus en longs échos répondent,
Et l'Hellespont, couvert d'innombrables vaisseaux,
Semble ces bois mouvans qui flottent sur Délos.

Tantôt c'est une description molle et voluptueuse, qu'interrompt à propos un mouvement rapide :

Sur un lit parfumé d'amaranthe et de rose,
Loin des regards mortels, la déesse (*Vénus*) repose;
Gardiens de son sommeil, les Zéphirs amoureux
Caressent son beau sein, soulèvent ses cheveux;
Leur souffle de la terre anime la parure,
Aux fleurs rend leur parfum, aux gazons sa verdure;
Et des airs enflammés tempérant la chaleur,
Autour d'elle répand le calme et la fraîcheur.
Mais les cris de Léandre ont frappé son oreille;
A ces cris supplians soudain elle s'éveille :
« Prends ton arc, arme-toi, dit Vénus à son fils, etc. »

Ici, l'aridité des détails géographiques disparoît sous l'élégance des périphrases poétiques. Docile aux ordres de sa mère, l'Amour a pris son vol :

Semblable aux vents légers, il plane sur les flots.
Il voit à l'Occident les remparts de Minos;
Lieux où, de ses fureurs jeune et belle victime,
Pasiphaé nourrit sa flamme illégitime,
Poursuivit dans les bois son insensible amant,
Dont le seul cri d'amour fut un mugissement :
Il aperçoit cette île où sa fille abusée,
Ariane, mourut en implorant Thésée;
Il vole sur Lesbos, il abaisse les yeux
Sur ces rians coteaux, ces champs délicieux,
Où Sapho pour Phaon soupira sa tendresse, etc.

Là, respire une douce mélancolie dans les plaintes d'Héro; des contrastes bien ménagés rendent ses plaintes plus touchantes :

Cette tour que tu vois s'élancer dans les nues,
Vers ce roc qui gémit sous les vagues émues,
Depuis quatre moissons est mon triste séjour;
Soit que la nuit descende ou que naisse le jour,
Je n'entends que le bruit de l'onde mugissante,
Que déroulent les vents sur la plage écumante.
Là, près de ce vallon, sont des jardins fleuris,
Des nymphes d'alentour solitaires abris :

Digitized by Google

L'hiver même, Vénus de ses mains immortelles,
Se plaît à les parer de fleurs toujours nouvelles.
Pour moi seule elle en fit l'asile des Zéphirs;
Mais de ces Dieux légers les jeux et les soupirs
Accroissent les ennuis d'une ame malheureuse.
J'aime mieux les rochers de cette rive affreuse;
Le vaisseau qui des flots fend le sein agité,
Le nuage dans l'air par les vents emporté,
L'oiseau lointain qui vient visiter ce rivage,
Tout de la liberté m'y retrace l'image.
O voiles de Vénus, fortune, et vous honneurs,
Que vous cachez de maux, que vos biens sont trompeurs!

Plus loin, le style s'élève et s'anime avec la passion qu'il exprime; c'est Léandre qui s'écrie avec l'impatience du desir et l'audace de l'amour :

J'irai : sans le secours d'infidèles vaisseaux,
Du rapide Hellespont je franchirai les flots;
Non, non, je ne craindrai ni le fracas des ondes,
Ni l'aquilon glacé courbant les mers profondes.
Que les foudres brûlans dont les cieux sont armés
Frappent de leurs éclats les écueils enflammés,
Et de débris fumans qu'ils couvrent le rivage,
De la foudre et des flots j'affronterai la rage.
Quand la nuit aura fait la moitié de son tour,
Fais briller un flambeau du sommet de la tour;
Je suivrai sa lueur; et l'ombre sous ses voiles,
En vain me cachera la clarté des étoiles.

Ailleurs, le silence de la belle Héro dit plus et mieux qu'un long discours :

Ainsi parle Léandre : Héro silencieuse
Semble encor écouter cette voix amoureuse;
Un soupir prolongé s'échappe de son sein;
Il a parlé pour elle, etc.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité, dit Boileau; c'est la diversité des belles formes qui fait leur charme le plus doux. A l'exemple de l'Arioste, notre jeune poète commence son troisième chant par un prologue, où l'on trouvera de l'abandon et de la grace :

A cette heure paisible où les astres rapides
Forcent l'ombre à sortir de ses palais humides,
Puissé-je, dans un songe envoyé par les Dieux,
Voir l'horizon vermeil du séjour des heureux;
Parcourir ces bois verts, ces retraites profondes,
Où, traînant sur des fleurs ses languissantes ondes,
Le Léthé suit en paix son insensible cours!
J'entendrois sur ses bords les chantres des Amours,
De myrtes couronnés, et, sur des fleurs naissantes,
Célébrer leur bonheur, leurs feux et leurs amantes;
J'accorderois ma lyre aux accens de ta voix,
O toi, qui de Vénus traças les tendres lois,

Digitized by Google

Toi, qui dans ces beaux lieux possèdes ta Julie,
Loin d'un tyran cruel, supplice de ta vie.
Quand l'aube, au front de rose, annonçant le soleil,
Dissiperoit ce songe, enfant d'un doux sommeil,
De deux cœurs enflammés je peindrois mieux l'ivresse,
Et d'un premier hymen la premiere caresse.

Dans le quatrième chant, Vénus inquiète sur le sort de sa prêtresse bien-aimée, quitte les bosquets charmans d'Idalie, et va consulter le Destin, dont le palais d'airain s'élève aux portes des Enfers. Arrivée non loin de l'Etna, les fureurs du volcan s'appaisent, et, dit le poète :

Sur ces rocs qui toujours de cendres se couvrirent,
A l'aspect de Vénus quelques roses fleurirent.

La Déesse poursuit sa route; à mesure qu'elle approche de l'Erèbe, les couleurs du peintre se rembrunissent : le tableau suivant est remarquable, la teinte en est à la fois sombre et douce :

Cypris a pénétré ces bois impénétrables,
De l'ombre et du silence a-iles redoutables.
Elle entre : un jour divin éclate aux noirs lambris.
Par un charme inconnu les manes sont surpris.
Hélas ! pour un moment se calme leur souffrance,
Et sur leur pâle front rayonne l'espérance;
L'espérance céleste, appui des malheureux,
Qui ne brilla jamais sous ces antres affreux.

Ces vers sont d'une beauté frappante : le premier est une heureuse imitation du grand Rousseau; la coupe du troisième fait image; les trois derniers sont empruntés à Milton, mais Milton est-il plus sublime ?

Quoique toujours louer n'ait rien de plus fin que critiquer toujours, il faut pourtant louer encore, dans la courte peinture que voici, le coup de pinceau qui la termine :

Aux confins des Enfers, près de ces champs heureux
Où la Vertu jouit d'un calme inaltérable,
S'élève du Destin le palais formidable,
Dont le chaos d'abord cacha les fondemens,
Quand du monde à venir dormoient les élémens.

Cette expression réunit la noblesse de l'image à la force de la concision.

Quelquefois c'est la grandeur et la fierté qui se font sentir dans la touche du poète. Ainsi, lorsqu'en réponse à Vénus alarmée sur le sort de Léandre et d'Héro, l'inexorable Destin prononce l'arrêt fatal que la Déesse redoutoit, le ton du style est à l'unisson du sujet :

Du palais mugissant les vastes portes roulent
Avec un bruit pareil aux rochers qui s'écroulent

Digitized by Google

Du sommet de l'Athos, dévasté par les vents;
Le Dieu parle, et l'Enfer répète ces accens :
« Le Dieu qui dans l'Olympe allume le tonnerre,
» Qui soulève les flots, qui fait mugir la terre,
» Que les mortels tremblans nomment le roi des rois,
» Jamais n'a pu fléchir la rigueur de mes lois, etc. »

Tous les poètes à-peu-près ont décrit des tempêtes; mais tous ne l'ont point fait à propos. Heureusement, un orage en vers ne tue personne, et l'on peut enrichir un poëme d'une belle horreur à peu de frais. Ici, du moins, la tempête qui fait périr Léandre n'est point un lieu commun postiche. En convenant que la verve des grands maîtres ne s'y fait pas sentir partout, on ne pourra lui contester le mérite d'être à sa place; et ce mérite, que dédaigne quelquefois une orgueilleuse médiocrité, ne perd jamais son prix aux yeux de la raison et du goût :

Vers le soir, le soleil terminant sa carrière,
Dans de sombres vapeurs vit pâlir sa lumière;
Et sous le voile obscur de nuages brûlans,
Environné d'éclairs et précédé des vents,
Cet astre descendit dans les mers enflammées.
Alors l'Ida voit fuir ses nymphes alarmées;
Les bois, en gémissant, se heurtent sur les monts;
Un long et sourd murmure est sorti des vallons;
Les vents sifflent, dans l'air la foudre roule et gronde;
Les astres sont cachés sous une nuit profonde,
Qui dérobe aux regards et la Thrace et Sestos;
La mer s'enfle, mugit, et courbe au loin ses flots;
Gargare voit son front blanchi par leur écume,
Et du feu des éclairs le vaste ciel s'allume.

Leur sinistre lueur éclaire un vaste naufrage et quelques malheureux luttant contre l'immense abyme, *rari nantes in gurgite vasto* : cette circonstance particulière, habilement saisie, intéresse d'avance en faveur de l'infortuné Léandre, que le même sort attend. La confusion du naufrage, le désespoir des naufragés, leurs derniers efforts, et sur-tout leur dernier regret à leur dernier soupir, sont exprimés d'une manière touchante, et non moins vraie que pathétique :

Les uns contre les Dieux vomissent des blasphêmes;
D'autres, presque mourans, dans ces momens suprêmes,
Embrassent, mais en vain, les débris de leurs mâts;
Ils adressent au ciel des vœux qu'il n'entend pas.
Ils mourroient sans regret si, poussés sur la terre,
Quelques pieuses mains les couvroient de poussière;
Mais l'abyme s'entr'ouvre, et les ravit au jour,
Privés d'un peu de sable et des pleurs de l'amour.

Entouré de débris, et sur le point d'être englouti lui-même, mais plein de son amour, et ne songeant qu'au

Digitized by Google

bonheur de la rive opposée, Léandre s'écrie en invoquant Eole :

Jusques à mon retour épargne au moins ma vie !

Cette exclamation passionnée est encore un larcin adroit fait aux anciens. On connoît cette épigramme de l'Anthologie :

Léandre, conduit par l'Amour,
En nageant disoit aux orages :
« Laissez-moi gagner les rivages,
» Ne me noyez qu'à mon retour ! »

Le ton est différent, par la raison que le genre noble ne ressemble pas au genre badin ; mais le sentiment est le même, parce que, dans la même situation, Léandre n'a pu changer d'ame.

On devine bien que ses cris n'attendrissent point Eole. On peut voir dans l'ouvrage même comment est traitée la catastrophe. Du moins, après la mort des deux amans, les restes du couple infortuné ne demeurent point privés des honneurs funèbres ; et cette consolation religieuse, attachée dans tous les âges et chez tous les peuples à la paix du tombeau, vient adoucir à propos dans l'ame du lecteur la douleur d'un double trépas :

Les vierges de Vénus, sans ordre, l'œil en pleurs,
Recueillirent leurs corps, les couvrirent de fleurs ;
Et dans un seul tombeau, que leurs mains élevèrent,
De ces amans unis les cendres se mêlèrent.
Si le soir l'aquilon siffle sur les forêts,
Son murmure en la tombe éveille leurs regrets.
Ranimant d'un flambeau les flammes presqu'éteintes,
Héro sur les rochers erre en poussant des plaintes ;
Son amant jette un cri, la rappelle, la suit,
Et se plonge avec elle en l'éternelle nuit.

Arrêtons-nous ici avec le poète. Après avoir fait la part de l'éloge, nous pourrions faire celle de la critique ; mais cet article nous mèneroit peut-être trop loin, et, comme au bon La Fontaine, *les longs ouvrages me font peur*. Et puis, en fait de vers, il est des genres faciles où les négligences ont des graces ; comme parmi les belles, il est des belles ingénues dont le négligé fait la parure.

De Guerle.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— *N. B.* Nous avons annoncé, il y a quelque temps, le départ de M. de Châteaubriand pour la Grèce. Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du Mercure en leur donnant des nouvelles d'un voyageur auquel s'intéressent si vivement les amis de la religion et des lettres. Voici l'extrait d'une lettre écrite à un de ses amis, la veille de son embarquement :

Trieste, 30 juillet.

« Je trouve en arrivant ici, mon cher ami, un vaisseau » autrichien qui part à l'instant même pour Smyrne; il me » déposera en Crète ou à Athènes, d'après les vents. Dans » tous les cas, je serai, à Smyrne même, en lieu de pour- » suivre ma route vers Athènes ou Jérusalem, selon les cir- » constances. Jusqu'à présent donc tout va bien. J'ai trouvé » partout de l'intérêt et le desir de m'être utile.

» A Venise, on venoit de publier une nouvelle traduction » du Génie du Christianisme.

» Cette Venise, si je ne me trompe, vous déplairoit autant » qu'à moi. C'est une ville contre *nature*. On n'y peut faire » un pas sans être obligé de s'embarquer, ou bien on est » réduit à tourner dans d'étroits passages plus semblables à » des corridors qu'à des rues. La place Saint-Marc seule, par » l'ensemble plus que par la beauté des bâtimens, est fort » remarquable, et mérite sa renommée. L'architecture de » Venise, presque toute de Palladio, est trop capricieuse et » trop variée. Ce sont presque toujours deux, ou même trois » palais bâtis les uns sur les autres. . . . . .

» Ces fameuses gondoles toutes noires ont l'air de bateaux » qui portent des cercueils. J'ai pris la première que j'ai » vue pour un mort qu'on portoit en terre.

» Le ciel n'est pas notre ciel de delà l'Apennin; point » d'antiquités. Rome et Naples, mon cher ami, et un peu » Florence, voilà toute l'Italie.

» Il y a cependant quelque chose de remarquable à Venise, » c'est la multitude de couvens placés sur des îles et sur des » écueils autour de la ville, comme ces forts et ces bastions » qui défendent ailleurs les villes maritimes. L'effet de ces mo- » numens religieux, la nuit, sur une mer paisible, est pitto-

Digitized by Google

» resque et touchant. Il reste quelques bons tableaux de » Paul Veronèse, de son frère, du Tintoret, du Bassan et » du Titien. J'ai été visiter le tombeau de ce dernier. Il est » aussi difficile à trouver que celui du Tasse à Rome. Pour » pouvoir lire l'épitaphe, il m'a fallu, comme nous avions » été obligé de le faire à Saint-Onuphre, déranger un » énorme banc qui la couvre tout entière.

. . . . . .

. . . . . .

» Je tâcherai de vous adresser quelque chose d'Athènes.

. . . . . .

» Adieu, mon cher ami; je vous embrasse tendrement. Je » vous souhaite joie et santé. Rappellez-moi au souvenir de » madame B..... Je m'embarquerai demain matin 31. Le » vent est bon. Je vous écris le 30, à onze heures du soir. » Adieu, encore une fois. *Vale et me ama.* »

DE CHATEAUBRIAND.

— Mercredi dernier, 13 août, l'Institut a tenu une séance publique pour la réception de M. Daru, nommé à la place vacante par la mort de M. Collin-d'Harleville. L'éloge des vertus et des talens de l'auteur du Vieux Célibataire a été écouté avec le plus vif intérêt, et interrompu par d'unanimes applaudissemens. Dans la même séance, M. de Boufflers a prononcé l'éloge de l'abbé Barthelemy. Lorsque ces deux discours seront imprimés, nous en rendrons compte. La séance a été terminée par une *Epître* de M. de Parny *aux écrivains emphatiques*. Elle a été lue par M. Arnaud, président de l'Institut. Il nous a été impossible d'en entendre un vers. Dans l'intervalle des lectures, le secrétaire perpétuel de la classe a lu l'avis suivant:

« Le rétablissement du calendrier grégorien a nécessité un changement dans les époques des quatre assemblées publiques que l'Institut tient chaque année, et qui sont présidées successivement par chacune de ses classes.

» La classe de la langue et de la littérature françaises qui, jusqu'à la nouvelle époque, présidoit en nivose l'assemblée publique destinée à la distribution de ses prix, ne la tiendra dorénavant qu'au mois d'avril.

»Ce nouvel arrangement lui donnant trois mois de plus pour l'examen des ouvrages envoyés au concours, elle a jugé convenable d'accorder le même délai aux personnes qui se proposent de concourir. Le terme fixé pour l'envoi des ouvrages étoit le 15 vendémiaire. Ce terme de rigueur est ren-

Digitized by Google

voyé au 1er. janvier 1807. L'académie a lieu d'espérer qu'en laissant aux auteurs plus de temps pour méditer et pour traiter les sujets difficiles qu'elle a proposés à leurs talens et à leur émulation, ce délai lui procurera des ouvrages plus dignes encore de répondre à ses vues et aux expérances des amis des lettres. »

Dans une séance précédente, M. Bosc, connu par ses travaux en histoire naturelle, inspecteur des pépinières impériales, avoit été nommé membre de l'Institut, à la presqu'unanimité.

— C'est le 19 de ce mois que l'opéra de Castor et Pollux, avec la nouvelle musique de M. Winter, sera remis sur le théâtre de l'Académie Impériale de Musique. Le second concert de madame Catalani avoit attiré encore plus de spectateurs que le premier. On en annonce un troisième, dans lequel cette célèbre cantatrice chantera trois airs nouveaux et une polonaise.

— On répète, en ce moment, aux Français, une comédie en cinq actes et en vers, intitulée le *Faux bon Homme*. Saint-Prix a déjà joué sur le théâtre de la cour, à Saint-Cloud, le rôle de Phocas dans *Héraclius*. Son retour va, dit-on, accélérer la première représentation d'*Octavie*, tragédie nouvelle dans laquelle il doit remplir le rôle de Sénèque. — On se dispose à remettre incessamment au théâtre la tragédie d'Electre de Crébillon.

— Par décret du même jour, la relation du voyage de découvertes faites aux Terres-Australes, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, comprenant, 1°. la partie historique; 2°. la partie des mœurs et description des peuples; 3°. la partie de physique et météorologie, formant ensemble 4 volumes in-4°., rédigée par MM. Peron et Lesueur, sera publiée aux frais du Gouvernement. La partie de l'histoire naturelle du même voyage sera imprimée et publiée par souscription.

— Le dimanche 27 juillet dernier, une députation de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, présentée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, a eu l'honneur d'être admise à l'audience de S. M. l'Empereur, et de lui présenter la collection, en trois volumes, des bulletins de cette Société. Les membres composant la députation étoient MM. Guyton de Morveau, vice-président; Dégérando, secrétaire; Costaz jeune, secrétaire-adjoint; Journu-Auber, sénateur; Soufflot, législateur; van Hultheim, tribun; Chassiron, tribun; de Grave, ex-ministre de la guerre; et Gillet-Laumont, membre

Digitized by Google

du conseil des mines de l'Empire. M. Guyton, faisant les fonctions de président, a prononcé le discours suivant:

« SIRE,

» La Société d'Encouragement de l'industrie nationale nous » a chargés de présenter à V. M. la collection des Bulletins de » la correspondance qu'elle entretient depuis quatre ans avec » ses nombreux coopérateurs, dans toutes les parties de l'Em- » pire. Dès les premiers jours de sa réunion, vous avez daigné, » Sire, jeter un regard de bonté sur cette Société. Les accrois- » semens qu'elle a reçus depuis, elle se glorifie de les devoir » à cette faveur, et à l'heureuse influence du puissant génie » de V. M., qui dans le même temps qu'elle commande à la » Victoire et dicte des traités pour donner la paix au Monde, » embrasse dans sa sollicitude paternelle tout ce qui peut » ouvrir de nouvelles sources de prospérité dans ses vastes » Etats. »

Au rédacteur du MERCURE.

La question agitée depuis deux siècles, sur la distance des étoiles, paroît résolue par des observations que M. Calandralli m'a envoyées de Rome ces jours derniers; il a trouvé pour la lyre des différences de cinq secondes en six mois; de sorte que sa distance que l'on estimoit de plus de sept millions de millions de lieues, se trouve cinq fois plus petite.

DE LALANDE.

MODES *du* 10 *août*.

On porte les cachemires pliés de manière qu'on ne voit que les palmes. Ni les schalls de Bagnières, ni les mérinos ne sont aussi communs qu'ils étoient il y a quinze jours.

On emploie toujours les rubans avec profusion pour garnir les robes. Aujourd'hui ces rubans forment plutôt des rangées de coquilles qu'une suite de zig-zags.

A l'imitation des rubans, que la mode, pendant quelques jours, a voulu bolteux, les fleuristes ont fait des roses bolteuses, des marguerites bolteuses : une partie est rose, l'autre blanche, lilas ou jaune clair. On mêle ces fleurs avec du réséda ou de l'héliotrope, quelquefois avec de l'acacia, disposé en saule pleureur. Le réséda seul a, parfois, des feuilles de citronnelle. On donne aussi à la fleur de tabac, qui est de mode maintenant, des feuilles de citronnelle.

Beaucoup de fonds de chapeaux et de passes de capotes sont de biais, rayés en petites comètes.

NOUVELLES POLITIQUES.

N. B. L'intérêt des nouvelles et sur-tout l'importance des pièces officielles qui forment la nouvelle constitution de l'Allemagne, nous obligent à donner dans ce numéro, à la partie politique, plus d'étendue qu'à l'ordinaire.

Londres, 7 *août*.

Fonds publics du 6. — Trois pour cent consolidés, 65 3/4,

Digitized by Google

66, 65 1/4, 1/8; — réduits, 66 5/8, 1/2, 66, 66 1/8. — *Omnium*, 12 1/4, 1/2, 11 1/2.

Fonds publics du 7. — Trois pour cent consolidés, 65 38, 64 7/8, 65 1/8, 1/4; — réduits, 65 3/4, 5/8, 7/8. — *Omnium*, 11 1/4, 10 3/4, 11 3/4.

Il paroît que les effets publics ont dépassé ce prix, puisque le journaliste remarque qu'ils sont en baisse, et il attribue cette dépréciation à deux causes; les grands préparatifs qui se renouvellent à Boulogne (1) pour la descente, Bonaparte y est attendu avant la fin du mois, et la certitude où l'on est que l'empereur Alexandre refusera de ratifier le traité de paix séparée, qui est regardé comme ignominieux pour la Russie, et dans la confection duquel M. d'Oubril est censé avoir dépassé ses pouvoirs (2).

On commence à croire que les négociations ont fait beaucoup moins de progrès qu'on ne se l'étoit d'abord imaginé, et l'espoir de les voir se terminer selon le vœu général s'est presqu'évanoui, depuis qu'une feuille du matin, regardée comme un organe ministériel, a annoncé que le principal objet de la mission de L. Lauderdale étoit de *découvrir les dispositions réelles du gouvernement français, et d'apprécier la nature des difficultés survenues pendant les discussions*, sa présence devant remplir ce but beaucoup mieux que toutes les communications écrites (3).

---

(1) Cette raison est mal choisie : il n'y a à Boulogne aucuns préparatifs extraordinaires. On reconnoît ici l'esprit qui a toujours dirigé les mêmes ennemis de la paix. Lorsqu'ils voulurent empêcher le peuple anglais de délibérer sur ses intérêts et le précipiter dans tous les hasards de la guerre, ils déclarèrent par le célèbre message du 8 mars 1803, que les ports de la Manche étoient remplis d'armemens contre l'Angleterre, tandis qu'il n'y avoit pas un bâtiment en expédition dans ces ports. Lorsqu'aujourd'hui le même parti veut engager le peuple anglais à continuer la guerre et à repousser la paix, il cherche à exciter en lui un sentiment de fierté, il lui montre de nouveaux dangers, il a recours au même stratagème. (*Moniteur.*)

(2) Si les dispositions des ennemis de la paix dépendent de la ratification du traité conclu entre la France et la Russie, comme cette ratification est sûre, ces dispositions ne seroient donc pas durables; mais il ne faut point s'y tromper: en exprimant une espérance qu'ils n'ont pas conçue, ils ne font qu'employer un moyen qui leur paroît propre à entraver les négociations et à éloigner cette paix dont leur aveugle haine ne peut supporter l'idée. (*Moniteur.*)

(3) Les négociations étoient achevées. Si elles viennent à se rompre,

Digitized by Google

Les réflexions qui suivent ce paragraphe tendent à prouver que la paix avec la Russie ne peut avoir aucune stabilité, attendu que la sûreté de l'empire russe est incompatible avec l'exécution des projets de l'homme extraordinaire qui est à la tête du gouvernement français : sa force militaire, ses grandes ressources territoriales peuvent lui acquérir la prépondérance dans l'Europe ; mais le moindre revers peut renverser une puissance qui, parmi les moyens employés pour s'agrandir, néglige ceux qui lui auroient pu gagner l'affection de ses alliés (4). (*Morning-Post.*)

Lord Moira se rend très-assidument, depuis plusieurs jours, au bureau des affaires étrangères, et fait le travail de ce département en l'absence de M. Fox. Le comte Fitz-William et lord Holland sont les seules personnes auxquelles les médecins aient permis de voir le ministre pendant le cours de sa maladie. (*Morning-Post.*)

Du 8 août.

Fonds publics. — Trois pour cent consolidé, 65 1/8 ; 64 7/8, 65 1/8, réduits, 65 5/8 1/2 1/4 ; *Omnium*, 11, 10 3/4, 11.

Hier, après beaucoup d'hésitation et d'incertitudes, les médecins de M. Fox se sont enfin décidés à essayer l'effet de la ponction. Les symptômes sont devenus si fâcheux qu'on a jugé imprudent de différer davantage. L'opération s'est faite à deux heures ; il est sorti une quantité d'eau énorme. Nous annonçons avec plaisir que le malade en a éprouvé un grand soulagement. On a communiqué sur-le-champ cet heureux

---

tout Anglais de bonne foi, lorsqu'il en connoîtra les conditions, éprouvera de l'indignation contre les hommes qui, en parvenant à les faire rejeter, se seroient ainsi joué de ses intérêts, et auroient de nouveau compromis ses destinées. Ces conditions étoient telles, nous avons lieu de le penser, que jamais l'Angleterre n'auroit conclu un traité plus honorable. *Il n'étoit survenu aucune difficulté pendant les discussions*, jusqu'au moment où quelques hommes ont cherché à en susciter de gaieté de cœur, dans l'espoir de rompre les négociations. (*Moniteur.*)

(4) La conséquence de ces réflexions est évidente ; c'est qu'il faut faire la guerre pour attendre *ce revers qui peut renverser la puissance de la France.* Les ennemis de la paix veulent attendre des revers, ils ne verront que de nouveaux triomphes ; ils espèrent des événemens qui affoibliront la puissance de la France, et les événemens qu'ils auront souhaités et préparés ne feront que l'accroître. L'Autriche, la Russie, la Prusse savent fort bien que si la France s'est agrandie, la faute en est à l'Angleterre qui a voulu la priver de l'usage des mers, et s'opposer au développement de son industrie. (*Moniteur.*)

Digitized by Google

résultat au lord Howick et aux autres collégues et amis de M. Fox. Dans le cours de la soirée, il a continué à jouir d'un mieux soutenu et d'une tranquillité qu'il n'avait pas éprouvée depuis quelque temps.

Lord Moira assiste depuis quelques jours au bureau des affaires étrangères, et en dirige les affaires. Le comte Fitz-William et lord Holland sont les seules personnes à qui les médecins permettent de voir M. Fox.

Vienne, 7 août.

Nous, François II, etc.

Depuis la paix de Presbourg, toute notre attention et tous nos soins ont été employés à remplir avec une fidélité scrupuleuse tous les engagemens contractés par cette paix, à conserver à nos sujets le bonheur de la paix, à consolider partout les rapports amicals heureusement rétablis, et à attendre pour voir si les changemens causés par la paix nous permettroient de satisfaire à nos devoirs importans en qualité de chef de l'Empire germanique, conforme à la capitulation d'élection.

Mais les suites de quelques articles du traité de Presbourg, immédiatement après sa publication et encore à présent, et les événemens généralement connus, qui ensuite ont eu lieu dans l'Empire germanique, nous ont convaincus qu'il sera impossible, sous ces circonstances, de continuer les obligations contractées par la capitulation d'élection : et si, en réfléchissant sur les rapports politiques, il étoit même possible de s'imaginer un changement de choses, la convention du 12 juillet, signée à Paris et approuvée ensuite par les parties contractantes, relativement à une séparation entière de plusieurs Etats considérables de l'Empire, et leur confédération particulière, a entièrement détruit toute espérance.

Etant par-là convaincus de l'impossibilité de pouvoir plus long-temps remplir les devoirs de nos fonctions impériales, nous devons à nos principes et à notre devoir de renoncer à une couronne qui n'avoit de valeur à nos yeux que pendant que nous étions à même de répondre à la confiance des électeurs, princes et autres Etats de l'Empire germanique, et de satisfaire aux devoirs dont nous nous étions chargés. Nous déclarons donc par la présente que nous considérons comme dissous, les liens qui jusqu'à présent nous ont attachés au corps d'Etat de l'Empire germanique; que nous considérons comme éteinte par la confédération des Etats du Rhin la charge de chef de l'Empire, et que nous nous considérons par-là acquittés de tous nos devoirs envers l'Empire germanique, en déposant la couronne impériale et le gouvernement impérial. Nous absolvons en même temps les électeurs, princes et Etats

Digitized by Google

Etats, et tout ce qui appartient à l'Empire, particulièrement les membres du tribunal suprême et autres magistrats de l'Empire, de leur devoir, par lequel ils ont été liés à nous comme chef légal de l'Empire d'après la constitution.

Nous dissolvons également toutes nos provinces allemandes et pays de l'Empire, de leurs devoirs réciproques envers l'Empire germanique, et nous tâcherons en les incorporant à nos Etats Autrichiens, comme empereur d'Autriche, de les porter dans les rapports amicals subsistans avec toutes les puissances et Etats voisins, à cette hauteur de prospérité et de bonheur qui est le but de tous nos desirs et l'objet de nos plus doux soins.

Fait dans notre résidence, sous notre sceau impérial.

Vienne, le 6 août 1806. *Signé* FRANÇOIS.

PARIS.

— On assure que l'objet de la séance extraordinaire tenue hier 14 août par le sénat, étoit de délibérer sur trois sénatus-consulte envoyés par S. M. I. — Le premier de ces actes souverains règle, dit-on, la manière dont les titulaires des duchés, créés dans les royaumes d'Italie et de Naples, pourront transporter dans l'Empire la valeur territoriale de ces fiefs, et en conserver les titres. Le second établit une sénatorerie dans le département de Gênes. Le troisième donne la salle de l'Odéon au Sénat, qui reste chargé des réparations nécessaires à cet édifice.

— Aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de S. M. l'EMPEREUR et ROI, le corps municipal de la ville de Paris s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville, à sept heures du matin, pour y recevoir S. Exc. M. le général Junot, gouverneur de Paris, et procéder en séance publique à l'entérinement de ses lettres de provision. A huit heures, le corps municipal, ayant à sa tête M. le gouverneur, s'est rendu à Saint-Cloud, au grand lever de S. M. Au retour de Saint-Cloud, le cortége est entré à l'Hôtel-de-Ville. A quatre heures, les diverses autorités départementales et municipales se sont rendues à l'église métropolitaine Le Discours a été prononcé par M. Guillon, chanoine honoraire de la Métropole; S. Em. Mgr le cardinal archevêque a assisté à toute la cérémonie.

— On écrit de Naples que le prince de Hesse-Philipstadt qui a été frappé à la tête, comme on sait, en soutenant le siége de Gaëte, n'a survécu que trois jours à ses blessures. On avoit caché sa mort à la garnison.

— La gazette de Mayence pose, de la manière suivante, les questions proposées au synode des Juifs, rassemblés à Paris, par les commissaires de S. M. I.

1°. Est-il permis aux juifs d'avoir plusieurs femmes ?

Digitized by Google

2°. Leur religion permet-elle le divorce? Le divorce est-il valable, sans avoir été prononcé par les tribunaux de justice? Et la loi juive est-elle, à cet égard, en contradiction avec la loi française?

3°. Une juive peut-elle épouser un chrétien, ou un chrétien épouser une juive, ou bien la loi défend-elle aux juifs de se marier autrement qu'entr'eux?

4°. Les juifs regardent-ils les Français comme leurs frères ou bien des étrangers?

5°. Quel est dans l'une ou l'autre supposition, le point de vue sous lequel la loi considère les Français qui ne reconnoissent pas la religion juive?

6°. Les juifs qui sont nés en France, et que la loi a déclarés citoyens, regardent-ils la France comme leur patrie? Sont-ils obligés de la défendre? Doivent-ils obéissance aux lois, et doivent-ils se conformer à toutes les dispositions du code civil?

7°. Par qui sont nommés les rabins?

8°. Quels sont les droits, et quelle est la juridiction et la police que les rabins exercent sur les Juifs?

9°. Le mode d'élection et la nature de l'autorité qu'exercent des rabins sont-ils prescrits par les lois, ou n'ont-ils été établis que par l'usage?

10°. La loi des Juifs leur interdit-elle certaines professions?

11°. La loi défend-elle aux Juifs l'usure envers leurs frères?

12°. La loi défend-elle où permet-elle aux Juifs l'usure envers les étrangers?

— D'après un décret du 31 juillet, les biens des fabriques des églises supprimées appartiennent aux fabriques des églises auxquelles les églises supprimées sont réunies, quand même ces biens seroient situés dans des communes étrangères.

— Le mardi 19 août 1806, à midi précis, S. Exc. le ministre de l'intérieur fera, dans l'ancienne salle des séances publiques de l'Institut, la distribution générale des prix aux élèves de l'Ecole de Médecine, de l'Ecole de Pharmacie, des Lycées, du Prytanée, des Ecoles de Peinture, de Sculpture et d'Architecture, et du Conservatoire de Musique. Il sera assisté de M. le conseiller d'état à vie, directeur-général de l'instruction publique, et de M. le président de l'institut. La séance sera ouverte par un discours que prononcera M. Noël, inspecteur-général de l'instruction publique, membre de la légion d'honneur.

— D'après un décret du 4 août, le temps de nuit où l'article 131 de la loi du 28 germinal an 6 défend à la gendarmerie d'entrer dans les maisons des citoyens, sera réglé par les dispositions de l'article 1037 du Code de procédure civile; en conséquence, la gendarmerie ne pourra, sauf les exceptions établies par ladite loi du 28

Digitized by Google

germinal, entrer dans les maisons, savoir: depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars, avant six heures du matin, et après six heures du soir; et depuis le 1er avril jusqu'au 30 septembre avant quatre heures du matin, et après neuf heures du soir, Quand il s'agira des recherches à faire dans les maisons de particuliers, prévenus de recéler des conscrits ou déserteurs le mandat spécial de perquisition prescrit par le même article 131 de la loi du 28 germinal an 6, pourra être suppléé par l'assistance du maire ou de son adjoint, ou du commissaire de police.

Nous nous estimons heureux d'avoir acquis les lumières nécessaires pour mettre le public en garde contre les bruits qui circulent en ce moment, et d'être autorisés à le faire. Toutes les difficultés qui existoient en Allemagne sont levées. L'Autriche a reconnu la confédération du Rhin, et le titre d'empereur d'Autriche donne à cette maison des titres d'égalité avec les autres maisons impériales. La Prusse a reconnu la confédération du Rhin, ainsi que les derniers arrangemens de l'Allemagne. S. M. le roi de Prusse a nommé M. de Humboldt son ministre plénipotentiaire à Naples. Il a aussi nommé des ministres auprès du roi de Hollande, et du grand-duc de Clèves et de Berg. L'empereur d'Autriche a également reconnu le roi des Deux-Siciles.

Tous les ordres se préparoient à l'état-major pour le retour de la Grande-Armée, et les fêtes de la paix auront lieu à la fin de septembre, ainsi que cela avoit été annoncé. Les affaires du continent se trouvent aujourd'hui tellement arrangées, qu'il doit compter sur un repos durable. En vain semeroit-on l'or et la corruption, on ne trouveroit plus de souverain qui voulût vendre le sang de ses sujets

Les ratifications du traité de paix avec la Russie seront échangées à Saint-Pétersbourg le 15 de ce mois, et toutes les notions récemment parvenues de cette grande capitale donnent de nouvelles preuves des sentimens pacifiques de l'empereur Alexandre, et du desir qu'il a de contribuer à la paix du Monde.

En Angleterre, le peuple semble vouloir la paix. M. Fox et une grande partie des membres du conseil, parmi lesquels on compte M. Erskine, lord H. Petty, lord Howich, lord Moira, M. Sheridan, paroissent dans les mêmes dispositions. Les négociations, entamées depuis le mois de mars, étoient arrivées à leur maturité : la paix même, comme le bruit en a couru, a été au moment d'être signée. Mais la maladie très-grave de M. Fox et son absence du conseil ont rendu tout incertain, et ont replongé ces grands intérêts dans le dédale de la chicane diplomatique, des formules latines et des abs-

tractions. M. Fox semble avoir une maladie compliquée. Les dernières nouvelles de Londres apprennent qu'il a subi plusieurs opérations qui donnent des sûretés pour sa vie, mais qui l'obligeront pendant quelque temps au repos.

(*Journal officiel.*)

Traité de la Confédération des Etats du Rhin.

S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, d'une part; et d'autre part, LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, LL. AA. SS. les électeurs archichancelier et de Bade, le duc de Berg et Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau-Usingen et de Nassau-Weilbourg, les princes de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, les princes de Salm-Salm et Salm-Kyrbourg, le prince d'Ysenbourg-Birstein, le duc d'Aremberg et le prince de Lichtenstein et le comte de Leyen, voulant, par des stipulations convenables, assurer la paix intérieure et extérieure du midi de l'Allemagne, pour laquelle l'expérience a prouvé depuis long-temps, et tout récemment encore, que la constitution germanique ne pouvoit plus offrir aucune sorte de garantie, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir:

S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie: M. Charles-Maurice Talleyrand, prince et duc de Bénévent, son grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et de l'Ordre de Saint-Hubert.

S. M. le roi de Bavière: M. Antoine Cetto; S. M. le roi de Wurtemberg, M. Levin, comte de Wintzingerode; S. A. S. l'électeur archichancelier, etc., etc., etc., etc.

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans:

Art. Ier Les Etats de LL. MM. le roi de Bavière et de Wurtemberg, de LL. AA. SS. les électeurs, archichancelier et de Bade, le duc de Berg et de Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau-Usingen et Nassau-Weilbourg, le prince de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, les princes de Salm-Salm et Salm-Kyrbourg, le prince d'Ysenbourg-Birstein, le duc d'Aremberg et le prince de Lichtenstein, et le comte de la Leyen, seront séparés à perpétuité du territoire de l'Empire germanique, et unis entr'eux par une confédération particulière, sous le nom d'Etats confédérés du Rhin.

II. Toute loi de l'Empire germanique qui a pu jusqu'à présent concerner et obliger leurs majestés et leurs altesses sérénissimes les rois et princes et le comte, dénommés en l'article précédent, leurs sujets et leurs Etats ou partie d'iceux, sera à l'avenir, relativement à leursdites maiestés et al-

tesses et audit comte, à leurs Etats et sujets respectifs, nulle et de nul effet; sauf néanmoins les droits acquis et des créanciers et pensionnaires par le récès de 1803 et les dispositions du paragraphe 39 dudit recès, relatives à l'octroi de navigation du Rhin, lesquelles continueront d'être exécutées suivant leur forme et teneur.

III. Chacun des rois et princes confédérés renoncera à ceux de ses titres qui expriment des rapports quelconques avec l'Empire germanique; et le 1er août prochain il fera notifier à la diète sa séparation d'avec l'Empire.

IV. S. A. S. l'électeur archichancelier prendra les titres de prince-primat et d'altesse éminentissime. Le titre de prince-primat n'emporte avec lui aucune prérogative contraire à la plénitude de la souveraineté dont chacun des confédérés doit jouir.

V. LL. AA. SS. l'électeur de Bade, le duc de Berg et de Clèves, et le landgrave de Hesse-Darmstadt, prendront le titre de grand-duc. Ils jouiront des droits, honneurs et prérogatives attachés à la dignité royale. Le rang et la prééminence entr'eux sont et demeureront fixés conformément à l'ordre dans lequel ils sont nommés au présent article. Le chef de la maison de Nassau prendra le titre de duc, et le comte de la Leyen le titre de prince.

VI. Les intérêts communs des Etats confédérés seront traités dans une diète dont le siége sera à Francfort, et qui sera divisée en deux colléges, savoir: le collége des rois, et le collége des princes.

VII. Les princes devront nécessairement être indépendans de toute puissance étrangère à la confédération, et ne pourront conséquemment prendre du service d'aucun genre que dans les Etats confédérés ou alliés à la confédération. Ceux qui, étant déjà au service d'autres puissances, voudront y rester, seront tenus de faire passer leurs principautés sur la tête d'un de leurs enfans.

VIII. S'il arrivoit qu'un desdits princes voulût aliéner, en tout ou en partie, sa souveraineté, il ne le pourra faire qu'en faveur de l'un des Etats confédérés.

IX. Toutes les contestations qui s'éleveront entre les Etats confédérés, seront décidées par la diète de Francfort.

X. La diète sera présidée par S. A. Emin. le prince-primat, et lorsqu'un des deux colléges seulement aura à délibérer sur quelque affaire, S. A. Em. présidera le collége des rois, et le duc de Nassau le collége des princes.

XI. Les époques où, soit la diète, soit un des colléges séparément devra s'assembler, le mode de leur convocation, les objets qui devront être soumis à leurs délibérations, la manière de former les résolutions et de les faire exécuter seront déterminés par un statut fondamental que S. A. Em. le

Digitized by Google

prince-primat proposera dans un délai d'un mois après la notification faite à Ratisbonne, et qui devra être approuvé par les Etats confédérés. Le même statut fondamental fixera définitivement le rang entre les membres du collége des princes

XII. S. M. l'Empereur des Français sera proclamé protecteur de la confédération, et en cette qualité, au décès de chaque prince-primat, il en nommera le successeur.

XIII. S. M. le roi de Bavière cède à S. M. le roi de Wurtemberg la seigneurie de Wiesensteig, et renonce aux droits qu'à raison de la préfecture de Burgau, il pourroit avoir ou prétendre sur l'abbaye de Wiblingen.

XIV. S. M. le roi de Wurtemberg cède à S. A. S. le grand-duc de Bade le comté de Bendorf, les villes de Bruhnlingen et de Willingen avec la partie du territoire de cette dernière, située à la droite de la Brigach, et la ville de Tuttlingen, avec les dépendances du bailliage de ce nom, situées à la droite du Danube.

XV. S. A. S. le grand-duc de Bade cède à S. M. le roi de Wurtemberg la ville de Biberach avec ses dépendances.

XVI. S. A. S. le duc de Nassau cède à S. A. I. le grand-duc de Berg la ville de Deutz ou Duytz avec son territoire, la ville et le bailliage de Kœnigswinter et le bailliage de Willich.

XVII. S. M. le roi de Bavière réunira à ses Etats et possédera en toute propriété et souveraineté la ville et le territoire de Nuremberg et les commanderies de Rohr et de Waldstettin de l'ordre Teutonique.

XVIII. S. M. le roi de Wurtemberg réunira à ses Etats et possédera en toute souveraineté et propriété la seigneurie de Wiesensteig, et les villes, territoires et dépendances de Biberach, en conséquence des cessions à lui faites par S. M. le roi de Bavière et S. A. S. le grand-duc de Bade, la ville de Waldsée, le comté de Schelklingen, la commanderie de Kappfenbourg ou Laucheim, la commanderie d'Alschausen, distraction faite des seigneuries de Achberg et Hohenfels et l'abbaye de Wiblingen.

XIX. S. A. S. le grand-duc de Bade réunira à ses Etats et possédera en toute souveraineté et propriété le comté de Bondorf, les villes de Bruunlingen, Willingen et Tuttlingen, les parties de leurs territoires et leurs dépendances spécifiées en l'article XIV, et tels qu'ils lui ont été cédés par S. M. le roi de Wurtemberg. Il possédera en toute propriété la principauté de Heitersheim et toutes celles de ses dépendances situées dans la possession de S. A. S., telles qu'elles seront en conséquence du présent traité. Il possédera également en toute propriété les commanderies teutoniques de Beuggen et de Fribourg.

XX. S. A. I. le grand-duc de Berg possédera en toute sou-

verainetè et propriété la ville de Doutz ou Duytz avec son territoire, la ville et le bailliage de Kœnigswenter et le bailliage de Willich, en conséquence de la cession à lui faite par S. A. S. le duc de Nassau.

XXI. S. A. S. le grand-duc de Hesse-Darmstadt réunira à ses Etats le bourgraviat de Friedberg, pour le posséder en souveraineté seulement pendant la vie du bourgrave actuel, et en toute propriété après le décès dudit bourgrave.

XXII. S. A. Em. le prince-primat réunira à ses Etats et possédera en toute propriété et souveraineté la ville et le territoire de Francfort.

XXIII. S. A. S. le prince de Hohenzollern-Sigmaringen possédera en toute propriété et souveraineté les seigneuries d'Achberg et de Hohenfels, dépendantes de la commanderie d'Alschausen, et les couvens de Klosterwald et de Habsthal. S. A. S. possédera en souveraineté les terres équestres situées entre ses possessions actuelles et les territoires au nord du Danube, sur lesquels sa souveraineté doit s'étendre en conséquence du présent traité, nommément les seigneuries de Gamertingen et de Hetlingen.

XXIV. LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, LL. AA. SS. les grands-ducs de Bade, de Berg et de Hesse-Darmstadt; S. A. Em. le prince-primat; LL. AA. SS. les duc et prince de Nassau; les princes de Hohenzollern-Sigmaringen, de Salm-Kyrbourg, d'Ysenbourg-Birstein, et le duc d'Aremberg exerceront tous les droits de souveraineté; savoir:

S. M. le roi de Bavière, sur la principauté de Schwarzenberg, le comté de Castel, la seigneurie de Speckfeld et Wiesentheid, les dépendances de la principauté de Hohenlohe, enclavées dans le marquisat d'Anspach et dans le territoire de Rothembourg, nommément les grands bailliages de Schillingsfurst et de Kirchberg; le comté de Sternstein; les principautés d'Œttingen; les possessions du prince de la Tour-et-Taxis, au nord de la principauté de Neubourg; le comté d'Edelstetten; les possessions des princes et comtes de Fugger; le bourgraviat de Winterrieden, et enfin les seigneuries de Buxheim et de Tannhausen, et sur la totalité de la grande route allant de Memmingen à Lindau.

S. M. le roi de Wurtemberg, sur la possession des prince et comtes Truchess-Waldbourg, les comtés de Baindt, d'Egloff, de Gutteuzell, d'Egbach, d'Isny, de Kœnigseck-Aulendorf, d'Ochsenhausen, de Roth et de Schussenrin et Wissenau, les seigneuries de Mittingen et Sulningen, Newrawensbourg, Tannheim, Warthausen et Weingartein, distraction faite de la seigneurie de Hagnau; les possessions du prince de la Tour-et-Taxis, à l'exception de celles qui sont situées au nord de la principauté de Neubourg et de la sei-

gneurie de Strasberg et du bailliage d'Ostrach; les seigneuries de Gundelfingen et de Neufra, les parties du comté de Limbourg-Gaildorf non possédées par sadite majesté; toutes les possessions du prince de Hohenlohe, sauf l'exception faite au paragraphe précédent; et enfin la partie du bailliage ci-devant mayençais de Krautheim, située à la gauche de la Yaxt.

S. A. S. le grand-duc de Bade, sur la principauté de Furstemberg (étant exceptées les seigneuries de Gundelfingen, Neufra, Trochtelfingen, Jungnau et la partie du bailliage de Moërskich située à la gauche du Danube), la seigneurie de Hagnau, le comté de Thengen, le langraviat de Klettgau, les bailliages de Neidenau et Bittigheim, la principauté de Linange, les possessions des prince et comtes de Loësvenstein-Werlheim situées à la rive gauche du Mein (étant exceptés le comté de Lœwenstein, la partie du Limbourg-Gaildorf appartenant aux comtes de Lœwenstein, et les seigneuries de Heubach, de Breüberg et de Habitzheim); et enfin sur les possessions du prince de Salm-Reiferscheid-Krautheim au nord de la Yaxt.

S. A. I. le grand-duc de Berg, sur les seigneuries de Limbourg-Styrum, de Bruck, de Hardenberg, de Gimborn et Neustadt, de Wildenberg, les comtés de Hombourg, de Bentheim, de Theinfurt, de Horstmar, les possessions du duc de Looz, les comtés de Siegen, de Dillenbourg (les bailliages de Wehrheim et de Burbach exceptés), et de Hadamac, les seigneuries de Westerbourg, de Schadeck et de Beisstein, et la partie de la seigneurie de Runckel proprement dite, située à la droite de la Lahn, et pour les communications entre le duché de Clèves et les possessions susdites au nord de ce duché; S. A. I. aura l'usage d'une route à travers les Etats du prince de Salm.

S. A. S. le grand-duc de Darmstadt, sur la seigneurie de Brenberg et de Hembach, sur la seigneurie ou bailliage d'Habitsheim; le comté d'Erbach, la seigneurie d'Ilbenstadt, la partie du comté de Kœnigstein, possédés par le prince de Stollberg-Gedern; les possessions des barons de Riedesel, enclavées dans les Etats de ladite altesse, ou qui leur sont contigües, nommément les juridictions de Lauterbach, de Hockausen, Moos et Frienstern; les possessions des princes et comtes de Salm en Wetteravie, à l'exception des baillages de Hohensolm, Brauntels et Greiffenstein; et enfin sur les comtés de Wittgenstein et Berlebourg, et le bailliage de Hesse-Hombourg possédés par la branche de ce nom, apanagée de Hess-Darmstadt.

S. A. éminentissime le prince-primat, sur les possessions des prince et comtes de Laowenstein-Wertheim, situées à la droite du Rhin et sur le comté de Rieneck.

LL. AA. SS. les ducs de Nassau-Usingen et prince de Nassau-Weilbourg, sur les bailliages de Dierdorf, Athunvied, Neuerbourg, et la partie du comté du Bas-Ysenbourg appartenant au prince de Wied-Runckel; les comtés de Wied-Neu-Wied et Holzapfel, la seigneurie de Schaumbourg, le comté de Dietz et ses dépendances, la partie du

village de Munsfelden appartenant au prince de Nassau-Fulde, le bailliage de Wehrheim et de Burbach, la partie de la seigneurie de Runckel située à la gauche de la Lahn, la terre équestre de Grausberg, et enfin le bailliage de Hohensalm, Brannfel et Gruffenstein.

S. A. S. le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, sur les seigneuries de Trochtelsingen, de Jungnau, de Strasberg, sur le bailliage d'Ostrach, et la partie de la seigneurie de Moeskirch, située à la gauche du Danube.

S. A. S le prince de Salm-Kyrbourg sur les seigneuries de Gehmen.

S. A. S. le prince d'Ysenbourg-Birstein, sur les possessions des comtes d'Ysenbourg-Budingen, Wœchtersbach et Meerholz, sans que les comtes apanagés de sa branche puissent se prévaloir de cette stipulation pour former aucune prétention à sa charge.

Et S. A. S. le duc d'Aremberg, sur le comté de Dulmen.

XXV. Chacun des rois et princes confédérés possédera en toute souveraineté les terres équestres enclavées dans ses possessions. Quant aux terres équestres interposées entre deux des Etats confédérés, elles seront partagées, quant à la souveraineté entre les deux Etats, aussi également que faire se pourra, mais de manière à ce qu'il n'en résulte ni morcellement ni mélanges de territoires.

XXVI. Les droits de souveraineté sont ceux de législation, de juridiction suprême, de haute police, de conscription militaire ou de recrutement et d'impôt.

XXVII. Les princes ou comtes actuellement régnans conserveront chacun, comme propriété patrimoniale et privée, tous les domaines sans exception qu'ils possèdent maintenant, ainsi que tous les droits seigneuriaux et féodaux non essentiellement inhérens à la souveraineté, et notamment les droits de basse et moyenne juridiction en matière civile et criminelle, de juridiction et de police forestière, de chasse, de pêche, de mines, d'usines, de dîmes et prestations féodales, de pâturages et autres semblables, et les revenus provenant desdits domaines et droits. Leurs domaines et biens seront assimilés, quant à l'impôt, aux domaines et biens des princes de la maison sous la souveraineté de laquelle ils doivent passer en vertu du présent traité; ou si aucun des princes de ladite maison ne possédoit d'immeubles aux domaines et biens de la classe la plus privilégiée, ne pourront lesdits domaines et droits être vendus à un souverain étranger à la confédération, ni autrement aliénés, sans avoir été préalablement offerts au prince sous la souveraineté duquel ils se trouvent placés.

XXVIII. En matière criminelle, les princes et comtes actuellement régnans et leurs héritiers, jouiront du droit d'austregues, c'est-à-dire d'être jugés par leurs pairs; et dans aucun cas la confiscation de leurs biens ne pourra être prononcée ni avoir lieu, mais les revenus pourront être séquestrés pendant la vie du condamné.

XXIX. Les Etats confédérés contribueront au paiement des dettes actuelles des cercles, non seulement pour leurs possessions anciennes, mais aussi pour les territoires qui doivent être respectivement soumis à leur souveraineté. La dette du cercle de Souabe sera à la charge de LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, de LL. AA. SS. le grand-duc de Bade, les princes de Hohenzollern et de Sigmaringen, de Lichtenstein et de la Leyen, et divisée entr'eux dans la proportion de ce que chacun desdits rois et princes possédera dans la Souabe.

XXX. Les dettes propres de chaque principauté, comté ou seigneurie, passant sous la souveraineté de l'un des Etats confédérés, seront divisées entre ledit Etat et les princes ou comtes actuellement régnans, dans la proportion des revenus que ledit Etat doit acquérir, et de ceux que les princes ou comtes doivent conserver d'après les stipulations ci-dessus.

XXXI. Il sera libre aux princes ou comtes actuellement régnans et à leurs héritiers, de fixer leur résidence partout où ils le voudront, pourvu

Digitized by Google

que ce soit dans l'un des Etats, membres ou alliés de la confédération du Rhin, ou dans la possession qu'ils conserveront en souveraineté hors du territoire de ladite confédération; et de retirer leurs revenus et leurs capitaux sans pouvoir être assujétis, pour cette cause, à aucun droit ou impôt quelconque.

XXXII. Les individus employés dans l'administration publique des principautés, comtés ou seigneuries qui doivent, en vertu du présent traité, passer sous la souveraineté de l'un des Etats confédérés, et que le souverain ne jugeroit pas à propos de conserver dans leur emploi, jouiront d'une pension de retraite égale à celle que les lois et règlemens de l'Etat accordent aux officiers de même grade.

XXXIII. Les membres des ordres militaires ou religieux qui pourront être, en conséquence du présent traité, dépossédés ou sécularisés, recevront une pension annuelle et viagère proportionnée aux revenus dont ils jouissoient, à leur dignité et à leur âge, et hypothéquée sur les biens dont ils étoient usufruitiers.

XXXIV. Les rois, grands ducs, ducs et princes confédérés renoncent, chacun d'eux pour soi, ses héritiers et successeurs, à tout droit actuel qu'il pourroit avoir ou prétendre sur les possessions des autres membres de la confédération, telles qu'elles sont et telles qu'elles doivent être en conséquence du présent traité. Les droits éventuels de succession demeurant seuls réservés, et pour le cas seulement où viendroit à s'éteindre la maison ou la branche qui possède maintenant, ou doit en vertu du présent traité posséder en souveraineté les territoires, domaines et biens sur lesquels les susdits droits peuvent s'étendre.

XXXV. Il y aura entre l'Empire français et les Etats confédérés du du Rhin, collectivement et séparément une alliance, en vertu de laquelle toute guerre continentale que l'une des parties contractantes auroit à soutenir deviendra immédiatement commune à toutes les autres.

XXXVI. Dans le cas où une puissance étrangère à l'alliance et voisine armeroit, les hautes parties contractantes, pour ne pas être prises au dépourvu, armeront pareillement, d'après la demande qui en sera faite par le ministre de l'une d'elles à Francfort. Le contingent que chacun des alliés devra fournir étant divisé en quatre quarts, la diète déterminera combien de quarts devront être rendus mobiles; mais l'armement ne sera effectué qu'en conséquence d'une invitation adressée par S. M. l'Empereur et Roi à chacune des puissances alliées.

XXXVII. S. M. le roi de Bavière s'engage à fortifier les villes d'Augsbourg et de Lindau, à former et entretenir en tout temps dans la première de ces deux places des établissemens d'artillerie, et à tenir dans la seconde une quantité de fusils et de munitions suffisante pour une réserve, de même qu'à avoir à Augsbourg des boulangeries, pour qu'on puisse confectionner une quantité de biscuits telle, qu'en cas de guerre la marche des armées n'éprouve pas de retard.

XXXVIII. Le contingent à fournir par chacun des alliés, pour le cas de guerre, est fixé comme il suit : La France fournira 200 000 hommes de toutes armes; le royaume de Bavière, 30,000 hommes de toutes armes; le royaume de Wurtemberg, 12,000; le grand-duc de Bade, 8,000; le grand-duc de Berg, 5,000; le grand-duc de Darmstadt, 4,000 hommes.

LL. AA. SS. les duc et prince de Nassau fourniront, avec les autres princes confédérés, un contingent de 4,000 hommes.

XXXIX. Les hautes parties contractantes se réservent d'admettre par la suite dans la nouvelle confédération d'autres princes et Etats d'Allemagne qu'il sera trouvé de l'intérêt commun d'y admettre.

XL. Les ratifications du présent traité seront échangées à Munich le 25 juillet de la présente année.

Fait à Paris, le 12 juillet 1806.

(Suivent les signatures.)

Digitized by Google

Note remise à la diète de Ratisbonne, par M. Bacher, chargé d'affaires de France, le 1er août 1806.

Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, près la diète générale de l'Empire germanique, a reçu de S. M. l'ordre de faire à la diète les déclarations suivantes :

Leurs Majestés le roi de Bavière et de Wurtemberg, les princes souverains de Ratisbonne, de Bade, de Berg, de Darmstadt, de Nassau, et les autres principaux princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne, ont pris la résolution de former entr'eux une confédération qui les mette à l'abri de toutes les incertitudes de l'avenir, et ils ont cessé d'être Etats de l'Empire.

La situation dans laquelle le traité de Presbourg a placé directement les cours alliées de la France, et indirectement les princes qu'elles entourent et qui l'avoisinent, étant incompatible avec la condition d'un Etat d'Empire, c'étoit pour elles et pour ses princes une nécessité d'ordonner sur un nouveau plan le système de leurs rapports, et d'en faire disparoître une contradiction qui auroit été une source permanente d'agitation, d'inquiétude et de danger.

De son côté, la France, si essentiellement intéressée au maintien de la paix dans le midi de l'Allemagne, et qui ne pouvoit pas douter que, du moment où elle auroit fait repasser le Rhin à ses troupes, la discorde, conséquence inévitable des relations contradictoires ou incertaines, mal définies et mal connues, auroit compromis de nouveau le repos des peuples, et rallumé peut-être la guerre sur le continent; obligé d'ailleurs de concourir au bien-être de ses alliés, et de les faire jouir de tous les avantages que le traité de Presbourg leur assure, et qu'elle leur a garantis, la France n'a pu voir, dans la confédération qu'ils ont formée, qu'une suite naturelle et le complément nécessaire de ce traité.

Depuis long-temps des altérations successives, qui, de siècle en siècle, n'ont été qu'en augmentant, avoient réduit la constitution germanique à n'être plus qu'une ombre d'elle-même. Le temps avoit changé tous les rapports de grandeur et de force qui existoient primitivement entre les divers membres de la confédération, et entre chacun d'eux et le tout dont ils faisoient partie. La diète avoit cessé d'avoir une volonté qui lui fût propre; les sentences des tribunaux suprêmes ne pouvoient être mises à exécution. Tout attestoit un affoiblissement si grand, que le lien fédératif n'offroit plus de garantie à personne, et n'étoit, entre les puissans, qu'un moyen de dissention et de discorde. Les événemens des trois coalitions ont porté cet affoiblsssement à son dernier terme. Un électorat a été supprimé par la réunion du Hanovre à

la Prusse; un roi du nord a incorporé à ses autres Etats une des provinces de l'Empire; le traité de Presbourg a attribué à LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, et à S. A. S. l'électeur de Bade, la plénitude de la souveraineté; prérogative que les autres électeurs réclameroient sans doute, et seroient fondés à réclamer, mais qui ne peut s'accorder ni avec la lettre, ni avec l'esprit de la constitution de l'Empire.

S. M. l'Empereur et Roi est donc obligé de déclarer, qu'il ne reconnoît plus l'existence de la constitution germanique, en reconnoissant néanmoins la souveraineté entière et absolue de chacun des princes, dont les Etats composent aujourd'hui l'Allemagne, et conserve avec eux les mêmes relations qu'avec les autres puissances indépendantes de l'Europe.

S. M. l'Empereur et Roi a accepté le titre de *Protecteur de la confédération du Rhin*. Il ne l'a fait que dans des vues de paix, et pour que sa médiation, constamment interposée entre les plus foibles et les plus forts, prévienne toute espèce de dissentions et de troubles.

Ayant ainsi satisfait aux plus chers intérêts de son peuple et de ses voisins; ayant pourvu, autant qu'il étoit en lui, à la tranquillité future de l'Europe, et en particulier à la tranquillité de l'Allemagne, qui a été constamment le théâtre de la guerre; en faisant cesser la contradiction qui plaçoit les peuples et les princes sous la protection apparente d'un système réellement contraire à leurs intérêts politiques et à leurs traités, S. M. l'Empereur et Roi espère qu'enfin les nations de l'Europe fermeront l'oreille aux insinuations de ceux qui voudroient entretenir sur le continent une guerre éternelle; que les armées françaises qui ont passé le Rhin, l'auront passé pour la dernière fois, et que les peuples d'Allemagne ne verront plus que dans l'histoire du passé, l'horrible tableau des désordres de tout genre, des dévastations et des massacres que la guerre entraîne toujours avec elle.

S. M. a déclaré qu'Elle ne porteroit jamais les limites de la France au-delà du Rhin : Elle a été fidèle à sa promesse; maintenant son unique desir est de pouvoir employer les moyens que la Providence lui a confiés, pour affranchir les mers, rendre au commerce sa liberté, et assurer ainsi le repos et le bonheur du monde.

Ratisbonne, le 1er août. BACHER.

*Rapport fait à S. M. l'*Empereur *et* Roi, *par son Ministre des Cultes, sur la publication d'un seul Catéchisme pour toutes les Eglises de l'Empire français.*

SIRE,

La loi du 18 germinal an X, ordonne qu'*il n'y aura qu'un Catéchisme* pour tous les diocèses de l'Empire français. Cette

Digitized by Google

disposition légale est dans le véritable esprit de la religion ; elle réalise le vœu des conciles généraux : il n'y a qu'une foi et qu'un baptême ; il ne doit y avoir qu'un enseignement.

Les vérités chrétiennes ne se propagèrent d'abord que par le ministère de la parole ; dans la suite, on publia des écrits pour fixer les principaux objets de l'instruction religieuse. Ces écrits se multiplièrent. Dans le seizième siècle, il existoit en Europe autant de Catéchismes qu'il y avoit de provinces, et même de villes. On s'aperçut que leur nombre excessif et leur grande diversité apportoit la confusion dans l'Eglise, et que la pureté de la doctrine se trouvoit altérée dans plusieurs. Les Pères du concile de Trente, voulant remédier à cet abus, décrétèrent la rédaction en latin d'un Catéchisme général, destiné à devenir le témoignage solennel et permanent de la vérité dans le monde chrétien. Si l'on considère l'étendue de ce Catéchisme, et la langue dans laquelle il fut rédigé, on demeure convaincu que les Pères du concile s'étoient encore moins proposé l'instruction directe et immédiate des simples fidèles, que celle même des évêques et des prêtres, par qui les fidèles doivent être instruits. Après la tenue du concile, on s'occupa dans les divers Etats catholiques, à rédiger en langue vulgaire des Catéchismes particuliers, sur le modèle de celui de Trente. En France, comme ailleurs, chaque évêque publia le sien. De nos jours, il n'étoit pas rare de voir dans le même diocèse chaque nouvel évêque promulguer un Catéchisme nouveau.

La religion chrétienne est répandue sur tout le globe. Comment concevoir l'idée d'un seul Catéchisme à l'usage de tant de peuples divers? Il faudroit préalablement exécuter le projet, si souvent entrepris et si souvent abandonné, d'une langue universelle entre les hommes. Le concile de Trente avoit fait, à cet égard, tout ce qui étoit possible ; il avoit choisi, pour la rédaction d'un Catéchisme général, la langue qui étoit alors commune à toutes les écoles, qui étoit celle des théologiens, des jurisconsultes et des savans, c'est-à-dire, de tous ceux qui, dans chaque pays, étoient établis pour instruire les autres. Dans la vue de rendre inaltérable le dépôt précieux de la doctrine, il avoit choisi une langue morte, qui n'étoit plus susceptible de variations ; car, selon l'ingénieuse observation d'un écrivain distingué, ce n'est que quand elles sont mortes, que les langues deviennent immortelles. Mais si l'idée d'un Catéchisme unique pour toutes les nations et pour tous les empires est impraticable, les motifs les plus puissans auroient dû engager chaque Eglise nationale à consacrer un mode uniforme d'enseignement pour des hommes qui parlent la même langue, qui vivent sous le même Empire, et qui ne forment entr'eux qu'une même nation.

Digitized by Google

Qu'est-il nécessaire que chez le même peuple il y ait tant de Catéchismes différens, et que, tous les jours, on en fasse de nouveaux? Dans les sciences humaines, on a sans cesse d'anciennes erreurs à corriger, et des vérités nouvelles à découvrir : conséquemment, il importe que chacun puisse concourir, par son travail et par ses recherches particulières, au progrès des connoissances communes. Mais en matière de religion, il ne faut offrir aux fidèles que ce qui a été enseigné toujours, partout et pour tous : toute nouveauté est profane. La multiplicité et la diversité des Catéchismes ne sauroient toujours être sans quelques dangers pour le fond de la doctrine. Il est souvent des objets qui sont développés dans un Catéchisme, et qui sont omis dans un autre. Cette différence peut donner aux fidèles de fausses idées, et sur les choses dont on parle, et sur celles que l'on tait. Des controverses, des guerres théologiques surviennent; il n'est pas sans exemples que l'on ait cherché, en pareil cas, à faire prévaloir ses opinions personnelles; et l'expérience prouve que ces opinions sont quelquefois erronées : car les promesses ont été faites au corps général de l'Eglise, et non à chaque pasteur en particulier.

Indépendamment de ces inconvéniens, l'instruction des peuples souffre et languit, tant qu'il existe tant de rédactions différentes pour exprimer les mêmes choses. Les émigrations d'un diocèse dans un autre sont fréquentes. Or, en changeant de diocèse, on a besoin de se livrer à un nouveau travail, comme si l'on avoit à changer de croyance : tout cela déconcerte la mémoire, et peut égarer la raison.

Il étoit réservé à la haute sagesse de Votre Majesté d'étendre sa sollicitude impériale sur tout ce qui peut perfectionner la marche de l'enseignement religieux. Cet enseignement n'importe pas moins à l'Etat qu'à la religion même : il enveloppe, pour ainsi dire, l'homme dès sa plus tendre enfance. Il met les plus grandes vérités à la portée de tous les âges et de toutes les classes, en s'adressant, non à l'esprit qui est la partie la plus bornée et la plus contentieuse de nous-mêmes, mais au cœur, dont il ne faut que diriger les affections, et qui peut saisir sans effort tout ce qui est bon, tout ce qui est juste, tout ce qui est généreux, tout ce qui est aimable. Si les vertus les plus nobles et les plus élevées habitent la chaumière du pauvre comme le palais des rois; si les hommes les plus simples et les plus grossiers sont aujourd'hui plus affermis sur la spiritualité et l'immortalité de l'ame, sur l'existence et l'unité de Dieu, sur les principales questions de morale, que ne l'étoient les sages de l'antiquité, nous en sommes redevables au christianisme, qui, en ordonnant les bonnes œuvres et en commandant la foi, épargne au commun des hommes

Digitized by Google

les circuits, les incertitudes et les sinuosités de la science humaine.

Ceux qui pensent qu'on ne devroit point parler de religion et de morale aux enfans, et qu'on devroit attendre un âge plus avancé, méconnoissent la vivacité des premières impressions et la force des premières habitudes. Ils ignorent que l'enfance est plus susceptible qu'on ne croit d'acquérir des connoissances utiles; que l'homme, dans aucun temps, ne peut sans danger être abandonné à lui-même; que, s'il ne s'occupe pas du bien, il se préoccupera du mal; que l'esprit et le cœur ne peuvent demeurer vides. Tout ce qui est moral n'est jamais recommandé inutilement dans un âge qui est celui du sentiment, de la confiance et de la bonne foi. Il importe que les premières notions de nos devoirs puissent naître et se fortifier avec les premiers développemens de nos facultés, et que nous acquérions des forces pour le moment où nous aurons besoin de nous essayer et de nous mesurer avec les charges et les devoirs de la société civile. Les instructions reçues dans la jeunesse ne s'effacent jamais, et ne s'affoiblissent que très-difficilement; elles deviennent en quelque sorte une seconde nature. Pour inculquer de bons principes, il seroit dangereux d'attendre que l'on eût à combattre des habitudes vicieuses. On voudroit que les enfans fussent insensiblement éclairés par l'expérience; mais l'expérience est presque toujours perdue pour nous: elle ne réussit souvent qu'à nous rendre plus malheureux, sans nous rendre meilleurs. Il est donc essentiel de protéger un enseignement qui, dès les premiers pas que nous faisons dans le chemin de la vie, dispose l'ame à toutes les actions louables et à toutes les vertus.

Nous avons vu que la nécessité d'un mode uniforme pour cet enseignement a été reconnue par la loi. Des circonstances impérieuses ne permettoient pas de différer plus long-temps l'exécution de cette mesure législative. Par la nouvelle organisation ecclésiastique, chaque diocèse est aujourd'hui plus vaste, et embrasse un territoire sur lequel il en existoit autrefois plusieurs; chacun des anciens diocèses avoit son Catéchisme particulier: il suit de là qu'il y a quelquefois sept ou huit Catéchismes différens dans le même diocèse. D'autre part, nous sommes avertis que dans quelques parties de l'Empire les exemplaires de ces livres élémentaires sont entièrement épuisés. La rédaction d'un Catéchisme à l'usage de tout l'Empire français devenoit donc indispensable. Cette rédaction est achevée; elle a été faite sous les yeux et par les soins de M. le cardinal légat, muni de tous les pouvoirs du Saint-Siége.

L'Eglise de France s'est toujours distinguée par ses lumières et par son zèle; elle compte des prélats illustres qui ont commandé le respect dans tout l'univers chrétien. On s'

pas eu la prétention de vouloir faire mieux et autrement que ces prélats, qui ont exposé avec pureté, clarté et précision, la doctrine catholique dans les instructions qu'ils publioient pour les fidèles confiés à leur surveillance pastorale. Le Catéchisme de Bossuet a principalement dirigé le travail des rédacteurs; et l'ouvrage de ceux-ci n'est, à proprement parler, qu'un exemplaire de ce Catéchisme, et j'ose dire l'ouvrage même de l'Eglise gallicane, dont ce prélat a été si souvent l'éloquent interprète. Le nom de Bossuet, dont la science, les talens et le génie ont servi l'Eglise et honoré la nation, ne s'effacera jamais de la mémoire des Français; et la justice que tous les évêques de la chrétienté ont rendue à la doctrine de ce grand homme, nous en garantit suffisamment l'exactitude et l'autorité.

Par ces considérations, j'ai l'honneur de proposer à V. M. d'ordonner la publication, dans toute l'étendue de l'Empire, du Catéchisme que je joins à mon présent rapport, qui a pour titre : *Catéchisme à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire français*, et qui est revêtu de l'approbation du représentant du Saint-Siége.

— Sur ce rapport, S. M. a rendu le décret suivant :

I. En exécution de l'art. 39 de la loi du 18 germinal an 10, le Catéchisme annexé au présent décret, approuvé par S. Em. le cardinal légat, sera publié et seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'Empire. II. Notre ministre des cultes surveillera l'impression de ce Catéchisme; et, pendant l'espace de dix années, il est spécialement autorisé à prendre, à cet effet, toutes les précautions qu'il croira nécessaires.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

Du samedi 9. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 20c. 15c. 10c 15c. 20c. 15c 20c 00c 0c. 00f 00f 00c. 00f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c. 00c.
Act. de la Banque de Fr. 0000f 00c. 0000f 00c 0000f 00c 0000f.

Du lundi 11. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 50c. 25c. 100 00c 00c. 00c 00c 00c 00c 00c. 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 63f. 75c 00f
Act. de la Banque de Fr. 1157f. 50c. 1156f. 25c 0000f. 0000f 00c

Du mardi 12. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 60c 75c 80c. 75c. 90c 95c. 00c. 00c 00 00f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f. 60c.
Act. de la Banque de Fr. 1155f 00c. 0000f 00c 0000f. 00c.

Du mercredi 13. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 67f. 10c 15c 67f. 00f. 00c 00c 00c 00c 00c. 00c. 00c 00f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f 00c. 00f.
Act. de la Banque de Fr. 1160f 1161f 25c 00c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.

Du jeudi 14.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 67f 15c 20c 25c 67f 00c 00c 00c. 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1162. 50c. 0000f 00c. 0000f.

(N°. CCLXVI.)
(SAMEDI 23 AOUT 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ODE.

MES SOUVENIRS,

OU LES DEUX RIVES DE LA SEINE (1).

N. B. Comme les poésies de M. Le Brun n'ont jamais été recueillies en corps d'ouvrage, nous croyons faire plaisir aux amateurs des beaux vers de tirer des Recueils, où ils sont comme perdus, les fragmens qu'on lui a, pour ainsi dire, ravis; mais l'*Ode sur les deux Rives de la Seine* paroît imprimée aujourd'hui pour la première fois. (*Note du Rédacteur.*)

Qu'un autre, d'une ame insensée,
Se vieillisse en plongeant ses yeux dans l'avenir !
Moi, je rajeunis ma pensée
Par les charmes du souvenir.

(1) Au sujet d'un logement que le gouvernement venait de m'accorder sur la rive droite de la Seine (au Louvre).

Digitized by Google

Dans l'asile de ma vieillesse,
Un sort heureux présente à mes regards contens
L'aspect des lieux où ma jeunesse
Vit éclore ses doux printemps.

Paisible nymphe de la Seine,
Que ton onde me plaît ! Que tes bords me sont chers !
Ton onde est pour moi l'Hippocrène,
Et tes bords me sont l'univers.

Tu semblès de mes destinées
Réunir à la fois et partager le cours :
Là, couloient mes jeunes années ;
Ici coulent mes derniers jours.

Que mon œil aime à reconnoître
La rive où se cachoit mon timide berceau !
Mon ame qui semble y renaître,
De plus loin brave le tombeau.

Ranimés par d'heureux prestiges,
D'un palais abattu, les marbres, les jardins (1)
Se relèvent, fiers des vestiges
Qu'ont laissés mes pas enfantins.

Les voilà ces jeunes Dryades
Qui jadis m'ombrageoient de leurs rameaux épars !
Ce jet lancé par les Naïades
Rafraîchit encor mes regards.

Parmi des fleurs toujours écloses,
Errant dans les détours de ces dédales verts,
Mon souvenir cueille des roses,
Et peuple ces bosquets déserts.

Que l'aurore m'y paroît belle !
Un nouveau jour me luit, plus riant et plus pur ;
Et tout l'or dont il étincelle
M'enrichit le céleste azur.

---

(1) L'hôtel de Conti, où l'auteur est né. Cet hôtel est devenu depuis l'hôtel de la Monnaie.

Digitized by Google

J'y vais épier le phosphore
De l'astre des buissons dans leur sein dérobé; (1)
Je m'y plais à nourrir encor
L'amant des feuilles de Thisbé. (2)

Je te revois, treille chérie,
Berceau mystérieux dans les airs suspendu,
Où, par la naïve Egérie,
Mon premier baiser fut rendu!

Voisin des lieux de ma naissance, (3)
Gymnase au vaste dôme, après soixante hivers,
Tes murs racontent mon enfance
A mes yeux dès qu'ils sont ouverts.

De ton airain la voix fidelle
Frappe des mêmes sons mon oreille et les airs;
Douze lustres comptés par elle
Rendent mes souvenirs plus chers.

Là, fuyant l'oisive paresse,
Le travail vint m'apprendre à goûter le plaisir;
Et des jeux la riante ivresse
Egayoit mon heureux loisir.

Là, dans sa vîtesse immobile,
Le buis sembloit dormir, agité par mon bras;
Là, je triplois le cercle agile
Du chanvre envolé sous mes pas.

Là, frêle émule de Dédale,
Un liége, sous mes coups, se plut à voltiger;
Là, dans une course rivale,
J'étois Achille au pied léger.

---

(1) Le ver luisant.

(2) Le ver à soie.

(3) Collège des Quatre-Nations, où M. Le Brun a fait ses études.

Digitized by Google

Là, j'élevois jusqu'à la nue,
Ce long fantôme ailé, qu'un fil dirige encor
A travers la route inconnue
Qu'Eole ouvre à son vague essor.

Là, ces colonnes, ces portiques
M'ont vu, la fronde en main, Baléare nouveau,
Au-dessus de leurs fronts antiques,
Atteindre le rapide oiseau.

Là, souvent une jeune audace,
Quand l'instinct belliqueux vint enflammer nos sens,
Préludoit aux jeux de la Thrace
Par mille combats innocens.

Là, ma jeunesse indépendante
Puisa tes premiers feux, céleste liberté !
Rome, Athènes, à mon ame ardente,
Prêtoient leurs arts et leur fierté.

Qu'aux premiers accens de la Gloire
Il palpita ce cœur, impatient du prix !
Comme des nymphes de Mémoire
Il devint pour jamais épris !

Ceint de triomphantes guirlandes,
Je crus franchir le Pinde et ses bords immortels;
De mes poétiques offrandes,
Muses, je parai vos autels !

Mon laurier conquit une amante;
Vainqueur, mon jeune front plut aux yeux de Myrté :
O combien la gloire est charmante
Quand elle enflamme la beauté !

Ce premier sentiment de l'ame
Laisse un long souvenir que rien ne peut user;
Et c'est dans la première flamme
Qu'est tout le nectar du baiser.

Digitized by Google

Age aimant, age d'innocence,
Age où le cœur jamais n'a de replis obscurs;
Ta pudeur feint peu la décence;
Tes goûts sont vrais; tes feux sont purs!

Ainsi, quand la vieillesse arrive,
Du long fleuve des ans je remonte le cours;
Et je retrouve sur la rive
L'age des jeux et des amours.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

A QUELQUES POÈTES (1).

« Les vers sont la langue des Dieux,
Dites-vous; toujours libre et fière,
Loin de l'idiome vulgaire
Elle s'élance dans les cieux. »

Eh bien, soit; comme vous sans doute
Là-haut l'on parle, et l'on écoute.
Mais sur la terre descendus,
Les Dieux, quand leur esprit est sage,
Désenflent pour nous leur langage,
Et veulent bien être entendus.
Toujours sur la plage homérique
On voit l'Olympe, ainsi qu'Argos,
Ennemi franc et très-épique
Des murs troyens et du pathos:
Jupiter, dont la voix suprême
D'un mot ébranle l'univers,
Dans Virgile adoucit ses vers;
Eole, Mars, Alecton même,
Y sont purs, élégans et clairs.
Daignez n'être pas plus sublimes;
Comme eux humanisez vos rimes;
A leurs prêtres échevelés
Laissez le style des mirades.

(1) Ces vers ont été lus le 30 août, à la séance publique de la Classe *de la langue et de la littérature françaises* de l'Institut national.

Digitized by Google

Et l'obscurité des oracles
Sur le trépied menteur hurlés :
L'énigme, permise aux prophètes,
Ne l'est pas encore aux poètes.

Le génie a d'antiques droits,
D'accord; mais la langue a des lois.
Vous accusez son indigence,
Sa foiblesse; et malgre ses torts,
Des peuples la reconnoissance
Adopte et répand ses trésors.
Par vos témérités nouvelles
Prétendez-vous de nos modèles
Vieillir les vers et les leçons ?
Qu'à leurs pieds tout orgueil fléchisse;
Devant eux calmez les frissons
De votre fièvre créatrice;
De grace, Messieurs, moins d'effets !
Moins de fracas, moins de merveilles,
Et par pitié pour les oreilles,
Parlez français à des Français.

Trop divin, si votre délire
Ne peut ainsi s'humilier,
Si cette plume et ce papier
Que vous appelez votre lyre,
Brûlans et célestes pour vous,
Sont bizarres et froids pour nous,
Partez, abandonnez la terre;
Dans vos poétiques ballons,
Sur l'aile de vos aquilons
Volez par-delà le tonnerre,
Et restez-y; car ici-bas
L'excès du grand est ridicule;
Et l'homme, sans trop de scrupule,
Siffle des Dieux qu'il n'entend pas.

Racine, ce roi du Parnasse,
Est toujours vrai dans son audace,
Et dans sa force toujours pur.
Anathème au poète obscur !
S'il est bouffi, double anathème !
Que sont les sulfureux éclairs
Pour la raison, juge suprême
De notre prose et de nos vers ?

Digitized by Google

Ses arrêts que le goût proclame,
D'abord foiblement écoutés,
Par le temps sont exécutés :
Elle annulle et flétrit du blâme
L'hymen brusque et forcé des mots,
Dont l'éclat, cher à l'ignorance,
Aux yeux du bon sens qu'il offense
N'est qu'un jour importun et faux,
Une pénible extravagance,
Un vain effort de l'impuissance,
Et le crime des vers nouveaux.

M. DE PARNY, *de l'Institut.*

LE VIN DE CHAMPAGNE,

CHANSON BACHIQUE.

Il part, il fuit à flots pressés,
En mousse pétillante :
Voilà mon verre; allons, versez,
Car il faut que je chante.
De mes sons Bacchus est l'objet :
Versez donc sans attendre;
Remplissez-moi de mon sujet,
Si vous voulez m'entendre.

O vin d'Aï, digne des Dieux,
Honneur de la Champagne,
Père des ris, source des jeux,
Le bonheur t'accompagne!
Quel festin auroit des attraits
Sans toi, sans ta présence?
Vin mousseux, c'est quand tu paroîs
Que la fête commence.

Quand le bouchon, débarrassé
Du fil qui le captive,
Vole avec bruit au loin chassé
Par la liqueur active,
Je crois dans les brillans accès
D'une aimable folie
Voir jaillir d'un cerveau français
L'éclair de la saillie.

M. DESPREZ.

Digitized by Google

ENIGME.

Iris, aux yeux des grands ma vue est importune;
Quoique flatteur, humble et respectueux,
Je ne fais pas souvent fortune.
Une lettre de moins, mon sort est plus heureux;
Car tous les matins... j'emprisonne
Les trésors de ton sein et ta taille mignonne.

LOGOGRIPHE.

Mon corps, qui sur six pieds a reçu l'existence,
Est, à n'en pas douter, dans la chambre du roi;
Lorsqu'on veut à cheval faire le tour de France,
A mes pareils toujours on donne de l'emploi;
Dans un carré parfait, en me coupant la tête,
Vous pouvez aisément me trouver quatre fois.
Si jusqu'-là, lecteur, rien ne t'arrête,
Sur trois pieds autrefois, je fus, un jour de fête,
La monture du Roi des Rois.

CHARADE.

Suzon dès la pointe du jour,
Prend mon premier et se met à l'ouvrage;
Sur mon second, près d'elle, inspiré par l'amour,
Je chante les douceurs du lien qui m'engage;
Sensible aux accords de ma voix,
Suzette, de mon tout a peine à se défendre:
Son sourire est plus doux, son regard est plus tendre,
Et l'aiguille échappe à ses doigts.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Procès.*

Celui du Logogriphe est *Fourvage,* où l'on trouve *gare, or, fer, eau, feu, re, fa, rage, âge, forge, rouge, orage, gouffre, orge, four, roue, fou, rue, auge, orgue, grue, rare, fé.*

Celui de la Charade est *An-an-as.*

Digitized by Google

ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ ΗΡΩΙΚΑ : *Philostrati Heroica ad fidem codicum manuscriptorum IX recensuit, scholia græca adnotationesque suas addidit, J. F. Boissonade.* Héroïques de Philostrate, collationnées d'après neuf manuscrits, accompagnées de scholies grecques et d'un commentaire; par J. F. Boissonade.

Après avoir dernièrement entretenu le lecteur sur la traduction d'un ouvrage grec, dois-je craindre que ce nouvel article ne soit pas séparé de l'autre par un assez long intervalle, et que les Héroïques grecques de Philostrate ne suivent de trop près les Idylles grecques de Théocrite ? Le plaisir avec lequel d'autres articles d'un genre plus sévère ont été accueillis dans ce journal, semble m'interdire une défiance trop injurieuse aux lecteurs; et quand je vois d'ailleurs refleurir le goût des bonnes études, quand l'amour du grec et du latin se rallume de toutes parts, quand cette antique Université de Paris commence à sortir de ses ruines, certes ce n'est pas là le moment de demander grace pour un article de littérature grecque ; c'est plutôt le moment de dire, avec Philaminthe, qu'*avec du grec on ne peut gâter rien ;* et l'on doit espérer avec confiance, sinon encore d'être embrassé, au moins d'être lu pour l'amour du grec. Néanmoins, afin de ne pas effaroucher quelques lecteurs, je tâcherai, dans cet article, d'être le moins grec qu'il me sera possible.

Avant tout, il n'est pas hors de propos de rectifier l'article *Philostrate*, extrêmement négligé dans le *Dictionnaire Historique* et dans la *Nouvelle Encyclopédie.* On rencontre dans les auteurs anciens plusieurs personnages de différentes professions, auteurs, guerriers, magistrats, qui ont porté le nom de Philostrate. Les plus connus sont les quatre suivans, tous de la même famille : le premier Philostrate, surnommé *Verus*, auteur d'ouvrages peu connus, vivoit sous l'empereur

Digitized by Google

Néron. Le second, appelé Philostrate de Tyr ou de Lemne, fils du précédent, est celui dont il s'agit dans le présent article. Le troisième Philostrate, fils de Nervien, gendre et disciple du précédent, professa comme lui la rhétorique à Athènes. On lui attribue les Vies des Sophistes, imprimées dans les Œuvres de Philostrate de Tyr. Casaubon l'appelle *nimis sæpe ineptus*, et se plaint de ce qu'il parle quelquefois d'un empereur sans avertir quel est cet empereur, ce qui jette de l'obscurité dans son récit. Le quatrième est Philostrate de Lemne, ami du précédent, et petit-fils de Philostrate de Tyr, du côté maternel. Il improvisoit des discours à l'âge de vingt-deux ans, et composa des *Tableaux*, à l'imitation de son grand-père. Les siens commencent par celui d'Achille, et ceux de son grand-père par celui de Scamandre. Il obtint de l'empereur Caracalla d'être exempté des charges civiles : exemption que cet empereur avoit d'abord refusée à tous les sophistes; car Philisque, à qui il avoit donné la chaire de rhétorique à Athènes, sur la recommandation de l'impératrice Julie sa mère, ayant prétendu que sa place l'exemptoit de certaines charges auxquelles les bourgeois de la ville étoient assujettis, Caracalla lui dit : « Ni vous, ni aucun autre professeur ne serez exemptés de rien; j'ai bien affaire que pour » quelques méchans discours on diminue le nombre de ceux » qui doivent porter les charges publiques ! »

Philostrate de Tyr, le plus célèbre de ces quatre sophistes, professa d'abord l'éloquence à Athènes, et ensuite à Rome, sous l'empereur Sévère. Ce fut pour l'impératrice Julie, femme de Sévère, qu'il composa son fameux roman de la Vie d'Apollonius de Thyane. Ses autres ouvrages les plus connus sont des *Lettres sur l'Amitié*, quatre livres de *Tableaux*, un *Dialogue sur les Héros* ou *les Héroïques*, dont M. Boissonade offre la traduction au public. Les *Vies des Sophistes*, que Suidas attribue à Philostrate de Tyr, doivent être restitués à Philostrate, fils de Nervien. Les *Tableaux* sont regar-

Digitized by Google

dés par Photius comme un ouvrage écrit avec toute la délicatesse de la langue attique (1). *Les Héroïques*, dont on peut faire le même éloge, présentent plus d'attrait à la curiosité du lecteur : c'est un petit recueil d'anecdotes très-remarquables sur Hélène, Achille, Ajax, Ulysse, Hector, et les autres personnages célèbres de la guerre de Troie. Ces anecdotes sont présentées au lecteur sous la forme dialogique.

L'auteur suppose qu'un marchand de Phénicie, ayant relâché sur une côte de la Chersonèse, est recontré par un vigneron qui lui adresse la parole, le félicite d'appartenir à un peuple qui possède si bien l'art de la navigation, et n'a d'autre défaut que d'aimer un peu trop l'argent. Le Phénicien se justifie en récriminant, et demande au vigneron si lui-même ne retire aucun profit de sa vigne, et s'il donne *gratis* ses raisins et son vin. Après ce léger débat, qui n'aboutit qu'à des politesses réciproques, le vigneron introduit le Phénicien dans sa vigne, et lui offre des raisins et des figues. Le Phénicien les accepte avec empressement; mais quand il veut en payer le prix, et qu'il demande au vigneron combien il lui doit : — « Rien du tout, répond le généreux vigneron; mangez » avec appétit mes raisins et mes figues, faites-en même pro- » vision pour votre voyage : à ce prix je vous tiens quitte. » — « Oh ! oh ! reprend le Phénicien, est-ce que vous êtes philo- » sophe, mon cher vigneron, *αλλ' ἆ φιλοσοφεῖς, αμπελουργε?* » — « Mais oui, reprend le vigneron; je m'entretiens quelque- » fois avec ce bon Protésilas de Thessalie, qui périt autrefois » sur le rivage de Troie, mais à qui les Dieux ont permis

(1) Le savant Photius, en parlant des ouvrages de Philostrate, loue la douceur et la variété de son style. Il le blâme pourtant d'affecter des tours de phrase qui surprennent par leur nouveauté. Ce défaut vient, selon lui, de ce que Philostrate ayant beaucoup lu les anciens, avoit ramassé avec trop de soin ces tours peu réguliers, qui donnent de l'agrément quand ils sont rares, mais qui ne produisent plus le même effet quand ils reparoissent trop souvent.

Digitized by Google

» de revenir habiter sur la terre avec son épouse (1). Il m'a » raconté sur Hélène, Achille, Hector, Ajax, Ulysse et les » autres personnages de la guerre de Troie, bien des parti- » cularités qui vous étonneront, et que vous ne trouverez » pas dans Homère. ».

Ici le vigneron commence à passer en revue tous ces personnages, et débute par ruiner tout le fondement de l'Iliade; car il prétend qu'Hélène ne mit jamais le pied dans Troie, et qu'elle étoit en Egypte, à la cour du roi Protée, pendant que les Grecs sommoient les Troyens de la leur rendre. Il est d'autres faits sur lesquels notre vigneron combat, avec la même hardiesse, le témoignage d'Homère. Et comme c'est Philostrate qui parle par sa bouche, on demandera sur quelle autorité il se fonde pour démentir un poète si célèbre, si voisin de la guerre de Troie. A cela, je ne puis que répondre, avec M. Boissonade, *quî dicam quod ignoro?* J'ajouterai encore avec lui : *Neminem fugit quod sibi permittere potuerit rhetor, declamator, sophista. Isti generi hominum quidlibet audendi fuit potestas.*

Il seroit possible néanmoins qu'en faisant d'exactes recherches dans tous les historiens grecs les plus anciens, on y retrouvât ces traditions différentes, que l'imagination d'un sophiste s'est plue à réunir dans le même ouvrage. Ce qui me confirme dans un pareil soupçon, c'est qu'après avoir lu dans Philostrate ce fait extraordinaire du séjour d'Hélène en Egypte, et les sages réflexions dont il l'appuie, je retrouve précisément dans le second livre d'Hérodote, et le même fait, et les mêmes réflexions. Je transcris ici ce passage, qui est très-curieux, et mérite d'être rapporté :

« Ayant questionné les prêtres Egyptiens (c'est Hérodote » qui parle) au sujet d'Hélène, ils me répondirent que Pâris, » après l'avoir enlevée de Sparte, mit à la voile pour retour-

(1) J'abrège ici le dialogue, pour arriver plutôt au fait.

Digitized by Google

» ner dans sa patrie. Quand il fut parvenu dans la mer Egée, » des vents contraires l'écartèrent de sa route, et le repous- » sèrent dans la mer d'Egypte. Il aborda à l'embouchure du » Nil, qu'on appelle aujourd'hui la bouche Canopique. Il y » avoit sur ce rivage un temple d'Hercule, qu'on y voit » encore maintenant. Si quelqu'esclave s'y réfugie et s'y fait » marquer des stigmates sacrés, afin de se consacrer au Dieu, » il n'est pas permis de porter la main sur lui. Les esclaves » de Pâris, ayant eu connoissance des priviléges de ce temple, » s'y réfugièrent, et, se tenant en posture de supplians, ils se » mirent à accuser leur maître, dans l'intention de lui nuire, » et à publier l'injure qu'il avoit faite à Ménélas, et tout » ce qui s'étoit passé au sujet d'Hélène. Ces accusations se » faisoient en présence des prêtres, et de Thonis, gouverneur » de cette bouche du Nil.

» Thonis dépêcha un courrier à Memphis, avec ordre » de dire au roi Protée ces paroles : *Il est arrivé ici un* » *Teucrien qui a commis en Grèce un crime. Non content* » *d'avoir séduit la femme de son hôte, il l'a enlevée avec* » *des richesses considérables. Les vents contraires l'ont* » *forcé de relâcher en ce pays. Le laisserons-nous partir* » *impunément, ou lui ôterons-nous ses richesses?*

» Protée renvoya le courrier au gouverneur, avec un ordre » conçu en ces termes : *Arrêtez cet étranger, quel qu'il soit,* » *qui a commis un tel crime contre son hôte; amenez-le-* » *moi, afin que je sache ce qu'il peut aussi alléguer en sa* » *faveur.*

» Thonis ayant reçu cet ordre, saisit les vaisseaux de Pâris, » le fit arrêter, et le mena à Memphis avec Hélène, avec ses » richesses et les supplians du Dieu. Lorsqu'ils furent tous » arrivés, Protée demanda à Pâris qui il étoit, et d'où il » venoit avec ses vaisseaux. Ce prince ne lui déguisa point sa » famille, le nom de sa patrie, ni d'où il venoit; mais » quand Protée lui eut ensuite demandé où il avoit pris

Digitized by Google

» Hélène, il s'embarrassa dans ses réponses : et comme il dé-
» guisoit la vérité, ses esclaves, qui s'étoient rendus supplians
» d'Hercule, l'accusèrent et racontèrent au roi toutes les
» particularités de son crime. Enfin Protée prononça ce ju-
» gement : *Si je ne respectois la loi qui nous défend de faire*
» *mourir aucun des étrangers que les vents forcent à re-*
» *lâcher sur mes terres, je vengerois, par ton supplice, l'in-*
» *sulte que tu as fait à Ménélas. Ce prince t'a donné l'hos-*
» *pitalité ; et toi, le plus méchant de tous les hommes, tu*
» *as séduit la femme de ton hôte, tu l'as engagée à te suivre,*
» *et tu l'emmènes furtivement. Ce n'est pas tout, tu pilles*
» *encore, en t'en allant, la maison de ton hôte. Puiqu'il ne*
» *m'est pas permis de faire mourir un étranger, je te laisse-*
» *rai aller ; mais tu n'emmèneras point cette femme et ses*
» *richesses. Je les garderai jusqu'à ce que le prince grec*
» *vienne lui-même les redemander. Pour toi, je t'ordonne*
» *de sortir dans trois jours de mes Etats, avec tes com-*
» *pagnons de voyage, sinon tu seras traité en ennemi.*

» Ce fut ainsi, au rapport des prêtres égyptiens, qu'Hé-
» lène vint à la cour de Protée. Il me semble qu'Homère avoit
» aussi connoissance de cette histoire ; mais, comme elle con-
» venoit moins à l'épopée que l'autre tradition, il l'a aban-
» donnée, en faisant voir néanmoins qu'elle ne lui étoit pas
» inconnue ; car il nous en a donné un témoignage certain
» dans l'Iliade, lorsqu'il décrit le voyage de Pâris ; et sur-tout
» dans l'Odyssée, lorsqu'il dit, en parlant du voyage d'Hé-
» lène : *Tels étoient les spécifiques efficaces que possédoit*
» *Hélène, fille de Jupiter ; elle les avoit reçus de Poly-*
» *damna, femme de Thonis, dans son voyage en Egypte,*
» *dont le terroir produit une infinité de plantes, les unes sa-*
» *lutaires, les autres pernicieuses.*

» Je demandai ensuite, dit Hérodote, aux prêtres égyp-
» tiens si ce que les Grecs racontoient de la guerre de Troie
» devoit être mis au rang des fables. Ils me répondirent

Digitized by Google

» qu'ils s'en étoient informés à Ménélas lui-même ; et voici » ce qu'il leur en avoit appris : Après l'enlèvement d'Hélène, » une nombreuse armée des Grecs passa dans la Teucride pour » venger l'outrage fait à Ménélas. Sortis de leurs vaisseaux, ils » n'eurent pas plutôt assis leur camp, qu'ils envoyèrent à Troie » des ambassadeurs, au nombre desquels étoit Ménélas. Ces » ambassadeurs étant entrés dans la ville, demandèrent Hélène, » ainsi que les richesses que Pâris avoit enlevées furtivement, » et ils exigèrent une réparation de cette injustice. Les Teu- » criens les assurèrent alors et dans la suite, et même avec » serment, qu'ils n'avoient ni Hélène, ni les trésors qu'on » les accusoit d'avoir enlevés ; que tout ce qu'on leur de- » mandoit étoit en Egypte, et qu'on avoit tort de les pour- » suivre pour des choses que retenoit Protée, roi de ce pays. » Mais les Grecs s'imaginant qu'on se moquoit d'eux, firent » le siége de Troie, et le continuèrent jusqu'à ce qu'ils se » fussent rendus maîtres de cette ville. Quand ils l'eurent prise, » Hélène ne s'y étant point trouvée, et les Troyens leur tenant » toujours le même langage, ils ne doutèrent plus de ce qu'on » leur avoit dit dès le commencement, et ils envoyèrent » Ménélas lui-même vers Protée, roi d'Egypte.

» Ménélas étant arrivé en Egypte, remonta le Nil jusqu'à » Memphis, où il fit à Protée un récit véritable de ce qui » s'étoit passé. Il en reçut toute sorte de bons traitemens : on » lui rendit Hélène, pour qui on avoit eu les égards et le » respect convenables, et on lui remit tous ses trésors.

» Je suis du sentiment des prêtres d'Egypte au sujet d'Hé- » lène ; et voici quelques conjectures que j'y ajoute. Si cette » princesse eût été à Troie, on l'auroit certainement rendue » aux Grecs, soit que Pâris y eût consenti, soit qu'il s'y fût » opposé. Priam et les princes de la famille royale n'étoient » pas assez dépourvus de raison pour s'exposer à périr, eux, » leurs enfans et leur ville, afin de conserver à Pâris la posses- » sion d'Hélène. Supposons même qu'ils eussent été dans ces

Digitized by Google

» sentimens au commencement de la guerre, du moins, lors-
» qu'ils eurent vu périr tant de Troyens, et qu'en différens
» combats il en avoit déjà coûté la vie à deux ou trois en-
» fans de Priam, ou même à un plus grand nombre, s'il faut
» en croire les poètes épiques; quand Priam auroit été lui-
» même épris d'Hélène, je pense qu'il n'auroit pas balancé à
» la rendre aux Grecs, pour se délivrer de tant de maux.

» D'ailleurs, Pâris n'étoit pas l'héritier présomptif de la
» couronne; il n'étoit pas chargé de l'administration des affaires
» dans la vieillesse de Priam. Hector étoit son aîné, et jouissoit
» d'une plus grande considération; il devoit succéder à Priam:
» ainsi, il ne lui eût été ni honorable, ni avantageux de favo-
» riser les injustices de son frère; et cela, tandis qu'il se voyoit
» tous les jours, ainsi que les autres Troyens, exposé pour lui
» à de si grands maux. Mais il n'étoit pas en leur pouvoir de
» rendre Hélène; et si les Grecs n'ajoutèrent point foi à leur
» réponse, quoique vraie, ce fut, à mon avis, par une per-
» mission du ciel, qui, en détruisant les Troyens, vouloit
» apprendre à tous les hommes que les Dieux vengent les
» grands crimes d'une manière éclatante. »

Avant Hérodote, les savans de la Grèce étoient si persuadés du séjour d'Hélène en Egypte, qu'ils attribuoient l'aveuglement d'Homère à la vengeance d'Hélène, qui avoit voulu punir une fiction injurieuse à son honneur. Le poète Stésichore étant devenu aveugle, on prétendit également que c'étoit en punition d'avoir suivi la tradition d'Homère. Platon dit que ce poète ne recouvra la vue qu'après avoir adressé à la fille de Jupiter et de Léda une rétractation solennelle de son erreur impie. Voici comment il s'exprime dans le dialogue intitulé : Φαιδρος, *Phædrus*. « Stésichore sut connoître
» mieux qu'Homère la cause de son aveuglement, et ne re-
» couvra la vue qu'après avoir chanté la palinodie suivante :

Ουκ εστ' ετυμος ὁ λογος ουτος
Ουδ' ἐβας εν νηυσιν εὐσελμοις,
Ουδ' ικετο περγαμα τροιας.

» Non,

» Non, il n'est pas vrai que vous soyez jamais descendue » aux rivages Troyens. » Dans cette palinodie, Stésichore avoit imaginé une tradition qui concilioit l'honneur d'Hélène avec la tradition d'Homère; il supposoit que Pâris, en croyant emmener Hélène de Lacédémone, n'avoit emmené que son fantôme, et que Mercure, par l'ordre de Jupiter, avoit transporté la véritable Hélène en Egypte où il l'avoit confiée à la garde du roi Protée. La pièce d'Euripide, intitulée Hélène, est fondée sur cette supposition. Dans le prologue de cette pièce, « Hélène assure que ce n'est pas elle » qui fut enlevée, mais un fantôme entièrement semblable à » elle; et cela, parce que Junon, piquée de voir le prix de la » beauté adjugé à Vénus, voulut tromper Pâris par cette » fausse apparence. » Les historiens et les philosophes suivoient avec plaisir cette tradition, dont ils s'appuyoient pour comparer la plupart de toutes les guerres à celle des Grecs et des Troyens, qui s'étoient battus pendant dix ans pour un fantôme.

Pour en revenir à Philostrate, quand on le voit copier si visiblement Hérodote sur ce fait particulier d'Hélène, on peut conjecturer qu'en parcourant d'autres auteurs Grecs, on y retrouveroit les traditions vraies ou paradoxales dont il a rempli ses Héroïques. C'est ce que Photius semble insinuer, quand il dit que Philostrate étoit rempli de la lecture des anciens auteurs. Il en étoit si bien rempli, qu'on ne tarde pas à s'en apercevoir au premier coup d'œil qu'on jette sur les Héroïques. S'il accuse les Phéniciens d'être avares, φιλοχρηματοι, longtemps avant lui, Platon leur avoit reproché το φιλοχρηματον, l'avarice. Si Philostrate avance *qu'Achille n'aimoit pas l'argent*, Platon avoit dit : « Nous ne conviendrons jamais qu'Achille » ait aimé l'argent au point de recevoir des présens d'Agamemnon, et d'exiger de Priam une rançon pour le cadavre » d'Hector. » Lorsque Philostate suppose qu'Ajax ne dépouilloit jamais ceux qu'il avoit tués sur le champ de bataille,

Digitized by Google

peut-être lui a-t-il prêté ce beau sentiment d'après un passage du cinquième livre de la république de Platon, où ce philosophe dit : « C'est une action basse et honteuse, quand votre » ennemi est mort, de traiter encore son cadavre en en- » nemi, etc., etc. » Lorsque Philostrate fait dire à l'autre Ajax, fils d'Oïlée, « qu'il combat, non pour Hélène, mais » pour que l'Europe commande à l'Asie, » cette grande idée du conflit de l'Europe et de l'Asie se trouve déjà dans Euripide, dans sa tragédie d'Hécube, où les Troyennes emmenées en captivité, s'écrient : « Hélas, nous allons servir dans une » terre étrangère, laissant l'Asie esclave de l'Europe! » Enfin, lorsque Palamède se vantant de ses connoissances astronomiques, Ulysse lui dit : « Vous feriez beaucoup plus sagement » de vous occuper de ce qui se passe sur la terre, que de ce » qui se passe dans le ciel, » ce conseil que Philostrate met dans la bouche d'Ulysse, ressemble beaucoup à cette maxime de Démocrite, que Cicéron nous a conservée : *Quod est ante pedes nemo videt, inquit Democritus, et cœli scrutamur plagas* : « Nous ne voyons pas ce qui est à nos pieds, dit » Démocrite, et nous avons la folie de promener nos regards » curieux dans le ciel. » Ou, comme a dit La Fontaine :

> Pauvre bête,
> Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
> Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

On voit par ces vers de La Fontaine, comment les idées humaines voyagent de siècle en siècle, et que les modernes ne sont bien souvent que les échos des anciens. Aussi n'ai-je garde de faire un crime à Philostrate de ces emprunts ou de ces imitations (1), qui jettent beaucoup d'agrément et de

(1) Il y a pourtant un endroit où Philostrate avoue qu'il ne parle pas d'après lui-même. Il ajoute : το υπο γνων λεγομενον, *comme l'ont dit quelques-uns*. Le trait dont il s'agit est ce mot célèbre d'Apollon dans une épigramme de l'Anthologie, au sujet de l'Iliade et de l'Odyssée :

> Je les fis toutes deux, plein d'une douce ivresse;
> Je chantois, Homère écrivoit. *Trad. de Boileau.*

Digitized by Google

variété dans les Héroïques; et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles M. Boissonade a préféré cet ouvrage à tous les autres du même auteur. D'ailleurs, les Héroïques ayant été défigurées par des éditeurs étrangers, cet ouvrage convenoit parfaitement au dessein qu'avoit le nouvel éditeur, d'élever à la gloire de la littérature française un monument d'érudition et de critique. C'est par une suite nécessaire de ce noble dessein, qu'il a fait usage de la langue latine dans sa traduction et dans les commentaires qui l'accompagnent, la langue latine étant l'idiome commun de la république des lettres, et le lien de communication entre les savans de tous les pays et de tous les siècles. Ce travail important ne pouvoit paroître plus à propos. Les circonstances sembloient le commander. Il falloit se hâter de prouver à l'Europe savante que notre érudition grecque n'est pas ensevelie avec M. de Villoison. Ce fameux helléniste a laissé des héritiers capables de recueillir sa vaste succession, et de tenir après lui le sceptre de l'hellénisme. La France, par un heureux et antique privilége, porte toujours dans son sein de quoi réparer promptement toutes les pertes différentes qu'elle peut faire. Elle n'en connoît qu'une seule, qui seroit éternellement irréparable.

De tous les changemens faits dans le texte, aucun ne fait plus d'honneur à la sagacité du commentateur, que la nouvelle forme sous laquelle il présente l'hymne que les Thessaliens venoient chanter tous les ans sur le tombeau d'Achille. Les anciennes éditions avoient donné cet hymne sous la forme prosaïque, et la fin n'en étoit pas très-intelligible : *θετι κυανεα, θετι πηλεια, τον μεγαν ετεκες υιον αχιλλῆα, τῆ θυατα μεν οσον φυσις ἤνεγκε τοι τροια λαχε. Σᾶς δ' οσον ἀθανατῃ γενεᾶς παις εσπασε, πουτος εχει. Βαινε προς αιπυν τὸνδε κολωνον αχιλλεως. Εμπυρα Ϛαὶ' ἀδ' ἀκρυτος μετα θυηλας. Θετι κυανέα, θέτι πηλεια.*

Digitized by Google

M. Boissonade a rétabli très-heureusement cet hymne sous la forme poétique ; et par des légères corrections, il a fait disparoître toutes les difficultés de la fin :

Θετι κυανεα
Θετι πολεια
Τον μέγαν τεκες ὑιον αχιλλεα,
Τε θνατα μὲν εον φυσις
Ηνεγκε, τροια λαχεν
Σᾶς δ'εσον αθανατε γενεᾶς παις
Εσπασε, ποντος εχει
Βαινε πρὸς αἰπὺν τόνδε κολωνον,
Μετ' αχιλλεως ἐμπυρα, ζαῖν'
Ἀδακρυτος μετα θεσσαλιας,
Θετι κυανεα
Θετι πολεια.

« Thétis, fille de l'Océan, épouse de Pelée, mère du » grand Achille, tout ce qu'il y eut de terrestre et de mortel » dans votre fils est enseveli dans les champs Troyens ; mais » cette nature divine qu'il a reçue de vous, partage au sein » des mers votre immortalité. Venez, illustre déesse, sur la » cime de cette montagne sacrée ; venez assister avec joie aux » sacrifices que la Thessalie offre aujourd'hui en l'honneur » d'Achille. »

On sera étonné peut-être qu'après les corrections les plus savantes, le commentateur descende à des explications moins relevées, et qu'il s'arrête à faire entendre des locutions ou des mots très-intelligibles. Il auroit pu, dira-t-on, se dispenser d'avertir qu'*αθυρεσα* doit être pris dans le sens de *παιζεσα*, puisqu'on trouve dans les racines grecques, qu'*αθυρω* signifie *se jouer*. Il étoit inutile d'expliquer *κρειττω ανθρωπε*, puisque cet idiotisme tient à la règle du comparatif, exposée dans toutes les Grammaires grecques. Loin de blâmer ici M. Boissonade, il faut plutôt lui savoir gré de ces éclaircissemens superflus, et de cet excès de lumière et de clarté, où il n'a été entraîné que par un zèle honorable, et le desir

Digitized by Google

ardent de ranimer parmi nous l'étude de la langue grecque. Il a très-bien pensé que dans un siècle de relâchement comme le nôtre, il falloit encourager la paresse, et vaincre le dégoût par l'appât d'une facilité engageante. De là cette attention scrupuleuse avec laquelle sa main prudente arrache jusqu'aux moindres épines, qui pourroient blesser les pieds trop délicats sur le chemin de la Grèce.

Ce qui contribue à rendre cet ouvrage un modèle de critique grammaticale, ce sont les égards et la considération avec laquelle M. Boissonade traite en toute occasion les hellénistes nationaux et étrangers. Lors même qu'il combat leurs opinions de la manière la plus victorieuse, c'est toujours avec la généreuse politesse de nos héros français, et non la dureté de ces héros grecs qui traînoient à leur char leurs ennemis vaincus. Je me permettrai ici une petite observation critique, uniquement pour ne pas dépouiller totalement les fonctions de la censure, et pour maintenir à la critique son droit de présence. M. Boissonade, dans ses notes latines, a latinisé plusieurs noms de savans. Peut-être auroit-il mieux valu les laisser tels qu'ils sont dans leur langue. Il est possible que bien des lecteurs n'entendent pas tout de suite que *Duræus à Malla*, veut dire *M. Duraud de la Malle*. On pourra douter également si *Nicolinus* veut dire *Nicole*, ou *Nicolin*, ou bien *Nicolinus*; car les noms latins en *us* conservent souvent la même désinence en français. Quant à *Millimus*, comme on lit à côté : *Magasin encyclopédique* (1), à l'œuvre on reconnoît aussitôt l'ouvrier. Nous voyons dans les lettres de Descartes, qu'il étoit extrêmement mécontent de ce que les étrangers l'appeloient *Carthesius*. Il est à craindre que les étrangers ne se fâchent aujourd'hui à leur tour, et que

(1) Pour dire : *dans le Magasin encyclopédique*, M. Boissonade met quelquefois *in* MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE. Je pense qu'il faudroit tout un ou tout autre, et mettre : *dans le Magasin encyclopédique*; ou bien *in Farragine encyclopedicâ*.

Digitized by Google

le savant anglais, *M. Toup*, ne soit pas content de se voir appelé *Toupius*. Ce déguisement pourra même le rendre méconnoissable à bien des lecteurs, qui étant accoutumés à traduire, par exemple, le mot latin *Lælius* par *Lelie*, ou *Lelius*, seront tentés de traduire de même *Toupius*, et chercheront en vain quel est ce savant *Toupie*, ou *Toupius*, dont s'honore la littérature anglaise. Il est des noms, à la vérité, qui ne souffrent point de ce travestissement. Ainsi, dans Schwenghæuserus, on reconnoît sans peine le savant allemand Schwenghæuser; mais tous les noms ne sont pas d'une fabrique si heureuse, et je suis de l'avis de Montaigne, lorsqu'il dit : « Ceux qui écrivent en latin l'histoire moderne, » devroient bien laisser nos noms tels qu'ils sont; car en les » métamorphosant pour les mettre à la romaine, nous ne savons » plus où nous en sommes. »

Je demande pardon à M. Boissonade de ces observations minutieuses; mais la perfection de son travail ne laisse pas d'autre ressource à la critique.

Que ne m'est-il permis de transcrire ici une dédicace latine, où l'élégance du style embellit la noblesse du sentiment ! Mais la modestie de celui qui est le digne objet de ce touchant hommage, seroit blessée du moindre témoignage qu'on rendroit publiquement aux qualités de son cœur et de son esprit. R.

Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, depuis son origine jusqu'à la pacification de 1800; par *Alphonse Beauchamp*. Trois vol. in-8°. Prix : 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans; et chez *le Normant*.

(IIIe et dernier extrait. *Voy. les N^os du 26 juillet et du 9 août.*)

Tant de sang répandu n'avoit point encore satisfait les hommes qui prétendoient alors gouverner la France. Ces légis-

Digitized by Google

lateurs, qui ne reconnoissoient en eux aucune puissance morale, jugeant des autres par eux-mêmes, se voyoient sans moyen pour ramener les esprits égarés, troublés, aigris par le malheur. Effrayés des suites de leurs vengeances, ils se rassuroient par des vengeances nouvelles. On peut leur appliquer ces mots profonds de Tacite, qui les peignent d'un seul trait: *pavebant terrebantque.* Ils portoient la terreur partout, parce qu'ils la portoient dans leur ame. Ils ne voyoient de sûreté pour eux que dans la destruction totale de ceux qu'ils avoient outragés, ruinés, persécutés. Ils se mettoient dans l'obligation de tout exterminer, puisque tout est lié dans la société.

Le supplice de Phelippeaux, conventionnel délégué dans la Vendée, de Westermann, de Beysser et de Ronsin, généraux divisionnaires; la mort même du général en chef Lechelle, que la douleur de la déroute de Laval avoit conduit rapidement au tombeau, annonçoient ce que la Convention exigeoit de leurs successeurs. Il ne s'agissoit plus de combattre : il falloit faire un désert de tout le pays insurgé, pour le repeupler ensuite de républicains.

Pour l'exécution de ce dessein, on créa douze colonnes mobiles, qui furent nommées *infernales*, parce qu'en effet ceux qui les composoient paroissoient plutôt sortis des Enfers que d'aucun pays habité par des hommes. Elles parcoururent dans tous les sens le théâtre de la guerre; et tout ce qu'elles rencontrèrent d'êtres vivans et d'habitations, fut immolé ou réduit en cendres.

D'Elbée venoit d'être fusillé avec sa femme dans l'île de Noirmoutiers, reprise sur Charette par le général Thureau, qui fit exécuter tout ce qui se trouva dans l'île, quoiqu'elle n'eût pas été défendue; Laroche-Jacquelin venoit de périr d'un coup de feu, parti de la main d'un soldat qu'il sommoit de se rendre; il ne restoit plus que Charette et Stofflet, qui se réunirent un moment pour faire périr Bernard de Marigny, commandant de l'artillerie vendéenne, et qui se divisèrent ensuite pour ne plus s'accorder. Ces deux chefs recueillirent autour d'eux le peu d'hommes que le seul désespoir poussoit encore à se défendre, et se soutinrent par la ruse, et quelquefois par la force, jusqu'au moment où le système de destruction fit enfin place à des vues plus saines, et à l'esprit nouveau qui parut après le 9 thermidor. Le procès et la fin de Carrier achevèrent de les persuader qu'ils pouvoient traiter avec les républicains, et ils consentirent à une pacification. Charette parut dans Nantes, entouré de ses officiers; et Stofflet, peu de temps après, fit sa soumission. Tous deux se flattoient

Digitized by Google

intérieurement que le prétendant alloit être replacé sur le trône; et il y a quelqu'apparence qu'on voulut bien les entretenir dans cette erreur pour les captiver plus aisément. Tous deux obtinrent des conditions bien au-dessus de ce qu'ils pouvoient exiger; mais fort au-dessous de ce qui auroit été nécessaire pour assurer leur indépendance.

Tandis que les troubles s'apaisoient sur la rive gauche de la Loire, M. de Puisaye, successeur du marquis de la Rouarie, souffloit le feu de l'insurrection dans toute la Bretagne; et ce qu'on n'avoit pu faire au moment de l'attaque de Nantes, et ensuite lors du passage de la grande armée, il voulut encore l'opérer lorsqu'il n'étoit plus temps. Les détails de toutes ses intrigues et des différentes affaires qui eurent lieu dans cette province, méritent peu d'arrêter le lecteur. On a déjà reproché à M. Beauchamp de s'être trop étendu sur cette guerre connue sous le nom des personnages obscurs qui l'ont fait appeler *la guerre des Chouans*, diminutif de *chat-huant*, sobriquet donné aux quatres frères *Cottereau*, contrebandiers, parce que, dans l'exercice de leur fraude industrieuse, ils contrefaisoient le cri du hibou, pour se reconnoître dans l'obscurité de la nuit.

Un seul événement, d'un intérêt supérieur, fixera long-temps l'attention des politiques et des curieux : je veux parler du débarquement à Quiberon de tous les émigrés qui s'étoient mis sous la protection des ministres anglais, et qui furent tous victimes de leur aveugle confiance. On s'est long-temps entretenu de cette expédition, sur laquelle on avoit peu d'instructions détaillées. M. Beauchamp vient d'en recueillir toutes les circonstances, et de mettre le lecteur en état de se former une opinion plus éclairée; mais on sera étonné, qu'après avoir avancé, comme il le fait, que *jamais expédition ne se présenta plus favorablement*, que l'Angleterre prodigua son or et ses vaisseaux pour la faire réussir; après avoir démontré qu'elle ne manqua que par le défaut d'unité dans les vues des chefs royalistes, de vivacité dans le commandant général de l'expédition, M. d'*Hervilly*, et sur-tout parce que tous ces fugitifs eurent à combattre un général républicain qui profita habilement de toutes leurs fautes; qu'après avoir fait connoître, dis-je, que les causes de leur défaite sont étrangères aux ministres anglais, il attribue néanmoins à leur politique le malheureux succès de cette expédition. Il semble que, dans une accusation de cette gravité, l'historien auroit dû s'accorder un peu mieux, et s'appuyer sur des raisons toutes différentes; car, *si jamais expédition ne se présenta plus favorablement*, elle a pu être tentée sans dessein secret

Digitized by Google

de consommer la perte de ceux qui devoient l'entreprendre, de cinq ou six mille guerriers qui ne demandoient qu'à être transportés sur leur sol natal, pour y conquérir leurs foyers et leur état. Si tous les secours en armes, en vivres, en vaisseaux et en argent, leur ont été prodigués pour la protéger, on ne peut pas dire qu'on les leur ait accordés dans la vue cachée de la faire manquer; si l'escadre anglaise s'est fait jour, par la force, devant la baie de Quiberon, et s'est par conséquent exposée aux chances d'un combat dont le succès étoit hasardeux, on ne doit pas en conclure qu'elle n'a couru aucun danger. Si, après le débarquement, les chefs français ne se sont point accordés; s'ils ont perdu des momens précieux à délibérer; et si, lorsqu'ils ont agi, ils n'ont point fait ce qu'il falloit faire; s'ils se sont amusés à s'enfermer dans une petite langue de terre, comme pour donner le temps à toutes les forces de la république de se réunir et de venir les accabler, au lieu de se présenter hardiment, de déconcerter un ennemi divisé et troublé, de relever par leur audace tous les courages abattus, et d'appeler à eux tous les Bretons qui n'attendoient que des chefs expérimentés; si, après avoir été vaincus et désarmés, sous promesse de la vie, on les a néanmoins livrés à une commission révolutionnaire, composée d'étrangers, pour obtenir plus sûrement leur condamnation, peut-on dire que tous ces forfaits avoient été calculés d'avance, et que le cabinet de Londres savoit au juste tout ce qui devoit arriver? De deux choses l'une; ou M. Beauchamp a mal rapporté les événemens, ou les inductions qu'il en tire sont fausses. Un historien ne doit pas avoir une opinion qui ne soit solidement établie sur des faits, et il ne faut pas qu'on puisse interpréter ces faits de deux manières absolument opposées. Ceux qui cherchent la raison de la conduite des hommes dans leur seul intérêt, reconnoîtront ici que le gouvernement anglais n'avoit plus rien à craindre de tous les marins qui se trouvoient dans cette expédition, puisqu'ils étoient sous sa dépendance, hors de leur pays, et proscrits; qu'il avoit, au contraire, beaucoup à redouter des principes de ceux qui gouvernoient alors en France, et que son intérêt le plus pressant étoit de les occuper tellement dans l'intérieur, qu'ils ne pussent plus rien entreprendre au dehors: d'où il faudra conclure que ce n'étoit pas pour les faire exterminer sur le rivage, ni même pour les exposer à une perte certaine qu'ils avoient été débarqués, sur-tout si l'on admet, avec l'historien, que jamais expédition ne se présenta plus favorablement. Il y eut sans doute des fautes capitales commises dans l'exécution des desseins du ministère

Digitized by Google

britannique; mais ce ministère n'est pas infaillible, il n'a pas toute la prudence humaine en partage, et sa générosité ne va pas jusqu'à protéger des fugitifs aux dépens de ses propres intérêts.

Le projet étoit de surpendre Saint-Malo dans le temps même où les émigrés débarqueroient à Quiberon, et de rallumer la guerre de la Vendée, en excitant Charette et Stofflet à reprendre les armes. On peut croire que le mouvement qui se fit alors dans ces différentes provinces auroit pu devenir fatal aux républicains, si l'harmonie s'étoit établie entre toutes les parties de ce grand corps; mais elles furent toutes livrées à leurs petites opérations particulières; et il ne fut pas bien difficile d'en venir à bout, après que la tentative sur Saint-Malo eut été découverte, et que toute la politique anglaise eut été déconcertée à Quiberon. Charette et Stofflet furent encore abandonnés à leurs propres forces; et le général Hoche, qui venoit de vaincre les émigrés et les Chouans, passa la Loire, pour poursuivre deux chefs que leur précédente soumission transformoit en parjures.

Le frère du prétendant, que les vaisseaux anglais promenoient le long des côtes de l'ouest, venoit de paroître à l'Isle-Dieu; mais, après avoir promis qu'il alloit se réunir aux intrépides Vendéens, il fit informer Charette que la saison étoit trop avancée pour permettre à la flotte anglaise de garder sa station, et qu'elle alloit se rendre à Jersey, pour y attendre une circonstance et un temps plus favorables. Charette, qui étoit allé au-devant de lui à la tête de quinze mille hommes, dit à l'officier qui lui apportoit cette nouvelle : « Allez annon-» cer à vos chefs que vous m'avez apporté l'arrêt de ma » mort, et qu'il ne me reste plus qu'à périr les armes à la » main. » En effet, depuis cet instant, le découragement se mit dans sa petite armée : sans combattre, elle s'affoiblissoit chaque jour par la désertion; et en combattant, elle hâtoit encore sa ruine. Le général Hoche vint la consommer par des mesures tout à-la-fois sages et vigoureuses.

Il commença par calmer les esprits, en protégeant ouvertement l'exercice du culte. Tous les cultivateurs qui ne voulurent plus se dévouer pour une cause désespérée, purent rentrer paisiblement dans leurs habitations, et reprendre la culture de la terre, négligée depuis trois ans. Les armées républicaines, déjà épurées, avoient un tout autre esprit que celui qui les animoit lorsqu'elles étoient commandées par des dévastateurs cruels ou cupides. On les répartit sur tous les points principaux du théâtre de la guerre; on intercepta la communication entre les deux armées de Charette et de Stofflet; on

Digitized by Google

ur suscita de nouveaux ennemis sous leurs propres dra-
eaux; et, lorsqu'ils ne furent plus entourés que d'un petit
ombre de défenseurs affidés, on se mit à leur poursuite
ommie on auroit pu faire contre quelque bête farouche.
tofflet, trahi par un paysan, fut arrêté le premier, avec un
e ses aides-de-camp qui ne voulut point se sauver. Stofflet
cha, en se défendant, de se faire tuer sur la place; mais,
ccablé par le nombre, il se vit garrotter; et aussitôt on le
ansporta dans les prisons d'Angers, où une commission
ilitaire le condamna, lui et son ami, à passer par les armes.
l mourut en guerrier; et ses derniers mots exprimèrent un
œu digne d'un défenseur de la royauté.

Charette subit bientôt le même sort à Nantes, où il fut
onduit et promené dans les rues au son d'une musique mili-
aire. Son courage ne se démentit pas au milieu de ce spec-
acle barbare: « Arrivé au lieu de son exécution, dit M. Beau-
champ, il ne voulut point se mettre à genoux, ni souf-
frir qu'on lui bandât les yeux. Il aperçoit les soldats prêts
à faire feu sur lui, découvre sa poitrine, leur donne lui-
même le signal, tombe et meurt en criant: *Vive le roi!* »

Telle fut la fin de deux hommes qu'une même destinée
it combattre pour la même cause sur la fin de leur carrière,
uoiqu'ils n'eussent point reçu une même éducation, et qu'ils
e fussent point amis: tous deux d'une bravoure éprouvée;
tofflet plus intrépide, Charette plus instruit et plus en état
e se faire obéir et respecter: tous deux trop attachés à leur
enommée personnelle; mais tous deux en état de rendre de
rands services, si leur courage et leur orgueil avoient été
irigés et maîtrisés par un chef suprême.

Après leur mort, toute la Vendée se soumit; et les Chouans,
e voyant désormais sans appui, sans chefs et sans espérance,
oserent également les armes. Ils avoient perdu à Quiberon,
ntr'autres personnages distingués, le jeune *Sombreuil*, dont le
om sera conservé dans l'histoire à côté de celui des *d'Elbée*,
Sonchamp, *Lescure* et *Laroche-Jacquelin*. Quant à M. de
uisaye, il trouva le moyen de se sauver et de se retirer au
anada. Il y eut encore quelque mouvement sur les deux
ives de la Loire en 1799, deux ans après la pacification;
nais il fut aussitôt arrêté. Tout ce beau pays jouit depuis ce
emps de la plus profonde tranquilité; et, de toutes parts, on
empresse d'effacer les traces d'une guerre désastreuse, qui a
ien démenti l'idée que Mirabeau se faisoit de la nation fran-
aise, lorsqu'il disoit qu'elle n'auroit pas même l'honneur
'une guerre civile.

M. Beauchamp n'a rien négligé pour compléter le tableau

Digitized by Google

qu'il avoit à présenter de cette double guerre; mais c'est surtout dans la peinture de celle de la Vendée qu'il s'est distingué par l'exactitude dans le récit des faits et la vérité dans la description des lieux. On sent qu'il a conversé avec les acteurs de cette longue tragédie qui ont heureusement échappé au désastre du dénouement, et qu'il a visité le théâtre de leurs exploits. Ce qu'il raconte de la guerre des Chouans, paroît avoir été puisé dans les Mémoires particuliers et dans les Correspondances qui ont été publiées à l'issue de cette guerre, plutôt que dans le souvenir des hommes qui l'ont faite; mais elle ne comportoit ni le même intérêt, ni par conséquent les mêmes soins. Avant et après l'affaire de Quiberon, ce n'est qu'une suite d'entreprises mal concertées, de rencontres et de combats particuliers, sans résultats importans, dont le récit peut flatter quelques contemporains, mais qui n'occupera que peu de lignes dans l'histoire. S'il y a quelques reproches à faire à M. Beauchamp, c'est d'avoir donné trop d'attention à ces petits détails, qui figurent mal à côté des grands caractères et des actions éclatantes dont l'autre partie de son ouvrage se trouve remplie. Celle-ci, qui gagneroit encore à être abrégée, excite cependant un intérêt très-vif et bien soutenu : les caractères sont parfaitement tracés, et le style est partout approprié au sujet : quelques néologismes seulement s'y font remarquer de loin à loin, et rappellent, d'une manière désagréable, le temps barbare de notre révolution; mais il est aisé de les faire disparoître dans une nouvelle édition; et lorsque M. Beauchamp voudra rendre son ouvrage aussi utile aux hommes qu'il est maintenant curieux, il ne lui faudra que le resserrer davantage, et que faire sortir les réflexions d'un fonds plus solide de principes religieux et politiques. Il évitera, par-là, quelques erreurs de jugement qui lui sont échappées : la même action ne sera pas tout à-la-fois louée dans les uns et blâmée dans les autres; et jamais il ne lui arrivera de confondre la résistance à la tyrannie avec la révolte contre l'autorité légitime. G.

Recueil de Lettres écrites à Grétry, ou à son sujet; par *Hypolite de Livry*. Un vol. *in*-8°., 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste, chez *Ogier*, imprimeur, rue Saint-Louis-Saint-Honoré.

Dans la foule des brochures qui paroissent en ce moment, celle-ci se fait distinguer par l'excès du ridicule. Il y est même

Digitized by Google

ɔrté à un tel point, que je me serois dispensé d'en rendre mpte, si un motif entièrement étranger à l'ouvrage ne 'avoit enfin déterminé à le faire. Je demande donc un peu patience à nos lecteurs : mon objet n'est pas de prouver ıe M. Hypolite de Livry est un mauvais écrivain, mais de ontrer que la philosophie tombe tous les jours plus bas, que bientôt, loin de chercher à la combattre, nous serons ɔligés d'en avoir pitié.

Il y a deux choses dans le monde que M. Hypolite de ivry préfère à tout : ce sont de *belles mains*, et la musique : M. Grétry. Voilà d'abord la grande vérité que cet auteur entrepris de développer. Or, son goût pour les *belles ains* est tel, qu'il ne peut en supporter la vue, et que pen- ınt deux ans entiers, il s'est privé d'aller aux Italiens enten- re sa musique favorite, uniquement parce que l'actrice, qui chantoit, avoit *une main dont il redoutoit l'influence.* « Ce trait de ma vie, dit-il, n'en sera sûrement pas le moins saillant dans l'histoire que j'en compte écrire un jour.... Les femmes sur-tout ne pourront pas refuser un soupir aux souffrances d'un être qui les aima à ce point, ni mécon- noître l'inconcevable empire qu'eut toujours sur mon ame *une belle main* »

Je dois rendre justice à cet auteur : il a une éloquence qui ui est propre, et qui est tellement nouvelle, que je suis ɔbligé de créer pour elle un nom nouveau. Je l'appelle donc 'éloquence des points d'admiration ; et comme nos lecteurs eroient peut-être embarrassés à s'en former une idée, je vais eur en citer quelques exemples. Dans une occasion, M. Hypo- ite de Livry dit :

! ! ! ? ? ?

Bientôt l'enthousiasme l'entraîne, son style s'élève, et il 'écrie :

! ! ! ! ! !

Enfin, il ne peut plus contenir le dieu qui l'agite ; et tout- -coup il éclate de la manière suivante :

! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !

Quelle verve ! quelle chaleur ! comme ces expressions sont rilantes ! Cela n'a coûté ni travail ni réflexion : cela coule de ource.... Je prie le lecteur de croire que j'ai cité très-fidel- ment, et que je n'ai pas ajouté un seul point.

Lorsque M. Hypolite de Livry daigne descendre au langage ommun, ses expressions ne sont pas moins singulières. Il crit à un artiste qu'il avoit chargé de faire la statue de I. Grétry : « Trempez votre ciseau dans les eaux du Sylvain,

Digitized by Google

» pour l'imprégner du sentiment de son auteur..... Co
» elle doit être pure la source d'où *découle* de pareilles ea
Il écrit à M. Grétry lui-même : « Vos ouvrages vous re
» ront de votre mort, en en faisant dans tous les siècl
» juste censure. En disant : *Grétry exista*, on sera hon
» d'exister soi-même, de jouir d'une vie dont il sera pri
Ailleurs il lui dit, en parlant du Sylvain : « Vos ouvra
» Monsieur, portent tous l'empreinte de leur origine....
» aucun d'eux ne ressemble au Sylvain; aucun d'eux ne
» soutenir le parallèle avec cet inconcevable et immortel o
» d'œuvre..... Emblême de la vérité, il ne peut pas plus
» rir qu'elle. Source du sentiment, elle doit dans tous les
» lui fournir le tribut de ses eaux. Tant que les hommes
» serveront les principes élémentaires de leur être...., on v
» dra se désaltérer à cette source abondante, on y viendra
» eor les plus délectables émotions. Tant qu'un seul être, en
» conservera dans son ame le secret précieux des trésors
» cette source, elle ne cessera point de couler. » Il y a be
coup d'*eaux* dans toutes ces phrases, et fort peu de sens; n
je les cite telles qu'elles sont; je ne me suis pas chargé de
expliquer.

Revenons maintenant. M. Hypolite de Livry n'avoit d'abo
pas le projet de faire imprimer ces lettres. « J'avois, dit-
» si peu l'intention..... de les publier, que j'en ai plus de ci
» cents autres écrites à diverses personnes, et sur divers suje
» qui n'ont jamais passé les limites de mon secrétaire, qu
» que commencées depuis quatorze à quinze ans. » Cela
clair. Comment s'imaginer, en effet, qu'un homme qui
pas encore publié cinq cents lettres, qui ne sont pas enc
achevées, ait pu avoir l'intention de faire imprimer celle
ci qui le sont? Du reste, sans nous amuser à chercher si ce
preuve est bonne ou mauvaise, nous pouvons assurer q
M. de Livry n'a pas l'air d'avoir de grandes prétentions
talent de bien raisonner. Sa manière d'écrire annonce plu
une tête exaltée qu'une tête à profondes réflexions; et si
n'étoit qu'il veut paroître un peu philosophe, je serois po
à croire qu'il ne seroit pas fâché de paroître un peu fou. Ve
sur quoi je me fonde :

Après nous avoir dit que de ses cinq cents lettres comm
cées depuis quinze ans, aucune n'a passé les limites de
secrétaire, ce grand homme ramasse tous ses chiffons. De l
il *détache le paragraphe suivant* : « L'expectative de l'anéa
» tissement n'est assurément pas une assez belle chose po
» être fort empressé d'accélérer le moment qui doit nou
» conduire; et si nombre de gens (qui ont apparemment

» bonnes raisons pour ne pas craindre la dissolution de leur » ame.....), sont sur cet article d'une indifférence parfaite, » moi, qui ne crois pas avoir les mêmes motifs de tranquillité, » j'avoue qu'il m'est impossible d'envisager sans effroi.... un » moment qui doit..... vouer au néant une ame qui avoit en- » trevu l'éternité. » Ce beau paragraphe m'en rappelle un autre qui se trouve dans une de ces lettres achevées qu'il ne vouloit pas faire imprimer. « La dissolution de notre être, » dit-il à M. Grétry, est la chose du monde qui m'épouvante » le plus. Combien de fois, depuis que j'existe, en aurois-je, » sans cette horreur, devancé le redoutable instant? » Pour le coup, c'est cela qui est clair; c'est-à-dire qu'il se seroit tué, s'il n'avoit pas craint de mourir.

« Dans un autre endroit je disois (c'est M. de Livry qui » parle): Comment pourrois-je être heureux sur une terre » où planent sans cesse le malheur et la mort? Une autre fois » je disois: Où il n'y a que des crimes et des maux. Une autre fois: » Les scènes qui se passent sur sa surface sont toutes, à quel- » ques exceptions près, ou criminelles, ou monotones, etc. etc. » Comme cela est neuf et piquant! Et quel dommage que M. Hypolite de Livry n'ait pas publié un plus grand nombre de ses fragmens! Mais il faut espérer que dans l'*histoire de sa vie* il lâchera la bonde, et qu'il versera enfin sur nous son secrétaire tout entier.

J'aurois pu, dans les 157 pages qui forment cette brochure, ramasser beaucoup de choses pareilles; mais, à force d'extravagance, elles auroient fini par ennuyer le lecteur: je me borne donc à citer le dernier paragraphe qui ne se lie à rien, qui ne signifie rien; mais qui suffira peut-être pour donner une idée de tout le reste. Le voici donc:

« Gluck, Grétry, Voltaire, Rousseau, Young, La Fon- » taine, Fénélon, Buffon, Newton, Archimède, Socrate, » Epicure, Diogène, Lucrèce, Sénèque, Lucain, Néron, » Marc-Aurèle, Bélisaire, le prince Eugène, Turenne, » Bayard, Le Kain, Garrick, Shakespeare, Malesherbes, » Angrand-Dalray, Pâris de Montmartel, César, Alexandre, » Annibal, Pierre Ier, Charles XII, Charles-Quint, Henri IV, » Sully, Jésus-Christ, Mahomet..... et moi. » Et ensuite? Et ensuite, on trouve ce mot *Fin*. Explique qui voudra cette réunion bizarre de noms! Je dois pourtant avouer qu'il y en a un que j'ai cru devoir omettre. Mon intention n'est point d'attirer l'animadversion de l'autorité contre les insensés qui se disent des philosophes; je ne veux que prouver qu'ils sont des insensés, et je saisis pour cela toutes les occasions qui se présentent. Du reste, si M. Hypolite de Livry a des préten-

Digitized by Google

tions à la *philosophie*, il n'en a pas aux *lumières*; c'est une justice que je ne puis m'empêcher de lui rendre avant de finir. Il nous prévient lui-même que de tous ces *fameux personnages* dont il vient d'accumuler les noms, il ne connoît tout juste que *les noms* seuls; et qu'excepté deux ou trois volumes de Voltaire, et quelques fragmens de Rousseau, il n'a jamais rien lu de sa vie. Mais pourquoi alors se fait-il imprimer ?

GUAIRARD.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Discours prononcé dans la séance publique, tenue par la classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut national, le 13 août 1806, par M. Daru, *élu à la place vacante par la mort de M.* Collin-d'Harleville.

MESSIEURS,

« LES amis des sciences et des lettres qui, aux jours de vos solennités, se pressent dans cette enceinte, éprouvent une émulation louable qui leur fait ambitionner, comme la plus flatteuse récompense, l'honneur d'être admis parmi vous. Mais celui qui, graces à vos suffrages, voit son nom inscrit sur votre liste à la suite de tout ce que la nation et l'Europe offrent de plus illustre, commence à se reprocher son ambition, au moment où elle est satisfaite.

» Ce sanctuaire où tout ce que l'antiquité nous a transmis est recueilli, où tout ce que l'âge présent découvre est examiné, où tout ce qu'on invente vient recevoir un nouveau degré de perfection; ces talens divers qui promettent à la postérité de nouveaux sujets d'admiration et de reconnoissance, ces marbres mêmes qui décorent le lieu de vos assemblées et dans lesquels son imprudence ne voyoit naguère qu'un objet d'émulation, tout l'avertit aujourd'hui de son insuffisance en lui rappelant quels hommes ont honoré la place où il lui est permis de s'asseoir.

» Le premier tribut que vous doit sa reconnoissance est de vous retracer tout ce que fut son prédécesseur, tous les regrets qu'il vous laisse; et plus le sujet est riche, plus celui qui vient l'entreprendre est averti que ce n'étoit pas à lui de le traiter. Quand on a été l'admirateur de M. Collin-d'Harleville, quand on a ambitionné le titre de son confrère et de

son

Digitized by Google

son ami, on doit éprouver quelqu'embarras de n'être que son successeur. Dans un héritage littéraire, il n'y a que des titres à recueillir, et celui qui vous les laisse ne vous transmet point en même temps ce qu'il faudroit pour en soutenir l'éclat. Mais vous avez prévu que ces titres deviendroient un puissant encouragement, lorsqu'ils ne sont pas une récompense; et vous avez permis de penser qu'à défaut de mérite personnel, vous compteriez pour quelque chose l'admiration sincère et raisonnée du mérite d'autrui.

» On est loué le premier jour qu'on s'assied dans une académie; on est jugé le jour qu'on y est remplacé. Heureux les écrivains pour qui ce second jugement ne diffère point du premier!

» Ici, Messieurs, en venant vous entretenir de M. Collin-d'Harleville, je n'aurai du moins qu'à vous rappeler ce que vous avez pensé, ce que vous avez entendu. L'illustre auteur du *Vieux Célibataire* a déjà vu sa réputation confirmée par deux jugemens: celui du public, ce juge si dangereux, parce qu'il est passionné; et celui de la critique, ce juge encore plus redoutable, par cela même qu'elle cherche à se défendre de toute émotion.

» Né sans fortune, destiné par sa famille à l'étude des lois, condamné à la commencer par la pratique des formes judiciaires, M. Collin ne put oublier les charmes qu'il avoit déjà trouvés dans le commerce des Muses. Bientôt ce jeune homme dont les succès et la docilité avoient fait concevoir à sa famille d'heureuses espérances ne fut plus qu'un rebelle, transfuge de l'étude de son procureur, accablé sous le poids de l'indignation paternelle, et retiré ou caché dans un modeste asile, avec deux amis aussi pauvres et peut-être aussi coupables que lui.

» M. Collin a consigné lui-même cette partie de son histoire dans une jolie pièce dont on me permettra de citer ici quelques vers:

. . . . . Cet amour des vers, Dieu sait s'il m'a coûté!
Si je jouis un peu, je l'ai bien acheté.
Mon père, je suis loin d'accuser ta mémoire;
Me préserve le Ciel d'une action si noire!
Mais tout autre à ta place eût fait ce que tu fis;
Tu dus avec chagrin voir ton huitième fils
Prendre l'essor au gré d'une verve indiscrète.
En dépit de tes vœux vouloir être poète,
Mauvais poète encor, car cela se pouvoit;
Je me crus inspiré, mais rien ne le prouvoit;
Presque toujours un père à bon droit se défie,
Et c'est l'événement qui seul nous justifie.
. . . . . .
Oui, je regrette encor mon obscure retraite,

Digitized by Google

L'humble toit dont trois ans j'occûpai le plus haut,
Que je serois fâché d'avoir quitté plutôt.

. . . . . .

C'est-là que j'ai trouvé quelques amis bien chers,
Comme moi possédés par le démon des vers;
Orphelins comme moi du vivant de leurs pères;
Nous nous en consolions, nous nous aimions en frères,
Nous n'avions pas le sou; mais nous étions contens:
Nous étions malheureux, c'étoit-là le bon temps.

» Ceux qui ont connu ses sentimens pour sa famille, peuvent juger que cette résistance supposoit du courage. Ce courage étoit celui du talent qui sait persister dans sa résolution, et la justifier par des succès. *L'Inconstant* parut, et les applaudissemens du public vinrent réconcilier l'auteur avec des parens qui n'avoient pas ambitionné pour lui tant de gloire.

» Les gens de goût remarquèrent dans cette comédie un plan sage, une gaîté douce, un dialogne naturel, une versification pleine de graces. Ces qualités importantes sont celles qui distinguent principalement le talent de M. Collin. Il les manifesta dans son premier ouvrage, et il ne les a jamais démenties. *Les Châteaux en Espagne* et l'*Optimiste* vinrent confirmer les espérances qu'on avoit conçues de l'auteur de l'*Inconstant*, et la France eut à se féliciter d'avoir un nouveau poète comique.

» Pour mieux apprécier le mérite de ces productions, il ne faut que se rappeler quel étoit alors l'état de la scène.

» Les observations sur l'art dramatique sont des expériences sur les passions des hommes rassemblés, et elles ont cet intérêt particulier qu'elles ne conduisent pas seulement à juger le goût et la littérature des peuples, mais qu'elles peuvent encore faire connoître leurs mœurs et les diverses circonstances de l'ordre social. Les spectacles ne furent d'abord qu'un amusement. Ils naquirent chez un peuple spirituel, léger, malin, qui prenoit part au gouvernement des affaires publiques, et aimoit à se venger de ceux qui les dirigeoient. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les plus anciennes comédies ne soient que des pièces de circonstance, des satires personnelles, et que l'autorité qui n'avoit pu défendre l'odieux Cléon, ait laissé immoler Socrate. Aristophane servoit les passions de ses auditeurs, et étoit trop bien récompensé par leurs applaudissemens pour chercher un succès moins éclatant et plus douteux, en se proposant de perfectionner la morale. Ses successeurs eux-mêmes ne s'en occupèrent pas. La satire personnelle leur étoit interdite; ils ne songèrent point à la ressource que leur offroit la satire générale des mœurs. L'effet de leurs pièces n'eût été que foible devant des spectateurs accoutumés à des personnalités piquantes. Ils essayèrent de flatter la mul-

Digitized by Google

DEP. 5. cen.

titude par la peinture des passions désordonnées. Les pièces de Ménandre que Térence nous a transmises, sont le tableau des mœurs d'une jeunesse dépravée, et elles attachent, comme nos romans, par l'intéret et la curiosité. A mesure que les observations se sont multipliées sur les devoirs et les rapports de la société, la morale a été réduite en préceptes, la raison a modéré les écarts de l'imagination, on a distingué les passions du sentiment, le goût s'est formé, même avant qu'on eût inventé ce mot, et les meilleures comédies ont dû être l'ouvrage des hommes les plus réfléchis.

» L'histoire de la comédie est la même chez les peuples modernes. Les plus anciennes pièces, celles du théâtre espagnol, sont moins remarquables par la peinture des caractères que par la multiplicité des événemens qu'elles présentent, par l'intérêt de curiosité qu'elles excitent; c'est l'imagination qui y domine, c'est l'imagination qu'elles attachent. Chez les nations plus libres, la comédie a été plus satirique; elle s'est montrée plus licencieuse chez les peuples corrompus. Un heureux concours de circonstances fit naître la comédie de mœurs : il fallut un gouvernement fort pour empêcher les excès de la satire, un respect public des choses sacrées pour écarter la licence, une habitude générale des égards de la société pour commander ce badinage ingénieux qui ne fait que soulever le masque en riant au lieu de l'arracher; enfin la connoissance des principes du goût et de la morale, pour faire deviner à un philosophe que l'objet de la comédie étoit de corriger les hommes, et qu'elle devoit chercher à plaire par la peinture des mœurs.

» Mais à mesure que la civilisation s'est perfectionnée, la délicatesse a remplacé la franchise, le vice lui-même a exigé des ménagemens, la politesse a conseillé la dissimulation; la plaisanterie, qui avoit succédé à la satire, a éprouvé elle-même le reproche d'être trop directe, trop sévère, et de là est né ce persifflage qui ne se laisse apercevoir que par les initiés, et qui a fait naître chez tous ceux qui étoient condamnés à l'entendre, la prétention de se faire remarquer par leur finesse et par leur pénétration.

» Cette affectation de tout entendre à demi-mot a fait prendre l'habitude de tout laisser à deviner. Il s'est établi un défi entre la finesse des lecteurs et celle des écrivains. Dès-lors le langage, les manières ont pris un caractère de subtilité, toutes les différences n'ont plus consisté que dans des nuances délicates; les couleurs n'ont été que pâles à force d'être adoucies. La similitude des apparences a confondu tous les rangs de la société; le financier s'est exprimé comme le grand seigneur, l'homme de cour comme l'homme de lettres, et les

Digitized by Google

tableaux de la scène, devenus des miniatures, ont perdu tout leur effet. Il a bien fallu que les auteurs comiques sacrifiassent au goût de leurs contemporains; et comme la délicatesse de ces spectateurs ne permettoit pas qu'on les peignît eux-mêmes, il a bien fallu, faire pour la comédie, des mœurs de convention.

» Il est assez probable que du temps d'Aristophane, les mœurs ressembloient à-peu-près à celles qu'il a peintes; que du temps de Ménandre, et à l'époque où vivoit Térence, les jeunes gens se livroient à la société des courtisanes, parce que les femmes honnêtes restoient dans l'intérieur de leur maison; que les espagnols contemporains de Calderon, se livroient à la galanterie romanesque, couroient les aventures, donnoient ou recevoient fréquemment de grands coups d'épée. Ces poètes paroissent avoir représenté assez fidellement les mœurs de leur contemporains; mais ceux de notre siècle n'ont osé le faire, parce que leurs contemporains auroient trouvé grossière une peinture qui n'auroit été que fidelle.

» Toutes nos comédies représentent un tuteur jaloux, une passion naïve de deux jeunes gens contrariés par quelques obstacles, un mariage d'amour. Ce n'est point là l'histoire de la société actuelle, et cependant tous les spectateurs auroient crié au scandale si le jaloux eût été un mari au lieu d'un tuteur.

» Après avoir adopté ce système dans la construction de la fable dramatique, les auteurs ont été conduits à établir aussi des caractères de convention, ou plutôt des personnages imaginaires qui ne sont guère plus dans la nature que les matamores et les capitans.

» Si ces observations sont justes, elles expliquent et elles justifient en partie les diverses tentatives que les auteurs de ce siècle ont faites pour réussir devant des spectateurs aussi susceptibles, et trop corrompus pour n'être pas excessivement délicats.

» Les uns, comme Marivaux, ont substitué une finesse recherchée à la peinture franche des passions; ils ont négligé de tracer des caractères pour analyser des sentimens. D'autres ont cru que le sentiment pouvoit suppléer à tout, et ils ont transporté le pathétique de la tragédie dans la comédie; d'autres avoient pris pour modèle une nature factice et pour système une subtilité qui, par malheur, avoit réussi quelquefois. Enfin, l'auteur de *Figaro* avoit ramené sur le théâtre la comédie antique avec la satire personnelle, le mépris des règles, quelquefois l'oubli de la décence, le mélange de tous les tons, les pointes, l'emphase, l'esprit, la gaité, les effets dramatiques; et telle est la malice humaine, que jamais on n'avoit vu d'exemple de succès pareils aux siens.

Digitized by Google

» C'étoit une chose assez remarquable pour ceux qui jugent des mœurs par le goût des peuples, de voir le même public applaudir tour-à-tour les subtilités de Marivaux, les drames et les satires de Beaumarchais. On aimoit les subtilités, parce que la société étoit rafinée; on accueilloit les drames, parce qu'on affectoit le sentiment aux dépens de la morale; et on osoit applaudir la satire, parce qu'on s'essayoit à mépriser l'autorité.

» Je sais qu'il a fallu que chacun de ces auteurs eût un certain talent pour se faire pardonner les défauts visibles du genre qu'il avoit embrassé; les saillies de Beaumarchais surtout et sa vivacité demandoient grace pour ses fautes; mais ce genre n'en étoit pas moins vicieux, les succès de ces auteurs n'étoient qu'un dangereux exemple, et M. Collin eut le mérite de s'en écarter.

» On lui reprocha cependant d'avoir peint dans ses trois premiers ouvrages des caractères qui ne diffèrent que par des nuances; c'est l'auteur lui-même qui nous l'apprend. On avoit dit que ces trois comédies n'étoient qu'une pièce en quinze actes, ce mot avoit circulé, et cette opinion s'étoit établie. Mais les mêmes critiques n'auroient pas manqué de blâmer M. Collin (et c'eût été avec bien plus de justice), si un personnage donné pour inconstant au commencement d'un ouvrage, eût été optimiste à la fin. Qui ne voit que l'inconstant n'est tel que parce qu'il est mécontent de tout, et que l'optimiste est précisément l'opposé de ce caractère? Qui ne voit que le faiseur de châteaux en Espagne met ses jouissances dans l'avenir, et l'optimiste dans le présent?

» Il ne falloit pas un esprit d'observation bien exercé pour apercevoir, je ne dis pas les nuances, mais les différences qui distinguent ces trois caractères. L'inconstant est remarquable par la mobilité de son humeur; l'homme aux châteaux par ses riches espérances; l'optimiste, par les raisons qu'il trouve d'être toujours satisfait. Florimon se dégoûte, Dorlange projette, et M. de Plainville sourit à tous les événemens. Tandis que le premier se lasse du présent, et que le dernier cherche des prétextes pour s'en féliciter, Dorlange jouit par son imagination de ce qu'il n'a pas encore. L'inconstant est un caractère; l'homme aux châteaux, un maniaque; l'optimiste, un homme systématique. Aussi, nous sommes tous plus ou moins inconstans, nous faisons tous des châteaux en Espagne; mais les optimistes sont rares.

» Vous pourrez sans peine forcer l'inconstant à convenir de ses torts; vous éveillerez Dorlange au milieu d'un songe, il en rira avec vous; mais un moment après, il se bâtira un palais en Turquie et rêvera qu'on le fait sultan. Quant à l'op-

Digitized by Google

timiste, il n'y a pas moyen d'essayer le raisonnement avec lui; il le pousse jusqu'à la subtilité; il s'est mis dans la tête que tout est bien; pour le prouver, il faut qu'il paroisse content de tout. Il est, par état, obligé de soutenir qu'il est heureux; c'est un parti pris, son bonheur est de persuader qu'il est content. C'est vouloir se faire illusion à soi-même à force de tromper les autres. Je ne sais si cette vanité de l'esprit peut dédommager des efforts continus qu'impose un pareil rôle. Il n'y auroit pas grand mal à cette contrainte s'il n'en résultoit que l'habitude de supporter ses propres maux; mais quand on est décidé à ne pas se plaindre des siens, il est bien à craindre qu'on ne contracte de l'indifférence pour ceux des autres.

» Cette observation fut faite dans le temps que M. Collin donna son ouvrage. Il l'avoit prévue, et il avoit même tâché de la prévenir. Pour peindre un optimiste, il a d'abord choisi un homme passablement heureux. Sa santé est bonne, sa fortune considérable, son château charmant, ses amis nombreux, sa femme honnête, sa fille aimable et vertueuse : à ces conditions, bien des gens consentiroient à passer pour optimistes: seulement le sage n'iroit pas jusqu'à soutenir que tout le monde est heureux comme lui. L'auteur a pris toutes les précautions pour que cette opinion du bonheur d'autrui ne pût être attribuée qu'à la facilité, et non à la dureté du caractère de son personnage.

» Cependant la malignité humaine s'y méprit ou feignit de s'y méprendre, et l'auteur d'un ouvrage admirable à quelques égards, s'attacha, dans une longue préface, à développer toutes les terribles conséquences des sophismes de M. de Plainville, que M. Collin n'avoit point donnés pour des raisons. Ces conséquences étoient plus ou moins justes; mais ce qui ne l'étoit nullement, c'étoit d'attribuer à l'auteur le dessein d'endurcir tous les cœurs, de les fermer à la pitié, d'ériger l'égoïsme en préceptes. L'auteur de *l'Optimiste* étoit l'homme du monde à qui on pouvoit le moins supposer ces desseins odieux. Aussi le public, au lieu de voir dans cet écrit virulent les torts de M. Collin, ne remarqua-t-il que ceux de son adversaire, l'indécence de ses accusations, et cette haine des heureux qui n'est pas toujours équitable, et qui tendroit souvent, si elle n'étoit contenue, à renverser l'ordre de la société.

» M. Collin échappa aux dangers que ces imputations pouvoient lui faire courir, et lorsque son accusateur eut péri, l'auteur de *l'Optimiste* songea, pour la première fois, à sa vengeance. Qui de vous, Messieurs, n'éprouva un sentiment d'attendrissement et d'admiration, lorsque nous l'entendîmes, à cette même place, louer si noblement celui qui l'avoit outragé?

Digitized by Google

» Pendant que la critique, ou, pour parler plus justement, la haine, se déchaînoit contre lui, M. Collin fit mieux que d'y répondre, il donna *le Vieux Célibataire*. Ces premiers ouvrages avoient été conçus par l'imagination riante de la jeunesse; celui-ci fut le résultat des méditations de l'âge mûr. Si on a pu reprocher aux autres d'être quelquefois un jeu de l'esprit, on n'a pas contesté à celui-ci d'offrir une grande leçon de morale. C'est un tableau à-la-fois intéressant et utile, que celui de la maison d'un vieillard sans appui, sans famille, voyant approcher les infirmités, entouré de serviteurs avides et expiant dans les ennuis de la solitude, le tort d'avoir trompé le vœu de la nature. Il a fallu bien des talens pour rendre un pareil sujet comique, et pour que cette leçon corrigeât sans attrister.

» Depuis le grand succès de cet ouvrage, l'un des deux qui honorent le plus ce siècle, M. Collin-d'Harleville chercha, dans des combinaisons plus fortes, les sujets de ses comédies. L'entrée d'une jeune femme dans un monde dangereux, les ridicules et les funestes conséquences de la mauvaise éducation des jeunes gens; les travers, les vices, les malheurs, qui sont si souvent le résultat des richesses, sont des sujets graves qui supposent une méditation profonde et l'habitude de l'observation.

» Si, sous la plume de M. Collin, la comédie paroît avoir perdu sa verve satirique et même un peu de sa gaieté; s'il semble avoir évité de faire les portraits du vice; s'il s'est attaché de préférence à peindre quelques travers de l'esprit, s'il a adouci ce que le ridicule pouvoit avoir de piquant, en attirant l'interêt sur les personnages; enfin, si ses peintures ne sont pas ordinairement sévères, c'est l'indulgence de son caractère qu'il faut en accuser; peut-être aussi est-ce un tort de sa vertu même. Si vous lui eussiez demandé : *Pourquoi ne faites-vous jamais parler ni l'intrigue ni le vice?* il étoit homme à vous répondre : *Je ne saurois que leur faire dire.*

» En général, on ne présente guère plus le vice sur la scène, ou, si on l'y montre, c'est sous un aspect effrayant. Seroit-ce que le vice auroit cessé d'être un ridicule, ou qu'on désespère de faire rougir les vicieux?

» La gaieté de M. Collin est celle d'un sage indulgent qui considère les travers de la société sous le rapport qui les rend excusables. En observant les hommes, il ne prenoit pas de l'humeur de les voir méchans; mais il avoit du chagrin de ne pas les voir heureux. Cette dispositiou de son cœur explique pourquoi son style n'est pas toujours véhément, sa gaieté toujours vive. Ajoutons que la foiblesse de sa santé lui donnoit assez habituellement cette mélancolie qu'on aime à re-

Digitized by Google

trouver dans ses ouvrages, et qui lui valut un jour, de la part de quelqu'un qui ne le connoissoit pas, le conseil *d'aller voir l'Optimiste*. Ce que j'essaie d'expliquer, tout le monde l'a senti. Le public s'étoit accoutumé à ne point séparer dans son estime le talent de M. Collin de son caractère. Il applaudissoit ses ouvrages, parce qu'il y retrouvoit l'indulgence, la douceur, la naïveté de l'auteur, et il aimoit le poète, parce que son talent étoit exempt d'orgueil, sa gaieté sans fiel et toujours réservée.

» Peu d'hommes de lettres ont été plus soigneux de leur réputation que M. Collin. Ce soin il le mettoit, non à s'attirer des louanges, mais à ne point mériter le blâme.

» Peu d'hommes de lettres ont trouvé le public aussi juste. Quelques-uns ont pu obtenir plus d'admiration : aucun n'a su se concilier une bienveillance plus générale ; et dans ce moment où la gloire de mon prédécesseur me touche bien plus que les intérêts de mon amour propre, c'est pour moi une douce satisfaction de sentir que je reste au-dessous de l'attente du public, et de prévoir qu'on pourra me reprocher d'avoir laissé encore fort incomplet l'éloge que je viens d'entreprendre.

» Pendant qu'il s'occupoit de ses grands travaux, M. Collin s'amusa à crayonner des sujets moins importans. Ses croquis mêmes sont remarquables par la pureté du trait et l'esprit qui les anime. Quelle que soit la frivolité apparente de cette sorte d'ouvrage, c'est rendre service non-seulement aux lettres, mais au goût et à la morale que de soumettre au jugement de la gaieté tout ce qui mérite le ridicule, et de dispenser quelquefois le public d'une vengeance plus sévère.

» Il est une de ces comédies où M. Collin a voulu peindre le travers de ces hommes qui n'achèvent rien, parce qu'ils veulent tout entreprendre. Ce défaut existe dans la société ; mais on auroit pu observer combien il ressemble à celui de ces hommes qui ne font rien, parce qu'une idée les détourne toujours d'une autre.

» Notre académicien donna *l'Homme qui veut tout faire*, à l'instant même où un auteur non moins illustre venoit de peindre le même caractère sous un titre opposé. A quelques nuances près, Polimaque et M. Musard sont le même personnage. Deux hommes d'esprit le conçurent et le peignirent différemment. L'un indiqua les conséquences de ce défaut ; l'autre en fit apercevoir la cause, et l'on put remarquer que l'homme qui veut tout entreprendre est en même temps l'homme qui ne finit rien.

» Ce qui fut encore assez remarquable, c'est que loin de réclamer pour ce sujet le droit du premier occupant, comme

Digitized by Google

cela n'est que trop ordinaire dans l'histoire de la littérature, et sur-tout dans celle de nos jours, les deux auteurs ne s'informèrent pas si cette idée étoit venue à l'un plutôt qu'à l'autre, et que les deux ouvrages furent soumis au jugement du public presqu'en même temps, sur le même théâtre, et par les soins de l'un des deux auteurs intéressés.

» Ce trait les honore également, et c'est une circonstance heureuse de la vie de M. Collin, que cette amitié constante qu'il sut inspirer aux hommes qui étoient les plus dignes de se dire ses rivaux.

» Il eut pour compagnons d'études, pour censeurs, pour émules et pour admirateurs, les écrivains à qui nous devons *Œdipe*, *les Etourdis*, *le Trésor*, *Médiocre et Rampant*, *la Petite-Ville*, *le Mari ambitieux*, et tant d'autres ouvrages, et il eut à son tour le mérite de les conseiller, de les égaler, et de les applaudir.

» Cet exemple n'honore pas seulement ceux qui l'ont donné, il recommande aussi à l'estime publique cet amour des lettres qui élève l'ame, éteint les passions viles, et inspire une plus juste, une plus noble idée de la gloire.

» Si on pouvoit se croire digne de quelques louanges, parce qu'on a le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui en méritent beaucoup, je ne saurois me défendre ici de quelque amour propre en pensant que plusieurs d'entre vous, Messieurs, m'honorent d'une bienveillance qu'i m'a été permis de prendre pour de l'amitié. Quelque obligation que je leur aie de leur suffrage, je dois encore plus à leurs conseils.

» C'est dans leur société que j'ai retrouvé constamment au milieu de tant de circonstances diverses, le charme de ces études souvent interrompues par d'autres devoirs. Plus j'ai su apprécier l'avantage de ces réunions, plus je sens que je vous dois de reconnoissance pour m'avoir admis dans la société la plus éclairée de l'Europe, et m'avoir appelé à l'honneur de partager ses travaux.

» Vous avez été, Messieurs, les dépositaires d'une partie de la gloire de la nation au milieu du tumulte de la guerre et des révolutions politiques. Vous avez non-seulement su conserver, mais accroître encore le dépôt qui vous étoit confié. Vous avez renouvelé l'exemple de ce philosophe qui, dans une ville assiégée, s'occupoit de la solution d'un problème utile à ses concitoyens. Tandis que la discorde divisoit, isoloit les peuples, vous avez inscrit sur votre liste les noms les plus illustres, quoiqu'ils appartinssent à ceux qui étoient alors nos ennemis; et tandis que nos guerriers forçoient les étrangers à reconnoître la gloire de nos armes, vous avez eu celle d'appeler ces mêmes étrangers à venir au milieu de vous

Digitized by Google

pour y concourir à perfectionner, à propager des connoissances utiles à toutes les nations.

» Mais, Messieurs, ce n'est pas assez pour votre zèle d'assurer votre propre gloire, vous avez aussi à transmettre la gloire de ceux qui illustrent la France par d'autres travaux. Vous vous enrichissez vous-mêmes en payant cette honorable dette; et quels souvenirs plus dignes d'être consacrés par tous les talens, que ceux d'une époque si féconde en prodiges?

» La puissance de l'Etat affermie, l'honneur de la nation proclamé dans toute l'Europe, les factions calmées, les haines éteintes, l'harmonie rétablie entre les citoyens; nos lois si diverses recueillies, conciliées, coordonnées dans un système réguliers; une guerre qui devoit embrâser le monde, terminée en peu de jours; d'utiles, de glorieux monumens s'élevant de toutes parts; cette voix qui commande à la victoire faisant naître tout-à-coup ces masses triomphales qui en perpétueront le souvenir; tel sera l'objet éternel de l'étonnement des nations, de la reconnoissance des contemporains et des travaux de l'histoire, qui, en racontant fidèlement tous ces prodiges, interdira à la poésie jusqu'à l'espoir de les exagérer.

» Parmi tous ces grands événemens auxquels plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont pris une part glorieuse, il est des circonstances qui vous touchent de plus près, et qui semblent en quelque sorte vous appartenir. Les chefs-d'œuvre des arts, ouvrages de vingt siècles, viennent se réunir sous nos yeux pour nous servir à la fois de monumens et de modèles. Mais ce sont des captifs dont on ne triomphe point; après les avoir conquis, il reste à les vaincre, et tous les talens invités à cette noble lutte, reçoivent déjà comme une récompense, les nombreux travaux qui leur sont demandés. Ce puissant génie qui embrasse à la fois les vastes conceptions de la guerre, les combinaisons de la politique, les détails de l'administration, la théorie des lois, veut étendre les limites des sciences comme celles de l'Empire, et médite la régénération des études. La langue française, dont les progrès et la perfection doivent tant à vos travaux, étend tous les jours ses conquêtes dans l'Europe. Les étrangers qui réclament contre ses progrès, n'ont pas le droit d'élever cette réclamation, s'ils ne lui ont payé eux-mêmes un tribut par leurs études. Il n'y a point de ville où un Français ne puisse trouver des compatriotes. Il n'y a point de cour où ce ne soit un moyen de plaire que de s'exprimer dans cette langue, dont la politesse et la grace semblent être l'apanage; et jusques dans les cabinets les plus reculés, dans ces conférences mystérieuses où des ennemis jaloux travaillent à diminuer cette influence, ils lui rendent eux-mêmes un hommage involontaire.

Digitized by Google

» Enfin, Messieurs, la gloire de l'Institut national a été portée jusque chez les Barbares, et par le vainqueur, qui, en honorant les sciences s'est honoré lui-même, et par ces sages courageux, qui, dans ces contrées lointaines, alloient interroger l'antiquité, propager les connoissances nouvelles, porter des secours à nos soldats, et des bienfaits aux peuples vincus. »

N. B. L'Eloge de l'auteur du Voyage d'Anacharsis, M. l'abbé Barthelemy, prononcé dans la même séance, par M. de Boufflers, n'est point encore imprimé. Voyez dans ce Numéro, à l'article Poésie, *l'Epître à quelques Poëtes*, par M. de Parny.

— On a donné mardi dernier, sur le Théatre de l'Académie Impériale de Musique, la première représentatiou de la reprise de Castor et Pollux, avec des changemenns dans le poëme, une nouvelle musique et de nouvelles décorations. La nouvelle musique est de M. Winter, compositeur allemand, déjà célèbre en Italie, en Allemagne, et même en France par son opéra de Tamerlan. Elle n'a pas produit un grand effet. Autant qu'on peut en juger à une première représentation, elle manque de verve et de chaleur. M. Winter semble aspirer à la gloire d'unir à la douce mélodie des Italiens l'harmonie forte des Germains. Jusqu'ici tous les efforts pour la réunion des deux manières, n'a produit que de la musique sans caractère. Les changemens faits dans le poëme ne nous paroissent point très-heureux. Quelques efforts que l'on fasse, on ne parviendra jamais à rendre cet opéra intéressant; mais il a d'autres mérites. Les incidens sont amenés naturellement, les actes et les scènes sont bien coupés, le style est facile, élégant, harmonieux: qualités précieuses, très-favorables à la musique et à la danse. Les changemens détruisent en partie ce mérite, sous le rapport du style principalement. Un exemple pris au hasard en sera la preuve.

Bernard a mis ces vers dans la b ouche de Castor :

Séjour de l'éternelle paix,
Ne calmerez-vous point mon ame impatiente ?
L'Amour, jusqu'en ces lieux, me poursuit de ses traits :
Castor n'y voit que son amante,
Et vous perdez tous vos attraits.

Voici comment ces vers ont été *arrangés* pour la musique de M. Winter :

Séjour d'une éternelle paix,
Que je trouble par ma plainte,
L'Amour, jusque dans cette enceinte,

Digitized by Google

Me poursuit de ses traits :
Sans cesse mon amante
A mes yeux est présente;
Sans elle ces beaux lieux sont pour moi sans attraits.

On peut concevoir qu'un compositeur allemand trouve ces vers plus beaux que les premiers, et sur-tout plus propres à recevoir un air tout fait; mais comment un *poète* français a-t-il pu se résoudre à *arranger* ainsi Gentil Bernard ?

— Le Théâtre de l'Impératrice a donné, cette semaine, une comédie en trois actes et en vers, intitulée *le Voyageur Fataliste*. Cette pièce, qui est de M. Charlemagne, n'a point eu de succès. Les comédiens italiens du même théâtre annoncent, pour mercredi prochain, la première représentation de la *Prova d'un Opera seria* (la Répétition d'un Opéra sérieux). La musique est de Gnecco. C'est le premier ouvraga de ce musicien qui ait été donné en France.

— Pierre-Jean-Baptiste Choudard-Desforges est mort à Paris, le 13 août dernier, à l'âge d'environ soixante ans. Cet auteur a eu une vie fort agitée, qui lui a fourni presque tous les incidens d'un roman obscène intitulé *le Poète*. Ce sont des espèces de Confessions, dans lesquelles l'auteur non-seulement avoue, mais même fait gloire des aventures les plus scandaleuses et les plus déshonorantes. M. Desforges a été long-temps comédien en province et à Pétersbourg Parmi ses nombreux ouvrages dramatiques, on distingue *Tom-Jones à Londres*, comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois, le 22 octobre 1782, sur le Théâtre Italien; *l'Epreuve Villageoise*, opéra comique resté au théâtre, grace à la musique de Grétry; la Femme Jalouse, comédie ou plutôt drame en cinq actes et en vers, que l'on joue encore quelquefois à la Comédie Francaise; mais le plus fameux de ses ouvrages est *le Sourd*, ou *l'Auberge pleine*, comédie en trois actes. Si l'on juge du mérite d'une pièce par le nombre de ses représentations, tant à Paris qu'en province, c'est le chef-d'œuvre du Théâtre Français. M. Desforges a laissé une traduction en vers français de la Jérusalem délivrée; il a traduit aussi en vers une grande partie du théâtre de Métastase; nous ignorons si ces traductions seront jamais imprimées. On prépare une édition de ses œuvres choisies et dramatiques.

—M. Chinard, sculpteur de Lyon, a eu l'honneur de présenter à LL. MM. II. et RR. le buste en marbre de l'Impératrice et celui du prince Eugène-Napoléon, vice-roi d'Italie. S. M. l'Empereur a ordonné que ces bustes fussent placés dans l'intérieur de ses appartemens.

On vient d'amener à Rambouillet et de placer dans une enceinte séparée, à l'extrémité de la vallée suisse, un taureau

Digitized by Google

et une vache d'Asie, tout blancs et sans cornes. Le taureau est beau. La vache est petite ; elle ne donne pas de lait. L'impatience qu'elle éprouve, les efforts qu'elle fait pour s'échapper lorsqu'on veut la traire, lui font perdre le lait aussitôt que le veau est sevré. C'est un défaut commun aux vaches d'Asie de ne point se prêter à l'extraction du lait, et de priver leurs possesseurs d'une précieuse ressource que les vaches de l'Europe fournissent si abondamment.

— On compte, depuis deux jours, une nouvelle feuille périodique de plus ; c'est une gazette imprimée en espagnol, et qui paroîtra le mardi et le samedi de chaque semaine.

— Le 1er septembre prochain, la classe des beaux arts de l'Institut ouvrira le concours pour le grand prix de composition musicale. Les concurrens doivent être inscrits avant cette époque au secrétariat de l'Institut. Le 1er septembre ils s'y rendront à huit heures du matin, pour être examinés d'abord sur l'harmonie. Ceux qui, d'après ce premier examen, seront admis à concourir, auront à composer, 1°. un contre-point double à l'octave et à quatre parties; 2°. un contre-point double à la douzième et à quatre parties; 3°. un contre-point triple ou quadruple à trois ou quatre parties ; 4°. une fugue selon les règles sévères, à deux ou trois sujets et à quatre voix; 5°. une scène dramatique, composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile* suivi d'un récitatif simple et terminé par un air de mouvement. Les concurrens pourront déployer dans cette scène toutes les richesses de l'harmonie et de la mélodie, et tout le luxe d'un orchestre complet. La section de musique de la classe des beaux-arts donnera le *canto fermo* sur lequel seront composées les trois espèces de contre-point, en notes rondes. Les contre-points et le *canto fermo* doivent être transportés alternativement à chacune des parties. La même section donnera aussi le sujet de la fugue. Les concurrens pourront accompagner les quatre parties vocales de la fugue par quatre parties instrumentales. Le concours devra être terminé le 25 septembre. Pour concourir, il faut être Français ou naturalisé, et n'avoir pas plus de trente ans. Le grand prix donne droit à la pension pendant cinq ans dans l'école impériale de France à Rome, et il est exécuté dans la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut.

— L'Académie royale des Sciences du royaume de Bohême a bien voulu se charger de l'annonce des deux questions suivantes, et de recevoir en dépôt la somme de cent ducats d'or, qui serviront de prix pour leur solution.

Première question. « Quelles sont les défectuosités apportées en » naissant, ou contractées plus tard, qui, d'après des principes anato- » miques, physiologiques et mécaniques, rendent le cheval de selle, de » trait et de bât *absolument* impropre au service militaire, et quelles » sont les défectuosités qui n'excluent point cette aptitude au service ? »

L'auteur du mémoire le mieux rédigé sur cette question intéressante, obtiendra le prix de cinquante ducats d'or ; et vingt ducats seront donnés à l'*accessit*. On désire qu'à ce mémoire se trouvent joints, 1°. une spécification exacte et fondée en principes des défauts de race auxquels sont sujets les chevaux du pays habité par l'auteur ; 2°. un état exact et spécifié des haras de ce même pays; 3°. une courte exposition de la nature des encouragemens et des obstacles qu'y a éprouvés l'éducation des chevaux, dans le cours d'un siècle.

Seconde question, principalement adressée à d'habiles officiers de cavalerie, qui ont médité sur cette matière. « Que peut-on conclure

Digitized by Google

» pour ou contre l'usage des chevaux entiers, et surtout pour ou contre » celui des jumens, appliqué au service militaire? et faut-il, en tac- » tique, dans la supposition d'une égalité de forces et de qualités, donner » la préférence au cheval de haute ou de moyenne taille, pour le service » militaire? »

Vingt ducats d'or sont destinés au meilleur mémoire, et dix à l'*accessit*.

Ces mémoires, qui pourront être rédigés en langue allemande, française, anglaise, italienne, espagnole ou latine, et qui doivent, suivant l'usage, être munis d'une devise avec le nom sous cachet de l'auteur et du lieu de son séjour, seront adressés, au plus tard, vers la fin d'août 1807, à l'Académie royale des Sciences de Prague.

Les personnes qui ont proposé ces prix, desirant au reste, que les pièces couronnées, les *accessit*, et les autres mémoires qu'on aura jugés dignes d'une mention honorable, soient livrés à l'impression, en forme de liaison méthodique, elles s'entendront ultérieurement avec les auteurs sur leur droit de propriété. Prague, le 9 mai 1806.

Par l'Académie royale des Sciences de Prague, DAVID, *directeur de l'Observatoire astronomique, et directeur temporaire de l'Académie.*

— L'académie royale des sciences de Berlin, a tenu, le 7, une séance solennelle pour fêter l'anniversaire de la naissance du roi. Elle a couronné deux Mémoires sur la structure et les fonctions des poumons : le premier, est de M. Reiseisen, médecin de Strasbourg : le second, de M. Sommering, conseiller privé de S. M. Bavaroise. La classe de mathématiques a déclaré n'avoir rien reçu de satisfaisant sur le problême relatif aux variations de l'obliquité de l'écliptique. En conséquence, elle a remis le prix à deux ans. Enfin, l'académie a proposé, pour le prix de l'an prochain, cette question de physique : « L'électricité a-t-elle une influence directe sur la force, plus » ou moins grande, du magnétisme; et, cette influence prou- » vée par l'expérience, quelles sont les modifications qu'en » éprouve la force magnétique? » Ensuite le secrétaire perpétuel a proclamé membres étrangers 1°. M. Cuvier, membre de l'Institut impérial de France; 2°. M. Banks, président de la société royale de Londres; 3°. M. de Gœthe, conseiller intime du duc de Weimar, auteur de *Werther;* 4°. M. Hinderbourg, professeur à Leipsick, et M. Zoéga, agent danois à Rome.

— On mande de Mayence, que leurs majestés le roi et la reine de Hollande ont assisté, le 14, à la représentation d'une tragédie intitulée : le *Connétable de Clisson*, représentée par les élèves du lycée de cette ville, après la distribution des prix. Cette pièce est l'ouvrage d'un élève nommé Boullé.

MODES *du 20 août.*

Surannées ou non, appétissantes ou laides, les Parisiennes, si l'on en excepte la grande parure, sont en capotes qui laissent à peine voir l'extrémité de leur menton. Chez les lingères, ces capotes se font ou en perkale, avec des torsades, ou en mousseline claire, brodée en gros coton blanc, avec un transparent hortensia. Chez les modistes, c'est un petit taffetas, blanc ou rose, quelquefois vert, qu'elles divisent par côtes, qu'elles symétrisent, qu'elles bouillonnent avec une précision, une va-

Digitized by Google

riété, un goût qui réconcilient avec une forme bizarre. Elles emploient aussi en capotes, du crêpe blanc et de petites comètes. Toutes les coiffures en cheveux ont, par derrière, au-dessus des nates, des fleurs comme on en voit aux portraits de Ninon.

NOUVELLES POLITIQUES.

Francfort, 14 *août*.

Nous attendons incessamment ici le prince-primat, notre nouveau souverain. Le maréchal Augereau fait faire de grands apprêts pour recevoir le primat avec la plus grande solennité; un régiment entier de cavalerie ira au-devant du prince, et tout l'état-major le recevra hors de la porte de la ville et l'accompagnera jusqu'à son hôtel. On attend aussi, pour la première diète de la confédération, le coadjuteur, S. Em. Mons. le cardinal Fesch, qui sera avec non moins de solennité. On dit que, dans cette première assemblée, quarante articles signés par S. M. l'empereur des Français, seront acceptés comme loi pour la confédération allemande, ensuite, on mettra en délibération, comme la loi fondamentale, la garantie réciproque des pays de chaque prince; à cet effet, les rois et princes composant la confédération, assisteront, dit-on, en personne, à l'assemblée, et prêteront le serment de fidélité.

On lit dans la gazette de Baireuth un article de l'Autriche du 2 août, ainsi conçu:

« Le 22 juillet les Français ont pris possession du Frioul autrichien (les comtés de Goritz et Gradisca); ils ont exigé que les employés civils prêtassent serment de fidélité au roi d'Italie. Ceux qui ont refusé de le faire ont été congédiés, et les commissaires français en ont nommé d'autres.

» On présume que cette occupation s'est faite du consentement de la cour de Vienne; d'autant plus qu'ils ne se fait pas le moindre préparatif de guerre dans toute la monarchie autrichienne. L'archiduc Charles a même déclaré qu'il n'y auroit point de camp cette année, comme cela a lieu tous les ans »

Londres, 8 *août*.

Après beaucoup d'hésitation et d'incertitudes, les médecins de M. Fox se sont enfin décidés à essayer l'effet de la ponction. Les symptômes sont devenus si fâcheux qu'on a jugé imprudent de différer davantage. L'opération s'est faite le 6 à deux heures; il est sorti une quantité d'eau énorme. Nous annonçons avec plaisir que le malade a éprouvé un grand soulagement. On a communiqué sur-le-champ cet heureux résultat au lord Howick et autres collègues et amis de M. Fox. Dans le cours de la soirée, il a continué à jouir d'un mieux soutenu et d'une tranquillité qu'il n'avoit pas éprouvée depuis quelque temps. (*Morning-Post.*)

Du 11. — Nous apprenons à l'instant que le lord-maire a reçu l'avis officiel suivant:

Message télégraphique de Plymouth.

Reçu le 10 août, à deux heures après midi.

Du 12 *juillet*. — Les six vaisseaux de ligne français, les

Digitized by Google

quatre vaisseaux de l'amiral Cochrane, sont en vue à l'ouest de l'île Saint-Thomas.

Du bureau de l'amirauté, le 11 août 1806.

Pour copie conforme, *Signé* JAMES SHAW.

Du 14. M. Fox s'est trouvé si bien hier, qu'il a pu se promener une grande partie de la journée, et se trouver le soir à un dîner avec le général Fitz-Patrick, et quelques autres de ses amis.

PARIS, *vendredi*, 22 *août*.

— LL. MM. II. et RR. ont séjourné à Rambouillet, plus long-temps qu'on ne l'avoit cru : elles ne sont point encore de retour.

— Lundi dernier, 17 août, les lords Yarmouth et Lauderdale ont été voir MM. de Champagny et Clarke, qui leur ont rendu leur visite, peu d'heures après. Ils ont dîné le 18 chez le ministre de l'intérieur. Lord Yarmouth est reparti pour Londres, dans la nuit du 18 au 19 ; mais lord Lauderdale est toujours à Paris.

— M Bergerot, secrétaire-général de l'administration des droits réunis, est mort à Paris, mercredi dernier, 20 août.

— M. Pouqueville, auteur du *Voyage en Morée* (1), est nommé consul-général en Albanie.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

DU SAMEDI 16. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806 66f. 80c. 75c. 00c 00c. 00c. 00c 00c 00c 00c. 00f 00f 00c. 00f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f. 35c. 25c. 35c 40c
Act. de la Banque de Fr. 1161f 50c. 1161f 25c 1162f 50c 0000f.
DU LUNDI 18. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 10c. 20c. 15c 25c 20c. 25c 00c 00c 00c 00c. 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 64f. 80c 70c
Act. de la Banque de Fr. 1165f 00c. 0000f. 00c 0000f. 0000f 00c
DU MARDI 19. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 40c 45c 00c. 00c. 00c 00c. 00c. 00c 00f 00c.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1167f 50c. 0000f 00c 0000f. 00c.
DU MERCREDI 20. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 45c 90c. 80c. 75c. 80c 75c 00f. 00c 00c 00c. 00c. 000 00f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f 65f. 25c.
Act. de la Banque de Fr. 1172f 50c 0000f 00c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.
DU JEUDI 21. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 70c 80c 00c 00c 00f 00c 00c 00c. 00c 00c 00c
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f 25c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1172. 50c. 0000f 00c. 0000f.
DU VENDREDI 22. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 70c. 65c. 60c. 00c. 00c. 00c 00c 00c 00c 00f
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f 00c 00c.
Act. de la Banque de Fr. 1172f 50c. 1171f 25c 0000f 0000f 00c.

---

(1) Trois vol. in-8°. Prix : 15 fr., et 20 fr. par la poste.
A Paris, chez Gabon et compagnie ; et chez le Normant.

Digitized by Google

(N°. CCLXVII.)
(SAMEDI 30 AOUT 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA SOLITUDE ET L'AMOUR.

Il est deux biens charmans aussi purs que le jour,
Qui se prêtent tous deux une douceur secrète,
Qu'on goûte avec transport, que sans cesse on regrette ;
C'est la solitude et l'amour.
Que je suppose un sage au fond de sa retraite,
Jeune et libre, aux neuf Sœurs consacrant ses travaux,
Idolâtrant les bois, les prés et les ruisseaux :
Le voilà bien heureux ; cependant il soupire.
Que lui manque-t-il donc en un si beau séjour ?
J'ai cru ses vœux remplis ; hélas ! faut-il le dire ?
Il lui manque un tourment : ce tourment, c'est l'amour.
Mais pourra-t-il quitter ce solitaire ombrage,
Ce cristal pur, ces fleurs ?... Qui sait si la beauté,
Dont en secret déjà son cœur est enchanté,
N'aime pas à son tour l'hermite et l'hermitage ?
Comme ils vont le peupler par les plus tendres soins !
Si le désert convient au sage,
Les déserts aux amans ne conviennent pas moins.
Angélique à l'amour osoit être rebelle :
Elle avoit renversé la tête de Roland ;
Vingt rois briguoient sa main ; qui leur préféra-t-elle ?
Des hameaux un simple habitant.
Ce n'étoit qu'un berger ; mais il étoit charmant,
Jeune, tendre, ingénu, beau comme elle étoit belle :
Un désert et Médor, ce fut assez pour elle.
L'amour dans l'univers est tout pour les amans.

Digitized by Google

Pour goûter ces enchantemens
Les Arabes sont faits ; des plaines embrasées,
Des hameaux, des pasteurs, des tribus dispersées,
Des caravanes harassées,
Traversant le désert sous l'œil brûlant du jour ;
Un océan de sable, où parfois la nature
Sema de loin en loin des îles de verdure :
Tout promet dans ce vaste et magique séjour
Un long recueillement, une retraite sûre
Aux solitaires de l'amour.
On dit à ce sujet : (oh ! vous pouvez m'en croire,
C'est un fait très-certain, il n'est point inventé,
Depuis long-temps j'en sais l'histoire ;
Abufar sous sa tente un soir me l'a conté.)

Une jeune Persane au cœur plein de franchise,
Aux yeux bleus, au front pur, par malheur fut éprise
D'un jeune et beau Persan, peu fait pour s'enflammer.
Qui l'eût dit ? tant d'amour ne la fit point aimer.
Son ingrat, né pour plaire, ignoroit la tendresse ;
Aux beautés d'Ispahan, dans sa frivole ivresse,
Il portoit par orgueil ses inconstans desirs.
Hélas ! il n'aimoit point, il voloit aux plaisirs.
Un jour sa belle amante, à la douleur livrée,
Sombre, pâle, désespérée,
Enfin ne pleura plus. Dans ses muets tourmens,
Elle vend ses bijoux, ses plus beaux diamans,
Les convertit en or. Sans dessein, sans compagne,
La voilà courant la campagne,
Vers l'aride Arabie elle tourne ses pas :
Dans cette solitude immense,
Son désespoir s'aigrit, sa douleur recommence.
En accusant tous les ingrats :
« Usbeck ! mon cher Usbeck ! tu me fuis, disoit-elle ;
» Tu me fuis ! j'en mourrai... Tu me regretteras,
» Usbeck !... » Rien ne répond ; pas une grotte, hélas,
Qui lui redise au moins le nom de l'infidèle !
Tout se tait, tout est mort, tout ; les tombeaux n'ont pas
Ce silence effrayant ; une affreuse étendue ;
Point de sol, et point d'air, un soleil qui vous tue ;
Pas une feuille qui remue,
Pas un seul oiseau dans les airs ;
Du sable, encor du sable, et toujours des déserts.
Déjà l'ardente soif consumoit Almazelle,

Digitized by Google

DEPT DE LA SEINE

Quand suivant une douce et légère gazelle,
Elle arrive à la source où s'alloit à l'instant
Abreuver du désert le paisible habitant.
L'herbe y croissoit, dit-on, fine, épaisse, odorante;
Un vent léger souffloit; l'onde étoit transparente;
Des fleurs l'environnoient; plus loin venoient s'offrir
Le doux fruit du palmier, son ombre bienfaisante,
La tranquille brebis, l'abeille voltigeante :
On eût dit que le ciel s'étoit fait un plaisir,
Pour des amans lassés, errans, prêts à périr,
De rassembler exprès dans cette île charmante,
Entre la faim, la soif, la chaleur dévorante,
Flore, Pomone, et le Zéphyr.
Mais sa douleur l'égare; elle étoit expirante;
Elle veut sur ces bords achever de mourir.
Le caprice du sort, qui des états dispose,
Je n'en sais pas trop bien la cause,
Avoit rempli la Perse et de trouble et de sang;
Le Sophi tout-à-coup avoit perdu son rang.
Usbeck, il étoit brave, ayant servi sans doute
Le parti du vaincu, proscrit par le tyran,
Avoit fui les palais et la cour d'Ispahan;
De la même Arabie il avoit pris la route :
Dans les mêmes déserts, sous un ciel dévorant,
Il s'entend appeler; il s'étonne, il écoute :
« Usbeck! » « Oui, c'est sa voix! Almazelle, est-ce vous? »
« Est-ce toi, cher Usbeck? » Dans des momens si doux
Je vous laisse à juger des larmes,
Du remords, du pardon, des discours pleins de charmes,
Des regards, des soupirs, des longs ravissemens,
Et des transports de nos amans.
« Je bénis ton malheur, lui disoit Almazelle:
» Il t'a rendu sensible, il t'a rendu fidèle.
» Ah! vivons dans ces lieux, époux, amans, amis;
» Nous serons pasteurs des brebis.
» Ispahan t'égara, le désert nous rassemble;
» Oui, nous vivrons ici, pur et charmant séjour,
» Pour goûter le bonheur, pour le puiser ensemble
» Dans cette source de l'amour. »
Ainsi, loin des grandeurs, sans ennui, sans alarme,
Nos pasteurs du désert s'enivroient de ce charme
Dont le cœur se remplit, et n'est jamais lassé;
Qui seul remplace tout, et n'est pas remplacé.
C'est lui qui fait errer la chèvre voyageuse;

Digitized by Google

De ses feux dans les airs l'hirondelle est joyeuse;
Par lui je vois voguer le nid de l'alcyon;
J'entends de son bonheur soupirer le lion;
La colombe en gémit; le rossignol le chante;
L'air en est enflammé, la terre en est vivante;
Par lui l'imagination,
Comme une abeille errante,
Sur le tilleul, le thym, sur la rose naissante,
Dans le champ des douces erreurs
Promène les saphirs de son aile éclatante
Sur l'émail ravissant des fleurs,
En tire un suc plus pur, y pompe ses couleurs,
Et rend la vérité plus jeune et plus brillante.
Mère de nos plaisirs, de nos plus doux romans,
Imagination que j'aime et que j'implore,
Viens charmer mes derniers momens!
Ah! me quitteras-tu quand je te chante encore?
Hélas! hélas! il fut un temps,
Quand la nuit lente et sombre étoit loin de l'aurore
Où sous un ciel d'azur, peuplé d'enchantemens,
De sylphes, de beautés aux bouches demi-closes,
Je croyois voir neiger tous les lis du printemps
Sur mon lit parfumé de roses:
Le jour, de mille appas à la fois enchanté,
J'y cherchois ma Vénus, j'en formois ma beauté;
Mon ame étoit contente au gré de son prestige.
Ils ne reviendront plus ces momens trop heureux!
Les ennuis vont pleuvoir sur mes jours ténébreux:
Le matin nous ravit, le crépuscule afflige.
Amour! qu'ils m'étoient chers tes prestiges charmans!
Hélas! nous regrettons jusques à tes tourmens!
Nous briguons tes faveurs, nous cherchons tes orages;
Tu nous plais sur tous les rivages;
Tu nous défais du temps, de nous, de notre ennui;
Ton charme est tout-puissant; tout est heureux par lui,
Les rois et les bergers, les fous comme les sages.
Tu couvres le présent par les plus tendres gages;
Tu fais, par ta magie, avancer l'avenir.
Ah! si vers le passé nous pouvions revenir,
Et, du moins par le souvenir,
Glaner dans ce pays plein de douces images!
Ah! que n'es-tu de tous les âges,
Songe trop enchanteur? Devois-tu donc finir?

M. Ducis, *de l'Institut.*

Digitized by Google

FRAGMENT

D'une traduction de la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE. (1)

Conseil des Esprits infernaux. Discours de Pluton. Chant IVe. (2)

TANDIS que de Sion menaçant les murailles,
Godefroi poursuivoit les apprêts des batailles,
L'éternel ennemi du ciel et des humains
Tourne un sombre regard vers le camp des Latins.
Il a vu leurs travaux; cette nouvelle injure
A rouvert de son cœur l'immortelle blessure :
Semblable au fier taureau qu'irrite la douleur,
Ses longs mugissemens annoncent sa fureur;
Il veut que des Enfers l'horrible cour s'assemble,
Et prépare aux Chrétiens tous les fléaux ensemble.
Insensé, de son maître audacieux rival,
Il ose du Très-Haut se prétendre l'égal,
Et brave insolemment, dans sa coupable ivresse,
Du Dieu qui l'a puni la foudre vengeresse !
Aussitôt la trompette, en lugubres accens,
Appelle des Enfers les sombres habitans;
L'abyme au loin en tremble, et ses voûtes en grondent;
De ses antres profonds les échos lui répondent;
Des frémissemens sourds troublent l'air ténébreux.
Ainsi le ciel mugit d'ébranlemens affreux,
Lorsque dans leur essor les flèches du tonnerre
Eclatent à grand bruit et tombent sur la terre;
Ainsi la terre tremble, alors qu'un feu soudain
Embrase les vapeurs qui dorment dans son sein.
Déjà sont accourus les chefs des noirs royaumes :
Dieu, quels spectres hideux, quels sinistres fantômes !
A leur fatal aspect quelle secrète horreur !
La mort est dans leurs yeux, devant eux la terreur.
Quelques uns des humains présentant le visage,
S'avancent sur les pieds d'un animal sauvage;
Autour de leurs cheveux des serpens hérissés,
En mille nœuds mouvans sifflent entrelacés;
Et, terminant leurs corps, une queue assouplie,
Derrière eux tour-à-tour s'alonge et se replie.
Là, paroissent unis ces monstres menaçons
Qu'enfantoit autrefois le délire des sens :
Des Centaures cruels, géans à double forme,
Des Typhons orgueilleux de leur stature énorme,
Et l'immonde Harpie, et le Sphinx ténébreux,
La Chimère, lançant la fumée et les feux,
L'Hydre, l'affreux Python, la Gorgone livide,

(1) La traduction des *Bucoliques* de l'auteur, annoncée dans le Mercure du 5 avril, paroîtra dans quelques mois.
(2) Ce morceau étoit fait en mai 1805.

Digitized by Google

Et Scylla, de ses chiens traînant la meute avide.
Tous viennent à côté de leur fier souverain.
Pluton au milieu d'eux, s'assied, le sceptre en main.
Son front est surmonté de cornes menaçantes.
Le rocher, élevé sur les mers mugissantes,
L'Atlas même, des cieux supportant le fardeau,
Près de sa taille immense est un humble coteau.
L'horrible majesté sur son visage empreinte
Redouble son orgueil en redoublant la crainte;
Dans ses yeux enflammés nage un poison sanglant:
Tel un astre ennemi rougit le ciel brûlant.
Sa barbe longue, épaisse, et de cendre couverte,
Flotte sur sa poitrine; et sa bouche entr'ouverte,
D'où s'échappe un sang noir qui coule à gros bouillons,
Sa bouche dévorante est un gouffre sans fonds.
De cette bouche affreuse, impure, envenimée,
S'exhalent des torrens de flamme et de fumée:
Tel, quand l'Ethna bouillonne, il vomit de ses flancs
Le soufre et le bitume en tourbillons brûlans.
Il parle: à cette voix, semblable à la tempête,
Le chien fatal se tait, le Phlégéton s'arrête;
Le Tartare s'ébranle, et, dans ses antres sourds,
De son maître, en grondant, répète le discours:
« Dieux des Enfers, dit-il, vous dont la seule place
» Devroit être en ces lieux d'où descend votre race,
» Au-dessus du soleil, dans l'empire des cieux;
» Vous, que de nos combats les effets désastreux
» Plongèrent, avec moi, dans ce profond abyme,
» Dois-je vous rappeler du Dieu qui nous opprime
» Et les soupçons jaloux et les cruels dédains?
» Malheureux, si le sort eût servi nos desseins,
» Lui-même obéiroit à nos lois éternelles!
» Il est vainqueur: le sort nous a nommés rebelles.
» Au lieu de ce beau ciel, brillant des feux du jour,
» De ces mondes heureux, notre antique séjour,
» Il a fermé sur nous cette prison barbare,
» Qui du trône céleste à jamais nous sépare.
» Il nous ravit nos biens, notre rang, nos honneurs;
» Et, pour nouvel affront, pour comble de malheurs,
» L'homme, ce vil enfant d'une vile poussière,
» Près de lui tient sa place aux champs de la lumière.
» A sa voix, son fils même a subi le trépas;
» Jusque dans notre empire il a porté ses pas;
» Il est venu, ce fils, et sa main foudroyante
» A brisé des Enfers la barrière impuissante.
» Vainqueur de nos efforts, conquérant orgueilleux,
» Riche de nos débris, il a quité ces lieux.
» Ces mânes, dès long-temps notre seul héritage,
» A nos mains arrachés ont été son partage,
» Et son char de triomphe, insultant à nos maux,
» En pompe dans les cieux a conduit nos drapeaux.
» Mais pourquoi de mes mains déchirer mes blessures?
» Eh! qui ne connoît pas son crime et nos injures?
» Le monde en est rempli. Dans quels lieux, dans quels temps
» A-t-il borné le cours de nos longs châtimens?

Digitized by Google

» C'en est trop : oublions nos premières offenses ;
» Des affronts plus récens appellent nos vengeances.
» Tout va subir sa loi ; partout à ses autels
» Il attire l'encens des crédules mortels.
» Et nous l'aurons souffert ! Et nos ames tranquilles
» Traîneroient dans la paix des heures inutiles !
» Ah ! quand nous avons vu s'augmenter nos malheurs,
» Un courroux généreux fuiroit-il de nos cœurs ?
» Verrons-nous la Judée à son pouvoir soumise,
» Son nom voler au loin dans l'Egypte conquise,
» Les nations en chœur célébrer ses travaux,
» Et son culte gravé sur des marbres nouveaux ?
» Déjà je vois partout nos lois humiliées,
» Nos idoles languir, des peuples oubliées.
» Nos autels sont les siens, l'or, l'encens, aujourd'hui,
» Les parfums précieux ne brûlent que pour lui.
» Et nous, dont autrefois les heureux artifices
» Des temples les plus saints forçoient les sacrifices,
» Nous resterions sans culte, et Pluton dans les fers,
» Conserveroit un trône assis sur des déserts !
» Non, non : nous brûlons tous de ce courage antique
» Qui jadis signaloit notre armée héroïque,
» Alors qu'environnés et de fer et de feux,
» Nous disputions l'empire au monarque des cieux.
» Il vainquit, il est vrai ; mais, dans notre défense,
» Le destin nous trahit, et non pas la vaillance.
» Si la fortune a fait les succès du vainqueur,
» La gloire au moins nous reste et suit notre malheur.
» Mais pourquoi retenir ce zèle magnanime ?
» Ah ! ne contraignez plus l'ardeur qui vous anime !
» Appuis de mes projets, ministres de mes lois,
» Sur nos communs tyrans volez tous à ma voix.
» Hâtez-vous, détruisez cette ligue puissante,
» Eteignez dans son vol la flamme dévorante,
» Qui chaque jour s'étend dans les champs des Hébreux ;
» Volez sur les Chrétiens, allez régner sur eux.
» Que les ruses, la force épuisent leurs miracles !
» Que mes arrêts, du sort remplacent les oracles !
» Qu'ainsi que leurs destins leurs maux soient différens !
» Que les uns soient épars, les autres expirans ;
» Que d'autres, des amours éprouvant le délire,
» Enivrés d'un regard, esclaves d'un sourire,
» Languissent enchaînés dans leurs honteux liens !
» Que les Chrétiens armés égorgent les Chrétiens !
» Qu'ils meurent l'un par l'autre, et qu'enfin vos prodiges
» De ce camp odieux effacent les vestiges ! »
Il parloit : de la nuit du ténébreux séjour
L'essaim des Démons vole à la clarté du jour.
Tels les vents mutinés, les tempêtes bruyantes,
S'échappent en fureur de leurs prisons tremblantes,
Et d'un noir tourbillon obscurcissant les airs,
Ebranlent et la terre et les cieux et les mers.

P. DORANGE.

Digitized by Google

ENIGME.

Je suis dans les liens, dès l'instant que j'ai l'être,
En un cachot humide, étroit et sans fenêtre.
Je crains de le quitter, puisqu'on me fait mourir
Quand une fois on m'en a fait sortir.
On me fait endurer une horrible torture;
Ensuite un gouffre affreux devient ma sépulture.
Quand on assure que quelqu'un
Raisonne comme moi, l'on badine, on se moque,
Car je veux que le loup me croque,
Si j'ai l'ombre du sens commun.

LOGOGRIPHE.

Ma moitié sur la terre et l'onde
A fait trembler les nations,
Et fut jadis l'objet des adorations
Des premiers monarques du monde.
Mon tout fut utile à la gloire
De plus d'un conquérant célèbre dans l'histoire;
Et le Gaulois sans moi, ferme sur ses remparts,
Eût bravé la valeur du premier des Césars.
De moi vous vous servez encore
En diverses façons, Œdipes curieux;
Mais par un sort capricieux,
Le dernier villageois me traite de pécore,
Tandis que le savant m'élève jusqu'aux cieux:
Quelle bizarrerie! Ils ont raison tous deux.
Voici pourtant bien autre chose;
Plus vite que Protée on me métamorphose:
Mes deux bouts renversés dans le même moment
Se trouvent en Espagne, en Thrace;
Enfin sous différente face
Je parois successivement
Déité respectée, animal méprisable,
Lumière bienfaisante et guerrier redoutable,
Fier Espagnol, et Thrace fugitif;
Mes extrêmes coupés, je deviens un saint Juif.

CHARADE.

Mon premier est si peu, quand on dit mon dernier,
Qu'il ne pourra jamais suffire à mon entier.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N° est *Placet*.
Celui du Logogriphe est *Sangle*, où l'on trouve *angle*, *âne*.
Celui de la Charade est *Dé-lire*.

Digitized by Google

DU STYLE

ET DE LA LITTÉRATURE.

Le *style est tout l'homme*, a dit M. de Buffon; et l'on a dit après lui : *La littérature est l'expression de la société* (1).

Ces deux propositions ont entr'elles un rapport certain; et ce rapport seroit évident si M. de Buffon se fût contenté de dire : *Le style est l'expression de l'homme*. La phrase en eût été plus philosophique et plus exacte, quoique moins oratoire et moins brillante; mais c'eût été un peu trop demander du siècle rhéteur de M. de Buffon, et peut-être de M. de Buffon lui-même.

Dans ces deux propositions ainsi énoncées : *le style est l'expression de l'homme; la littérature est l'expression de la société*, on voit tout de suite que la littérature est à la société ce que le style est à l'homme, et qu'on pourroit définir la littérature chez chaque peuple : *le style de la société*. Ainsi, chaque société a son style, comme chaque peuple a son langage.

M. de Buffon explique lui-même cette pensée, *le style est tout l'homme*, et il ajoute : « Car l'homme n'existe que » par la pensée et la passion, et le style les renferme l'une et » l'autre. » Ce qui est vrai sans doute; mais ce qui ne dit pas

(1) La *société* se prend ici pour la forme de constitution politique et religieuse; et l'auteur de cet article, qui a avancé cette proposition, n'a jamais entendu dans un autre sens le mot *société*.

Expression, pris dans le sens rigoureux et philosophique, signifie *représentation, production* au-dehors d'un objet; et c'est parce que la parole est, dans ce sens, l'expression de l'esprit de l'homme, que la parole ou les mots s'appellent aussi des *expressions*.

Digitized by Google

assez; et ce développement, qui peut suffire à l'orateur, laisse quelque chose à desirer au philosophe.

L'homme est esprit et corps; le style, *expression de l'homme,* sera donc idées et images : idées, qui sont la représentation d'objets intellectuels; images, qui sont la représentation ou la *figure* d'objets sensibles et corporels.

Un bon style consiste dans un heureux mélange de ces deux objets de nos pensées, comme l'homme lui-même, dans toute la perfection de son être, est formé de l'union des deux substances, et réunit à une intelligence étendue des organes capables de la servir.

Un style qui est tout en idées, est sec et triste; un style qui est tout en images, éblouit et fatigue, comme ces représentations de théâtre qui font passer rapidement devant les yeux une multitude d'objets divers. Et pour suivre jusqu'au bout la comparaison du style et de l'homme, on peut dire que le style, trop abstrait ou trop figuré, ne remplit pas plus toutes les conditions de l'art d'écrire, qu'un homme d'un esprit cultivé, mais d'un corps souffrant et débile, ou d'une grande force de corps, et d'un esprit foible et borné, ne pourroit exercer les divers emplois de la société.

Le style de l'école réformée, de celle de Port-Royal, de l'école philosophique du dernier siècle, est triste et austère; le style de l'école des Jésuites, de Mascaron, de Linguet, etc., etc. est jusqu'à l'excès brillant et fleuri (1). Les jeunes gens pèchent assez souvent par surabondance d'images; plus tard, leur style en est trop dépouillé. Ce style, trop figuré dans un temps, pas assez dans un autre, est toujours l'homme, et l'homme a ses divers âges : dans la jeunesse, plus dépendant des sens,

(1) Les fleurs, cette production la plus agréable de la nature, et celle qui satisfait le plus de sens à la fois, ont dû fournir aux orateurs et aux poètes leurs premières et leurs plus riantes images. De là vient qu'on appelle *fleuri* un style plein d'images et de comparaisons.

Digitized by Google

plus occupé d'objets extérieurs; à l'extrémité opposée de la vie, plus concentré en lui-même, et moins sensible aux impressions des corps, parce que ses organes se sont affoiblis.

L'un ou l'autre de ces défauts explique, je crois, le peu d'intérêt qu'excite la lecture de certains ouvrages, et dont on ne peut pas toujours se rendre raison. Les sujets en sont heureusement choisis; toutes les règles positives de l'art d'écrire y sont scrupuleusement observées; ils ne manquent pas d'élégance, ni même d'harmonie, et ils n'ont, ce semble, *d'autre défaut, sinon qu'on ne les sauroit lire;* mais, en les examinant de plus près, on découvre qu'ils pèchent par la continuité d'idées sans images, ou d'images sans idées, et qu'ils fatiguent l'esprit par une abstraction trop soutenue, ou l'imagination par des tableaux trop répétés.

L'art de cette juste proportion entre les idées et les images, qui, avec une autre qualité dont nous parlerons tout-à-l'heure, constitue un style parfait, ne s'apprend pas dans des traités d'élocution, pas même par l'exemple des grands écrivains; et la nature s'en est réservé le secret. Les hommes privilégiés à qui elle daigne le découvrir, mêlent, sans les compter, et même sans y penser, les idées et les images; et tout ce qu'on peut remarquer en étudiant leurs écrits, est que leurs pensées ne sont jamais plus fortes que lorsqu'ils les revêtent d'une belle image, ni leurs images plus frappantes que lorsqu'elles renferment une grande pensée. C'est là éminemment le caractère du style des livres saints, et du style de M. Bossuet; et nous en donnerons des exemples.

Cette première observation, appliquée à des objets plus étendus, peut rendre raison de la différence remarquée depuis long-temps entre le style des peuples de l'Orient et le style des Européens chrétiens ou civilisés: différence si sensible, que le style des premiers fait un genre à part, sous le nom de *style oriental.*

Chez les Orientaux, les sens sont beaucoup plus éveillés

Digitized by Google

que l'esprit. La cause en est dans leur religion toute sensuelle, leur gouvernement tout physique, leur vie domestique molle et voluptueuse. Aussi, le caractère général de leur style est d'être pauvre d'idées, et riche d'images jusqu'à la profusion. Les uns y sont d'une extrême simplicité, les autres d'un luxe prodigieux. La beauté du climat de l'Orient, la fertilité du sol, ne sont pour rien dans ce partage inégal entre les idées et les images, puisqu'on retrouve le même caractère de style dans les chants d'Ossian, et jusque dans les discours et les chansons des Sauvages de l'Amérique; avec cette différence, que les images qui sont partout la représentation ou la *figure* des accidens du climat, des productions du sol, ou des habitudes physiques de l'homme, sont douces, riantes, voluptueuses chez les Orientaux; sombres, nébuleuses, féroces même chez les Calédoniens, ou les Sauvages; car l'homme ne peut peindre que ce qu'il a sous les yeux. Le Calédonien et le Sauvage sont des peuples enfans : enfans par les mœurs, comme les Orientaux le sont par les lois. Les uns et les autres appartiennent beaucoup moins à la société publique qu'à la société domestique, et à ses travaux ou à ses propriétés toutes physiques; et le style, également figuré sous des latitudes aussi opposées et des climats aussi divers, est chez tous ces peuples l'expression de l'homme enfant dont le corps est toujours plus avancé que l'esprit, l'imagination plutôt éveillée que la raison, et l'expression de la société domestique, où tout se rapporte aux sens et aux objets sensibles.

S'il est vrai que l'Apologue, qui n'est qu'une image prolongée, ait pris naissance en Orient, d'où nous sont venues tant d'autres connoissances, il ne faut pas croire, comme on l'a dit si souvent, que la crainte qu'inspiroit le despotisme, naturalisé chez les Orientaux, ait inventé cette manière de déguiser la vérité sous le voile de l'allégorie. La plupart des Apologues roulent sur des sujets de morale privée et fami-

Digitized by Google

lière, dont le tyran le plus inquiet n'auroit pu s'alarmer; et si l'écrivain avoit voulu traiter des sujets d'un ordre plus élevé, des gouvernemens soupçonneux auroient aisément saisi son intention et la moralité de l'Apologue, à travers le transparent de la fiction; et sans doute, ce que le poète auroit voulu faire entendre aux esclaves, n'auroit pas échappé à l'ombrageuse sagacité du maître.

Sans en chercher la raison aussi loin, l'Apologue doit être familier aux peuples et aux hommes à leur premier âge, alors qu'ils parlent beaucoup par figures. On le trouve dans l'Orient avec les emblêmes, les symboles, les hiéroglyphes, qui ne sont que diverses manières de *figurer* les pensées. On le retrouve chez les Sauvages, et c'est pour cette raison qu'il convient, même chez nous, à l'éducation de l'enfance : les paradoxes de J. J. Rousseau sur cet objet, comme sur tant d'autres, ne prouvent qu'un esprit faux ou superficiel, et des connoissances peu approfondies.

Chez les peuples chrétiens, le style est en général plus fort d'idées et plus sobre d'images. La société est parvenue à la virilité, à cet âge où l'esprit domine le corps, et où la raison prend le pas sur l'imagination. Cette observation est vraie en général, et en comparant les nations chrétiennes aux peuples encore enfans; mais en comparant les nations chrétiennes entr'elles et avec elles-mêmes, à leurs divers âges, on remarque, en France, par exemple, qu'à la renaissance des lettres, le style étoit surchargé d'images et de comparaisons prises de la nature physique ou des arts : comparaisons et figures souvent ingénieuses, mais presque toujours recherchées et trop étendues. Ce défaut se fait sentir dans les ouvrages de *Montaigne*, et plus encore dans ceux de saint *François de Sales*, un des meilleurs écrivains et des plus aimables de cette époque des lettres françaises. Nous étions jeunes alors en littérature, et nous parlions comme des enfans. Dans le dernier siècle, qu'on peut regarder, à beaucoup d'égards,

Digitized by Google

comme un siècle de caducité, puisqu'il a conduit la société au tombeau, l'excès des figures reparoît chez quelques écrivains; mais comme nous étions alors au plus loin possible de la nature domestique, où se trouve la principale source des images, et que nous étions savans, et sur-tout géomètres, les images sont prises des sciences, et principalement de la géométrie, et il n'est question que de *masses*, de *résistances*, de *forces*, d'*équilibres*, de *proportions*, etc. Entre ces deux siècles, le siècle de Louis XIV, âge de la virilité pour notre littérature, également éloigné de la foiblesse de l'enfance, et de l'enfance de la caducité, se distingue chez les meilleurs écrivains par la justesse et la solidité des idées, par la beauté et la grandeur des images, et la juste proportion des unes aux autres.

Mais l'homme n'est pas seulement esprit et corps, ou, si l'on veut, faculté de penser et faculté d'agir; il est encore, il est sur-tout faculté d'aimer, ou plutôt, il est amour : car cette *puissance*, dans l'homme, est toujours *en acte*, pour parler avec l'école, et donne *l'acte* à toutes les autres puissances ou facultés, puisqu'elle détermine l'esprit à *vouloir* et le corps à *agir*. Le style, pour être *l'expression* de l'homme, pour être *tout l'homme*, comme dit M. de Buffon, sera donc aussi *sentiment*, comme il est *idées* et *images*. Le style sera donc *idées* ou pensées, *sentimens*, *images;* et voilà tout le style; comme faculté de penser, faculté d'aimer, faculté d'agir, *esprit*, *cœur* et *corps*, sont tout l'homme, en prenant le cœur dans son acception métaphysique, et pour le siége ou l'organe de nos affections.

La nature, je le répète, connoît seule le secret de cette composition; et les leçons sur cette matière ne peuvent être tout au plus que des exemples.

Si M. Bossuet se fût contenté de dire : « Que l'homme » conserve jusqu'au dernier moment des espérances qui ne se » réalisent jamais », il eût énoncé sans images, sans senti-

Digitized by Google

ment, une idée vraie et morale qui se présente à tous les esprits, et que l'écrivain le plus médiocre ne pourroit rendre avec plus de simplicité, ou plutôt de sécheresse; mais, admirez comme ce beau génie revêt cette pensée d'une image sublime, et les fond l'une et l'autre, si j'ose le dire, dans un sentiment profond et douloureux: « L'homme, dit-il, marche » vers le tombeau, traînant après lui la longue chaîne de ses » espérances trompées. » Ce n'est plus, comme dans la phrase que nous citions tout-à-l'heure, un froid moraliste qui disserte : ici M. Bossuet est orateur par la pensée, poète par le sentiment, peintre par l'image; et l'on pense, l'on sent, l'on voit ce malheureux esclave attaché à cette longue chaîne, dont il ne peut atteindre le bout, la traîner avec effort jusqu'au moment où le tombeau, s'ouvrant sous ses pas, l'engloutit, lui et le poids importun dont il s'étoit surchargé dans le court trajet de la vie. L'image est dans cette longue chaîne que l'homme traîne; dans ce tombeau qu'il rencontre comme un piége; le sentiment est dans ce douloureux effort, toujours vain, toujours trompé, jusqu'à l'instant fatal qui voit s'évanouir toutes les espérances, ou plutôt toutes les illusions; la pensée est partout; et ce tout forme un tableau achevé, un tableau réel, et qu'un peintre pourroit transporter sur la toile.

Et remarquez, à l'honneur de notre langue, comme les mots eux-mêmes, non pas assemblés à force d'art et quelquefois avec effort et recherche, comme dans l'onomatopée des Grecs et des Latins, mais les mots les plus naturels, et même les seuls dont M. Bossuet pût se servir, ont ici toute l'harmonie nécessaire à l'expression d'un travail pénible et d'un sentiment douloureux. Ces mots sont tous graves, lents et lourds, *traîne*, *tombeau*, *longue chaîne d'espérances trompées*. Ce même génie de la langue, fidèle à la nature des choses, rejette impérieusement à la fin de la phrase le mot *trompées*, parce que la pensée qu'il exprime est la dernière de la vie.

Digitized by Google

Un historien qui auroit eu à raconter la mort de Mme la duchesse d'Orléans auroit dit simplement : « Ce fut une nuit » affreuse que celle où l'on apprit tout-à-coup que Madame » se mouroit, que Madame étoit morte. » Et peut-être un panégyriste ordinaire n'auroit rien trouvé de plus. Mais quelle impression sensible et profonde dut produire M. Bossuet, lorsque, traduisant cette pensée dans la langue de son génie, il s'écria du haut de la chaire : « O nuit désastreuse, » ô nuit effroyable où retentit tout-à-coup, comme un éclat » de tonnerre, cette étonnante nouvelle, *Madame se meurt,* » *Madame est morte !* » Tout-à-l'heure l'orateur faisoit image pour les yeux, en montrant l'homme et sa longue chaîne, et le tombeau qui l'engloutit; ici, il fait image pour l'oreille, en faisant retentir ces mots terribles : *Madame se meurt, Madame est morte !* Et sans doute alors, il renforçoit sa voix pour imiter en quelque sorte les cris de douleur et d'effroi qui furent entendus dans les rues de Versailles. Tout est image dans l'expression, tout est sentiment dans l'exclamation; et cette nuit effroyable, et ces cris lugubres, et la consternation qu'ils répandirent, à la voix de cet orateur sublime recommencèrent pour les auditeurs.

On peut remarquer que ce passage de M. Bossuet est du même genre que ce beau morceau du prophète : *Vox in Rama audita est, Rachel plorans filios suos, et noluit consolari quia non sunt.* Mais si l'idée est la même à quelques égards, l'expression est différente; et ce que le prophète met en récit, M. Bossuet le met en action, et lui donne la forme dramatique.

J'ouvre au hasard le prophète Isaïe : l'écrivain sacré veut peindre la ruine d'une ville jadis florissante, la dernière désolation d'une contrée autrefois habitée, et il les peint d'un mot et à grands traits, caractère particulier des beautés de style des livres saints; mais ce mot renferme les plus grandes idées, et les présente sous les plus belles images.

« Prédiction contre Damas. Voilà que Damas cessera d'être

» une

Digitized by Google

» une ville, et qu'elle ne sera plus qu'un monceau de pierres » en ruine.

» Le pays d'Aroër sera abandonné aux animaux; ils s'y » reposeront en sûreté, et il ne s'y trouvera personne pour » les épouvanter; (à la lettre), il n'y sera pas celui qui les » épouvante. »

Il est essentiel d'observer que les beautés originales du style disparoissent presqu'entièrement dans les versions.

L'homme et son esprit se sont retirés, et les ouvrages qu'il conservoit par sa présence, comme il les avoit créés par son industrie, ces temples, ces palais, ces maisons, habitations des Dieux et des hommes, qu'une nature intelligente n'anime plus, retournent à la nature brute et inanimée dont ils ont été tirés; et à la place d'une cité florissante, on ne voit qu'un monceau de pierres, qui ne présente plus aucun vestige du génie et du travail de l'homme.

Mais quand le Roi de l'univers abandonne quelque partie de son empire, les animaux, que sa présence contenoit aux frontières de la civilisation, font irruption dans les domaines inhabités. Le prophète énonce ici, en passant, une vérité physique et morale du premier ordre : c'est que l'homme, né pour le travail, doit défendre sans relâche la terre qui le nourrit, contre la nature sauvage, qui fait un continuel effort pour rentrer en possession de l'univers, que la nature intelligente lui a enlevé; comme il doit défendre la raison qui le dirige, contre la nature corrompue, toujours rebelle, toujours en guerre contre la raison. Ainsi les ronces gagnent les champs qui ne sont pas cultivés; ainsi les animaux sauvages se multiplient partout où l'homme n'est plus; ainsi les passions germent dans un cœur où cessent les habitudes vertueuses.

Le prophète présente donc le séjour des animaux dans les lieux d'où l'homme a été banni, et la sécurité dont ils y jouissent comme le trait le plus marqué d'une entière dés-

Digitized by Google

lation : « Ici les animaux, dit-il, se reposeront; ils s'y éta-
» bliront; ils s'y livreront, sans crainte d'être troublés, à tous
» les désordres, comme à tous les besoins de la vie sauvage,
» parce qu'il n'y aura plus personne qui les épouvante. »
Non erit qui exterreat. L'auteur sacré dit un mot à la pensée; et l'imagination en fait le commentaire; et l'on croit entendre, pour me servir de l'expression de J. J. Rousseau dans ses Confessions, *la forte voix* de ce maître absolu qui renvoie à leurs retraites ces esclaves révoltés. Tout est dans ce peu de paroles, pensées, images, sentiment; car il y a du sentiment, parce qu'il y a de l'homme, si je puis m'exprimer ainsi. En effet, les images se tirent de tous les objets de la nature physique, animée ou inanimée, brute ou industrielle; mais le sentiment ne se tire que de l'homme seul, ou des objets auxquels l'écrivain prête pour un moment les pensées et les affections de l'homme. Ainsi Virgile, en parlant du bœuf tombé mort sous l'aiguillon, dit :

« L'autre, tout affligé de la mort de son frère,
» Regagne tristement l'étable solitaire; »

et il peint avec toute la vivacité du sentiment les douleurs paternelles d'un oiseau à qui le laboureur impitoyable a ravi ses petits. Il y a, ce me semble, une observation à faire sur ce sujet, une observation utile, et même nécessaire aujourd'hui : c'est que le poète qui personnifie tous les objets de la nature physique, ne doit, en général, prêter du sentiment, et attribuer les affections humaines qu'aux êtres qui, semblables à quelques égards à l'homme par leur constitution physique, et plus rapprochés de lui par leurs mœurs ou par l'usage auquel il les emploie pour ses plaisirs ou pour ses besoins réciproques, donnent des signes sensibles de leurs affections, ou partagent même les nôtres; et l'on risqueroit de tomber dans le niais et le puéril, si, dans un ouvrage de quelqu'étendue, on vouloit fonder un grand intérêt sur les affections des insectes, ou sur les amours des végétaux.

Digitized by Google

L'absence de l'homme, seul objet sur la terre de toute affection raisonnable, et par conséquent source unique de tout sentiment dans le style, explique le peu d'intérêt qu'inspire en général la poésie purement descriptive, comparée à la poésie épique ou dramatique, et rend raison des discussions qui se sont élevées sur le mérite ou les défauts du genre descriptif.

Les poëmes dont l'homme n'est pas le premier sujet, ainsi que les tableaux où il n'est pas la figure principale, sont comme ces édifices solitaires et muets dont parle Tacite : *Solitudo et tacentes loci;* ou comme ces lieux inhabités du prophète, où l'on ne voit que des pierres et des animaux; et si l'on peut détourner à ce sens la belle expression dont il se sert, on peut dire aussi que, dans ces poëmes ou ces tableaux, *non est qui exterreat,* il n'y est pas un être qui nous épouvante de ses malheurs, nous afflige de ses peines, nous intéresse à ses affections. Je reviens au style.

On ne peut s'empêcher de regarder la religion comme la cause première et cachée des différences qu'on remarque dans le style des divers peuples, et des diverses écoles de littérature, lorsqu'on observe qu'il y a plus de sentimens et d'images, et par conséquent d'éloquence et de poésie partout où un culte plus sensible offre aux affections de l'homme des motifs plus présens, et à ses sens des objets plus extérieurs; et qu'il y a moins de sentimens et d'images, et même moins d'orateurs et de poètes là où le culte, dénué d'objets sensibles, n'occupe que le pur intellect. On diroit qu'en bannissant les images de leurs temples, certaines écoles ont banni les images de leur style. Par cette raison, ce défaut doit être très-marqué dans les écrits des philosophes du dernier siècle, dirigés contre la religion chrétienne; et il est porté au dernier dégré dans ceux des athées, *tous secs et tristes*, dit quelque part M. Bernardin de Saint-Pierre, et aussi dépourvus d'images et de sentimens qu'ils sont faux et absurdes de pensées. Tout est éteint, tout est mort pour ceux qui ont fermé leur

Digitized by Google

cœur à l'unique objet qui soit digne de l'amour des hommes; leur esprit à la grande pensée de l'univers; leurs yeux même aux merveilles qui révèlent la toute-puissance de l'Être qui l'a créé.

Par la raison contraire, on trouve beaucoup de sentimens et d'images dans le style des écrivains espagnols ou italiens. Ils ne péchent à cet égard que par excès : les premiers, par excès de grandeur dans les images, ou par enflure; les autres, par raffinement dans le sentiment, ou par subtilité. Le style germanique réunit tous les défauts : ou la pensée, dépourvue d'images, dégénère en abstraction; ou le sentiment, à force d'être naïf, devient niais et puéril; ou l'image, épuisée jusque dans les derniers détails, est sans effet et sans couleur; et ce peuple n'a aucun principe fixe de goût dans ses productions littéraires, parce qu'il n'a aucun principe fixe de constitution politique ou religieuse.

C'est uniquement à ce style, tissu d'idées et dépourvu de sentimens et d'images dont tous les sujets plus ou moins sont susceptibles; à ce style qu'on remarque dans les ouvrages de Locke, de Clarke et d'autres écrivains anglais, qu'il faut attribuer la réputation que nos philosophes ont faite au peuple anglais d'être exclusivement un peuple penseur : opinion fausse en elle-même, et injurieuse à notre nation; opinion qui a eu des effets funestes sur la constitution politique et religieuse de la France, et qui a produit en littérature tant de mauvaises copies de mauvais modèles.

Après les observations que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, nous citerons avec plus de confiance un passage de M. de Buffon, qui avoit, ce semble, besoin de ce commentaire :

« La quantité des connoissances, la singularité des faits, la » nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garans » de l'immortalité. Si les ouvrages qui les contiennent sont » écrits sans noblesse et sans génie, ils périront; parce que

Digitized by Google

» les connoissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisé-
» ment, se transportent et gagnent même à être mises en
» œuvre par des mains plus habiles. Le style ne peut ni s'en-
» lever, ni se transporter, ni s'altérer : s'il est noble, élevé,
» sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps;
» car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle.
» Or, un beau style n'est tel, en effet, que par le nombre
» infini de vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellec-
» tuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est com-
» posé, sont autant de vérités aussi utiles, et peut-être plus
» précieuses pour l'esprit humain, que celles qui peuvent
» faire le fonds du sujet. »

Ainsi, dans tout écrit où il y a vérité dans les idées, vérité dans les sentimens, vérité dans les images, vérité dans le rapport mutuel des images, des sentimens et des idées, le style présente un nombre infini de vérités ou de beautés intellectuelles; et toutes ces vérités, ou toutes ces beautés, forment le style parfait. Elles sont fondées sur la nature même de l'homme et sur la constitution de société à laquelle il appartient; et elles sont par conséquent utiles et précieuses, puisqu'elles sont l'expression de l'homme et de la société, premiers et plus dignes objets de nos connoissances et de nos affections.

Le style n'est pas seulement l'expression de l'homme en général et de ses diverses facultés, il est quelquefois l'expression de l'écrivain lui-même et de son caractère; je veux dire de la force relative de ses facultés et de l'usage qu'il en fait. Le célèbre *Lavater* ne demandoit que quelques lignes de l'écriture matérielle d'un homme pour connoître son caractère; et quoiqu'en cela, comme dans toutes les autres parties de son système physionomique, il ait donné dans le vague et l'imaginaire, il paroît probable qu'il existe quelques rapports généraux et secrets entre le tour d'esprit et de caractère d'un homme et la manière aisée ou pénible, lente ou rapide,

Digitized by Google

exacte ou négligée dont il trace ses pensées sur le papier; et ce n'est pas sans quelque raison que l'on dit proverbialement d'un homme minutieux, *qu'il met les points sur les i.* Mais, à plus forte raison, doit-il y avoir des rapports certains entre l'esprit, le cœur, l'imagination, la manière de voir, de sentir, de juger, entre le caractère, en un mot, d'un homme, et cette expression de ses pensées, de ses sentimens, de ses images, qui forment son style. Il est vrai que l'on ne peut faire cette observation que sur les originaux qui peuvent servir de modèles : je veux dire sur les écrivains qui ont un style à eux, chose plus rare qu'on ne pense; car la plupart des écrivains copient le style de leurs lectures, comme la plupart des hommes prennent le caractère de tous ceux qui les entourent.

Et pour en citer un exemple : Cicéron a été généralement accusé de vanité, et même de foiblesse, dans les derniers temps de la république, lorsque, livré à lui-même entre les féroces Triumvirs, et dans des circonstances trop fortes pour son caractère, il n'étoit plus soutenu, comme à l'époque de son célèbre consulat, par l'approbation du sénat, la faveur du peuple, et la force même de l'autorité publique dont il étoit dépositaire. Il y a aussi, si j'ose le dire, de la vanité dans son style, dans ses périodes nombreuses et sonores, dans ses chutes harmonieuses et apprêtées : cette majestueuse abondance est rarement l'expression d'une ame forte, plus brieve dans ses discours, et moins occupée des mots que du sens. Aussi, même de son temps, on desiroit à l'éloquence de Cicéron plus de nerf et de vigueur, et quelques détracteurs l'appeloient, *fractum et elumbem oratorem.*

Il semble que M. de Buffon ait porté dans son style la dignité soutenue et un peu composée qu'il a mise dans sa conduite publique. Bossuet appelle le génie *une illumination soudaine.* Buffon a dit que *le génie étoit le travail :* mot vrai pour M. de Buffon, parce qu'il est un mot de caractère,

Digitized by Google

et qu'il peint à la fois l'homme et l'écrivain qui, toute sa vie, a travaillé avec une attention suivie et laborieuse son style et sa considération, pour ne pas paroître au-dessous de la place qu'il occupoit dans le monde et dans la littérature.

Si l'on vouloit porter plus loin ces observations, on remarqueroit que Corneille et La Fontaine se sont peints dans leurs écrits; l'un avec l'élévation de son ame, l'autre avec sa naïveté et sa bonhomie. On retrouveroit dans le style éblouissant et insidieux de J. J. Rousseau, quelque chose de l'orgueil de son caractère et du ton sophistique de son esprit. Voltaire n'eut jamais de caractère : aussi sa prose, singulièrement remarquable par la facilité, la correction, l'élégance, ne se distingue ni par la force, ni par la noblesse, ni par l'élévation; et le trait le plus marqué de son style, est l'art des contrastes et des oppositions d'idées, qui exprime assez bien les inégalités d'humeur et les variations d'opinion de cet homme célèbre.

Si l'on comparoit entr'eux, et tous à la fois, les grands écrivains du siècle de Louis XIV et ceux de l'âge suivant, sous le rapport du style seulement, on pourroit soutenir qu'il y a dans le style des premiers plus de gravité, de noblesse, de décence, d'élévation, de modestie, de simplicité, d'abondance, quelque chose de plus franc, si j'ose le dire, et de plus mâle; et dans le style des autres, plus de légéreté, de finesse, de malice, de passion; plus de cet éclat qui éblouit, de cette violence qui entraîne, de cet art qui déguise l'intention de l'écrivain, et surprend la bonne foi du lecteur. L'épicuréisme qui avoit commencé avec le dernier siècle, avoit éteint le caractère des hommes; et le scepticisme avoit affoibli leur style. Au temps de Louis XIV, on croyoit des vérités; dans le siècle suivant, on les cherchoit; et le caractère dans le style suppose une conviction pleine et entière, comme le caractère dans l'homme suppose une ferme volonté.

Je n'ai fait qu'effleurer des observations qui feroient la ma-

Digitized by Google

tière d'un ouvrage intéressant. Mais on doit toujours craindre d'en dire trop pour les hommes instruits, et l'on n'en diroit jamais assez pour ceux qui ne veulent pas l'être.

Nous traiterons dans un autre article *de la Littérature considérée comme l'expression de la Société.*

DE BONALD.

Œuvres complètes de Vauvenargues, nouvelle édition, augmentée de plusieurs Ouvrages inédits, et de Notes critiques et grammaticales, précédées d'une Notice sur la vie et les écrits de Vauvenargues; par M. Suard, secrétaire perpétuel de la classe de langue et de littérature françaises de l'Institut, membre de la Légion-d'Honneur. Deux volumes in-8°. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste. Pap. vélin, 20 fr., et 23 fr. par la poste. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 17; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

LA critique qui, depuis quelques années, s'est élevée avec succès contre les faux systèmes en politique, en morale et en littérature, a forcé les philosophes modernes, du moins ceux qui ont quelque estime pour eux-mêmes, à ne plus combattre d'une manière directe les principes qui assurent le repos des sociétés, et ceux qui doivent régler le goût. Malgré leur opinion que l'expérience n'a pu redresser, ils n'affectent plus la même haine contre les institutions religieuses et politiques; ils ne font plus de satires contre les grands écrivains du siècle de Louis XIV. Ces philosophes sont donc en apparence d'accord avec nous sur quelques vérités; mais ils en tirent des conséquences absolument opposées à celles que ces vérités indiquent. Vainement ils emploient toute leur adresse : ils ne peuvent dissimuler la fausse position dans laquelle ils se sont mis. Ils raisonnent mal; et l'on est étonné de leurs singulières contradictions.

M. Suard vient d'en donner un exemple frappant : l'examen de sa notice sur Vauvenargues va le prouver.

Il avoue d'abord, sans aucune restriction, la prééminence du siècle de Louis XIV. « Le beau siècle qui venoit de finir,

Digitized by Google

» dit-il, avoit produit dans presque tous les genres de littéra-
» ture des modèles qui n'ont point été égalés. » Il ajoute ensuite : « La destinée des hommes de génie qui ouvrent une
» carrière est d'y entrer *sans guide*, et de laisser loin derrière
» eux ceux qui tentent de suivre leurs traces ; et telle fut la
» gloire de Corneille, de Molière, de Racine, de La Fon-
» taine, de Bossuet. »

Cette seconde assertion n'est vraie que dans le sens qui assure à ces grands écrivains la supériorité sur leurs successeurs ; mais il est faux que les auteurs de chefs-d'œuvre entrent dans la carrière sans guide. Homère lui-même avoit été précédé par des poètes célèbres : les écrivains du siècle de Louis XIV, n'excellèrent chacun dans leur genre, que parce qu'ils revinrent au goût de la saine antiquité dont ils firent tous une étude approfondie. Le génie sans guide ne peut produire que des écrivains tels que Shakespeare.

« Mais, ajoute M. Suard, le siècle qui a produit Fonte-
» nelle, Voltaire, Montesquieu, Buffon, Rousseau ; le siècle
» qui a perfectionné et assuré la marche de la langue française,
» qui a répandu la lumière sur tous les objets des connois-
» sances humaines, n'a rien à envier aux plus belles époques
» de la littérature. »

Puisque M. Suard a avoué que les écrivains du dix-huitième siècle qu'il cite n'ont pu égaler ceux du siècle précédent, comment peut-il prétendre que le dix-huitième siècle n'a rien à envier aux plus belles époques de la littérature ? Seroit-ce parce que ce siècle a répandu la lumière sur quelques sciences ? Mais, parmi les savans, Buffon est celui qui, par son éloquence, a fait le plus d'honneur à la littérature française ; cependant ses contemporains ont relevé dans ses systèmes des erreurs graves. Selon eux, Buffon n'a point éclairé la science ; il ne mériteroit donc nos suffrages que comme écrivain ; et sous ce rapport, on ne peut dire, du moins d'après M. Suard, qu'il est comparable aux écrivains du grand siècle. Seroit-ce parce que le dix-huitième siècle a perfectionné et assuré la marche de la langue française ? Mais la langue n'étoit-elle pas perfectionnée, sa marche n'étoit-elle pas assurée, en vers par Racine et Boileau, en prose par Pascal, Fénélon, etc ? Que veut donc dire M. Suard ? Prétend-il parler des changemens qu'on a introduits dans la langue pendant le dix-huitième siècle ? Alors on a dénaturé la langue plus qu'on ne l'a perfectionnée.

« Ce siècle même, continue M. Suard, seroit digne de s'as-
» socier à la célébrité de celui qui l'a précédé, par le seul
» avantage d'avoir su mieux sentir et mieux apprécier toute

Digitized by Google

» *la supériorité* des grands écrivains auxquels il *n'a pu don-*
» *ner de rivaux*. Racine, Molière, La Fontaine, souvent
» méconnus par leurs contemporains, ont trouvé dans la géné-
» ration suivante des appréciateurs *plus sensibles* et *plus*
» *justes*. »

Ainsi, selon M. Suard, un siècle de critique peut être associé à un siècle de génie : l'époque de Quintilien est aussi brillante que celle d'Auguste : voilà un singulier paradoxe. Mais, sous ce rapport, le dix-huitième siècle mérite-t-il l'éloge de M. Suard ? Nous savons, comme lui, que dans ce siècle égoïste, il y a eu beaucoup de charlatans de *sensibilité* ; mais nous ne croyons pas qu'il y ait eu beaucoup de *justice* dans leurs jugemens littéraires. A quelques exceptions près, qui furent très-rares, où trouver dans le parti philosophique, alors dominant, les dignes appréciateurs du siècle de Louis XIV ? N'est-ce pas Fontenelle qui faisoit des épigrammes contre Athalie ? Marmontel ne critiquoit-il pas Boileau ? Voltaire ne dénigroit-il point Pascal ? Ne répétoit-on pas sans cesse que ce siècle n'avoit pas été celui du génie, que le dix-huitième siècle avoit tout perfectionné ? Saint-Lambert ne mettoit-il pas Voltaire bien au-dessus de Corneille et de Racine ? « J'avoue, écrivoit-il que je préfère à
» leurs tragédies celle de M. de Voltaire. On va frémir à Ma-
» homet, à Sémiramis; on va fondre en larmes à Tancrède,
» à Zaïre ; et on revient dire par habitude que rien ne peut
» égaler Corneille et Racine. » (1)

Les littérateurs du dernier siècle ont en général trop fui le travail. Ils pensoient que le *génie* suppléoit à tout, et que l'instruction étoit du moins inutile si elle n'étoit pas nuisible. M. Suard soutient ce système à l'occasion de Vauvenargues, dont l'éducation avoit été négligée. Il ne raisonne pas mieux que dans le parallèle des deux siècles.

Selon sa coutume d'établir d'abord un principe juste, M. Suard convient que l'étude des grands modèles de l'antiquité « est d'une ressource infinie pour les hommes qui culti-
» vent la littérature ; qu'elle sert à étendre l'esprit, à diriger
» le goût, à féconder le talent. » Mais il observe que cette étude n'est pas aussi nécessaire au philosophe et au moraliste : comme si la science approfondie de l'histoire et des différens systèmes ne leur étoit pas indispensable pour saisir la vérité et pour parler en connoissance de cause !

---

(1) Note de Saint-Lambert sur le vers du poëme des Saisons, où il désigne ainsi Voltaire :

Vainqueur des deux rivaux qui régnoient sur la scène.

Digitized by Google

M. Suard ne manque pas de se contredire quelques lignes plus bas : selon lui, l'étude des grands modèles n'est plus nécessaire même aux littérateurs.

« Aristote et Platon, dit-il, n'avoient pas eu plus de modèles » qu'Homère. Virgile auroit été peut-être plus grand poète » s'il n'avoit pas eu sans cesse Homère devant les yeux ; car il » n'est *véritablement grand* que par le charme du style, où il » ne *ressemble point à Homère.* »

On est étonné qu'un homme aussi instruit que M. Suard laisse échapper tant d'erreurs en si peu de mots. 1°. Platon et Aristote avoient eu des modèles : tous deux ne firent que réduire en corps de doctrine les systèmes de l'école de Socrate d'où ils sortoient ; l'un en leur prêtant tous les charmes de son imagination brillante, l'autre en les soumettant à toutes les règles qu'il puisoit dans son esprit profondément judicieux. 2°. Il est douteux que Virgile eût été plus grand poète s'il n'avoit pas étudié Homère : c'est dans l'Iliade et dans l'Odyssée que l'auteur de l'Enéide puisa son sujet ; leur lecture enflamma son imagination, et lui fournit ses plus belles couleurs. 3°. Il est faux que Virgile ne soit véritablement grand que par le style : le second livre, le quatrième et le sixième lui appartiennent entièrement ; et ce sont des chefs-d'œuvre de conception épique. 4°. Il est également faux que Virgile ne ressemble point à Homère par le style : les hommes les moins exercés savent qu'une multitude d'images de l'Enéide, et principalement les comparaisons sont empruntées d'Homère.

M. Suard ne néglige rien pour que l'on accorde de la confiance à la morale de Vauvenargues.

« Il ne suffit pas, dit-il, au précepteur de morale de faire » usage de sa raison et de ses lumières ; il faut que nous croyons » que *sa conscience* a approuvé les règles qu'il dicte à *la* » *nôtre.* »

Voilà un très-bon principe ; et M. Suard ne manque pas de l'appliquer à Vauvenargues. Mais il devoit s'en tenir là, et ne pas avoir la mal-adresse, quelques pages plus loin, d'enlever au philosophe toute la confiance que l'on pouvoit lui accorder. On sait que Vauvenargues a fait des prières chrétiennes, entr'autres une invocation à la Trinité. M. Suard ne voulant pas qu'on croie à la sincérité religieuse du philosophe, raconte ce qui suit :

« On avoit pressé Vauvenargues de recevoir son curé, qui » s'étoit présenté plusieurs fois pour le voir. Le malade s'y » refusoit. On parvint cependant à introduire dans sa chambre » un théologien pieux et éclairé, que le curé avoit choisi » comme en état de faire impression sur l'esprit d'un philo-

Digitized by Google

» sophe égaré, mais de bonne foi. Après une courte confé-
» rence entre le prêtre et le mourant, M. d'Argental entra
» dans la chambre, et dit à son ami : Eh bien! vous avez vu le
» bon ecclésiastique qu'on vous a envoyé ? — Oui, dit Vau-
» venargues :

Cet esclave est venu;
Il a montré son ordre, et n'a rien obtenu.

En se servant du principe de M. Suard, quel fonds peut-on faire sur un moraliste dont la conduite diffère autant de la doctrine ? Dira-t-on que sa *conscience* approuve les règles qu'il dicte à la *nôtre* ? Mais, répond M. Suard, les amis de Vauvenargues regardoient ses prières comme des *jeux d'esprit*. Mais si les amis de Vauvenargues regardent ses prières comme des jeux d'esprit, le public pourroit bien regarder également ses jugemens et ses maximes comme des jeux d'esprit; car, du moment où les amis d'un auteur conviennent qu'il a écrit sur un sujet grave contre sa pensée, c'est une terrible présomption contre le reste de ses ouvrages.

Quelques personnes dignes de confiance, et entr'autres M. de La Harpe, ont pensé que les circonstances de la mort de Vauvenargues étoient un conte fabriqué par les philosophes. On sait qu'ils se permettoient souvent de ces *jeux d'esprit*. Du reste, on ne peut pas même dire ici *se non e vero e ben trovato*; car ce conte est assez mal inventé : sans parler du ridicule de faire jouer la tragédie à un mourant, il faut convenir que l'application des vers n'est pas heureuse.

La fausse position où se trouve M. Suard, en adoptant quoique à regret quelques bons principes, rend quelquefois ses phrases peu intelligibles. Nous en citerons un exemple :

« Vauvenargues, dit-il, devoit être bien éloigné de goûter
» un certain scepticisme d'opinion qui commençoit à se répan-
» dre de son temps, que des imaginations exaltées prenoient
» pour de l'indépendance, et qui ne prouvoit dans ceux qui
» le professoient que l'ignorance des véritables routes qui
» conduisent à la vérité. »

M. Suard n'explique pas ce qu'il entend par les *véritables routes qui conduisent à la vérité*, ce qu'il auroit beaucoup de peine à définir, si on le pressoit un peu sur cet objet; mais il n'en est pas moins vrai qu'il fait, sans y penser, la critique la plus sanglante des écrivains du dix-huitième siècle, dont il s'est déclaré tant de fois le partisan. Fontenelle, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, etc., n'avoient-ils pas ce *certain scepticisme d'opinion* ? Selon M. Suard, tous ces grands hommes n'étoient donc que des *ignorans*.

On voit, comme nous l'avons observé en commençant,

Digitized by Google

que les philosophes, forcés à revenir à quelques bons principes, et voulant cependant soutenir toujours leurs anciens systèmes, se contredisent sans cesse, blessent toutes les lois du raisonnement, et ne peuvent échapper au résultat de la fausse position dans laquelle ils se sont mis. Les petites ruses qu'ils employoient autrefois ne peuvent plus leur réussir : on sait à présent, et c'est le fruit d'une expérience trop chèrement achetée, on sait à quoi s'en tenir sur leurs reticences étudiées, sur leurs phrases à double sens, et sur leurs anecdotes controuvées. Tous ces moyens académiques dont on se servoit ne sont plus de mode. Il faut maintenant une manière plus franche ; et le danger des fausses maximes s'est fait si cruellement sentir, qu'on ne regarde plus que comme des déclamations sans conséquence les rêveries de quelques sophistes. Les philosophes commencent à connoître ce changement dans l'opinion publique dont ils furent trop long-temps les guides : c'est pour cela que quand ils veulent faire passer quelques paradoxes, ils se mettent adroitement à l'abri d'une vérité reconnue. Mais on peut leur appliquer cette maxime de Vauvenargues, l'une des plus justes que l'on trouve dans son livre : *Il n'y a peut-être point de vérité qui ne soit à quelque esprit faux matière d'erreur.*

M. Suard est peut-être celui de tous les anciens académiciens qui a employé le plus fréquemment dans son style, cette manière entortillée et souvent insignifiante à laquelle on donnoit les noms de finesse et d'élégance, et que d'Alembert caractérisoit beaucoup mieux en l'appelant l'*art de parler sans rien dire.* Nous n'en citerons qu'un exemple, que nous n'aurions pas relevé si ce style à prétention n'étoit encore aujourd'hui fort à la mode : « Vauvenargues, dit M. Suard, entra » en correspondance avec Voltaire qui étoit alors dans tout » l'éclat de sa renommée, disputant la gloire à la jalousie » et à la malignité, éclipsant ses rivaux par la supériorité et » la variété de ses talens, et *conquérant* l'empire littéraire à » force de *victoires.* » On doit savoir gré à M. Suard de nous apprendre que c'étoit par des *victoires* que Voltaire étoit *conquérant ;* on auroit pu croire que c'étoit par des intrigues, des cabales, etc. Mais il ne paroît pas que M. Suard y ait entendu finesse : en voulant donner du tour à sa phrase, il est tombé dans un pléonasme dont Voltaire sûrement auroit beaucoup ri si Thomas se le fût permis.

La nécessité où nous nous sommes trouvés de parler avec quelque étendue de la notice sur Vauvenargues par M. Suard, nous empêche d'examiner aujourd'hui le livre dont il est l'éditeur. Nous ne nous permettrons que quelques réflexions

Digitized by Google

rapides sur les jugemens que Vauvenargues a portés en littérature : jugemens qui ont été beaucoup trop admirés dans le siècle dernier, parce qu'ils étoient conformes à quelques préjugés en crédit.

On se demande comment un homme aussi peu instruit que Vauvenargues, qui, selon M. Suard, étoit même incapable de lire Virgile ; on se demande comment cet homme a pu se hasarder à juger presque tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV. Qu'on accorde à M. Suard que, pour être moraliste, on peut se passer d'instruction, on ne pourra lui accorder que, pour faire une juste appréciation des chefs-d'œuvre de notre littérature, il ne faille pas avoir des connoissances approfondies dans la littérature ancienne. Ces connoissances sont nécessaires, tant pour juger quel parti nos poètes et nos orateurs ont tiré des ouvrages classiques de l'antiquité, que pour se former des règles certaines de goût, qui ne peuvent être puisées que dans la littérature grecque et latine. Un homme dépourvu de ces connoissances, quelque juste que soit son esprit, n'a point de base solide, et ne prononce que d'après des principes qui tiennent, soit à ses préjugés, soit à ses liaisons, soit aux caprices de la mode.

Au moment où Vauvenargues écrivit ses observations sur les écrivains du siècle de Louis XIV, la mode étoit de déprimer Corneille ; et le philosophe se livra avec tant d'ardeur à ce système, que Voltaire lui-même crut devoir l'arrêter : c'est ce qu'on remarque dans une correspondance qui ne fait pas beaucoup d'honneur au goût de Vauvenargues. On voit qu'il étoit incapable de sentir les sublimes beautés du créateur de la scène française. Ses observations sur Fénélon ne sont pas meilleures : il le considère comme l'*ennemi des tyrans*, l'ami *de la liberté*, de *l'égalité*, etc. Il y a peu de différence entre le jugement qu'il porte de ce grand homme, et le galimatias qu'un poète révolutionnaire a mis dans la bouche de Fénélon, lorsqu'il lui a fait dire, dans une tragédie où le caractère de ce prélat est indignement dénaturé :

> Nous avons oublié la nature et ses loix :
> Les cris des préjugés ont fait taire sa voix.
> Cherchant la vérité sous le voile des fables,
> Conduits à la vertu par des routes aimables,
> Puissent nos successeurs un jour plus éclairés,
> Dissiper les erreurs qui nous ont égarés !

C'est comme si Fénélon disoit : puissent nos successeurs faire une révolution ! Et c'est à Fénélon qu'on a prêté ce langage ! Et c'est au moment où le sang couloit de toutes parts pour *dissiper les erreurs*, qu'on le lui a fait tenir sur le théâtre !

Digitized by Google

Il n'y a point de termes pour exprimer ce délire. C'étoit bien *sous le voile des fables* que la Convention nous conduisoit à la *vertu;* mais l'interprète de Fénélon, qui en étoit membre, auroit peine à nous persuader que c'étoit par des *routes aimables.*

Pour revenir à Vauvenargues, il n'y a que très-peu de fonds à faire sur ses jugemens en matière de littérature : il a, comme Voltaire, dont il n'étoit que l'écho, absolument méconnu le génie de J. B. Rousseau; avec cette différence toutefois, que la haine et l'esprit de parti empêchoient seuls Voltaire de rendre justice à notre grand lyrique, et que Vauvenargues étoit de la meilleure foi du monde. Dans un numéro prochain, nous considérerons ce philosophe comme moraliste. P.

Œuvres de madame de La Fer.....; deux volumes *in*-12. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste. A Paris, chez *Colnet, Debray*, et *le Normant.*

Il n'y a point d'auteur qui, mieux que La Fontaine, ait su dérober les secrets de son style aux pénibles efforts de ses successeurs. Molière, à qui la postérité a donné aussi le surnom d'inimitable, a été suivi par des poètes, qui, quoique restés bien au-dessous de lui, ne se sont cependant pas consumés en efforts stériles; et quand même nous n'aurions pas l'auteur du *Misantrope* et du *Tartufe*, notre théâtre comique seroit encore incomparablement supérieur à celui de toute autre nation moderne. Dans le grand nombre de fables publiées depuis La Fontaine, à peine en a-t-on distingué quelques-unes d'ingénieuses et d'agréablement contées, et il n'y en a pas un recueil qui ait donné à son auteur un rang dans la littérature.

Si l'on cherche la cause du peu de succès qu'ont obtenu tant d'écrivains, dont plusieurs avoient sans doute de l'esprit et du talent, on la trouvera moins dans la difficulté du genre, que dans le caractère même du modèle qu'ils avoient devant les yeux. Tous l'ont proclamé inimitable, et tous se sont travaillés à l'imiter. Ils n'ont pas fait attention que des graces si naturelles devoient échapper à tous les efforts de l'art, et que rien ne paroîtroit moins naïf, qu'une naïveté étudiée. Par exemple, un des principaux charmes du style de La Fontaine consiste dans des rapprochemens piquans entre les acteurs qu'il met en scène, et les noms les plus célèbres de la fable ou de l'histoire. Chacun sent que ces rapprochemens se trouvent naturellement sous sa plume. Ils sont le fruit de l'illusion

Digitized by Google

à laquelle il se livre, et de l'importance comique qu'il attache à ses personnages. Ces allusions n'ont pas la même source chez ses imitateurs. Ils ont remarqué qu'elles plaisoient dans La Fontaine, et ils s'étudient à les multiplier, se flattant par-là de plaire comme lui. Nous sourions quand il appelle la poule *une Helène au beau plumage*, et Rominagrobis, *un saint-homme de chat*; mais quand le bel-esprit pense l'imiter en nommant une haie, *le suisse d'un jardin*, et le cadran, *un greffier solaire*, nous jetons le livre aussitôt.

Sans doute la naïveté communique un charme singulier au style de l'Apologue : elle seule sait donner au récit un air de vérité, et nous fait oublier un moment que nous lisons des fables; mais il y a d'autres qualités qui peuvent du moins dédommager de celle-là. Phèdre ne se distingue que par la précision, la simplicité, l'élégance de sa poésie. L'esprit, la finesse, la grace, la justesse et l'intérêt de l'allégorie, voilà encore d'autres ressources pour produire des chefs-d'œuvre. Voltaire permet qu'on fasse des comédies attendrissantes, *quand par malheur on n'est pas né plaisant*. Je dirai de même, qu'il ne faut pas imiter La Fontaine, quand par malheur on n'est pas naïf comme lui. Si, après ses fables, on en peut lire encore quelques-unes, ce sont celles dont le style n'est pas servilement calqué sur le sien.

On trouvera ce mérite aux agréables fables que Mad. de la Fer.... publie aujourd'hui, et dont plusieurs avoient déja paru dans différens recueils périodiques, où elles avoient été remarquées par ceux qui sentent le prix d'un talent naturel et vrai. En effet, l'auteur a une manière de conter qui lui est propre; et si l'on rencontre quelquefois dans ses vers des images et des tours qui rappellent La Fontaine, on sent qu'il les a trouvés naturellement, et qu'il est naïf, parce que son génie le veut ainsi, et non parce que La Fontaine l'a été. Voici une fable qui prouvera, je pense, qu'il n'y a rien d'exagéré dans cet éloge, qu'il est bien rare de mériter :

Le Serpent et les Fourmis.

Préservons-nous de l'esprit de vengeance;
Dans tous les temps il causa de grands maux.
Au Serpent de ma fable il ôta la prudence,
A l'homme trop souvent il coûte le repos.

Tout auprès d'une fourmilière
Un Serpent s'étoit endormi;
Petit insecte à la tête légère,
Une jeune et leste Fourmi,
Sur lui trottant, courant, sans craindre sa colère,

Le

Le chatouille, le pique et le réveille enfin.
L'animal furieux se relève soudain,
Et jure par le Styx de punir cette offense.
Il ne sait plus ramper: pressé par la vengeance,
Il siffle, il s'étend, et s'élance
Sur les Fourmis qu'il méprisoit pourtant.
On ne pouvoit prévoir un pareil accident:
Elles se demandoient la raison de sa rage.
D'abord la peur vint les saisir,
Et leur causa quelque dommage;
Mais les sages criant: il faut vaincre ou périr,
On eut bientôt repris courage.
La république entière entoure le Serpent;
Sur son corps à l'assaut on monte bravement:
Le voilà donc couvert de la queue à la tête,
Et ce nouvel Atlas, sous le monde fourmi,
Ne se défend plus qu'à demi.
Chaque amazone alors se fait honneur et fête
D'emporter le plus grand morceau,
Ou de sa chair ou de sa peau;
De celle-ci, dit-on, l'on fit même un drapeau,
Pour conserver dans leur histoire
Le souvenir de tant de gloire,
Sur-tout pour effrayer tout ennemi nouveau.
Cette bataille, en un mot, fut gagnée,
Et le fut si bel et si bien,
Qu'avant la fin de la journée
Du méchant il ne resta rien.

Cette fable me paroît aussi bien écrite que bien inventée. Le style offre des images et de la poésie, sans jamais sortir du ton qui convient au genre. Le récit a de plus toute la vraisemblance que l'on peut desirer dans l'Apologue. Chaque combattant y paroît avec les armes que lui a données la nature, et y déploie le caractère qu'il a en effet, ou du moins, que l'opinion vulgaire lui suppose. C'est une règle à laquelle les fabulistes ne font pas toujours assez attention: trop souvent ils font agir et parler leurs personnages d'une manière peu conforme aux habitudes et aux mœurs que nous leur connoissons.

Toutes les fables de Mad. de la Fer.... ne sont pas sans doute aussi bonnes que celle que nous venons de transcrire; mais toutes sont écrites avec cette heureuse facilité qui ne permet à la recherche et à l'affectation de se montrer nulle part. C'est dire assez que l'auteur doit être distingué de cette foule d'insipides conteurs qui ont presque fait croire que La Fontaine a tout moissonné dans le champ de l'Apologue, et qu'il n'est plus permis d'essayer seulement d'y glaner après lui.

Les fables de Mad. de la Fer.. suffiroient pour détruire cette injuste prévention. Toutefois, quel qu'en soit le mérite, je leur préfère ses poésies fugitives, qu'on lit dans le

Digitized by Google

deuxième volume de ses Œuvres; elles se recommandent aussi par un talent toujours naturel et facile, quelquefois par un aimable enjouement, plus souvent par cette douce mélancolie qui inspire si peu de poètes, quoique presque tous les rimeurs modernes célèbrent à l'envi ses charmes. Plusieurs de ces pièces peuvent passer pour de jolies idylles. Telle est celle adressée à *Perrette*, que l'on peut placer à côté, ou du moins bien près des plus jolis vers de Mad. Deshoulières. Je la rapporterai en entier, et cet article n'en paroîtra que plus court:

La voyez-vous cette jeune Perrette,
Aux pieds légers, quoique peu délicats,
En bavolet, en cheveux plats,
En jupe simple, mais proprette!
Eh bien! de la pauvre fillette
Je voudrois pour toujours assurer le bonheur.
Ah! qui m'a fait sentir le plaisir d'être aimé,
A des droits sacrés sur mon cœur.
Par sa naïveté Perrette m'a charmé.
En me versant du lait, salutaire liqueur,
Mon seul nectar, le soutien de ma vie,
Elle me dit, avec l'air de candeur,
Qu'elle m'aimoit à la folie;
Et puis, elle ajouta d'un accent enchanteur:
« Si j'ai dit je vous aime, excusez, je vous prie.
» Contre moi si ce mot excitoit votre humeur! »
Dans ce moment, quoique bien attendrie,
Je ris de sa naïve peur;
Mais bientôt pour toujours Perrette en fut guérie.
O doux pouvoir du sentiment!
Depuis cet aveu si touchant
Tout ce qu'elle fait sait me plaire;
Elle a de l'esprit, des appas.
Mon potage est meilleur, et mon lait est plus gras,
Présenté par la main de cette ménagère.
Perrette, dans tes goûts ne sois jamais légère;
Si tes soins assidus ne se démentent pas,
Je te promets cette belle génisse
Aussi blanche que mes agneaux,
Et qu'on auroit jadis offerte en sacrifice
Aux Dieux protecteurs des hameaux;
Je te promets encore une brebis choisie,
Et je pourrai même à ce don
Ajouter ma chèvre chérie,
La plus féconde du canton.
Dans peu, ma gentille bergère,
Ton petit troupeau grossira,
Et pour d'autres que moi ton cœur s'attendrira.
Berger fidèle alors sera très-nécessaire:
Tendre Perrette, tu l'auras,
Oui, de ma main tu recevras
Pour berger, pour époux, l'amant le plus sincère.
Qui connoît l'amitié, sentira bien l'amour.
Aime donc ta maîtresse en attendant ce jour,

Digitized by Google

Et ne craîns jamais sa colère.
Si quelquefois tu pouvois me déplaire,
De la froideur si je prenois le ton,
Reviens, reviens, au moment même,
Me dire encore : « Je vous aime ! »
Et ta faute, ma chère, obtiendra son pardon.

C'est particulièrement dans la chanson et dans la romance que réussit Mad. de la Fer..... Elle passe sans peine de la gaieté fine et piquante, qui convient à l'une, au ton naïf et touchant qui fait le charme de l'autre. Tout le monde a retenu les couplets qui commencent par ces mots : *Ces jours passés mes moutons s'égarèrent*, etc., et ceux intitulés *le Portrait des Maris*, deux petits chefs-d'œuvre que M. de La Harpe, attentif à distinguer tout ce qui méritoit de l'être, a cités comme deux des meilleures pièces que nous ayons dans un genre où nous sommes si riches. Ce genre a peu d'importance sans doute ; mais il en acquiert quand on y excelle ; car la perfection est presque également rare dans tous les genres. Du moins vaut-il incomparablement mieux avoir fait une excellente chanson qu'un médiocre poëme. L'un exige beaucoup de travail, et n'attire à l'auteur que quelques critiques suivies bientôt d'un profond oubli, qui enveloppe à la fois les épigrammes et l'ouvrage et le poète ; l'autre ne coûte presque rien, n'éveille pas la censure, et peut suffire pour sauver de l'oubli son auteur : ce sont quelques chansons qui ont transmis le nom d'Anacréon jusqu'à nous.

Mad. de la Fer.... a adressé plusieurs pièces de vers à sa fille, et celle-ci à son tour a fait un heureux emploi du talent qu'elle a pour la musique en le consacrant aux romances de sa mère. Les différens airs qu'elle a composés pour ces romances, sont gravés à la fin du recueil, et en augmentent l'intérêt. Ces airs plairoient sans doute quand même ils n'auroient pas été inspirés par la piété filiale : cette circonstance ne fait que leur prêter un charme de plus. Le lecteur applaudit à cet heureux échange entre la mère et la fille, et il porte envie à ceux qui ont le bonheur d'approcher une famille où les talens semblent héréditaires, comme les vertus et les qualités aimables qu'ils embellissent encore.

C.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Cette semaine n'a produit aucune nouveauté dramatique. Le troisième concert de madame Catalani sera donné, le 3 septembre, dans la salle du Théâtre Olympique. — Les ballets et les décorations de *Castor et Pollux* continuent d'attirer la foule à l'Opéra. Mlle Pelet poursuit ses débuts avec succès à l'Opéra-Comique. — MM. Leclerc et Saint-Eugène achèvent les leurs, sans bruit, sur le Théâtre-Français. — Le Théâtre de l'Impératrice annonce, pour la semaine prochaine, la première représentation d'une comédie nouvelle, en trois actes et en vers, intitulée *M. de Garoufignac*.

— L'éloge de M. l'abbé Barthelemi, par M. de Boufflers, prononcé dans la dernière séance publique de l'Institut, a été publié cette semaine. Nous en rendrons compte dans le numéro prochain.

Au rédacteur du Mercure de France.

Les sciences viennent de faire une quatrième perte qui sera difficile à réparer; M. Coulomb, ancien officier au corps royal du génie, un des premiers géomètres de l'Institut, un des plus grands physiciens de l'Europe, est mort samedi. Ses travaux sur l'électricité, sur l'aimant, sont les plus belles choses qu'on ait faites dans ce genre, et suffisent pour lui assurer une place distinguée dans l'histoire des sciences, et des grands hommes qui en ont accéléré les progrès.

De Lalande.

N. B. L'éloge de M. Coulomb a été prononcé sur sa tombe, par M. de Lalande, doyen des astronomes de France. M. de Lalande a loué son ami par les faits; c'est la meilleure manière de louer, parce que c'est la moins suspecte. Il a dit entr'autres choses, que M. Coulomb, en 1777, partagea le prix de l'académie des sciences sur les aiguilles aimantées; en 1781, il remporta le prix sur la *théorie des machines simples*; la même année, il entra dans cette compagnie savante. En 1788, il prouva que le fluide électrique se partage par son action répulsive, et ne pénètre pas dans l'intérieur des corps. En 1804, il lut à l'Institut un mémoire curieux sur l'effet de la

Digitized by Google

chaleur, qui, à 70 degrés, détruit le magnétisme. Dans tous les temps de sa vie, M. Coulomb fut constamment modeste, simple et bon. Il n'éprouva jamais le tourment de l'envie; jamais il ne se trouva sur le chemin de personne. Un Anglais s'étoit emparé de son idée sur la suspension des aiguilles, il ne daigna pas s'en plaindre. Ce fut M. de Lalande qui réclama ses droits.

— La Société d'émulation de Rouen propose pour sujet du prix à décerner dans sa séance publique du 9 juin 1807, l'éloge de *Duquesne*, né à Dieppe en 1610, commandant les armées navales de France sous Louis XIV. Le sujet pourra être écrit en vers ou en prose, au choix des auteurs. La Société desire qu'ils rappellent dans leur ouvrage le souvenir du maréchal de Tourville, également originaire de Normandie, et qu'ils établissent un parallèle entre ces deux grands marins. Le prix sera une médaille de la valeur de 300 fr.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la même ville, dans sa séance du 20 août 1806, a remis au concours l'éloge de M. Thiroux de Crosne, ancien intendant de la généralité de Rouen, et celui de J. B. Deschamps, créateur de l'école gratuite de dessein dans la ville de Rouen. Le 18 juillet 1807, est le terme de rigueur.

L'Académie a pareillement remis au concours la question qu'elle avoit déjà proposée les années précédentes, et sur laquelle il ne lui est parvenu aucun mémoire qui ait été jugé digne du prix.

En voici le programme :

« Donner les plans et la description d'une sécherie à l'usage » des teinturiers sur coton filé, et la plus propre à économi- » ser le charbon de terre, seul combustible qu'il soit permis » d'employer dans le projet. »

L'auteur du mémoire aura soin d'entrer dans tous les détails qu'exigent la construction des fourneaux et des cheminées, la position et la forme des grilles des fourneaux, le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique, et les moyens d'évacuer la buée.

L'Académie desire en outre que l'on détermine la longueur la plus convenable et la position la plus favorable des perches pour la commodité du service, l'économie du temps et de la main-d'œuvre; enfin l'auteur du mémoire devra indiquer le moyen de tenir le local toujours propre; et sur-tout d'éviter les accidens du feu.

Le prix double sera une somme de 600 fr.

Digitized by Google

Les mémoires seront adressés, francs de port, et avant le 1er juillet 1807, terme de rigueur, à M. Vitalis, professeur de chimie à Rouen, et secrétaire de l'Académie pour la classe des sciences. Les mémoires porteront une devise qui sera répétée dans un billet cacheté où l'auteur fera connoître son nom et sa demeure.

— Le château de Compiègne, après avoir été quelque temps sans destination, avoit été consacré en grande partie à l'établissement d'une école nationale. Ce château, bâti par Louis XI et François Ier, et décoré par Louis XIV et Louis XV, est situé sur l'Oise, dans un pays fort agréable, orné de côteaux et meublé d'une forêt qui a 29,600 arpens d'étendue, où les rois de la dernière race alloient prendre tous les ans les plaisirs de la chasse. Il va être rendu aux domaines de la couronne. On y fait en ce moment les arrangemens nécessaires pour le mettre en état de recevoir la cour.

— Il vient d'être fait, par ordre de M. le conseiller d'Etat préfet de police, chez M. Flichy, hongroyeur, en présence de MM. Guyton Morveau, Deyeux et Cadet-Gassicourt, de nouvelles expérience pour prouver qu'on peut avec avantage substituer au charbon des étuves, le nouveau poële de M. Curandeau. Avec cinquante livres de bois, on a mis en suif autant de cuirs qu'on en met ordinairement avec cent sous de charbon : l'air de l'étuve, quoiqu'échauffé à 60 degrés de chaleur (température beaucoup plus élevée qu'on ne l'obtient avec le charbon), n'a pas cessé d'être respirable.

—Il paroît un Mémoire de Mad. Billecocq, pour M. Simon-Célestin Croze Magnan, homme de lettres, et auteur de la partie littéraire et descriptive du *Musée Français ;* contre les sieurs Robillard Péronville et Laurent, éditeurs dudit ouvrage. Ce mémoire, qui est suivi d'une consultation, rédigée par M. Guien, et signée de MM. Ferey, Delamalle et Mathieu Lépidor, avocats, présente une *question de propriété littéraire.* Nous rendrons compte du jugement qui interviendra sur cette contestation, dont le sujet intéresse particulièrement ses gens de lettres et les artistes.

— Un enfant de trois ans et huit mois, fils d'un pauvre vigneron, nommé Michel Dufour, a été conduit, il y a quelques jours, comme présentant un phénomène extraordinaire, à l'Ecole de Médecine. Tous les signes de puberté se trouvent développés chez lui, et déjà ses joues et son menton sont couverts de barbe. Il soulève sans peine un poids de trente livres, mange une ou deux livres de viande, du pain à proportion, et boit jusqu'à trois bouteilles de vin. On connoît beaucoup d'exemples de développement aussi prématuré, on

Digitized by Google

n'en cite aucun d'enfans parvenus aussitôt à la virilité, chez qui la nature ne se soit pas trouvée presqu'en même temps épuisée. Celui-ci seroit un phénomène encore plus curieux, s'ils devoit présenter une exception en ce genre.

—Le bon quinquina est devenu fort rare, et il est à craindre que sa rareté n'augmente encore. On sait que la plus grande partie de celui du commerce ne possède que foiblement la vertu fébrifuge. Depuis quelques années, on a fait l'envoi en Europe d'une autre écorce, que quelques médecins appellent *quina-citrin*, parce qu'elle a cette couleur; mais que ceux qui la connoissent mieux appellent *augustura*. Cette écorce est l'objet d'une petite brochure de 44 pages in-12 (1) dont voici un précis :

Il paroît que c'est vers 1789 que l'*augustura* fut découvert. Plusieurs médecins en firent l'analyse, et lui trouvèrent des principes en analogie avec ceux du quina. On l'employa ensuite dans des fièvres intermittentes, dans des fièvres nerveuses et diverses autres maladies. Le succès fut complet. L'*augustura* a le double avantage d'être beaucoup moins cher que le quinquina, et de produire le même effet à doses moins fortes. Il paroît que l'usage s'en est déjà répandu en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Hollande. A peine cette écorce est-elle encore connue en France. Elle vient des bords de l'Orenoque. Un propriétaire de cette contrée en a expédié à une maison de Lyon une certaine quantité, et offre d'en faire passer, après les essaits faits, ce qu'on lui en demandera.

M. Heyne, médecin anglais, croit que cette écorce est celle d'une espèce de *magniolia;* peut-être le *magnolia-glauca* de Linnée, ou petit tulipier à feuilles de laurier. Cet arbre supporte le climat européen. Voici ce qu'ajoute le même médecin : « Les vertus de l'augustura excèdent celles du quinquina du Pérou. Sa propriété est d'arrêter les paroxismes de la fièvre intermittente très-promptement. Six ou huit onces sont suffisantes. Plusieurs médecins célèbres prétendent qu'une seule dose produit l'effet desiré. »

Cette écorce « a l'avantage de ne pas causer la sensation

(1) *Notice historique sur l'Augustura*, suivie de l'analyse chimique, des observations, notes et expériences sur cette écorce, fournies et rapportées par divers médecins en chef, et titulaires des hospices civils et dépôts de mendicité des villes de Lyon, Marseille, Montpellier, Bourg, département de l'Ain, et par Heyne, Williams, Brande et Ewer, médecins anglais, qui les premiers l'ont découverte et répandue en Europe. — Chez Ballanche père et fils, à Lyon; et chez Debray, à Paris, barrière des Sergens.

Digitized by Google

désagréable, la pesanteur, la plénitude d'estomac, que le quinquina du Pérou occasionne souvent. »

« On pourroit en tirer de grands avantages, étant appliqué extérieurement, pour la gangrène, les vieux ulcères et semblables autres maladies. » On la dit aussi excellente contre les vers.

Les libraires où se vend la Notice sur l'*augustura* pourront indiquer où se trouve le véritable.

— M. Fragonard, l'un des peintres de l'ancienne école qui a eu le plus de réputation, est mort, le 22 août, à la suite d'une maladie très-courte. Il étoit âgé de 74 ans.

Au rédacteur du MERCURE DE FRANCE.

Monsieur,

Lors du naufrage de notre chaloupe dans la baie du Géographe (1), nous eûmes le malheur de perdre un timonier nommé Vasse, de la ville de Dieppe. Entraîné trois fois par les vagues, il disparut à nos yeux, sans qu'il nous fût possible de lui porter aucun secours. La nuit d'abord, et sur-tout une tempête violente qui nous fit, durant plusieurs jours, courir de grands dangers, ne nous permirent pas de faire sur notre infortuné compagnon, les recherches propres à constater sa mort; mais toutes les circonstances se réunissant pour la rendre inévitable, personne de nous ne conservoit le plus léger doute à cet égard, lorsqu'un article reproduit dans tous les journaux français, vint appeler l'intérêt public sur le malheureux Vasse, et rappeler l'espoir dans le cœur de ses compagnons.

On assuroit dans cet article, qu'échappé, comme par miracle, à la fureur des flots, Vasse, après le départ des deux navires, s'étoit joint aux sauvages de cette partie de la terre de Leuwin, avoit adopté leurs mœurs, appris leur langage, et qu'il avoit ainsi passé deux ou trois ans avec eux; puis, sans expliquer en rien la chose, on le faisoit rencontrer à trois ou quatre cents lieues dans le sud du point de son naufrage, par un bâtiment américain, à bord duquel il avoit été reçu, et quelque temps après arrêté par un croiseur anglais; l'on ajoutoit enfin qu'il venoit d'arriver en Angleterre, où, contre le droit des gens, il se trouvoit détenu.

Quelque singulière que pût être par elle-même une aventure de ce genre, elle le devenoit bien davantage encore pour

(1) Découverte par nous le 10 prairial an 9, et ainsi nommée du nom de notre principale corvette; elle appartient à la terre de Leuwin, et gît par 33° 30 de latitude australe, et par 113° 4 de longitude à l'est du méridien de Paris.

Digitized by Google

ceux qui pouvoient, comme ses compagnons, se faire une idée juste du théâtre sur lequel le pauvre Vasse avoit été délaissé. La constitution physique de cette partie de la Nouvelle-Hollande, et davantage encore le caractère de ses farouches habitans, sembloient se réunir pour repousser de lui toute chance heureuse. Cependant comme nous avions été forcés dans ce même naufrage d'abandonner sur la côte un excellent chien de chasse, une assez forte proportion de cartouches et de munitions, 25 ou 30 fusils, beaucoup de sabres et de pistolets; deux fortes espingolles, divers instrumens et outils de charpentier, toute la voilure de notre chaloupe, et quelques provisions, il n'étoit pas physiquement impossible que M. Vasse eût pu se procurer à la fois des moyens de subsistance et de défense: son caractère hardi, audacieux même, le rendoit d'ailleurs capable des entreprises les plus périlleuses.

Nous ne crûmes donc pas devoir négliger cette rumeur publique, et nous nous empressâmes d'appeler l'intérêt du gouvernement sur un épisode aussi remarquable. Malheureusement il résulte des recherches faites à cet égard par S. Excell. le ministre de la marine, que tous les détails de cette aventure sont absolument controuvés.

Les amis des sciences s'affligeront d'autant plus sans doute, de voir détruire une aussi douce erreur, que l'individu dont il s'agit, appartenant à une famille très-respectable, avoit reçu une assez bonne éducation, et qu'il auroit pu nous donner à son retour les renseignemens les plus précieux sur ces côtes d'Edels, de Leuwin, de Nuitts, et de la Terre-Napoléon (2), immenses contrées dans l'intérieur desquelles nul européen encore n'a pu s'avancer, même à la distance de quelques milles, et qui laissent tant à desirer pour la connoissance du singulier continent de la Nouvelle-Hollande.

Nous avons l'honneur de vous saluer, monsieur, avec la plus parfaite considération.

PÉRON, *naturaliste de l'expédition, correspondant de l'Institut, chargé par S. M. l'*EMPEREUR *de la rédaction de la partie historique du voyage.*

L. FREYCINET, *commandant le 3e. navire de l'expédition, chargé par S. Exc. le ministre de la marine de la rédaction des travaux nautiques et géographiques du voyage.*

LESUEUR, *dessinateur de l'expédition, chargé par S. M. l'*EMPEREUR *de la confection de l'Atlas historique du voyage.*

---

(2) La *Terre-Napoléon*, ainsi nommée du chef auguste sous les au-

Digitized by Google

Modes *du 25 août.*

Les capotes avancées et les chapeaux à grand bord sont toujours de mode ; on les critique, c'est tout ce qu'il faut pour les maintenir. Les chapeaux se portent ou en paille blanche, *à la provençale*, posés de travers, ou en paille jaune, *à la Paméla*. Avec ces chapeaux, point de crochets sur le front, point d'anneaux sur les tempes, mais assez souvent une longue mèche qui descend, le long de l'oreille, sur la joue gauche.

De temps en temps paroissent quelques paysannes ; elles sortent de la main des lingères. De chez les lingères aussi, viennent de petits bonnets de mousseline brodée, dont la touffe en rubans a, sur un des bords de ces rubans mêmes, une garniture de tulle cousu ; mais ce sont les modistes qui fournissent ces bonnets de crêpe à tout petit fond, qui, par-devant, ont pour garniture un tulle presque caché par des fleurs.

Les fleurs les plus communes sont des cloches bleues, et l'acacia blanc, mêlé de pois couleur de rose. Pour la grande parure, il y a des diadèmes, dont les fleurs ainsi que les feuilles ont la blancheur du linge : on fait le tout en batiste. Ces diadèmes se posent sur le front ou sur le sommet de la tête ; quelquefois, sur la même tête, dans les deux endroits. On ne voit presque plus de peigne ; mais quelques bandeaux d'antiques ont reparu.

NOUVELLES POLITIQUES.

Vienne, 15 *août.*

Le bruit court que notre souverain va transférer sa résidence à Bude en Hongrie ; d'autres disent que cette translation ne sera que temporaire, et que S. M. a résolu d'habiter successivement pendant trois ans les cinq principales villes de ses Etats. Sous l'empereur Joseph II, il avoit été déjà question d'un semblable changement de résidence.

On transporte à Bude toute la grosse artillerie qui étoit ici. La fonderie de canons doit aussi être transférée dans la même ville, ainsi que les chancelleries.

Hambourg, 13 *août.*

La Prusse travaille à former la fédération du Nord. Cette

---

pices duquel notre voyage s'est fait, comprend toute la portion de côte inconnue avant nous, qui des îles Saint-Pierre et Saint-François, se prolonge jusqu'à l'extrémité sud de la Nouvelle-Hollande, et dont nous avons fait la reconnoissance exacte pendant nos deux campagnes de l'an 10 et de l'an 11.

Digitized by Google

puissance desireroit que les villes anséatiques en fissent partie; mais on assure que la France, la Russie et l'Angleterre agissent d'accord pour que ces villes restent indépendantes sous la protection de toute l'Europe. Il paroît que le Danemarck refuse de faire partie de cette confédération, et que le Holstein sera réuni à la monarchie danoise. (*Moniteur.*)

Dresde, 16 *août.*

—Notre cour avoit été pressentie pour entrer dans la fédération du Nord; mais, placée entre quatre puissances, l'Autriche, la France, la Russie et la Prusse, elle ne veut se décider que par leur conseil. Notre souverain aimeroit à rester neutre, afin de n'être point engagé dans des querelles étrangères, et de conserver sa parfaite indépendance. Jusqu'à cette heure les ambassadeurs de France, de Russie et d'Autriche n'ont rien dit: le ministre de Prusse seul a fait des démarches auprès de notre cabinet. (*Moniteur.*)

Berlin, 16 *août.*

M. le lieutenant-général de Blucher est arrivé ici dans la nuit du 13 au 14; il a eu plusieurs conférences avec S. M., et avec le chef de l'état-major de l'armée; ensuite il est parti pour le Hanovre, où il va prendre le commandement des troupes. On attend à Berlin le prince de Hohenlohe, S. A. S. le duc régnant de Brunswick, et plusieurs autres généraux. Le 20 de ce mois, tous les régimens doivent être au complet, et les généraux absens rendus à leur destination. Les troupes des inspections de la Silésie, de la Prusse méridionale et occidentale vont également se concentrer sur des points déterminés.

Magdebourg, 16 *août.*

Depuis quelques jours, tout a pris ici un aspect hostile; la place a été déclarée, mercredi, en état de siége, les dépôts ont été mis sur l'état de guerre, et 2000 paysans travaillent aux fortifications. Tout doit être prêt à marcher au 20 de ce mois. Notre ville fourmille de soldats. Les régimens du pays de Bayreuth arrivent mercredi ici et à Hall; tous les bateaux entre Magdebourg et la Saxe ont été mis en réquisition. Le train pour l'armée de Westphalie doit être en état de marcher mardi prochain; on lui délivre ses chevaux demain et après.

Cassel, 18 *août.*

Notre souverain va entrer dans la fédération du Nord, sous la direction immédiate de la Prusse.

Digitized by Google

Francfort, 21 août.

—On assure que l'Empereur Napoléon a fait déclarer que le territoire de la confédération du Rhin étoit inviolable, qu'aucun détachement de troupes des puissances étrangères n'y pourront passer sous quelque prétexte que ce soit, et que toute transgression seroit considérée comme une violation de territoire. (*Moniteur.*)

Du 23. — Le gouvernement de cette ville a publié hier la proclamation suivante :

Les Bourgmestres et Sénat de la ville de Francfort sur le Mein, à leurs Concitoyens administrés.

Dans le cours des quatorze dernières années, qui ont été si orageuses, et particulièrement dans les années 1798, 1802 et 1805, où l'Empire germanique a éprouvé divers changemens et commotions, et étoit menacé d'en essuyer d'autres, nous avons eu constamment à cœur de garantir la constitution libre et indépendante de cette ville, en remplissant scrupuleusement et ponctuellement nos devoirs envers l'empereur et l'Empire ; et secondés par la juste confiance que nos concitoyens avoient dans notre administration, nous avons fait tous nos efforts (malgré les sacrifices immenses que notre ville a dû faire par les contributions de guerre, réquisitions et demandes de toute espèce) pour maintenir les finances et le crédit public ; nous n'avons aussi rien négligé, pour lui concilier et conserver la bienveillance du gouvernement français.

Si, dès l'année 1792, les citoyens de Francfort ont résisté aux angoisses de la guerre, et aux tentatives de la séduction, ils n'ont pas supporté avec moins de patriotisme, à l'époque critique de 1796, des calamités plus grandes encore, et en 1799 et 1800, l'imposition de fortes sommes d'argent ; enfin, dans le courant de cette année même, lorsque la fin de la guerre survenue entre l'Autriche et la France, donnoit les plus flatteuses espérances, ils ont supporté de nouvelles contributions de guerre et autres charges, pour lesquelles nous avons dû les sommer, par les proclamations des 7 février et 27 mai, d'épuiser les dernières ressources.

Après des sacrifices aussi pénibles et aussi multipliés, nous avions conçu le consolant espoir (conformément aux assurances formelles et souvent réitérées qui nous furent données par le gouvernement français en 1796 et les années suivantes) que la constitution de Francfort ne seroit exposée à aucun danger.

Cependant ces derniers événemens ont déterminé notre sort d'une manière inévitable ; et nous nous voyons obligés d'an-

Digitized by Google

noncer à nos chers concitoyens que M. le commissaire-général français Lambert, en vertu d'un traité conclu entre S. M. l'Empereur et Roi Napoléon, et S. A. E. le prince-primat, nous a déclaré qu'il étoit muni de pouvoirs pour prendre possession de cette ville pour sadite Altesse. Il nous a en même temps autorisés formellement, ainsi que les autres employés publics et serviteurs, à continuer l'exercice de nos fonctions.

S'il y a de la témérité dans l'idée seule de s'opposer à une destinée qui, par suite des grands événemens de nos jours, est devenue le partage de Francfort, ainsi que de beaucoup d'autres Etats plus considérables, ce doit être une grande consolation pour nous, ainsi que pour la louable bourgeoisie qui a été confiée jusqu'à présent à notre administration, de penser qu'aucune faute ou négligence de notre part, ni le défaut de patriotisme et de fidélité de leur côté n'ont été cause de cette catastrophe.

En nous résignant, ce que la loi a rendu indispensable, nous engageons tous nos concitoyens et subordonnés, non seulement à se soumettre avec calme à ce qui a été fait par une puissance prépondérante, et à continuer de remplir fidellement, jusqu'à nouvelle disposition suprême, les obligations imposées à chacun par les lois et ordonnances, ainsi que celles attachées aux fonctions et service publics, afin de ne pas courir de responsabilité personnelle, ainsi que les peines portées par la loi.

Arrêté dans l'assemblée du sénat le 19 août 1806.

On écrit de Vienne qu'il a été convenu entre la France et l'Autriche, que le commandant français de Braunau, M. le général de division Saint-Hilaire, remettra cette place, dans quelques semaines, au feld-maréchal-lieutenant autrichien comte Baillet de Merlemont, et au gouverneur civil des provinces autrichiennes situées sur la rive gauche de l'Ens, M. de Hakelberg. Les mêmes lettres confirment ce qui a déjà été dit relativement à la cession de toute la rive gauche de l'Isonzo à l'Autriche, et de toute la rive droite de ce fleuve au royaume d'Italie. Elles disent aussi que la nouvelle de la cession de Goritz, Gradiska et Aquileia, à l'Italie, n'est pas sans fondement, et que l'Autriche sera indemnisée ailleurs pour ces possessions.

Londres, 21 août.

Les espérances pour la paix s'évanouissent de plus en plus; cependant on ne sait rien de positif sur l'état des négociations; le bruit couroit que lord Lauderdale avoit fait demander ses passeports; les effets publics en ont éprouvé une dépréciation,

Digitized by Google

et il y a eu plus de vendeurs que d'acheteurs. Cependant rien ne transpire.

Les lords Holland et Auckland viennent d'être nommés plénipotentiaires pour négocier avec MM. Pinckney et Monroe, au sujet des difficultés qui se sont élevées entre les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne.

L'escadre française est partie de la Martinique le 30 juin et le 1er juillet, en deux divisions, composées, la première, de trois vaisseaux de ligne, et la seconde, de trois vaisseaux et une frégate. Le 6 juillet, ces deux divisions étoient à l'ouest de Saint-Thomas, ainsi que l'escadre de l'amiral Cochrane, composée de quatre vaisseaux de ligne et de trois frégates.

Extrait d'une lettre écrite de la Trinité, à un négociant de Liverpool.

Du 10 juillet 1806.

« Nous avons ici le général Miranda avec une bande d'enragés comme lui, venus de New-Yorck. Il recrute des volontaires, et en a déjà trouvé un grand nombre, avec lesquels il se propose d'attaquer le continent espagnol pour le déclarer indépendant de toutes les puissances européennes. Dieu sait comment cela finira. Miranda est natif des Carraques; il est soutenu par notre amiral et par notre gouverneur. »

Copie d'une adresse publiée à la Trinité par le général Miranda.

« Amis et concitoyens,

» L'occasion se présente de soustraire à l'oppression et de délivrer d'un gouvernement tyrannique des peuples qui méritent un meilleur sort, qui devroient jouir des dons que la Providence verse libéralement sur leur pays natal, mais qui gémissent sous un despotisme trop cruel pour être supporté plus long-temps. Accablés du poids de leurs malheurs, ils invoquent, en vous tendant les bras, la cause de la liberté et de l'indépendance; ils vous appellent à partager la gloire de secourir vos semblables.

» Hâtez-vous de vous réunir sous les drapeaux d'un homme qui s'estime heureux d'être votre compatriote; d'un homme qui a résolu de sauver sa patrie, et de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour contribuer à sa prospérité.

» Il y aura, à l'expiration de douze mois, une répartition libérale des terres, suivant les rangs. Les simples soldats, à compter du jour de leur enrôlement, auront droit à la nourriture, à l'habillement et à une paie d'un quart de dollar par jour, sans déduction.

» Et vous, braves insulaires, qui vous êtes noblement pré-

Digitized by Google

sentés pour partager notre gloire et prendre part à notre prospérité, hâtez-vous de suivre les officiers qui vous ont déjà dressés au métier de la guerre, et qui attendent avec impatience le moment de vous conduire à la victoire et à la fortune.

» Le golfe qui fut honoré de la présence de Colomb, sera bientôt le théâtre de vos grandes actions et de vos nobles efforts. »

Du 22 août. Cours des effets publics. — Trois pour cent cons. 61 1/2. — *Omnium* 5. — Trois pour cent red. 62 1/4, 1/2, 3/8.

Le public eut, hier, la satisfaction de voir M. Fox, dans sa voiture, à Hyde-Park. Il s'y promena pendant une heure, et rentra sans avoir éprouvé la plus légère fatigue. Il est heureusement avéré maintenant que l'opération qu'on lui a faite a parfaitement réussi. L'habileté avec laquelle elle a été exécutée et la force de sa constitution, donnent l'espoir, presque certain, d'une guérison radicale. Il a bon appétit, et ses forces reviennent par degrés, (*Morning-Chronicle.*)

Lord Grenville, qui étoit depuis quelques jours à la campagne, en est revenu hier matin. Il a été visité, presque aussitôt, par les lords Moira, Spencer et Henri Petty, qui ont passé plus d'une heure avec lui.

— Nous avons reçu les journaux de Paris jusqu'au 16 de ce mois. La note officielle contenue dans le *Moniteur* du 13, contrarie si fort les idées de nos politiques, qu'ils ne peuvent se décider à y ajouter foi. Comment, en effet, se persuader que *l'Autriche ait reconnu la confédération du Rhin*, et commis ainsi un suicide politique. Nous regardons cet événement comme tout-à-fait impossible. Quant à la Prusse, *cette reconnoissance de sa part* est un peu plus vraisemblable. Mais pour la Russie, nous ne croyons certainement pas que le traité de paix, signé à Paris par M. d'Oubril, ait été échangé à Pétersbourg le 15 de ce mois. (*Extrait de l'Oracle.*)

PARIS.

— LL. MM. II. et RR. sont revenus le 25 de Rambouillet à Saint-Cloud.

— Les membres nommés dans l'assemblé générale des Juifs, pour composer la commission qui doit avoir des relations avec les commissaires de S. M. I. et R., pour les différentes communications officielles, et qui a déjà proposé la solution de douze questions adoptées par l'assemblée, sont :

MM. Furtado, président; Avigdon et Rodrigues, secrétaires; Worms, Thédore Cerf-Berr, Emilie Vitta, scrutateurs,

Digitized by Google

Berr Isaac Beer, conseiller municipal à Nancy; Michel Berr, homme de loi, membre de plusieurs académies; Seger, Andrad, Zenzleimer, rabbins; Moïse Lévy, de Nancy; Jacob Berr, de Metz; Lyon Marx, de Coblentz; Gedilla, de Turin; Baruch Cerf-Berr, de Strasbourg; Rodrigues jeune, de Paris; Formaggini, de Milan, du collége électoral des savans, propriétaire en Italie; Abraham Cologna, de Mantoue, rabbin, du collége électoral des savans en Italie; Latis, de Venise; Jacob Lazare, de Paris.

— Par décret de S. M., du 21 de ce mois, les administrations charitables des pauvres et des hospices sont autorisées à percevoir comme par le passé, pendant le cours de l'an 1807 et des trois mois dix jours antérieurs de ladite années le droit d'un décime par franc en sus du prix de chaque billet d'entrée et d'abonnement dans tous les spectacles où il se donne des pièces de théâtre. Elles sont pareillement autorisées à percevoir, pendant le même espace de temps, le droit d'un quart de la recette brute pour les bals, les feux d'artifice, les concerts, les courses, les exercices de chevaux, et généralement pour toutes les danses et fêtes publiques où l'on est admis en payant les rétributions exigées, ou par la voie des cachets, ou par billets, ou par abonnement.

— L'épouse de S. E. M. le maréchal Augereau est morte dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, en sa terre de la Houssaie, à douze lieues de Paris.

FONDS PUBLICS DU MOIS D'AOUT.

Du samedi 23. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 60c. 55c. 50c 00c. 00c. 00c 00c 00c 0c. 00f 00f 00c. 00f.

Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c. 00c. 00c 0c0

Act. de la Banque de Fr. 0000f 00c. 0000f 00c 0000f 00c 0000f.

Du lundi 25. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 60c. 50c. 60c 50c 40c. 50c 45c 00c 00c 00c. 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 64f. 95c 65f

Act. de la Banque de Fr. 1170f. 1171f. 25c. 00c 0000f. 0000f 00c

Du mardi 26. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 70c 80c 65c. 00c. 00c 00c. 00c. 00c 0c 00f 00c.

Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f. 00c.

Act. de la Banque de Fr. 1170f 00c. 0000f 00c 0000f. 00c.

Du mercredi 27. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 60c 70c. 75c. 70c. 60c 00c 00f. 00c 00c 00c. 00c. 00c 00f.

Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f 00f. 00c.

Act. de la Banque de Fr. 1172f 50c 0000f 00c 00f 00c. 00f 00c. 0000f.

Du jeudi 28.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 60c 65c 60c 00c 00f 00c 00c 00c. 00c 00c 00c

Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f 90c 65f.

Act. de la Banque de Fr. 1172. 50c. 0000f 00c. 0000f.

Du vendredi 29. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 60c. 50c. 45c. 50c. 45c. 50c 00c 00c 00c 00f

Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 00f 00c 00c.

Act. de la Banque de Fr. 1170f 00c. 0000f 00c 0000f 0000f 00c.

Digitized by Google

(N°. CCLXVIII.)
(SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1806.)

DEP. DE LA
5. cen.

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LES TOASTS DE L'OLYMPE,

ODE.

Un soir que, réunis dans leur palais d'azur,
Les Dieux, la coupe en main, savouroient l'alégresse,
Et que la jeune Hébé, du nectar le plus pur
Leur versoit la riante ivresse :

« Je bois, disoit Vénus, à l'indomptable Mars. »
« Je bois, disoit Junon, au maître du tonnerre. »
« Et moi, disoit Cybèle, en jetant ses regards
» Sur les maux dont gémit la terre,

» Je bois au favori de la sage Pallas,
» Au héros qui du Nil soumit l'urne féconde;
» Au rapide vainqueur des Alpes, de Mélas;
» Au pacificateur du monde. »

« Et moi, disoit Neptune, au généreux lion,
» Effroi des léopards, dont la rage conspire
» Contre l'heureuse paix, que l'avare Albion
» Ose exiler de mon empire. »

E

Digitized by Google

« Oui, buvons, dit Pallas, à ce jeune guerrier :
» C'est Ulysse au conseil; au combat c'est Achille :
» Il a conquis la paix, et son vaste laurier
» En sera l'éternel asile. »

Jupiter joint sa coupe à la coupe des Dieux :
La douce paix obtint son auguste sourire;
Et Phébus confia l'alégresse des cieux
Aux divins accords de sa lyre.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

LA PUDEUR ET LA VOLUPTÉ,

ANECDOTE INÉDITE.

D'un fait dont la mémoire à Paphos se conserve,
Ecoutez, chers amis, les détails peu connus.

La tendre Volupté doit le jour à Vénus,
Et l'austère Pudeur doit le jour à Minerve.
Or, d'offrir ses attraits aux regards des mortels,
La brune Volupté se faisoit une fête;
Et la blonde Pudeur n'obtenoit des autels
Qu'en se voilant des pieds jusqu'à la tête.
La Volupté, pendant le siècle d'or,
Sut contre la Pudeur dissimuler sa rage;
Mais plus méchante ensuite, elle parvint d'abord
A mener sa rivale au fond d'un vert bocage.
Là, d'un luth séducteur épuisant les doux sons,
Elle lui conseilla de montrer sa figure,
Et lui prouva, du moins par des chansons,
Qu'elle devoit bannir et lacet et ceinture.
« Eh bien, dit la Pudeur, en poussant un soupir,
» J'y consens; mais aussi, point d'autre fontaisie! »
« Ah! dit la Volupté, rien qu'un peu d'ambroisie. »
La Pudeur en bût tant qu'on la vit s'assoupir.
La Volupté lui prit sa tunique et son voile,
S'en habilla, puis dit, en fuyant à grands pas :
« Qu'à son tour désormais la fille de Pallas
» Sans vêtemens, couche à la belle étoile! »
La Pudeur s'éveillant, non sans anxiété,
Rougit de n'avoir plus robe, fichu, ni guimpe,
Et, maudissant la Volupté,
Pour toujours regagna l'Olympe.

Digitized by Google

Les dames conviendront, dans leurs jours de candeur,
Que depuis ce temps-là jusqu'au siècle où nous sommes,
La Volupté perfide a trompé bien des hommes
Sous le voile de la Pudeur.

De Piis.

PENSÉE DE M. DE CHATEAUBRIAND,

SUR LES HOSPITALIÈRES.

Des femmes consacroient leurs délicates mains
A l'art qui rend la vie aux malheureux humains.
On eût dit que, par tant de zèle,
Pour payer leur tribut de douleur maternelle,
Sans déroger aux lois de la virginité,
Leur charité, constante et généreuse,
Se vouoit aux tourmens d'une maternité
Et plus lente et plus douloureuse.

Kérivalant.

TRADUCTION

DE LA TROISIÈME ÉLÉGIE DE TIBULLE.

Vous qui des flots d'Icare affrontez les fureurs,
Messala, chers amis, conservez-moi vos cœurs,
Tandis que sur ses bords la triste Phéacie
Enchaîne un malheureux près d'exhaler sa vie.
O trépas, fuis au loin, fuis, ô cruel trépas!
Ne va point me livrer aux fureurs de ton bras.
Dans son sein désolé, ma mère infortunée
Ne pourroit recueillir ma cendre abandonnée;
Ma tendre sœur m'offrir le tribut de son deuil,
Et, les cheveux épars, pleurer sur mon cercueil.
Hélas, quand je quittai les murs de ma patrie,
Les Dieux furent, dit-on, consultés par Délie;
Et trois fois un enfant, organe du destin,
Donna de mon retour le présage certain.
Cependant ma Délie, en proie à ses alarmes,
Sur mon chemin fixoit des yeux baignés de larmes;
Et moi, quand je cherchois à rassurer son cœur,
Le mien se remplissant de trouble et de terreur,

Ee 2

Digitized by Google

Prétextoit un augure, un sinistre présage,
Afin de retarder ce funeste voyage.
Combien de fois, Délie, en m'éloignant de toi,
Mon seuil blessa mes pieds, et me glaça d'effroi!
Ah! ne voyagez pas quand l'Amour s'en offense,
Ou redoutez du dieu l'implacable vengeance.
Que servent, ma Délie, Isis et cet airain
Tant de fois repoussé sous ta bruyante main?
Dis, tes lustrations, tes pieux sacrifices,
Et ton lit chaste et pur m'ont-ils été propices?
Toi, dont le temple auguste et les nombreux tableaux
Attestent le pouvoir qui dompte tous les maux,
Déesse, sauve-moi : tu verras ma maîtresse
A tes pieds acquitter sa pieuse promesse;
Dérober ses appas sous un modeste lin,
Et, les cheveux flottans sur les lis de son sein,
Deux fois en un seul jour, sous tes sacrés portiques,
Aux accens de tes chœurs marier ses cantiques.
Oh! puissé-je revoir mes Lares paternels,
Et tous les mois brûler l'encens sur leurs autels!
Dieux! que n'ai-je vécu dans ce siècle tranquille,
Où la terre sans soins opulente et fertile,
Aux mortels n'ouvroit pas ses immenses chemins;
Où le front élevé des orgueilleux sapins
Ne bravoit point les flots, sur la foi des étoiles,
Et n'offroit point aux vents le sein gonflé des voiles!
La soif et des trésors et des bords étrangers
Alors n'excitoit point, au mépris des dangers,
A guider triomphans sur les humides plaines,
Ces vaisseaux fiers du poids des dépouilles lointaines.
Nul ne faisoit l'injure au taureau vigoureux
D'abaisser sous le joug son front majestueux;
Le coursier pétulant, de sa bouche indomptée
Ne mordoit pas le frein; la vertu respectée
Laissoit sa porte libre et sommeilloit en paix;
La borne n'osoit pas régner sur les guérêts;
Le miel couloit du chêne en onde jaunissante;
La chèvre présentoit ses mamelles pendantes;
Haines, fureurs, combats, vous étiez ignorés,
Et vous ne forgiez pas les glaives acérés.
Cet âge d'or n'est plus, et la sanglante guerre,
Fille de ce dur siècle, épouvante la terre;
L'ardent vaisseau s'élance et traverse les flots;
Le trépas s'est ouvert mille chemins nouveaux.

Digitized by Google

Jupiter, sauve-moi. Tu le sais, le parjure
Jamais n'a profané ma bouche toujours pure.
Mais si j'avois rempli le cours fatal des ans,
Que ma pierre funèbre offre ces mots touchants :
« *Tibulle fut ravi par la Parque sévère,*
» *En suivant Messala sur les flots et la terre.* »
Comme l'Amour jamais n'éprouva mes refus,
Dans l'heureux Elysée introduit par Vénus,
Je jouirai des cœurs et du tendre langage
De mille oiseaux errant sous l'humide feuillage.
Là, les champs sans culture ornent leur sein de fleurs;
La rose dans les airs répand des flots d'odeurs;
Le jeune amant s'unit à sa jeune maîtresse;
Vénus en souriant excite leur ivresse;
De myrte orne le front de ceux que le trépas
Arrache à leurs amours, et frappe dans ses bras.
Mais l'Enfer criminel, au sein des nuits profondes
Plongé, s'entoure au loin de mugissantes ondes.
Tisiphone, le front de serpens hérissé,
Frappe le peuple impie en ces lieux dispersé.
Où se cacher? Cerbère à leurs hordes tremblantes
Oppose, en se dressant, ses trois gueules sifflantes.
Là, poussant de grands cris, l'odieux Ixion,
Dont l'insolent amour osa tenter Junon,
Lié par les serpens d'une pâle Euménide,
Tourne autour d'une roue à la marche rapide;
L'immense Titius, embrassant neuf arpens,
De ses membres repaît les oiseaux dévorans;
Tantale, dans les flots, meurt d'une soif brûlante:
La vague, lorsqu'il tend sa bouche suppliante,
Fuit; et la Danaïde, avec des torrens d'eau,
En vain cherche à remplir son avide tonneau.
Dieux! punissez ainsi la noire perfidie
Du mortel qui voudroit me ravir ma Délie.
Ma Délie, à jamais conserve-moi ton cœur;
Et que celle qui veille à ta sainte pudeur,
De ce chaste dépôt gardienne vigilante,
Le soir, à la clarté d'une lampe tremblante,
Allège tes ennuis par un récit nouveau,
En guidant un long fil vers son léger fuseau.
Morphée alors, voilant tes beaux yeux d'un nuage,
Doucement de tes mains fera glisser l'ouvrage.
Soudain j'arrive, j'entre, et je m'offre à tes yeux.
Je te parois tombé de la voûte des cieux.

Viens, vole dans mes bras : ah ! ton sein nu, tes larmes,
Tes longs cheveux épars doublent encor tes charmes....
O douce illusion ! ô secourable erreur !
Hélas ! n'aurois-je fait que rêver le bonheur ?

C. L. MOLLEVAUT.

ENIGME.

MES arrêts sont irrévocables;
Les justes comme les coupables
Se jugent à mon tribunal;
Je suis témoin, juge et partie,
Même le bourreau qui châtie
Le criminel qui fait le mal.

LOGOGRIPHE.

PROSCRIT, décrédité par d'injustes rigueurs,
De Molière, jadis, j'excitai la colère;
Aujourd'hui, protégé par d'illustres auteurs,
Je retrouve mon rang et ma vertu première.
A la ville, au théâtre où je suis applaudi,
Grace au goût du public j'établis mon empire,
Et d'un rimeur sans feu fais un auteur hardi;
D'un poète brûlant j'imite le délire :
Je cache un discours froid sous un dehors pompeux.
O toi, savant lecteur, si tu veux me connoître,
Cherche dans mes six pieds, décompose mon être :
Tu trouveras, d'abord, le nom peu fastueux
D'un fragile vaisseau, qui sert à mille usages;
Une femme poète, et dont le nom fameux
Rappelle de l'amour les funestes orages.

CHARADE.

BIEN que mon dernier soit utile à mon premier,
Mon premier craint sur lui l'effet de mon dernier;
Ce qu'en France, et ailleurs, on voit et ne peut nier,
Mon dernier défendre l'accès de mon entier.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Huître.*
Celui du Logogriphe est *Bélier.*
Celui de la Charade est *Sou-tien.*

Digitized by Google

Œuvres complètes de Vauvenargues, nouvelle édition, augmentée de plusieurs Ouvrages inédits, et de Notes critiques et grammaticales, précédées d'une Notice sur la vie et les écrits de Vauvenargues; par M. Suard, secrétaire-perpétuel de la classe de langue et de littérature françaises de l'Institut, membre de la Légion-d'Honneur. Deux volumes in-8°. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste. Pap. vélin, 20 fr., et 23 fr. par la poste. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 17; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(IIe Extrait. *Voy. le dernier N°. du* MERCURE.)

VAUVENARGUES mérite d'être distingué des philosophes du dix-huitième siècle, par une noblesse de pensée et de sentiment qui étoit alors très-rare. Sa morale, considérée sous les rapports humains, est en général pure et quelquefois sévère, si on la compare à celle de ses contemporains. Cependant ses liaisons avec les sophistes, dont malheureusement pour lui il avoit fait ses oracles, l'entraînèrent à quelques erreurs que nous aurons occasion de relever. Ce moraliste, qui mourut très-jeune, et que son état avoit presque toujours éloigné de Paris, n'entra point dans les intrigues littéraires; il n'excita aucune haine. Les philosophes crurent devoir l'adopter, quoique sa sévérité fût loin de se concilier avec leurs maximes relâchées. La secte pensa qu'il étoit utile d'avoir dans son sein un écrivain qu'elle pût opposer à ceux qui l'accusoient, avec trop de fondement, de corrompre les mœurs. D'un autre côté, les bons esprits, habitués à ne voir paroître que des livres dangereux, s'arrêtèrent avec complaisance sur des ouvrages qui, malgré quelques erreurs, ne présentoient pas du moins la satire de toutes les institutions religieuses et poli-

Digitized by Google

tiques, et l'oubli de toutes les convenances. Voilà, selon nous, ce qui explique pourquoi Vauvenargues, quoique prôné par les philosophes et réclamé par eux, n'a point été mis au nombre de ceux qui ont eu le malheur de pervertir leur pays et de préparer sa subversion. L'époque paroît arrivée de juger ce moraliste avec impartialité.

Vauvenargues avoit des sentimens d'honneur. Il naquit l'année de la mort de Louis XIV. Il avoit donc vu dans son enfance quelques hommes de ce beau siècle; leurs récits avoient dû enflammer son imagination, et lui donner une idée plus ou moins juste de l'esprit qui dirigeoit alors la société. Rempli de ces images dont les traces même étoient effacées, quelle dut être l'opinion qu'il se forma du monde en y entrant! Les mœurs dégoûtantes de la régence avoient répandu la corruption dans toutes les classes de la société; et la philosophie moderne, adulatrice de cette corruption, la réduisoit en corps de doctrine. Une différence marquante entre les écrivains des deux siècles, n'a pas encore été assez sentie, et doit trouver ici sa place. Ceux du siècle de Louis XIV, pleins de respect et d'amour pour la religion et le gouvernement de leur pays, n'écrivoient que pour faire partager à leurs lecteurs ces nobles sentimens. Ils s'élevoient avec force et courage contre toutes les espèces d'erreurs, et ne gardoient aucun ménagement avec la corruption, quelque forme qu'elle sût prendre. Les écrivains du dix-huitième siècle, au contraire, affichèrent la plus violente haine contre les institutions de leur pays; ils ne trouvèrent plus de perfection que chez les étrangers. Plus vils que les flatteurs d'un mauvais prince, ils fléchirent devant la perversité de leur siècle. Adulateurs des passions, ils ne cherchèrent qu'à les exciter; et telle fut la cause de leurs déplorables succès. Leurs prédécesseurs avoient exercé sur les penchans des hommes une sorte d'autorité; ils y cédèrent lâchement : où les premiers avoient commandé, les autres ne firent qu'obéir.

Digitized by Google

Les philosophes prétendront sûrement que ce jugement est une diatribe contre le dix-huitième siècle. On répondra en leur faisant observer que telle étoit l'opinion de Vauvenargues. Il ne fait pas, il est vrai, le rapprochement des deux siècles; mais voici ce qu'il dit du dix-huitième :

Après avoir remarqué « que les vices bas, ceux qui témoignent » le plus de foiblesse, et méritent le plus de mépris, n'ont » jamais été si *osés*, si multipliés, si puissans, » Vauvenargues ajoute : « On ne sauroit parler plus ouvertement de ces op- » probres; on ne peut les découvrir tous. Que ce silence même » les fasse connoître. Quand les maladies sont au point qu'on » est obligé de s'en taire et de les cacher au malade, alors il » y a peu d'espérance, et le mal doit être bien grand. Tel est » notre état.

» Les écrivains qui semblent plus particulièrement chargés » de nous reprendre, désespérant de guérir nos erreurs, ou » corrompus peut-être par notre commerce, et gâtés par nos » préjugés; ces écrivains, dis-je, *flattent le vice qu'ils pour-* » *roient confondre, couvrent le mensonge de fleurs*, s'atta- » chent à orner l'esprit du monde, si vain dans son fonds. » Occupés à s'insinuer auprès de ce qu'on appelle la bonne » compagnie, à persuader qu'ils la connoissent, qu'eux- » mêmes en ont l'agrément, ils rendent leurs écrits aussi fri- » voles que les hommes pour qui ils travaillent. »

Quelques pages plus loin, Vauvenargues prévoit les objections qu'on peut lui faire, et qui sont encore aujourd'hui sans cesse répétées par les apologistes du dix-huitième siècle :

« Ceux qui n'approfondissent pas beaucoup les choses, » dit-il, objectent le progrès des sciences et l'esprit de rai- » sonnement répandu dans tous les états, etc., comme des » faits qui contrarient et qui détruisent ce que j'établis. Je » réponds, à l'égard des sciences : comme elles sont encore » fort imparfaites, si l'on en croit les maîtres, leur progrès » ne peut nous surprendre; quoiqu'il n'y ait peut-être plus

Digitized by Google

» d'hommes en Europe comme Descartes et Newton, cela
» n'empêche pas que l'édifice ne s'élève sur des fondemens
» déjà posés. Mais qui peut ignorer que les sciences et la
» morale n'ont aucun rapport parmi nous ?.... En un mot, je
» me borne à dire que la corruption des principes est cause
» de celle des mœurs. Pour juger de ce que j'avance, il suffit
» de connoître les maximes qui règnent aujourd'hui dans le
» grand monde, et qui de là se répandant dans le peuple,
» infectent également toutes les conditions; ces maximes qui,
» nous présentant toutes choses comme incertaines, nous
» laissent les maîtres absolus de nos actions; ces maximes qui,
» anéantissant le mérite de la vertu, et n'admettant parmi
» les hommes que des apparences, égalent le bien au mal;
» ces maximes qui, avilissant la gloire comme la plus insen-
» sée des vanités, justifient l'intérêt et la bassesse, et une
» brutale indolence. »

On excusera la longueur de cette citation, en faveur des excellentes observations qu'elle contient. Il est aisé de démêler, sur-tout dans la dernière phrase, le système favori de Vauvenargues, que nous allons bientôt discuter. Il pensoit, comme on le verra, que les grandes passions, et principalement celle de la gloire, étoient la source des grandes vertus.

En cela il ne s'éloignoit pas beaucoup de l'opinion des philosophes modernes, qui soutenoient aussi que les hommes ne devoient leurs vertus qu'aux passions, et que la raison et le bon sens n'étoient que les qualités des gens médiocres. Vauvenargues n'admettoit, il est vrai, que les passions nobles; c'est ce qui le distingue de ses contemporains, sans l'en séparer entièrement.

Le système des philosophes modernes, qui devoit flatter le goût du siècle, a été, pendant quelque temps, généralement adopté. On excusoit les excès les plus affreux, les crimes même quand ils paroissoient l'effet d'une passion violente. Les romanciers à la mode cherchèrent à justifier tous les

Digitized by Google

vices par des peintures passionnées. L'abbé Prevost rendit intéressant un jeune libertin qui méritoit les galères, et une fille qui devoit être mise à l'hôpital (1). Dans des romans faits par des femmes même, on vit des héroïnes adultères exciter l'admiration, par leurs grands sentimens et par l'appareil de la plus fausse sensibilité.

Quelque temps avant la révolution, non-seulement les passions excusoient tout, mais elles donnoient l'idée la plus favorable de ceux qui s'y livroient. On fondoit sur eux les plus grandes espérances. Cela n'étoit pas tout-à-fait inconséquent. Il s'agissoit alors de tout détruire, et sûrement la raison et le bon sens s'y seroient refusés. Il falloit donc déchaîner les passions violentes. Ainsi, pendant la révolution, les hommes les plus exaltés fixèrent sur eux les regards et les vœux de la France. On connoît l'influence que *leurs passions* exercèrent sur les destins de cet empire.

Vauvenargues qui, comme nous l'avons observé, n'admet du moins que des passions nobles, ne s'explique pas d'abord avec clarté. Il ne fait qu'indiquer son système d'une manière vague. *Les grandes pensées*, dit-il, *viennent du cœur*. Cette maxime qui est devenue célèbre a été adoptée sans examen par les hommes de l'opinion la plus opposée. C'est une preuve qu'elle manque de justesse. Toute maxime qui peut être interprêtée de plusieurs manières ou pêche par le fonds, ou n'est pas bien exprimée. Il paroît que des deux côtés, on a ainsi jugé la maxime de Vauvenargues; les philosophes y ont vu les germes d'un système qu'ils ont toujours soutenus : celui de trouver dans les passions la source des vertus. On sait à quoi s'en tenir sur ce système. Les bons esprits on cru que le philosophe avoit voulu dire que les affections vertueuses contribuoient aux grandes pensées, et que ces pensées avoient toujours quelque chose de tendre et de délicat. Cette opinion

(1) Manon Lescaut.

Digitized by Google

est juste, mais elle n'est pas le résultat de la maxime de Vauvenargues. En effet, pour avoir de grandes pensées, il faut avoir une raison supérieure : et c'est de l'accord très-rare de cette raison avec les impulsions d'un cœur véritablement sensible, que naissent les conceptions du génie. Vauvenargues borne au contraire toutes les grandes pensées aux affections du cœur : il a tort, puisque ces affections ne peuvent qu'égarer celui qui les éprouve, si elles ne sont pas dirigées par la raison.

Vauvenargues s'explique plus clairement dans une autre maxime qui n'est que le commentaire de celles que nous venons de réfuter. *La force de l'esprit*, dit-il, *est dans le cœur, c'est-à-dire dans les passions.* Ainsi la force de l'homme sera dans ce qui le rend toujours foible ou coupable; c'est dans les passions exaltées que l'on trouvera la perfection des qualités humaines.

Cette erreur sur les passions qui s'est étendue, malgré les restrictions de Vauvenargues, aux penchans les moins excusables, a dénaturé, à la fin du dernier siècle, le sens même des mots qui servent à exprimer nos sentimens. L'engouement a paru de la sensibilité, la foiblesse aveugle des pères *qui de leurs yeux benins couvent leur sotte race*, (1) a passé pour de la tendresse paternelle, la violence pour de la fermeté, la témérité pour du courage, l'emportement pour de l'énergie, etc.

Il résulte de la maxime de Vauvenargues, expliquée ainsi, *les grandes pensées viennent des passions*, que le philosophe doit avoir beaucoup d'indulgence pour les effets des passions, quels qu'ils soient. Ce n'est point cette indulgence *chrétienne*, qui consiste à épargner l'homme égaré, en n'admettant aucune excuse sur le vice qui l'a rendu coupable; c'est cette indulgence *philosophique* qui tend à relâcher les liens de la morale. « La » morale austère, dit-il, anéantit la vigueur de l'esprit,

(1) Vers de Piron.

Digitized by Google

» comme les enfans d'Esculape détruisent le corps pour dé-
» truire un vice de sang souvent imaginaire. » Il est faux que la morale austère anéantisse la vigueur de l'esprit. Quels hommes eurent une morale plus austère que les Bossuet, les Bourdaloue, les Pascal, les Arnauld, les Nicole, et tant d'autres lumières de l'Eglise et de la littérature? Leur esprit en fut-il affoibli? Et ne voit-on pas au contraire que le relâchement d'une morale commode, la mollesse d'une conscience facile, sont beaucoup plus capables d'affoiblir l'esprit qu'une juste sévérité?

Cependant Vauvenargues avoit dans l'esprit une droiture naturelle, qui devoit nécessairement le faire revenir quelquefois sur ses erreurs. C'est pour cela qu'on trouve dans ses maximes plusieurs contradictions. Ce qu'il vient de dire sur la morale est réfuté par lui-même d'une manière très-piquante dans la maxime qui suit : « Quelques auteurs traitent la morale,
» comme on traite la nouvelle architecture, où l'on cherche
» avant toutes choses la commodité. »

Il n'est pas non plus toujours d'accord avec lui-même sur les passions. Dans quelques maximes, il explique leurs funestes effets, quand elles ne sont pas réglées par la raison. « L'indif-
» férence, dit-il, où nous sommes pour la vérité dans la
» morale vient de ce que nous sommes décidés à suivre nos pas-
» sions, quoi qu'il en puisse être ; et c'est ce qui fait que nous
» n'hésitons pas lorsqu'il faut agir, malgré l'incertitude de nos
» opinions. Peu m'importe, disent les hommes, de savoir où est
» la vérité sachant où est le plaisir. » Cette maxime pourroit être plus claire ; mais il en résulte que les passions aveuglent les hommes, qu'elles les portent à l'exécution de projets insensés, *quoi qu'il en puisse être*; et que ceux qui s'en laissent dominer sacrifient tout à l'espoir du plaisir. Il est donc évident, d'après Vauvenargues lui-même, que notre esprit ne tire pas sa force des passions, qu'il ne leur doit qu'une vigueur factice, bientôt énervée par son excès, et qui ne peut qu'égarer les hommes assez insensés pour s'y livrer.

Digitized by Google

Toutes les fois que Vauvenargues trouve l'occasion de parler du *bon sens*, il ne s'explique sur cette qualité précieuse qu'avec une sorte de dédain. « Le bon sens, dit-il, se » forme d'un goût naturel pour la justesse et la médiocrité. » On peut opposer à ce jugement, qu'on doit attribuer à la jeunesse de l'auteur, celui qu'a porté l'un de nos écrivains les plus célèbres dans un ouvrage trop peu connu. « Cette qualité » qu'on croit vulgaire, et qui est si rare, dit M. de Fontanes, » cette qualité non moins utile au gouvernement des états » qu'à la conduite de la vie, qui donne plus de tranquillité » que de mouvement à l'ame, et plus de bonheur que de » gloire à ceux qui la possèdent, ou à ceux qui en ressentent » les effets : c'est le bon sens dont je veux parler ; le bon sens, » dont l'orgueil a trop rejeté les anciennes règles, et qu'il est » temps de réhabiliter dans tous ses droits. L'audace détruit, » le génie élève, le bon sens conserve et perfectionne. »

L'introduction à la connoissance de l'esprit humain n'est que l'esquisse d'un ouvrage commencé. Elle n'a ni les développemens, ni la clarté que le sujet demandoit. L'auteur peu familiarisé avec les termes de métaphysique se trompe souvent dans leur application et dans leur emploi.

Les philosophes du dix-huitième siècle ont confondu *l'amour-propre* avec *l'amour de soi*, quoiqu'il y ait entre eux cette différence essentielle que le premier est la source de nos vices et de nos erreurs, et que le second est légitime, et nous a été donné par la Providence pour notre bonheur et notre conservation. Vauvenargues les a distingués, et le troisième chapitre de son second livre ne laisse aucun doute à cet égard. Cependant son peu d'habitude dans la langue de la métaphysique lui fait quelquefois oublier cette distinction importante. « L'amour paternel, dit-il, ne diffère point de *l'amour-propre*. » Il falloit que Vauvenargues s'exprimât ainsi : *ne diffère point de l'amour de soi*. Il paroît que dans cette définition, Vauvenargues a voulu jouer sur le mot. Voici ce

Digitized by Google

qu'il ajoute : « Un enfant ne subsiste que par ses parens, dé-
« pend d'eux, vient d'eux, leur doit tout : ils n'ont rien qui
» leur soit si *propre*. » Le mot *propre*, qui veut dire ici que les enfans sont la propriété la plus chère et la plus précieuse des pères, n'a aucun rapport avec l'acception qu'on lui donne quand on le joint au mot *amour*. Il est assez singulier que MM. Suard et Morellet qui ont fait un commentaire grammatical très-munitieux sur Vauvenargues, n'aient pas relevé ce passage. On peut en conclure, sans injustice, que, dans leur système, ils ne font, comme Helvétius, aucune distinction entre *l'amour-propre* et *l'amour de soi*.

Les observations que nous avons faites sur les Œuvres de Vauvenargues nous paroissent suffire pour prouver que s'il n'a point entièrement évité les erreurs des philosophes modernes, il s'est du moins préservé des excès auxquels il ne se sont que trop souvent livrés. Ses écrits annoncent une ame noble, l'auteur paroît pénétré des anciens sentimens d'honneur, et montre souvent le regret de les voir affoiblis et dégénérés. A une autre époque, il est à présumer que Vauvenargues se seroit élevé plus haut. Doué d'un esprit observateur, enclin au travail et à la méditation, il auroit senti la nécessité de faire les études qui pouvoient l'éclairer dans la carrière qu'il vouloit parcourir. On pourroit dire que ses écrits ne sont d'aucun danger pour les jeunes gens, si les éditeurs, sous le prétexte de les compléter, n'y avoient joint des morceaux que l'on ne sauroit attribuer à Vauvenargues, et qui, fussent-ils de lui, ne devoient pas entrer dans sa collection. Avant de mourir, il surveilla l'édition de ses Œuvres : ces morceaux n'y furent pas insérés ; cela prouve, en accordant qu'il les ait composés, ce qui est très-douteux, que son intention étoit qu'ils fussent supprimés. On ne sauroit trop s'élever contre l'infidélité des éditeurs qui publient des écrits que leurs auteurs auroient condamnés : est-il permis de trahir ainsi les volontés des morts ? Et ce tort ne devient-il pas plus grave quand il s'agit d'ouvrages dangereux ?

Digitized by Google

Les éditeurs n'ont rien négligé pour faire croire que Vauvenargues partageoit leur opinion sur la religion. Leur précaution s'est étendue jusque sur la table des matières. En annonçant une prière de Vauvenargues, ils ajoutent: *Effet d'un pari.* Cette précaution n'est-elle pas bien ingénieuse? Ne démontre-t-elle pas jusqu'à l'évidence que l'auteur n'étoit pas de bonne foi? M. Suard avoit dit dans la Notice que la prière étoit un *jeu d'esprit*, il dit à présent que c'étoit *l'effet d'un pari.* Voilà de ces petites ruses philosophiques que d'Alembert aimoit tant, et dont il se vantoit avec tant de complaisance dans sa correspondance avec Voltaire. On voit que les élèves marchent noblement sur les traces de leur maître.

P.

Eloge Historique de M. l'abbé Barthelemi, l'un des quarante de la ci-devant Académie Française, prononcé dans la séance publique de l'Institut, le 13 août 1806. Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez *Guillaume*, libraire, rue de la Harpe, Collége d'Harcourt; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

Dans la dernière séance de l'Institut, l'éloge de Collin-d'Harleville, par M. Daru (1), a été suivi de l'éloge de l'abbé Barthelemi, par M. de Boufflers. M. Daru a mis dans l'éloge d'un auteur comique, toute la gravité que M. de Boufflers auroit dû mettre dans celui d'un grave personnage; et, de son côté, M de Boufflers a mis dans l'éloge d'un grave personnage, toute la légéreté que M. Daru auroit pu se permettre dans celui d'un auteur comique. M. de Boufflers dit que « le génie invisible de l'antiquité, à l'exemple du » démon de Socrate, suivoit partout M. l'abbé Barthelemi. » On peut dire de M. de Boufflers, qu'il y a un certain esprit très-visible qui, à l'exemple du démon de Socrate, le suit partout, et avec une telle opiniâtreté, que, dans son dis-

(1) Le discours de M. Daru a été inséré tout entier dans l'avant-dernier numéro de ce journal. Il est remarquable par des vues profondes et justes sur la situation actuelle de notre théâtre, et par un style pur, correct, exempt de toute affectation au bel esprit.

cours

Digitized by Google

cours, M. de Boufflers n'a pu même lui fermer l'entrée de son exorde. Nous allons transcrire ici cet exorde tout entier, afin que l'auteur ne puisse pas se plaindre de n'avoir été jugé que sur quelques phrases détachées et prises au hasard dans son discours :

« Nous avons vu, en 1789, M. l'abbé Barthelemi, déjà » sur le déclin de son âge, et trop tard au gré de nos vœux, » paroître pour la première fois au milieu de l'Académie » française ; et certes, il étoit loin alors de s'attendre à lui » survivre ; mais aussi, quand *il l'a pleurée* avec tous les » hommes de lettres, et, *nous osons le dire*, *avec tous les* » *hommes de bien*, il pouvoit encore moins prévoir qu'un » jour viendroit, où ce même corps, dont il avoit reçu le » *dernier* soupir, lui rendroit les *derniers* honneurs. Et qui » m'auroit dit à moi, quand le sort m'a désigné pour recevoir » parmi nous un *confrère si desiré*, que je serois, après un » si long intervalle, invité de nouveau par un choix trop flat- » teur, à *solenniser sa mémoire* ? N'est-ce pas ici l'occasion de » nous rappeler les uns aux autres ce vers touchant de Vir- » gile, que tant de voix sont prêtes à répéter :

» O Mélibée ! un Dieu nous a fait ce loisir. »

Ce vers est devenu presque trivial par les applications trop fréquentes qui en ont été faites (1). On doit s'interdire tout ce qui est trop commun (2), en parlant d'un prince sans modèle comme sans rivaux : après tout ce qu'il a fait d'extraordinaire, il méritoit bien de recevoir un compliment moins ordinaire, sur-tout dans le sein de la société académique à laquelle *il a fait ce loisir*, et qui devroit faire un meilleur usage de *ce loisir*, en lui préparant des louanges plus neuves et plus délicates.

Quelque respectable que soit le témoignage de M. de Boufflers, il est difficile de croire *à ces larmes* que l'abbé Barthelemi versa sur les ruines de l'Académie *avec tous les hommes de bien*. Il n'étoit pas nécessaire d'avoir un très-grand fonds de philosophie pour se consoler d'un pareil malheur. Ajoutons que ce malheur, si c'en étoit un, avoit été précédé par bien d'autres, qui certes méritoient pour le moins autant

(1) Tout le monde sait que dans les colléges on appliquoit et on appliquoit encore ce vers aux jours de congé que le principal donne le jour de sa fête.

(2) On dira que cette allusion se trouve dans un article inséré, il y a quelque temps, dans le Mercure ; mais il faut observer que l'auteur de l'article rendoit compte d'une traduction de la première églogue de Virgile, dans laquelle se trouve le vers :

O Melibœe ! Deus nobis hæc otia fecit.

Digitized by Google

les pleurs de l'abbé Barthelemi et de tous les hommes de bien. Après toutes les larmes qu'ils avoient données à ces malheurs-là, il ne devoit pas leur en rester beaucoup pour pleurer une Académie qui, depuis trente ans, n'étoit plus qu'un club de factieux. Voyons la suite de l'exorde :

« Maintenant, *par où commencer, et comment finir?* En » essayant de faire connoître *tout le mérite et tous les mérites* » d'un homme dont la longue et belle vie présente à la fois » un cours d'études et de morale; d'un homme dont *notre* » *France* peut s'enorgueillir, *et dont le nom suffit pour* » *répondre aux détracteurs de son siècle;* d'un homme, » enfin, que la science, suivant l'expression d'un grand poète, » avoit marqué pour sien, et que *l'antiquité* recommande » *à la postérité.* »

La fin de cette phrase présente un sens faux. L'antiquité n'ayant jamais connu M. l'abbé Barthelemi; et tous ses auteurs, Platon, Homère et les autres, n'ayant jamais dit un seul mot de lui, comment peuvent-ils le recommander à la postérité? Mais M. l'abbé Barthelemi, au contraire, ayant très-bien connu l'antiquité, la faisant très-bien connoître dans ses ouvrages, c'est plutôt lui qui recommande l'antiquité à la postérité; c'est lui qui donne à cette antiquité des lettres de recommandation, dont elle a grand besoin pour relever un peu son crédit et sa considération auprès de la postérité.

Ces mots, *dont le nom suffit pour répondre aux détracteurs de son siècle*, manquent également de justesse. On veut opposer ici le nom de M. l'abbé Barthelemi aux détracteurs du dix-huitième siècle; mais l'opposition porte à faux: car M. l'abbé Barthelemi ayant toujours professé les mêmes principes que les détracteurs du dix-huitième siècle, c'est à ceux-ci qu'il appartient d'opposer le nom respectable de ce vertueux savant, à ce siècle anti-religieux et anti-monarchique. Poursuivons :

« On me dira *que la Renommée* s'étoit d'avance occupée » de mon travail, et que je n'ai eu qu'à écrire sous sa dictée, » comme si *tant de célébrité* ne devenoit pas en même temps » pour l'orateur un écueil de plus! »

On n'est pas étonné de rencontrer la Renommée dans les oraisons funèbres de nos plus grands héros. Là, elle est à sa place; là, Bossuet et Fléchier écrivent sous sa dictée, ou du moins ils parlent au milieu du bruit qu'elle fait dans l'univers. Mais je pense qu'ici on pouvoit très-bien se passer d'elle, et que M. l'abbé Barthelemi ne doit pas être loué sur le même ton que Turenne ou le prince de Condé. Voltaire condamnoit avec raison cette confusion des rangs et des idées:

Digitized by Google

« J'ai entendu, disoit-il, louer un simple secrétaire de l'a-
» cadémie, comme on loueroit le plus grand monarque de
» l'Europe. »

« Je dois, continue M. de Boufflers, en quelque sorte
» *exposer ici une image* encore *présente*, et toujours chère
» à bien *des mémoires*, et je n'ignore pas combien le sen-
» timent est juge difficile en fait de ressemblance. *Ce que*
» *je pourrois faire de mieux*, ce seroit *de dire* ce que cha-
» cun *se dit* avant moi; ce seroit d'exprimer ce que chacun
» pense; je crois *le lire*, mais comment *le rendre* ? Et
» mes regards ne tombent en ce moment sur personne *près*
» *de qui je ne me sente l'infériorité d'un traducteur.* »

L'idée qui fait le fond de ce paragraphe, se trouve dans les deux oraisons funèbres de Turenne par Fléchier et Mascaron, et dans les deux oraisons funèbres du grand Condé par Bossuet et Bourdaloue. Ainsi notre orateur encourt ici le même reproche que dans le paragraphe précédent; mais, en accordant que cette idée ne soit pas au-dessus du sujet, elle a été retournée tant de fois, elle est si connue, qu'il devoit s'épargner tous les efforts inutiles qu'il a faits pour la rajeunir. Comme il semble avoir voulu particulièrement lutter contre Bossuet et Bourdaloue, je vais citer les deux passages de ces orateurs. Je commence par celui de Bourdaloue : « Je sais le désavan-
» tage que j'aurai de parler de ce grand homme à des
» auditeurs déjà prévenus sur le sujet de sa personne d'un
» sentiment d'admiration et de vénération, qui surpas-
» sera toujours infiniment ce que j'en dirai. Mais dans l'im-
» puissance d'en rien dire qui vous satisfasse, j'en appellerai
» à ce sentiment général dont vous êtes déjà prévenus; et
» profitant de votre disposition, j'irai chercher dans vos cœurs
» et dans vos esprits, ce que je ne trouverai pas dans mes
» expressions et dans mes pensées. »

« Quelle partie du monde habitable (dit Bossuet) n'a
» pas ouï les victoires du prince de Condé, et les merveilles
» de sa vie? On les raconte par-tout: le Français qui les vante
» n'apprend rien à l'étranger; et quoi que je puisse aujour-
» d'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées,
» j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me
» ferez, d'être demeuré beaucoup au-dessous. »

Je laisse au lecteur à juger ici entre M. de Boufflers, Bossuet et Bourdaloue. D'après la modestie avec laquelle M. de Boufflers parle de lui-même, ses regards sans doute ne tombent en ce moment sur aucun de ces deux célèbres orateurs, près duquel *il ne se sente l'infériorité d'un traducteur.* Continuons de lire cet exorde:

Digitized by Google

« Ajoutez à cela, que pour payer complétement ce tribut » si mérité, on se verroit obligé, en suivant M. Barthelemi » dans sa longue carrière, de s'y arrêter à chaque pas; car il » *n'en* a point fait d'inutiles. *Dans tous les traits qui le ca-* » *ractérisent*, on ne peut *choisir* qu'avec embarras, on ne » peut *laisser* qu'avec regret : *aussi, en m'acquittant selon mes* » *forces d'une tâche aussi douce que difficile, suis-je loin de* » *penser que je la remplisse.* »

Ce second trait de modestie, est encore imité de Bourdaloue dans l'oraison du prince de Condé : « Je sais que d'oser » louer ce grand homme, c'est pour moi une espèce de témé- » rité, que son éloge est un sujet infini *que je ne remplirai* » *pas.* » D'ailleurs, ce second trait de modestie est une froide répétition du premier, et l'un ne produit pas plus d'effet que l'autre. Toutes ces précautions oratoires sont trop usées et trop rebattues. Il y a long-temps que les auditeurs ne sont plus les dupes de tout ce verbeux patelinage; et les auteurs eux-mêmes seroient bien attrapés, si on les prenoit au mot. Mais terminons enfin cet exorde :

« J'ai connu M. Barthelemi, et je me connois; mais au » moins l'admiration et l'amitié me conseilleront : ainsi le » portrait de notre confrère, ou plutôt l'esquisse que je vais » vous soumettre, présentera successivement deux parties » dont la réunion compose tout l'homme, *son esprit* et *son* » *cœur.* »

Cette division est la même que celle de Bossuet dans l'oraison funèbre du prince de Condé : « Valeur, magnanimité, » bonté naturelle; *voilà pour le cœur :* vivacité, pénétra- » tion, grandeur et sublimité de génie; *voilà pour l'esprit.* » La seule différence qu'il y ait entre les deux orateurs, c'est que l'un, l'orateur du dix-septième siècle, met le cœur avant l'esprit; et l'autre, l'orateur du dix-huitième siècle, met l'esprit avant le cœur; ce qui pourroit bien lui faire une querelle avec les détracteurs du dix-huitième siècle, avec lesquels il n'est pas déjà en trop bonne intelligence. Ces détracteurs pourront d'ailleurs lui observer que depuis Bossuet, cette division est devenue si commune, que Voltaire s'en moque, avec raison, lorsqu'il fait dire par Zadig au roi de Babylone : « .... Que je vous sais bon gré, sire, de n'avoir pas dit *l'es-* » *prit et le cœur*; car on n'entend que ces mots dans les con- » versations de Babylone; on ne voit que des livres où il est » question *du cœur et de l'esprit!* » Après cet anathême de Voltaire, comment M. de Boufflers a-t-il osé faire usage d'une pareille division? Croiroit-il donc que ce qui est mauvais à Babylone, peut être bon à l'Institut?

Digitized by Google

En supposant même que cette division fût encore permise, on ne la permettroit à M. de Boufflers que dans quelque discours plaisant ou burlesque, et non dans un discours grave et sérieux; car, de bonne foi, M. de Boufflers pousseroit-il la modestie jusqu'à s'imaginer que nous ayons totalement perdu le souvenir de ses charmantes poésies? Si Voltaire vivoit encore, c'est aujourd'hui qu'il riroit de cette division de *l'esprit et du cœur*, en se rappelant certaine pièce que lui adressa M. de Boufflers, et certaine réponse qu'il lui renvoya: enfin, pour parler clairement, cet assaut réciproque d'esprit sur *le cœur*. Aussi la plupart des auditeurs ont-ils souri, au moment où ce mot fatal est sorti de la bouche de M. de Boufflers. Le voilà donc bien et dûment averti de ne plus parler *du cœur* dans le nouvel éloge qu'il composera, et de faire rouler son discours sur un autre pivot.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le développement des deux parties de cet éloge. Le morceau que nous venons de citer est assez long pour faire connoître sa manière de penser et d'écrire. Tout le reste du discours présente les mêmes défauts; ce sont toujours les mêmes jeux d'esprit, le même raffinement et la même subtilité dans le style et dans les pensées. L'œil est à chaque instant ébloui par les étincelles qui jaillissent régulièrement à la fin de chaque tirade. C'est ainsi qu'en parlant de l'ardeur extrême que M. l'abbé Barthelemi montra pour l'étude pendant sa jeunesse, il finit par dire: « Sa vie même fut en danger, et peu s'en fallut qu'on ne le » perdît, *éteint pour jamais avant que d'avoir éclairé*. » Cet exemple, et bien d'autres que je pourrois citer, me rappellent ces vers de Boileau:

> On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
> Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles:
> Chaque mot eut toujours deux visages divers;
> La prose la reçut aussi bien que les vers.

Nul berger n'a été plus fidèle que M. de Boufflers à cette pointe, mais sur-tout à l'antithèse. C'est là *sa belle*, il lui sacrifie tout; et jamais dame n'eut un meilleur chevalier. Mais M. l'abbé Barthelemi auroit pu trouver un meilleur panégyriste; car c'est une règle établie depuis long-temps, qu'un panégyriste doit toujours s'oublier pour ne songer qu'à son héros. Or, dans cette première partie, ou l'on nous avoit promis de parler de l'esprit de M. l'abbé Barthelemi, l'orateur est beaucoup plus occupé de nous montrer l'esprit de M. de Boufflers. Ce n'est pas qu'il ne vante beaucoup le mérite de l'auteur d'Anacharsis; il lui accorde avec raison *une imagination vive et en même temps docile, un esprit fin*,

Digitized by Google

un goût délicat, un style pur, élégant, léger, harmonieux, également propre à tout ce qui exige de la force ou de la grace, de la noblesse ou de la gaieté. Mais après un éloge si beau, si magnifique, à côté de qui s'imagineroit-on que notre orateur place M. l'abbé Barthelemi? A côté de Spanheim, de Varron et d'Hérodote. « Ce n'est que de loin en » loin, s'écrie M. de Boufflers, et dans les *intervalles lucides* » des nations, qu'on voit paroitre des Hérodote, des Varron, » des Spanheim et des Barthelemi. » En vérité, c'est bien la peine d'avoir *une imagination vive, un esprit fin, un goût délicat, un style pur, élégant, léger, harmonieux*, pour être mis à côté de Spanheim et de Varron, quand même on auroit l'honneur de s'y rencontrer avec Hérodote! Quoi! M. de Boufflers n'a pas de meilleure place à donner aux hommes dont *notre France s'enorgueillit!* Patience, un petit moment, celui que nous venons de voir à côté des Spanheim et des Varron, va être élevé au rang des Alexandre et des Napoléon. Le morceau suivant est peut-être le plus curieux de tout le discours. Après avoir parlé des utiles travaux de M. l'abbé Barthelemi, notre orateur poursuit ainsi : « Voilà » certes une longue suite de titres, sinon à notre reconnois- » sance, au moins à notre admiration. Il me seroit aisé d'y » ajouter sans doute; mais en y ajoutant, je serois toujours » sûr d'en oublier; et pour en donner la preuve, je n'ai point » encore parlé d'environ quatre cent mille médailles, qui » toutes ont passé par ses mains : quatre cent mille médail- » les!! Il semble voir *le contrôle et les signalemens* de l'ar- » mée de Darius, ou de cette vaste multitude d'ennemis, » qui des confins de l'Europe accouroient naguère à notre » porte, et que notre armée, portée sur des ailes d'aigle, a » moissonnés au lieu de les compter. »

Etablir un rapprochement si burlesque entre la défaite de quatre cent mille Russes et Autrichiens, et le déchiffrement de quatre cent mille médailles, c'est une étrange manière de louer et les vainqueurs d'Austerlitz et l'abbé Barthelemi.

Mais pourquoi notre orateur s'est-il arrêté à ce nombre de *quatre cent mille* plutôt qu'à tout autre nombre? Je doute qu'il ait pris la peine de compter lui-même bien exactement ces quatre cent mille médailles. Les imitations qu'on a déjà rapportées de l'oraison funèbre du prince de Condé par Bossuet, me font soupçonner que nous trouverons dans cette oraison funèbre le motif de cette prédilection de l'auteur pour ce nombre de *quatre cent mille*. En effet, à l'ouverture du livre, je tombe précisément sur une page de cette oraison funèbre, où Bossuet parle de *quatre cent mille* écus. « .... *Quatre*

Digitized by Google

» *cent mille écus* distribués par ses ordres, firent voir, » *chose rare dans la vie humaine !* la reconnoissance aussi » vive dans le prince de Condé, que l'espérance d'engager » les hommes l'est dans les autres. » Bossuet se garde bien de s'écrier : « Quatre cent mille écus ! ! Il me semble voir *le* » *signalement* de cette vaste multitude d'Espagnols que notre » armée, portée sur des ailes d'aigle, a moissonnés dans les » plaines de Rocroi, de Nortlingue, etc. » Notre orateur devoit donc imiter la sagesse de son modèle, et se contenter de calquer tout doucement, et sans tant de bruit, ses quatre cent mille médailles sur les quatre cent mille écus de Bossuet.

Il est probable que ce nombre de quatre cent mille, employé par Bossuet et par M. de Boufflers, sera désormais un nombre sacré pour les orateurs; et celui qui fera un jour l'éloge historique de M. de Boufflers, après avoir compté toutes les nombreuses antithèses contenues dans ses ouvrages, pourra s'écrier à son tour : *Quatre cent mille antithèses ! Il me semble voir.....* Je ne puis prévoir de si loin ce qu'il verra, mais probablement il ne verra pas dans une antithèse le *signalement* d'un Russe.

Dans le passage que je viens de citer, on entend du moins ce que l'auteur veut dire; mais dans le passage suivant, je doute qu'il se soit entendu lui-même : « Le Voyage d'Ana» charsis n'est pas un roman, car tout est vrai; *ce n'est point* » *un poëme, car tout est sage;* ce n'est point une histoire, » car tout se montre à la fois : c'est un tableau peint avec les » choses même, une mosaïque d'un nouveau genre, où le » sujet a fourni de quoi éterniser son image; disons mieux, » où rêve la Grèce. »

Vraisemblablement l'auteur rêvoit un peu quand ces lignes sont tombées de sa plume. C'est là, si je ne me trompe, ce que nos aïeux appeloient *de l'amphigouri.*

Nous pourrions bien relever d'autres passages dans cette première partie du discours. Mais afin de donner à l'auteur une preuve de notre impartialité, nous nous hâterons de passer à la seconde partie, où l'on trouve des morceaux faits pour plaire au lecteur le plus difficile, et dignes d'être cités. Ce n'est pas qu'on n'y retrouve encore les défauts de la première partie; mais ils s'y montrent plus rarement : l'esprit de l'auteur, épuisé par tant d'efforts, ne paroît plus si souvent, et laisse plus de place au goût et à la raison. La plupart des gens de lettres se rappellent encore la conduite généreuse et délicate que tint l'abbé Barthelemi, quand on lui offrit la rédaction du Mercure à la place de Marmontel, qui avoit encouru la disgrace du gouvernement. M. de Boufflers

Digitized by Google

n'avoit garde d'oublier ce beau trait, et il seroit difficile de mieux exprimer les nobles sentimens de l'abbé Barthelemi:

« Une grande partie de cette assemblée a pu entendre » parler d'une parodie assez maligne de la belle scène de » Cinna; elle avoit été arrangée dans la gaieté d'un souper, où » quelques gens aimables s'étoient amusés, comme il arrive » quelquefois, aux dépens de quelques gens estimables. Dans » le nombre de ces derniers il se trouvoit un homme assez » puissant à la cour, contre qui les traits les plus piquans » étoient particulièrement dirigés. L'injure invite à la ven- » geance : mais sur qui se venger? On suppose que le coupa- » ble doit être un homme de lettres; or M. Marmontel, » rédacteur du Mercure, étoit de la partie. On le soup- » çonne, mais à tort; on l'interroge, il nie; on le somme de » déclarer l'auteur, il s'y refuse; et en conséquence on lui » retire le Mercure, *qui alors faisoit les délices de la France*. » C'étoit punir le public de la fermeté d'un honnête homme, » et c'étoit faire plus de tort au Mercure qu'à son rédacteur, » *car Marmontel du moins s'en est relevé*. On demandera » quel rapport entre cette affaire et notre savant? Le voici. » On cherchoit un écrivain qui pût consoler tous les ama- » teurs du Mercure d'être privés de Marmontel, et l'on » croyoit avec raison l'avoir trouvé dans M. Barthelemi. » Celui-ci refuse d'abord, hésite après, accepte enfin. Mais, » dira-t-on encore, pourquoi accepter? Ne nous pressons pas » de confondre M. Barthelemi avec le commun des hommes : » il accepte en effet cette place, dont le produit, dans ce » temps-là, s'élevoit au-dessus des vœux ordinaires d'un » homme de lettres; mais c'est d'abord pour qu'un autre n'y » soit point nommé; c'est ensuite pour se procurer par-là un » accès auprès de la personne offensée, pour acquérir le » droit de parler en faveur de l'honnête homme puni, et » tâcher d'obtenir la grace de lui remettre son bien. Jamais » droit aussi clair n'eut un aussi digne défenseur. Mais ce » n'est ni le premier, ni le dernier exemple d'une bonne » cause perdue par un bon avocat. Barthelemi, obligé de » renoncer à sa noble entreprise, renonce en même temps » au Mercure. On exige qu'il conserve au moins une pension, » et il obtient de la partager entre des hommes de mérite qui » ont long-temps ignoré d'où partoit le bienfait. »

M. de Boufflers a d'autant mieux fait de rappeler un si beau trait à la mémoire de tous les gens de lettres, qu'on ne sauroit trop souvent le proposer à leur imitation, et qu'il pourroit s'en trouver parmi eux à qui l'on eût besoin d'en rafraîchir la mémoire. Il a donc voulu que l'exemple d'un

Digitized by Google

écrivain qui n'accepte qu'à regret une rédaction et une pension qu'on lui offre, servît de leçon à ceux qui rechercheroient des rédactions et des pensions qu'on ne leur offre pas.

Il est dommage que cette belle tirade soit gâtée par deux petits traits de malignité, dont l'un est contenu dans cette phrase : *le Mercure, qui faisoit alors les délices de la France;* et l'autre dans celle-ci : *Marmontel s'en est du moins relevé;* c'est-à-dire, que *le Mercure ne s'est jamais relevé depuis cette époque.* Ici la voix publique dément le sentiment particulier de notre orateur, et tout le monde lui répond hautement que le Mercure s'est très-bien relevé depuis, sous la plume de La Harpe, de Champfort, de Marmontel lui-même, et de Mallet-du-Pan. Jamais il n'a été plus florissant qu'à l'époque où ces quatre écrivains distingués le rendoient les *délices de la France* et de l'Europe. Nous ignorons pour quelles raisons particulières M. de Boufflers se plaît ici à faire de l'esprit aux dépens de La Harpe, de Champfort, de Mallet-du-Pan, et de Marmontel lui-même, qui se trouve ici loué et flétri dans la même phrase : *Telum imbelle, sine ictu.*

Au reste, cet acharnement à mépriser, à rabaisser, à ravaler le Mercure, nous rappelle cette fable de La Fontaine, intitulée : *le Renard et les Raisins*, laquelle finit ainsi :

> Le galant en eût fait volontiers son repas;
> Mais comme il n'y pouvoit atteindre :
> « Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujeats. »

Pour relever un peu le Mercure aux yeux de M. de Boufflers, nous citerons encore avec éloge le morceau suivant, où il peint avec les couleurs convenables l'amitié dont M. et Mad. de Choiseul honorèrent M. l'abbé Barthelemi :

« . . . . . On ne doit pas oublier qu'au milieu » des succès, des honneurs, des affaires, des intrigues, » M. de Choiseul, jeune encore, et qu'on auroit cru fait » pour l'être toujours, attacha ses regards sur un homme » qui ne les cherchoit point, et qu'à travers le nuage bril- » lant qui l'environnoit, il a été frappé du sublime de la » simplicité. On doit savoir gré au pouvoir de faire le pre- » mier pas vers le mérite. Leur amitié ne s'est jamais démentie, » parce que l'un et l'autre y ont fourni chaque jour un nou- » vel aliment. M. de Choiseul, *le plus français des hommes*, » cachoit autant de vraie capacité sous sa grace, que M. Bar- » thelemi, le plus aimable des Grecs, cachoit de grace tou- » jours nouvelle sous sa profonde érudition. J'ose me donner » ici pour témoin entre eux, que le premier, malgré sa toute » puissance, ne prit jamais le ton d'un protecteur, et que le

Digitized by Google

» second, en gardant scrupuleusement toutes les mesures
» prescrites par la hiérarchie sociale, n'eut jamais l'attitude
» d'un protégé; mais qu'il montra constamment *l'indépen-*
» *dance de l'homme de lettres dans son jour le plus clair*
» *et le plus doux*. En effet, qui ne desire rien, ne dépend de
» personne; et M. Barthelemi donnoit aux autres amis du
» ministre un exemple que tous n'ont point suivi, celui de
» ne lui rien demander. Tous deux se portoient, se devoient
» entre eux une égale considération; à cela près que, bien
» souvent, le respect dont jouit l'homme en place lui est
» retiré avec sa place, au lieu que la dignité d'homme de
» lettres est inamovible. M. de Choiseul n'eut point occasion
» de remarquer cette différence, et les hommages qu'il reçut
» dans son exil justifièrent ceux qu'on lui avoit rendus pen-
» dant sa faveur.

» M. Barthelemi alla plus loin, et ne voulut point con-
» server sa place de secrétaire des Suisses, quand M. de Choi-
» seul eut donné sa démission de la charge de colonel général.
» Partagé dès-lors entre son cabinet et Chanteloup, il conti-
» nuoit, d'un côté, à passer des heures délicieuses entre les
» plus beaux génies des temps anciens, et pouvoit, de l'autre,
» comparer cette élite avec celle de son temps, rassemblée
» en foule autour du plus aimable et du plus heureux des
» exilés. C'est là qu'il apprit à connoître plus particulière-
» ment le charme de la société intime de Madame de
» Grammont, digne sœur de son noble frère, et qui, égale-
» ment douée du caractère qui subjugue et de l'esprit qui
» plaît, auroit trouvé aussi peu de rivaux de son courage
» que de rivales de ses agrémens.

» Il aimoit sur-tout à contempler toutes les perfections de
» l'esprit et du cœur réunies dans une autre personne incom-
» parable, que les plus aimables Athéniennes eussent enviée,
» que les dames romaines les plus sévères eussent honorée.
» Madame de Choiseul avoit à peine dix-huit ans lorsqu'il la
» connut; mais, déjà digne de recevoir, et capable de
» décerner le prix du vrai mérite, elle conçut bientôt la plus
» tendre estime pour le plus estimable des hommes; et, fidèle
» toute sa vie à ses sentimens comme à ses devoirs, le mo-
» dèle des épouses le fut aussi des amis. »

Dans les morceaux que nous venons de citer, on retrouve M. de Boufflers tout entier, tel que nous l'avons entendu, en 1789, avec tant de plaisir au milieu de l'Académie Française. Le souvenir seul de M. le duc et de Madame la duchesse de Choiseul, l'a fait rentrer tout-à-coup dans le chemin de la raison et du goût, et dans cette dignité dont il n'auroit jamais

Digitized by Google

dû sortir. M. et Mad. de Choiseul sont peut-être aussi honorés par cette conversion subite du panégyriste que par ses louanges; et quant à M. de Boufflers, lorsqu'il parle si bien du cœur des autres sans avoir recours à son esprit, il fait le plus bel éloge de son propre cœur.

L'orateur ne pouvoit mieux terminer l'éloge de M. l'abbé Barthelemi, que par celui de son digne neveu. Si l'oncle a été un bon médiateur entre les Français et les Grecs, le neveu a été un médiateur non moins utile entre les Français et les autres peuples de l'Europe. « C'est lui, dit M. de Boufflers, » qui, joignant à ses talens politiques, la modération, la » sagesse, l'aménité de son oncle, ramenoit alors (en 1795), » à la France l'estime de tous les peuples, en leur prouvant, » mieux que personne, qu'il y avoit toujours des Français. » Hélas! *ils ne l'étoient point encore assez*, et celui qui les » avoit si bien servis, rejeté par eux au-delà de l'Océan, » devoit acquérir un nouveau droit à leur estime par le calme » qu'il opposeroit à leur ingratitude. »

Ce morceau est encore défiguré par une de ces incorrections qui sont très-fréquentes dans le cours de cet éloge, et qu'on ne devroit pas y rencontrer; car celui qui parle ici est membre d'une société académique spécialement instituée pour maintenir la langue française dans toute sa pureté. On avoit droit d'attendre plus de correction, de pureté, de goût et de jugement, dans un discours d'appareil, où les Français et les étrangers iront chercher les règles de notre langue et de l'art d'écrire, et sur lequel ils chercheront à juger de l'état de notre littérature. Cette importante considération nous a seule engagés à mettre dans notre examen une sévérité qui pourra déplaire à M. de Boufflers; mais qui devient plus nécessaire à mesure que le mauvais goût s'appuie d'autorités plus imposantes.

R.

Digitized by Google

Le Génie de l'Amour, ou *Dissertation sur l'Amour profane et religieux*, pour servir d'introduction à la paraphrase des pseaumes ; par M. *Christophe de Miromenil*, jurisconsulte.

Memnon ou *le Jeune Israélite ;* par M. *J. Mosneron*, législateur ;

Et *les Nouvelles Considérations sur les Oracles*, *Sibylles et Prophètes ;* par M. *Théodore Bouys*, ancien professeur d'Ecole centrale.

Quand on a lu le *Génie de l'Amour, le Jeune Israélite*, et *les Considérations sur les Sibylles*, il doit être permis de se reposer et de dormir. Je dormois donc, lorsque tout-à-coup je me crus transporté dans une allée obscure d'un jardin public, où les auteurs de ces trois ouvrages s'étoient donné rendez-vous.

Le Jurisconsulte, plus exact que les deux autres, étoit arrivé le premier ; et, en attendant ses deux amis, je le voyois soupirer et relire des stances qu'il avoit préparées pour célébrer la naissance future de son fils ou de sa fille, ou pour déplorer la mort de son épouse, si par malheur il venoit à la perdre dans ses couches. A quelques pas de là, un homme s'étoit arrêté pour recoller la dorure d'un crucifix de plomb, qu'il vouloit vendre aux passans pour de l'or massif ; et je fus bien étonné lorsque je le reconnus pour l'auteur de *Memnon*. Il n'alloit pas droit au but qui lui avoit été indiqué, ce qui me permit de continuer encore ma promenade. J'aperçus à l'écart, un autre homme qui lisoit dans un livre fermé : je crus qu'il répétoit quelque discours qu'il avoit appris par cœur ; mais je fus aussitôt désabusé, lorsque je le vis suivre les lignes à travers la couverture, et tourner le livre à chaque page, comme on tourne un feuillet. J'examinai plus attentivement ce bizarre lecteur, et je vis que c'étoit M. le Professeur qui lisoit son chapitre sur les somnambules. Je m'en allai bien vîte au lieu du rendez-vous, pour ne rien perdre de ce qui devoit se passer entre ces trois personnages. Je me plaçai derrière un gros arbre, d'où je pouvois entendre aisément les interlocuteurs qui s'exprimèrent à-peu-près en ces termes :

LE JURISCONSULTE (*encore seul*).

« Non, sans l'amoureuse piété d'une multitude de grands

Digitized by Google

» hommes, je ne sais pas où seroient les clochers de Chartres; » et je me creuse vainement le cerveau pour découvrir le lieu secret qui recéleroit la flèche de Strasbourg; je vois qu'à cet égard mes recherches sont vaines, et je ne veux plus m'en occuper; j'emploierois bien mieux mon temps à paraphraser un pseaume.

LE LÉGISLATEUR.

Eh bien ! mon cher Jurisconsulte, vous lisez sans doute mon ouvrage, et vous admirez..... — Non, Monsieur, je n'ai pas encore eu le temps de vous lire : j'examinois ce passage de mon livre, où, comme vous avez pu le remarquer.... — Je vous demande pardon, mon cher; depuis que je vous ai vu, je n'ai pu m'occuper d'autre chose que d'approfondir de plus en plus la beauté de ma nouvelle conception. Mais, comment se fait-il que notre ami le Professeur ne soit pas encore ici? Je l'ai rencontré là-bas qui lisoit mon livre, et qui paroissoit diriger ses pas de ce côté. — Je pense, Monsieur, que c'est mon ouvrage qui le retient, et je commence à craindre que le plaisir..... Mais le voilà qui paroît, et qui vient à nous.

(*Tous deux ensemble au Professeur.*)

Vous êtes en retard, M. le Professeur; vous avez été distrait par la lecture de quelques-uns de mes plus beaux passages.

LE PROFESSEUR.

Ah ! Messieurs, je suis vraiment confus.... Ma mémoire.... mes distractions.... Je vous prie de me pardonner.... J'ai oublié tout net vos deux volumes, ils sont restés sur ma table.

LE JURISCONSULTE ET LE LÉGISLATEUR.

Oui, mais vous m'avez lu?

LE PROFESSEUR.

Impossible. Je n'ai pu me relire moi-même. Mais je me flatte que vous avez honoré mon livre de votre examen; je serai charmé, Messieurs.....

LE LÉGISLATEUR AU JURISCONSULTE.

L'avez-vous lu, mon cher?

LE JURISCONSULTE.

Non, en vérité, pas plus que le vôtre; et vous?

LE LÉGISLATEUR.

Je vous en livre autant.

Digitized by Google

LE PROFESSEUR.

Je vois, Messieurs, que nous n'avons rien à nous reprocher, et que nous arrivons tous trois ici fort ignorans de l'objet qui doit nous occuper.....

LE LÉGISLATEUR.

Cela ne nous empêchera pas de remplir notre mission. Je vais, Messieurs, commencer par vous lire mon ouvrage, et vous m'en direz ensuite votre sentiment.

LE JURISCONSULTE.

Je crois, Monsieur, que je dois avoir la priorité; que vous me permettrez de lire le mien, puisque je suis arrivé le premier au lieu du rendez-vous.

LE PROFESSEUR.

Monsieur a raison, c'est celui qui a le plus attendu qui doit être d'abord écouté. Or, comme je suis dans cette enceinte depuis deux heures, je vais commencer la lecture de mon volume.

LE LÉGISLATEUR.

Vous étiez dans l'enceinte, à la bonne heure; mais vous n'étiez pas à cette place. C'est à M. le Jurisconsulte à lire le premier; vous m'entendrez ensuite, et nous vous donnerons audience après. J'observe, au surplus, qu'il est inutile de lire tout un volume; chacun de nous exposera succinctement ce qu'il contient, et les deux autres diront leur sentiment. Nous vous écoutons, Monsieur le Jurisconsulte. Donnez-nous bien vite vos observations sur nos lois.

LE JURISCONSULTE.

Vous moquez-vous, avec vos lois? Je ne m'occupe que de l'amour : je lui dois tout, et je veux que tout le monde sache que je suis heureux. « Je veux, par des félicitations au Dieu » de la tendresse, précéder la paraphase des pseaumes de » David. » Tel est l'objet de mon livre, dans lequel je prouve que « l'amour est la source de toutes les institutions et sensa- » tions morales, physiques et religieuses; des beaux arts, de » l'architecture, de l'astronomie, de la danse, de la musique, » de l'histoire, de la fable, de la morale, etc., etc. » J'aime ma femme, et j'en suis aimé; donc j'ai dû faire un volume. J'ai lu l'Evangile, le Coran, et les livres sacrés que les prêtres idolâtres appellent *Tichirapali*. Partout, j'ai vu l'amour. Jésus-Christ, Mahomet et Brama n'étoient qu'amour. Je ne veux être qu'amour : le ciel, la terre, l'air et la mer, tout est rempli par l'amour; vive l'amour!

Digitized by Google

LE LÉGISLATEUR.

Connoissez-vous ce Jésus-Christ et ce Mahomet que vous venez de nommer? Savez-vous, mon cher Jurisconsulte, que le premier n'est plus qu'un héros de roman?

LE JURISCONSULTE.

Que m'importe! Vive l'amour!

LE PROFESSEUR.

Je vois, Messieurs, que vous ignorez l'un et l'autre le grand secret de toutes choses, et que ceux dont vous parlez si légèrement ont besoin d'un défenseur. Sachez donc que ces respectables législateurs étoient des somnambules magnétisés, comme tous les prophètes, les sibylles, les oracles et moi-même.

LE JURISCONSULTE.

Cela se peut, Monsieur, nous ne nions pas que vous ne rêviez très-souvent tout éveillé; mais quand votre tour de parler sera venu, nous vous écouterons: permettez à notre ami de continuer son exposition.

LE LÉGISLATEUR.

J'ai tout dit. Mon volume n'est rempli que de ces mêmes phrases que vous venez d'entendre. Je les ai retournées tant que j'ai pu, pour en faire un livre d'une épaisseur raisonnable, et je l'ai fait imprimer à mes frais. Maintenant, qu'il se vende ou qu'il reste chez mon libraire, je n'en croirai pas moins que la statue de Loth et celle de Saturne ont dû leur existence à des événemens fameux, et j'admirerai toujours les *Tichirapali*.

LE LÉGISLATEUR.

Vous avez raison; j'admire moi-même votre esprit, et je suis convaincu que vous demeurerez d'accord avec moi que j'ai bien fait de mettre en roman l'histoire du Législateur des Chrétiens, et de peindre Moïse comme un vil et obscur brigand.

LE JURISCONSULTE.

Je ne sais trop que penser des romans historiques; je vous avoue que mon opinion n'est pas encore formée là-dessus: cela mérite un examen particulier.

LE LÉGISLATEUR.

Comment, un examen! Examine-t-on avec ses amis? Ne sommes-nous pas ici trois philosophes qui devons nous soutenir envers et contre tous? Voulez-vous faire classe à part? Quelle sotte timidité vous saisit? Voyez si M. le Professeur ne se met pas en avant comme un enfant perdu! Qui pourroit vous empêcher de suivre un si noble exemple?

Digitized by Google

LE PROFESSEUR.

Monsieur le Législateur, je suis philosophe à la vérité; mais vous me permettrez de vous observer que vous allez un peu trop loin dans votre nouveau livre. J'aime assez, que dans un style fort ampoulé, M. le Jurisconsulte ait confondu le sacré et le profane, la fable et l'histoire, et qu'il ait mis dans la même catégorie l'amour des femmes et l'amour de Dieu, les boudoirs de Cléopâtre et l'autel de Melchisédech, cela me paroît d'un goût exquis; plusieurs esprits malades pourront s'y laisser prendre. Mais votre roman ne pourra tromper personne. Quelle aventure avez-vous pu concevoir, dont la fausseté ne saute pas tout de suite aux yeux? Qu'avez-vous pu retrancher, changer ou ajouter à l'histoire, qui la rende plus parfaite? Il me semble que vous auriez mieux fait d'attaquer la divinité de votre héros, de nier la vérité des miracles de.....

LE LÉGISLATEUR.

C'est aussi ce que j'ai fait; vous entrez entièrement dans mes idées: mon héros, que j'appelle *Memnon*, n'est plus qu'un homme qui se fait condamner à la mort sans aucun motif, une espèce de fou, un philosophe qui fronde les institutions de son pays, sans avoir rien de mieux à mettre à la place, et sans moyen pour faire recevoir une nouvelle doctrine, si par hasard il en avoit une. Vous seriez enchanté de toutes les extravagances que je lui fais faire, si vous vouliez prendre la peine de les lire. Imaginez, d'abord, que cet homme aime ses semblables d'un amour extrême, sans savoir pourquoi; car il ne connoît ni leur essence, ni leur fin; et qu'il est d'ailleurs sans mission. Concevez ensuite, si vous pouvez, ce même homme parfaitement instruit dans toutes les sciences utiles, chez une nation ignorante; n'instruisant personne, mais guérissant tout le monde; préférant une vie vagabonde et une mort obscure et prématurée, à un établissement utile à tous ses compatriotes, et à une longue vie employée à propager ses connoissances, et à les exercer en faveur des malheureux. Vous voyez que j'ai atteint le sublime de l'absurde, et que si je puis faire croire que mon *Memnon* est Jésus-Christ lui-même, j'aurai rendu un beau service à l'humanité.

LE PROFESSEUR (*en se frottant les yeux*).

Avant de vous répondre, je crois devoir examiner si je veille ou si je dors comme notre ami le Jurisconsulte; car il me semble, mon bon Monsieur, que vous vous condamnez vous-même.

LE

Digitized by Google

DÉPT DE LA SEINE 5. CCD

LE LÉGISLATEUR.

Me prenez-vous donc pour une brute, et croyez-vous que je veuille vous en imposer ?

LE PROFESSEUR.

A Dieu ne plaise ; mais si vous voyez vous-même les vices grossiers de votre conception, comment pouvez-vous imaginer que quelqu'un en soit jamais la dupe ? Au surplus, je vous dirai tout net que je n'approuve point que vous ayez fait de votre *Memnon* un savant tel qu'on n'en trouveroit point aujourd'hui dans tout notre corps enseignant. Les qualités de l'esprit peuvent encore le faire respecter beaucoup plus qu'il ne convient ; et si vous m'aviez consulté, nous aurions fondu votre ouvrage et le mien. Nous aurions fait de votre héros un *Mesmer* ou bien un *Cagliostro*.

LE JURISCONSULTE (*rêvant tout haut*).

« O divin amour, qu'avec les amans de toutes les parties » du monde, je reconnois pour le seul inventeur de l'art » charmant d'écrire ! .... Sans l'art de tracer ses idées, au- » rions-nous les écrits délicieux de l'amoureuse Julie, les dé- » bordemens de Messaline, la charité de Vincent de Paule ?... » Qui viendroit électriser nos ames sensibles des pleurs et des » ris de tant d'amans vénérés.... ? »

LE PROFESSEUR.

Notre jurisconsulte se croit sans doute dans le paradis de Mahomet. Ne seroit-il pas un peu exalté ? Sa pauvre tête...

LE LÉGISLATEUR.

Entre nous, je le crois un bon homme qu'il ne faut pas trop initier dans nos secrets ; nous le conduirons comme un enfant : s'il peut barbouiller quelques volumes sur les psaumes, le parti philosophique en profitera toujours. Vous concevez qu'il lui est impossible d'écrire deux lignes de bon sens : mais c'est ce qu'il nous faut.

LE PROFESSEUR.

Je ne le trouve pas si niais que vous le dites : il me semble que son *amour éternel* a quelqu'affinité avec mon *magnétisme animal* ; et je vous avouerai que sans le magnétisme animal, je ne vois rien que de pitoyable dans la nature..... Je voulois donc vous dire qu'à votre place j'aurois fait de mon héros un *somnambule magnétisé*, puisqu'il est prouvé par un mil-

Digitized by Google

lion d'expériences toutes plus claires que le soleil, qu'il suffit d'être dans cet état pour monter ses sens au dernier degré de perfection; pour que l'œil, par exemple, puisse voir très-distinctement à travers un corps opaque, pour que l'oreille puisse entendre le trot d'une souris à des distances infinies, pour que l'odorat puisse découvrir, par les émanations échappées des corps, ce qui convient à notre santé, le remède éloigné qui peut nous rappeler à la vie, pour que le toucher,...

LE JURISCONSULTE (*rêvant toujours, et donnant un coup de pied dans les jambes du Professeur*).

« Oui, l'amour est le père de la danse, et je veux me ré-
» jouir de la joie de ces heureux Flamands.... (*Il se lève et*
» *danse*).... La graisse de leur insouciance nomme la patrie
» qui les a vu naître... On boit, on rit, on mange, on crie.. »
(*Il se met à crier en sautant et en frappant le Législateur.*)

LE LÉGISLATEUR.

Ah! monsieur le Professeur, sauvez-moi des griffes de ce loup-garou... je vous en conjure, monsieur le Professeur!

LE PROFESSEUR.

Vous voyez précisément ce que je vous disois; sauvez-vous de ce côté-ci. Voilà précisément le somnambule dont je vous parlois, laissez-le faire. Je vais le magnétiser, et vous verrez de belles choses. (Il le magnétise.) Mettez-lui votre chapeau devant les yeux. Bon. Demandez-lui maintenant tout ce que vous voudrez, il va vous répondre comme un oracle.

LE LÉGISLATEUR.

Que voyez-vous ici?

LE SOMNAMBULE.

Deux grands philosophes.

LE LÉGISLATEUR.

Que font-ils?

LE SOMNAMBULE.

Rien.

LE LÉGISLATEUR.

Comment rien? Appelez-vous rien la conversation que nous avons ensemble, monsieur le Professeur et moi?

Digitized by Google

LE SOMNAMBULE.

Je l'appelle rien.

LE PROFESSEUR.

Interrogez-le sur d'autres objets.

LE LÉGISLATEUR.

Quel est le livre que je tiens dans ma main ?

LE SOMNAMBULE.

Memnon.

LE LÉGISLATEUR.

Que contient-il ?

LE SOMNAMBULE.

Des sottises.

LE LÉGISLATEUR (*au Professeur.*)

Il faut qu'il voie à travers quelque trou de mon chapeau ou bien vous vous donnez la comédie à mes dépens. Voyons..

LE PROFESSEUR.

Je vous jure qu'il n'y a aucune supercherie ; mais, pour vous en assurer, interrogez-le sur des choses qu'il ne puisse pas connoître d'avance.

LE LÉGISLATEUR.

Que remarquez-vous dans mon livre, aux pages 37, 81 et 100 ? Je les prends au hasard.

LE SOMNAMBULE.

Des sottises, des fautes de français, d'orthographe.

LE LÉGISLATEUR.

Ah ! ceci est trop fort. J'accorde les sottises, mais les fautes contre la grammaire....

LE SOMNAMBULE.

Elles y sont..Il est écrit : page 37, *Sans que je vis d'autres êtres.* Il falloit sans que je *visse.* Page 81 : *Où il avoit resté.* Il falloit : *Où il étoit resté.* Page 100. *Nous allions sacrifier des prisonniers, lorsqu'après les avoir dépouillés nous découvrîmes que c'étoit des femmes.* Il falloit : *que c'étoient des femmes.*

LE LÉGISLATEUR.

Au diable le somnambule et le magnétisme ! Est-ce qu'il ne seroit pas possible d'en tirer quelque chose de plus agréable ?

Digitized by Google

LE PROFESSEUR.

Cela ne dépend pas de moi; je lui ai seulement communiqué la *clairvoyance instinctive*, le reste n'est pas mon affaire.

LE LÉGISLATEUR.

Je n'ose plus l'interroger. Faites-lui vous-même des questions.

LE PROFESSEUR.

Je ne demande pas mieux.

Qu'est-ce que monsieur le Législateur pense de mon ouvrage?

LE SOMNAMBULE.

Que c'est un amas d'absurdités et d'inepties.

LE LÉGISLATEUR.

Parbleu, ce somnambule est un grand faquin; il faut que je lui apprenne à ménager ses expressions, et que je lui rende ce qu'il m'a donné tout-à-l'heure. (Il lève sa canne, et le professeur, qui se jette au devant, reçoit les coups.)

LE PROFESSEUR.

Frappez sur moi, monsieur le Législateur; je me ferai plutôt tuer que de permettre qu'on réveille ce somnambule. C'est le premier que je vois, et je donnerois tout-à-l'heure une de mes jambes pour l'entretenir dans cet état pendant une demi-heure. Frappez, frappez, je ne crains rien.

LE LÉGISLATEUR.

Le bras me démangeoit, je n'ai pu me contenir: pardon monsieur le Professeur....

LE PROFESSEUR.

Je soupçonne, monsieur, que la force magnétique étoit surabondante dans ce somnambule, et que vous en avez reçu une forte dose.

LE LÉGISLATEUR.

Cela n'est pas impossible; car, malgré ce qu'il vous a dit, je crois que vous avez trouvé le secret de tout savoir, de tout connoître, de dévoiler l'avenir aux races futures, et qu'il n'y a que vous qui puissiez sauver le genre humain de l'horrible barbarie où je le vois plongé.

LE PROFESSEUR.

Vous m'enchantez, monsieur le Législateur; mais si vous m'en croyez, nous ne perdrons pas un moment: nous irons à l'instant chez tous les savans, dans tous les académies, pour leur dire ce que nous venons de voir; nous les amènerons ici

Digitized by Google

pour les rendre témoins du prodige qui s'est opéré dans ce pauvre Jurisconsulte, et nous obtiendrons certainement quelque bonne pension qui nous mettra à même de faire imprimer beaucoup d'ouvrages.

LE LÉGISLATEUR.

Allons-y bien vite; chemin faisant, je tâcherai de vendre ce Christ à quelque bon chrétien.

A peine eurent-ils fait deux pas pour se retirer, que je vis le Jurisconsulte qui leur faisoit la grimace par derrière, en se tenant les côtés, et faisant de grands efforts pour s'empêcher d'éclater. Il fit un mouvement vers le lieu où je m'étois posté; je voulus me retourner pour l'observer encore; mais je m'éveillai. G.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le troisième concert de Mad. Catalani a attiré, mercredi dernier, un concours immense de spectateurs à la salle du théâtre Olympique, qui s'est trouvée beaucoup trop petite pour les contenir tous.

L'enthousiasme qu'excite la belle voix de cette cantatrice, est toujours nuisible aux artistes qui veulent bien se charger de compléter le concert. Cette fois, le public a été plus sévère encore qu'aux concerts précédens. Un concerto de violoncelle, par M. B., a été impitoyablement sifflé. Le concerto de M. Steibelt, exécuté sur le piano par M. Zimmerman, a été écouté sans murmures, mais avec ennui. Maintenant que dire de Mad. Catalani? Les éloges sur la beauté de sa voix sont épuisés: au-delà il n'y a rien. Mais la méthode, mais l'expression sur-tout? C'est autre chose. Dans l'impossibilité où nous sommes de donner ici les raisons sur lesquelles est fondée une opinion qui ne paroît pas être celle du public, nous nous bornerons à deux observations incontestables: la première, c'est que Mad. Catalani prononce et accentue mal. Les Français les plus accoutumés à entendre chanter sur des paroles italiennes, les Italiens eux-mêmes, l'entendent à peine dans le récitatif, et ne distinguent pas un mot dans les airs. Dans celui de la *Zaira*, chanté au second concert, presque tous les spectateurs s'imaginoient que la cantatrice, *qui invoquoit la Mort*, s'abandonnoit à tous les accens de la joie et du plaisir. La seconde observation que

Digitized by Google

nous soumettons à tous ceux qui ont le sentiment de la musique, c'est que Mad. Catalani a foiblement chanté les deux plus beaux morceaux qu'elle nous ait fait entendre, *Queste pupille tenere* de Cimarosa, *Se il Ciel mi divide* de Piccini. La ravissante mélodie du premier, l'admirable expression du second, sont assurément fort supérieures aux airs insignifians de Porto-Gallo, qui ne semblent faits que pour servir de cadre à des gammes montantes et descendantes. Il seroit fâcheux qu'une nature aussi heureuse, que des moyens aussi extraordinaires, qu'une voix aussi étendue, aussi flexible, aussi pure, ne produisit d'autre résultat que de faire valoir de mauvaise musique et de contribuer à la rapide décadence de ce bel art. Toutefois, il seroit injuste de juger Mad. Catalani d'après les trois concerts qu'elle a donnés. Pour affirmer qu'elle manque d'expression, il faudroit l'avoir entendue en scène, dans un des chefs-d'œuvres de l'école de Durante, qui sont pour la musique ce que les tableaux de Raphaël sont pour la peinture, ce que les écrits de Pascal, de Boileau et de Racine sont pour la langue française. En-deça, le but n'étoit point encore atteint; au-delà, il est passé.

— La première représentation de la Maison à deux Maîtres, donnée samedi dernier à l'Opéra-Comique, n'a pas été achevée. On attribue les paroles et la musique de cet opéra à deux auteurs qui ont souvent prouvé qu'ils pouvoient faire mieux : M. Desfontaines et M. Martini.

— Dans sa séance du 14 août dernier, le sénat-conservateur, après avoir entendu les orateurs du conseil-d'état, a décrété, et S. M. a, le 21 août suivant, ordonné ce qui suit : Le théâtre de l'Odéon, avec ses appartenances et dépendances est cédé au sénat en toute propriété, franc et quitte de toutes charges ou hypothèques.

— S. M. l'Empereur et Roi a accordé à la veuve de M. Fontana, ancien professeur de mathématiques transcendantes à l'université de Pavie, une pension annuelle de mille livres milanaises.

— M. Sabathier de Cavailhon, auteur de quelques Odes et de quelques Epîtres en vers, depuis long-temps oubliées, est mort à Avignon le 15 du mois dernier.

— L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon avoit proposé au concours de cette année, la question suivante : « Quels sont les moyens qu'un gouvernement peut employer pour faire tourner au profit de l'agriculture, du commerce et des arts, le développement qu'une grande révolution donne aux idées, et l'énergie qu'elle inspire aux caractères? » Sur huit mémoires envoyés, celui de M. Labouli-

Digitized by Google

nière, secrétaire-général de la préfecture des Hautes-Pyrénées, a obtenu le prix.

— M. Chevalier, annonce dans ce moment un instrument nouveau, dont l'effet est de faire connoître les différens degrés de température de la cuve en fermentation, et de fixer avec précision le moment du décuvage. Fixé à l'extrémité d'un cylindre, il peut plonger jusqu'au fond de la cuve, et en rapporter assez de liqueur pour en offrir à la dégustation. Séparé de son cylindre, il devient un thermomètre ordinaire propre à établir la différence entre l'air des appartemens et celui du dehors. Cet instrument a obtenu un prix d'encouragement de la société d'agriculture de Seine et Oise, et il offre, cette année, un intérêt de plus, à raison de la récolte abondante que nous promet l'état actuel des vignes.

— Les bustes de LL. MM. II. et RR., faits *d'après nature* par M. *Houdon*, seront exposés cette année au salon du Muséum. L'exposition commencera le 15 de ce mois.

— On a mis en vente, mardi dernier, les deux ouvrages suivans, dont nous rendrons compte incessamment :

Œuvres de Louis XIV, accompagnées d'explications historiques, de notes, etc., etc.; par M. Grouvelle, pour la partie historique; et pour la partie militaire, par M. le général Grimoard : 6 forts vol. in-8°, avec un beau portrait de Louis XIV, et 22 planches chirographiques : 36 fr., et 46 fr. 50 cent. par la poste.

Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé, contenant des anecdotes et des faits historiques inconnus, sur partie des régnes de Louis XIV et de Louis XV. 2 vol. in-8° : 9 fr., et 12 fr. par la poste.

— La seconde livraison de l'important ouvrage sur les maladies de la peau, publié par M. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis, vient de sortir des presses de Crapelet. Elle sera distribuée dans les premiers jours de septembre. Les gravures, qui représentent la plique sous ses différentes formes, y sont d'une beauté d'exécution surprenante. La troisième livraison aura, dit-on, pour objet la nombreuse famille des dartres dont l'auteur a eu la constance de faire peindre toutes les horribles et tristes variétés.

— Un prêtre de Nykœping vient de donner la description d'une île danoise, dont le nom est à peine connu des Danois eux-mêmes. C'est celle de Mors, située dans la partie N. O. du Jutland, et formée par le grand golfe de Linfiord, qui pénètre fort avant dans l'intérieur de la péninsule. Elle méritoit de sortir de son obscurité. Sa population s'élève à 8000 ames. On y parle une langue particulière. L'historiographe de

Digitized by Google

cette île, presqu'ignorée, accompagne son ouvrage d'un glossaire qui contient 700 mots inconnus, et qui fournira un sujet de méditation aux amateurs des langues du Nord.

— On écrit de Pétersbourg, sous la date du 7 août dernier : « Avant-hier, le capitaine Lissjansky, commandant le second vaisseau de l'expédition autour du Monde, *la Neva*, est entré très-heureusement dans le port de Cronstadt. Dans un voyage d'aussi long cours, il n'a éprouvé aucun accident grave, et n'a perdu qu'un seul homme par maladie. Il paroît que tous les bruits que l'on avoit répandus sur la mauvaise réception que le gouvernement chinois avoit faite à l'expédition, sont faux ou du moins très-exagérés. C'est au Cap-de-Bonne-Espérance que les deux vaisseaux furent séparés par une tempête. Le capitaine Lissjansky attendit à l'île de Sainte-Hélène que le vaisseau du capitaine Krusenstern vint le joindre; mais après deux jours d'attente vaine, il se détermina à faire voile pour Portsmouth, d'où il est venu à Cronstadt en 21 jours. Son bâtiment rapporte sur son bord un chargement de marchandises chinoises, telles que thé, porcelaines, etc. S. M. a donné des ordres particuliers pour que ces marchandises ne paient point les droits d'entrée, afin de favoriser par là les efforts de la compagnie américaine de Russie. C'est le premier voyage autour du Monde qui ait été fait par des navigateurs russes; le retour de cette expédition a fait en conséquence beaucoup de sensation; tout le monde s'empresse d'aller visiter les marins et autres personnes qui ont achevé si heureusement cette longue et périlleuse course. Le ministre de commerce lui-même s'est rendu à bord du vaisseau du capitaine Lissjansky dès le premier jour de son arrivée. On attend avec impatience le capitaine Krusenstern ».

— La publication de l'ukase qui ordonne des levées extraordinaires dans l'empire Russe, pour porter l'armée à cinq cent mille hommes, a donné lieu à de nouvelles recherches sur les forces militaires des quatre grandes puissances du continent européen, telles qu'on doit les considérer depuis le traité de Presbourg. Un écrivain en donne le tableau suivant :

	Infanterie.	Cavalerie.	Total.
La France....	516,000 h.	88,000 h.	604,000 . h
La Russie....	340,000	62,000	402,000
La Prusse....	232,000	44,000	276,000
L'Autriche...	170,000	40,000	210,000

L'auteur observe, quant à la France, qu'il n'a évalué que les troupes purement françaises; car en y comprenant celles

Digitized by Google

des états fédératifs, les forces de cet empire s'élèvent à plus de 820,000 hommes. Quant à l'Autriche, son armée, loin d'être recrutée depuis la guerre, a même été diminuée encore par des licenciemens. Elle étoit estimée, avant sa campagne de 1805, à 385,000 combattans.

S. M. a ordonné que la principale place de Mayence porteroit le nom de l'inventeur de l'Imprimerie, Guttemberg, né dans cette ville.

Au rédacteur du MERCURE DE FRANCE.

M. Biot et M. Arengo sont partis le 2 pour l'Espagne. Ils vont continuer la méridienne de MM. Delambre et Méchain jusqu'aux isles Balléares, afin qu'elle ait le 45°. degré dans le milieu de l'an total, et que la grandeur de la terre soit plus parfaitement connue. On peut voir les résultats obtenus jusqu'ici dans le volume que M. Delambre vient de publier à ce sujet.

LALANDE.

MODES *du 30 août.*

Les tailles sont, en général, fort courtes, et garnies de beaucoup de petites pattes par le bas. On porte des manches tellement bouffantes qu'il n'est pas rare que le corps paroisse moins gros que le bras. Tous les dos laissent, par une échancrure profonde, voir deux bourrelets de chair. On comprime les épaules pour donner à la gorge plus de développement.

Les robes, quelqu'agrémens qu'y adapte la parure, sont, en général, courtes et rondes. Les pattes, les festons, les grosses coulisses sont les ornemens les plus usités.

On brode beaucoup moins de robes que les années précédentes; mais, en revanche, il entre beaucoup de broderies dans l'ameublement. On brode, outre les couvre-pieds, les housses de fauteuils et les rideaux. Les glaces maintenant se drapent comme les croisées. On met aux croisées des rideaux de deux espèces, en soie et en coton; les glaces se drapent tout-à-fait en blanc.

En négligé, on adapte du tulle aux chapeaux de paille blanche. Les chapeaux de paille jaune restent avec leur simple ruban. Sous le fond transparent de quelques petits bonnets, on apperçoit un beau peigne. Nombre de femmes affectent de porter en négligé des choses très-riches.

Au reste, les peignes étant exclus de la grande parure, doivent être rares : il y a, dans toutes les classes, tant de femmes qui sont dans l'habitude de faire couper leurs cheveux ! Une femme tondue s'afficheroit en se montrant nu-tête; mais elle peut paroître dans un lieu public, ayant son chapeau ou sa capote à la main.

Les capotes sont toujours saillantes et carrées par devant. Les lingères enfoncent maintenant sous la passe le petit fond de perkale; ce fond-là n'a point de rond en torsades.

Sur le front, ce ne sont plus des anneaux, mais de gros boudins, ou bien un bandeau transversal de cheveux lisses.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Constantinople, 26 juillet.

Le corps de 26,000 hommes, disciplinés à l'Européenne, est arrêté tout court dans sa marche, par la résolution que les janissaires, de concert avec les habitans d'Andrinople, ont prise de leur refuser l'entrée de cette ville. * Ce n'est pas tout; après avoir chassé les commissaires de la Porte, qui étoient venus pour préparer des quartiers, les janissaires ont pris les armes, placé de l'artillerie sur les remparts, et fait toutes les dispositions pour une vigoureuse résistance. Tout le pays, depuis Andrinople jusqu'au Danube, est en pleine insurrection. On ignore quel parti prendre le commandant des troupes disciplinées. Il attend les ordres du divan.

Prague, 20 août.

Le général Mack est actuellement dans la forteresse de Josephstadt où son procès s'est instruit jusqu'à présent. Le général-major de Schewenthal et le colonel Philippe ont été dépêchés à Vienne avec les pièces de la procédure. C'est le grand-maître de l'artillerie, le comte Wenzel-Colloredo, qui est à la tête de la commission chargée de l'examen de la conduite du général Mack. Cet officier ne peut s'absenter de la forteresse où il est détenu, et chaque fois qu'il est appelé à comparoître devant la commission, il est accompagné du commandant de la place. L'instruction du procès du feld-maréchal, ex-lieutenant, prince d'Auersberg et le général d'Auffenberg, est toujours suivie par le conseil de guerre, présidé par le comte d'Harnancourt. Le premier est accusé d'avoir facilité aux troupes françaises le passage du Danube après la prise de Vienne, en ne rompant pas les ponts sur ce fleuve, comme cela lui avoit été commandé par des ordres supérieurs. Le général d'Auffenberg est prévenu d'avoir commis des fautes graves, et de s'être rendu coupable de la plus grande négligence, au moment même de l'ouverture de la campagne: on le rend responsable, entr'autres, du premier passage du Danube effectué à Donawerth par les troupes françaises, ainsi que de la perte du combat de Wertingen et de ceux qui l'ont suivi. Il est impossible jusqu'à présent de prévoir l'issue de ces deux procès: on entend encore chaque jour de nouveaux

* Andrinople, située à 45 lieues de Constantinople et 180 de Belgrade, est la seconde ville de l'Empire, et contient, suivant Fabri, 130 mille habitans.

Digitized by Google

témoins. Quant au général Mack, on croit que son jugement ne tardera pas à être prononcé.

Berlin, 23 août.

M. de Knobelsdorf, qui se rend à Paris comme envoyé extraordinaire, devoit aller à Constantinople comme ambassadeur. Nos politiques parlent déjà d'un voyage que feroit M. le marquis de Lucchesini.

Hambourg, 27 août.

Plusieurs estafettes, arrivées ici samedi soir de Lubeck, nous ont apporté la nouvelle que S. M. le roi de Suède venoit d'ordonner la levée du blocus des ports prussiens. Les lettres de Berlin contiennent la même nouvelle, qui a été rendue publique dans cette capitale aussitôt après le retour du lieutenant-colonel de Krusemarck, que S. M. prussienne avoit envoyé à Greifswald.

Les Prussiens ont quitté l'embouchure des rivières de l'Elbe et du Weser; le duché de Lauenbourg est rendu aux Suédois; et le roi de Suède enfin a obtenu tout ce qu'il demandoit. Le temps nous expliquera ces phénomènes.

Des voyageurs venus de la Russie annoncent que depuis Saint-Pétersbourg jusque dans la Pologne russe il y a différens camps de troupes, et qu'on a établi beaucoup de magasins sur cette route.

Francfort, 29 août.

Dans toute l'Allemagne méridionale, les biens de l'ordre de Malte sont actuellement mis sous le séquestre, pour être réunis aux domaines des nouveaux souverains dans les Etats desquels ils se trouvent enclavés. Cette opération vient aussi d'avoir lieu dans la principauté de Ratisbonne, par ordre spécial de S. A. le prince-primat.

PARIS, *vendredi 5 septembre.*

SUR LA NÉGOCIATION AVEC LA RUSSIE.

La paix de Presbourg, le traité d'alliance entre la Prusse et la France, et par-dessus tout, les conséquences morales, politiques et militaires de la bataille d'Austerlitz, ont mis la Russie dans la plus entière impuissance de troubler le repos du continent : c'étoit tout ce qui importoit à la France.

On étoit à attendre avec autant d'incertitude que de patience à quel parti s'arrêteroit la cour de Russie, lorsqu'on vit arriver M. d'Oubril à Vienne : ce ministre se présenta à M. de la Rochefoucauld, et demanda des passe ports pour Paris.

M. de la Rochefoucauld dut attendre une autorisation. Il

Digitized by Google

rendit compte à sa cour de la demande du ministre russe, et il reçut l'ordre de donner immédiatement des passe ports à M. d'Oubril : car, quoique l'Empereur ait toujours été dans l'intention de ne pas tolérer que la Russie s'ingère impérieusement dans des intérêts qui sont placés hors de la sphère de sa puissance, et dans des discussions étrangères à ses localités, il n'en desiroit pas moins un rapprochement utile aux deux Etats.

M. d'Oubril arriva à Paris le 9 juillet; il se présenta chez le ministre des relations extérieures, et après quelques conversations, il exhiba des pleins pouvoirs qui l'autorisoient, dans la forme la plus complette et la plus étendue, à négocier, à conclure et à signer la paix entre les deux Etats.

Sur le rapport qui fut fait à l'Empereur, Sa Majesté, nomma pour son ministre plénipotentiaire, M. le général Clarce, conseiller-d'état, secrétaire du cabinet, et le chargea de traiter, de conclure et de signer, en vertu de pouvoirs correspondans à ceux de M. d'Oubril, la paix avec l'empereur de Russie.

Les plénipotentiaires se livrèrent avec une attention suivie et non interrompue aux travaux de la mission dont il étoient chargés; et enfin, après un grand nombre de conférences, la paix fut signée le 20 juillet : quand le traité sera connu, l'Europe entière jugera que cette paix étoit également honorable pour les deux puissances.

Les hostilités durent cesser immédiatement, et elles cessèrent de la part de la France. Les ratifications devoient être échangées le 15 août, et nul doute ne pouvoit s'élever contre cet échange, car les négociateurs étoient connus pour avoir depuis longtemps la confiance de leur souverain; ils avoient traité d'après des instructions précises; ils avoient enfin agi en vertu de pouvoirs complets et positifs, et non pas comme il arrive dans des négociations où les négociateurs ignorent s'ils ont des autorisations suffisantes, avec la clause de *sub spe rati*.

Cependant M. Ruffin, chancelier du consulat de France en Russie, est arrivé hier de Pétersbourg, et il apporte la nouvelle que par une suite d'un changement de ministres, par l'effet des nouveaux principes du gouvernement russe, et par l'ascendant extraordinaire que le parti anglais a su prendre dans cette circonstance sur le cabinet renouvelé, le traité du 20 juillet n'a pas été ratifié.

Ainsi les hostilités entre la France et la Russie doivent recommencer. Les hommes qui président aux discordes des peuples, et qui se font un jeu de prolonger ou de multiplier les époques fatales des guerres et du bouleversement des Etats, sont bien insensés. Les vainqueurs d'Ulm et d'Austerlitz sont

Digitized by Google

encore réunis sous leurs drapeaux et près du champ de leurs triomphes. Plus forts en nombre, plus redoutables que jamais par cette organisation qui n'a pas été égalée et qui n'aura jamais de rivale, il attendent avec une impatiente espérance l'impulsion de la grande ame qui les anime : *Mens agitat molem*, etc.

Toutefois rien ne peut encore faire présumer le renouvellement de la guerre continentale. La destinées des Etats est le secret de la Providence. Leur bonheur et leur gloire sont dans la sagesse des gouvernemens.

Dans tout les cas, l'Empereur, comme le peuple français, sont préparés à toutes les chances, et les armées de S. M. se trouveront par-tout où il sera nécessaire qu'elles combattent pour affermir le repos et une paix durable et glorieuse.

Pleins-pouvoirs de M. Oubril.

Nous Alexandre Ier., empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc., etc. (Suit le titre entier de S. M.)

Portant constamment notre sollicitude à la conservation en Europe du calme et de la tranquillité, et étant mûs par un desir sincère de mettre fin à la mésintelligence et de rétablir la bonne harmonie avec la France sur des bases solides, nous avons jugé bon de commettre ce soin à une personne jouissant de notre confiance. A cet effet, nous avons choisi, nommé et autorisé notre amé et féal Pierre Oubril, notre conseiller-d'Etat et chevalier des ordres de Saint-Wolodimir de la troisième classe, de Sainte-Anne de la seconde, et de Saint-Jean-de-Jérusalem, comme nous le choisissons, nommons et autorisons par les présentes, à l'effet d'atteindre ce but, d'entrer en pourparlers avec celui ou ceux qui y seront suffisamment autorisés de la part du gouvernement français, de conclure et signer avec eux un acte ou convention sur des bases propres à affermir la paix qui sera rétablie entre la Russie et la France, comme à la préparer entre les autres puissances belligérantes de l'Europe.

Promettons sur notre parole impériale, d'avoir pour bon, et d'exécuter fidélement tout ce qui aura été arrêté et signé par notredit plénipotentiaire; de même de donner notre ratification impériale dans le terme auquel elle aura été promise.

En foi de quoi nous avons signé ce plein-pouvoir et y avons fait apposer le sceau de notre empire.

Donné à Saint-Pétersbourg, le 30 avril 1806, et de notre règne la sixième année.

Signé, ALEXANDRE.

Contresigné, prince ADAM CZARTORYSKI.

Certifié pour traduction conforme à l'original,

PIERRE D'OUBRIL.

(*Journal-Officiel.*)

Digitized by Google

— Le capitaine Jérôme Bonaparte, commandant le vaisseau *le Vétéran*, est arrivé en France le 26 août. Il rend compte, qu'il a laissé l'escadre du contre-amiral Willaumez dans le meilleur état, ayant fait une trentaine de prises très-riches, et étant à la poursuite d'un convoi nombreux.

Il est impossible de rendre compte en détail des opérations de celles de nos escadres qui sont sous le commandement de cet amiral, parce que cela pourroit jeter du jour sur sa mission ultérieure. Il suffit de dire qu'il a déjà fait au commerce anglais pour plus de 20 millions de dommages. *Le Vétéran* a célébré la fête de l'EMPEREUR, le 15 août, d'une manière honorable pour son capitaine et pour son brave équipage. Voici le compte qu'en rend son journal :

« Le 15 août, au moment où le jour parut, nous aperçûmes » deux bâtimens de guerre anglais, escortant un convoi de » seize voiles. Un cri général de *vive l'Empereur!* partit du » vaisseau qui se couvrit sur-le-champ de voiles. Arrivés à la » portée du canon, nous hissâmes pavillon anglais. L'ennemi » fit des signaux auxquels nous ne répondîmes pas; mais » voyant que les bâtimens se dispersoient et cherchoient leur » salut dans la fuite, nous arborâmes pavillon français, en » l'assurant d'un coup de canon. Les frégates d'escorte lais- » sèrent arriver; une partie des bâtimens imita cette ma- » nœuvre, une autre partie vira de bord. *Le Vétéran* s'attacha » à la poursuite de ceux au vent, qui étoient au nombre de » douze, dont il prit neuf; savoir :

» *L'Alexandre*, de 210 tonneaux; *le John et Isabella*, » de 350; *le Janus*, de 350; *le Silver-Rel*, de 400; *le Succès*, » de 65; *le William*, de 70; *l'Ester*, de 300; *le Hilton*, » de 200; *la Lydia*, de 210. »

Ce convoi venoit de Québec. Il étoit chargé de mâtures, de goudron, de pelleteries et autres produits de cette colonie. Les prises sont évaluées cinq millions.

Le 16, à quatre heures après midi, *le Vétéran* ayant recueilli les équipages anglais, et ce qu'il y avoit de plus précieux dans les cargaisons, fit mettre le feu aux bâtimens, et profita de la rencontre de plusieurs navires américains pour y déposer les équipages anglais.

Pendant neuf mois qu'a duré la croisière du *Vétéran*, il n'a perdu que cinq hommes. Les équipages se sont constamment bien portés. Quelques affections scorbutiques s'étoient montrées avant la relâche de San-Salvador, mais cette relâche les a entièrement guéries.

L'amiral Cochrane, avec quatre vaisseaux et deux frégates, a apparu à l'escadre française à trois lieues au vent, à la hauteur des îles Tortoles; mais cet amiral s'étant aperçu que

Digitized by Google

l'escadre française manœuvroit pour tâcher d'engager le combat, a gagné le large, et, profitant de l'avantage du vent, a disparu.

La division française qui a croisé dans le Groënland, paroît aussi avoir eu beaucoup de succès.

Celle du capitaine l'Hermite a pris plus de 50 bâtimens ennemis. D'après les nouvelles indirectes qu'on reçoit, plusieurs autres croisières françaises ont été également funestes au commerce anglais. Plus de 200 bâtimens marchands anglais avoient été pris ou coulés bas à l'époque du 1er juillet.

(*Journal officiel.*)

— Le Bulletin des Lois contient le décret suivant, rendu par le sénat-conservateur, dans la séance du 14 août:

Art. Ier. La principauté de Guastalla ayant été, avec l'autorisation de S. M. l'Empereur et Roi, cédée au royaume d'Italie, il sera acquis, du produit de cette cession, et en remplacement, des biens dans le territoire de l'Empire français.

II. Ces biens seront possédés par S. A. I. la princesse Pauline, le prince Borghèse son époux, et les descendans nés de leur mariage, de mâle en mâle, quant à l'hérédité et à la réversibilité, quittes de toutes charges, de la même manière que devoit l'être ladite principauté, et aux mêmes charges et conditions, conformément à l'acte du 30 mars dernier.

III. Dans le cas où S. M. viendroit à autoriser l'échange ou l'aliénation des biens composant la dotation des duchés relevant de l'Empire français, érigés par les actes du même jour 30 mars dernier, ou de la dotation de tous nouveaux duchés ou autres titres que S. M. pourra ériger à l'avenir, il sera acquis des biens en remplacement sur le territoire de l'Empire français, avec le prix des aliénations.

IV. Les biens pris en échange ou acquis seront possédés, quant à l'hérédité et à la réversibilité, quittes de toutes charges, conformément aux actes de création desdits duchés ou autres titres, et aux charges et conditions y énoncées.

V. Quand S. M. le jugera convenable, soit pour récompenser de grands services, soit pour exciter une utile émulation, soit pour concourir à l'éclat du trône, elle pourra autoriser un chef de famille à substituer ses biens libres pour former la dotation d'un titre héréditaire que S. M. érigeroit en sa faveur, réversible à son fils aîné, né ou à naître, et à ses descendans en ligne directe, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture.

VI. Les propriétés ainsi possédées sur le territoire français conformément aux articles précédens, n'auront et ne confé-

Digitized by Google

reront aucun droit ou privilége relativement aux autres sujets français de S. M., et à leurs propriétés.

VII. Les actes par lesquels S. M. autoriseroit un chef de famille à substituer ses biens libres, ainsi qu'il est dit à l'article précédent, ou permettroit le remplacement en France des dotations des duchés relevant de l'Empire ou autres titres que S. M. érigeroit à l'avenir, seront donnés en communication au sénat, et transcrits sur ses registres.

VIII. Il sera pourvu par des règlemens d'administration publique, à l'exécution du présent sénatus-consulte, et notamment en ce qui touche la jouissance et conservation tant des propriétés réversibles à la couronne, que des propriétés substituées en vertu de l'article V.

— Des lettres de Lisbonne, en date du 16 août, portent que le 14 il est entré dans le Tage cinq vaisseaux et une frégate de l'escadre de lord Saint-Vincent, et que plusieurs autres bâtimens de guerre anglais étoient à l'embouchure du fleuve. On ignore quel peut être le but des Anglais qui, en ayant l'air de respecter la lettre des traités, violent cependant la neutralité du Portugal; mais les mêmes lettres du 16 annoncent que l'ambassadeur d'Espagne et le chargé des affaires de France ont demandé au cabinet de Lisbonne l'explication de cet événement imprévu; et l'on ne doute pas qu'ils ne quittent cette ville, s'ils n'obtiennent point une réponse qui satisfasse les cours qu'ils représentent.

FONDS PUBLICS DU MOIS SEPTEMBRE.

Du samedi 30 août. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806 67f. 40c. 45c. 40c. 45c. 50c 55c 50c oc. oof oof ooc. oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. oof. ooc. ooc. ooc o c
Act. de la Banque de Fr. oo oof ooc. ooo f ooc oooof oo o oof.
Du lundi 1er sep. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 35c. 40c 35c 40c. 50c 30c 40c 45c 50c. ooc. ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 64f. 90c oof
Act. de la Banque de Fr. 1163f. 75c. oooof. ooo oooof. oooof ooc
Du mardi 2. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 65c 75c 80c. 75c. 80c 75c. 65c. 60c 70c 75c oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 65f. 65f 10c.
Act. de la Banque de Fr. 1171f 25c. 1172f 50c ooo f. ooc.
Du mercredi 3. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 75c 63f. 68f. 5c. 67f 75c 90c. 80c 75c ooc. ooc. ooc o f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. oof oof. ooc.
Act. de la Banque de Fr. 1176f 25c 1175f ooc oof ooc. oof ooc. oooof.
Du jeudi 4. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 60c 50c 45c 60c 45c 40c ooc ooc. ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 6 f 75c oof.
Act. de la Banque de Fr. 1170. 1171f 25c. 1170f. ooc.
Du vendredi 5. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 66f. 40c. 60c. 70c. 60c. 50c. 80c 90c 60c ooc oof
Idem Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f ooc ooc.
Act. de la Banque de Fr. 1162f 50c. oooof ooc oooof oooof ooc.

Digitized by Google

(N°. CCLXIX.)
(SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1806.)

DÉPT DE LA SEI
5 cen

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT INÉDIT

Du poëme de LA NATURE.

Le sage aime à rêver dans un réduit champêtre :
L'agneau qu'il voit bondir, la brebis qu'il voit paître,
Le taureau qu'il entend mugir dans les vallons,
Le fer cultivateur luisant sur les sillons,
Flattent plus ses regards, mollement enchantés,
Que le faste indigent des profanes cités.
Je sais trop que Voltaire, abusant du génie,
Aux champêtres vertus prodigua l'ironie;
Et du luxe étalant les utiles progrès,
A d'un vers dédaigneux insulté nos guérêts (1).
Jeu sanglant de l'esprit ! Funeste badinage,
Plus cruel que le fer, instrument du carnage;
Qui, dépouillant le cœur de sa mâle fierté,
A la mollesse, à l'or vendit sa liberté !
Malheureux qui changeoit, avec trop d'imprudence,
Aux festins des tyrans la sobre indépendance !
Prodigieux mortel, homme unique et divers,
Tantôt avec les Dieux planant sur l'univers,

(1) Voyez le Mondain.

Digitized by Google

Tantôt jusqu'à Zoïle abaissé dans la fange,
De force et de foiblesse incroyable mélange;
Homme au dessus des rois, s'il les eût ignorés;
Et le dieu des talens, s'il les eût révélés!
Mais de nos deux Rousseau diffamant le génie,
Il courut dans le Nord flatter la tyrannie;
Long-temps de rois en rois son orgueil a rampé
Sous un joug éclatant que ses pleurs ont trempé.
Enfin, il guide au port une orageuse vie,
Et redemande aux champs sa liberté ravie;
Les champs et la nature animent ses accens,
Et le premier bonheur a son dernier encens;
O maison d'Aristippe! O jardins d'Epicure! (1)
C'est vous qu'il imploroit dans sa retraite obscure.
De ses destins errans il a fixé le cours
Près d'un lac et des bois, loin des trompeuses cours.
Là, ce vieillard fameux jouit de sa mémoire;
Il rallume sa vie au flambeau de la gloire.
Cornélie (2) a volé dans ses bras généreux;
Il a tout expié puisqu'il fait des heureux.
Ainsi, quand de Vénus les flammes sont éteintes,
Quand de l'ambition il sent moins les atteintes,
Le cœur revole aux champs dont il fut séparé,
Et ramène au bonheur son hommage égaré.
Heureux qui, soulevant une chaîne importune,
Détache ses destins du char de la Fortune,
Et sans la fatiguer de soupirs éternels,
Cultive de ses mains les guérêts paternels!
Moins envié peut-être, et plus digne d'envie,
Aux mortels indiscrets il dérobe sa vie.
Loin des cris insensés d'un vulgaire odieux,
L'innocence des champs rend l'homme égal aux Dieux.
Oui, la cour de Palès est l'asile du sage,
C'est là que de son ame il fait l'apprentissage;
Seul avec la nature, errant parmi les bois,
Il contemple de loin la Fortune et les rois.
Du songe des grandeurs l'image passagère
Disparoît devant lui comme une ombre légère;
Et tous ces Dieux mortels, ouvrage de nos mains,
Rentrent à ses regards au niveau des humains.

---

(1) Vers de Voltaire.

(2) La petite-nièce du grand Corneille.

Digitized by Google

Tel, à des yeux divers le même objet varie;
Tel, aux yeux du pasteur, couché dans la prairie,
Le chêne, qui déploie un front démesuré,
Semble être un citoyen de l'empire azuré;
Mais aux regards perçans de l'aigle vigilante,
Qui pénètre des airs la voûte étincelante,
L'orgueil du chêne rentre au niveau des sillons,
Et se mêle au tapis de nos humbles vallons;
Mais cette aigle si fière et planant sur la nue,
Des regards du soleil est à peine connue;
Et ce même soleil n'est aux regards des Dieux
Qu'une étincelle, un point dans l'abyme des cieux.

Par M. Le Brun, *de l'Institut.*

INVOCATION A LA SENSIBILITÉ.

Source amère et délicieuse
Et de chagrins et de plaisirs;
Toi, qui des tendres cœurs maîtresse impérieuse,
Fais des amans de ceux que tu rends tes martyrs;
Toi, qui tiens dans tes mains la coupe précieuse,
Qui charme nos regrets, qui charme nos desirs,
Sensibilité, je te chante!
Oh, prête à ma lyre touchante
Les doux accens de tes soupirs!
O puissance de l'ame, en vertus si féconde,
Inspire l'homme et préside à ses jours:
Soit que sur la scène du monde
Il marche environné de la pompe des cours;
Soit que perdu dans les détours
Du labyrinthe de la vie,
De l'amitié, qui jamais n'humilie,
Son indigence attende les cours;
Soit que sans besoin, sans envie,
Partage que pour moi j'ai desiré toujours,
La médiocrité, sa compagne chérie,
De ses destins règle le cours!
Que sous le toit de l'apathie,
Se renferment les froids enfans
Du Plaisir et de la Folie;
Qu'aux sentimens d'autrui, ces cœurs indifférens,
De sourire au bonheur ne goûtent point le charme,
Et jamais au malheur ne donnent une larme!

Digitized by Google

O sensibilité, je te serre en mes bras!
Dans le rôle d'époux, dans le rôle de père,
De citoyen, d'ami, de parent et de frère,
Sois l'ame de mon ame, et guide tous mes pas!
Quand d'Atropos la suivante cruelle,
La fièvre autour de moi marche à pas inégaux,
C'est par toi qu'un ami vient de sa main fidèle
De mon lit tirer les rideaux,
Qu'il écarte ma plainte et console mes maux.
Du nectar de l'amour distillé sur ma bouche
J'ai savouré par toi les plus pures douceurs;
C'est par toi que l'hymen a daigné sur ma couche
Répandre à pleines mains ses innocentes fleurs;
Par toi, de mes enfans, assis près de leur mère,
Je préfère le groupe aux cercles de Paris;
Et des vices du temps, du faux goût éphémère
J'ai préservé mes mœurs ainsi que mes écrits.
A travers l'océan d'une orageuse vie
Puisses-tu me conduire à la paix de la mort,
Comme un pilote dans le port
Y goûte un long repos quand sa course est finie!

M. DE SAINT-ANGE.

ENIGME.

Qui me nomme me rompt.

LOGOGRIPHE.

De moi très-aisément un procès prend naissance;
Un pied de moins, je suis une rivière en France.

CHARADE.

Mon premier est toujours un signe de foiblesse;
Mon second, bien tissu, demande à nous couvrir;
Et dans mon tout on voit l'instrumeut qui, sans cesse,
Dans l'eau, sur terre, en l'air, travaille à nous nourrir.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Conscience.*
Celui du Logogriphe est *Pathos,* où l'on trouve *pot, Sapho.*
Celui de la Charade est *Chât-eau.*

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

SUR L'ARGENT ET LE PRÊT A INTÉRÊT.

La question du prêt à intérêt étoit, comme tant d'autres questions, décidée en France depuis long-temps par la religion et par la politique. Si la cupidité se permettoit d'enfreindre la loi, les tribunaux veilloient pour la réprimer; l'opinion publique, pour la flétrir : et tandis que des crimes plus directement attentatoires à l'ordre public n'étoient punis que par des supplices, et conservoient, même jusque sur l'échafaud, une sorte de grandeur qui tenoit au principe qui les avoit produits, le délit de l'usure, fruit d'une vile et lâche passion, soumis quelquefois à des peines afflictives, étoit encore, chez la nation de l'Europe la plus désintéressée, puni par l'infamie, et livré sur les théâtres à un ridicule ineffaçable. Autre temps, autre esprit! Nos pères n'avoient connu ni l'homme, ni la société : leur sagesse étoit folie; leur vertu, simplicité; leurs lumières, ignorance; leur expérience, préjugé. Tout en France, préceptes religieux et maximes politiques, lois et mœurs, honneur même et probité, fut remis en problème. L'homme parut commencer, et la société tout entière fut l'*inconnue* que des algébristes politiques poursuivirent à travers de funestes abstractions. Les questions sur la nature de l'argent et sur son usage devinrent l'objet des discussions les plus animées; et bientôt enfin, lorsque les honnêtes gens furent proscrits comme la faction la plus dangereuse, l'usure fut regardée comme la plus légitime des pratiques.

Le torrent des nouvelles opinions entraîna tout. Des hommes d'Etat, des écrivains politiques avoient méconnu la raison

Digitized by Google

politique des maximes religieuses; de foibles théologiens méconnurent à leur tour les motifs religieux des lois civiles, et flottèrent entre les anciens principes et la nouvelle doctrine; et le gouvernement à qui, par la force des circonstances, étoit échu la tâche effrayante de faire d'anciennes lois avec des mœurs nouvelles, pour sortir de tant d'incertitudes, fut obligé de laisser une liberté entière à l'intérêt *conventionnel*, en même-temps qu'il fixoit le taux de l'intérêt *légal*.

Cependant, il faut le dire, peut-être la sévérité de la doctrine chrétienne sur le prêt à intérêt, n'avoit pas toujours été justifiée par des motifs assez satisfaisans; mais la tolérance philosophique de l'usure amena des désordres intolérables. Si, dans un temps, on s'est plaint de la rigueur de la loi, un cri général s'élève aujourd'hui contre son indulgence. Le gouvernement l'a entendu et y répond. Les discussions se réveillent : preuve non équivoque qu'il reste encore, sur cette matière, quelque chose à éclaircir; car, lorsque la vérité est développée sous tous ses aspects, le combat entre les opinions cesse, le procès est terminé, et la dispute rayée du long tableau des disputes humaines.

C'est avec beaucoup de raison que l'auteur d'un ouvrage récent (1) sur le prêt à intérêt, a comparé la tolérance de l'usure à la tolérance du divorce.

La religion, qui connoît ses enfans et le fonds inépuisable d'inconstance et de cupidité que renferme le cœur de l'homme, avoit placé le bonheur de l'homme dans la force répressive de la société, et posé au-devant de ses passions,

(1) *Considérations sur le Prêt à intérêt, par un jurisconsulte.* Je saisis cette occasion pour remercier l'auteur, qui m'est inconnu, du présent qu'il a bien voulu me faire de son ouvrage. Il falloit du courage pour nous rappeler aujourd'hui à toute la sévérité des anciens principes; mais l'auteur le justifie par l'ordre, la clarté, l'érudition et le mérite de style avec lesquels il le développe : peut-être n'est-il pas assez publiciste pour un juri consulte.

(*Note du Rédacteur.*) Nous rendrons compte de l'ouvrage dont il est question dans cette note.

Digitized by Google

comme une barrière insurmontable, la défense du divorce, et la défense du prêt à intérêt sans motifs légitimes. Une philosophie superficielle, qui regarde la société comme un frivole théâtre où les hommes se rassemblent pour leur plaisir, ou comme une maison de commerce où ils s'associent pour des spéculations de fortune, permit le divorce à la volupté, et l'usure à la passion des richesses. Elle crut que la raison *naturelle* de l'homme le retiendroit sur la pente rapide des tolérances, et que les peuples conserveroient des mœurs fortes malgré de foibles lois. Vain espoir ! La tolérance du divorce devint une véritable polygamie; et la tolérance de l'intérêt conventionnel, l'agiotage le plus effréné. Déjà, il a été nécessaire de restreindre dans d'étroites bornes la faculté du divorce; et bientôt il deviendra indispensable d'opposer des digues à la fureur de l'usure. Ainsi s'évanouissent de vains systèmes sur la bonté naturelle de l'homme, et sur la nécessité de céder à ses penchans pour prévenir les écarts de ses passions. Ainsi s'est justifiée dans toutes ses voies la sagesse de la religion chrétienne, et la sévérité de ses maximes sur la corruption prodigieuse du cœur humain, et sur la nécessité d'étouffer ses penchans pour arrêter ses passions; de lui commander de s'abstenir, pour le forcer à se contenir. Il faut donc, sous peine de voir la société se dissoudre, et le monde moral retomber dans le chaos, revenir à ses lois saintes et sévères qui ont fait la société, et qui la conservent. Encore un peu de temps, et nous y reviendrons peut-être sur bien d'autres points. En vain notre foiblesse en seroit épouvantée : nous en subirons, quand il le faudra, le joug salutaire; et un peuple est capable de tout recevoir, quand il a eu la patience de tout endurer.

Lorsqu'on traite, sous les rapports politiques, du prêt à intérêt, je veux dire, lorsqu'on cherche les motifs publics ou politiques des prescriptions religieuses, les questions se présentent en foule. Il faut tout éclaircir, parce qu'on a tout

Digitized by Google

obscurci; et ramener le lecteur aux élémens, parce qu'on a méconnu et défiguré les principes.

Qu'est-ce que l'argent ?

L'argent porte-t-il intérêt de sa nature ?

Y a-t-il une raison naturelle du taux de l'intérêt; ou bien ce taux est-il laissé à l'arbitraire des hommes et au hasard des circonstances ?

Doit-on autoriser un intérêt conventionnel plus fort que l'intérêt légal ?

Enfin, dans quelles circonstances et à quelles conditions peut-on prêter au taux de l'intérêt même légal ?

Les plus grands intérêts de la société, et les devoirs les plus obligatoires de la morale, dépendent de la décision de ces questions : car on ne peut les laisser indécises; et les passions tranchent partout où la loi n'ose prononcer.

Qu'est-ce que l'argent ?

Tout vient de la terre, comme tout y retourne; c'est le principe le plus certain de l'économie politique, parce que c'est la volonté la plus constante de la nature : car c'est toujours à la nature morale ou physique qu'il en faut revenir toutes les fois qu'il est question de lois pour la société, ou des besoins de l'homme.

Que les peuples soient agricoles ou commerçans; que les hommes soient propriétaires de terres ou possesseurs d'argent; qu'ils vivent des productions de leur esprit, ou du travail de leur corps, c'est la terre qui les nourrit, ce sont ses produits qu'ils consomment, après les avoir obtenus par la culture. Cette vérité de fait est une base fixe de raisonnemens; un *établissement*, comme parle Leibnitz, sur lequel on s'appuie pour aller en avant; un axiome, enfin, qu'on laisse derrière soi, en suivant, dans ses innombrables détours, l'infinie variété des transactions humaines; mais qu'il ne faut jamais perdre de vue, même lorsqu'on s'en est le plus éloigné.

Si les peuples, si les hommes pouvoient échanger aisément

Digitized by Google

les denrées qu'ils ont, contre celles qui leur manquent; ou des denrées contre les services qu'ils demandent à leurs semblables, l'argent seroit inutile, et jamais les métaux n'auroient été monnoyés.

Mais parce que ces échanges des denrées contre des services, ou contre des denrées de qualité, de poids, de volume différens; ces échanges multipliés à l'infini chez des peuples avancés, et variés comme leurs besoins, sont difficultueux, litigieux, impraticables, il a été nécessaire d'évaluer toutes les denrées et tous les services en une mesure commune, qui *signifie* la valeur de toutes les denrées et de tous les services, et qui puisse servir, entre toutes ces valeurs différentes, inégales, de signe prompt et facile de commutation.

Cette mesure commune et fictive, appelée en France le *franc*, et de divers noms dans les divers pays, a été *réalisée* en France, dans une pièce d'argent *titrée* un franc par l'autorité publique, qui lui donne cours pour cette dénomination, en la marquant de son empreinte, en la donnant elle-même comme signe de la valeur des services de tout genre rendus à l'Etat, et en la recevant comme signe de la valeur de l'impôt qu'il exige des sujets.

Le *franc* d'argent est donc, en France, le moyen universel de tous les échanges, parce qu'il est le signe public et légal de toutes les valeurs. Nous négligeons, dans ce calcul, les fractions en *décimes* et *centimes*, qui sont le dixième ou le centième du franc.

Ainsi, j'évalue *cent francs* une certaine quantité de blé; et mon voisin évalue *soixante-dix francs* une certaine quantité de vin; et j'échange réellement et commodément mon blé contre le vin de mon voisin, en vendant mon blé cent francs, et achetant son vin soixante-dix francs.

Ainsi un ouvrier change son travail contre des denrées, en évaluant sa journée *deux francs*, et en se procurant au moyen de cet argent, les denrées dont il a un besoin journalier.

Digitized by Google

On voit tout de suite qu'on pourroit employer comme signe de valeur et moyen d'échange, toute autre matière que des métaux; qu'on pourroit même, à toute force, n'en employer aucune, et trafiquer par simple troc de denrées contre des denrées, ou de denrées contre des services.

Ainsi les petits propriétaires des campagnes écartées troquent souvent du blé contre du vin. Ils payent toujours en blé la main d'œuvre des forgerons et des maréchaux ferrans, pour les ouvrages de leur métier nécessaires à l'exploitation des terres. Ils payent en bêtes à laine, qu'ils gardent dans leur troupeau, ou même quelquefois en toile et en drap, une partie des salaires de leurs bergers, de leurs valets et de leurs servantes; et presque partout dans les campagnes, on paye en blé la mouture des grains et le salaire du meûnier. Ainsi dans les premiers temps, les bestiaux, bœufs ou moutons, (*pecus*, d'où est venu *pecunia*), étoient le signe des valeurs et le moyen des échanges. Encore pour le même objet, on se sert, selon *Adam Smith*, de sel dans l'Abyssinie; de coquillages, dans quelques endroits de la côte de l'Inde; de morue sèche, à Terre-Neuve; de tabac, en Virginie; de sucre, de peaux, de cuirs préparés, dans diverses contrées; et même de cloux, dans quelques villages des montagnes d'Ecosse. Je crois même que dans certaines contrées d'Afrique ou d'Asie, on se sert d'un signe purement fictif, c'est-à-dire, d'une simple dénomination, qui fait l'office de mesure commune, et qui n'est réalisé ou représenté d'aucune manière et par aucun objet matériel, comme seroit en Angleterre, le mot *sterling*, s'il n'y avoit aucuns métaux monnoyés.

Les raisons naturelles qui ont fait adopter d'abord, et préférer ensuite les métaux à toute autre matière, sont connues de tout le monde.

Les métaux monnoyés, je le répète, ne sont donc pas considérés dans chaque société particulière, comme une valeur propre, ou quant à leur valeur intrinsèque; mais ils y font

Digitized by Google

uniquement l'office de signes légaux et publics de toutes les valeurs, et de moyen commun de tous les échanges entre toutes les denrées.

Ainsi on ne se nourrit pas, on ne s'habille pas d'or ou d'argent; on ne bâtit pas des maisons en or ou en argent; mais avec de l'argent, on se procure tout ce qui est nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se loger, premiers et même seuls besoins naturels de l'homme physique, et qu'il a si imprudemment surchargés de tant d'autres besoins secondaires et artificiels : passager mal avisé, qui pour un trajet de quelques jours, encombre son frêle vaisseau d'un bagage inutile, qu'il faut jeter à la mer au premier coup de vent!

L'argent monnoyé fait donc, dans la société, l'office que les jetons font au jeu; et je prie le lecteur de faire quelque attention à cette comparaison.

Ainsi au jeu, l'argent est la denrée dont les jetons sont le signe; et dans la société, toutes les productions territoriales ou industrielles sont la denrée dont l'argent est le signe.

Ainsi l'on peut commercer avec plus ou moins d'argent, ou même sans argent et par troc de denrées; comme l'on peut jouer avec plus ou moins de jetons, ou même sans jetons et argent sur table.

Mais selon qu'il y a au jeu plus ou moins de jetons, le même jeton représente plus ou moins d'argent; et de même, selon qu'il y a dans la société plus ou moins d'argent, la même somme d'argent signifie ou représente plus ou moins de denrées.

Trop ou trop peu de jetons, met de l'embarras dans les comptes du jeu; trop ou trop peu d'argent, rend le commerce difficultueux et les échanges incommodes.

S'il n'y a pas au jeu assez de jetons d'or, d'argent, de nacre, d'ivoire, etc., on peut en faire, on en fait quelquefois avec des cartes que l'on coupe en façon de jetons; et s'il n'y a pas assez d'argent dans la société, on en fait avec du papier que l'on marque en guise de monnoie.

Digitized by Google

Pour éviter l'inconvénient du trop grand nombre de jetons, on les réduit en *fiches*, en *contrats*, qui représentent chacun un certain nombre de jetons, et quelquefois on finit par *écrire* les points; et de même, pour éviter l'inconvénient du trop grand nombre de *francs* monnoyés, on les réduit en écus de trois francs, de cinq francs, en pièces d'or de dix, de vingt, de quarante francs; et enfin on les réduit en papier de banque, de cinq cents et de mille francs.

Ainsi le papier-monnoie est plutôt le signe d'une certaine quantité de denrées, et le papier de banque, d'une certaine quantité d'argent; et sous cette dernière forme, il est le signe des plus grandes valeurs, et le moyen des plus grands échanges.

Ainsi dans l'état ordinaire des choses, le papier-monnoie supplée à la rareté du numéraire; et le papier de banque est un remède à sa trop grande abondance.

Mais si avec le papier-monnoie, on ne pouvoit se procurer des denrées, ou si avec le papier de banque, on ne pouvoit à volonté se procurer de l'argent, il y auroit dans un Etat, un vice d'administration et un principe de ruine : comme il y auroit au jeu fraude et indigence, si un joueur ne pouvoit pas à la fin de la partie, convertir en argent les fiches, les contrats, les jetons qu'il a devant lui.

Les hommes dans une même contrée, trafiquent beaucoup plus au moyen de l'argent. Les peuples plus éloignés les uns des autres, commercent ensemble beaucoup plus par échange de denrées. Ainsi la France envoie ou exporte ses vins, ses huiles, ses sels, ses ouvrages d'industrie; la Suède envoie ses fers et ses cuivres; la Russie, ses chanvres et ses goudrons; l'Italie, ses soies; l'Afrique, ses blés; etc. etc. mais comme ces échanges de denrées différentes, faits à de si grandes distances, par divers envois, et pour le compte de différentes maisons de commerce, ne peuvent jamais être complets et définitifs; qu'au total, un peuple envoie plus, un autre moins; l'un plus tôt, l'autre plus tard; plus dans un temps, et

Digitized by Google

moins dans un autre, il est nécessaire pour la *soute* des échanges et l'appoint des comptes, de faire passer, avec le moins de frais et de risques possibles, de l'argent d'une contrée dans une autre. C'est là, je crois, l'objet primitif et la raison fondamentale du commerce de la Banque considéré en général : raison déguisée presque toujours, sous d'autres *services*, et sur laquelle un art savant a jeté le voile d'une langue mystérieuse; mais qui, en dernière analyse et réduite à sa plus simple expression, n'est que le moyen de faire passer avec sûreté, facilité, promptitude et économie, de l'argent d'un pays dans un autre pour la solde des comptes, en observant les différences et les rapports des valeurs monétaires usitées dans les divers pays (1).

Ainsi deux commerçans de la même ville peuvent traiter ensemble sans l'intermédiaire d'un banquier; mais il faut des banquiers entre le commerce de Paris et celui de Lyon; et plus encore, entre le commerce de France et celui de Suède.

Il faut observer cependant que ce que nous avons dit de l'objet primitif et essentiel de la banque, n'est vrai rigoureusement que lorsque l'argent est considéré seulement comme signe de valeur et moyen d'échange; car si l'argent étoit regardé comme valeur lui-même et marchandise, les banques recevroient une autre destination, ou plutôt ajouteroient un autre *service* à leur service primitif : et elles devroient être regardées comme des magasins d'argent, où l'on iroit acheter cette denrée à un prix plus haut ou plus bas, selon les circonstances.

Nous examinerons ailleurs si l'argent peut être considéré comme marchandise.

Résumons : l'argent monnoyé n'est réellement qu'un signe de valeur et un moyen d'échange. Il fait dans la société l'office

(1) Les sujets dans un même Etat ne considèrent l'argent que comme un signe; mais les étrangers qui ne le reconnoissent pas comme signe, le considèrent comme matière : et de là le danger pour un gouvernement de faire de la monnoie *foible*, relativement à celle des pays voisins.

Digitized by Google

» annuelle en échange des avances qu'on sollicitoit, se présenta
» naturellement. Cette manière *si simple* de lier ensemble la
» convenance des prêteurs et celle des emprunteurs, a mul-
» tiplié les moyens de travail, et concouru sans doute effi-
» cacement à cette activité générale qui est maintenant ré-
» pandue dans toutes les sociétés. »

Je crois que M. Necker transporte aux premiers temps des sociétés, des combinaisons qui n'ont pu naître que dans une société très-avancée; et ce n'est pas chez des peuples cultivateurs, qu'ont dû germer les premières idées sur le prêt à intérêt. Cette *prudence* qui consiste à prévoir, au milieu de besoins satisfaits, des besoins hypothétiques, et la disette au milieu de l'abondance; cette prudence n'est pas la première vertu des hommes à leur premier âge, ni l'avarice leur premier vice; et celui qui ayant une quantité *superflue* de blé qu'il voyoit dépérir malgré ses soins, la prêta à son voisin pour ensemencer ses terres, ne stipula pas assurément qu'il lui en rendroit une plus grande quantité. Sans doute, au besoin, il demanda à son voisin une réciprocité de secours et de services; mais qu'il en eût, à l'avance, fait une condition, c'est ce qui est contraire à toutes les idées que l'histoire nous a transmises des premiers hommes, et à toutes celles que donnent de leur caractère et de leurs relations, les peuples au premier âge que nous avons encore sous les yeux. Les hommes dans l'innocence, ou si l'on veut, la grossiéreté de leurs premières mœurs, et la simplicité de leur premières idées, bornés dans leur commerce, au troc des denrées contre des denrées, ou des services contre des services (puisque M. Necker suppose que l'usage des monnoies pouvoit n'avoir pas été encore introduit), ne s'avisèrent pas de faire fructifier un produit nécessairement improductif, ni de mettre un impôt à leur profit, sur l'industrie de leur semblable, ou sur la terre de leur voisin; et sans doute ils ne firent pas alors ce qu'un homme délicat ne se permettroit pas aujourd'hui au milieu de tous les besoins du

luxe

Digitized by Google

5. 407

luxe et de toutes les combinaisons de la cupidité; et ce que les lois et les mœurs défendoient il y a peu d'années. *Cette manière de lier ensemble la convenance des prêteurs et celle des emprunteurs*, n'est pas à beaucoup près aussi simple, et ne se présente pas à l'esprit aussi *naturellement* que le pense M. Necker. Elle est même très-composée, et suppose beaucoup de raisonnemens très-déliés, ou plutôt beaucoup de sophismes. Et quant à cette activité générale qu'elle a répandue dans toutes les sociétés, je crois que M. Necker l'auroit considérée sous un autre point de vue, et qu'il auroit distingué cette activité de l'esprit qui est un principe de vie, de l'agitation des passions qui est un avant-coureur de la mort; si au lieu de traiter de *l'administration des finances* d'une nation, il eût traité de sa morale et de ses vertus.

Mais si le principe du commerce de l'argent avancé par M. Necker est faux, que penser de la théorie fondée tout entière sur ce principe?

L'argent peut donc produire légitimement un intérêt, lorsqu'il est employé comme signe à acquérir des valeurs naturellement productives.

L'argent ne doit pas produire d'intérêt lorsqu'il est employé à acquérir des valeurs naturellement improductives.

Mais il y a des hommes qui achètent des valeurs improductives pour les revendre à ceux qui en manquent, soit en nature et telles qu'ils les ont achetées, soit transformées par l'industrie en de nouvelles valeurs destinées à satisfaire de nouveaux besoins. C'est ce qu'on appelle trafic, ou commerce, proprement dit: *trafic*, entre des hommes rapprochés, et avec les denrées de leur pays; *commerce*, entre des hommes éloignés les uns des autres, ou des peuples différens, et avec des marchandises étrangères au pays qu'ils habitent.

Le travail des hommes pour acheter, faire venir, emmagasiner, conserver, mettre en œuvre, et transporter des denrées, mérite un salaire. Le dépérissement naturel, la perte

Digitized by Google

accidentelle et éventuelle des denrées, ou le déchet inévitable qu'elles souffrent à leur transformation en valeur d'industrie, exigent un dédommagement.

Ce salaire légitime d'un côté, ce dédommagement naturel de l'autre, sont la raison naturelle des profits légitimes du commerce des denrées même improductives.

Ainsi, l'argent employé en fonds de terre, ou aux fonds de terre, produit légitimement un intérêt, parce que la terre produit naturellement un revenu.

Et l'argent employé au commerce, produit légitimement un *bénéfice*, parce que le commerce se compose de travaux de l'homme qui méritent un salaire, employés à des valeurs dont le dépérissement exige un dédommagement.

L'intérêt annuel de l'argent employé à la terre, peut être fixe et fixé; parce que la terre produit constamment, annuellement, et même régulièrement, dans un temps donné.

Le bénéfice de l'argent employé au commerce, ne peut être fixe ni fixé; parce que les profits du commerce sont variables, incertains, éventuels, souvent absolument nuls, ou même parce que le commerce n'occasionne quelquefois que des pertes.

La distinction entre *intérêts* qui sont fixes, et *bénéfices* qui sont variables, est réelle et importante. Ces deux mots expriment des idées différentes; et la confusion des mots et des idées sur cette matière, a été la source de faux raisonnemens en morale, et de fausses opérations en politique.

C'est là tout le mystère de ces deux axiomes célèbres dans l'école, *lucrum cessans* et *damnum emergens*, qui renferment toute la doctrine de la religion sur l'usage de l'argent, et les conditions auxquelles nos lois anciennes permettoient de le prêter à profit. Car, si je ne retire pas un intérêt d'un argent prêté pour acquisition de fonds, qui produit naturellement un revenu, il y a *lucrum cessans*, absence d'un profit naturel; et si je ne retire pas un juste dédommagement d'un argent placé dans un commerce qui se compose de salaires et de pertes,

Digitized by Google

il y a *damnum emergens*, c'est-à-dire, *dommage imminent.*

Quel doit être le taux et l'intérêt annuel ?

A peu près, et autant qu'il est possible, le même que la quotité du revenu annuel des terres.

Cette proposition suit nécessairement des principes que nous avons développés.

En effet, si l'argent est signe des valeurs productives, l'intérêt, ou l'accroissement de l'argent, doit être signe de la production, ou de l'accroissement de ces valeurs.

Cette base est prise dans la nature des choses : donc elle est raisonnable. Elle est fixe : donc elle peut être légale ; je veux dire, l'objet d'une loi.

Par la raison contraire, l'intérêt de l'argent ne peut être fixé d'après les bénéfices du commerce, parce que ces bénéfices ne sont pas naturellement fixes ; que souvent ils se changent en pertes réelles, et qu'on ne peut asseoir une détermination *positive*, sur une valeur éventuellement *négative*.

Or, en considérant le produit des fonds de terre en France et dans l'universalité de ses provinces ; en compensant la stérilité des unes par la fertilité des autres ; le bas prix des cultures dans quelques pays, par la cherté des cultures dans d'autres pays ; la *casualité* de quelques productions, par la *régularité* de quelques autres, et les mauvaises années par les bonnes, on peut évaluer à peu près et en général de quatre à cinq pour cent, ou du vingtième au vingt-cinquième du capital, la quotité du produit des fonds (tous produits estimés), déduction faite autant qu'elle peut se faire, des avances, des travaux, des charges, des accidens, des non valeurs, etc. Je dis autant qu'elle peut se faire ; car les agriculteurs savent qu'il est impossible de fixer au juste le *produit net* de la plus petite exploitation.

Cette quotité du revenu territorial est avouée par les propriétaires, puisqu'elle sert de base ordinaire aux acquisitions de gré à gré ; et elle semble reconnue du gouvernement, qui

Digitized by Google

prend en impôt foncier, à peu près la même quotité que les fonds produisent en revenu.

Si les fonds cultivés par des fermiers rapportent un peu moins au propriétaire, les fonds exploités par le propriétaire lui-même lui produisent un peu plus : ce qui rétablit l'équilibre entre les produits de toutes les terres.

Si même l'on considère l'homme, moyen nécessaire de la production de la terre, et sa force active comme un capital productif qui dure environ quarante ans, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante, on peut remarquer que ce capital donne annuellement un quarantième de sa valeur totale : quotité de produit qui est en proportion avec celui de la terre fixé au vingtième, parce que la force de l'homme est un capital viager dont le produit est toujours double de celui que donne un capital perpétuel.

Il semble même qu'il y ait partout une balance proportionnelle entre la quotité du produit des terres, et la quotité du travail de l'homme ; car, là où le sol donne les produits les plus considérables, comme dans nos colonies à sucre, l'homme épuisé par une chaleur excessive, fait moins de travail, et dépense plutôt sa quantité de forces.

Je ne sais pas même si les bénéfices légitimes d'un commerce honnête et réglé s'élèvent plus haut de cinq pour cent de sa mise, en considérant l'universalité de ses opérations dans un pays tel que la France, et avec tous ses profits et toutes ses pertes. Il faudroit, pour décider cette question, savoir si une compagnie *d'assurance*, prenant à son compte tous les profits, toutes les pertes, et toutes les dépenses, voudroit doubler au bout de vingt ans la mise première de fonds d'un certain nombre decommerçans, qui auroient fait séparément un commerce quelconque pendant cet espace de temps. Je dis le commerce, et non un brigandage, ou, dix fois par an, on joue à croix ou pile sa fortune et celle d'autrui.

D'ailleurs, si les bénéfices du commerce s'élevoient en gé-

Digitized by Google

néral et régulièrement beaucoup au-dessus du revenu des terres, il seroit d'une sage administration de les ramener a l'égalité; soit en favorisant de tous ses moyens, la culture des terres; soit en contenant les spéculations du commerce dans les bornes de l'utilité générale. Autrement, le commerce prendroit le pas sur la propriété foncière; et le commerçant seroit politiquement plus considéré que le propriétaire des terres; les terres seroient abandonnées pour le comptoir; et l'argent, exclusivement réservé pour les entreprises mercantiles, ne vivifieroit plus l'agriculture, première et noble occupation de l'homme, mère nourricière du genre humain, et le fondement de toutes les ressources, de toutes les forces, de toutes les vertus de la société. (1)

Il seroit donc contre la nature des choses et par conséquent contraire à l'intérêt de la société, que là où le sol ne produiroit annuellement pour le propriétaire qu'un vingtième, l'argent rapportât un dixième, un cinquième, un quart.

---

(1) Ce n'étoient pas des hommes d'Etat, les écrivains qui, dans le siècle dernier, ont mis la culture à blé au-dessus de la culture pastorale, en conseillant à tort et à travers le défrichement des terres, et le partage des communaux, la plus funeste de toutes les opérations. La culture pastorale, plus surement et plus long-temps productive, conserve la jeunesse primitive de la terre, et entretient sa parure, la verdure et les bois. La culture agricole use la terre et la dépare. L'homme pasteur et chasseur par conséquent, est, pour ainsi dire, toujours sous la tente, plus sobre, plus sain, plus robuste, plus marcheur, moins attaché à la terre, moins avare et plus disponible pour les besoins de la société. A moyens égaux, le peuple pasteur doit subjuguer le peuple agricole. Heureux le peuple qui dans un âge avancé retient quelque chose des premières habitudes de la société! On se rapproche de ces vérités. Le gouvernement encourage l'éducation des troupeaux, la culture des prairies artificielles; mais la diminution du bois dans certaines provinces est effrayante; le commerce et le luxe le consomment, et ne sauroient les reproduire. Le charbon de terre y supplée dans quelques endroits; mais ce combustible fût-il aussi sain que l'autre, noircit tout, répand une odeur désagréable, attriste l'homme, et peut à la longue altérer l'humeur d'une nation.

Digitized by Google

Le gouvernement ne doit donc pas permettre, que par des conventions particulières, l'intérêt s'élève au-dessus du taux légal; mais il doit toujours le laisser tomber au-dessous; parce que plus la propriété du sol prend d'avantages sur la possession de l'argent, plus la condition du propriétaire est estimée et recherchée, plus on cherche à passer de l'état mobile de capitaliste à l'état fixe et assuré de propriétaire.

Je n'examine pas ici si les gouvernemens ont toujours pris le produit présumé des terres pour base de l'intérêt de l'argent, parce que je cherche des raisons plutôt que je ne discute des exemples; et d'ailleurs je parle des circonstances ordinaires et régulières où les gouvernemens doivent se placer, et non des circonstances extraordinaires, et, si l'on peut le dire, révolutionnaires où les événemens peuvent les jeter.

Au reste, on ne doit jamais perdre de vue que les calculs qui ont trait à l'économie politique, ne sont pas susceptibles d'une précision géométrique. Dans la science des nombres et de l'étendue, comme dans toute science physique, on sépare les objets pour les compter un à un, ou les mesurer toise à toise; et les plus grandes opérations d'arithmétique ou de géométrie pratique, ne sont jamais que des additions d'unités. Mais dans la science de la société qui est une science morale, parce que l'être moral en est l'élément nécessaire, il faut écarter les individualités pour opérer sur le général. Tout ce qu'il y a de vrai en théorie, est vrai d'une vérité générale; tout ce qu'il y a de certain dans la pratique, est certain d'une certitude morale; et il faut bien distinguer les abstractions qui sont des généralités qui ne s'appliquent à rien, des moralités qui sont des généralités qui s'appliquent à tout (1).

Nous touchons enfin à la question de l'usure; soit qu'on

(1) *Les hommes naissent et vivent égaux en droits*, est une proposition abstraite qui ne s'applique à rien; *le pouvoir est essentiellement bon*, est une proposition, dont la vérité morale, indépendante de l'individu qui exerce le pouvoir, s'applique à toute société.

Digitized by Google

la considère comme un intérêt qui excède le taux de l'intérêt *légal*, ou comme un bénéfice qui excède les bornes d'un profit *légitime*.

Ainsi celui qui prête à dix, vingt et trente pour cent, sur des fonds de terre qui en produisent tout au plus cinq; celui qui prête à un intérêt quelconque des denrées uniquement destinées à la consommation de celui qui les emprunte, et qui dépérissent bien loin de produire aucun revenu, ou qui prête de l'argent pour en acheter; celui qui retire un bénéfice d'un argent prêté pour un commerce dont les profits ont été moindres que l'intérêt exigé, ou qui même n'a occasionné que des pertes : tous ceux là, dis-je, sont des hommes injustes, qui, sans courir aucun risque, ni se livrer à aucun travail, veulent que la terre produise, pour eux seuls, deux, trois et quatre fois plus qu'elle ne produit pour celui qui la cultive à la sueur de son front, et court toutes les chances de perte; qui veulent que des produits improductifs de leur nature, et pour celui qui les consomme, soient fructueux pour eux seul; qui veulent enfin retirer un bénéfice de la ruine de leur débiteur, et profiter même sur l'infortune. C'est là le crime religieux et politique de l'usure, considérée comme un crime par les *Domat* et les *Pothier*, comme par Bossuet; et punie comme un crime par nos anciennes cours de justice; c'est-à-dire, par les tribunaux du monde où il y a eu le plus de lumières, de probité et de dignité. C'est là le *quæstuosa segnitia*, une oisiveté féconde, comme l'appelle Pline l'ancien, un assassinat, pour parler avec Caton (1); et l'usurier considéré sous ce point de vue est un tyran qui tourmente la nature et l'humanité.

Aussi le propriétaire qui retire cinq pour payer vingt; le consommateur qui ne retire rien pour payer beaucoup; le

(1) *Quid est fœnerare*, demandoit-on à Caton? *Quid est occidere*, répondit-il?

Digitized by Google

commerçant seul à supporter des pertes là où le prêteur ne trouve que des profits, emploient annuellement leur capital à couvrir l'excédent des intérêts; et la ruine entière des agriculteurs et de l'agriculture, des commerçans et du commerce, est la suite prochaine et infaillible de pareilles opérations.

Le propriétaire forcé d'emprunter est arriéré beaucoup plutôt, si l'intérêt, au lieu d'être stipulé en argent, est convenu en denrées, toujours livrées au plus bas prix pour être vendues au plus haut : sorte de prêt extrêmement commun aujourd'hui, et l'une des plus cruelles vexations que les villes puissent exercer sur les campagnes qui les nourrissent.

La ruine de l'emprunteur est encore plus prompte, si l'intérêt au lieu d'être payé à terme et au bout de la jouissance convenue du capital, est payé d'avance et retenu sur le capital prêté; parce qu'alors l'emprunteur supporte l'intérêt de l'intérêt. Cette manière de prêter est un subterfuge dont les prêteurs usent pour déguiser leurs exactions : subterfuge d'autant plus coupable qu'il donne l'apparence d'un prêt gratuit, quelquefois à l'usure la plus révoltante.

Mais la cupidité pour échapper aux conséquences, dénature le principe, et veut faire regarder l'argent comme une marchandise, soumise comme les autres à toutes les variations de prix qui naissent de sa rareté ou de son abondance. Cette opinion qui eût paru monstrueuse autrefois, avancée par des écrivains à grande réputation, adoptée par des hommes d'Etat accrédités, a fait fortune dans le siècle dernier, comme toutes les nouvelles opinions.

Sans doute l'or et l'argent seroient marchandises, et ne seroient pas autre chose, s'ils n'étoient employés, comme le fer ou les pierres précieuses, qu'à des ouvrages d'art et à des objets de luxe; mais comme cette destination des métaux précieux n'est que purement accessoire dans nos sociétés de celle qu'ils ont reçue comme signe de valeurs; et que la

Digitized by Google

quantité de métaux monnoyés est infiniment supérieure à celle des métaux ouvragés, on ne peut, sans bouleverser tous les rapports commerciaux, étendre aux métaux-signe le raisonnement et les opérations que l'on fait sur les métaux-matière; encore faut-il observer, comme une inconséquence du système que je combats, que les métaux-matière ont un prix beaucoup plus fixe que les métaux-signe, puisque l'once d'or ou d'argent a un prix fixe et qui varie peu dans le commerce, et que l'intérêt de l'argent varie depuis cinq jusqu'à trente pour cent, et même davantage.

D'ailleurs, la vente de cette marchandise ne ressemble en rien à la vente des autres denrées auxquelles on veut l'assimiler. Dans les ventes ordinaires, la propriété pleine et entière de la chose vendue passe sur la tête de l'acheteur, moyennant le prix qu'il en a payé une fois. Dans celle-ci, la propriété reste sur la tête du vendeur; puisqu'il faut que la chose vendue lui revienne avec un accroissement annuel qu'on veut faire regarder comme le prix de la vente, quoiqu'il ne représente évidemment qu'une petite partie de la chose vendue, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc. Le vendeur livre sans donner, l'acheteur reçoit sans retenir. Les denrées ordinaires sont vendues à tout homme qui les paye, et quelquefois plus cher au riche qu'au pauvre. Au lieu que l'argent qui se vend, dit-on, mais qui cependant ne se paye pas, est toujours vendu plus cher au pauvre qu'au riche, parce que le prêteur calcule ses bénéfices sur les risques qu'il a à courir, toujours plus grands de la part du débiteur mal-aisé. Aussi, tandis que sur les places de Lyon ou de Bordeaux, le millionnaire trouve de l'argent à six et à sept par an, le trafiquant des petites villes ou le propriétaire des campagnes, ne peut en trouver au-dessous d'un et demi ou de deux par mois; et l'opulence le paye bien moins cher que le besoin.

Au fond, quelle est cette marchandise que personne n'a achetée et que tout le monde veut revendre? Le gouverne-

Digitized by Google

ment seul achète la matière de l'or ou de l'argent, pour en faire de la monnoie et la marquer à son empreinte; mais il l'achète avec l'argent que fournissent les sujets, puisqu'il n'en a pas d'autre à sa disposition. Il l'a fait fabriquer dans les hôtels des monnoies qui sont une propriété de la société, et par des ouvriers salariés sur les impôts qu'elle paye. L'Etat en corps qui comprend tous les particuliers a donc acheté les métaux, et payé les frais du monnoyage. Une fois l'argent fabriqué en monnoie, le gouvernement loin de le vendre, s'en sert au contraire pour acheter lui-même et payer les services rendus à l'Etat, dans l'église, dans les tribunaux, dans les armes, dans l'administration. Ceux qui le reçoivent à ce titre, en achètent à leur tour, et en payent les choses et les services qui leur sont nécessaires; et l'argent découlant du trésor public comme de sa source, se répand comme une eau bienfaisante jusque dans les derniers canaux de la circulation générale. Tout le monde a reçu l'argent comme signe; tout le monde doit donner l'argent comme signe. *Gratis accepistis, gratis date*, peut-on dire ici; l'argent doit passer du sujet au sujet, au même titre qu'il a passé du prince au sujet; et j'ose le dire, le crime de dénaturer le principe de l'argent monnoyé est aussi grand, et bien plus funeste que le crime si justement puni, d'en contrefaire l'empreinte ou d'en altérer le poids. Mais si le gouvernement a pris sur l'impôt payé par le corps des sujets, le prix d'achat de la matière et les frais de la fabrication, nous avons donc tous acheté une fois, et revendu en détail à l'emprunteur ce qu'il a payé en gros: revendre ce qu'on n'a pas acheté à ceux même qui l'ont déjà payé, revendre à chacun ce qui est à tous, et au particulier ce qui appartient au corps de la société, est une sorte de simonie politique qu'aucun sophisme ne peut déguiser, qu'aucune considération ne peut excuser.

Je reviens à la comparaison de l'argent et des jetons : le gouvernement qui achète la matière de l'argent pour en faire

Digitized by Google

des *signes* de valeurs et des moyens d'échange qui puissent faciliter le commerce entre ses sujets, fait comme le maître de maison qui achète des jetons pour donner à jouer : avec cette différence que les joueurs ne payent pas les jetons, et que les sujets au fond ont payé l'argent. Mais s'il étoit reçu dans les maisons où l'on donne à jouer, que l'on fît payer l'usage des jetons, comme on fait payer l'usage des cartes, les joueurs seroient obligés d'augmenter leur jeu sans profit pour eux, et pour pouvoir couvrir le prix des jetons et des cartes, ou de jouer seulement le prix des jetons et des cartes; et tout le bénéfice du jeu comme toute la peine des joueurs seroit pour le maître de la maison. De même, s'il faut commencer par acheter le signe qui sert à l'échange des denrées, le prix des denrées augmente pour pouvoir couvrir le prix de l'argent. Il augmente en pure perte pour le commerçant et le consommateur; et tout le bénéfice du commerce, tout le travail du cultivateur, sont au seul profit du prêteur, ou plutôt du marchand d'argent.

Et qu'on y prenne garde, lorsque l'argent n'est plus signe des valeurs et moyen d'échange entre les denrées, mais valeur lui-même et denrée, les denrées elles-mêmes ne sont plus que signe de valeur de l'argent et moyen d'échange de cette denrée. C'est ce qu'on a vu à découvert en France, et sur-tout à Paris, au temps du *maximum*, lorsqu'avec des quantités fictives de marchandises de toute espèce, naturelles ou industrielles, sel, poivre, amidon, tabac, etc.; des quantités que tout le monde supposoit, qui n'existoient nulle part, et dont la valeur idéale passoit de l'un à l'autre avec une prodigieuse rapidité, on se procuroit l'argent qui avoit cours alors, je veux dire les assignats, le peu de numéraire qui étoit en circulation. Cet effet est moins sensible aujourd'hui; mais il n'en est pas moins réel partout où l'argent monnoyé est détourné de son office naturel de signe et de moyen d'échange entre les denrées, est denrée lui-même, et la plus chère de toutes.

Digitized by Google

Tant que l'argent n'est que signe de toutes les valeurs en fonds, en productions, en services; tout, fonds, productions et services, augmente ou diminue insensiblement, graduellement, sans secousses, sans révolutions, et seulement à mesure et dans la même proportion que la quantité du signe (1) augmente ou diminue. Les rapports entre les diverses choses et les diverses personnes restent les mêmes. Si le blé coûte un tiers de plus, le drap est d'un tiers plus cher; le propriétaire qui retiroit cinq mille francs d'un fonds de terre évalué cent mille francs, retire quinze mille francs de ce même fonds évalué trois cent mille francs; et l'ouvrier qui gagnoit dix sols par jour en gagne trente. Toutes les proportions, tous les rapports sont maintenus, tout est dans l'ordre; car l'ordre est le maintien des proportions et des rapports. Alors ceux qui gagnent l'argent par un travail journalier, peuvent se procurer les productions dont ils ont journellement besoin; ceux qui peuvent vivre avec le revenu de leurs capitaux, cherchent à acquérir des fonds de terre, des fonds productifs; parce que le revenu des terres est a-peu-près aussi fort que l'intérêt de l'argent, qu'il est toujours plus assuré, et que le capital lui-même est le plus à l'abri des événemens. Mais quand tout le monde veut acheter, personne ne veut vendre. Les terres sont donc à un haut prix relativement aux denrées. Tous les citoyens aspirent donc à devenir, de possesseurs d'argent, propriétaires de terres; c'est-à-dire, à passer de l'état politique mobile et dépendant, à l'état fixe et indépendant: direction de l'esprit public la plus heureuse, la plus morale, la plus opposée à l'esprit de cupidité et de révolution; et celle qu'il importe le plus au gouvernement d'encourager comme la source de

(1) Cette cause d'accroissement des valeurs assignée par des écrivains respectables est combattue par d'autres, même par des exemples contraires. Mais ceux qui les citent me paroissent avoir négligé les circonstances politiques, et les événemens extraordinaires qui modifient si puissamment la marche ordinaire et naturelle des choses.

Digitized by Google

beaucoup de vertus publiques et privées, et le plus puissant moyen de développement de toutes les forces de la société.

Mais quand l'argent est marchandise, ceux qui en ont cherchent à l'élever au plus haut prix; et comme il ne peut y avoir pour cette denrée la proportion entre la quantité et le besoin, qu'il y a pour toutes les autres, parce qu'elle n'est pas réellement une denrée, et que la quantité suffisante comme signe, est insuffisante comme marchandise; comme il y a très-peu de vendeurs et beaucoup d'acheteurs, il n'y pas assez de concurrence pour en faire baisser le prix. Les denrées s'élèvent donc pour atteindre, si elles peuvent, le prix de l'argent; les salaires, pour atteindre le prix des denrées; l'impôt, pour se mettre au niveau du prix des denrées et des salaires. Tout monte par secousses brusques, désordonnées; et une progression de toutes les valeurs, irrégulière et forcée; un déplacement de tous les rapports sur lesquels repose l'aisance et la fortune, éveille l'homme cupide, déconcerte et tourmente l'homme modéré. Cependant, comme l'intérêt ou plutôt le prix de l'argent, est infiniment plus fort que le produit des terres, tout le monde veut vendre des terres pour se procurer de l'argent qu'on puisse vendre. Au lieu d'acheter des terres avec de l'argent, on achète l'argent avec des terres. Mais lorsque tout le monde veut vendre, personne ne veut acheter. Les productions de la terre ou de l'industrie, tendent à s'élever au plus haut prix, et les terres elles-mêmes a tomber au plus bas; ou plutôt elles ne peuvent se vendre à aucun prix, et l'on n'achète que ce que la misère délaisse ou ce que donnent les révolutions. Tout le monde aspire donc à passer de l'état fixe et indépendant de propriétaire de terres à l'état mobile et précaire de possesseur d'argent. On remarque une disposition générale d'émigration de son bien, du bien de ses pères, de sa famille, de sa contrée; une inquiétude vague; le desir du changement tourmente les propriétaires; on se plaint d'être *attaché à la glèbe*, qui avec tant de soins, de travaux, d'accidens, de frais, de charges, laisse si peu de produits dispo-

Digitized by Google

exécuté par Mesd. Canavassi et Salucci, et par M. Bianchi, qui, dans la pièce, fait le rôle de l'amant de la Prima-Donna, et, dans le trio, celui de *Zamore a Trebizonda*. Il chante avec une grande expression le récitatif qui précède ce beau trio :

E tu, superba Donna,

. . . . . .

O la mia mano, o subirai la morte.

Mais le morceau le plus applaudi, et celui qui mérite le plus de l'être, est un grand air avec des chœurs, chanté par Mad. Canavassi. L'art et la méthode ne peuvent pas aller plus loin; et si la fraîcheur et l'étendue de l'organe ne laissoient pas quelque chose à desirer, ce seroit la perfection. La musique est de Nasolini; elle est digne des plus grands maîtres. La douceur, la pureté du chant, ajoutent encore à l'expression, bien loin d'y nuire, comme le prétendent les compositeurs, qui ne la cherchent que dans le vacarme des instrumens et dans les cris du chanteur. Barilli est très-plaisant dans le rôle du Maître de Chapelle Campanone : il est très-gai de lui entendre dire qu'il fera la partie du soprano; mais il est fatigant, du moins pour les oreilles musicales, de l'entendre chanter faux, à dessein, pendant un quart d'heure, et défigurer d'une manière trop grotesque le beau duo de Paësiello, *Un marmo istesso*. Tout le monde, à la vérité, n'est pas de cet avis; car cette caricature renforcée est toujours extrêmement applaudie. Carmanini joue d'une manière fort originale le rôle du poète : la manière dont il pose les acteurs, ses gestes pendant les différens morceaux sérieux, ont beaucoup fait rire. En général la pièce est très-bien exécutée; et quoique le sujet ait beaucoup de rapport avec *le Cantatrice*, il étoit difficile de mieux choisir un opéra qui pût remplacer celui de Fioravanti.

—Mlle Pelet ne continue pas ses débuts à l'Opéra-Comique : le soin de sa santé est la cause de cette interruption.

— M. Anquetil, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, auteur de l'*Esprit de la Ligue*, de *l'Intrigue du Cabinet*, d'un *Précis de l'Histoire Universelle*, d'une *Histoire de France*, etc., vient de mourir dans un âge fort avancé.

Une députation de l'Institut a assisté à ses funérailles. Le convoi arrivé au lieu de la sépulture, M. Pastoret, président, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, la mort vient d'enlever encore à l'Institut un de ses membres. Jamais une seule année ne nous amena tant de pertes. Celle que nous venons de faire n'est pas la moins sensible. M. Anquetil, par ses lumières, par ses talens, par

son

Digitized by Google

son caractère, par ses vertus, nous étoit également cher; et son âge, qui n'avoit diminué ni son zèle pour le travail, ni sa bienveillance pour chacun de nous, ajoutoit encore aux sentimens qu'il nous inspiroit en les rendant plus vénérables, et, si j'ose m'expliquer ainsi, plus auguste.

» Il appartint long-temps à une de ces congrégations religieuses qui ont donné à la France tant de savans dis ingués et de si utiles travaux. Ses premiers pas dans la carrière de l'histoire furent marqués par un succès que quarante ans n'ont pas affoibli. Au milieu des troubles civils, les hommes même les plus justes ne peuvent guère publier que des mémoires ou des annales; le droit d'en composer l'histoire semble réservé aux écrivains nés à une époque éloignée des malheurs et des orages : ils comparent mieux les événemens et les hommes; ils les jugent avec plus d'impartialité; et la distance où on est déjà, empêche moins de connoître la vérité que cette atmosphère de passions au milieu desquelles les contemporains ont vécu. M. Anquetil l'a prouvé dans cet *Esprit de la Ligue*, que nous pouvons placer sans flatterie parmi nos bons ouvrages historiques, et que d'autres ouvrages n'ont moins recommendables ont suivi. Un des siècles les plus mémorables de notre histoire avoit occupé ses premiers travaux; c'est encore à la France que ses derniers efforts ont été consacrés : une histoire complète, également éloignée d'une brièveté qui réduit tout à des sommaires, et d'une prolixité qui apprend tout mal en fatigant de tout, atteste encore son talent et son impartialité.

» Vous l'avez vu, messieurs, jusqu'en ses derniers momens, lire dans nos séances ordinaires des mémoires également intéressans, et par les questions qu'il y discutoit, et par la manière judicieuse et simple dont il présentoit son opinion. Fait pour nous guider lui-même, il sembloit nous reconnoître pour ses guides; et personne ne reçut avec une modestie plus sincère et plus aimable les observations que nous nous offrons mutuellement sur nos travaux. Tant de vertus nous seront long-temps chères; et je regrette que M. Anquetil n'en ait pas eu auprès de vous un plus digne organe.

— M. Target, de l'Académie Française, ancien membre de l'assemblée constituante, et juge au tribunal de Cassation, est mort le 7 septembre, aux Molières, département de Seine et Oise, à l'âge de 74 ans, le huitième jour d'une fièvre putride.

— M. Moët, auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages imprimés, et de plusieurs manuscrits, est mort à Versailles, le 30 du mois dernier, dans la 83e année de son âge. Le roi Louis XV, qui lui avoit donné une place à la cour, l'appe-

Digitized by Google

loit, dit-on, *son génie*. Cependant ses ouvrages, qui eurent peut-être quelque réputation dans le temps où ils parurent, sont à-peu-près oubliés, à l'exception de celui intitulé : *Lucina sine Concubitu*, qui fut brûlé au pied du grand escalier du palais, et dont on a fait, il y a quelques années, une seconde édition, dont le succès a été médiocre. M. Moët est aussi l'auteur d'un *Traité des Renoncules*, qui est assez recherché. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on assure qu'il se trouve une traduction en français des Œuvres latines de *Swédemborg*. Cet ouvrage pourroit faire, s'il étoit imprimé, environ 40 vol. in-8°. Gustave III (le père du roi de Suède actuel), fit offrir 30,000 francs de cette traduction. M. Moët les refusa, voulant la faire publier en France. M. Moët étoit extrêmement laborieux, et le jour même de sa mort, il avoit encore travaillé pendant une heure et demie.

— La société galvanique a procédé, dans son avant-dernière séance, au renouvellement de son bureau. M. Abrial, sénateur, a été élu président; M. Nauche, vice-président, et M. Forestier jeune, secrétaire.

— Voici les sujets de prix proposés par l'académie de Lyon, dans sa dernière séance publique :

Sciences physiques : « Déterminer par expérience les rapports de l'évaporation spontanée de l'eau, avec l'état de l'air, connu par le thermomètre, le baromètre et l'hygromètre. »

Le prix est une médaille d'or de 300 fr.; le fonds en a été fait par M. de Verninac, restaurateur de l'Académie de Lyon, en l'an 1800, ex-préfet du département du Rhône; il sera décerné, dans la séance publique du mois d'août 1807; les mémoires ne seront admis que jusqu'au dernier du mois de juin de l'année 1807; ce terme est de rigueur.

Economie politique : « Quelle est l'influence du monopole, soit partiel, soit général, sur la prospérité des peuples et sur celle du genre humain? »

Le prix sera une médaille d'or de 600 fr. Ce prix extraordinaire est dû à la générosité de M. de la Boulinière, secrétaire-général de la préfecture des Hautes-Pyrénées, sorti victorieux du concours précédent.

Les mémoires ne seront pareillement admis que jusqu'au dernier du mois de juin 1807.

Les paquets seront adressés, franc de port, à Lyon, à M. Roux, secrétaire perpétuel, ou à quelqu'un des autres membres de l'Académie.

— L'exposition des produits de l'industrie française commencera définitivement le 25 de ce mois; cette assurance est donnée par le Journal officiel.

Digitized by Google

— M. d'Annery, qui a été corsul à Séville, Malaga, Barcelone, Boston, et plus récemment commissaire-général des relations commerciales à Lisbonne, est mort la semaine dernière dans une campagne près d'Arpajon.

— On vient de mettre en vente chez Cocheris fils, libr., et le Normant, un roman historique de madame de Beaufort d'Haulpoult; il est intitulé *Childeric*, et dédié à Sa Majesté l'Impératrice-Reine.

— On annonce la publication très-prochaine de deux nouveaux volumes de la Correspondance littéraire de M. de La Harpe.

— Il paroît, depuis quelques jours, une nouvelle édition du poëme des Amours Epiques de M. Parseval-Grandmaison.

— Les bruits répandus sur le funeste résultat du voyage de M. Mungo Parke, ont engagé ses amis à faire publier dans les journaux anglais la lettre suivante, comme étant la seule nouvelle authentique qu'on ait reçue de lui depuis son arrivée sur les bords du Niger. Cette lettre a été écrite par M. Parke, à un de ses amis à Gorée.

Sansanding (royaume de Bamboura), 10 novembre 1804.

« Mon cher ami, nous avions quitté la Gambie, jouissant d'une bonne santé, et nous continuions notre course, remplis de l'espoir de réussir dans notre entreprise, lorsqu'après avoir passé la rivière de Falame, et être parvenus dans le Minskoodo, les pluies vinrent nous surprendre; la plupart de nos soldats éprouvèrent bientôt les mauvaises influences de la saison; la fièvre se déclara d'abord sans apparence de malignité; mais la teinte jaune qui parut sur la peau peu de jours après, nous apprit combien étoit dangereux le mal que nous avions à combattre.

(Ici le voyageur rapporte le mode de traitement qui auroit dû lui réussir, ajoute-t-il, si les individus attaqués de la maladie avoient pu être soignés convenablement, et s'ils n'eussent été exposés aux ardeurs insupportables du soleil.)

« Nous perdîmes rapidement beaucoup des nôtres; la saison pluvieuse continuant, la dyssenterie se manifesta, et ce fut à grande peine, et dans un état fort déplorable, que nous atteignîmes les bords du Niger, le 22 août; nous eûmes, à notre arrivée, une longue conférence avec le roi de Bamboura, qui nous permit de continuer notre route à l'est, et nous parvînmes enfin à Thirpla (Sansanding) où nous avons passé déjà près de deux mois, nous occupant à réparer notre goëlette, et à rassembler des provisions. Nous sommes actuellement dans la bonne saison, et j'ose espérer que nous parviendrons à la

Digitized by Google

côte, avant d'être tous emportés par les maladies. De quarante-quatre européens, partis avec moi de la Gambie, il ne reste en vie que le lieutenant Martin, trois soldats du corps de Royal-Africain et moi. Depuis l'instant de mon départ de Gorée, jusqu'à présent, je n'ai pas éprouvé la plus légère incommodité. M. Anderson, mon frère, mon ami et le compagnon de mes voyages, m'a été enlevé par la dyssenterie, le 28 octobre, et, deux mois après, M. Scott est mort, emporté par les fièvres.

» Je suis, etc. MUNGO-PARKE.

Nota. Le guide qui a apporté cette lettre, dit avoir vu Mungo-Parke à l'est de Sansanding, après qu'il la lui eut remise. Il ajoute encore qu'il y avoit dans la Gambie un vaisseau anglais chargé de lettres de ce voyageur, adressées au secrétaire-d'état de S. M.

MODES *du* 10 *septembre.*

Si, pour le négligé, les chapeaux à grand bord et les capotes saillantes ne perdent rien de leur vogue, les petits chapeaux de paille jaune, pour la demi-toilette, sont d'un grand débit. On les porte avec une touffe d'organdie sur le devant, une cocarde de ruban large ou des fleurs. Les marguerites exceptées, les fleurs à la mode, sont, dans ce moment-ci, des fleurs couleur ponceau. C'est de couleur ponceau également que sont les petits liserets, que l'on voit disposés par côtes sur de petits chapeaux de taffetas blanc.

De la vogue des fleurs ponceau, des liserets ponceau, des garnitures de robes en rubans ponceau, est résulté l'emploi du corail (1) en boucles d'oreilles et en colliers. Nous ne parlerons pas des peignes; on s'en sert rarement : des fleurs en tiennent la place.

On met, en parure, comme cet hiver on mettoit pour le bal, de petits corsets de satin blanc. Les tailles sont toujours très-courtes; les robes rondes, et malgré cela, chargées, tout autour, de très-gros bouffans.

On voit à quelques jeunes personnes des tabliers-robes de taffetas gris. On fait des capotes de ce taffetas-là, avec des rubans couleur de rose, ou pareils. Le gris, pour souliers, se portent en nankin ou en prunelle. Les souliers, comme de coutume, montent presque tous sur le coude-pied.

NOUVELLES POLITIQUES.

Naples, 22 *août.*

L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse ont formellement et solennellement reconnu Joseph-Napoléon pour roi de Naples et de Sicile.

Altona, 2 *septembre.*

S. M. le roi de Suède, après avoir levé, pendant quelques jours, le blocus des ports prussiens, vient d'ordonner de les bloquer de nouveau. (*Abeille du Nord.*)

(1) Les dépôt des Coraux de la manufacture de Marseille, est rue de Grammont, n°. 25, à Paris.

Digitized by Google

PARIS, *vendredi 12 septembre.*

Dimanche, 7 septembre, S. M. l'EMPEREUR et ROI a reçu en audience particulière, au palais de Saint-Cloud, S. Exc. M. le marquis de Lucchesini, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse. S. Exc. M. le général Knobelsdorff a été introduit dans le cabinet de l'EMPEREUR, et a présenté ses lettres de créance en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'EMPEREUR et ROI.

— On assure que le prince Jérôme Bonaparte a été déclaré altesse impériale par S. M. l'EMPEREUR et ROI, et décoré du grand aigle de la Légion-d'Honneur.

— Le camp de Meudon n'est point levé, comme on l'a annoncé dans la plupart des journaux.

— Lord Lauderdale est toujours à Paris.

— Il est certain qu'on a éprouvé à Rome, dans les derniers jours d'août, un violent tremblement de terre; mais la contradiction des détails donnés par les différens journaux, prouvent que l'on a encore aucune nouvelle authentique sur ce fâcheux événement.

Réponse faite par l'assemblée des Juifs aux questions qui leur ont été présentées par les commissaires de Sa Majesté Impériale.

(Cette pièce importante a été imprimée dans le JOURNAL DE L'EMPIRE du 10 et du 11 septembre. Il ne s'est élevé aucune réclamation. On peut donc la regarder comme authentique. Cependant, comme elle a été envoyée de Manheim, il se pourroit qu'elle ait été traduite sur une traduction allemande, et qu'elle ne fût, par conséquent, que la traduction d'une traduction. Dans ce cas, il se pourroit que les expressions ne fussent pas entièrement conformes aux réponses remises aux commissaires de Sa Majesté; mais il n'y a certainement rien de changé quant au fond.)

Première question.

Est-il licite aux juifs d'épouser plusieurs femmes?

Réponse. Il n'est point licite aux juifs d'épouser plusieurs femmes: ils se conforment généralement, dans tous les Etats de l'Europe, à l'usage de n'épouser qu'une seule femme.

Moïse ne commande pas expressément d'en prendre plus d'une; mais il ne le défend pas: il semble même adopter implicitement cet usage comme établi, puisqu'il règle le partage des successions entre les enfans de plus d'une épouse.

Quoique cet usage existe dans tout l'Orient, néanmoins leurs anciens docteurs leur prescrivent de ne prendre plus d'une femme qu'autant que leur fortune leur permettra de pourvoir à tous leurs besoins.

Digitized by Google

Il n'en fut pas de même en Occident. Le desir de se conformer aux usages des nations de cette partie de l'Europe, parmi lesquelles ils s'étoient répandus, leur avoit fait renoncer à la polygamie; mais, comme quelques individus se la permettoient encore, cette circonstance détermina, dans le onzième siècle, la convocation d'un synode à Worms, présidé par le rabbin Guerchon, et composé de cent rabbins. Cette assemblée prononça anathême contre tout Israélite qui se permettroit à l'avenir d'épouser plus d'une femme.

Quoique ce synode n'eût pas fait cette défense pour toujours, l'influence des mœurs européennes a prévalu partout.

Deuxième question.

Le divorce est-il permis par la religion juive ?

Le divorce est-il valable sans qu'il soit prononcé par les lois contradictoires à celles du Code français ?

R. La répudiation est permise par la loi de Moïse; mais elle n'est point valable, si elle n'est préalablement prononcée par les tribunaux, en vertu du Code français.

Aux yeux de tous les Israélites en général, la soumission à la loi du prince est le premier des devoirs : c'est un principe généralement reçu parmi eux, que dans tout ce qui concerne les intérêts civils et politiques, la loi de l'Etat est la loi suprême.

Avant qu'ils n'eussent été admis en France à la jouissance des droits des autres citoyens, et lorsqu'ils vivoient sous une législation particulière qui leur permettoit de se régir selon leurs usages religieux, ils avoient la faculté de répudier, mais il étoit extrêmement rare qu'ils en usassent.

Depuis la révolution, ils n'ont reconnu à cet égard que les lois françaises. Lors de leur admission aux droits de citoyen, les rabbins et les principaux juifs dans toute la France se présentèrent devant les municipalités des lieux, et y prêtèrent le serment de se conformer en tout aux lois de l'Etat, et de n'en point reconnoître d'autres pour régler leurs intérêts civils.

Ils ne peuvent donc plus regarder comme valable la répudiation prononcée par leurs rabbins, puisque, pour avoir ce caractère, elle doit l'être auparavant par les tribunaux; car de même qu'en vertu d'un arrêté des consuls, les rabbins ne peuvent imposer la bénédiction nuptiale, sans qu'il leur ait apparu de l'acte des conjoints devant l'officier civil, de même ils ne peuvent prononcer la répudiation qu'autant qu'il leur ait apparu du jugement qui le consacre.

Quand même l'arrêté précité n'auroit pas statué à cet égard, la répudiation rabbinique ne seroit valable qu'autant qu'il

Digitized by Google

n'existe aucun empêchement quelconque, et comme à l'égard des intérêts civils la loi seroit un empêchement, puisque l'un des conjoints pourroit s'en prévaloir contre l'autre, il résulte nécessairement que sans l'influence du Code civil, la répudiation rabbinique n'est point valable.

Ainsi, depuis que les juifs contractent devant l'officier civil, nul, parmi ceux qui tiennent aux observances religieuses, ne peut se séparer de sa femme que par un double divorce, celui de la loi de l'Etat, et celui de la loi de Moïse; et, sous ce rapport, on peut assurer que la religion juive est parfaitement en harmonie avec le Code civil.

Troisième question.

Une juive peut-elle se marier avec un chrétien, et une chrétienne avec un juif; ou la loi veut-elle que les juifs ne se marient qu'entr'eux?

R. La loi ne dit pas qu'une juive ne puisse se marier avec un chrétien, ni une chrétienne avec un juif; elle ne dit pas non plus que les juifs ne puissent se marier qu'entre eux. La loi ne prohibe nominativement les mariages qu'avec les sept nations cananéennes, avec Amon, Moab, et avec les Egyptiens. La défense à l'égard des sept nations est absolue. Celle avec Amon et Moab se borne, selon plusieurs talmudistes, aux hommes de ces deux nations et non aux femmes. On croit même qu'il faut que celles-ci aient embrassé la religion juive: quant aux Egyptiens, la défense se borne à la troisième génération. La prohibition ne s'applique qu'aux peuples idolâtres: le Talmud déclare formellement que les nations modernes ne le sont pas, puisque, comme nous elles adorent le Dieu du ciel et de la terre.

Aussi y a-t-il eu, à différentes époques, des mariages entre les juifs et les chrétiens, en France, en Espagne, en Allemagne. Ils furent succesivement tolérés ou défendus par les lois des princes dans les Etats desquels les juifs ont vécu.

Il en existe aujourd'hui quelques-uns en France; mais on ne doit pas laisser ignorer que l'opinion des rabbins est contraire à ces sortes d'alliances. Selon leur doctrine, quoique la religion de Moïse n'ait pas défendu aux juifs de s'allier avec ceux qui ne sont pas de leur religion, néanmoins, comme le mariage, depuis le Talmud, exige pour sa célébration des cérémonies religieuses appelées *kiduschim* et la bénédiction usitée en pareil cas, nul mariage n'est valable religieusement qu'autant que ces cérémonies ont été remplies. Elles ne pourroient l'être à l'égard de deux personnes qui ne reconnoîtroient pas également ces cérémonies comme sacrées; et dans ce cas,

Digitized by Google

les deux époux pourroient se séparer sans qu'ils eussent besoin du divorce religieux; ils seroient regardés comme mariés civilement, mais non religieusement.

Telle est l'opinion des rabbins membres de l'assemblée. En général, ils ne seroient pas plus disposés à bénir le mariage d'une chrétienne avec un juif ou d'une juive avec un chrétien, que les prêtres ne consentiroient à bénir de pareilles unions.

Cependant les rabbins reconnoissent que le juif qui se marie avec une chrétienne ne cesse pas pour cela d'être juif aux yeux de ses co-religionnaires, tout comme l'est celui qui épouse une juive civilement et non religieusement.

Quatrième question.

Aux yeux des juifs, les Français sont-ils leurs frères; ou sont-ils des étrangers?

R. Aux yeux des juifs les Français sont leurs frères, et ne sont pas des étrangers. L'esprit des lois de Moïse est conforme à cette manière de considérer les Français.

Lorsque les Israélites formoient un corps de nation, leur religion leur prescrivoit de regarder les étrangers comme leurs frères. C'est avec une touchante sollicitude que leur législateur leur ordonne de les aimer: « Souvenez-vous, leur dit-il, que » vous avez été des étrangers en Egypte. » Les égards, la bienveillance envers les étrangers sont recommandés par Moïse, non comme une simple exhortation à la pratique de la morale sociale, mais comme une obligation imposée par Dieu même: « En moissonnant vos champs, leur dit-il, n'y retournez » pas pour prendre les poignées d'épis qu'on y auroit oubliées; laissez-les pour les pauvres, l'étranger et la veuve; » ne maltraitez pas l'étranger, ne lui faites point de tort, » aimez-le, donnez-lui du pain, fournissez-lui des vêtemens » dans son besoin: je suis l'Eternel, votre Dieu; l'Eternel aime » les étrangers. »

A ces sentimens de bienveillance pour l'étranger, Moïse ajoute: « L'amour général pour l'humanité; aime ton semblable comme toi-même. » David s'exprime aussi en ces termes: « Le Seigneur notre Dieu est plein de bonté; sa miséricorde s'étend sur toutes ses œuvres. » Cette doctrine est professée par le Talmud.

Ceux qui observent les Noachides, dit un talmudiste, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions, nous sommes obligés de les aimer comme frères, de visiter leurs malades, d'enterrer leurs morts, d'assister leurs pauvres comme ceux d'Israël; enfin il n'y a point d'acte d'humanité dont un vrai Israélite puisse se dispenser envers l'observateur des Noachides.

Digitized by Google

Qu'est-ce que ses principes? De s'éloigner de l'idolâtrie; de ne point blasphémer; de s'abstenir de tout adultère; de ne tuer ni blesser son prochain; de ne voler, ni tromper; de ne manger de la chair des animaux qu'après les avoir tués; enfin, de maintenir la justice. Ainsi tous nos principes nous font un devoir d'aimer les Français comme nos frères.

Un païen ayant consulté le rabbin Hilles sur la religion juive, et voulant savoir en peu de mots en quoi elle consistoit, Hilles lui répondit: « Ne fais pas à ton semblable ce » que tu ne voudrois pas qu'on te fît; voilà, dit-il, la reli- » gion; tout le reste n'en est que la conséquence. » Une religion qui ordonne d'aimer l'étranger, qui prêche la pratique des vertus sociales, exige à plus forte raison que ses sectateurs regardent leurs concitoyens comme leurs frères. Eh! comment pourroient-ils les regarder autrement, lorsqu'ils vivent sur le même sol; qu'ils sont régis et protégés par le même gouvernement, par les mêmes lois; qu'ils jouissent des mêmes droits, et remplissent les mêmes devoirs?

Il y a même entre le juif et le chrétien un lien de plus qui compense amplement la différence des religions: c'est le lien de la reconnoissance. Ce sentiment, qu'une simple tolérance nous avoit inspiré, a reçu, par les nouveaux bienfaits de gouvernement, depuis dix-huit ans, un degré d'énergie qui associe en tout notre destinée à la destinée commune des Français. Oui, la France est notre patrie, les Français sont nos frères! Ce titre glorieux, en nous honorant à nos propres yeux, est le garant que nous ne cesserons jamais de le mériter.

Cinquième question.

Dans l'un et dans l'autre cas, quels sont les rapports que leur loi leur prescrit avec les Français qui ne sont pas de leur religion?

R. Ces rapports sont les mêmes que ceux qui existent entre un juif et un autre juif: nous n'admettons d'autre différence que celle d'adorer l'Etre Suprême chacun à sa manière, et nous croyons que cette diversité elle-même est une discordance harmonieuse qui ne déplaît pas au Dieu du ciel et de la terre.

On a vu, par la réponse à la question précédente, quels sont les rapports que la loi de Moïse, le Talmud et l'usage nous prescrivent avec les Français qui ne sont pas de notre religion: aujourd'hui que les juifs ne forment plus une nation, et qu'ils ont l'avantage de se trouver incorporés dans la grande nation, ce qu'ils regardent comme une rédemption politique, il n'est pas possible qu'un juif traite un Français qui n'est pas

Digitized by Google

de sa religion, autrement qu'il ne traite un de ses co-religionnaires.

Sixième question.

Les juifs nés en France, et traités par la loi comme citoyens français, regardent-ils la France comme leur patrie, ont-ils l'obligation de la défendre?

R. Des hommes qui ont adopté une patrie, qui y résident depuis plusieurs générations, qui, sous l'empire même des lois particulières qui restreignoient leurs droits civils, lui étoient assez attachés pour préférer au malheur de la quitter celui de ne point participer à tous les avantages des autres citoyens, ne peuvent se regarder, en France, que comme Français. L'obligation de la défendre est à leurs yeux un devoir également honorable et précieux.

Jérémie, chap. 29, recommande aux juifs de regarder Babylone comme leur patrie, quoiqu'ils ne dussent y rester que 70 ans; il les exhorte à défricher des champs, à bâtir des maisons, à semer, à planter. Sa recommandation fut tellement suivie, qu'Esdras, chap. 1er, dit que lorsque Cyrus leur permit de retourner à Jérusalem pour rétablir le second temple, il n'en sortit de Babylone que 40,360; que ce nombre n'étoit composé que des prolétaires, et que tous les riches restèrent à Babylone. L'amour pour la patrie est parmi les juifs un sentiment si naturel, si vif, et tellement indépendant de la croyance religieuse, qu'un juif français, en Angleterre, se regarde, même au milieu des autres juifs, comme étranger, et qu'il en est de même d'un juif anglais en France. Ce sentiment prévaut à ce point sur l'esprit de la religion, que l'on a vu des juifs français, dans les dernières guerres, se battre à outrance contre des juifs allemands: il y en a quantité qui sont couverts d'honorables cicatrices; il y en a qui ont reçu, sur le champ d'honneur, des témoignages éclatans de leur bravoure.

Septième question.

Qui nomme les rabbins?

R. Depuis la révolution, dans les lieux où il y a assez de juifs pour pourvoir à l'entretien d'un rabbin, il est nommé par les chefs de famille à la pluralité des suffrages, après que l'on a pris des informations sur sa moralité et sa capacité.

Huitième question.

Quelle jurisdiction de police exercent les rabbins parmi les juifs? Quelle police judiciaire exercent-ils parmi eux?

R. Les rabbins n'exercèrent aucune jurisdiction de police parmi les juifs.

Digitized by Google

La qualification de rabbins ne se trouve nulle part dans la loi de Moïse; elle n'existoit pas davantage dans les temps du premier temple, et il n'en est fait mention que vers la fin du second; à ces époques les juifs se régissoient par des *sanhédrins* ou tribunaux.

Il y en avoit un suprême, appelé le grand *sanhédrin*, qui siégeoit à Jérusalem, et qui étoit composé de soixante et onze juges. Il y avoit des tribunaux subalternes, composés de trois juges, pour les affaires civiles et de police, et un autre de vingt-trois juges qui siégeoient dans le chef-lieu, pour les affaires plus importantes, et que l'on qualifioit de petits *sanhédrins*.

Ce n'est que dans le Misna et le Talmud que l'on trouve, pour la première fois, la qualification de rabbin, pour désigner un docteur de la loi, et c'étoit ordinairement la voie publique sur la réputation de savoir dont il jouissoit, qui le faisoit appeler rabbin.

Lorsque les Israélites furent entièrement dispersés, ils formèrent de petites communautés dans les lieux où il leur fut permis de se réunir en certain nombre. Là il y eut quelquefois un rabbin et deux autres docteurs qui, sous le nom de *Bethdins*, c'est-à-dire maison de justice, rendoient des jugemens: le rabbin faisoit les fonctions de président, et les deux autres celles de juges et d'assesseurs.

Les attributions, comme l'existence de ces tribunaux, ont toujours dépendu, jusqu'à nos jours, de la volonté des gouvernemens sous lesquels les juifs ont vécu, et selon le degré de tolérance dont ils ont joui.

Depuis la révolution, il n'existe plus en France, ni dans le royaume d'Italie, aucun de ces tribunaux de rabbins; les juifs, devenus citoyens, se sont conformés en tout aux lois de l'État. Aussi les attributions des rabbins, dans les lieux où il y en a, se bornent-elles à prêcher la morale dans les temples, à bénir les mariages, et à prononcer les divorces.

Dans les lieux où il n'y a point de rabbins, le premier juif instruit dans sa religion peut, selon la loi, bénir un mariage sans l'assistance d'un rabbin; ce qui est sans doute un inconvénient dont il importe de prévenir les suites, en étendant la défense faite aux rabbins, par l'arrêté des consuls du . . . . , à toutes autres personnes qui seroient appelées à bénir un mariage.

A l'égard de la police judiciaire parmi eux, comme ils n'ont aucune hiérarchie ecclésiastique constituée, aucune subordination de fonctions religieuses, ils n'en exercent aucune.

Digitized by Google

Neuvième question.

Ces formes d'élection, cette jurisdiction de police judiciaire sont-elles voulues par la loi, ou seulement consacrées par l'usage?

R. Les réponses faites aux deux questions précédentes dispensent de rien dire sur celle-ci. On peut seulement faire remarquer qu'en supposant que les rabbins eussent conservé de nos jours quelque jurisdiction de police judiciaire, ce qui n'est pas, cette jurisdiction, non plus que les formes d'élection, ne seroient pas voulues par les lois, mais seroient seulement établies par l'usage.

Dixième question.

Est-il des professions que la loi des juifs leur défende?

R. Il n'en est aucune. Au contraire, le Talmud (Voyez Kiduschim, ch. Ier) déclare positivement que le père de famille qui n'enseigne pas une profession à son enfant, l'élève pour la vie des brigands.

Onzième question.

La loi des juifs leur défend-elle l'usure envers leurs frères?

R. Le Deutéronome, chap. 23, vers. 19, porte: « Vous ne » prêterez point à intérêt à votre frère, ni de l'argent, ni des » grains, ni quelqu'autre chose que ce soit. »

Le mot hébreu *nechect*, que l'on a traduit par celui d'*usure*, a été mal interprêté; il n'exprime en langue hébraïque qu'un intérêt quelconque, et non un intérêt usuraire: il n'a donc pas la signification que nous donnons aujourd'hui au mot *usure*.

Il est même impossible qu'il ait cette signification; car cette expression est relative, et il n'y a rien dans le texte qui serve de terme à sa relation.

Qu'entendons-nous par le mot français *usure*? N'est-ce pas d'un intérêt au-dessus de l'intérêt légal, là où la loi a fixé le taux de ce dernier?

Si la loi de Moïse n'a point fixé ce taux, peut-on dire que le mot hébreu signifie un intérêt illégitime?

Le mot *nechech* est dans la langue hébraïque ce qu'est le mot *fenus* dans la langue latine.

Ainsi, pour qu'il y ait lieu de croire que ce mot pût signifier usure, il faudroit qu'il en existât un autre qui signifiât intérêt: de cela seul que ce mot n'existe point, tout intérêt est usure, ou toute usure est intérêt. Quel étoit le but du législateur, en défendant à un Hébreu de prendre intérêt d'un autre? C'étoit de resserrer entr'eux les liens de la fraternité, de leur prescrire une bienveillance réciproque, et de les engager à s'aider les uns les autres avec désintéressement.

Digitized by Google

La première pensée avoit été d'établir entre eux l'égalité des biens et la médiocrité des fortunes particulières : de là l'institution de l'année sabbatique et de l'année jubilaire, dont l'une revenoit tous les sept ans, et l'autre après cinquante ans. Par l'année sabbatique, toutes les dettes prescrivoient ; l'année jubilaire amenoit la restitution de tous les biens vendus ou aliénés.

Il étoit facile de prévoir que la différente nature des terrains, le plus ou le moins d'industrie, les fléaux du ciel qui pourroient frapper l'un et épargner l'autre, devoient nécessairement apporter de l'inégalité dans les produits ; que l'Israélite malheureux auroit recours à celui que la fortune auroit favorisé. Moïse n'a pas voulu que celui-ci profitât de l'avantage de sa situation et fît payer au premier le service qu'il auroit réclamé de lui ; qu'il aggravât ainsi le malheur de son frère, et s'enrichît lui-même en l'appauvrissant ; c'est dans cette vue qu'il leur a dit : « Vous ne prêterez point à intérêt à votre frère. »

Mais quels prêts pouvoient se faire les juifs entr'eux dans un temps où ils n'avoient aucun commerce, où il circuloit si peu d'argent, et où la plus grande égalité régnoit dans les propriétés ?

Ce ne pouvoit être que quelques boisseaux de blé, quelques bestiaux, quelque instrument de labourage ; et Moïse voulut que ces services fussent gratuits.

Il ne vouloit faire de son peuple qu'un peuple de laboureurs. Long-temps même après lui, et quoique l'Idumée fût assez voisine des côtes de la mer, occupées par les Tyriens, les Sydoniens et d'autres nations navigatrices et commerçantes, on ne voit point que les Hébreux s'adonnassent au commerce : toutes les ordonnances de leur législateur sembloient les en éloigner.

Ainsi il ne faut point considérer la défense de Moïse comme un principe de loi de commerce, mais seulement comme un principe de charité. Selon le Talmud, il ne s'agit ici que du prêt, en quelque sorte domestique, du prêt fait à l'homme peu fortuné ; car s'il s'agissoit d'un prêt fait à un négociant, même juif, ce prêt seroit permis, sous la condition d'un profit relatif au risque.

Autrefois, ce mot *usure* ne présentoit aucune mauvaise acception, et signifioit simplement un intérêt quelconque. l'expression d'*usure* ne peut plus rendre le sens du texte hébreu : aussi la bible d'Orwall et celle des juifs portugais appellent intérêt ce que *Irci*, d'après la Vulgate, appelle *usure*. Ainsi, par la loi de Moïse, le simple prêt à intérêt, non-

Digitized by Google

seulement entre juifs et juifs, mais encore entre un juif et un compatriote sans distinction de religion, est défendu; il doit être gratuit toutes les fois qu'il s'agit d'obliger celui qui réclame notre secours, et que l'emprunt n'a pas pour objet une entreprise de commerce.

Il ne faut pas perdre de vue que ces lois si belles et si lumineuses, à une époque si reculée, ont été faites pour un peuple qui formoit alors un Etat, et tenoit une place parmi les nations.

Qu'on jette un regard sur les restes de ce peuple infortuné, dispersé chez tous les peuples de la terre, on verra que depuis que les juifs ont été dépossédés de la Palestine, il n'y a plus eu pour eux de demeure commune, de propriété, d'égalité primitive à maintenir. Quoique remplis eux-mêmes de l'esprit de leur législation, ils ont senti que du moment où le principe de la loi n'existoit plus, ils ne devoient plus la suivre, et on les a vu sans aucun scrupule prêter à intérêt aux juifs commerçant comme aux hommes d'un culte différent.

Douzième question.

Leur défend-elle ou leur permet-elle de faire l'usure aux étrangers?

R. Nous avons vu dans la réponse à la question précédente, que la défense de l'*usure* considérée comme l'intérêt le plus modique, étoit moins un principe de commerce qu'un principe de charité et de bienfaisance; c'est sous ce point de vue qu'elle est également condamnée par Moïse et par le Talmud, et que la défense, sous ce rapport, s'applique autant à nos concitoyens qui ne sont pas de la même religion, qu'à nos co-religionnaires. Cette disposition de la loi, qui permet de prendre intérêt de l'étranger, ne se rapporte évidemment qu'aux nations avec lesquelles on a des relations de commerce; autrement il y auroit une contradiction manifeste entre ce passage et vingt autres des livres sacrés: *Aimez l'étranger, parce que le Seigneur notre Dieu l'aime; donnez-lui la nourriture, le vêtement. Il n'y aura qu'une même loi pour vous et pour les étrangers qui sont dans votre pays; que la justice se rende également parmi vous aux étrangers et à vos concitoyens; que maudit soit celui qui fera le moindre tort à l'étranger; traitez l'étranger comme vous-même.*

Ainsi la restriction ne s'appliquoit pas à l'étranger qui résidoit dans Israël; l'Ecriture le met sous la sauve-garde de Dieu: c'est un hôte sacré, et Dieu fait un devoir de l'accueillir comme la veuve et l'orphelin. Il est évident que le texte *extraneo fenerabis et fratri tuo non fenerabis*, ne peut s'en-

Digitized by Google

tendre que des nations étrangères avec lesquelles on fait le commerce; et même en ce cas l'Ecriture, en permettant de prendre intérêt à l'étranger, n'entend point par-là un profit excessif, oppresseur, odieux à celui qui le paie.

Non licuisse Israëlitis, disent les docteurs, *usuras immoderatas exigere ab extraneis, etiam divitibus; res est per se nota.*

Si Moïse étoit le législateur des juifs, étoit-il le législateur de l'univers? Les lois qu'il donnoit au peuple que Dieu lui avoit confié alloient-elles devenir les lois du monde? *Vous ne prendrez point d'intérêt à vos frères.* Quelle garantie avoit-il, que dans les relations qui devoient naturellement s'établir entre les nations juives et les nations étrangères, ces dernières renonceroient aux usages généralement répandus dans le commerce, et prêteroient aux juifs sans exiger aucun intérêt? Et alors falloit-il qu'il consentît à le sacrifier, à l'appauvrir, pour enrichir les peuples étrangers? N'est-il pas absurde de lui faire un crime de la restriction qu'il a mise au précepte du Deutéronome? Quel est le législateur qui ne l'ait regardé comme un principe naturel de réciprocité? Combien, à cet égard, la législation de Moïse est plus simple, plus noble, plus juste et plus humaine que celle des Grecs et des Romains! Vit-on jamais parmi les Israélites anciens ces scènes de scandale et de révolte, provoquées par la dureté des créanciers envers les débiteurs; ces fréquentes abolitions de dettes pour éviter qu'une multitude appauvrie par les exactions des prêteurs ne se livrât au désespoir? La législation mosaïque et ses interprètes ont distingué, avec une humanité digne d'éloges, les divers usages de l'argent emprunté. Est-ce pour soutenir la famille? l'intérêt est défendu. Est-ce pour entreprendre un commerce qui fait courir un risque aux capitaux du prêteur? l'intérêt est permis, même de juif à juif. *Prêtez aux pauvres*, dit Moïse. Ici le tribut de la reconnoissance est le seul intérêt; le salaire du service rendu est dans la satisfaction de l'avoir rendu. Il n'en est pas de même à l'égard du riche qui emploie des capitaux dans l'exploitation d'un grand commerce. Là il permet que le prêteur soit associé aux profits de l'emprunteur; et comme le commerce étoit pour ainsi dire nul parmi les Israélites, exclusivement adonnés au labourage, et qu'il ne se faisoit qu'avec les étrangers, c'es-à-dire, les nations voisines, il fut permis avec elles d'en partager les profits.

C'est ce qui fit dire à M. de Clermont-Tonnerre, dans l'assemblée constituante, ces paroles remarquables: « L'usure, » dit-on, est permise aux juifs; cette assertion n'est fondée » que sur une interprétation fausse d'un principe de bienfai-

Digitized by Google

» sance et de fraternité qui leur défendoit de prêter à intérêt
» entr'eux. »

Cette opinion est celle de Puffendorff et d'autres publicistes.

Il est incontestable, d'après le Talmud, que l'intérêt, même entre Israélites, est permis lorsqu'il s'agit d'opérations de commerce dans lesquelles le prêteur, en courant une partie des risques de l'emprunteur, s'associe aussi à ses profits; c'est l'opinion de tous les docteurs juifs.

On voit que les opinions absurdes et contraires à la morale sociale, que peut avoir avancées un rabbin, ne doivent pas faire porter un jugement défavorable sur la doctrine générale des juifs; de même que les idées semblables, avancées par des théologiens catholiques, ne doivent pas être mises sur le compte de la doctrine évangélique.

On peut en dire autant de l'imputation faite aux Hébreux, d'avoir une disposition naturelle à l'infâme trafic de l'usure. On ne peut pas nier qu'il ne s'en trouve quelques-uns, mais en bien plus petit nombre qu'on ne pense, qui se livrent à ce honteux commerce défendu par la loi. S'il en est quelques-uns qui s'écartent à cet égard des lois de la délicatesse, n'est-il pas injuste d'imputer ce vice à cent mille individus? Ne le seroit-il pas de l'imputer à tous les chrétiens, parce qu'il s'en trouve qui se le permettent?

FONDS PUBLICS DU MOIS SEPTEMBRE.

Du samedi 6 — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806 65f. 80c. 75c. 65c. 75c. 70c. 65oc 75c 80c oc. oof oof oo. oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f. 64f. 10c. ooc o c
Act. de la Banque de Fr. 1161f 25c. 1162f 50c oooof oo. oof.

Du lundi 8 — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 66f. 80c 67f 66f. 80c. 65f 80c 85c 90c o c. oo. oo oo
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 64f. 25c oof
Act. de la Banque de Fr. 1165f. 25c. 1165f. ooc oooof. oooof ooc

Du mardi 9. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f. 65f 90c 67f. 66f. 90c 67f 10c. 67f 67f 10c oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f. 50c 64c. 50c.
Act. de la Banque de Fr. 1167f 50c. 1168f. 75c oooof ooc.

Du mercredi 10. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806. 67f 15c 20c. 15c 10c. 15c 20c 25c. 15c o c ooc. ooc. ooc oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. oof oof. ooc.
Act. de la Banque de Fr. 1168f 75c oooof o c oof ooc. oof ooc. oooof.

Du jeudi 11. — C p. o/o c J. du 22 mars 1806. fermée. ooc ooc ooc coo ooc ooc ooc. ooc ooc coo
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 64f 50c 45c. 50c 45c 25c
Act. de la Banque de Fr. 1170. 1168f 75c. 1167f. 50c. 1163f 75c

Du vendredi 12. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. oof. ooc ooc. ooo. ooc 90c 60c ooc oof
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f 30c ooc.
Act. de la Banque de Fr. 1165f 1162f 50c. ooc oooof oooof ooc.

Digitized by Google

(N°. CCLXX.)
(SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

L'AMANT POÈTE.

QUOI, tu redis ces vers, enfans de mon délire,
Sans art et sans effort échappés à ma lyre !
Ce journal amoureux de maux et de plaisirs
Charme ta solitude, amuse tes loisirs !
Eh, qu'importe à mes chants une longue mémoire ?
Plaire à mon Emilie est assez pour leur gloire.
Je les ai faits pour toi, pour toi seule ; et jamais
Ils ne furent souillés par des yeux indiscrets.
J'y peins de nos amours la fortune diverse,
Et ne vais point chercher dans Tibulle et Properce
L'art de chanter des feux moins ardens que les miens ;
De vanter des attraits effacés par les tiens.
Tu ris, mon luth résonne, et ta gaîté m'inspire ;
Si tu gémis, mon vers s'attendrit et soupire ;
C'est toi qui le remplis de force ou de langueur :
Ma Muse est dans tes yeux, dans tes bras, dans ton cœur.
Heureux l'amant poète ! Il cultive sans cesse,
Une Muse facile, une tendre maîtresse :
Toutes deux à l'envi le comblent de faveurs,
Et pour lui des lauriers naissent parmi les fleurs.
Amour, tresse pour moi cette double guirlande ;
Viens aux pieds d'Emilie en déposer l'offrande ;

Digitized by Google

Que sa main sur mon front la place, et qu'un souris
De ce don précieux rehausse encor le prix !
Oh, combien ces lauriers, ces fleurs, cette couronne
Valent moins qu'un souris de celle qui les donne !

M. Ginguené, *de l'Institut.*

LE RENDEZ-VOUS DE LA TRÉPASSÉE,

ROMANCE.

Claire et Paulin avec simplesse
Couloient leurs jours
Et voyoient fleurir leur jeunesse
Et leurs amours ;
Rien ne pouvoit en apparence
Les désunir :
Le temps cher à leur espérance
Alloit venir.

Ils ne rêvoient qu'hymen et joie,
Loisir heureux
Qu'un dieu consolateur envoie
Aux malheureux.
Mais de Paulin voici le père !
« Il faut partir,
» Et de la main de votre Claire
» Vous départir. »

Il s'en alla vers sa future
En grand émoi :
« Déplorable mésaventure !
» C'est fait de moi !
» Mon père veut que je le suive,
» Et dès ce soir ;
» Mais jurons-nous, quoi qu'il arrive,
» De nous revoir.

» Si quelqu'un d'un amour coupable
» Veut te lier,
» Tu répondras : Suis-je capable
» De l'oublier ?

Digitized by Google

» Bientôt mon ami va me dire,
» Eveillez-vous !
» C'est enfin l'heure de sourire
» A votre époux.

» Mais si l'un de nous dans l'attente
» Est trépassé,
» Que son ame reste constante
» Au délaissé !
» Qu'avec doux regard, doux visage,
» Et doux parler,
» Elle vienne du noir rivage
» Le consoler. »

Paulin partit. Un cœur novice
Est si léger !
Un rien, un desir, un caprice
Le fait changer.
Claire est bien loin : Rose est jolie....
Un trait l'atteint ;
Le temps fuit, le serment s'oublie,
L'amour s'éteint.

Claire apprenant par renommée
Ses nouveaux feux,
Lui mande : « Une autre bien-aimée
» Obtient tes vœux ;
» Celui qui m'occupe à toute heure
» M'a pu trahir !
» Claire lui pardonne, le pleure,
» Et va mourir. »

D'abord à de grandes larmes
Il se livra ;
Mais Rose d'un air plein de charmes
Le rassura.
« Pourrois-tu croire à la nouvelle
» De ce trépas ?
» On se lamente, on se querelle,
» On ne meurt pas.

» La joie est si vite ravie
» A nos desirs !
» Faut-il consumer notre vie
» En déplaisirs ?

Digitized by Google

» Viens à la fête qu'on dispose
» Finir le j ur,
» Et tu recevras de ta Rose
» Doux lots d'amour. »

Il vole au bal, et fend la presse
Pour la chercher :
Il lui semble que tout s'empresse
A la cacher;
Il croit l'entendre dans la foule
Au moindre bruit,
Et voit son espoir qui s'écoule
Avec la nuit.

Mais voilà bien de son amante
Le domino,
Son cou de lis, sa main charmante,
Et son anneau :
« Rose, un heureux projet t'appelle;
» Il t'en souvient.
Tu me diras trop tôt, cruelle,
» Que le jour vient !

» Disparoissez, forme empruntée,
» Masque envieux ! »
Il dit; et Claire ensanglantée
S'offre à ses yeux,
Le bras armé d'un glaive humide,
L'œil égaré,
Le teint meurtri, le sein livide
Et déchiré.

Sans le délivrer de cette ombre
L'aurore a lui;
Claire promène un regard sombre
Autour de lui;
Dès que ses sens chargés de veilles
Vont s'assoupir,
Elle murmure à ses oreilles
Un long soupir.

Mais quand sa peine fut comblée
Il eut merci,
Et rendit son ame accablée
D'un noir souci.

Digitized by Google

Puisse, comme lui, tout parjure
A son serment
Subir de sa lâche imposture
Le châtiment !

M. Ch. Nodier.

Erratum. Dans le Fragment du poëme de la Nature, par M. Le Brun, inséré dans le dernier Numéro, on a omis deux vers, qu'il faut rétablir ainsi : après le quatrième vers

Le fer cultivateur luisant sur les sillons ;

lisez :

Les forêts, les coteaux et leur fertile pente,
Un zéphir qui s'agite, une onde qui serpente,
Flattent plus, etc.

ENIGME.

Je suis gris, jaune, rouge ou blanc ;
Après le malheur le plus grand
Je parus ; des mortels j'adoucis la misère ;
A mon bienheureux inventeur,
Sauf mon respect pour le lecteur,
Je fis montrer le derrière.
Je suis ennemi du chagrin,
Et je fais braver le destin.
Je force mes prisons ; j'inspire la tendresse ;
L'Amour est sujet à mes lois,
Je fomente, accrois son ivresse ;
J'en ai trop dit pour cette fois.

LOGOGRIPHE.

Que suis-je ? un être abstrait, petit, moyen, ou grand ;
Rond, carré quelquefois, entier, rompu souvent.
De disputes sans fin très-innocente cause,
Beaucoup, pour m'établir, n'ont ni trève, ni pause.
Dans mes six pieds divers que ne trouve-t-on pas ?
L'antiquité crédule en faisoit bien du cas :
Certains me disoient d'or ; et, dans cette importance,
Du monde, suivant eux, je réglois l'existence.
Ces honneurs sont passés : du cerveau des savans
J'ai descendu depuis au comptoir des traitans.

Digitized by Google

Là je règne : on m'y voit bien rangé par colonne.....
Mais c'est assez : voyons ce que mon nom vous donne.
Vingt mots, ni plus ni moins, dans mon sein rassemblés,
Vont vous rendre bientôt tous mes traits dévoilés.
D'abord, voici le nom de ce bon patriarche
Qui replanta la vigne au sortir de son arche;
Puis ce qu'aux champs, l'été, cherche le promeneur;
Un arbre; une rivière; un métal séducteur;
Ce que dès en naissant nos pères nous transmettent;
Et ce qu'à leurs desirs les sages toujours mettent.
Les sages ! c'est bien dit : en est-il ici-bas ?
Cette affaire, au surplus, ne nous regarde pas.
Poursuivez, je vous offre un lieu dans l'Helvétie ;
De la gamme une note; et ce qu'en temps de pluie
Les dames, avec grace, ont soin de relever.
Plus, une particule; un titre à mériter,
Quoiqu'en ce siècle, hélas ! il ait peu nos hommages;
Le théâtre effrayant des vents et des naufrages;
Deux pronoms; certain mot dont au jeu l'on se sert;
Un mont, chez les Hébreux, au milieu d'un désert;
L'aspect qu'imprime au front le crime ou l'infortune.
Si ce trop long détail, lecteur, vous importune,
Terminons en deux mots : dites le nom latin
Du plus affreux tyran de l'Empire Romain;
Et joignez-y la ville, en héros si féconde,
Qui fut (et même encore) la première du monde.

Par un Abonné.

CHARADE.

Chaque matin, lecteur, tu cherches mon premier;
A ton baudet, par fois, tu donnes mon dernier;
Souvent dans un concert l'on entend mon entier.

---

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Silence.*

Celui du Logogriphe est *Noise*, où l'on trouve *Oise.*

Celui de la Charade est *Mou-lin.*

Digitized by Google

Œuvres de Louis XIV, avec son portrait, et vingt-deux copies, figurées au burin, de l'écriture des principaux personnages qui ont paru sous son régne. *Considérations* sur ce monarque, par M. *Grouvelle*, éditeur; et *Précis historique*, par M. le général *de Grimoard.* Six vol. in-8°. Prix : 36 fr., et 45 fr. par la poste. A Paris, chez *Treutell* et *Wurtz*, libraires, rue de Lille; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

La guerre des philosophes contre les rois continue toujours; mais la manière dont ils la font a changé comme les temps et les circonstances. Quand la foiblesse des princes permet tous les attentats, les philosophes les insultent en face; mais quand leur fermeté enchaîne la malveillance, ils usent d'adresse, et ils se contentent de flétrir la mémoire des rois qui ne sont plus. Ils choisissent pour sujet de leur satire ceux qui ont le plus illustré les nations, afin qu'on en conclue que les princes qui vivent de leur temps, quelqu'éloge qu'ils reçoivent de leurs contemporains, ne valent pas mieux que ceux dont on avoit raconté tant de merveilles. *Il faut toujours,* dit Voltaire, dans le Siècle de Louis XIV, *que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.*

Nous avons vu paroître, il y a quelque temps, un volume des *Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-même,* et mis en ordre par M. de Gain-Montagnac. Il en a été rendu compte dans le Mercure, par M. de Châteaubriand (1); et nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à son intéressant article, pour juger le mérite des écrits du monarque, et dans quel esprit son éditeur a présenté ce précieux recueil au public.

(1) Dans le N°. CCLII, du 8 mars dernier.

Digitized by Google

SEINE

M. le général Grimoard, à qui Louis XVI avoit confié beaucoup de papiers de Louis XIV, s'est mis en société avec M. Grouvelle pour nous donner la nouvelle édition qui vient de paroître des *Œuvres de Louis XIV, en six volumes in*-8°. Ces nouveaux éditeurs, ou leurs libraires, ont pris la peine de faire imprimer un long avis, pour observer que leurs six volumes renferment plus d'objets que celui de M. de Gain-Montagnac, ce qui n'est pas plus contestable que la supériorité du prix de leur édition sur celui de la sienne. On sent bien que ce n'est pas l'épaisseur ni la cherté d'un recueil qui en fait le mérite. M. de Gain-Montagnac a choisi tout ce qu'il a jugé digne d'intérêt, et les nouveaux éditeurs ont imprimé, sans exception, tout ce qu'ils ont pu découvrir de Louis XIV, sur lui, pour lui, et sur-tout contre lui. Toutes les omissions de M. de Gain-Montagnac sont donc volontaires, puisqu'il a fait un choix; et la préférence qu'il a donnée à une version plutôt qu'à une autre, dans les variantes des écrits autographes, a été le fruit de ce même choix. Il seroit moins raisonnable de la lui reprocher, que d'accuser les nouveaux éditeurs d'avoir confondu dans leur recueil tout ce qui pouvoit plaire au public avec tout ce qui ne peut que servir de matériaux à l'historien. En suivant le plan qu'ils s'étoient tracé, ils auroient pu faire imprimer toutes les pièces diplomatiques, et toutes les correspondances du temps, sans que leur compilation eût connu d'autres bornes que la lassitude. Ces volumineuses collections, quand elles sont faites dans un bon esprit, ne peuvent nuire qu'à la bourse des éditeurs; et nous nous abstiendrons de rien dire qui puisse décourager ceux qui seroient tentés d'en hasarder de semblables.

Il ne manque rien à celle-ci de tout ce qui peut en faire un objet de curiosité, et même de luxe. Toute la partie mécanique a été parfaitement soignée par les éditeurs; et nous n'aurions eu que des vœux à former pour leur succès, si l'on ne découvroit pas, au milieu de leur travail, la détestable

Digitized by Google

pensée, chose inconcevable, d'abaisser le caractère du héros dont on publie *les Œuvres*, quoique ses écrits portent à chaque ligne la marque d'un esprit judicieux et d'une ame élevée. Mais il faut nous hâter de distinguer le travail de M. de Grimoard et celui de M. Grouvelle, afin qu'on ne croie pas que nous les comprenons dans une seule et même condamnation.

Tout le recueil est divisé en cinq parties :

Les Mémoires Politiques;

Les Mémoires Militaires;

Les Lettres;

La Traduction des Commentaires de César;

Et les Pièces diverses.

Le tout est précédé d'un *Avertissement* et de *Considérations sur Louis XIV*, par M. Grouvelle, qui s'est en outre chargé de répandre des Notes dans tout l'ouvrage. Ces *Considérations* et ces *Notes* formeront l'objet particulier de notre examen.

M. de Grimoard, militaire de profession, a rempli les lacunes qui se rencontrent dans les Mémoires Militaires par des *Précis historiques;* et pour éclaircir le sujet, il a souvent ajouté aux Mémoires mêmes quelques explications. On trouve en outre, en tête de son travail, une Lettre de lui à M. Grouvelle, pour tenir lieu d'Avertissement. *La Lettre*, quoiqu'assez sèche, *les Précis historiques et les Explications* qui décèlent plus de science théorique que de connoissance pratique dans l'art de la guerre, sont d'un esprit droit et réservé qui craint d'accorder à Louis XIV quelqu'admiration qu'il ne mériteroit pas. Il nous apprend que Louis XVI n'avoit pas une idée très-relevée du caractère de son illustre prédécesseur; et M. de Grimoard, par respect sans doute pour l'opinion de ce malheureux prince, aura cru devoir adopter sa manière de voir et de penser.

Quant à M. Grouvelle, on ne sauroit dire que ce soit par

Digitized by Google

aucun sentiment d'estime pour les opinions de Louis XVI, ou par un reste d'attachement pour sa personne, qu'il s'est appliqué si fortement, dans son nouveau travail, à déprécier Louis XIV; mais, quoiqu'il ne se soit pas trouvé en rapport d'intimité avec Louis XVI, M. de Grimoard savoit, comme tout le monde, que personne n'étoit plus en état que M. Grouvelle de juger un roi, quelque grand qu'il fût, et de l'abaisser au dernier rang. C'est ce qu'il vient de faire dans ses Considérations sur Louis XIV, et dans les Notes qu'il a répandues au milieu de ses écrits. Il est curieux d'entendre M. Grouvelle s'exprimer sur le compte de Louis-le-Grand, et d'opposer à ses assertions dépourvues de fondement, les écrits qu'il publie, et le témoignage même de son associé, M. de Grimoard. C'est un plaisir qu'il ne nous sera pas difficile de nous procurer.

M. Grouvelle commence par protester, et il le répète je ne sais combien de fois dans le cours de l'ouvrage, que son intention n'est point de déprimer Louis XIV: précaution bien inutile, s'il ne le déprimoit pas en effet; car il ne vient pas dans la pensée d'un voyageur qui marche vers Bruxelles, de dire : *Je ne vais point à Rome.*

Il demande dans un autre endroit, sur quel témoignage on oseroit démentir celui du roi? Ce sera apparemment sur le témoignage de M. Grouvelle, puisqu'il n'y a que lui qui le contredise à chaque mot, et que cette contradiction est poussée si loin, que M. Grouvelle sait mieux que Louis XIV ce qu'il faisoit ou ce qu'il ne faisoit pas, ce qu'il aimoit et ce qu'il n'aimoit pas. Il soutient d'abord qu'il n'a jamais rien fait par lui-même, quoique Louis dise formellement qu'il examinoit toutes choses. Il appelle en témoignage M. de Grimoard; et M. de Grimoard dit que Louis fut long-temps son propre ministre de la guerre, et qu'il minutoit de sa main ou qu'il dictoit toutes les lettres un peu importantes. Il n'y a qu'une seule chose que M. Grouvelle avoue que Louis XIV ait faite,

Digitized by Google

ce sont les écrits qu'il présente comme de lui; mais, lorsqu'à la connoissance de M. Grouvelle, il y en a déjà suffisamment pour remplir six gros volumes, comment peut-il avancer que celui qui en est l'auteur n'a jamais rien fait par lui-même; que tout le bien de son règne est dû à Colbert, et tout le mal à Louvois? Dans une autre circonstance, il dit que le sanglant abus que le roi fit des forces d'une grande nation, a été le sujet d'invectives trop méritées, *mais que son dessein n'est pas de les répéter;* et là-dessus il atteste les paroles de Louis au lit de mort: *J'ai trop aimé la guerre*: regret magnanime d'un prince qui sentoit profondément ce qu'il en avoit coûté pour asseoir l'Empire Français sur des bases inébranlables! Qui croiroit qu'après s'être appuyé de ce témoignage pour donner quelque poids à son accusation, cet écrivain nie aussitôt que Louis ait aimé la guerre? « Ce n'étoit pas la guerre qu'ai-» moit Louis, dit-il, mais bien plutôt l'appareil de la puis-» sance, l'éclat, et le bruit flatteur qui l'accompagnoit. » Ainsi, selon lui, Louis aimoit la guerre lorsqu'il s'agit de prouver qu'il a prodigué inutilement le sang des peuples; mais ensuite, si l'on veut entendre que cet amour de la guerre décèle une ame grande et forte, il se trouvera que Louis n'aimoit plus la guerre: ce sera seulement l'appareil qui le suit; ce sera uniquement pour s'entendre louer qu'il aura fait périr des armées innombrables. Et M. Grouvelle nous assure qu'il respecte le témoignage de Louis XIV, et qu'il ne cherche pas à rabaisser son mérite ni à le déprimer!

Selon le même M. Grouvelle, Louis n'a jamais payé de sa personne dans aucune guerre. Mais M. Grouvelle ne se souvient pas de ce que Louis XIV fit au siége de Lille; il oublie qu'au siége de Maestrick, les boulets des remparts venoient labourer son quartier; il le perd de vue devant le château de Namur, dont l'artillerie tuoit ses gens auprès de lui. Pour que le reproche fût fondé, il faudroit qu'il se fût rencontré quelque circonstance considérable où son bras eût été néces-

Digitized by Google

saire au salut de l'armée, et qu'il eût refusé d'agir; or, cette circonstance ne s'est jamais trouvée. M. de Grimoard, qui est encore sur cet article en opposition avec M. Grouvelle, et qui se connoît probablement mieux que lui en valeur, observe avec raison que le canon et la mousqueterie d'une place tuent comme ceux d'une armée en bataille rangée; mais il fait à Louis un reproche de n'avoir pas passé le Rhin à Eltemberg avec les premiers bataillons que le grand Condé commandoit. M. de Grimoard auroit pu observer que la valeur française avoit plutôt besoin d'être retenue qu'excitée dans ce passage mémorable, et que quand le salut d'une nation dépend de la conservation d'une seule tête, il ne faut pas l'exposer sans nécessité. Le chef d'un empire ne doit pas être un fanfaron de bravoure. Aussitôt que la foudre ennemie a pu le frapper, il doit être réputé vaillant.

M. Grouvelle, qui ne sait rien de tout cela, qui perd la mémoire, et qui déraisonne à la seule pensée d'un roi, n'accorde pas à Louis XIV le mérite de s'être gouverné par lui-même; mais comme l'histoire ne dit pas par qui il s'est laissé conduire, l'éditeur a imaginé, comme les poètes, un personnage fantastique, et il nous assure très-sérieusement que *Louis a été gouverné par la crainte de l'être* : ce qui revient à dire que sa sottise étoit telle qu'il ne savoit pas même s'il faisoit ce qu'il vouloit faire. Il me semble que M. Grouvelle ne sait plus lui-même ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait, et qu'il laisse gouverner son imagination par la crainte qu'il a de rencontrer enfin un roi qui ait le sens commun.

Si l'on veut croire M. Grouvelle, Louis XIV n'avoit donc pas même le sentiment de sa force, de sa puissance et de sa liberté; il recevoit les idées des autres, en pensant qu'elles étoient les siennes, et il les suivoit en tremblant qu'elles ne fussent celles des autres. A-t-on jamais rien imaginé de plus ridicule? Mais ce n'est pas pour le ravaler que M. Grouvelle imagine toutes ces belles choses : on connoît assez la sévérité

Digitized by Google

des jugemens qu'il prononce, et celui-ci est si peu de conséquence que Louis XIV s'estimeroit heureux de sortir des mains de M. Grouvelle à si bon marché.

Il seroit trop fatigant de relever toutes les erreurs de cet écrivain qui se trouve comme écrasé sous le poids des qualités du monarque, il n'en reconnoît aucune, et quand la vérité le force de faire une légère concession, il l'atténue bien vîte autant qu'il peut. Il avouera par exemple volontiers que Louis entendoit assez bien la politique qui consiste à rompre les traités, quand on a la force de dicter de nouvelles lois plus avantageuses à ses intérêts, parce que cette violation détruit toute idée de moralité dans son auteur; mais ensuite comme l'avantage qu'on en retire pourroit faire passer légèrement par-dessus l'infraction, et la faire considérer même par quelques-uns comme un trait d'habileté, il a soin d'avertir que Louis ne faisoit que suivre machinalement la marche qui lui avoit été tracée d'avance par le cardinal Mazarin : en sorte qu'il lui dispute jusqu'au mérite odieux d'un crime politique. Malheureusement cet éditeur mal-adroit ne peut rien citer à l'appui de son allégation. Seulement il lui plaît, sur un fait litigieux jugé par les lois et par les armes en faveur de la France, de prononcer d'une manière opposée aux intérêts de cette nation, pour se donner le plaisir d'injurier Louis XIV : ce qui est un moyen certain et commode, non pas d'avoir toujours raison, mais de se la donner.

Un seul trait fournira toute la mesure de l'imprudence de cet écrivain passionné, ce sera le dernier que nous citerons. Il accorde à Louis l'art de représenter et de tenir une cour. « Mais il se peut, dit-il, comme la philosophie le prétend, » qu'un tel art, fondé sur la bassesse de cœur et la pauvreté » d'esprit du peuple des cours, tende à l'augmenter sans » cesse, et par là devienne de plus en plus facile et mépri- » sable. Il se peut encore qu'il ait le double inconvénient de » rabaisser le prince qui aura peu de mérite à maîtriser des

Digitized by Google

» ames volontairement serviles, et de le tromper dangereuse-
» ment, en le portant à juger de sa nation par ses serviteurs,
» et de l'humanité par ce que l'homme a de plus dégénéré. »
Maintenant, je le demande à M. Grouvelle lui-même, que reste-t-il à Louis XIV de son art de tenir une cour? Et ne semble-t-il pas que le prince ne soit plus qu'un gardien de bêtes de somme, et que sa cour ne soit nécessairement peuplée que d'êtres abrutis? N'est-ce pas là exactement où la philosophie de M. Grouvelle veut en venir? Mais examinons un peu l'extravagance de cette philosophie, et comme elle choisit mal ses exemples, ou comme elle fait gauchement ses applications. Préférera-t-on son témoignage à celui de l'histoire? Et lorsque celle-ci représente la cour de Louis XIV, comme la réunion la plus brillante et la plus polie qui ait jamais existé, d'hommes et de femmes illustres, de guerriers intrépides, de magistrats intègres, de savans distingués, faudra-t-il croire, uniquement parce que la philosophie de M. Grouvelle le dit, qu'il n'y avoit dans cette cour que de la *bassesse de cœur et de la pauvreté d'esprit?* Regarderons-nous les Maintenon, les Motteville, les la Fayette et les Sévigné comme de viles chambrières? Les Vauban, les Racine, les Boileau et les Bossuet comme des pauvres d'esprit? Les le Tellier, les d'Aguesseau, les Séguier et les Colbert comme des modèles de bassesse? Les Catinat, les Fabert, les Créqui, les Bouflers, les Villars, les Montmorency, les Turenne et les Condé comme la dégénération de l'espèce humaine? Mais admettons que M. Grouvelle n'ait pas pris la cour de Louis XIV pour modèle du tableau qu'il nous présente, et qu'il n'ait eu que l'intention de peindre en général l'esprit des cours corrompues; on lui demandera toujours quel rapport il prétend trouver entre ces cours, qu'il n'a garde de nommer, et celle de Louis XIV; comment la corruption de l'une prouve la dégradation de l'autre; et ce que, par exemple, on peut conclure contre Louis de la cruauté de la cour de Néron, ou de l'avilissement de celle d'Héliogabale?

Digitized by Google

Pour terminer ce tableau, réunissons les traits lancés contre Louis par la philosophie de M. Grouvelle. Il n'avoit ni bon sens ni justice, il étoit orgueilleux, méchant, cruel même, ignorant dans toutes les sciences; son extérieur paroissoit seulement noble et imposant, mais il n'auroit point imposé à M. Grouvelle; il ne faisoit rien par lui-même, il n'a rien imaginé, rien inventé, rien perfectionné; l'art de la guerre ne s'est point avancé. Sous son règne, la législation n'a rien acquis, la ressource des finances ne s'est pas accrue, l'agriculture et le commerce n'ont point fleuri, la navigation ne s'est pas étendue; il ignoroit l'art de diriger ses généraux, il n'avoit nulle expérience; s'il avoit la science des négociations, il manquoit de l'habileté nécessaire pour en tirer parti; il n'avoit pas les qualités d'un capitaine; si sa volonté étoit ferme, ce n'étoit en lui qu'un entêtement funeste; s'il a écrit des Mémoires, ils lui ont été dictés; s'ils sont remplis de vues perçantes et d'idées généreuses, elles ne viennent pas de son propre fonds; s'il y a dans ses lettres quelques traits de prudence, ils lui ont été inspirés. Partout ailleurs ce n'est qu'un sot; et dans toute sa conduite, *c'est un vrai marquis de Mascarille*. Tel est Louis XIV, au jugement de M. Grouvelle; et on devine bien qu'il lui retire le titre de grand homme que la postérité lui avoit donné. Il ne veut pas non plus qu'on l'appelle un héros; « mais, dit-il, sans être ni l'un ni l'autre, » si l'on peut encore être un grand roi, Louis XIV le fut. » J'aimerois autant dire d'un homme dont le jugement auroit été renversé par quelqu'aventure notable : « Il est fou; mais sans » donner aucun signe de raison ni d'intelligence, si l'on peut » encore avoir du sens et de la solidité d'esprit, cet homme » en a. »

Maintenant écoutons un moment Louis XIV, et voyons quelle idée de la nation *le peuple de sa cour* lui faisoit concevoir :

« Dans le cours de la guerre de 1672, dit-il, je peux me

Digitized by Google

» vanter d'avoir fait voir ce que la France peut faire seule.
» Il en est sorti des millions pour mes alliés, j'ai répandu des
» trésors, et je me trouve en état de faire craindre mes enne-
» mis, de donner de l'étonnement à mes voisins, et du désespoir
» à mes envieux. Tous mes sujets ont secondé mes intentions
» de tout leur pouvoir : dans les armées par leur valeur, dans
» mon royaume par leur zèle, dans les pays étrangers par
» leur industrie et leur capacité. *Pour tout dire, la France a*
» *fait voir la différence qu'il y a des autres nations à celle*
» *qu'elle produit.* »

Et ailleurs il fait ces réflexions tellement applicables au temps présent qu'il semble qu'elles aient été faites hier :

« Tout le monde voyoit avec étonnement qu'une nation
» attaquée par tant de peuples conjurés contre elle, et dont
» ils avoient par avance partagé la dépouille, ait si heureu-
» sement fait retomber sur eux les malheurs qu'ils lui prépa-
» roient; qu'elle eût vaincu dans tous les lieux où ils l'avoient
» obligée de porter ses armes; et qu'enfin tant de puissances
» réunies pour l'accabler, n'eussent fait que fournir partout
» de la matière à ses conquêtes et à ses triomphes.

» Mais malgré les avantages continuels que le roi remportoit
» sur eux, ils se flattoient tous les jours de quelque révolu-
» tion en leur faveur. Ils croyoient que la fortune se lasseroit
» de suivre toujours le même parti; et qu'enfin la France
» seroit contrainte de succomber, et à la force ouverte qu'ils
» lui opposoient au dehors, et aux atteintes secrètes qu'ils
» tâchoient de lui porter au dedans. »

On ne voit pas trop que Louis eût une opinion aussi défavorable des Français que M. Grouvelle voudroit bien nous le persuader; et pour le coup il conviendra lui-même que si l'idée qu'il en avoit, fait connoître les personnages de la cour, il faut croire qu'ils étoient tels que l'histoire nous les représente : d'où nous conclurons ensuite que celui qui se trouvoit à la tête d'une nation si vaillante, et qui la jugeoit avec tant

de

Digitized by Google

de sagacité, n'étoit ni un sot, ni un nain, ni un Mascarille.

Il seroit vraiment déplorable que la mémoire d'un roi qui a mérité de donner son nom à son siècle, se trouvât maintenant en butte à la satire d'un publiciste déjà connu, si cet écrivain jouissoit chez les politiques et auprès des gens de lettres d'une réputation de prévoyance éprouvée et de talens distingués: heureusement l'auteur ne laisse rien à craindre sous ce double rapport.

Nous conviendrons cependant qu'il est toujours pénible de voir les écrits d'un roi tel que Louis XIV, mêlées avec les observations et les notes d'un esprit qui s'applique avec la plus minutieuse ignorance à relever les tournures de phrases et jusqu'aux mots consacrés par l'usage, ou qui feint d'ignorer les convenances pour ne pas perdre une occasion de lancer un nouveau trait contre l'écrivain. S'il est vrai, comme l'assure M. Grouvelle, que les grands hommes soient si rares, et qu'il y ait comme impossibilité que les rois le deviennent jamais, d'où vient donc qu'il s'attache avec tant de persévérance à dégrader l'un de nos rois qui mérite le plus l'admiration des hommes? Comment ne lui vient-il pas dans la pensée que cet acharnement à trouver mauvais ce que les autres trouvent respectable, et à blâmer même les qualités qu'il est forcé d'avouer, pourroit quelque jour décourager celui qui seroit tenté de suivre ses traces? Ignore-t-il donc le pouvoir d'une louange délicate sur le cœur de l'homme; a-t-il oublié qu'Alexandre est allé mourir au fond de l'Asie pour obtenir un éloge des Athéniens; ignore-t-il combien l'ingratitude peut troubler un cœur généreux; faut-il lui dire que les méchans ont fait plus de tirans que les flatteurs, et que Brutus en poignardant César a tué plus d'un bon roi? Mais non, M. Grouvelle ne veut rien savoir de tout ce qui peut exciter un prince à persister dans la vertu; sa philosophie ne connoît pas les détours du cœur humain, et jamais elle ne transigera avec les rois.

Digitized by Google

Mais enfin, demandera-t-on peut-être, quelle est donc la cause d'une haine si mal dissimulée, et qui peut porter un éditeur à dénigrer le personnage dont il publie les écrits ? Un mot de M. Grouvelle répond à cette question, et ce seul mot explique tout : *Louis XIV n'étoit pas philosophe!*

G.

Œuvres choisies et posthumes de M. de La Harpe, de l'Académie Française, avec le portrait de l'auteur. Quatre vol. in-8° Prix : 20 fr., et 26 fr. par la poste. A Paris, chez *Mignaret,* imprimeur, rue du Sépulcre, n°. 16; et chez *le Normant,* imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

(IIe. Extrait. *Voyez le N°. du 2 Août.*)

Nous avons cherché à apprécier les ouvrages dramatiques de M. de La Harpe. Les succès brillans du théâtre furent longtemps le principal objet de son ambition; et les écueils qu'il rencontra dans cette carrière difficile l'attristèrent plus d'une fois, mais ne le découragèrent jamais. Cependant des travaux si opiniâtres, qui auroient suffi pour occuper la vie entière d'un écrivain moins laborieux, ne purent absorber tellement ses méditations, qu'il ne s'exerçât souvent dans d'autres genres de poésie. Ramené sans cesse à l'étude des chefs-d'œuvre dans tous les genres, par ce goût sûr et prompt qui lui en faisoit sentir avec transport toutes les beautés, il étoit difficile qu'il ne cédât pas au desir de les imiter. Ses nombreux essais ne lui réussirent pas toujours; mais du moins ses efforts les plus infructueux ne furent pas tout-à-fait perdus pour les lettres, ni même pour la gloire de l'auteur. Ils servirent à lui faire mieux apprécier ces génies sublimes, dont il ne pouvoit atteindre la *désespérante perfection;* et les revers du poète ne furent pas inutiles à l'instruction du critique.

Telle étoit d'ailleurs l'extrême facilité qu'il avoit reçue de la nature, et son ardeur infatigable pour le travail, qualité précieuse qui n'étoit peut-être que la conséquence de la première, qu'on le vit entreprendre des ouvrages considérables, moins pour les donner au public, que comme un exercice propre à perfectionner son style. Rien de plus frappant dans

Digitized by Google

ce genre que le dessein qu'il conçut, dans les dernières années de sa vie, de traduire le Tasse, dans l'intention de se former au style de l'épopée, et d'élever son talent à la hauteur du sujet qu'il vouloit traiter. Ainsi, une entreprise effrayante et par sa difficulté, et par le temps qu'elle exigeoit, n'étoit pour lui qu'une étude utile à un autre ouvrage, et il faisoit cette étude à 60 ans.

S'il est un genre d'écrire où le talent le plus heureux et le plus fécond ne puisse suppléer ni au temps ni à la patience, c'est la traduction en vers. Le génie de l'écrivain, retenu dans les doubles entraves de la versification et de l'exactitude, est réduit à se traîner sur les traces de son modèle. Il ne lui suffit pas de bien penser et de bien s'exprimer, il faut qu'il pense et qu'il s'exprime comme lui. Arrêté à chaque pas dans une lutte sans cesse renaissante, il ne peut se livrer à cette chaleur de composition qui, dans un ouvrage original, peut faire pardonner les négligences par le feu et l'énergie de l'expression. Il ne faut donc pas s'étonner si M. de La Harpe, quelle que fût la facilité dont il étoit doué, est resté, dans cette traduction, non-seulement au-dessous du Tasse, mais aussi fort au-dessous de lui-même. Elle offre, en effet, tous les défauts qu'entraîne avec elle une trop grande précipitation: termes impropres, versification lâche et traînante, épithètes oiseuses; sur-tout ce vague d'expressions, qui est la plus grande infidélité qu'on puisse reprocher à un traducteur, parce que, sans présenter de fautes grossières, il affoiblit toutes les beautés, et fait perdre au modèle tout son caractère. On y trouve, sans doute, plusieurs morceaux où l'on reconnoît une plume exercée dans l'art des vers; mais on regrette peu que l'auteur se soit arrêté au huitième chant. Cet ouvrage, à en juger par ce que nous en avons, auroit pu être très-supérieur à toutes les imitations en vers du poète italien, sans mériter d'échapper à l'oubli où elles sont toutes si profondément plongées.

Il faut porter un jugement tout contraire de la traduction libre et abrégée de quatre chants de la Pharsale : il n'y a pas d'ouvrage où M. de La Harpe ait plus mis de ce feu poétique dont ses ennemis s'obstinoient à lui refuser la plus légère étincelle. On retrouve dans ses vers ces pensées fortes, ces images nobles et élevées, cette pompe et cette harmonie qui ont fait vivre le poëme latin, dégagées de l'enflure et de l'exagération qui le déparent, et on ne peut s'empêcher de regretter que l'auteur n'ait pas consacré à Lucain les momens précieux qu'il a perdus avec le Tasse. Une traduction si heureusement commencée, auroit pu devenir un de ses plus beaux titres de

Digitized by Google

gloire; et pour la poésie française, une richesse de plus dans un genre où il lui reste encore beaucoup à acquérir.

A l'époque où M. de La Harpe entra dans la carrière littéraire, les discours en vers sur quelque point de philosophie ou de morale, étoient fort en vogue; et c'étoit ordinairement à un ouvrage de cette nature que l'Académie Française décernoit le prix de poésie. Notre auteur obtint dans ce genre de nombreux succès; et l'on se rappelle encore qu'ayant envoyé une fois au concours deux pièces différentes, l'une remporta le prix, et l'autre l'*accessit*: en sorte qu'il ne fut vaincu que par lui-même. Ce genre de poésie paroît être tombé dans quelque discrédit, parce que la médiocrité s'en est emparée trop souvent, et sur-tout parce que, depuis long-temps, on l'a vu presque toujours consacré aux déclamations d'une fausse philosophie. On ne fera point ce reproche aux discours en vers, que l'éditeur éclairé de M. de La Harpe a jugés dignes d'être remis sous les yeux du public. A l'exemple d'Horace et de Boileau, l'auteur n'embellit des couleurs et de l'harmonie poétiques que des pensées justes et solides; et ses vers ne se recommandent pas moins par la justesse des vues morales et littéraires qui y sont développées, que par l'élégance, la force et la précision qu'on y trouve souvent réunies ensemble.

Plusieurs traits mordans répandus dans ces discours décèlent un vrai talent pour la satire; et ce sel épigrammatique se retrouve encore dans une petite comédie que les Comédiens Français représentèrent à l'ouverture de leur nouvelle salle. Mais c'est sur-tout dans la pièce intitulée *l'Ombre de Duclos*, que l'auteur se livre à sa verve satirique, provoquée par les hérésies littéraires que chaque jour voyoit éclore, et par les critiques souvent fort injustes dont il étoit l'objet. Le cadre de cette satire est aussi heureux que les détails en sont piquans. Le poète y a saisi avec beaucoup de bonheur la manière de Voltaire, son heureuse facilité, ces rapprochemens inattendus qui sont l'un des secrets de son style; et ce ne seroit peut-être pas en faire un éloge exagéré, que de la comparer aux satires les plus piquantes de ce grand poète, quand il n'y passe pas les bornes de la décence et de la bonne plaisanterie.

Par une variété de talens bien rare, M. de La Harpe ne réussit pas moins dans la poésie légère et gracieuse que dans la satire. On distingue particulièrement dans ce genre le poëme sur les talens des Femmes, et sur-tout celui de *Tangu et Félime*, dont les plaisanteries vives et ingénieuses sont toujours exemptes de ce cynisme que trop de poètes ont pris pour de la gaieté, et que le goût ne réprouve pas moins que

Digitized by Google

la morale. Il faut citer avec les mêmes éloges la Réponse d'Horace à Voltaire : elle est vraiment digne du poète par qui elle est supposée écrite, et de celui à qui elle est adressée. Jamais Horace ne fut mieux peint que dans les vers suivans, qu'il n'auroit sûrement pas désavoués :

J'aimai la volupté, les jeux et le loisir :
J'eus des momens d'étude et des jours de plaisir.
Né sous un ciel heureux j'en sentis l'influence :
J'abandonnai ma vie à la molle indolence;
Et mon goût pour les arts, mes faciles talens
Varioient mon bonheur et servoient mes penchans.
Je reçus Apollon, comme on reçoit à table
Un ami qui nous plaît, un convive agréable,
Non comme un maître dur qui se fait obéir;
Il vint charmer ma vie, et non pas l'asservir.
Souvent à Tivoli, dans mon champêtre asile,
Ou sous le frais abri des bois de Lucrétile,
Quand j'attendois Glycère au déclin d'un beau jour,
Couché sur des carreaux disposés pour l'amour,
Tandis que la vapeur des parfums d'Arabie
Pénétroit et mes sens et mon ame amollie,
Qu'au loin des instrumens l'accord mélodieux
Portoit à mon oreille un bruit voluptueux;
Alors, dans les transports d'un aimable délire,
Inspiré tout-à-coup, je demandois ma lyre :
Je chantois l'espérance et les doux souvenirs,
Le doux refus qui trompe et nourrit les desirs,
La piquante gaieté, la naïve tendresse.
Je vis dans l'art des vers que nous apprit la Grèce,
Un langage enchanteur dans l'Olympe inventé,
Fait pour parler aux Dieux ou bien à la beauté.
Quelquefois élevant ma voix et ma pensée,
Emule audacieux de Pindare et d'Alcée,
Je montai dans l'Olympe ouvert à mes accens,
Où, choqué des travers et des vices du temps,
J'exerçai sur les sots ma gaieté satirique;
J'esquissai même un jour un code poétique.
Mais la gloire et les arts ne bornoient point mes vœux;
Le plaisir fut toujours le premier de mes Dieux.
Octave, qui goûta mon heureux caractère,
M'offrit auprès de lui le rang de secrétaire.
Je refusai son offre; il n'en fut point blessé.
Accueilli dans sa cour, à sa table placé,
Je ne lui voulus point assujettir ma vie :
Il auroit dérobé mes momens à Lydie,
A Philis, à Cloé, qui valoient mieux que lui.
L'esclavage bientôt eût amené l'ennui.
J'aimois beaucoup Octave, et plus l'indépendance.

Quand on fait d'aussi bons vers, on a bien le droit de parler au nom d'Horace. Cependant le poète craignoit sans doute d'être accusé de témérité, et il a prévenu ce reproche de la manière la plus adroite. Voici comme il termine son

Digitized by Google

épitre. Horace vient de vanter les conquêtes de la langue française :

A tant de gloire encor que peut-on ajouter?
Qu'on la maintienne au moins en sachant t'imiter.
Qu'on se garde à jamais de bannir de la scène
Ce langage des Dieux qu'adopta Melpomène.
Pour la première fois je t'écris dans le tien;
Daigne d'un étranger excuser l'entretien;
Et si j'ai bégayé la langue de Voltaire,
Je vais le lire encor pour apprendre à mieux faire.

Nous ne parlerons point des autres poésies de M. de La Harpe, qui sont peu importantes, et parmi lesquelles il s'est glissé plusieurs pièces assez foibles, comme cela arrive dans tous les recueils. Il est temps de le suivre dans une autre carrière, où il obtint encore de grands succès.

Quand M. de La Harpe eut appris, par trois disgraces consécutives, à mieux connoître les difficultés de l'art dramatique, il résolut, comme il le dit lui-même, *d'apprendre son métier* avant de rien donner de nouveau au théâtre; et il se tourna en même-temps vers des travaux moins difficiles. L'éloquence académique lui ouvroit une lice moins dangereuse et presqu'aussi brillante. Duclos avoit fait substituer aux lieux communs de morale qui formoient le sujet des concours, l'éloge des grands hommes dont s'honore notre histoire ou notre littérature. Les succès éclatans de Thomas avoient donné beaucoup d'importance à ces sortes de discours; et l'on croyoit même pouvoir les opposer aux chefs-d'œuvre des grands orateurs du siècle de Louis XIV.

C'est sans doute une des plus nobles fonctions de l'éloquence, que d'appeler auprès du grand homme expiré ceux qu'il a servis par son génie ou par sa valeur, de présenter le tableau de ses vertus à la reconnoissance des peuples, et d'adoucir leurs regrets en proclamant la gloire qui l'attend dans la postérité, et sur-tout les récompenses éternelles que la religion lui garantit. A l'aspect des autels en deuil et du voile funèbre qui couvre l'objet de la douleur publique, j'entre sans peine dans tous les sentimens dont l'orateur est pénétré, et je mêle bientôt mes larmes aux siennes. Mais quel est le but d'un panégyriste, qui dans un jour fixé, un an d'avance, vient s'attendrir sur la perte d'un homme mort depuis un siècle! Pourquoi toutes ces précautions oratoires si soigneusement concertées pour relever le mérite de celui qu'il célèbre? Quelle opinion injuste a-t-il à confondre? Quelle vertu ignorée a-t-il à révéler? Tout cet appareil de l'art n'est propre qu'à avertir la défiance de ceux qui l'écoutent. Depuis long-temps on ne conteste plus rien à son héros;

Digitized by Google

la postérité l'a mis à sa place; son éloge est tout entier dans sa vie, et il n'est plus permis de le louer qu'avec l'éloquence de l'histoire, qui consiste à raconter avec noblesse et simplicité les grandes actions.

Si ces réflexions sont justes, elles sont la condamnation de l'éloge académique, du moins tel qu'on l'a presque toujours écrit jusqu'aujourd'hui. En effet, les grands mouvemens de l'éloquence doivent partir d'une ame émue, et non être le résultat évident d'un calcul de l'esprit. Rien n'est donc plus déplacé que les exclamations, les prosopopées, et tout ce grand appareil oratoire que Thomas a si péniblement déployé. Quand Tacite écrivoit l'éloge de son beau-père, il étoit sans doute plus vivement touché que l'orateur français en composant celui de Sully ou de d'Aguesseau, quelque sensibilité qu'on veuille lui supposer. Cependant il se garde bien d'interrompre son récit par des apostrophes et des exclamations hors de propos, et de quitter, en un mot, le ton de l'historien pour prendre celui du rhéteur. C'étoit là le modèle qu'il falloit suivre, et l'éloge académique ne devoit que, bien rarement, s'élever au-dessus du genre tempéré.

Des réflexions si simples n'échappèrent pas sans doute à l'excellent esprit de M. de La Harpe; mais il étoit difficile qu'il ne fût pas séduit par la renommée qu'avoit acquise son prédécesseur. Il lui importoit sur-tout de réussir; et pour cela il falloit du moins composer avec le mauvais goût qu'il avoit introduit. Il écrivit donc trop souvent dans le même style, quoiqu'il évitât ses défauts les plus choquans : comme lui, il interpelle les rois, les peuples, le genre humain, le génie, la vertu, etc.; comme lui, il se travaille à relever l'importance des concours académiques. L'honneur d'être loué à l'académie, plusieurs siècles après sa mort, lui paroît la digne récompense des vertus et de la sagesse d'un grand roi. Les académiciens ont à leur disposition les fastes de la renommée. *Ils sont les interprètes de la nation, et les concurrens sont ses orateurs.* Ce style et ces exagérations peuvent paroître aujourd'hui fort ridicules : c'étoit alors un travers général; et il étoit presqu'impossible que M. de La Harpe sût s'en préserver tout-à-fait. Du moins, ces défauts sont beaucoup plus rares chez lui que dans tous les ouvrages couronnés à la même époque; et partout où ses discours en sont exempts, ils peuvent être cités comme des modèles. Les deux meilleurs qu'il ait faits sont sans contredit les éloges de Fénélon et de Catinat. Frappé de la beauté de ces deux caractères, l'orateur sentit que pour intéresser il suffisoit de les bien peindre. Ainsi, à quelques exceptions près, il ne sort pas du ton noble et simple de l'histoire;

Digitized by Google

et ce qui prouve qu'il n'auroit dû jamais en sortir, c'est que ses pages les plus touchantes ne sont pas celles où il se livre à des mouvemens oratoires, et que pour faire deux chefs-d'œuvre de ces discours il ne faudroit peut-être que retrancher quelques tirades ambitieuses, trop évidemment déplacées dans l'éloge des vertus simples et touchantes de Fénélon, et de la grandeur modeste du héros de Stafarde et de la Marsaille.

Il nous reste à parler de l'*Apologie de la Religion Chrétienne*, l'ouvrage dont la main mourante de l'auteur eut le plus de peine à se détacher, et le dernier monument de son zèle pour cette religion consolatrice à laquelle l'avoit rappelé le malheur, et qui adoucit l'amertume de ses derniers momens. Nous n'avons que des fragmens de cet ouvrage : ce sont des dissertations peu susceptibles d'être analysées, et qui par leur objet sont hors de la compétence d'un journal littéraire. C'est pourquoi nous nous arrêterions ici, si M. de La Harpe se fût borné à y présenter une suite de raisonnemens abstraits; mais après avoir cherché à convaincre la raison, il s'adresse aussi au cœur, et il s'efforce de s'en rendre maître en le touchant, ou en lui inspirant une terreur salutaire. C'est sur-tout quand pour confondre l'irréligion et l'impiété, il rappelle les crimes de la révolution, que son éloquence devient terrassante. Cicéron ne tonna pas avec plus de force contre Catilina et contre Verrès. En voici un exemple qui fera voir dans le talent de M. de La Harpe une énergie que nous n'avions pas encore eu l'occasion de faire connoître. Il a représenté les martyrs se livrant à tous les tourmens et à la mort plutôt que de trahir leur conscience. Il leur compare les philosophes démentant lâchement leurs opinions, et se soumettant à l'épreuve la plus flétrissante pour échapper à la mort : « Qu'est-ce que » le monde a produit de plus vil que Marat? Rien. Et nos » dominateurs *philosophes*, le directoire et les conseils ne » prononcent son nom qu'avec dédain, depuis que l'opinion, » qui fut libre un moment, a jeté dans les égoûts son cadavre » et sa mémoire. Mais quels ont été les panégyristes, non pas » seulement de Marat, mais de son ombre, quand son ombre » régnoit encore? Qui proclama pour lui ce qu'on appelle » une apothéose? Des *philosophes* qui le détestoient, et qui » ont manifesté cette haine dès qu'ils l'ont pu sans danger. » Qui se chargea d'un rapport emphatique pour exhumer les » cendres de Mirabeau et consacrer celles de Marat? Ah, » c'est bien un *philosophe*, très-jaloux et très-digne de ce » titre, qui ne fait pas une phrase contre la raison sans attester » la *philosophie*; qui ne propose des décrets de proscription » qu'en invoquant l'humanité, des actes de tyrannie qu'en

Digitized by Google

» célébrant la liberté; en un mot, un des coryphées de la » secte révolutionnaire! Et que disoit-il pour rayer Mirabeau » de la liste des Dieux de la révolution, et lui substituer » Marat? *Que les talens ne suffisoient pas, et qu'il n'y avoit* » *point de patriotisme sans vertu et sans moralité.* Et tous » les *philosophes* de la Convention, dignement entourés » d'une chaîne de rubans tricolores, ont escorté jusqu'à leur » Panthéon le cadavre impur du plus impur des mortels, » porté, comme Voltaire (ô Providence!), sur un char » triomphal, attelé de douze chevaux blancs, au milieu des » chansons religieusement civiques, qui racontoient *la vertu* » *et la moralité* de Marat! Et maintenant à ce concert de » louanges, opposez le concert de malédictions qu'ils ont » bientôt après vomies contre leur dieu et leur complice; et » dites avec le monde entier : Voilà donc *la vertu et la mo-* » *ralité* des philosophes! Voilà la vérité, dont ils sont, nous » disent-ils, les apôtres et les martyrs! »

Quelle énergie dans cette terrible philippique! Quel effet sublime dans cette exclamation, *ô Providence!* et dans un seul mot, que de sujets de méditation! C'est là une de ces beautés que M. de La Harpe ne trouvoit pas avant qu'il fût religieux, et qui ont fait dire que son talent ne s'étoit jamais élevé si haut que dans ses derniers ouvrages.

M. de La Harpe porta trop souvent dans la discussion un ton dur et tranchant, dont on peut sans injustice trouver la source dans un excès de confiance en ses propres lumières. C'est avec peine qu'on retrouve ce défaut dans l'Apologie de la Religion Chrétienne. Il prodigue le mépris à ses adversaires: il les accuse sans cesse d'ignorance et de perversité. Cependant ce ne sont point les injures qui font naître la persuasion, et il eût été plus conforme à l'esprit d'une religion pleine de charité, de ne voir jamais de la mauvaise foi tant qu'on peut supposer une erreur involontaire, et d'exprimer plutôt la compassion que la haine. Toutefois, en désirant que M. de La Harpe eût refuté avec plus de douceur les opinions opposées à la sienne, nous sommes loin de dire qu'il ait eu tort d'avoir si souvent retracé des crimes dont les tableaux sont terribles, mais salutaires. Que ceux qui le blâmeroient se rappellent qu'à l'époque où il écrivoit, la tyrannie du Directoire pesoit sur la France entière; qu'ils songent qu'il y a des leçons à tirer d'une expérience si effrayante; et qu'il est des souvenirs terribles qui doivent rester à jamais pour la punition des coupables et pour l'exemple de la postérité.

Après avoir passé en revue les principaux ouvrages de M. de La Harpe, sur lesquels nous n'avons hasardé aucune

Digitized by Google

critique sans chercher à la motiver, nous terminerons cet article en réunissant les titres de cet écrivain célèbre au souvenir de la postérité. Comme poète et comme orateur, il ne sera point placé sans doute au premier rang. Cependant ses ouvrages auroient joui d'une juste estime aux époques les plus florissantes de la littérature, et ils lui conservoient encore de l'éclat, dans l'état de décadence où elle est tombée. Comme critique, il a encore mieux mérité d'elle. Placé à une époque où tant d'écrivains jouirent d'une réputation usurpée, c'étoit déjà beaucoup de se préserver soi-même de ce faux goût et de cet esprit d'innovation qui procuroient alors des succès si faciles. M. de La Harpe fit plus : il combattit constamment pour la saine littérature, en développa les vrais principes, et leur rendit une autorité depuis long-temps méconnue. Ce qui distingue sa critique, ce qui lui donne un si vif intérêt, c'est qu'elle lui est dictée par une admiration profondément sentie pour les modèles; c'est qu'en développant leurs beautés, on voit qu'il s'entretient de l'objet le plus cher de ses affections. Le beau le frappe tellement, qu'il faut qu'il le fasse valoir partout où il le trouve; dans les ouvrages où il s'offre souvent à ses yeux, comme dans ceux où il est caché sous une multitude de défauts. Chez lui l'intérêt de l'art est supérieur à toutes les considérations particulières qui influent trop souvent sur les jugemens des critiques, et il se fait une sorte de conscience de rendre justice au talent, lors même qu'il s'est armé contre lui. Voilà pourquoi il a acquis dans la littérature une si grande autorité, que citer son témoignage c'est presque apporter une raison convaincante : pareil à ces savans jurisconsultes dont les décisions ont presque force de loi dans toutes les discussions du barreau.

C.

Eloge de Massillon, évêque de Clermont, l'un des quarante de l'Académie Française; par *Charles-Henri Belime*. Brochure in-8°. Prix : 1 fr. 20 c., et 1 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Galland*, libraire, rue Saint-Thomas du Louvre; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire.

« C'est, dit M. Belime, c'est au moment que la religion » reparoît dans tout l'éclat de sa majesté, que la voix des » fidèles célèbre le retour de la tribu sainte; que les chaires » chrétiennes, long-temps muettes et abandonnées, reten-

Digitized by Google

» tissent des sublimes accens de la vérité évangélique, que » de pieux établissemens s'élèvent à la voix d'un prince pro- » tecteur de la foi de nos pères; c'est dans ce moment qu'il » convient de proposer aux jeunes orateurs l'éloge d'un prélat » dont l'Eglise, les lettres et l'humanité chériront à jamais » la mémoire. » Cette idée est juste. Il est certain que, dans tous les temps, l'éloge de Massillon auroit paru l'un des plus beaux sujets que jamais une académie ait pu indiquer pour sujet de prix; mais il acquiert, par les circonstances où il est proposé, un nouveau degré d'intérêt. Honneur donc aux académiciens de Draguignan, qui ont promis leur prix au meilleur éloge de Massillon! Je ne dirai pas que ce grand orateur avoit des droits particuliers à leurs hommages, comme étant né dans leur département, car il n'en a pas moins à ceux de toute la France, de toute l'Europe, de toute l'Eglise; mais je ne puis m'empêcher de faire, au sujet de cet éloge, une observation. On revient de tous côtés à la religion et aux bonnes études; on s'agite, on fait effort pour se rattacher en tout genre aux vrais principes et aux bons modèles. Il me semble qu'en ce moment, il conviendroit à toutes les sociétés littéraires de protester contre les erreurs qui ont déshonoré la fin du dernier siècle, et de se prononcer hautement en faveur de Bossuet, de Massillon, de Pascal, etc. j'ose même dire des hommes tels que Rollin. Vingt ans plutôt, il étoit superflu peut-être de faire l'éloge des grands hommes, car on auroit pu dire, comme le dit en pareille occasion un auteur célèbre, *qui est-ce qui en dit du mal?* C'est maintenant qu'il paroîtroit convenable de les louer; car c'est un fait, qu'à notre grand regret nous ne pouvons effacer de nos annales, c'est un fait constant qu'on en a dit du mal. Et cependant, c'est la petite société littéraire d'une petite ville qui invite les jeunes gens à faire l'éloge d'un homme vraiment grand; et, dans le même temps, une société plus connue, placée au milieu d'une plus grande ville, n'imagine rien de mieux que de leur proposer celui d'un poète philosophe dont les exemples et les principes ne sont propres qu'à les égarer. Ce qu'il y a de plus singulier, et assurément de fort peu adroit, c'est que la société dont je parle accole dans son programme l'éloge de son poète à un autre discours, dont le sujet sera, si je ne me trompe, la critique des critiques. Comme si elle avoit voulu faire entendre au public que ce poète ou ce philosophe n'aimoit pas les critiques, et qu'il avoit ses raisons pour cela.

M. Belime *a*, dit-il, *connu trop tard ce sujet, pour se mettre au nombre des concurrens, et il soumet son discours*

Digitized by Google

au public. Je réponds à M. Belime, qu'il s'est trop pressé d'achever son ouvrage, et qu'il l'a fait avec beaucoup trop de précipitation; car je n'oserois dire qu'avant de s'y mettre il n'a pas assez *consulté son esprit et ses forces.* Il est certain que ce discours annonce de l'esprit et du goût, et que c'est pourtant un ouvrage assez médiocre.

Et, d'abord, la division en est très-banale; mais elle se présentoit si naturellement, qu'il étoit presqu'impossible à un jeune homme de l'éviter, et je n'oserois ni louer, ni blâmer M. Belime de l'avoir choisie. On ne peut lui nier que Massillon n'ait été premièrement un grand orateur, et secondement un très-bon évêque. Ce qu'on lui dira, c'est que, jusque-là, le même éloge convient à Bossuet, à Fénélon, à Mascaron, à mille autres. Or, lorsqu'il s'agit d'un grand homme, il ne suffit pas seulement de le louer avec vérité, il faut encore le louer de la manière qui lui convient, et qui ne convient qu'à lui; il faut le caractériser de telle sorte dans son éloge, que cet éloge ne puisse s'appliquer qu'à lui seul. Si, par exemple, l'auteur avoit dit que Massillon fut le plus grand de nos prédicateurs, je crois qu'il auroit dit encore une chose vraie, et il est bien clair qu'une fois cela convenu, on n'auroit pu le dire de nul autre. Ceci a besoin d'explication, et j'y reviendrai. Suivons la marche de M. Belime.

Dès le commencement de sa première partie, il tombe dans quelques erreurs que je ne puis m'empêcher de relever. « Massillon, dit-il, vit le jour au commencement du » siècle de Louis XIV. Il naquit de parens pauvres : si la » Fortune avoit environné son berceau, son nom seroit peut-» être mort avec lui, et je n'entreprendrois pas son éloge. » Massillon naquit en 1663, lorsque le siècle de Louis XIV étoit déjà fort avancé, et que les arts et les lettres brilloient de tout leur éclat. Il naquit de parens qui n'étoient point pauvres; et si la Fortune *n'environna pas son berceau*, c'est (oserai-je mêler une observation purement grammaticale à des remarques bien autrement importantes sur des faits et sur des pensées?) c'est que la Fortune, qui est ici personnifiée, ne peut rien *environner.* Enfin, il y a ici une de ces phrases qu'on admiroit autrefois, et qu'on n'admire plus, 1°. parce qu'on les trouve partout; 2°. parce qu'elles n'ont point de sens. M. Belime a-t-il voulu dire qu'il n'eût pas fait l'éloge de Massillon si, par malheur, ce grand homme étoit né dans un rang distingué? Ou bien, croit-il que le nom de Massillon seroit mort avec lui, si, par malheur encore, la Fortune avoit environné son berceau? Je l'ignore, et je soupçonne que le jeune orateur ne s'est lui-même pas

Digitized by Google

trop bien compris. Je ne suppose pas qu'il ait voulu dire que, si *le nom de Massillon fut mort avec lui*, c'est-à-dire, si on n'avoit jamais entendu parler de lui, *on n'auroit pas entrepris son éloge;* car, cela aussi seroit beaucoup trop clair, et on pourroit se dispenser de nous l'apprendre.

Ce qui suit n'a que le défaut d'être superflu. « Les premiers pas de Massillon dans l'étude des lettres furent » marqués par des succès brillans. La langue de Virgile et » de Cicéron lui devint bientôt familière. Virgile lui apprit » à donner à son style le coloris de l'imagination, et l'initia » dans le secret de cette harmonie qui pénètre l'ame, et la » prépare aux expressions de l'éloquence. Cicéron lui enseigna » l'art d'intéresser, d'émouvoir et de subjuguer une nom- » breuse assemblée. Ses humanités finies, etc. » On est étonné que *les humanités* de Massillon soient sitôt *finies*. A la manière dont cela commençoit, on pouvoit croire que M. Belime alloit nous dire ce qu'Homère, Démosthènes, Horace, Quintilien, etc. tous les auteurs Grecs et Latins avoient successivement enseigné à son jeune grand homme. Ensuite on lui auroit demandé où il peut avoir lui-même appris tout cela; et si c'est lui qui l'imagine, on lui auroit fait observer qu'il convenoit beaucoup mieux à Cicéron qu'à Virgile, d'*initier* un jeune orateur *dans le secret de l'harmonie oratoire*. Mais que servent tous ces détails? Eh! que nous importe que Massillon ait eu des prix au collége. Nous ne voulons pas même savoir s'il en a remporté dans quelque académie. En un sujet pareil, il n'y a pas de place pour les petites choses: on doit pouvoir dire de celui qui le traite ce qu'Horace dit de son poète épique:

In medias res
Non secus ac notas auditorem rapit.

Faites valoir les petits succès lorsqu'il s'agira d'un écrivain ordinaire; mais lorsque vous parlez d'un grand homme, c'est de ses chefs-d'œuvre qu'il faut d'abord nous entretenir; car vous devez avant tout paroître persuadé que vous n'en direz jamais assez.

Continuons: « Ses humanités finies, Massillon entra dans » la célèbre congrégation de l'Oratoire. Il s'occupa pendant » plusieurs années de la lecture des pères de l'église et des » livres saints. L'étude de la tradition est indispensable à » l'homme qui se dévoue au ministère de l'évangile. Sans » doute il cherchera vainement dans les ouvrages des premiers » défenseurs de la foi cette pureté de goût, cette élégance » de style qui distinguent les orateurs Grecs et Romains; » mais il y trouvera un fonds inépuisable d'érudition..... Et

Digitized by Google

» quelle succession de grands hommes, qui, depuis Saint-
» Paul jusqu'à Bossuet, ont combattu sous les drapeaux de
» cette religion, si souvent persécutée, toujours triomphante,
» toujours debout au milieu des trônes qui s'écroulent, des
» empires qui meurent et des révolutions qui bouleversent
» la face du globe, s'avançant dans les siècles resplendissante
» d'une clarté inaltérable, flambeau sacré allumé par Dieu
» même, et qui ne s'éteindra que sur les ruines de l'Uni-
» vers. »

Je suis fâché d'avoir encore de graves erreurs à relever dans un passage qui se termine d'une manière tout-à-la-fois si brillante et si vraie. Avec quelle confiance M. Belime juge les pères de l'église, avec quelle sécurité il prononce entre eux, et les auteurs Grecs et Latins! *Sans doute*, dit-il, *on y chercheroit vainement cette pureté de goût*, etc. Et je réponds: *sans doute*, M. Belime n'a jamais lu aucune grammaire grecque, et il ne sait pas que le nouveau testament tout entier est écrit en grec avec une telle pureté qu'on cite partout ses expressions comme une autorité aussi respectable que celles mêmes d'Homère ou de Démosthènes; *sans doute* il ne sait pas que Saint-Chrysostome ne fût appelé ainsi qu'à cause des graces de son élocution; *sans doute* il n'a jamais entendu dire que les Grecs nomment Saint-Basile *un second Démosthènes; sans doute*, enfin, personne ne lui a encore appris que s'il y a des *pères latins* qui semblent quelquefois manquer d'élégance, le goût des *pères grecs* est aussi pur que le fut jamais celui des meilleurs orateurs d'Athènes.

C'étoit ici le cas de parler de cette religion qu'on accuse toujours d'étouffer les lumières, et qui seule a répandu plus de lumières parmi les nations que toutes les sociétés savantes et littéraires; de cette religion qui seule a ouvert des temples à la morale, seule a établi des cours publics, seule a eu un enseignement constant, seule s'occupe à instruire le peuple, seule a dit, et a pu dire en effet dans tous les temps, comme son divin fondateur : « Voulez-vous savoir qui je suis, et si
» mon origine est vraiment céleste? Venez et voyez : *pauperes*
» *evangelizantur : les pauvres sont enseignés.* » C'étoit ici le cas de s'écrier : venez donc, philosophes, vantez-nous vos académies, vos discours, vos traités de morale; vos académies ne sont ouvertes qu'aux gens d'esprit; vos discours et vos traités n'instruisent que les gens instruits. Où sont les orateurs des pauvres, ceux qui éclairent les ignorans, qui consolent les malheureux obscurs, qui parlent à tous, qui se font entendre à tous, et qui seuls ont le secret d'inspirer de hautes idées à ceux qui ne savent pas même vous lire? Ils sont dans nos

Digitized by Google

temples, ils ne sont que là. Vous sauriez..... Mais si on vous faisoit voir que ces orateurs sont en même temps les plus éloquens et les plus ingénieux des hommes, et que vos académies n'en ont jamais produit qui puissent seulement leur être comparés! Si on vous prouvoit qu'ils sont aussi les plus profonds et les plus graves des philosophes, et qu'ils ont dit avant vous, et mieux que vous, tout ce qu'il y a de bon dans vos livres! Enfin, si on vous montroit que pour le style même et la beauté du langage, ils sont les modèles les plus parfaits que la nation la plus sensible aux graces du style puisse citer entre tous ses modèles! Alors que deviendroit votre orgueil? Et comment oseriez-vous dire encore qu'une religion qui non-seulement a produit des hommes pareils, mais qui en a produit une succession constante et non interrompue, est une religion qui n'est faite que pour le peuple, c'est-à-dire, en d'autres termes, qui ne convient qu'aux gens simples et ignorans?

Je voudrois donc qu'au milieu de cette foule d'orateurs sacrés, tous supérieurs aux modernes orateurs profanes, et au moins égaux aux anciens, je voudrois que M. Belime eût montré ceux de notre nation se distinguant des autres par une plus grande sagesse dans leur marche, un meilleur choix d'expressions, et toujours par une éloquence plus soutenue. C'est alors qu'au dessus de tous ces orateurs, même des nôtres, même de Bourdaloue, il auroit pu montrer Massillon dominant tout par son génie, et laissant tous ses rivaux, Bourdaloue seul excepté, à une telle distance de lui, qu'il ne viendra jamais à la pensée d'aucun homme de goût de les lui comparer. Alors je crois qu'en effet M. Belime auroit fait l'éloge de Massillon, un éloge qui ne conviendroit qu'à lui seul, et je crois encore que cet éloge ne seroit que la vérité.

Lorsque je dis que Massillon *domine* tout, et qu'il *s'élève* au-dessus de tout, j'emploie peut-être des expressions qui ne sont point parfaitement justes. Elles le seroient, s'il ne falloit peindre en lui que cet orateur qui soulevoit à son gré les flots de son auditoire, qui étonnoit, qui effrayoit les grands, en leur apprenant à quelles conditions Dieu leur avoit donné la puissance, et que les grands comme les petits ne pouvoient se lasser d'entendre; qui seul enfin, selon l'expression d'un grand roi que l'admiration de son siècle avoit accoutumé à un bien autre langage, qui seul, dis-je, eut le secret de le rendre *mécontent de lui-même* au milieu de sa gloire. Mais comment peindre ce génie si souple et si flexible qui se plie à tous les tons; qui tantôt impétueux, tantôt calme, tantôt simple, tantôt brillant, ne semble jamais changer de langage; qui est toujours à la

Digitized by Google

portée des plus foibles lors même qu'il est le plus brillant; et qui lorsqu'il est le plus simple ne cesse pas de plaire aux goûts les plus difficiles; qui vous peint la mort du pécheur d'une manière si terrible, et sur-le-champ vous rassure par le tableau si touchant de la mort du juste; qui est si vif, si entraînant, si éloquent dans presque tous les discours de son grand Carême, qu'il vous donne à peine le temps de sentir les graces de son style; et qui est si élégant, si fleuri dans ceux de son petit Carême, que ce n'est que par réflexion que vous pouvez apprécier toute la sagesse des leçons qu'il y donne à une cour déjà corrompue.

C'est cette flexibilité, cette souplesse de style qui est le caractère dominant de l'éloquence de Massillon; elle prend tous les tons; celui du rang : voyez comme il est noble, flatteur, et pourtant toujours vrai dans ces exordes qu'il adressoit à la majesté de Louis XIV; celui du sujet : voyez comme il est affectueux et touchant dans ce discours de l'enfant prodigue qu'il adresse aux pécheurs pénitens, et comme il est terrible dans ce fameux sermon du petit nombre des élus, qu'il adresse aux pécheurs confians; enfin elle prend celui du siècle. Non, les éloges que lui a donnés Voltaire ne me feront pas convenir que l'éloquence de son petit Carême soit aussi élevée que celle du grand. En parcourant cet ouvrage, on est toujours charmé, toujours séduit; mais on n'est plus entraîné : on s'aperçoit que l'orateur s'est rabaissé au niveau du siècle qui commence, et on sent qu'il ne s'en relevera plus. Non, ce n'est pas la *voix qui tombe* de Bossuet, et qui pourroit encore se ranimer; c'est une voix qui s'est pour jamais affoiblie, et au bruit de laquelle on ne verra plus un peuple effrayé se lever tout-à-coup, comme si c'eût été la voix du Dieu même qu'elle annonçoit.

On a dit que dans ce dernier cours d'instructions, Massillon avoit voulu se mettre à la portée d'un roi enfant : comme si un roi enfant avoit pu le comprendre, quelque ton qu'il eût pris! Je dis plus : comme si un enfant de huit ans n'étoit pas plus sensible aux mouvemens d'une éloquence forte et terrible, telle que l'est si souvent celle du grand Carême, qu'aux charmes d'un style élégant et soigné, tel qu'est celui des discours prêchés devant Louis XV! Et pourquoi ne pas convenir franchement qu'il y a entre ces deux ouvrages la même différence qu'on remarque entre les monumens des deux siècles, et que, si le génie de Massillon ne s'étoit pas affoibli, il a été au moins dans une occasion trop souple et trop flexible?

Mais on a calomnié ce petit Carême, on a calomnié Massillon,

Digitized by Google

DEP. 5. cen.

illon, lorsqu'on a dit que, dans cet ouvrage, il devançoit son siècle, et que déjà il y proclamoit ces funestes maximes qui ont produit tant de calamités dans le nôtre. Non, il n'est pas vrai que ce grand homme ait mérité tous les éloges qui lui ont été donnés par les philosophes modernes. Non, il n'est pas vrai qu'il soit un des apôtres de la liberté que nous avons vue pendant dix ans régner sur des ruines. Il savoit instruire les grands : « Toute puissance, leur disoit-il, vient » de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu, n'est établi que pour » l'utilité des hommes. Les grands..... ne doivent leur élévation » qu'aux besoins publics; et loin que les peuples soient faits » pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que » pour le peuple. » Et cela est vrai, et il devoit le leur dire. Mais observez d'abord que *toute puissance vient de Dieu*, et qu'on ne doit compte de ce dépôt qu'à celui de qui on le tient. Ensuite écoutez comme il parle de votre liberté : « Je » dis la liberté, ce n'est pas celle qui favorise les passions et » la licence; ce n'est pas celle encore qui s'élève contre » l'autorité légitime, ou qui veut partager avec le souverain » celle qui réside en lui seul, et sous prétexte de la modérer, » l'anéantir et l'éteindre. Il n'y a de bonheur pour les peuples » que dans l'ordre et la soumission. Pour peu qu'ils s'écartent » du point fixe de l'obéissance, le gouvernement n'a plus de » règle; chacun veut être à lui-même sa loi; la confusion, » les troubles, les discussions, les attentats, l'impunité nais- » sent bientôt de l'indépendance; et les souverains ne sauroient » rendre leurs sujets heureux, qu'en les tenant soumis à l'au- » torité, et leur rendant en même temps l'assujétissement » doux et aimable. La liberté, Sire, que les souverains doivent » à leurs peuples, c'est la liberté des lois. »

Et voilà le grand homme qui devançoit véritablement son siècle; qui prévoyoit où nous conduisoit cette liberté de penser, de parler, d'agir et d'écrire, déjà si répandue sous le régent; disons mieux, cette affreuse licence et dans les mœurs et dans les opinions, et dans les discours et dans les écrits, que les puissans eux-mêmes commençoient à favoriser. Car on seroit étonné que Massillon se fût avisé d'annoncer des vérités pareilles à la cour de Louis XV, c'est-à-dire, à tout ce qu'il y avoit alors en France d'hommes puissans, à tous ceux qu'il paroissoit inutile d'avertir des dangers qu'il y avoit à introduire dans l'Etat une liberté excessive, on en seroit étonné, et on regarderoit le trait que je viens de citer, comme une inadvertance de l'orateur, si on ne savoit que les grands hommes semblent avoir, ainsi que Socrate, un génie familier qui les avertit des événemens futurs. Quant à moi, je l'avoue, lorsque je lis

Digitized by Google

ce passage, je ne puis m'empêcher de penser que Massillon prévoyoit la terrible catastrophe qui devoit signaler la fin d'un siècle, dont les commencemens étoient déjà marqués par la plus excessive licence; et il en avertissoit les grands, parce qu'il prévoyoit encore qu'ils seroient eux-mêmes dans cette épouvantable révolution, les instigateurs, les fauteurs.... et les victimes!

Massillon a donc un langage qui se trouve naturellement à la portée de tous les hommes, de tous les âges, et de tous les rangs; qui se plie à toutes les circonstances, qui se prête à toutes les vérités, et qui est toujours le langage propre au moment où il parle, et aux principes qu'il développe; et c'est, selon moi, ce qui en fait le premier de nos prédicateurs. Car l'Evangile est pour tout le monde; et celui qui l'annonce ne doit pas être moins éloquent, lorsqu'il parle dans une campagne, que dans une ville, et dans une ville que dans la cour d'un roi: il ne doit pas mettre plus d'intérêt à persuader les grands qu'ils doivent être humains, qu'à prouver, par exemple, aux simples fidèles qu'ils doivent jeûner aux jours où le jeûne est prescrit par l'Eglise. J'emploie à dessein des expressions qui paroîtront triviales aux beaux esprits de notre siècle: c'est que toutes les vérités de la religion sont des certitudes, et que toutes ses volontés sont des lois: il n'est pas plus permis à celui qui l'enseigne de dissimuler les unes que d'affoiblir les autres; il doit se montrer également convaincu de la vérité de tous ses dogmes, et de la nécessité de tous ses commandemens.

Tel est Massillon. Il y a dans son caractère un autre trait qui le distingue encore mieux de tous les orateurs chrétiens, et dont le développement auroit dû, ce me semble, former la seconde partie de cet ouvrage; car ses vertus, quoiqu'admirables en elles-mêmes, ne sont point tellement rares dans un évêque, qu'elles puissent toutes seules faire le sujet d'un éloge académique, ni même de la moitié d'un pareil éloge. Ses vertus! Non, ce n'est pas moi qui m'éleverai contre l'éloge qu'on fera des vertus; mais ce sont les talens qui ont rendu le nom de Massillon si célèbre, et il ne falloit pas oublier que dans ce diocèse même, où il se fit chérir par sa bonté, on ne l'admire plus aujourd'hui, comme dans toute la France, comme dans tout le monde, qu'à cause de son génie. C'est lorsque le souvenir de ses bienfaits étoit encore récent, c'est dans son oraison funèbre qu'il falloit louer ses vertus: alors c'étoit un ami et un père qu'on venoit de perdre, et il ne falloit donner que des larmes à sa mémoire. Maintenant c'est un grand homme qu'on célèbre, un grand orateur dont le sou-

Digitized by Google

venir sera toujours vivant, et dont il faut, s'il est possible, faire admirer encore plus les chefs-d'œuvre. Enfin, c'est bien certainement le grand orateur, ce n'est pas le vertueux évêque, dont l'éloge a été proposé pour sujet de prix par une société littéraire. Dans une académie, les vertus n'occupent pas le même rang que dans une province et dans un Etat; elles n'y passent que bien loin après les talens et l'esprit; et c'est, selon moi, une grande raison pour ne pas donner dans un Etat trop d'influence aux académies.

J'ai insisté sur cette observation, parce qu'aujourd'hui nos auteurs sont naturellement portés à confondre tous les genres. Et par exemple, voilà un éloge académique qui est divisé, comme auroit pu l'être une oraison funèbre; mais j'ai vu aussi bien des oraisons funèbres qu'on auroit pu aisément prendre pour des éloges académiques.

Quel est donc ce second caractère de Massillon? De tous les orateurs qui ont brillé dans la chaire chrétienne, c'est celui qui a, si j'ose m'exprimer ainsi, le mérite le plus littéraire. Bossuet est plus élevé; Bourdaloue est plus raisonneur; mais Bossuet est un père de l'Eglise, et son éloquence est toute divine; et Bourdaloue, dans ses meilleurs raisonnemens, a cependant besoin que l'on convienne avec lui de la vérité de ses principes. Il arrive de là, que Bossuet, tout vanté qu'il est par nos beaux-esprits, trouve cependant très-peu de lecteurs parmi eux, et que Bourdaloue est presque dédaigné par nos philosophes. Massillon au contraire doit plaire à tous les hommes, et il se fait écouter par tous les partis. Il vous séduit, dès son exorde même, par de brillantes images; par de grandes pensées, quelquefois même par des idées ingénieuses, et toujours par les charmes d'une diction élégante et pure; et alors, le plus difficile est fait, il ne vous permet plus de l'abandonner. J'en appelle, non-seulement à tous les gens pieux qui ne voient dans ses discours qu'une lecture édifiante, mais à tous les hommes de goût, qui les regardent comme un des plus beaux monumens de l'éloquence moderne, je ne crois pas qu'il leur soit jamais arrivé, lorsqu'une fois ils ont eu commencé à lire un de ses sermons, d'en interrompre le lecture. Quel est donc le charme par lequel il nous retient? Est-ce qu'il est plus fort que Bossuet? Je suis très-loin de le penser. La langage de Bossuet, je le répète, est un langage divin; il ne faut le comparer à celui de nul autre. C'est peut-être que Bossuet, de la hauteur à laquelle il se tient ordinairement, ne peut se faire entendre à tout le monde, et que lorsqu'il tombe, tout grand qu'il est encore, il ne le paroît plus qu'aux gens pieux et aux bons esprits. Massillon au contraire reste à côté de tous ses lec-

teurs, les plus éclairés, comme les plus simples, les plus religieux, comme ceux qui le sont le moins. Quel choix d'expressions harmonieuses! Quel soin ou plutôt quelle habitude de plaire à tous! Il plaît sans effort; c'est son naturel: on sent bien qu'il pourroit s'élever davantage; mais il ne le veut pas, parce qu'il veut rester à notre portée. Convenons-en, s'il ne s'élève jamais aussi haut que Bossuet, il ne tombe jamais aussi bas que lui; et soit qu'il s'élève, soit qu'il s'abaisse, il le fait avec tant de facilité qu'on voit bien qu'il est toujours à la place où il veut être. Tels qu'ils sont, ces deux grands hommes ne peuvent être comparés ni entr'eux, ni à aucun autre. Bossuet, dans ses chutes, conserve encore un caractère qui n'est qu'à lui. Il a dans son style et dans ses tournures une originalité si frappante, qu'en citant une de ses phrases les plus communes, on est presque sûr de le faire reconnoître. Tout homme un peu exercé dira sur-le-champ, en les entendant réciter: le voilà, c'est lui, c'est Bossuet. Massillon n'a pas un caractère si prononcé; mais quoique, par cette raison même, il n'occupe, à mon avis, que le second rang parmi nos orateurs, (je ne dis plus parmi nos prédicateurs), il n'a pourtant au dessus de lui que Bossuet, qui est seul de son genre.

Si, pour faire mieux sentir toute la beauté de son génie, je croyois qu'il fût nécessaire de rapprocher Massillon de quelque autre orateur, ce ne seroit ni à Bossuet, ni à Fléchier, ni à Fénélon que je le comparerois; ce seroit à l'orateur Romain. Cette comparaison, je le sais, a été déjà faite; et comme nous sommes un peu fatigués de tout ce qui n'est que de l'esprit, et qu'il est très-rare que les parallèles soient autre chose, il s'est trouvé des hommes de goût qui l'ont blâmée. Qu'ils s'élèvent, j'en suis d'avis, contre le desir immodéré de trouver des traits de ressemblance entre Corneille et Bossuet, Racine et Fléchier. Ces grands poètes, ces grands orateurs ont brillé en des genres trop différens, pour qu'on puisse faire sortir de leur parallèle aucune observation utile, aucune règle de goût. Mais Cicéron et Massillon sont deux orateurs graves, qui tous deux ont traité les questions les plus importantes qu'on pût agiter dans leur siècle et dans leur pays; et tous deux, tous deux seuls ont eu l'art de les traiter en grands orateurs et en ingénieux écrivains, c'est-à-dire avec toute la gravité de leur ministère, et toute la grace, tous les agrémens dont jusqu'à eux on n'avoit trouvé de modèles que dans les écrivains d'un rang inférieur. Car Cicéron aussi se distingue entre les grands orateurs anciens, par un mérite éminemment littéraire; Cicéron aussi est un profond moraliste, et on peut ajouter que Cicéron, parmi les hommes qui se sont fait

Digitized by Google

un nom fameux dans le barreau ou dans la tribune publique; et Massillon, parmi ceux qui ont brillé dans la chaire chrétienne, se ressemblent encore par un trait qui n'appartient qu'à eux, et le voici : c'est qu'eux seuls, en cadençant des phrases, et en arrangeant des périodes, n'ont jamais oublié, jamais affoibli, l'un les grands intérêts qu'il avoit à défendre, l'autre les grandes vérités qu'il étoit chargé d'annoncer.

De tous les orateurs, Cicéron et Massillon furent encore ceux qui surent le mieux donner à la vérité et à la louange, ce voile qui en tempère l'éclat, et sans lequel il est presque impossible de les faire pardonner. Car la louange a besoin comme la vérité d'être voilée, et en quelque sorte adoucie; sinon, il pourra facilement arriver que l'homme à qui elle s'adresse, en soit lui-même blessé. On a plusieurs fois cité l'exorde du sermon *sur le bonheur des justes*, et l'oraison *pour Marcellus* comme deux modèles également parfaits en ce genre. Avec quelle adresse l'orateur chrétien, sans descendre de la hauteur de son ministère, sait parler à Louis XIV le langage de ses adulateurs : « Sire, si le monde parloit ici à » la place de Jésus-Christ, ... heureux le prince, vous diroit-» il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre; qui n'a vu » tant de puissances armées contre lui, que pour leur don-» ner une paix plus glorieuse, et qui a toujours été plus grand » ou que le péril ou que la victoire, etc. » Et quel retour sublime, lorsque l'orateur renonçant tout-à-coup à ce langage, s'écrie : « Ainsi parleroit le monde; mais, Sire, Jésus-Christ » ne parle pas comme le monde. Heureux, vous dit-il, non, » celui qui fait l'admiration de son siècle, etc. » Comment l'accuser de flatterie? c'est le monde qui loue, ce n'est pas lui; mais peut-être savoit-il bien qu'aux oreilles d'un grand guerrier les louanges du monde sont encore un concert assez agréable. Ensuite comment l'accuser de sévérité? c'est la voix de Dieu même qu'il fait entendre, la voix du Dieu qui juge les guerriers et les rois.

D'un autre côté, écoutez Cicéron, lorsqu'il dit à César : (1) *Neque ulla unquam ætas de tuis laudibus conticescet. Sed tamen ejusmodi res, nescio quomodo, etiam cum leguntur, obstrepi clamore militum videntur et tubarum sono.* Quel choix d'expressions! quel heureux concours de mots, qui sont presque tous des images! Que veut donc prouver l'orateur? Que ce concert de louanges, et cet appareil de triomphe, ne

(1) Je n'ai en ce moment sous les yeux au e traduction de Cicéron, et je n'en connois point que je voulusse citer : c'est dire assez que je me garderois bien de la faire.

Digitized by Google

sont pas ce qu'il y a au monde de plus flatteur, et de plus séduisant pour un grand homme ? Mais alors pourquoi le peint-il avec tant d'éclat ? Eh ! n'entendez-vous pas le son des trompettes, les applaudissemens des soldats, et ce cri unanime de toutes les nations et de tous les siècles qui s'élève, pour célébrer les héros ?

Lorsqu'on parcourt les ouvrages de ces deux grands hommes, on est d'abord tenté de penser que c'est dans la lecture des harangues de Cicéron, que l'orateur français a puisé une partie de ces richesses qu'il a répandues avec tant de profusion dans ses sermons. Ce n'est pas seulement la même fécondité et la même redondance, ce sont encore les mêmes pensées, et presque partout les mêmes tableaux. On diroit seulement que Massillon s'est approprié les tournures et les idées de Cicéron, comme il s'est également rendu propres les passages de l'écriture, dont il semble toujours l'inventeur au moment même qu'il les cite, ou du moins qui semblent toujours avoir été créés exprès pour lui. Mais quand on étudie mieux leurs ouvrages et qu'on les lit avec plus d'attention, alors, on s'aperçoit que si Massillon et Cicéron se ressemblent, c'est uniquement parce qu'ils furent tous deux éloquens et tous deux de vrais philosophes; c'est que la nature les fit tous deux orateurs, et que le travail et l'observation en firent deux grands moralistes; c'est enfin qu'ils eurent l'un et l'autre une imagination brillante, et qu'ils puisèrent leurs idées dans un fonds commun, je veux dire dans la connoissance du cœur humain. La différence qui se trouve ordinairement dans la manière dont ils s'expriment prouve bien qu'en effet ils ont été, chacun dans leur genre, les créateurs de ce qu'ils ont dit et pensé.

Qu'on écoute Massillon dans le quatrième discours de son Petit Carême. « Est-il pour les princes, s'écrie-t-il, est-il une » gloire plus pure et plus touchante que celle de régner sur » les cœurs ? La gloire des conquêtes est toujours souillée de » sang; c'est le carnage et la mort qui nous y conduit; et il » faut faire des malheureux, pour se l'assurer. L'appareil qui » l'environne est funeste et lugubre; et souvent le conquérant » lui-même, s'il est humain, est forcé de verser des larmes » sur ses propres victoires. » N'est-ce pas ici la même pensée que celle qui est contenue dans ces paroles de Cicéron : *Obstrepi clamore militum videntur et tubarum sono* ? Mais ce que l'orateur romain a revêtu de brillantes images, l'orateur français le tourne à son ordinaire en sentiment. Et qu'on ne s'imagine pas que je veuille donner à Massillon l'avantage sur l'orateur latin. La perfection du style lorsqu'elle est portée au point où on la trouve dans les ouvrages de Cicéron, est au con-

Digitized by Google

traire, à mon avis, de toutes les qualités la plus rare, et il me semble qu'à cet égard Cicéron l'emporte de beaucoup sur tous les orateurs. Je crois même que de tous les hommes qui, par le talent de l'éloquence, se sont fait un nom immortel, Bossuet et Cicéron sont les plus étonnans chacun dans leur gen les seuls peut-être qui ont eu un caractère qui n'appartient véritablement qu'à eux. Mais il n'étoit peut-être pas inutile de faire observer qu'avec un talent inférieur à celui de l'orateur latin, Massillon s'élève quelquefois au-dessus de lui, parce qu'il y est porté et par la nature des sujets qu'il traite, et par l'autorité imposante que lui donne son ministère divin, et par la force surnaturelle que ces sujets et cette autorité lui inspirent. Ainsi, on ne trouvera dans aucun orateur ancien, de passage qui soit comparable au premier que j'ai cité de Massillon; *mais, Sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde*, etc. Ainsi, on trouvera peut-être que dans le second il s'est exprimé avec plus de force et de franchise que le défenseur de Marcellus. Mais Cicéron n'a-t-il pas eu mieux que lui l'art d'embellir la vérité, et de la rendre agréable?

J'avois dit que Massillon lui-même étoit incomparable: mais c'est dans son genre qu'il l'est. Rapprochez-le de tous ceux qui ont parcouru la même carrière, vous trouverez toujours qu'il leur est infiniment supérieur. Il a même cela de commun avec La Fontaine, que dans son genre il semble devenu impossible d'être parfait autrement que lui: son style, ses tournures, sa manière enfin, est en quelque sorte la loi unique des prédicateurs, et le degré d'estime qu'on accorde à ceux-ci est toujours proportionné au degré de ressemblance qu'on croit observer entre eux et lui. Mais gardons-nous, oh! gardons-nous bien surtout de le comparer à Bossuet. C'est celui-là, qui, entre tous les orateurs, est l'homme vraiment unique.

Je m'arrête, parce que cette comparaison me meneroit trop loin, et je dois revenir à M. Belime. Je l'ai laissé faisant achever à Massillon ses études théologiques. Dirai-je qu'il le conduit ensuite à la Trappe, et que dans une brochure de cinquante pages, ce n'est qu'à la quinzième qu'il commence à le présenter comme un grand orateur, et que dès la trente-quatrième, il ne le peint déjà plus que comme un illustre évêque? Etoit-ce donc bien la peine d'écrire vingt pages pour nous apprendre que Massillon « réunit dans son palais les » dignes compagnons de ses travaux, qu'il leur prescrit l'obéis- » sance aux lois, qu'il les exhorte à vivre entre eux dans » l'union, à tendre une main secourable aux infortunés, à » ne se permettre aucune action qui puisse altérer le respect » dû à un ministre des autels; qu'il se transporte dans les

Digitized by Google

» séminaires, qu'il interroge les jeunes élèves, dirige leurs » premières études, etc. » Et mille autres choses pareilles : tout cela étoit fort louable sans doute ; mais tout cela est dit par M. Belime un peu froidement. D'ailleurs on peut lui répondre qu'il n'y a aucun évêque qui ne fasse encore aujourd'hui, tout ce qu'il rapporte de Massillon, et que si le grand homme n'eût fait que cela, il est assez probable que *son nom seroit* à peu-près *mort avec lui.*

Cependant ce n'est pas l'enthousiasme qui manque à M. Belime. Je crois même ne pouvoir me dispenser de relever avant de finir une erreur assez grave où il a été entraîné par ce penchant si naturel à un panégyriste d'exagérer un peu les vertus de son héros. Il prétend qu'en faisant cet éloge, « nul sentiment » pénible n'agitera son cœur, nul souvenir affligeant ne tour- » mentera sa pensée. » Cela est-il vrai ?.... Oh ! Laissons en paix la cendre des grands hommes : ne rappelons pas sans nécessité les souvenirs qui font tort à leur mémoire. Disons que si l'évêque de Clermont eut un instant de foiblesse, du moins il n'y céda que par trop de respect pour une autorité qu'il ne pouvoit méconnnoître ; mais pourquoi aussi M. Belime a-t-il rappelé ces souvenirs en disant qu'ils n'existent point ? Il eût été plus prudent et plus convenable de retrancher entièrement cette phrase.

J'ai relevé à peu-près toutes les fautes qui m'ont frappé dans ce discours, et je crains de n'avoir pas assez fait sentir qu'elles ne sont pas très-nombreuses. Je veux finir au moins en citant un morceau qui en est exempt, et ce qui m'engage surtout à terminer par là cet article, c'est qu'il renferme un trait assez peu connu de la vie de Massillon. « Son corps, dit » M. Belime, s'affoiblit, mais son cœur est toujours le même. » Il apprend qu'un ancien ami, un compagnon de ses études, » courbé comme lui sous le poids des ans, est attaqué d'une » maladie mortelle. Insensibles à ses propres souffrances, il » ne s'occupe que de la personne qu'il chérit ; il veut la voir, » l'embrasser et recueillir ses derniers soupirs. Les périls d'un » long voyage ne l'effraient pas. Il se lève péniblement de » son lit de douleur ; ses forces l'abandonnent, des larmes » coulent de ses yeux, et le nom de son ami erre sur ses lèvres » glacées. Qui ne reconnoît à ce trait l'ame de Fénélon ? » Oui, ce trait pourroit appartenir à Fénélon ; mais il peint aussi une ame qui ne ressemble pas à toutes les autres ; et c'est pour cela que je l'ai rapporté.

GUAIRARD.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— Omasis ou Joseph, tragédie en cinq actes, par M. Baour-Lormian, a obtenu samedi dernier un grand succès, qui s'est soutenu aux représentations données depuis. Nous ne préviendrons point ici le jugement motivé que nous porterons de cet ouvrage lorsqu'il sera imprimé. Nous nous permettrons une seule observation : il faut qu'il y ait un grand charme attaché à cette famille de patriarches, et en particulier à l'histoire de Joseph, puisque l'intérêt qu'ils inspirent a suffi pour assurer le succès d'une tragédie en cinq actes; et cela malgré une conspiration qui ne met en danger ni les conspirateurs, ni celui contre lequel on conspire; malgré un amour sans passion; et, sur-tout, malgré une intrigue romanesque, qui se lie mal à des faits dont la vérité sacrée nous a été transmise par Dieu même.

— Le quatrième et dernier concert de madame Catalani n'a pas attiré moins de foule que les précédens. Sa Majesté l'Impératrice l'a honoré de sa présence. Les trois premiers airs ont été écoutés assez froidement. Le dernier a excité les applaudissemens les plus vifs et les plus prolongés. Cet air est celui de *la Zaïra*, que madame Catalani avoit déjà chanté au second concert. Nous aimons trop la musique pour partager l'enthousiasme des spectateurs. Il nous est impossible de ne voir dans cet art enchanteur que de vains sons, et de faire abstraction de toute expression et de tout bon sens. On peut affirmer que si madame Catalani donnoit un cinquième concert, et vouloit employer sa belle voix à chanter ce même air sur les paroles de la chanson de Sganarelle, elle ne seroit pas moins applaudie. Garrick, dit-on, à force d'expression, parvenoit à faire pleurer avec des paroles comiques. Madame Catalani, à force d'éclats de voix, de roulades, de gammes montantes et descendantes, de passages subits des tons les plus aigus aux tons les plus bas, semble, en prononçant des paroles tragiques et en chantant une musique faite pour ajouter encore à leur expression, se livrer à tous les transports de la joie et du plaisir, et parvient à les faire partager aux spectateurs. Pour ceux qui voient dans les arts autre chose qu'une lutte stérile avec les difficultés, ces tours de force ont peu d'attraits; mais enfin, s'il falloit faire un choix, je préférerois Garrik.

— Le Salon est ouvert depuis lundi dernier. Nous rendrons compte avec détail de cette exposition, une des plus nombreuses et des plus brillantes qu'il y ait encore eu. Deux

Digitized by Google

tableaux fixent d'une manière plus particulière l'attention publique, l'un est de M. Girodet; il représente une scène *de* Déluge, et non *du* Déluge, comme on l'a mis par erreur dans le livret; l'autre, représentant la Bataille d'Aboukir, est de M. Gros. MM. Hennequin, Ingre, Vernet le jeune, Valenciennes, Taunay, Granet, Richard, de Forbin, Crépin, etc., ont des tableaux à cette exposition. MM. David, Gérard, Guérin, Regnault, Vincent, n'ont rien exposé cette année. M. David est occupé en ce moment à achever un grand tableau représentant le Sacre de l'Empereur.

— Le concours pour le grand prix d'architecture sera exposé publiquement les 20, 21, 22 et 23 septembre courant, dans la galerie d'architecture du palais des Beaux-Arts (ci-devant collége des Quatre-Nations.) Le programme est un projet de palais pour la Légion-d'Honneur.

— Par décret impérial du 10 juillet, il sera formé pour l'Italie deux troupes d'acteurs français, qui représenteront les chefs-d'œuvre, tant dans la tragédie que dans la comédie, du Théâtre-Français. L'une de ces troupes sera chargée du service des principales villes de la partie de l'Italie qui est réunie à l'Empire de France; l'autre troupe devra parcourir les principales villes du royaume d'Italie. La première de ces troupes séjournera trois mois à Turin, trois mois à Alexandrie, trois mois à Gênes, et deux mois à Parme; un mois sera employé en voyages. La seconde troupe passera quatre mois à Milan, trois mois à Venise, deux mois à Bologne, et deux mois à Brescia, et emploiera pareillement un mois en voyages. Chaque troupe jouera quatre fois par semaine. La Dlle Raucourt, artiste du Théâtre-Français, est chargée de l'organisation et de la direction de ces deux troupes pendant l'espace de trois années, qui commenceront au premier avril de l'année prochaine 1807. La Dlle Raucourt n'admettra dans la composition de ces troupes que des acteurs français d'un talent reconnu, et parfaitement en état de rendre les beautés de la tragédie et de la comédie française. En considération des dépenses qu'occasionnera cet établissement, et de l'insuffisance présumée des recettes qu'il produira, il est accordé à la Dlle Raucourt une somme de 30,000 fr. pour chaque troupe, et ce, pour subvenir aux premières dépenses. Pour les mêmes motifs, il est en outre accordé à la Dlle Raucourt un secours annuel de 50,000 fr. pour chaque troupe. Pendant le terme de trois années accordé à la Dlle Raucourt, aucun autre spectacle français ne pourra s'établir dans les villes désignées ci-dessus.

— Un décret du 5 septembre porte que le jeune Leclerc (Joseph-Victor), élève du sieur Dabot, ayant remporté cette année le prix d'honneur au concours général des lycées

Digitized by Google

de Paris, sera placé comme élève du gouvernement dans un pensionnat d'école spéciale, à son choix, lorsqu'il aura fini son cours d'études littéraires. Jusqu'à ce moment il sera accordé, à compter du 1er. octobre, au sieur Dabot, directeur d'école secondaire à Paris, une rétribution annuelle de 500 fr., pour récompense des soins particuliers qu'il a donnés au jeune Leclerc.

— La mort vient d'enlever, à l'âge de 60 ans, M. Davy-Chavigné, ancien auditeur à la chambre des comptes de Paris. On a de lui différens Mémoires sur des points importans d'architecture, et un recueil d'instructions morales, sous le titre de *Leçons d'un Père à ses Enfans.*

Au Rédacteur du MERCURE DE FRANCE.

Monsieur,

L'épouvantable événement qui vient de se passer dans le canton de Schwitz (voyez, dans la partie politique, l'article *Berne*), doit avoir déchiré tous les cœurs, et tourné toutes les idées vers les moyens de sauver ce qu'il sera possible des victimes de ce lamentable accident..... Trois villages entiers, plus de 1500 habitans enfouis dans la profondeur des abymes, et pour toujours!.... Il n'en sera pas ainsi. C'est ici surtout que la physique et la chimie, si souvent accusées d'être inutiles à la médecine, doivent se montrer actives et s'emparer de cette fatale occasion de prouver leur assistance et d'éprouver leurs spécifiques.

Dans cette lettre que j'écris à la hâte et malade, si je ne dis rien qu'on ne sache, j'aurai du moins rappelé des vérités utiles; j'aurai mis sur la voie de trouver mieux, et excité une pieuse émulation sur l'invention des plus prompts secours à porter dans ce cas trop tôt jugé désespéré. Des milliers d'hommes sont employés à arracher des métaux aux entrailles de la terre, à exhumer des bronzes ensevelis dans les ruines d'Herculanum, et des hommes ne s'empresseroient pas de disputer au tombeau des hommes encore vivans.... Oui, vivans. L'expérience s'unit ici à la théorie pour prouver ce que j'avance, et je me hâte seulement en faveur de ceux pour qui cette vérité seroit nouvelle, et qui déjà frémiront des douleurs que ces malheureux peuvent éprouver, de leur apprendre que si la vie s'est conservée chez la plupart d'entr'eux, la sensibilité s'y est éteinte, et qu'ils peuvent la recouvrer avec le contact immédiat de l'air et par des soins prudemment gradués.

Eh! comment peut-on mettre en doute la conservation de la vie de beaucoup de ces infortunés? Qui ne sait que des caravanes entières, surprises ou par les lavanges des Alpes, ou par les sables mouvans de la Lybie, ont été retrouvées vivantes après des mois de sépulture? En 1755, le 19 mars, une montagne de neige et de terre, de 10 toises de haut, couvrit en un moment le petit village de Bergamoletto dans la vallée de Stura. Tous les habitans étoient dans leurs maisons, excepté Joseph Rochia et son fils. Il essaya, mais en vain, le même jour et les suivans, de faire des ouvertures. La chaleur du mois d'avril fondit la neige, et renouvela l'ardeur de Rochia, qui vouloit donner la sépulture à sa famille. Le 24 avril, il rompit avec une barre de fer la glace épaisse de six pieds, et crut sentir les maisons au bout d'une longue poutre qu'il enfonça. Le 25, aidé de son beau-frère, ils pénétrèrent dans l'étable, et il y trouva sa famille, composée de sa sœur, sa femme et sa fille, tapis sous le ratelier de l'écurie, dont le poteau avoit soutenu, sans se rompre, l'effort de la lavange. Elles avoient vécu du lait d'une chèvre pendant ces 36 jours, sans pain,

Digitized by Google

sons lumière, incommodées de la froideur de la neige fondue qui les pénétroit, et sur-tout de la position gênante où elles étoient restées dans l'étroit réduit qu'elles occupoient. Dans ces 36 jours la mère ne dormit pas, mais sa sœur et sa fille dormirent comme à l'ordinaire. Au milieu des nombreuses habitations de Harlock Bussingen, Goldau et Rathlen que l'éboulement a dispersés, ne peut-il pas s'être reproduit un pareil événement, et n'y en eût-il qu'un, ne vaut-il pas la peine de tenter une fouille qui n'a aucun danger et qui peut avoir de si grands succès ? Mais sans compter sur cette chance, qui n'est que probable, l'exploitation toute naturelle des effets de l'accident offre bien plus d'espérances. Qui n'a pas lu la longue liste des noyés rappelés à la vie, des malheureux qui, enterrés pour morts, ses sont réveillés de leur longue léthargie, et ont été trop tard, hélas ! trouvés portant les empreintes sanglantes de leur désespoir ? Dans le département d'Eure-et-Loir, il y a huit ans, un homme travaillant aux carrières fut entraîné dans un éboulement terrible. On le jugea perdu. S'obstinant à le retrouver mort ou vif, sa courageuse femme paya, quoique pauvre, un ouvrier pour l'aider à déblayer la fosse. Il ne fut délivré que le huitiéme jour, et fut retiré asphyxié, mais des secours intelligens le rendirent à la vie.

Plusieurs des malheureux froissés par l'impétuosité de cette avalanche ne sont qu'asphyxiés, et ils le seront long-temps. Cette asphyxie peut durer plus long-temps même que notre vie, parce que dans cet état où il n'y a ni transpiration ni déperdition, par conséquent nul besoin de réparation, en un mot inaction totale des fonctions vitales, on peut vivre aussi long-temps qu'il y a absence de chaleur et d'humidité, les deux seuls agens de la corruption. Des corps gelés ont été rappelés à la vie après trois mois d'hiver, et ces faits sont connus de tous les montagnards. La vie n'est que suspendue chez ces malheureux, comme elle l'est chez ces animaux que l'on trouve renfermés dans des troncs d'arbres ou des bancs de marbre, et qui n'en recouvrent l'usage que quand l'oxigène de l'air, pénétrant dans leur prison ouverte, irrita leurs sens neufs à ses impressions et leur permet l'exercice de leurs organes. Qui nous expliquera autrement que par la suspension de la vie le phénomène des chrysalides, des vortioelles, le sommeil semestral des ours, des marmotes, des loirs, qui, dans les monts glacés de la Norwége se passent de nourriture et ne donnent aucun signe de vie pendant l'hiver? et n'a-t-on pas des exemples d'abstinence de tout solide ou liquide pendant un laps de temps considérable? Nous devons même l'avouer, s'il est quelque chance d'espérance pour quelqu'habitation qui, dans cette déplorable catastrophe, ait pu devoir son salut à quelque croisement de charpente, à la conservation inespérée de quelques provisions, telles que de l'eau-de-vie, du tabac, et qui avec ces ressources lutte encore efficacement contre l'abstinence en attendant sa résurrection, il y en a bien plus pour les malheureux chez qui la vie interrompue, peut l'être sans danger plus ou moins long temps, et n'a rien à redouter ni des tortures de la faim ni des accès du désespoir. On n'a pas assez multiplié les épreuves sur les moyens de rappeler à la vie les êtres crus morts. Une mouche noyée depuis plusieurs jours présente toutes les apparences de la perte de la vie; on l'expose au soleil, roulée dans un peu de sel pulvérisé, elle recouvre graduellement la chaleur et la vie. Bien mieux, on a vu des mouches enfermées dans des flacons de vins de Constance de vingt-cinq ans, soumises à la même épreuve avec le même succès; et l'exemple des rotifères, qui de poudre insensible, gardées vingt ans dans du papier, deviennent des êtres donnant des signes non équivoques d'existence en les humectant, doivent inspirer de grandes idées sur les épreuves à tenter en ce genre. Les hirondelles passent les hivers sans prendre de nourriture, immobiles et suspendus aux voûtes des grottes d'Antiparos, ou même au fond de certaines fontaines thermales, où elles

Digitized by Google

semblent avoir perdu le sentiment et la vie jusqu'à ce que le printems, venant ranimer la nature elles s'élevent du sein des eaux et partent à tire d'aile.

Chez ces animaux comme chez l'homme privé d'air, toutes les fonctions vitales ont cessé, le corps vit à ses dépens, point de nutrition, les poumons affaissés n'aspirent ni n'exhalent, par conséquent, point de transpiration sensible ni insensible, point de mouvement circulatoire, les liqueurs sont stagnantes, les muscles détendus, les mouvemens arrêtés, et cet état durera jusqu'à ce que le contact de l'air élève les poumons, distende le cœur, ou jusqu'à ce que l'humide de ce corps l'ait disposé à la putréfaction. Or, on conçoit qu'un terrain sabloneux de 10 à quelques 40 pieds de profondeur, par conséquent à une température toujours égale, froide et sèche, n'a en lui même aucune cause de putridité, et peut conserver aussi long-temps les corps vivans, que le fameux caveau de Toulouse conservoit sans les corrompre les corps morts qu'on lui confioit.

Un spectacle digne de la philosophie du dix-neuvième siècle, aura été sans doute de voir un contingent nombreux d'habitans, dirigés par des hommes éclairés et humains, se livrer aux travaux nécessaires pour arracher à la mort leurs infortunés compatriotes. Le succès de l'entreprise doit résulter sur-tout de l'intelligence des fouilles et de l'exactitude des soins dans l'application des secours propres à rappeler à la vie. Qu'ils sont heureux les hommes de l'art investis d'une mission si satisfaisante pour leur cœur, et si honorable pour leur nom !

MARIE DE SAINT-URSIN, D. M.

MODES *du 10 septembre.*

Le nombre des chapeaux à petit bord augmente d'une manière très-sensible ; cependant les grandes capotes sont encore en majorité. Toutes les lingères, aujourd'hui, enfoncent le fond des capotes de perkale sous la passe. Presque toutes les modistes plissent les passes de leurs capotes de taffetas ; presque toutes aussi les bordent d'un tulle festonné.

Sur le devant des petits chapeaux, les fleurs les plus communes sont des marguerites et des roses boiteuses. Les bonnets de crêpe, ornés de rubans tout autour, et d'un touffe sur le devant, ont un fond uni, qui laisse voir un peigne riche.

NOUVELLES POLITIQUES.

Berne, 7 septembre.

Nous sommes informés depuis deux jours de l'affreuse catastrophe qui a détruit plusieurs villages du canton de Schwitz, situés entre les lacs de Zug et de Lauwertz. MM. May, Freudenreich et Schlatter, directeurs des mines, sont partis hier au soir, par ordre du gouvernement, pour porter des secours. Voici les détails de ce désastre, le plus effrayant dont les annales de la Suisse aient jamais fait mention :

Mardi 2 septembre, à 5 heures du soir, le Knippenbühl, rocher qui fait la sommité du mont Rosenberg, se détacha tout-à-coup, et en même temps une partie de la montagne, de quelques pieds d'épaisseur du côté d'occident, et d'environ 280 pieds d'épaisseur du côté d'orient, croula et remplit la moitié de la vallée qui sépare le lac de Zug de celui de Lauwertz, engloutit en entier les villages de Goldau, Rœthen,

Digitized by Google

Busingen, Huzloch, les trois quarts de celui de Lauwertz, et quelques maisons de celui de Stein. La chute d'une partie de la montagne dans le lac de Lauwertz, dont le quart environ est comblé, a excité une telle agitation dans les eaux de ce lac, qu'elles ont renversé nombre de chalets, maisons, chapelles, moulins, etc., le long de la rive méridionale du lac; entr'autres le moulin de Lauwertz, où quinze personnes ont été écrasées et englouties sous les débris du bâtiment, dont toutes les parties ont été dispersées avec une telle violence, qu'il ne reste plus que les fondemens sur place. Ce moulin étoit cependant sur une hauteur de 50 à 60 pieds au-dessus du niveau du lac.

Des vagues plus élevées encore ont battu le village de Seeven, situé à l'extrémité du lac, et en ont rasé quelques maisons. Deux personnes y ont péri. Mais dans les villages qui ont été engloutis, pas un individu n'a échappé; il ne reste que ceux qui se trouvoient absens, et qui gardoient les troupeaux sur les montagnes. Plus de mille personnes ont été victimes de ce désastre; une société de voyageurs, au nombre de treize, étoient en route d'Arth à Schwitz. Neuf qui marchoient en avant ont péri; les quatre autres qui suivoient à quarante pas ont échappé. Les neuf personnes qui ont péri étoient, à ce qu'on nous a assuré, MM Rodolph Jenner, de Brestenberg; le colonel Victor Steigner, de Berne; Charles May, de Ruth; le docteur Ludwig, d'Arbon, en Thurgovie; mademoiselle Diesbach, de Berthoud; madame Diesbach, née de Watteville; madame Fankhauser, de Berthoud; et deux guides d'Arth. Cinq minutes ont suffi pour consommer ce désastre.

A Schwitz, quelques personnes ont entendu le bruit et vu de loin des vapeurs qui couvroient le lieu de la scène, et qui se sont portées jusqu'à Zug, du côté opposé, avec une forte odeur de soufre. L'éboulement s'étend du sommet de la montagne jusqu'au-dessus de la côte opposée, au-delà du lac, à une distance de trois lieues du nord au sud, et d'une lieue et un quart d'occident en orient. On ne voit plus que de tristes ruines dans toute cette contrée, qui offroit les communes les plus riches du canton de Schwitz, habitées par un peuple brave et honnête. Une trentaine de personnes au plus restent de cette intéressante population.

Plusieurs circonstances de cet événement sont très-remarquables: d'énormes masses de rocher ont volé dans les airs à des distances prodigieuses. Ces rochers, en tombant, faisoient jaillir d'immenses couches de terre de 10 à 80 pieds d'épaisseur; et nombre de ces couches, avec de grands blocs de cailloux, ont été jetées sur la rive opposée jusqu'à 80 à 100 pieds de hauteur. On a peine à en croire ses yeux, quand on voit ces phénomènes. A tout instant on rencontre des maisons, les

Digitized by Google

unes inclinées, d'autres coupées en deux et séparées à de grandes distances; d'autres emportées à plus d'un quart de lieue de leurs fondemens.

Le lac de Lauwertz a perdu environ un quart de son étendue; mais sa partie recouverte se remplit en ce moment par les eaux de plusieurs ruisseaux qui n'ont plus d'écoulement. Cette riche plaine, qui étoit si belle, si unie, offre à présent une montagne de près de 100 pieds de hauteur, dans une étendue d'une lieue et demie de longueur, et autant de largeur.

Le mont Rosenberg est dans la direction d'Arth, à l'est-nord-est. C'est sa partie occidentale qui s'est éboulée, celle qui est du côté d'Arth, et qui, après être descendue assez directement vers sa base, a été jetée tout-à-coup contre l'orient, et a sauvé ainsi Arth, Zug, et toute la rive de ce lac. L'épaisseur de la couche emportée paroît être de deux pieds du côté occidental, et de plus de 150 pieds du côté oriental. Le *Knippenbühl* sembloit avoir annoncé ce malheur, dès l'an 1774, qu'il s'est détaché de la masse de la montagne. L'île de Schwanau, assez élevée sur un rocher au milieu du lac, a éprouvé aussi quelque dommage, son église sur-tout: le bon hermite se trouvoit heureusement à Ensidlen. Le chemin le long du lac est rompu en mille endroits.

Des secours ont été envoyés avec la plus grande promptitude. Six cents ouvriers de Zug et de Schwitz se sont portés sur les rives du lac de Lauwertz, sur-tout au débouché de la Seeven. Cette petite rivière étoit tellement obstruée par les débris de tout genre, bois, arbres, maisons, cabanes, foins, etc. que sans un prompt secours, elle eût menacé la sûreté de toutes les maisons au-dessous de Schwitz jusqu'à Brunnen.

Un homme a eu le bonheur de retirer à temps de dessous terre sa servante et un enfant qu'elle tenoit dans ses bras. Dans une maison près d'Arth est encore vivant un pauvre malheureux qui a eu les deux cuisses emportés. Dans les fouilles qui ont déjà été faites, on a découvert une vingtaine de personnes, hommes, femmes et enfans, à l'entrée du village de Goldau, qui n'existe plus: les uns avoient les bras emportés, d'autres la tête, les jambes; d'autres étoient partagés en deux par la ceinture. Nous avons côtoyé le pied du Rigi, où la plus grande partie des malheureux qui survivent à cette catastrophe se sont réfugiés, hélas! au nombre de trente au plus. Un vieillard que nous y avons rencontré, nous a dit: « J'avois des fils, » des filles, des petis-enfans en grand nombre, j'avois une » femme et d'autres parens; je reste seul!..... » Une petite fille: « Je n'ai plus de père, ni de mère, ni frères, ni « sœurs!..... » Une femme avoit perdu mère, époux, frères, sœurs, et cinq enfans.

Digitized by Google

Les villages de Goldau et Rothen, composés de 115 maisons celui de Businger de 126, celui de Huzloch, ont disparu totalement. De Lauwertz, qui a perdu 25 maisons, il reste 10 bâtimens, tant maison qu'écuries, tous très-endommagés. Stein a perdu deux maisons et plusieurs écuries, qui étoient en grand nombre dans tous ces villages.

PARIS, *vendredi* 19 *septembre*.

— Quelques incidens, auxquels on n'avoit pas lieu de s'attendre, ont porté du retard dans le retour de la Grande-Armée, et ont en conséquence différé l'époque des fêtes qui avoient été annoncées pour le commencement d'octobre.

Les maréchaux Davoust, Augereau et Ney, ont obtenu des permissions pour se rendre à Paris, et y passer quelques jours.

S. M. a fait donner des ordres dans sa maison pour le voyage qu'elle compte faire vers le milieu de l'automne, à Bruxelles, et peut-être en Hollande. Une partie de ses écuries et des détachemens de la garde sont partis d'avance, à l'occasion de ce voyage.

On croit que sous peu de jours S. M. se rendra à Fontainebleau.

— On vient d'apprendre la fâcheuse nouvelle de la mort de M. Fox. (*Moniteur* du 17 sept.)

— Le courier Basilico est arrivé de Londres à Paris dans la journée du 16. Une indisposition, qui ne laisse craindre aucune suite fâcheuse, a retenu lord Lauderdale chez lui depuis quelques jours.

FONDS PUBLICS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

DU SAMEDI 13. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. oof ooc. ooc. ooc. ooc ooc ooc oc. oof oof ooc. oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f. 64f. 10c. 64f o c
Act. de la Banque de Fr. 1157f 50c 1158f 75c oooof. oooof coc.
DU LUNDI 15. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooc oof oof. ooc. oof ooc ooc ooc ooc. ooc. ooc ooc
Item. Jouiss. du 22 septembre 1806 63f. 50c 75c 50c
Act. de la Banque de Fr. 1157f. 50c. oo oof. ooc oooof. oooof ooc
DU MARDI 16. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. fermée. ooc oof. oof. ooc oof ooc. oof oof 10c oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f. ooc o c. ooc.
Act. de la Banque de Fr. 1155f 1150f. ooc ooc. oooof ooc.
DU MERCREDI 17. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooc ooc. ooc. ooc ooc ooc. ooc o c ooc. ooc. ooc oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f 61f. 90c. 63f 63f 20c 15c
Act. de la Banque de Fr. 1150f 1151f 25c ooc oof ooc. oof ooc. o oof.
DU JEUDI 18.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc. ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 63f 62f 90c. ooc ooc ooc
Act. de la Banque de Fr. 1151. 25c. oooof oooof. ooc. oooof ooc
DU VENDREDI 19. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. oof. ooc. ooc. ooc. coc 90c 60c ooc oof
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 62f 50c ooc.
Act. de la Banque de Fr. 1145f oooof ooc. ooc. oooof oooof ooc.

Digitized by Google

(No. CCLXXI.)
(SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1806.)

DUC DE L'ESC

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ÉPITRE

A MADAME DE VANNOZ, NÉE DE SIVRY,

Sur son poëme élégiaque des *Tombeaux de Saint-Denis.*

Te souvient-il encore, aimable Philippine,
De ces jours fortunés où ma Muse enfantine,
Eveillée au doux bruit de tes accords touchans,
T'offrit ses premiers vœux et ses premiers accens ?
Tu daignas accueillir avec quelqu'indulgence
La voix du sentiment et les vers de l'enfance;
Dès-lors, grace à tes soins, grace à ton amitié,
Aux secrets de ton art je fus initié.
J'appris comment un vers naïf, tendre et facile,
Doit embellir *sans pompe une élégante idylle;*
Ou comment, sur un ton fier et majestueux,
L'ode parle aux mortels le langage des Dieux.
Quelquefois, empruntant le masque de Thalie,
De graces précédée, et de plaisirs suivie,
Tu m'appris à lancer le trait vif et brillant
Qui pique sans blesser, et corrige en piquant.
Mais plus sombre aujourd'hui, ta plaintive élégie,
Tendre fille d'amour et de mélancolie,

O o

Digitized by Google

Fait retentir au loin le cri de la terreur,
Les plaintes de la tombe et la voix du malheur !
De quels traits déchirans ta Muse désolée
Nous dépeint de nos rois la tombe violée !
Sans doute elle planoit au-dessus des bourreaux,
Quand leur bras parricide arrachoit aux tombeaux
Tant de princes chéris, tant de rois magnanimes :
Elle les vit, frémit, et te dicta leurs crimes !
Je crois les voir encor, ces obscurs scélérats,
Préluder par leurs cris à leurs noirs attentats.
Ils partent, l'œil hagard et la bouche écumante;
Leur cœur brûle d'un feu que l'Enfer alimente :
Ils dévorent de loin ces tombeaux, ce saint lieu
Où nos rois reposoient à l'ombre de leur Dieu.
Chaque minute accroît leur fureur et leur joie.
Ils entrent : et la mort a frémi pour sa proie !
Déjà la hache impie et le fer assassin
Troublent le long repos des Louis, des Pepin;
On renverse, on détruit ces monumens funèbres :
Le soleil a percé ces antiques ténèbres;
Et la nuit effrayée à l'approche du jour,
Pour la première fois déserte ce séjour.
Tel est l'affreux tableau dont tu frappes ma vue;
Mais ce n'est rien encore : au tombeau descendue,
Dans ces lieux que la mort de rois avoit peuplés,
Ta voix vient d'évoquer leurs manes exilés.
Variant ses couleurs, ton flexible génie
Invoque tour-à-tour Erato, Polymnie,
Et toujours éloquent, et fidelle à la fois,
Fait présider l'histoire aux portraits de nos rois.
Son flambeau te conduit : tantôt sombre, énergique,
Tu nous dépeins ce roi, ce tyran politique
Redouté de son siècle et du nôtre abhorré;
Tantôt tu plains le sort du monarque adoré,
Que son peuple nomma du doux surnom de père,
Et que ce même peuple immole à sa colère.
Après lui Charles-Cinq partage son destin;
En vain son ombre semble appeler du Guesclin :
On les frappe; et je vois, victimes de la rage,
S'engloutir les débris d'un héros et d'un sage.
Parmi ces monumens, honneur de Saint-Denis,
Par l'amour élevés, par la haine détruits,
Un seul fut épargné : la justice éternelle,
Sans doute, en l'arrachant à leur main criminelle,

Digitized by Google

A voulu conserver aux siècles à venir
De ces tombeaux brisés au moins un souvenir ! (1)
Tels de foibles débris jetés sur le rivage,
Du vaisseau qui n'est plus rappellent le naufrage.
Hélas ! lorsque le ciel pour toi moins indulgent,
Abandonne ta cendre à l'Enfer triomphant,
Pourquoi la sombre nuit, de crèpes entourée,
Ne cache-t-elle pas ta dépouille sacrée,
O grand Louis ? Mais non : brillante de clarté,
La gloire, assise auprès de l'immortalité,
Sur le front du héros déposant sa couronne,
Conserve à son tombeau tout l'éclat de son trône !
Et toi, roi bien aimé, bon et vaillant Henri,
Tant de vertu n'a donc pu te mettre à l'abri
Des fureurs de ce jour ? La mort, bien moins cruelle,
Vainement respectoit ta dépouille mortelle;
Le crime la remplace et supplée à sa faulx :
Tu tombes ; et deux fois nous pleurons un héros !
Mais le ciel, attentif aux larmes de la France,
Dès-lors avoit marqué le jour de ta vengeance :
Vengeance qui fut douce, et bien digne à la fois
Du Dieu qui la dictoit, et du meilleur des rois !
Ce Dieu, pour l'accomplir, fait naître le génie ;
Il l'inspire lui-même : et la France attendrie
Voit Delille, Michaud, Treneuil, Châteaubriant,
Elever à ton ombre un nouveau monument !
Une fleur y manquoit : cette fleur vient d'éclore ;
Une femme.... (ce nom doit te toucher encore)
Aux douleurs des Français unissant ses douleurs,
Vient t'offrir un laurier arrosé de ses pleurs.
Le front ceint de cyprès, la vois-tu qui s'avance ?
Elle ose pour ton peuple implorer ta clémence.
De sa patrie en deuil interprète éloquent,
Elle expie à tes pieds le crime d'un brigand.
Ah ! si jadis ton ombre ici fut outragée,
Une femme se pleure, et ton ombre est vengée.
Ton triomphe est complet : tu défends à la fois,
Et le trône et la tombe, et ton sexe et tes droits.
Tes chants ont désarmé ces esprits trop sévères,
Qui, bornant votre gloire aux succès éphémères,

(1) Le corps de saint Louis fut porté à Rome lors de sa canonisation, et échappa ainsi aux fureurs de la révolution. Voyez, sur tous les rois dont on parle ici, le poëme de madame de Vannoz.

Digitized by Google

Prétendoient vous bannir des sommets d'Hélicon.
Sans doute ils oublioient que les secours d'Apollon,
Fières d'appartenir à ce sexe adorable,
Exaucent à l'envi les vœux de leur semblable,
Tandis que nous, hélas, nous n'obtenons jamais
Les plus minces faveurs qu'à titre de bienfaits!

A. O. M...NY.

ENIGME.

Diversement, lecteur, tu connois ma nature,
Et je vais en deux mots t'en faire la peinture.
Lorsque je suis d'acier, d'or ou de diamans,
J'offre un objet bien cher à tous nos élégans.
En des liens plus forts quand je suis arrangée,
Je sais venger les droits de Thémis outragée.
Mais quand le tendre Amour me forme avec des fleurs,
Par l'attrait du plaisir je captive les cœurs.

LOGOGRIPHE.

Tandis que, parcourant l'empire de Neptune,
Le marchand sur les flots voit errer sa fortune,
Tout-à-coup je me montre, et tous ses vains projets
De mon cruel pouvoir deviennent les jouets.
Combinant les huit pieds qui composent mon être,
Si vous êtes Français, vous voyez votre maître;
Vous pouvez encor voir, si vous êtes chasseur,
Ce qui peut de vos chiens faire augmenter l'ardeur;
Êtes-vous financier? j'ai ce qui vous honore,
Ce métal tout-puissant que chez vous on adore;
Si vous êtes dévot, en moi vous trouverez
Ce qu'au pied des autels quelquefois vous tenez;
Si vous êtes amant, une fleur se présente;
Allez en décorer le sein de votre amante.

CHARADE.

Mon tout est mon premier, mon tout est mon second.

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Vin.*

Celui du Logogriphe est *Nombre,* où l'on trouve *Noé, ombre, orme, Orne* (rivière), *or, nom, borne, Orbe* (ville), *re, robe, on, bon, mer, mon, me, rob* (terme au whist), *Oreb* (montagne), *morne* (adjectif), *Nero, Rome.*

Celui de la Charade est *Bas-son.*

Digitized by Google

Eloges du maréchal de Catinat, du chancelier de l'Hospital, de Thomas, suivis de l'*Eloge inédit de Claire-Françoise de l'Espinasse*, par *Guibert*. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr., et 5 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *d'Hautel*, libraire, rue du Bacq, n°. 122, près les Missions; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

M. DE GUIBERT est l'un des exemples les plus frappans et les plus singuliers de la fortune littéraire que l'on pouvoit faire à la fin du 18e siècle, sans avoir d'autre mérite que des connoissances superficielles, quelque chaleur de tête, et une grande présomption. Jamais on ne considérera M. de Guibert comme un orateur, un poète et un tacticien même au-dessus du médiocre; et cependant il jouit quelque temps de tous les avantages que peuvent procurer les succès; il acquit dans les lettres une réputation distinguée; et fort jeune encore, il fut admis à l'Académie Française. Quelle fut la cause d'une fortune littéraire si étonnante ? Cet examen peut donner lieu à quelques observations sur les mœurs et les opinions du siècle. Pour réussir alors, il paroît qu'il falloit partager sans restriction toutes les opinions philosophiques et économiques qui étoient à la mode; il falloit feindre, pour toutes les idées de réformation et d'indépendance, un enthousiasme qui, dans un autre temps, auroit été ridicule. On appeloit cela *être sous le charme;* et c'est ainsi que madame Necker (1) peint l'état habituel de M. de Guibert. Il falloit enfin se croire capable de tout. La modestie eût été déplacée, et le délire de l'orgueil étoit regardé comme une noble confiance en soi-même : confiance qui passoit pour être un présage assuré des plus grands succès. Jamais aucun philosophe ne porta cette vanité plus loin que M. de Guibert. Quand on examine aujourd'hui de sang froid cette jactance, on ne peut imaginer qu'elle ait réussi. On chercheroit en vain dans la comédie du *Glorieux* des bouffées d'orgueil comparables à celles qui échappent assez fréquemment à M. de Guibert. Pourra-t-on se persuader que, dans l'éloge du chancelier de l'Hospital, l'orateur se met, pour ainsi dire, à

(1) Nouveaux Mélanges de madame Necker, tom. II.

Digitized by Google

côté du grand magistrat dont il fait le panégyrique ? Pourra-t-on se persuader qu'il ne dissimule pas son ambition, et qu'il avoue naïvement sa prétention à remplir les rôles les plus éminens ? Le lecteur aura probablement de la peine à se figurer un pareil délire : il pourra croire que nous exagérons; mais la citation du passage dont il est question suffira pour prouver que rien n'est plus conforme au sens de M. de Guibert, et que la tournure de ses phrases ajoute encore, s'il est possible, à l'idée qu'on a voulu donner de son orgueil.

C'est dans l'exorde de l'Eloge du chancelier de l'Hospital que se trouve ce singulier passage. L'orateur, après avoir affiché le plus profond mépris pour les hommes qui respectent les lois de leur pays, et pour les écrivains sages et réservés qui ne se permettent aucune invective contre les institutions sociales, s'adresse à ceux qui pensent comme lui :

« Puissiez-vous, leur dit-il, trouver dans mon ouvrage, » non cette éloquence d'effet et d'appareil que je n'ai jamais » étudiée, et que je n'ambitionne pas, mais cette logique » simple et droite d'un *bon esprit* qui a *bien médité l'histoire*, ces *grands mouvemens* d'une ame que les *grandes* » *vertus* ont droit de passionner; cet amour vif de la gloire, » non de celle qu'on acquiert en louant un grand homme, » mais de celle *qu'on pourroit acquérir en l'imitant* : surprenez-y, je le veux, *ces élans d'une ambition* que je ne » désavoue pas, cette agitation d'une ame fatiguée de son » inaction, cette *conscience* sans doute trop audacieuse *des* » *forces que j'espérerois déployer si j'étois sur un plus* » *grand théâtre !* »

On voit que nous n'avons mis aucune exagération dans ce que nous avons dit sur la vanité de M. de Guibert : nous n'avons parlé ni du *bon esprit* qu'il s'attribue, ni de *ses méditations sur l'histoire*, etc. Aujourd'hui que, dans la littérature, le sentiment des convenances a repris son empire, que diroit-on d'un orateur qui feroit un pareil exorde ? Ne trouveroit-on pas qu'outre le ridicule de parler ainsi de soi, l'écrivain a encore le tort de violer toutes les règles que les anciens nous ont laissées sur l'éloquence ? On sait qu'ils prescrivoient pour l'exorde une grande modestie et une grande réserve : ils pensoient que c'étoit l'unique moyen de prévenir favorablement les auditeurs. Si, parmi eux, un orateur se fût exprimé de cette manière, au lieu de l'excuser en disant qu'il étoit *sous le charme*, il est probable que des huées l'auroient interrompu.

Ce qu'il y eut de très-singulier, c'est que M. de Guibert, en demandant ainsi la faveur, l'obtint momentanément. Le

Digitized by Google

gouvernement étoit tellement aveuglé sur ses véritables intérêts, qu'il combloit de graces ceux qui déclamoient le plus contre lui. Dans ce siècle de frivolité et d'ennui, une telle hardiesse paroissoit *piquante*, et l'on ne croyoit pas qu'elle eût le moindre danger. L'orateur se permettoit des invectives contre la religion, des injures contre les magistrats ; il faisoit l'apologie des usuriers; et, loin de le réprimer, on le favorisoit. On accordoit à une mauvaise rapsodie tragique dont il étoit l'auteur, un honneur qui ne fut jamais accordé aux chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. Tout le monde sait que *le Connétable de Bourbon*, tragédie de M. de Guibert, fut représenté à Versailles avec une pompe qui n'avoit pas eu d'exemple, et que, malgré la prévention marquée de la cour en faveur du poète, la pièce ennuya, et ne put avoir une seconde représentation.

Le roi de Prusse, dont l'opinion sur la tactique doit être de quelque poids, trouvoit fort ridicules les prétentions de M. de Guibert. Il exprime son sentiment dans une lettre curieuse, dont la date est de janvier 1773. Thiriot, son correspondant à Paris, venoit de mourir, et Voltaire proposoit quelqu'un pour le remplacer. Le roi, qui commençoit à revenir sur les systèmes philosophiques, ne trouvoit plus la littérature française digne de son attention. « Rendez-moi, » disoit-il à Voltaire, des Fontenelle, des Montesquieu, des » Gresset, je renouerai cette correspondance; mais jusque-là » je la suspendrai.... Voulez-vous que j'entretienne un cor- » respondant en France, pour apprendre qu'il paroît des » *Essais de Tactique* par de jeunes militaires qui ne savent » pas épeler Végèce ? »

Mais Voltaire qui n'étoit pas, comme le roi de Prusse, dégoûté de la philosophie, encourageoit alors plus que jamais les jeunes adeptes. C'est ce qui explique pourquoi il parla de M. de Guibert d'une manière si flatteuse à la fin de son petit poëme sur la Tactique :

> Je conçus que la guerre est le premier des arts,
> Et que le peintre heureux des *Bourbons*, des *Bayards*,
> En dictant leurs leçons, étoit digne, peut-être,
> De *commander* déjà dans l'art *dont il est maître*.

Voltaire loue ici, contre sa pensée, M. de Guibert sous deux rapports différens. Personne n'étoit plus à portée que l'auteur de *Mérope* d'apprécier la tragédie du *Connétable de Bourbon*. Il est probable que l'éloge qu'il donne à l'*Essai sur la Tactique*, art dans lequel il veut que M. de Guibert *commande*, n'est pas plus sincère que celui qu'il donne à la tragédie. Ainsi, l'on peut présumer que cet éloge

Digitized by Google

n'est qu'un persifflage dont l'auteur eut la foiblesse d'être la dupe.

Dans les panégyriques que les philosophes faisoient des grands hommes, ils n'avoient d'autre but que d'attribuer à ces personnages célèbres les opinions modernes. C'est ainsi qu'ils cherchèrent à persuader que Bossuet et Fénélon n'avoient pas été de bonne foi, que Massillon n'avoit été qu'un rhéteur, Descartes un sceptique, etc. Cette tactique (pour nous servir d'une expression chère à M. de Guibert) n'étoit pas très-maladroite; mais elle supposoit dans les philosophes la conviction qu'on ne chercheroit pas à approfondir les bases de leurs jugemens. De là on pourroit présumer qu'ils ne faisoient tant d'efforts pour détourner leurs contemporains des études sérieuses, pour leur faire croire que le génie n'a pas besoin d'instruction, qu'afin d'éloigner les recherches qui ne devoient pas manquer d'éclairer leurs artifices. On a remarqué que les apôtres des fausses doctrines ont toujours cherché à augmenter les ténèbres de l'ignorance, tandis que la vraie doctrine ne craint aucun examen, et invite même aux études profondes qui peuvent la faire mieux connoître. Les philosophes qui ont tant répété que le génie sans instruction n'en étoit que plus libre et plus brillant, ont eu avec les imposteurs anciens et modernes cette conformité frappante.

M. de Guibert, dans l'Eloge du chancelier de l'Hospital, n'a pas manqué de faire de ce magistrat un philosophe du 18e. siècle. Il le peint comme un homme sans religion. « L'Hospital, dit-il, voyoit, du haut de son génie, toutes » les querelles de religion, comme l'Eternel les voit du » haut de son trône. » L'hyperbole va si loin, qu'elle tombe tout-à-fait dans le ridicule. Si le modeste l'Hospital eût présumé qu'on le compareroit à Dieu, il y a tout lieu de croire qu'il auroit rejeté avec indignation cette louange impie. « Il jugea toujours la religion en homme d'Etat, » ajoute M. de Guibert; c'est-à-dire, comme une partie de » la législation nécessaire à maintenir, mais que le gouver- » nement doit *accommoder* au plus grand bonheur des » hommes. » Personne ne se doutoit que l'Hospital eût énoncé cette opinion. On chercheroit en vain dans ses ouvrages quelque chose qui y répondît; mais le parti en est pris : M. de Guibert attribue ses rêveries au grand magistrat dont il fait l'éloge. Il lui échappe ensuite un aveu précieux; les bons esprits croient assez généralement que le calvinisme conduit à l'indifférence sur la religion, et l'orateur confirme cette idée en ajoutant : « Il (le chancelier) pencha » toujours secrètement pour le calvinisme, parce qu'il le » trouvoit plus ami de la liberté. »

Digitized by Google

On s'étonne avec raison que M. de Guibert ait déclaré aussi positivement que le chancelier de l'Hospital étoit calviniste, tandis que les historiens gardent le silence à cet égard. Brantôme est le seul contemporain qui ait jeté des doutes sur la foi de ce grand magistrat. Cependant il convient, ce qui est un aveu important, que le chancelier *alloit régulièrement à la messe.* Est-il à présumer que cet homme, qui avoit pris pour devise les beaux vers d'Horace, *justum et tenacem propositi virum,* se soit abaissé à une telle hypocrisie ? Ne doit-on pas présumer, au contraire, que, dans les démêlés qu'il eut comme ministre avec la cour de Rome, il n'avoit pour objet, comme le dit le président Hainault, que de défendre les libertés de l'église gallicane, ce qui a été fait par des catholiques célèbres, sans qu'on ait pensé à soupçonner leur orthodoxie.

Il est vrai que Brantôme, après avoir dit que le chancelier de l'Hospital alloit à la messe, rapporte un mot inventé par ses ennemis : *Dieu nous garde de la messe du chancelier.* Ce mot ne mérite aucune attention sérieuse. D'abord, on connoît le goût de Brantôme pour les anecdotes suspectes; et les bons critiques n'adoptent son témoignage qu'avec une extrême défiance. Ensuite, on sait que Brantôme eut des liaisons avec ceux qui formèrent depuis le parti de la ligue. Il étoit naturel que ces hommes, qui couvroient leur ambition démesurée du manteau de la religion, eussent de l'aversion pour un magistrat qui sans cesse avoit prêché la paix et la soumission à l'autorité royale. Brantôme, dans leur société, avoit très-bien pu puiser une fausse idée du chancelier. Au reste, il nous reste de ce magistrat des détails écrits par lui-même sur les principales circonstances de sa vie, et qui précèdent son testament. Ce morceau précieux n'offre aucune trace de calvinisme : on n'y trouve que des vœux malheureusement impuissans pour la paix, et une indignation qu'il ne cache pas contre les hommes, de quelque parti qu'ils soient, qui abusent de la religion pour exécuter leurs projets ambitieux.

M. de Guibert profite des réformes excellentes que le chancelier de l'Hospital fit dans notre législation, pour fronder étourdiment presque toutes les institutions françaises. On trouve singulier qu'un jeune officier se mêle de juger les opérations d'un homme tel que l'Hospital, qu'il trace la marche que le chancelier auroit dû tenir, et qu'il lui reproche de n'avoir pas été à *la hauteur des lumières du* 18e. *siècle*: ce qui est un éloge bien plus qu'une critique. C'est sur-tout contre la magistrature que l'orateur s'élève avec le plus de véhémence. « On a beaucoup déclamé, dit-il, contre les finan-

Digitized by Google

» ciers; mais l'avidité des magistrats ou de leurs suppôts » n'a été ni moins inventive, ni moins cruelle : elle a cor- » rompu ce qu'il y a de plus sacré sur la terre. » On ne sait ce qui a pu dicter à M. de Guibert cette diatribe contre la magistrature : il est sûr que nulle classe ne fut plus désintéressée, et qu'elle seule, avant la révolution, rappeloit quelqu'image des anciennes mœurs.

Le parallèle qu'il fait de la magistrature et de la finance montre d'ailleurs combien alors les idées étoient confondues, et dans quel oubli on étoit des vieilles maximes. Sous le règne de Louis XIV, la finance étoit mise par l'opinion bien au-dessous de la magistrature. Duclos, qui observoit très-bien, regarde comme un premier signe de dégradation l'accueil que l'on commença à faire aux financiers à l'époque de la régence : il s'élève en même-temps avec beaucoup d'indignation contre un magistrat qui brava l'opinion au point de quitter les fleurs-de-lis pour la finance.

Parmi les fautes que M. de Guibert reproche au chancelier de l'Hospital, se trouve une de ses opérations qui mérite le plus d'éloges. « L'Hospital, dit-il, paya tribut aux pré- » jugés de son siècle, en faisant des lois sévères contre les » usuriers, *lois injustes, parce que l'argent est une mar-* » *chandise,* et qu'à ce titre il doit rester libre, et que le con- » trat entre le prêteur et l'emprunteur étant volontaire, il » n'y a point de lésion pour ce dernier. »

La révolution n'a que trop consacré cette opinion de M. de Guibert : on sait quels ont été les résultats.

Il suffit, pour la réfuter, de remonter aux principes de morale, qui de tout temps ont fait condamner l'usure. Les actions humaines ne sont bonnes et légitimes que lorsqu'elles ont un but et un résultat essentiellement moraux. Or, quel est le but de l'usure, quel est son résultat? Son but est d'accumuler l'argent sans le faire profiter, ni pour le commerce, ni pour l'agriculture, ni pour les objets honnêtes de dépense qui le font circuler. Son résultat est d'éveiller les passions vicieuses des hommes : le spéculateur insensé, le joueur, le débauché ne trouvent-ils pas dans l'usure des ressources ruineuses pour satisfaire leurs passions ? S'il n'y avoit pas d'usuriers, verroit-on autant de folies, autant de banqueroutes ? L'usure est donc un mal, et la propriété de l'argent n'est pas comme les autres propriétés. Quand un Etat a le malheur d'être livré à ce fléau, il lui est presqu'impossible de s'en délivrer. Vainement multipliera-t-on les défenses, l'usure se fera secrètement, et n'en sera que plus abusive. Dans ce seul cas, la victime du délit est complice du délinquant.

Digitized by Google

Dans les derniers temps, et sous un meilleur ordre de choses, on n'a plus considéré l'argent comme *marchandise;* on a regardé *l'intérêt comme une indemnité juste des bénéfices que le prêteur auroit pu tirer de son argent s'il s'en étoit réservé l'usage.* Il y a loin de cette définition à celle qui assimile l'argent aux autres marchandises. Du reste, le législateur s'est abstenu sagement de mesures repressives, qui, suivant Montesquieu, ne peuvent qu'aggraver le mal; mais il n'a rien négligé pour empêcher, ou du moins diminuer l'usure, soit en exposant les usuriers au grand jour des tribunaux, soit en se réservant de régler les mesures de l'intérêt résultant du *prêt conventionnel.*

L'importance des objets traités dans l'Eloge du chancelier de l'Hospital, nous a empêché de nous étendre sur ceux de Catinat, de Thomas et d'Elisa, qui se trouvent encore dans ce volume. Nous y aurions reconnu les défauts qui tiennent à la manière de l'auteur, et dont nous avons suffisamment parlé. Dans le premier, on voit la prétention à paroître posséder l'art de la tactique, ce qui le rend sec et froid; dans le second, l'orateur outre les défauts de celui qu'il loue; dans le troisième enfin, il prodigue tout le jargon de la fausse sensibilité du siècle; et si madame Necker avoit lu ce morceau, c'est bien alors qu'elle auroit pu dire que M. de Guibert *étoit sous le charme.* P.

Epithalame de Thétis et de Pélée, traduit de *Catulle;* par *A. Cournand,* professeur au Collége de France. Broch. in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez *Brasseur,* aîné, imprimeur, rue de la Harpe; et *le Normant,* libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

J'ai devant moi une foule de traducteurs qui attendent audience, et je voudrois leur faire à tous la même politesse; mais, en sa qualité de professeur, M. Cournand doit passer le premier. Je me souviens d'avoir parlé de sa traduction des Géorgiques, dont j'ai dit même quelque bien, non que ce soit un bon ouvrage, mais parce qu'elle annonce l'amour du travail et le goût solide de l'antiquité. C'est un mérite qui n'est point à dédaigner. Tandis qu'une nuée de poètes médiocres nous accablent de leurs inventions, on doit savoir gré à M. Cournand, sinon de reproduire, au moins de rappeler les bons modèles.

Digitized by Google

L'épithalame de Thétis et de Pélée est un morceau qui respire le goût grec, et qui est tout-à-fait dans le style antique. Catulle, qui est le poète des Graces dans ses poésies légères, s'est élevé à la hauteur du genre épique, dans cette composition qui, à la vérité, n'est pas de longue haleine. Il a imité plusieurs choses d'Homère, soit dans la manière de composer ses épithètes, soit dans le rythme de sa versification: ce qui lui donne un caractère particulier entre les poètes Latins. Il faut avouer qu'il est très-inférieur à Virgile, qui cependant n'a pas dédaigné d'imiter et même de s'approprier quelques-uns de ses vers. On admire les traits dont il a peint le désespoir d'Ariane, lorsqu'à son réveil elle aperçoit Thésée qui l'abandonne; elle demeure immobile sur le rivage, et le poète la compare à la statue de pierre d'une bacchante, image aussi juste qu'énergique, qui peint tout-à-la-fois la fureur qui l'agite et l'étonnement qui l'accable:

Quem procul ex algâ mæstis minois ocellis,
Saxea ut effigies bacchantis prospicit, etc.

L'harmonie du premier vers est assez mauvaise, *mæstis minois ocellis;* mais le reste du tableau est d'un grand peintre, et je ne concevrai jamais comment M. Cournand a pu supprimer, dans la traduction de ce morceau, l'image qui en fait toute la beauté:

Eperdue, immobile en ses sombres fureurs,
La fille de Minos, les yeux chargés de pleurs,
Le visage fixé sur la vague écumante,
Sent le tourment des mers dans le cœur d'une amante.

Le plus grand défaut de ces vers, c'est qu'ils ne traduisent point Catulle. M. Cournand a voulu peindre Ariane à sa manière; mais au moins devoit-il s'accorder avec lui-même, et ne pas représenter la fille de Minos, plongée dans une sombre fureur pendant qu'elle fond en larmes, parce que la fureur et l'attendrissement ne vont point ensemble. Le dernier vers achève de gâter cette peinture: *Sent le tourment des mers dans le cœur d'une amante.* Quand cette manière de s'exprimer auroit quelque justesse, elle seroit encore vicieuse, parce que c'est transporter au propre une expression figurée. Catulle, qui parle en poète, compare très-bien les agitations de l'inquiétude au mouvement des flots soulevés, et il tire de cette comparaison une métaphore qui a beaucoup de grace et d'énergie: *Magnis curarum fluctuat undis.* Mais il ne veut pas dire pour cela qu'Ariane souffre le mal de mer.

Si M. Cournand étoit dans l'âge où le goût n'est pas formé, je m'arrêterois sur ces petits détails du style, et je lui mon-

Digitized by Google

trerois comment il fait languir les endroits les plus passionnés, et comment il décolore les plus brillantes descriptions. Je lui demanderois s'il croit traduire Catulle lorsqu'il lui fait dire :

. . . . . Qu'Ariane embrasée,
Arrête, avec amour, ses regards sur Thésée,
Et ne peut le fixer de ses yeux languissans,
Que le feu des desirs n'enflamme tous ses sens.

Il doit savoir que ce n'est là ni la pensée ni le style du poète latin, et il est étonnant qu'il n'ait pas été plus frappé de la vigueur de ces expressions :

Non priùs ex illo flagrantia declinavit
Lumina, quàm toto concepit pectore flammam
Funditus, atque imis exarsit tota medullis.

Le malheur est que la version de M. Cournand n'est pas seulement foible et inexacte. Son style est souvent barbare, à force de vouloir être pittoresque. On y voit Ariane qui fait sa *prière assidue* :

Qu'à sa lèvre muette elle tient suspendue,

Mais, qui a jamais vu, ailleurs que dans les vers de M. Cournand, une prière suspendue à une lèvre et à une lèvre muette? Ce traducteur a un grand foible pour le mot *suspendre*. Il l'emploie avec le même bonheur dans une autre circonstance, où il nous représente le bon homme Egée qui recommande à son fils d'attacher des voiles noires à son navire, et qui lui en donne cette raison,

. . . . . Leur lugubre couleur,
Aux mâts de ton vaisseau suspendra mon malheur.

L'embarras est de savoir comment une couleur peut suspendre un malheur; et c'est ce que M. Cournand auroit bien dû nous expliquer. En attendant qu'il le fasse, je suspendrai, s'il lui plaît, mon admiration et ma lecture. Aussi bien j'entends M. Népomucène Lemercier, qui me crie que sa traduction des vers dorés de Pythagore (1) mérite bien que j'en dise deux mots.

Il est vrai que cette traduction ne manque pas d'une certaine exactitude, et l'on s'aperçoit que l'auteur a suivi de près la version latine, ce qui ne l'a pas préservé néanmoins de faire quelques contresens. Pour atteindre à la précision de l'original, il a tellement serré et étranglé son style, qu'en voulant parler grec, il a cessé de parler français. Ce n'est pas

(1) *Traduction des vers dorés de Pythagore*, etc. Brochure in-8°. Prix : 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent par la poste.

Digitized by Google

assez d'enfermer des préceptes dans un tour concis, il faut qu'ils soient exprimés avec une correction et une harmonie plus soignée, afin qu'ils se gravent plus aisément dans la mémoire. Mais qui pourroit retenir des maximes et des vers tels que ceux-ci :

« N'ose rien quand ton œil n'en sait prévoir la suite,
» Porte sur chaque pas tes pensers réfléchis.
» Ne reçois mal sommeil en tes yeux rafraîchis,
» Sans un triple regard sur ta journée entière. »

Tes yeux rafraîchis forment un véritable contresens. L'épithète de Pythagore signifie *fatigués*, et il est assez clair qu'on ne dort point quand on a ses yeux *rafraîchis*.

« Et sévère à toi-même, ainsi t'interrogeant,
» Gronde un fâcheux oubli, loue un soin diligent.
» Plaie-toi dans ces retours, que ton esprit les goûte. »

Quel plaisant tour de force d'être parvenu à rendre plus arides ces préceptes de Pythagore, qui sont naturellement secs, comme tout ce que les anciens ont écrit sur la morale ! Au reste, cette manière dure et serrée paroît moins tenir à la nature de l'ouvrage qu'au génie de l'auteur : car on retrouve le même style dans la traduction qu'il a faite de deux idylles de Théocrite. Pour égaler le poëte grec, il peint la chute d'Hylas en un seul vers :

Le bel enfant tomba dans le noir flot roulant.

Plus loin il représente Hercule *qui court les monts, les bois*,

« . . . . . Lui dont, en sa rigueur,
» Un Dieu poussoit la rage et déchiroit le cœur. »

Mais la pièce la plus singulière, et qui caractérise le mieux l'esprit de l'auteur, c'est celle qui a pour titre : le Jugement des Siècles. C'est une conversation entre Pythagore, Numa, Homère, Brutus l'ancien, Attila, Omar, Sylla, Tibère, Christophe Colomb, César et Thémis. Tous ces personnages parlent l'un après l'autre, et cependant la pièce n'a que six vers. C'est un chef-d'œuvre de laconisme qu'il ne me sera pas difficile de rapporter tout entier :

PYTHAGORE.

J'instruisis les mortels.

HOMÈRE.

J'éternisai leur gloire.

NUMA.

Rome eut par moi des mœurs.

Digitized by Google

BRUTUS.

Je brisai ses liens.

ATTILA.

J'ai fait frémir les rois.

SYLLA.

Et moi les citoyens.

OMAR.

J'ai brûlé les écrits.

TIBÈRE.

J'ai bravé leur mémoire.

CHRISTOPHE COLOMB.

J'acquis un nouveau monde.

CÉSAR.

Et j'ai mis l'autre aux fers.

THÉMIS.

Vous donc, volez aux cieux; vous, tombez aux Enfers.

Voilà un procès bientôt instruit et un jugement bientôt rendu; mais il s'agiroit de savoir à qui s'applique le premier *vous*, et à qui le second. C'est ce que le lecteur pourra deviner, s'il veut prendre la peine de relire la pièce.

Mais peut-être aimera-t-il mieux entendre parler de l'Amour crucifié d'Ausone? (1) Ce titre est piquant, mais le poëme est assez triste et dépourvu d'invention. On est fatigué d'abord de l'énumération de toutes les femmes qui ont eu quelque passion malheureuse, et que le poète rassemble dans ces champs de pleurs que Virgile a décrits. Ces femmes rencontrent l'Amour qui se promenoit là, on ne sait pourquoi. Elles se saisissent de lui, et elles l'attachent à un arbre pour lui faire souffrir toutes sortes de tourmens; mais de peur qu'on ne s'y intéresse, le poète vous avertit que ces tourmens ne sont que des rêves, attendu que ces femmes ne sont que des ombres. Cependant Vénus vient se joindre à elles pour achever le supplice de son fils. Tout-à-coup ces ombres si vindicatives s'attendrissent et demandent sa grace, et l'Amour finit par s'envoler: ce qui est le dénouement de toutes les histoires où l'Amour entre pour quelque chose.

On ne peut pas dire qu'Ausone rachète par l'agrément du style la pauvreté de cette fiction. Quoi qu'il y ait quelque,

(1) *L'Amour crucifié*, traduction d'Ausone, avec le texte. Prix : 50 cent., et 60 cent. par la poste. A Paris, chez le Normant.

Digitized by Google

beaux vers semés dans son poëme, on n'y trouve ni la grace, ni la légéreté convenables au sujet. Sa diction est hérissée de détails mythologiques, qui en augmentent l'obscurité. Celle du traducteur est en général plus élégante et plus harmonieuse. On sent qu'elle est travaillée; et c'est tout à-la-fois un mérite et un défaut: car elle doit l'être jusqu'à ce qu'elle paroisse facile. Dans ce genre la perfection de l'art est de ne point se faire sentir. G.

Exposition des Prédictions et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité; par le P. *Lambert.* Deux vol. in-12. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, à l'Imprimerie des Sourds-Muets, rue S. Jacques; chez *Ad. Leclere,* libraire, quai des Augustins; et chez *le Normant,* imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Un de nos écrivains les plus distingués, le digne défenseur de l'autel et du trône dans les temps d'anarchie religieuse et politique, M. de Bonald, jetant un coup d'œil rapide sur ces empires, ouvrages de la main des hommes, qui ont brillé un moment sur la scène du monde, et qui sont tombés d'une chute éternelle, s'arrête à contempler deux peuples, *l'un commencé, l'autre consommé; mais tous deux* LE PEUPLE DE DIEU (1). Il nous fait voir en même-temps leurs deux législateurs au-dessus de tous les législateurs: l'un, objet de la vénération du peuple Juif; l'autre, objet de l'adoration du peuple Chrétien; Moïse, qui nous prépare à l'avénement du Christ; et le Christ, devant qui tout genou doit fléchir, et qui doit réunir un jour toutes les nations sous la même loi, comme le pasteur réunit ses troupeaux dans le même bercail.

Jamais, peut-être, les destinées de ces deux peuples, source inépuisable de méditations pour les Augustin et les Bossuet, n'ont dû exciter davantage le zèle des théologiens et l'attention même des philosophes et des politiques. Jamais, il faut en convenir, des événemens plus remarquables, ni un état plus extraordinaire de la société chrétienne, n'ont paru justifier toutes les craintes, ou encourager toutes les espérances. C'est ce double tableau d'espérances et de craintes que retrace aujourd'hui l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. L'œil fixé sur

(1) Voyez *la Législation Primitive,* par M. de Bonald.

l'Eglise,

Digitized by Google

l'Eglise, il la suit dans tous ses développemens, au milieu du calme et dans le sein des tempêtes, dans ses étonnantes disgraces, et dans ses prospérités, plus étonnantes encore. Il fait entrer tour-à-tour dans cette arche mystérieuse, et le Gentil substitué au Juif infidèle, et le Juif redevenu fidèle, substitué au Gentil incrédule et parjure. Ainsi Dieu pourvoit, comme parle Bossuet, à l'éternité de son culte. Ainsi la religion, dédaignant toutes ces distinctions passagères de Grec et de Barbare, de Romain et de Scythe, partage le genre humain de tous les temps et de tous les lieux en deux grandes classes, les peuples qu'elle éclaire de ses vives lumières, et ceux qu'elle abandonne à leurs ténèbres. Ainsi elle répare ses pertes; et du sein même des ruines sous lesquelles ses ennemis la croyoient ensevelie pour toujours, elle renaît plus brillante et plus belle.

Cette première merveille du Juif prosterné devant ce Messie qu'il a crucifié, au moment même où les Gentils paroîtront avoir abjuré son culte et sa loi, est très-bien développée dans l'*Exposition des Prédictions et des Promesses faites à l'Eglise*. L'auteur, appuyé sur les saintes Ecritures, s'avance à travers les siècles sur les débris des églises particulières qui ont illustré autrefois l'Afrique et l'Asie; il parcourt en tremblant les peuples européens, et sur-tout cette belle France, qui, dans un siècle grand en toutes choses, vit briller la religion de son plus grand éclat. Effrayé du spectacle que lui présente l'univers, sous le rapport de la religion et des mœurs, il peint des plus vives couleurs le progrès de ces doctrines désolantes que sèment de toutes parts, avec une incroyable persévérance, le matérialiste et l'athée; la diminution de toutes les vérités morales au milieu de tous les prodiges des arts et des sciences : « Les arts et les sciences marchent à » grands pas vers leur perfection : du moins notre siècle s'en » vante. Chaque jour voit éclore de nouvelles inventions » propres à embellir la vie présente, à enflammer l'amour » du luxe, de la magnificence et des richesses. Mais partout » aussi les ames, plongées dans la matière, concentrées dans » l'étroite sphère de cette vie, oublient qu'il y a une autre » économie au-delà du tombeau. Les rapports qui lient la » créature raisonnable à son auteur s'effacent successivement » de tous les esprits et de tous les cœurs. La morale, fondée » sur la religion, la seule qui en mérite le nom, tombe par- » tout dans le mépris. Tous les esprits se précipitent, avec » une émulation qui tient de la fureur, vers les choses sen- » sibles et périssables. On diroit que l'homme a entièrement » oublié la plus noble portion de lui-même. Un athéisme » pratique gagne de toutes parts. Le soleil de la vérité se

Digitized by Google

» couche pour nous. L'irréligion étend ses sombres voiles
» sur tous les peuples qui portent encore le nom de Chré-
» tiens.... L'Eglise est comme une vaste campagne qui a été
» long-temps le théâtre de la guerre, et qui n'offre presque
» plus que des ruines et des traces d'incendie. C'est un malade
» réduit à une défaillance peu différente de la mort : il faut
» approcher l'oreille de sa bouche pour entendre ses foibles
» soupirs; il faut poser la main sur son cœur pour sentir
» qu'il respire encore. »

Ces accens de douleur, qui s'échappent d'une ame profondément affligée des ravages de l'incrédulité, rappellent les plaintes éloquentes que faisoit entendre, en 1785, l'illustre évêque de Lescar, mort évêque de Troyes il y a quelques années. On se souvient encore de ces paroles prophétiques : « Si vous demandez à quelle époque, en quel lieu paroîtra
» l'*homme de péché*, à quel signe nous pourrons le recon-
» noître, quels prodiges dans le ciel ou sur la terre auront
» annoncé sa venue, je ne suis ni prophète, ni enfant de
» prophète, pour lire les desseins de Dieu dans l'avenir : sa
» gloire ne m'est pas apparue de dessus son trône, comme à
» Isaïe; sa voix ne m'a point parlé de dessus son char, comme
» à Ezéchiel.... mais, dépositaire des oracles divins, j'ai
» médité les menaces qu'ils renferment; j'ai vu une partie
» de ces menaces exécutées sur des portions de la Gentilité
» coupable; j'ai comparé les crimes de ces peuples avec les
» nôtres; Jérusalem avec Samarie; et voyant sur le soir le
» ciel en feu, je me suis dit que la journée du lendemain
» seroit brûlante. »

De cette triste peinture des maux de l'Eglise, M. de Noé concluoit, et le P. Lambert conclut de même avec Bossuet et Fénélon, que nous touchons donc à une époque de régénération et de triomphe : car il faut que l'Ecriture s'accomplisse; et quand tout est désespéré de la part de l'homme, c'est alors que Dieu se montre. Il paroît, et tout se rétablit. Jérusalem est en pleurs; mais ses pleurs seront essuyées. Elle brillera d'une gloire nouvelle, long-temps encore avant que le monde ne s'écroule.

Le triomphe éclatant, universel, promis à la religion pour l'époque de son plus grand affoiblissement, est déjà une merveille qui étonne la foi, en même-temps qu'elle excite le rire de l'incrédulité. Mais l'instrument et le moyen de ce triomphe, est peut-être ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus incroyable dans les conseils de la Providence.

Un peuple, rebut de tous les autres peuples; marqué dès son origine de caractères singuliers, et exposé à tous les siècles

Digitized by Google

comme un grand spectacle et une grande leçon; chassé de son pays; dispersé depuis près de deux mille ans, sans jamais se confondre avec les races étrangères; toujours seul dans ses opinions et dans ses croyances; adorateur du vrai Dieu quand les autres nations le blasphémoient; blasphémateur du Messie quand les autres nations l'adorent; peuple toujours à part dans ses lois et dans ses mœurs; policé lorsque la Grèce ignoroit encore et Lycurgue et Solon; à demi-barbare depuis que l'univers est civilisé; témoin irrécusable de ses propres crimes, dépositaire fidèle de son propre jugement; l'objet des complaisances du Très-Haut, et tout-à-coup l'objet de ses plus terribles vengeances; le plus misérable et le plus abandonné de tous les peuples aux yeux de la politique, le plus coupable et le plus dénaturé aux yeux de la religion; le peuple Juif, expiant par son zèle une trop longue erreur, ira, la croix en main, l'Evangile à la bouche, planter jusqu'aux bornes du monde l'étendard de la foi,

Et de David éteint rallumer le flambeau.

Les vices qui l'inondent, l'opprobre qui le couvre, étouffoient en nous le sentiment de ses malheurs : il nous racontoit en vain ses grandeurs passées; ses superbes espérances nous faisoient pitié; et voilà que, brillant de vertus et de gloire, il nous découvre dans un avenir sans fin les immenses miséricordes du Dieu d'Abraham : les pères réunis avec les enfans, et la terre entière obéissant à la voix d'un peuple entier d'apôtres.

Ainsi doivent s'accomplir un jour les destinées du peuple Juif, qui commencent avec le monde, et ne finissent qu'avec le monde; de ce peuple qui, dans une histoire toute remplie de prodiges, ne nous offre rien de plus prodigieux que son existence même. « On ne voit plus, dit Bossuet, aucun reste » ni des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des » anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens » Romains. La trace s'en est perdue, et ils se sont confondus » avec d'autres peuples. Les Juifs, qui ont été la proie de ces » anciennes nations, si célèbres dans les histoires, leur ont » survécu; et Dieu, en les conservant, nous tient en attente » de ce qu'il veut faire encore des malheureux restes d'un » peuple autrefois si favorisé. »

Nous ferons connoître dans un second extrait la seconde partie de l'ouvrage du P. Lambert, celle où il s'efforce de prouver, 1°. que les Juifs convertis seront rappelés dans leur terre de la Palestine, où ils jouiront, pendant une longue suite de siècles, de toutes sortes d'avantages, mêmes tem-

Digitized by Google

porels; 2°. que, dans leur Jérusalem terrestre, magnifiquement rebâtie, Jésus-Christ en personne viendra régner visiblement sur la terre. L'auteur ne néglige rien pour remettre en honneur cette opinion du *règne de mille ans*, qu'il présente comme la croyance générale des Chrétiens pendant les trois premiers siècles; mais qui n'est, selon Bossuet, qu'*un reste des opinions judaïques, que la lumière de l'Eglise a entièrement dissipées.*

SALON DE 1806.

(Ier Article.)

On dit tous les jours que la Peinture est sœur de la Poésie, et rien n'est mieux fondé que cette manière de parler. Ces deux arts se touchent en effet par tant de rapports, qu'en écrivant sur l'un, il faut à tout moment emprunter de l'autre des termes de comparaison et des métaphores. On dit d'un poète qu'il a un *coloris brillant*, un *pinceau vigoureux;* qu'il *dessine* bien ses caractères; qu'il donne une *attitude imposante* à ses personnages. On dit d'un peintre qu'il met de la *poésie* dans ses tableaux; que ses compositions sont *dramatiques*, ses *scènes* intéressantes, son *style* noble et élevé. C'est même une chose digne de remarque, que la plupart des principes généraux de l'*Art poétique* s'appliqueroient presque mot pour mot à la peinture; comme dans la tragédie et dans l'épopée, l'action que retrace un tableau doit être une; les personnages ne doivent rien faire qui ne soit conforme à leur caractère connu, et l'on peut dire aussi à l'artiste :

« Des siècles, des pays étudiez les mœurs. »

Dans un drame, on entend parler les acteurs; dans un tableau, on les voit agir. Ni le poète, ni le peintre n'imitent servilement la nature : ils choisissent leurs modèles, et leur imagination en perfectionne les traits. L'un étudie particulièrement la nature morale, et c'est la science des passions qu'il doit posséder avant tout : l'autre étudie la nature physique; mais en observant les formes humaines, il apprend aussi comment les passions viennent s'y peindre; il méconnoîtroit la dignité de son art, s'il se bornoit à reproduire des formes et des couleurs agréables à la vue, mais muettes pour le cœur.

Sans doute, tous les genres de poëmes n'ont pas avec la peinture des rapports aussi marqués que l'épopée et la tra-

Digitized by Google

gédie. Mais, ce qui caractérise essentiellement toute poésie, c'est qu'elle aime à prodiguer les images, c'est qu'elle se plaît à revêtir de couleurs sensibles les pensées les plus abstraites. On n'est pas plus poète que peintre sans une imagination à la fois mobile et vigoureuse, sans ces perceptions promptes et délicates qui font apercevoir dans la nature une foule de nuances que des yeux vulgaires ne sauroient saisir.

Cette fraternité reconnue entre la peinture et la poésie, sembleroit indiquer que l'une doit généralement suivre la destinée de l'autre; et cela arrive en effet presque toujours. Cependant la première a repris parmi nous autant d'éclat qu'elle en eut jamais; et elle s'enrichit chaque année de quelque nouveau chef-d'œuvre, tandis que la seconde est tombée dans un état de décadence qui ne laisse que bien peu d'espoir aux amis des lettres. C'est peut-être parce que les fausses théories philosophiques et morales, qui ne peuvent égarer la raison du poète sans corrompre aussi son style, ont bien moins de prise sur un art dont tous les procédés sont physiques et matériels, et qui ne peut retracer que des faits et des sentimens, et non des raisonnemens et des opinions. D'ailleurs, une des principales causes qui rend les époques de gloire pour la poésie aussi brillantes que peu durables, c'est la promptitude avec laquelle ses chefs-d'œuvre passent dans toutes les mains, et se gravent bientôt dans la mémoire de tous ceux qui donnent quelque culture à leur esprit. Dès-lors, on devient peu attentif aux efforts moins heureux de ceux qui, venant après les grands maîtres, ne trouvent plus d'autre ressource pour obtenir une vogue éphémère, que de se jeter dans des conceptions bizarres et forcées, et d'abandonner une route difficile à suivre, mais qu'on ne quitte jamais que pour s'égarer. Il n'en est pas ainsi de la peinture. Elle n'a pas de moyens pour multiplier à peu de frais toutes ses productions, et les offrir à tous les yeux. A peine la gravure a-t-elle fait imparfaitement connoître à Paris les chefs-d'œuvre dont Raphaël a décoré les murs du Vatican. Les musées, les salons publics ouverts à des époques déterminées, dans quelques grandes villes de l'Europe, suffisent pour entretenir le goût des arts, et non pour faire naître une satiété qui leur est funeste. De plus, les sujets qui s'offrent au pinceau du peintre sont innombrables; il peut, sans qu'on l'accuse de témérité, refaire presque tous ceux qu'ont traités les maîtres les plus célèbres, et on lui pardonnera même d'y présenter peu de conceptions nouvelles, pourvu qu'il déploie dans l'exécution un talent original. Le poète ne jouit pas des mêmes avantages. Les sujets sur lesquels ses illustres

Digitized by Google

prédécesseurs ont répandu les trésors de leur génie, sont devenus sacrés pour lui; et la crainte importune de se rapprocher de leurs conceptions, et de provoquer une comparaison trop redoutable, l'obligera plus d'une fois de renoncer aux idées les plus heureuses. Le cœur humain lui offre une mine inépuisable, je le sais; mais on conviendra du moins que c'étoit un avantage pour nos grands maîtres d'y descendre les premiers, et qu'il faut aujourd'hui creuser bien profondément pour découvrir encore quelque filon de cet or précieux qu'ils ont mis en œuvre avec tant de génie, et dont l'éclat ne doit jamais se ternir.

Si la peinture a en effet tant d'affinité avec la poésie, si, comme l'a pensé un auteur justement estimé, l'abbé Dubos, les théories de ces deux arts peuvent s'éclairer l'une par l'autre, ce ne sera point s'écarter du but d'un journal principalement destiné à retracer la marche, les progrès ou la décadence du goût dans les ouvrages d'imagination, que de présenter quelques observations sur les tableaux exposés en ce moment au Louvre, sur-tout si ces observations portent particulièrement sur l'expression et la composition, en un mot sur la poésie de ces tableaux. Une admiration vraie et sentie pour les chefs-d'œuvre, quelque habitude de les observer, voilà mes seuls titres aux fonctions de juge. C'est dire assez que je dois m'interdire toute critique un peu hasardée sur la partie technique de l'art, et me borner à des réflexions que peut se permettre tout homme qui a la vue un peu exercée, et qui s'est efforcé d'acquérir quelques idées justes sur les principes communs à tous les beaux-arts.

Le tableau qui attire d'abord tous les regards, soit par l'étendue de la composition, soit par l'éclat de la couleur et de la lumière, est celui où M. Gros a représenté la charge de cavalerie, commandée par le général Murat à la *bataille d'Aboukir*. Ce grand ouvrage étoit déjà célèbre avant l'exposition; et, ce qui est assez rare, les éloges prématurés qu'on lui prodiguoit n'ont point été démentis par le public. C'est que s'il présente plusieurs défauts assez importans, on y admire un plus grand nombre de beautés du premier ordre, qui annoncent un artiste appelé aux plus grands succès. Le groupe principal représente le prince Murat s'élançant, le sabre à la main, sur *Mustapha Kinsci* qui commandoit l'armée ennemie. Cette figure est pleine de noblesse; mais on desireroit dans la tête une expression plus animée. Un général est calme et de sang-froid lorsqu'il combine les mouvemens qui doivent donner la victoire; mais au moment où il s'élance à la tête de ses soldats pour la décider, comment seroit-il étranger

Digitized by Google

à l'ardeur dont il les remplit? Le pacha qui est blessé à la main droite, et qui de la gauche s'efforce de retenir les fuyards, est une figure étonnante par la vérité du coloris, et la vigueur avec laquelle elle est modelée dans toutes ses parties. Ces yeux étincelans, cette tête dont on retrouve la pâleur habituelle dans la partie inférieure, tandis que le front est rouge de colère, tout cet ensemble est un chef-d'œuvre d'expression. On reconnoît la même force de pinceau dans tous les personnages qui entourent le pacha, particulièrement dans un esclave étendu sous les pieds de son cheval, et dont on ne se lasse pas d'admirer le ressort et l'effet. Mais il est fâcheux que le peintre n'ait pas assez raisonné toutes les parties de ce groupe; on y voit des attitudes dont on ne conçoit pas la possibilité physique; et il y a plusieurs lignes importantes que l'imagination cherche en vain à compléter derrière les objets qui les masquent.

En général, on desireroit dans cette grande composition plus d'ordre et de clarté. Rien de plus embrouillé que cette multitude de combattans. C'est un amas incohérent de turbans et de casques; ce sont des mouvemens confus auxquels on ne voit ni vraisemblance, ni motif. On croiroit que l'auteur, pressé par le temps, n'a pas assez médité sa composition, et qu'il a couvert successivement sa toile sans songer à soumettre tous ses détails à une intention générale. Je sais que cette confusion que je blâme ici, se retrouve dans presque tous les tableaux de bataille, et même dans ceux des plus grands maîtres. Elle n'en est pas moins un défaut réel, et on ne l'excuseroit pas en disant qu'il n'y a rien en effet de plus confus à l'œil qu'un combat corps à corps. Il ne s'y fait pas un mouvement qui n'ait un but marqué pour l'attaque ou pour la défense: et c'est là ce que l'artiste peut et doit rendre sensible au spectateur. N'a-t-il pas le droit de choisir dans les objets l'aspect le plus favorable à ses imitations, et même de les rectifier et de les embellir? Les sujets de combats sont par eux-mêmes un peu ingrats pour la peinture. Comme elle ne sauroit figurer ni le bruit, ni la succession des mouvemens, les sujets qu'elle préfère sont les scènes muettes, surtout celles où les personnages ne sont pas dans une situation trop violente, pour qu'on puisse supposer qu'ils vont rester quelque temps dans l'attitude où ils sont représentés. Ce qu'il y a de plus frappant dans le spectacle d'une bataille, c'est la rapidité des mouvemens, c'est sur-tout le bruit confus du choc des armes, des cris des combattans, et des explosions du salpêtre. Ces tableaux terribles sont donc plus appropriés aux moyens d'imitation de la poésie et même de la mu-

Digitized by Google

sique, qu'à ceux de la peinture. Celle-ci doit donc négliger d'autant moins les avantages qui lui appartiennent : le plus important consiste à embrasser l'ensemble de l'action dans le moment décisif, à faire prévoir par la terreur ou la confiance des divers combattans, et sur-tout par la disposition des troupes, de quel côté la victoire incertaine va enfin se fixer; c'est, en un mot, de caractériser un combat célèbre par les circonstances qui lui sont propres, et qui le distinguent de tous les autres. Voilà pourtant ce dont presque tous les peintres ne tiennent aucun compte. Que l'on jette les yeux sur les tableaux de bataille les plus célèbres, on verra qu'ils se ressemblent tous; qu'ils ne présentent qu'un mélange confus d'armes et de combattans, où les attitudes les plus extraordinaires sont entassées sans choix, où la mort se multiplie sous tant de formes bizarres, que les images les plus terribles ne font aucune impression sur le commun des spectateurs, et qu'il faut un œil exercé pour démêler dans ce chaos les belles idées et les détails savans qui font retrouver le grand maître.

Tout le premier plan du tableau de M. Gros est admirable sous le rapport de la couleur et de l'effet. Tous les objets renvoient une lumière éclatante qui fait reconnoître le soleil d'Egypte, et les ombres même ont une transparence qui laisse voir tous les détails. L'auteur n'a pas aussi bien réussi dans ses derniers plans. La mer, le fort et la redoute couverte de soldats, qui composent le fonds de son tableau, s'élèvent comme un mur derrière les combattans. Ce défaut rappelle celui des premières productions de l'art encore dans l'enfance, où les lointains ne se reconnoissent qu'à la diminution progressive des objets, et où l'on n'a tenu aucun compte de la perspective aérienne.

Il y a plus d'*air* et un effet général mieux calculé dans la *bataille des Pyramides*, peinte par M. Hennequin. Sous ce rapport on voit avec plaisir que l'artiste a fait un grand pas depuis la dernière exposition. Malheureusement l'aspect pittoresque de l'ensemble, en appelant l'attention du spectateur, lui donnent bientôt occasion de remarquer de telles fautes de raisonnemens, qu'il a peine à concevoir que les figures et le paysage soient sorties de la même main. C'est un inconvénient que n'avoit pas du moins la bataille de Quibéron, du même artiste. C'est déjà une grande inconvenance que d'avoir rejeté sur le deuxième plan l'armée française dont on ne voit même qu'un seul bataillon. Il est encore plus étonnant que l'auteur n'ait pas fait attention qu'en traçant des lignes de feu au milieu des rangs, il montroit les Français se fusillant eux-mêmes. Il a

Digitized by Google

fait voir le premier rang touchant à l'artillerie, et il a oublié qu'elle alloit le renverser au moment où elle recule en vomissant la mort. Je disois tout-à-l'heure que les plus grands artistes se sont trop souvent livrés à des imaginations bizarres dans la composition des batailles. Ceux qui connoissent les productions de M. Hennequin, croiront sans peine qu'il n'est resté à cet égard en arrière d'aucun peintre. L'originalité de ses conceptions va quelquefois, il faut l'avouer, jusqu'à provoquer le rire. Ici c'est un guerrier dont la main a été tranchée, quoiqu'on n'en soit pas encore venu à l'arme blanche; et, par un phénomène dont il seroit difficile à la chirurgie d'expliquer la cause, cette main a tellement augmenté de volume qu'elle est presque le double de celle qui reste; là c'est un cheval qui s'est renversé sur le dos, et qui tient les quatre jambes élevées en l'air. Pendant qu'il est dans cette bizarre attitude, il arrive à point nommé deux boulets qui emportent deux pieds, et l'animal, bravant toutes les lois de la physique, n'en reste pas moins dans un équilibre parfait. Ce prodige se trouve répété deux fois. Je sais que des connoisseurs indulgens pourront attribuer à un excès de verve et de génie ces écarts d'une imagination par trop exaltée. Pour moi j'exhorterai M. Hennequin à contenir du moins dans les bornes du possible ce génie si indépendant. Cet artiste a du feu et de l'invention. Il dessine avec énergie. Il a l'amour de son art, et il est infatigable dans ses travaux. Avec des qualités si précieuses, il a gâté jusqu'ici toutes ses compositions par l'exagération et la manière. Son tableau d'Oreste, le moins défectueux de ses ouvrages, réussiroit peu aujourd'hui où l'on sait distinguer ce qui n'est que froidement atroce, du pathétique et du touchant. On couronna sous le règne du directoire son allégorie du dix août; mais heureusement pour lui, elle sera plutôt oubliée que la funeste journée dont elle devoit être un digne monument.

Le genre de mérite qui manque si complètement à M. Hennequin et même à M. Gros, je veux dire l'ordonnance et la disposition, est précisément ce qui recommande le tableau de M. le Jeune, qui a peint aussi la bataille des Pyramides. A la fidélité avec laquelle sont retracés les divers mouvemens qui décidèrent la victoire, on reconnoît le militaire qui a eu plus d'une occasion d'étudier d'après nature l'effet de ces actions mémorables dont il est si difficile de se faire une idée juste sur des descriptions. On aime à voir le bel ordre et le courage tranquille de l'armée française, en opposition avec le trouble et la fureur aveugle des Turcs, dont les uns s'élancent au-devant de la mort, tandis que les autres la trouvent dans

Digitized by Google

les flots en voulant lui échapper. Cette grande scène est variée par une foule d'épisodes d'une vérité si frappante, qu'ils semblent tous copiés d'après nature. Aussi, quoique cette composition soit d'un genre moins relevé que les deux précédentes, et que par la petitesse des dimensions elle appartienne plutôt au paysage qu'à l'histoire, elle est toujours assiégée d'un grand nombre de spectateurs, qui aiment à contempler à l'abri du danger, un spectacle fait pour frapper toutes les imaginations.

Parmi tant de tableaux destinés à retracer les faits militaires les plus glorieux, nous n'en remarquerons plus que deux, qui ont de justes droits aux éloges. L'un est de M. Thévenin: c'est le passage du Saint-Bernard. Le ton du paysage, la distribution égale de la lumière, le dessein et l'attitude des figures, tout est d'une vérité parfaite dans cette intéressante composition. L'œil suit avec plaisir la marche des troupes jusqu'à l'hospice, ou se repose sur différentes scènes pleines de vie et de variété. On desireroit seulement que l'artiste eût choisi une toile un peu plus haute; le cadre, en coupant le double sommet de la montagne, et en ne laissant voir que très-peu de ciel, donne de loin à ce tableau l'apparence d'un plan en perspective, du moins au premier aspect. Mais peut-être M. Thévenin étoit-il obligé de se renfermer dans des dimensions données; et, dans ce cas, il n'y auroit aucun reproche à lui faire.

M. Debret a représenté l'Empereur saluant les blessés ennemis, au moment où il prononça cette belle parole : « Honneur au courage malheureux. » Ce tableau a le premier de tous les mérites, celui d'une composition pleine d'intérêt, et tellement simple, que les spectateurs les moins exercés entrent au premier coup d'œil dans la pensée de l'auteur. La disposition du terrain est des plus heureuses; le geste de l'Empereur est noble et simple, et tout en lui exprime bien l'intérêt et la compassion. Le charriot rempli de blessés est d'une grande vérité d'effet. En général, il y en a beaucoup dans cet ouvrage, et la lumière y joue bien entre toutes les figures. C'est une idée bien touchante que d'avoir fait soutenir l'officier autrichien, avec tant de soin et de précaution, par un grenadier français. On voudroit que le groupe de soldats blessés fût d'un caractère de dessin moins bas. Il falloit trouver le secret de l'ennoblir, sans toutefois le dénaturer. Malgré ce défaut, ce tableau est certainement l'un des plus recommandables de l'exposition, et il assure la réputation de M. Debret, qui avoit déjà fait preuve d'un vrai talent dans d'autres ouvrages.

C.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES, ET NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— Le début de Lafond dans la comédie a été très-heureux. La manière dont il a joué le rôle de Clitandre dans les Femmes Savantes, et celui de d'Etieulette dans la Gageure Imprévue, doit faire concevoir les plus brillantes espérances. Il a été demandé après la représentation : ce qui est d'autant plus ridicule que ces rôles sont les plus faciles du répertoire, et que jamais cet honneur n'a été accordé ni à Fleury, ni même à Molé, le plus grand comédien peut-être qui ait honoré la scène française.

— Les Comédiens Français s'occupent maintenant d'une pièce en un acte et en vers, intitulée *le Parleur contrarié*. Les principaux rôles seront remplis par Saint-Fal, Damas, Michot, Mlle Mars et Mlle Devienne.

— M. Picard a donné cette semaine une comédie en trois actes et en prose, intitulée *la Manie de Briller*. Ce nouvel ouvrage a obtenu, à la première représentation, cet accueil bienveillant que le public doit à un auteur d'un talent aussi distingué; mais à la seconde représentation, les changemens heureux faits à cette comédie en ont assuré le succès. Cette pièce est du nombre de celles dont nous rendons compte quand elles sont imprimées.

— Le concours pour le grand prix de sculpture a été exposé publiquement mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine, dans la salle du Laocoon, et il sera jugé samedi par la classe des beaux-arts de l'Institut.

Le concours pour le grand prix de composition musicale a été jugé jeudi.

Le concours pour le grand prix de peinture a été jugé samedi dernier. La classe des beaux arts l'a décerné au tableau noté A pendant l'exposition. C'étoit le premier, à partir de la fenêtre. Le second prix a été adjugé au tableau qui portoit la lettre E, et par une distinction particulière, les juges ont décerné, comme encouragement, une médaille au tableau marqué de la lettre D. Le sujet du concours étoit *le retour de l'Enfant prodigue*.

Le sujet du concours de sculpture, est, pour la première

Digitized by Google

fois, une figure de ronde bosse, représentant *Philoctète blessé et marchant avec douleur.*

Tous ces prix seront distribués, et leurs auteurs proclamés, dans la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut, le premier samedi d'octobre.

— C'est vendredi 26 que s'est ouverte, sur la place des Invalides, les produits de l'industrie nationale. C'est la troisième depuis son établissement. Quoique toutes les boutiques ne soient pas encore garnies, on voit aisément qu'il n'y en a pas encore eu d'aussi riches. Nous rendrons compte des objets principaux qui auront attiré l'attention du public.

— Lorsque Canova, il y a trois ans, exposa dans son atelier à Rome le plâtre de la statue colossale de l'Empereur Napoléon, tous ceux qui savent avec quelle supériorité ce grand sculpteur travaille le marbre, ne doutèrent pas que cette statue ne dût être son chef-d'œuvre, et par conséquent le chef-d'œuvre de la sculpture moderne. La statue est achevée; et toutes les lettres de Rome s'accordent à confirmer ce premier jugement.

— La seconde livraison de l'ouvrage de M. Alibert sur *les Maladies de la Peau,* vient de paroître. L'auteur y décrit une des plus affreuses infirmités qui affligent l'espèce humaine, *la Plique* heureusement très-rare en France. Les détails dans lesquels il entre sur les différentes espèces de Plique, sur les symptômes généraux et particuliers qu'elles offrent, sont extrêmement curieux, et appuyés sur des faits observés par cet habile médecin. Le burin et les couleurs ajoutent encore au mérite de cet ouvrage, l'un des plus importans, et certainement le mieux exécuté qui ait jamais paru sur les maladies de la peau. Le travail de M. Alibert, consistant entièrement en observations appuyées sur des faits, ne nous permet pas une analyse qui ne pourroit en donner qu'une idée insuffisante : nous nous bornerons donc à transcrire ici la *première observation relative à la Plique multiforme.* On ne verra pas sans effroi le portrait d'un homme, indigne de ce nom, que la débauche et les vices les plus honteux ont conduit au dernier terme de la dégénération :

« J'ai observé, il y a peu de temps à Paris, Thomas Quart (dit le *Gueux*,) dont l'histoire est intéressante à raconter. Il s'occupoit habituellement à ramasser des chiffons dans les rues, ou demandoit l'aumône, quand cette ressource ne lui suffisoit pas pour vivre. Il étoit âgé de 45 ans, très-robuste, d'une constitution marquée par la prédominance bilieuse. Il avoit un air sinistre, et toujours affamé. Sa barbe longue et touffue, ses sourcils épais et arqués, lui donnoient un aspect

Digitized by Google

sombre et farouche; presque toutes les parties de son corps étoient velues. A ce physique véritablement pittoresque, il joignoit une malpropreté dégoûtante, dans laquelle il paroissoit se complaire, et qui le rendoit hideux à contempler. Il aimoit passionnément à boire et à s'énivrer; et lorsqu'il avoit un peu plus d'argent qu'à son ordinaire, il consumoit en un instant ce qui auroit pu le faire subsister pendant plusieurs jours. Il avoit une aversion invincible pour le travail, trouvoit d'ailleurs sa condition très-heureuse. Dans les premiers temps où j'ai eu l'occasion de le voir, les longs poils de sa barbe ne s'étoient point encore pliqués. Et il se mettoit souvent aux gages des peintres pour leur servir de modèle. Cet homme étoit Polonais. Il étoit né à Belséjour, village voisin de Varsovie, d'une femme du pays et d'un Français qui étoit au service du roi Stanislas, en qualité de tapissier. Ses parens n'avoient jamais eu la plique; il est vrai qu'ils vivoient dans une condition aisée, où on rencontre beaucoup plus rarement cette maladie. Thomas Quart éprouva à l'âge de trois ou quatre ans, une gourme très-abondante, qui donna lieu à la chûte de tous ses cheveux. Cependant ils repoussèrent, et lorsqu'ils eurent atteint une longueur considérable, ils se pliquèrent. La révolution de Pologne survint; cet homme se réfugia en France à l'âge de 18 ans, pour y exercer l'état de son père. Vers cette même époque, il se laissa cheoir du haut d'un arbre, et fut grièvement blessé à la tête. On le porta à l'Hôtel-Dieu, et c'est là que ses cheveux pliqués lui firent ressentir des douleurs très-vives. Immédiatement après sa guérison, il se fit hermite dans la forêt de Sénart. L'ordre du couvent dans lequel il entra, n'admettant ni les cheveux ni la barbe, on le rasa. Il resta dans cette solitude jusqu'à l'âge de trente ans, s'occupant aux travaux de la campagne. Son monastère ayant été détruit dans le commencement des troubles révolutionnaires qui agitèrent la France, il tomba dans l'indigence la plus affreuse. Dès-lors il fut contraint de se faire employer dans les travaux publics. Le peu de soin qu'il prit de sa tête, et la honteuse crapule dans laquelle il vécut depuis ce temps, firent que ses cheveux se pliquèrent avec la même intensité qu'auparavant.

» Les douleurs céphalalgiques dont j'ai fait mention plus haut se réitérèrent, et le malade éprouva un tiraillement, une roideur dans tout le cuir chevelu, qui l'empêchoient de mouvoir le col. Il prit alors le parti de se faire couper les cheveux et la barbe, ce qui ne fut suivi d'aucun accident fâcheux. Depuis l'an 1793, il a subi trois fois la même opération. Il y a environ dix-huit mois qu'il rentra ivre dans une

Digitized by Google

chétive chambre qu'il occupoit au faubourg Saint-Marceau. Bientôt après, il voulut en sortir; mais, dans le trouble de ses fonctions intellectuelles, il passa par sa fenêtre, au lieu de prendre le chemin de la porte, et tomba d'un deuxième étage dans une cour pavée. Il se fit seulement une plaie longitudinale à la région temporale du côté droit. Il fallut de rechef le transporter à l'hôpital, d'où il étoit déjà sorti depuis six semaines, guéri d'une contusion qui lui avoit été faite sur les reins par la roue d'une pesante voiture. Pour mieux panser sa blessure, on lui enleva presque tous ses cheveux, qui étoient noirs et d'une extrême finesse. On lui laissa uniquement autour de la tête une couronne composée de cinquante mèche pliquées; c'est-à-dire, rapprochées les unes des autres, mêlées et agglutinées par une matière grasse, onctueuse, très-fétide, et d'une odeur *sui generis*. Leur arrangement ne pouvoit mieux être comparé qu'à la texture d'un feutre. Ces mèches, assez longues pour couvrir une partie de la face, étoient à-peu-près de la grosseur du petit doigt; quelques-unes d'entr'elles étoient très-petites, et sembloient se rapprocher pour former des mèches plus considérables.

» La manière dont les cheveux étoient mêlés donnoit aux mèches une forme contournée, noueuse; elles étoient plus grosses à leur base qu'à leur sommet, terminée par une pointe très-déliée. A l'époque dont je parle, sa barbe n'étoit point pliquée, parce qu'il avoit l'attention de la laver tous les jours à la première fontaine qui s'offroit à sa rencontre, ou dans l'eau de la Seine. Par ce moyen, disoit-il, il empêchoit les poils de s'échauffer. Il faut croire qu'il a négligé dans la suite ce soin important de propreté, puisque nous l'avons vu six mois après avec plusieurs pliques au menton, lesquelles étoient infectées d'un grand nombre de poux. Il exhaloit en dernier lieu une odeur si repoussante, que personne ne vouloit le loger. Tous les traits de sa physionomie étoient altérés par la maigreur; sa voix étoit foible et rauque; il mendioit son pain par des sons plaintifs et entrecoupés. Il expectoroit sans effort une matière purulente. Une soif inextinguible le dévoroit, et le contraignoit sans cesse à faire des excès dans la boisson du vin, de la bière et des liqueurs spiritueuses. Ses jambes chancelantes pouvoient à peine le supporter dans les rues. J'examinai la couleur de sa peau, qui étoit devenue terreuse et scorbutique, depuis qu'il couchoit la nuit sur les fumiers.

» Il fut un temps moins malheureux pour son existence, où cet individu si singulier s'avisa d'établir une sorte de spe-

Digitized by Google

culation sur les pliques qui se manifestoient à la partie antérieure de sa tête. Il les laissoit couper pour de l'argent à deux élèves de médecine, pour lesquels il étoit devenu un objet d'étude et d'observation. Je lui achetai moi-même trois mèches, que je conserve encore dans ma collection pathologique. »

— Par décret du 18 de ce mois, S. M. a confirmé la délibération prise le 29 août dernier, par le bureau des longitudes, d'après laquelle M. Biot, membre de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, est nommé adjoint audit bureau.

— Dimanche dernier, après la messe, M. Locré, secrétaire-général du Conseil-d'Etat, a eu l'honneur de présenter à S. M. l'Empereur et Roi, le troisième volume de son ouvrage, intitulé : *l'Esprit du Code Napoléon*, ouvrage dont S. M. a bien voulu agréer la dédicace.

— *La Mort de Henri IV, roi de France* (1), tragédie en cinq actes et en vers, par M. Legouvé, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, a été mise en vente vendredi dernier. Cette pièce est suivie d'un Précis historique. Nous en rendrons compte dans un de nos plus prochains numéros.

— L'Empereur a accordé à la célèbre chanteuse madame Catalani, une pension de 1200 fr. M. de Remusat, premier chambellan de S. M., lui en a donné l'avis par une lettre infiniment flatteuse.

— La faculté de médecine de Naples a ordonné l'érection d'un monument à la mémoire du célèbre médecin Dominique Cirillo.

— M. Després, organiste célèbre, est mort à Paris le 28 de ce mois.

Modes *du 15 septembre.*

Sur les coiffures en cheveux, les touffes de fleurs sont comme à l'ordinaire, très-grosses et sans aucun mélange de verdure. Comme à l'ordinaire, on les pose derrière la tête, plutôt que sur le front; mais elles n'excluent pas un peigne à cintre d'or ou garni de perles.

Pour mettre une plus grande variété dans les peignes, quelques joailliers ont imaginé une coulisse, à l'aide de laquelle on change à volonté la partie supérieure du peigne, c'est-à-dire, le rang de perles ou le rebord de diamans.

Sur le front, tantôt un bandeau de cheveux lisses passe en biais, tantôt c'est une touffe qui, de chaque côté, a pour accompagnemens des antiques. Très-dégagées des oreilles, les coiffures en cheveux se terminent en général par un peloton de nattes; ou bien c'est un réseau de fleurs qui ent

(1) Prix : 1 fr., et 2 fr. par la poste.
A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard; et chez le Normant.

Digitized by Google

veloppe tout le derrière de la tête. Un bandeau d'antiques doit tomber fort bas sur les sourcils, et remonter fort haut par derrière.

L'on a vu ces jours-ci, notamment au Salon, des petits chapeaux de paille noire, avec une rose noire sur le devant. On porte aussi des *Pamélas* de paille noire; mais les fleurs qui en font l'ornement sont rouges.

La mode des liserets rouges n'est point passée; il y avoit beaucoup de petits chapeaux blancs, à liserets ponceau, au dernier concert de madame Catalani.

Du 20. Le rose, quoiqu'on l'emploie depuis long-temps, est encore la couleur dominante. Les modistes l'associent au blanc pour former, de moitié, leurs chapeaux et leurs toques. Au lieu de rose, elles emploient quelquefois du gros jaune.

C'est avec du ruban gros jaune et avec des fleurs de fantaisie où il entre du jaune, que se parent maintenant les chapeaux de paille noire. Ces chapeaux sont encore peu nombreux. On ne voit pas non plus autant de rubans rayés que la fin de la semaine dernière en promettoit.

Ce ne sont pas seulement les bas de robes, les bouts de manches et les extrémités de corsages, qui admettent des pattes taillées en pointes; les modistes en adaptent aux calottes de chapeaux et aux fonds de leurs petits bonnets. L'art consiste à contrarier ces pattes à propos. On plisse aussi à plis creux et suivis, des fonds de bonnets. Sur le devant, ce sont, à l'ordinaire, des touffes de fleurs.

Dans ce moment-ci, l'on emploie dans la même guirlande ou dans la même touffe, des fleurs de deux espèces: par exemple, des roses musquées et des pois de senteur, des passes-rose et du réséda, du réséda et de l'héliotrope.

A l'imitation des capotes de lingères, on fait dans quelques ateliers de modes, des capotes ovales de crêpe blanc, côtelées en torsades de coton, et des capotes carrées en taffetas gros vert, piquées comme des capotes de perkale.

Quelques élégantes portent des bas tout-à-fait à jour, comme les mitaines.

NOUVELLES POLITIQUES.

Pétersbourg, 26 *août*.

Le gouvernement a fait insérer les pièces officielles suivantes, dans un supplément à la gazette de la cour, publiée hier:

« Le conseiller-d'Etat Pierre d'Oubril, parti dans les premiers jours du mois de mai pour Paris, pour secourir les prisonniers russes, reçut en même temps des instructions pour le cas où l'occasion se présenteroit d'opérer des rapprochemens entre la France et la Russie. Il est revenu ici avec une diligence extraordinaire portant un traité de paix qu'il avoit conclu et signé, le 20 juillet, avec le général Clarke, plénipotentiaire du gouvernement français.

» Autant cet événement eût été agréable à S. M. I., si ce

» ce

Digitized by Google

traité eût été conforme à la dignité de S. M., à ses engagemens avec ses alliés, à la sûreté de ses sujets et au repos général de l'Europe, autant il lui a été désagréable de voir qu'il ne répondoit en aucune manière à ses intentions droites et bienveillantes.

» Ce traité est ainsi conçu :

» Art. 1er. A dater de ce jour, il y aura pour toujours paix et bonne amitié entre S. M. l'Empereur de Russie et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs Etats et leurs sujets.

» 2. En exécution du premier article, les hostilités, tant par terre que par mer, cesseront aussitôt entre les deux nations. Les ordres nécessaires pour cet effet seront en conséquence expédiés dans les vingt-quatre heures qui suivront la signature de ce traité. Tous vaisseaux de guerre ou autres bâtimens appartenant à l'une des deux puissances ou aux sujets de l'une d'elles qui seroient pris dans quelque partie du monde que ce puisse être, seront restitués aux propriétaires.

» 3. Les troupes russes remettront aux Français le pays connu sous le nom de Bouches du Cattaro, qui, comme dépendance de la Dalmatie, appartient à S. M. l'Empereur des Français en sa qualité de roi d'Italie, d'après l'article 4 du traité de Presbourg.

» Il sera fourni aux troupes russes toutes les facilités possibles pour leur sortie tant des Bouches du Cattaro, que du territoire de Raguse, du pays des Monténégrins et de la Dalmatie, où les circonstances de la guerre peuvent les avoir conduits.

» Aussitôt que ce traité sera connu, les commandans de terre et de mer des deux nations feront, de concert, les dispositions nécessaires, tant pour la retraite des troupes que pour la remise du territoire.

» 4. S. M. l'Empereur des Français Roi d'Italie, voulant donner à S. M. l'Empereur de Russie une preuve de son desir de lui être agréable, consent, 1°. à ce que la république de Raguse recouvre son indépendance précédente, à condition qu'elle sera, comme par le passé, sous la protection de la Porte-Ottomane; 2°, à ce qu'aucune hostilité n'ait lieu à dater du jour de la signature du présent traité, contre les Monténégrins : tant qu'il se tiendront paisibles comme sujets de la Porte. Ils seront obligés de rentrer aussitôt dans leurs foyers, et l'Empereur Napoléon promet de ne pas les inquiéter, et de ne faire aucune recherche en raison de la

Digitized by Google

part qu'ils ont prise aux hostilites contre Raguse, ses dépendances et les pays circonvoisins.

» 5. L'indépendance de la républiqne des Sept-Isles est reconnue par les deux puissances. Les troupes russes qui se trouvent maintenant dans la Méditerranée se reuniront aux îles Ioniennes. S. M. I. Russe, pour donner une preuve de ses intentions pacifiques, n'y tiendra au plus que 4000 hommes de ses troupes, qui en repartiront même lorsque S. M. I. le jugera nécessaire.

» 6. On se promet, de part et d'autre, de ne porter aucune atteinte à l'indépendance de la Porte ottomane, et les deux hautes parties contractantes s'engagent réciproquement à maintenir cette puissance dans l'intégrité de ses possessions.

» 7. Aussitôt qu'en conformité de la présente convention de paix l'ordre pour l'évacuation des bouches du Cattaro par les troupes russes aura été donné, les troupes françaises se retireront de l'Allemagne. S. M. l'Empereur Napoléon déclare que dans moins de trois mois après la signature du présent traité, les troupes françaises seront toutes rentrées en France.

» 8. Les deux cours promettent d'interposer leurs bons offices pour procurer la paix entre la Prusse et la Suède.

» 9. Les deux hautes parties contractantes desirant accélérer autant qu'il dépend d'elles le retour de la paix maritime, S. M. l'Empereur des Français accepte les bons offices de S. M. russe à cet égard.

» 10. Les relations de commerce entre les sujets des deux puissances seront rétablies sur le même pied où elles étoient lorsque les hostilités ont commencé.

» 11. Aussitôl après l'échange des ratifications, les prisonniers des deux nations seront remis sans exception aux agens respectifs de leur nation.

» 12. Les relations diplomatiques et l'étiquette entre les deux cours seront les mêmes qu'avant la guerre.

» 13. Les ratifications de la présente convention seront échangées à Pétersbourg, dans l'espace de 25 jours, entre deux plénipotentiaires chargés par leur cour respective de pleins-pouvoirs à cet effet. »

Conclu et signé à Paris, le 8 (20) juillet 1806.

Signés PIERRE OUBRIL, CLARKE

» Il a plu à S M. de soumettre la convention de paix ci-dessus à l'examen d'un conseil qu'elle a tenu à cet effet. Cette convention y a été comparée aux instructions qu'avoit reçues le sieur Oubril, lors de son départ, ainsi qu'à celle qu'il avoit reçues à Vienne avant de se rendre à Paris; le résultat de cet examen a été que le conseiller d'état Oubril, en signant

Digitized by Google

cette convention, s'est non-seulement écarté des instructions qu'il avoit reçues, mais qu'il a contrevenu formellement aux intentions de S. M.

» Le conseil d'état, animé d'un même sentiment pour l'honneur de la patrie, et se fondant sur les principes connus de S. M., que guide le plus sévère amour de la justice, a unanimement délibéré que cet acte ou convention de paix, nullement conforme aux intentions de S. M., ne peut en aucune manière être ratifié par elle. S. M, a ordonné en conséquence d'en donner connoissance au gouvernement français et de lui déclarer qu'elle étoit prête à reprendre les négociations de paix, mais seulement sur des bases compatibles avec l'honneur et la dignité de sa couronne.

» Le ministre des affaires étrangères a fait à cet égard des communications officielles aux ministres étrangers accrédités auprès de S. M. »

Londres, 16 *septembre*.

Il est sans doute bien remarquable d'observer la fatalité qui semble poursuivre, depuis un an, nos hommes distingués : c'est le 5 octobre 1805, que le marquis de Cornwallis mourut aux Indes orientales. Dans le même mois, le 21, nous avons perdu lord Nelson; le 23 janvier 1806, M. Pitt est mort; lord Thurlow a terminé sa carrière le 12 septembre 1806, et M. Fox le 13. Nous pensons qu'on lira avec intérêt la notice suivante sur cet homme célèbre :

M. Fox a expiré samedi soir 13, à six heures moins un quart, dans les bras de lord Holland, son neveu. C'est vendredi que ses médecins lui annoncèrent sa fin prochaine; il reçut cette nouvelle avec une grande fermeté, et pria lord Holland d'envoyer des exprès au duc de Norfolk, au comte de Fitzwilliam, à lord John Townshend, et à sir Francis Vincent. La nuit du vendredi au samedi fut fort mauvaise; l'extrême foiblesse de M. Fox, et tous les symptômes de l'agonie, annonçoient qu'il n'avoit plus que quelques instans à vivre. Dès les trois heures après midi, il ne parloit plus, et à cinq heures et demie il expira, dans les bras de mistriss Fox et lord Holland, avec toute l'apparence du calme et de la résignation.

Lord Fitzwilliam étoit arrivé à quatre heures à Chiswick. M. Fox, très-sensible à cette attention, mais ayant déjà perdu l'usage de la parole, ne put que serrer la main de sa seigneurie avec une émotion visible. Celui-ci, incapable de supporter le spectacle pénible qui se préparoit, se retira dans un appartement voisin; et lorsqu'on vint lui annoncer que son

Digitized by Google

ami n'existoit plus, il s'évanouit et resta long-temps sans pouvoir parler.

Aussitôt après la mort de M. Fox, des exprès furent envoyés au prince de Galles, au duc de Bedfort, au comte de Spencer, et à tous les ministres du cabinet. Mistriss Fox n'a jamais voulu quitter Chiswick. Plusieurs amis de M. Fox s'y rendirent hier dans le dessein de distraire un peu sa douleur.

M. Fox étoit le second fils de Henri, premier lord Holland; il naquit le 13 janvier 1749, et fut élevé à Etons, où il annonça de bonne heure les grands talens qu'il a déployés depuis; il passa de là à Oxford, et dans cette dernière ville il quitta les études classiques pour se livrer à la littérature dramatique. On dit que pendant le séjour qu'il fit à Oxford, il lut toutes les pièces de théâtre anglaises; il termina son éducation en faisant, suivant l'usage, un voyage en Europe, et à son retour, il fut nommé membre du parlement pour la ville de Midhurst, long-temps avant d'avoir atteint l'âge requis. Il devint alors le champion des ministres, vota contre l'élection de Midlessex, et le premier discours qu'il prononça au parlement, fut contre M. Wilkes. Lorsqu'on se souvient de ce qu'il étoit à cette époque, quand on se le rappelle vêtu avec magnificence; portant souvent sur sa tête un chapeau à plumes, ou le tenant avec grace sous son bras, on ne peut accorder avec ce luxe la simplicité qu'il avoit en dernier lieu, les cheveux courts, le chapeau rond et l'habit noir. Il réunissoit des talens et des avantages dont les annales du parlement ne donnent point d'autres exemples, et peu d'hommes d'Etat se trouvèrent dans des circonstances aussi variées; en effet, il fut nommé d'abord premier lord de l'amirauté; les dégoûts qu'il éprouva, lui firent donner sa démission; on le nomma une seconde fois à cette place, et ensuite on le relégua au bureau de la trésorerie, d'où il sortit bientôt volontairement; et toutes ces vicissitudes politiques lui arrivèrent avant l'âge de 25 ans.

On doit ajouter aussi, comme une circonstance inouie dans la carrière politique, que n'ayant pas encore 24 ans accomplis, il fut le plus ferme appui du ministère pendant toute une session, et l'année suivante, le plus puissant et le plus dangereux chef de l'opposition. Sa retraite subite du bureau de la trésorerie fut occasionnée par une mésintelligence qui s'éleva entre lord North et lui, au sujet de l'affaire d'un imprimeur qui fut mandé à la barre de la chambre, pour s'être permis des expressions injurieuses à l'égard du secrétaire sir Fletcher Northon. On ne sait si M. Fox négligea dans cette occasion les instructions que le ministre lui avoit données le

Digitized by Google

matin, ou si le ministre lui-même les oublia ou feignit de les oublier; mais le premier demanda que l'imprimeur fût conduit à Newgate, tandis que le dernier opina pour qu'il fût renfermé à Gate-House, qui étoit alors la prison de Westminster. Aucun de ces deux avis ne fut suivi, et le coupable fut remis au sergent d'armes d'après la motion du colonel Herbert qui entraîna une grande majorité. M. Fox et lord North se firent des reproches mutuels à cette occasion. Quoi qu'il en soit, deux jours après M. Fox étant à causer avec le lord sur un sujet indifférent, reçut, dans la chambre des communes, cette lettre fort laconique : « S. M. a jugé à » propos de nommer une nouvelle commission de la tré- » sorerie, et je n'y vois pas votre nom. »

Signé NORTH.

M. Fox se rangea sur les bancs de l'opposition, et pendant toute la guerre d'Amérique, il fut pour les ministres un adversaire redoutable. Lors de la chute de lord North, il fut nommé l'un des secrétaires d'Etat, place qu'il remit à la mort du marquis de Rokingham, lorsque le comte de Shelburne, créé depuis marquis de Lansdown, fut nommé pour lui succéder. Au moment du renvoi de cette administration éphémère, il se lia de nouveau avec lord North, et reprit son premier poste. Ce fut alors qu'il présenta son bill de l'Inde qui, après avoir passé à la chambre des communes, fut rejeté inopinément par la chambre des lords, événement qui entraîna la démission du ministère, dont M. Fox faisoit partie.

Il reprit de nouveau son rang dans l'opposition; la régence, le procès de M. Hastings, et sur-tout la révolution française, et les effets qu'elle eut relativement à l'Angleterre, lui donnèrent de fréquentes occasions de déployer ses talens et son éloquence, qu'il employa toujours à contrarier l'administration de M. Pitt, sauf l'intervalle pendant lequel il jugea convenable de s'absenter du parlement. La mort de ce ministre lui rendit tout son pouvoir. On croit, d'après ses dernières déclarations, qu'il songeoit à faire la paix avec la France, et il est sûr au moins que ce fut lui qui fit entamer les négociations.

M. Sheridan, dans un de ses discours au parlement, a dit qu'il falloit une grande force d'intelligence pour comprendre seulement l'étendue des talens qui distinguoient si éminemment M. Fox; nous croyons cette observation de la plus grande vérité.

Il est difficile de donner une idée exacte de la force et du pouvoir de son éloquence. Ses discours doivent être regardés comme des modèles de raisonnement, remplis d'observations frappantes et de principes très-justes, et revêtus de toute

Digitized by Google

l'énergie et de toute la hardiesse du langage. Il possédoit surtout plus que tout autre orateur, le talent de l'analyse qui formoit le caractère principal de son éloquence; sa conduite politique est un sujet trop étendu à traiter, trop important à examiner pour que nous entreprenions cette tâche difficile, et qui appartient désormais à la plume de l'histoire. En peu de mots, M. Fox fut un des hommes les plus distingués que la nature sembloit avoir préparés pour l'ornement de ce règne. L'Angleterre doit gémir d'être privée d'un aussi grand homme. Il avoit posé les premières pierres du temple de la paix; et si nos vœux avoient pu être exaucés, il auroit donné à l'édifice une telle force et une telle solidité, que la mémoire et la tombe de ce grand homme s'y seroient reposés pour toujours.

(*The Times.*)

Il y eut hier, à deux heures après midi, un conseil du cabinet, auquel assistèrent lord Grenville, lord Howick, le comte Spencer, lord Henry Petty et M. Windham. La délibération a duré jusqu'à quatre heures. On croit qu'il y a été question de donner un successeur à M. Fox. On parle de lord Holland, de lord Howick, de lord Spencer, du marquis de Wellesley et de M. Thom. Grenville, pour occuper le poste si important en ce moment de ministre des affaires étrangères. Le comte de Percy, fils du duc de Northumberland, et M. Sheridan, se disputeront la représentation de Westminster.

Rome, 3 septembre.

Depuis 1703, on n'a point éprouvé dans l'Etat romain de secousses aussi violentes de tremblemens de terre que celles qu'on y a ressenties le 26 du mois dernier. A Rome même quelques grands édifices, notamment les églises de Saint-Louis des Français et de Saint-André delle Frate ont été endommagées. On craignoit beaucoup pour le royaume de Naples, parce que la commotion paroissoit avoir la même direction que celle qui l'année dernière fit tant de ravage dans ce royaume; mais on a été bientôt informé, par les nouvelles des campagnes voisines de Rome, qu'il s'étoit ouvert dans la montagne de la Fajola, et particulièrement au milieu du bois qui couvre cette montagne, un gouffre d'où est sorti en abondance une eau sulfureuse. C'est là que paroît être le point central du tremblement qui a été ressenti d'une manière si terrible à Tivoli, Rocca di Papa, Frascati, Albano, Ariccia, Genzano, Ceri et Velletri; mais la plus grande force de la secousse s'est portée sur la villa dite Ruffinella, située sur l'antique Tusculum: c'est aujourd'hui la maison de campagne du sénateur Lucien. Toutes les voûtes de cette magnifique Villa se sont ouvertes en croix avec des fissures de la largeur d'une palme; tous les murs ont perdu leur à-plomb: une statue de marbre colossale fut

Digitized by Google

renversée à terre, quoique retenue sur sa base par un pivot de fer haut de trois palmes. Le sénateur Lucien fut renversé de son lit; toutes les personnes de sa maison furent également menacées de perdre la vie, mais échappèrent au danger sans aucun accident. Le sénateur est venu le même jour à Rome; à son arrivée, il s'est rendu dans l'église paroissiale de S. Simon, et a fait dire des prières publiques pour remercier Dieu de l'avoir préservé dans un si grand désastre.

(*Courrier de Naplest*)

Cassel, 13 *septembre*.

Un traité avoit été conclu à Berlin entre M. le baron de Vaiss, au nom de l'électeur de Hesse-Cassel, et M. d'Haugwitz, ministre de Prusse. Ce traité n'a pas été ratifié par notre souverain. Qui pouvoit s'attendre que la Prusse eût porté si loin ses prétentions? Elle ne vouloit rien moins que mettre sous sa suzeraineté la Hesse et la Saxe. Il étoit dit dans cette convention que deux cercles seroient formés, un cercle de Saxe, un cercle de Hesse, et que le roi de Prusse auroit les mêmes droits qu'avoit l'empereur d'Allemagne, c'est-à-dire, suzeraineté, cour aulique, tribunaux d'empire, etc. Dès ce moment la Saxe et la Hesse eussent été effacées de la liste des puissances. Ainsi d'un mot la Prusse vouloit acquérir dix millions de population. Les droits de l'empereur d'Allemagne étoient modérés par la force réelle du grand nombre de princes puissans qui composoient l'Empire germanique, et par la garantie des plus grandes puissances de l'Europe; de sorte qu'en réalité la suzeraineté de l'empereur étoit peu de chose. Mais celle de la Prusse sur deux voisins immédiats, seroit en droit et en fait une destruction complète et absolue de la souveraineté de ces deux Etats. Notre gouvernement n'a pas voulu ratifier, mais les troupes prussiennes s'avancent et marchent sur Gœttingue. (*Moniteur*).

Nuremberg, 15 *septembre*.

La proclamation suivante vient de paroître ici :

Les bourgmestres et sénat de Nuremberg.

L'acte de confédération des Etats du Rhin, du 12 juillet de cette année, porte, article 7 : *S. M. le roi de Bavière réunira à ses Etats la ville de Nuremberg et son territoire, et en jouira en toute souveraineté et propriété.*

M. Fririon, inspecteur aux revues, commissaire-général et officier de la Légion d'Honneur, nous a donné aujourd'hui publiquement et solennellement connoissance de cette disposition au nom et par ordre de S. M. l'Empereur et Roi Napoléon; en conséquence, la constitution de la ville de Nuremberg et son territoire cessent dès ce moment d'exister; les

Digitized by Google

ville et territoire passent sous la domination de S. M. le roi de Bavière. Nous avons aussi, par suite de la même disposition, prêté serment de fidélité et d'obéissance à S. M. le roi, notre très-gracieux souverain actuel. Nous avons juré pour nous, et préalablement en votre nom, chers concitoyens, fidèles bourgeois et sujets du territoire de Nuremberg; et nous vous en informons par celle-ci. Nous allons faire tous nos efforts pour nous rendre dignes, par notre fidélité, notre soumission et notre amour, de la bienveillance de notre très-gracieux souverain, S. M. le roi de Bavière. Nous assurerons par-là notre bien-être et celui de nos descendans.

Nuremberg, 15 septembre 1806.

PARIS, *vendredi 26 septembre.*

LL. MM. II. et RR. sont parties de Saind-Cloud dans la nuit du mercredi au jeudi. On croit que S. M. l'EMPEREUR se dirige sur Mayence. (*Moniteur.*)

— Les dames qui accompagnent l'Impératrice, sont, dit-on, mesdames de la Rochefoucauld, de Turenne, d'Arberg, et de Mortemart.

— Dimanche, 21 septembre, S. M. l'EMPEREUR et ROI a reçu en audience particulière S. Exc. Mahomet-Sayd-Halet-Effendi, ambassadeur de la Sublime-Porte. S. Exc. a été conduite au palais de Saint-Cloud par un maître et un aide des cérémonies, dans les voitures de la cour; elle a été introduite à l'audience de l'EMPEREUR par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, et présentée à S. M. par S. Ex. M. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures S. Ex. a présenté à S. M. ses lettres de recréance.

— S. Exc. M. le secrétaire-d'état part aujourd'hui pour se rendre auprès de S. M. l'Empereur.

— On croit que S. A. Mgr. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, partira demain.

— M. le maréchal Lannes est parti pour la grande armée, ainsi que M. le général Clarke, et la plupart des officiers-généraux qui se trouvoient à Paris.

— Le sénat conservateur a été convoqué extraordinairement le 24 septembre. On croit que l'objet du message envoyé par S. M. l'Empereur a été de faire part au sénat du mariage arrêté entre S. A. I. le prince Jérôme et une princesse royale de Wirtemberg; on ajoute qu'à la suite de ce message, il a été donné lecture de deux lettres; l'une au prince-primat de la confédération de Rhin, pour lui faire connoître l'intention de l'Empereur de soutenir la confédération de toutes les forces de la France; l'autre, au roi de Bavière, pour lui annoncer que

Digitized by Google

malgré quelques intrigues de cour, S. M. l'Empereur espère encore conserver la paix avec la Prusse; mais que, dans le cas où cette puissance ne feroit pas une réponse prompte et catégorique aux explications qui lui ont été demandées, il étoit prêt à entrer en Allemagne avec trois cent mille hommes.

— L'indisposition de lord Lauderdale l'ayant mis dans le cas d'aller passer quelques jours à la campagne, M. le général Junot, gouverneur de Paris, s'est empressé d'offrir la sienne à sa seigneurie.

ASSEMBLÉE DES JUIFS.

Discours de M. Molé, président de la commission nommée par S. M. I. et R., à l'assemblée des Français professant le culte de Moïse, dans la séance du 18 de ce mois.

Messieurs,

S. M. l'Empereur et Roi a vu avec satisfaction vos réponses; elle nous a chargés de vous faire connoître qu'elle avoit applaudi à l'esprit qui les a dictées. Mais les communications que nous venons vous faire en son nom prouveront bien mieux que nos paroles, tout ce que cette assemblée doit attendre de son auguste protection.

En nous présentant de nouveau, Messieurs, dans cette enceinte, nous y retrouvons les impressions et les pensées qui nous agitèrent lorsque vous nous y avez reçus pour la première fois. En effet, qui ne seroit saisi d'étonnement à la vue de cette réunion d'hommes éclairés, choisis parmi les descendans du plus ancien peuple de la terre? Si quelque personnage des siècles écoulés revenoit à la lumière, et qu'un tel spectacle vînt à frapper ses regards, ne se croiroit-il pas transporté dans les murs de la cité sainte, ou ne penseroit-il pas qu'une révolution terrible a renouvelé les choses humaines jusques dans leurs fondemens? Il ne se tromperoit pas, Messieurs; c'est au sortir d'une révolution qui menaçoit d'engloutir les religions, les trônes et les empires, que les autels et les trônes se relèvent de toutes parts pour protéger la terre. Une foule insensée avoit tenté de tout détruire; un seul homme est venu, et a tout réparé. Le monde entier et le passé depuis son origine ont été livrés à ses regards; il a vu répandus sur la surface du globe, les restes épars d'une nation aussi célèbre par son abaissement, qu'aucun peuple le fut jamais par sa grandeur. Il étoit juste qu'il s'occupât de son sort, et l'on devoit s'attendre que ces mêmes Juifs qui tiennent une si grande place dans le souvenir des hommes, fixeroient l'attention d'un prince qui doit à jamais remplir leur mémoire.

Les juifs, accablés du mépris des peuples et souvent en

Digitized by Google

butte à l'avarice des souverains, n'ont point encore été traités avec justice. Leurs coutumes et leurs pratiques les isoloient des sociétés qui les repoussoient à leur tour ; et ils n'ont cessé d'attribuer aux lois humiliantes qui leur étoient imposées, les désordres et les vices qu'on leur reproche. Aujourd'hui même encore ils expliquent l'éloignement de quelques-uns d'entr'eux pour l'agriculture et les professions utiles, par le peu de confiance que peuvent prendre dans l'avenir des hommes dont l'existence dépend depuis tant de siècles de l'esprit du moment et du caprice de la puissance. Désormais ne pouvant plus se plaindre, ils ne pourront plus se justifier.

« S. M. a voulu qu'il ne restât aucune excuse à ceux qui ne deviendroient pas citoyens. Elle vous assure le libre exercice de votre religion et la pleine jouissance de vos droits politiques; mais en échange de l'auguste protection qu'elle vous accorde, elle exige une garantie religieuse de l'entière observation des principes énoncés dans vos réponses. Cette assemblée, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, ne pourroit à elle seule la lui offrir. Il faut que ses réponses, converties en décisions par une autre assemblée d'une forme plus imposante encore et plus religieuse, puissent être placées à côté du Talmud, et acquièrent ainsi aux yeux des juifs de tous les pays et de tous les siècles la plus grande autorité possible. C'est aussi l'unique moyen de répondre à la grandeur et à la générosité des vues de S. M., et de faire éprouver l'heureuse influence de cette mémorable époque à tous vos co-religionnaires.

La foule des commentateurs de votre loi en a sans doute altéré la pureté, et la diversité de leurs opinions a dû jeter dans le doute la plupart de ceux qui les lisent. Il s'agit donc de rendre à l'universalité des juifs l'important service de fixer leur croyance sur les matières qui vous ont déjà été soumises. Pour rencontrer dans l'histoire d'Israël une assemblée revêtue d'une autorité capable de produire les résultats que nous attendons, il faut remonter jusqu'au grand sanhédrin. C'est le grand sanhédrin que S. M. se propose de convoquer aujourd'hui. Ce corps, tombé avec le Temple, va reparoître pour éclairer par tout le monde le peuple qu'il gouvernoit. Il va le rappeler au véritable esprit de sa loi, et lui en donner une explication digne de faire disparoître toutes les interprétations mensongères. Il lui dira d'aimer et de défendre les pays qu'il habite, et il lui apprendra que tous les sentimens qui l'attachoient à son antique patrie, il les doit aux lieux où pour la première fois depuis sa ruine il peut élever sa voix.

Enfin, selon l'ancien usage, le grand sanhédrin sera com-

Digitized by Google

posé de soixante-dix membres, sans compter son chef; les deux tiers, ou environ, seront des rabbins, parmi lesquels on verra d'abord ceux qui sont ici présens, et qui ont approuvé les réponses; l'autre tiers sera choisi par cette assemblée elle-même, dans son sein et au scrutin secret. Les fonctions du grand sanhédrin consisteront à convertir en décision doctrinale les réponses déjà rendues par l'assemblée, ainsi que celles qui pourroient encore résulter de la continuation de ses travaux.

Car, vous l'entendez, Messieurs, votre mission n'est pas encore remplie; elle durera aussi long-temps que celle du grand sanhédrin; il ne fera que ratifier et donner un nouveau poids à vos réponses. D'ailleurs, S. M. a été trop satisfaite de vos intentions et de votre zèle, pour dissoudre cette assemblée avant d'avoir terminé le grand œuvre auquel elle l'a appelée à concourir.

Avant tout, il convient que vous nommiez au scrutin secret un comité de neuf membres, qui puisse préparer avec nous les matières qui doivent faire le sujet de vos nouvelles discussions et des décisions du grand sanhédrin. Vous observerez que dans la composition de ce comité, les juifs portugais, italiens et allemands se trouvent également représentés. Nous vous invitons aussi à annoncer, sans délai, la convocation du grand sanhédrin à toutes les synagogues de l'Europe, afin qu'elles envoient à Paris des députés capables de fournir au gouvernement de nouvelles lumières, et dignes de communiquer avec vous.

Réponse de M. Furtado, président de l'assemblée.

Messieurs,

Les nouvelles communications que vous venez de nous donner de la part de S. M., nous confirment de plus en plus dans les espérances que nous avions conçues de ces vues particulières à notre égard.

Tout homme doué d'un esprit éclairé et d'une ame bienfaisante, peut avoir l'idée d'une réforme politique, avantageuse à l'humanité; mais ces conceptions philantropiques restent le plus souvent sans exécution, reléguées parmi les rêves des gens de bien, soit parce qu'en voyant le but leur esprit n'a pas assez d'étendue pour voir les moyens de l'atteindre, soit parce que l'usage de ces moyens est hors de la portée d'une condition privée.

Il n'en est pas de même d'un prince puissant et révéré, de l'un de ces hommes extraordinaires qui entraînent tout dans leur sphère, qui donnent leur nom au siècle qui les vit régner, et qu'un desir immense de faire le bien sollicite sans cesse. Quand pour la félicité des peuples, le Ciel leur donne de pareils souverains, il n'est pas de dessein magnanime qu'ils ne conçoivent; il n'en est pas qui, par leur volonté aussi puissante que juste, ne puisse avoir une pleine et entière réussite. L'ascendant de leur génie imprime à leurs établissemens un caractère de force et

de permanence, qui les rend, pour ainsi dire, inaccessibles à l'inconstance des opinions et des passions humaines.

Tel est, Messieurs, le prince qui nous gouverne; sa vaillance lui a fait donner le titre de *grand*; sa bonté paternelle lui fera donner celui de *bienfaisant*. Il n'appartenoit qu'à lui de fermer à jamais la plaie que dix-huit siècles de proscription et d'anathème avoient faite aux malheureux enfans d'Israël.

Asservis depuis leur dispersion à une politique également fausse et incertaine, jouet des préjugés et des caprices du moment, on remarque avec surprise que parmi tant de princes qui ont régné dans les différens Etats; que parmi ceux même qui ont paru animés du desir d'améliorer notre condition, nul n'ait conçu avec force et grandeur l'idée et les moyens d'arracher des hommes sobres, actifs, industrieux, à la nullité civile et politique dans laquelle ils étoient retenus.

Toujours en dehors de la société, en butte à la calomnie, victimes innocentes de l'injustice, se taire et souffrir; telle fut durant bien des siècles leur triste destinée.

S. M. n'a pu voir avec indifférence cet état de choses. Au milieu des plus grands intérêts qui puissent absorber l'attention d'un mortel, notre régénération a été l'objet de ses pensées, et les nouvelles communications qui nous sont données, l'attestent assez. Elle a su tirer le bien de la source même du mal; elle a su trouver, dans l'un des effets encore subsistans de l'ancienne législation concernant les juifs du Nord, une occasion de faire la félicité des Israëlites d'Occident. C'est la verge de Moïse qui fait jaillir l'eau vivifiante d'un rocher aride.

Arrêtons-nous un moment ici, et considérons que, d'après les principes du droit politique, tout culte religieux doit être soumis à l'autorité souveraine, autant du moins qu'il peut relever du pouvoir humain; d'abord, pour qu'il n'enseigne point des dogmes nuisibles et ne dégénère pas en superstitions absurdes; ensuite pour qu'il ne se divise pas en sectes différentes; car si la nature des choses a voulu qu'il y eût plus d'une religion positive dans le même Etat, l'ordre public et la morale sociale veulent aussi que chacune de ces religions ne se subdivise point, et n'enfante pas des sectes particulières au grand détriment de la paix intérieure des Empires.

Pour prévenir ce danger, la raison et le plus grand intérêt de tous exigent que chaque religion positive présente au souverain une responsabilité et des moyens de surveillance: elle doit avoir pour cet effet, des Hommes destinés par état à en étudier les principes, à en prêcher la morale, à en conserver la pureté, à en être en quelque sorte les dépositaires et les gardiens, et tel est le devoir imposé aux ministres de chaque culte.

Ces principes justifient et consacrent les premières communications qui nous ont été données.

D'abord il s'agissoit de savoir en quoi nos dogmes religieux s'accordoient ou différoient avec les lois de l'Etat; si ces dogmes, trop longtemps regardés comme insociables ou intolérans, étoient réellement l'un ou l'autre. Forts de notre conscience, des sentimens qui nous animent, des maximes que nous professons, nous nous sommes expliqués au sein de la capitale, et pour ainsi dire sous les yeux même de S. M., avec la même franchise, la même liberté d'opinion dont nous aurions usé au sein de nos foyers domestiques, et indépendamment de toute provocation de la part de l'autorité souveraine.

Ce n'étoit pas un hommage équivoque rendu à l'illustre dépositaire de cette autorité, que cet abandon, cette confiance sans bornes dans sa justice et ses hautes vertus. Enfin, il a acquis la certitude que le code religieux de

Digitized by Google

Moïse ne contenoit ni dans ses principes, ni dans ses pratiques, rien qui puisse justifier l'exclusion de ses sectateurs de la jouissance des droits civils et politiques des Français.

Mais S. M. pénétrée de ce grand principe, qu'en matière de croyance religieuse, la persuasion seule doit agir, a senti qu'il ne suffisoit pas qu'elle fût satisfaite de nos réponses, qu'il falloit encore qu'elles fussent reçues, avouées par les synagogues de France, du royaume d'Italie, et servissent de règle et d'exemple à toutes celles d'Occident. C'est en vertu de cette réserve prudente, de cette sage circonspection, digne de nos éternelles bénédictions dans le prince le plus puissant de la chrétienté, qu'il détermine dans sa sagesse la convocation du grand sanhédrin dont il vient de vous être parlé, afin de donner aux décisions de cette assemblée la sanction religieuse qu'elles doivent avoir.

Ainsi le régulateur des destinées de l'Europe, le dispensateur des trônes, ce monarque partout respecté, respecte lui-même l'indépendance des opinions religieuses et l'asile sacré des consciences.

Ainsi s'élève pour S. M. I. et R. un nouveau monument de gloire plus durable que ceux de marbre et d'airain. Son règne sera l'époque de la régénération de nos frères. L'Europe lui devra des millions de citoyens utiles; et ce qui doit être bien doux pour le cœur de S. M., elle aura devant les yeux le spectacle des heureux qu'elle aura faits.

Les attributions plus importantes que S. M. daigne nous donner en nous imposant des devoirs plus difficiles à remplir, auroient de quoi nous effrayer, si vous ne nous promettiez, messieurs les commissaires, de nous aider du concours de vos lumières, afin de répondre dignement aux grandes vues de S. M. Eloignés par notre situation passée, par la nature de nos occupations, des études relatives à des objets d'un ordre si relevé, nous n'y pouvons porter que les simples lumières du bon sens, des intentions pures et un zèle soutenu; mais ces dispositions ne suffisent pas: nous avons besoin de toute votre indulgence, et nous la réclamons.

(Après ce discours, le président a proposé à l'assemblée de prendre l'arrêté suivant, qui a été adopté à l'unanimité et par acclamation.)

« L'assemblée des représentans des Israélites de France et du royaume d'Italie, après avoir entendu les communications officielles qui viennent de lui être données par MM. les commissaires de S. M. I. et R.;

» Considérant que S. M. l'Empereur et Roi, en permettant la réunion d'un nombre déterminé de docteurs de la loi, et de notables parmi les laïques, en grand sanhédrin, a prévenu les vœux et pourvu au plus pressant besoin de tous ceux qui professent en Europe la religion de Moïse; que sa bienveillance impériale se manifeste tous les jours d'une manière si positive et si éclatante en faveur de ses sujets israélites, qu'elle leur impose le devoir de concourir de tous leurs efforts à l'achèvement des grands desseins qu'elle a conçus pour le bonheur de tous leurs co-religionnaires d'Occident;

» Arrête que le bureau de l'assemblée se retirera vers les commissaires de S. M. I. et R., pour les supplier de porter au pied du trône l'hommage de sa profonde gratitude et de

Digitized by Google

son entier dévouement; Qu'il sera adressé par l'assemblée une proclamation à toutes les synagogues de l'Empire français, du royaume d'Italie et de l'Europe, pour leur annoncer que le 20 octobre un grand sanhédrin s'ouvrira à Paris, sous la protection et par la permission expresse de S. M.; Que MM. les rabbins, membres de l'assemblée, seront invités à faire partie de ce grand sanhédrin; Que vingt-cinq des députés, membres de l'assemblée, seront élus au scrutin secret pour en faire également partie; Que S. M. I. et R. sera humblement suppliée de vouloir bien donner les ordres nécessaires, afin que vingt-neuf rabbins choisis dans les synagogues de son Empire et de son royaume d'Italie puissent se rendre à Paris pour y assister au grand sanhédrin.

» Qu'il sera procédé dans le sein de l'assemblée à l'élection d'un comité de neuf membres au scrutin secret, par trois scrutins de liste, lequel comité sera chargé de préparer, de concert avec MM. les commissaires de S. M. l'Empereur et Roi, les matières qui seront soumises à la délibération du grand sanhédrin; Que l'assemblée ne se séparera pas que le grand sanhédrin n'ait clos ses séances; qu'elle prie MM. les commissaires impériaux de transmettre à S. M. I. et R. le desir qu'elle éprouve de porter en corps à ses pieds l'hommage de son amour et de son respect. »

FONDS PUBLICS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Du samedi 20. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. oof ooc. ooc. ooc. ooc ooc ooc oc. oof oof ooc. oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 61f. 60c. 70c 60c. 9 c 60c
Act. de la Banque de Fr. 1141f 25c oooof ooc oooof. oooof ooc.

Du lundi 22. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooc oof oof. ooc. oof ooc ooc ooc ooc. ooc. ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806 61f. 80c 90c 85c 80c
Act. de la Banque de Fr. 1142f. 50c. oo oof ooc oooof. oooof ooc

Du mardi 23. — C pour o/o c. J. du 22 mars 1806. fermée. ooc oof oof. ooc oof ooc. oof oof 100 oof.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 62f. 60c 50c. 60c. 55c
Act. de la Banque de Fr. 1143f 75c oooof. ooc. oooof ooo.

Du mercredi 24. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooo ooc. ooc. ooc ooc ooc. ooc o c ooc. ooo. ooc o f.
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 60f 60f. 50c. 60c 50c 25c ooc
Act. de la Banque de Fr. oooof oooof ooc ooc oof ooc. oof ooc. oooof.

Du jeudi 25.—C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc ooc
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 62f 50c 63f. 25c 15c 40c 63f 50c
Act. de la Banque de Fr. 1126f. 25c. juiss. du 23 sept. oooof oooof. ooc.

Du vendredi 26. — C p. o/o c. J. du 22 mars 1806, fermée. oof. ooc. ooc. ooc. ooc 90c 60c ooc oof
Idem. Jouiss. du 22 septembre 1806. 64f 20c 30c. 35c 20c 25c
Act. de la Banque de Fr. 1130f jouiss. du 23 sept. oooof ooc. ooc. oooof

Digitized by Google

TABLE

Du troisième trimestre de l'année 1806.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Visite chez un Grand-Homme, *Page* 5
Le Renard et le Hérisson, 5
A Eléonore, 6
Le bel Ecu de six francs, 7
Fragment du poëme de la Danse, 49
Le Jugement dernier, 50
La République des Animaux, 52
Epitaphe, 55
Fragment de l'Essai sur l'Homme, 97 et 145
Adieux de Chloé à son miroir, 99
Mon caractère, 100
Fragment d'une lettre à M. de Choiseul, 101
Les premières Amours, 146
Ode sur la Campagne de l'an XIV, 148
Anecdote dramatique, 151
Début de l'Iliade; 195
Epitre à ma Chienne, 194
Discours en vers sur la Mort, 241
Conseils aux Traducteurs en vers, 246
Ma Cabane, *Id.*
La Résistance vaincue, 247
La Raison enivrée par l'Amour, 289
Fragment d'un Essai sur la Satire, 290
Vers adressés à M. Delille, 291
Mes Souvenirs, 337
A quelques Poètes, 341
Le Vin de Champagne, 345
La Solitude et l'Amour, 385
Fragment de la Jérusalem, 389
La Pudeur et la Volupté, 433
Les Toasts de l'Olympe, 434
Pensée sur les Hospitalières, 435
Traduction de la IIIe Elégie de Tibulle; *Id.*
Fragment du Poëme de la Nature, 481
Invocation à la Sensibilité, 403
L'Amant Poète, 529
Le Rendez-vous de la Trépassée, 531
Epitre à Madame de Vannoz, 577

Digitized by Google

Extraits et comptes rendus d'Ouvrages.

Œuvres complètes de Duclos, 11
Guillaume le Conquérant, 19
Extrait d'une lettre écrite de la nouvelle Angleterre, 29
Extraits de plusieurs Lettres écrites par des Missionnaires, 41
Voyage au mont Vésuve, 55
Les Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis, 62
Poétique anglaise, 70
Les douze Césars, 103
Bataille d'Hastings, 123
Examen de plusieurs ouvrages nouveaux, 129
De l'Unité religieuse, 153 et 197
Histoire de la Guerre de la Vendée, 172, 256 et 358
Dictionnaire des Sciences et des Arts, 178
Œuvres posthumes de La Harpe, 217 et 546
Un jeu de la Fortune, 249
Le Spectateur Français, 265
Sur Memnon, 293
Elisabeth, 297
Héro et Léandre, 304
Héroïques de Philostrate, 345
Recueil de Lettres écrites à Grétry, 364
Du style et de la Littérature, 393
Œuvres de Vauvenargues, 408 et 459
Œuvres de Mad. de la Fer. . . 415
Eloge de M. l'abbé Barthelemy, 448
Le Génie de l'Amour, 460
Considérations sur l'Argent et le Prêt, 483
Œuvres de Louis XIV, 535
Eloge de Massillon, 554
Eloges du maréchal de Catinat, du chancelier de l'Hospital, de Thomas, et de Claire-Franç. de l'Espinasse, 581
Epithalame de Thétis et de Pélée, 587
Exposition des Prédictions et des Promesses faites à l'Eglise, pour les derniers temps de la Gentilité, 592
Salon de 1806, 596

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS ET SPECTACLES.

Pages 43, 82, 136, 180, 231, 273, 314, 368, 420, 469, 511, 569, 603.

NOUVELLES POLITIQUES.

Pages 47, 92, 139, 191, 236, 283, 317, 783, 426, 474, 516, 573, 608.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUL 30 1930

Digitized by Google

Digitized by Google